

ROYAUME DE BELGIQUE/COMMUNAUTE FRANÇAISE

Bulletin publié par la Commission Royale des Monuments et des Sites

Comité de rédaction : Ch. HANIN, A. LANOTTE, V.G. MARTINY, R. FORGEUR, P. COLMAN, J. HUVELLE

Secrétaire : J.J. PALMERS

Rue Joseph II, 30 - B-1040 Bruxelles

BULLETIN DE LA COMMISSION ROYALE DES MONUMENTS ET DES SITES

T.11-1982

TABLE DES MATIERES

	In memoriam Maximilien Winders 1882-1982	5
HUELLE J.	Le prix de restauration 1981 de la fondation Vanhove-Vonneche	9
SANSEN R.	Un donjon du XII ^e siècle. La tour de Burbant à Ath	13
GENICOT L.Fr.	Signification historique et iconologique de la ferme Saint-Laurent à Anthisnes	91
DUFURNY M.	Les chapelles à niche sur socle galbé en pierre bleue XVII ^e -XIX ^e siècles	115
WODON B.	L'hôtel de ville de Verviers: un milieu, une construction, un style du dernier quart du XVIII ^e siècle	167
RION P.	Albert Van Huffel et la basilique de Koekelberg	209
GERARD J.	«Gai séjour», ou les résidences secondaires. A propos de quelques expressions architecturales d'un phénomène de société	229
BASTIN R.	La grange du Faubourg Notre-Dame à Couvin et la sauvegarde d'un paysage urbain	269

In memoriam
Maximilien Winders
1882-1982

Monsieur Maximilien Winders, Membre depuis 1934, Président du 10 octobre 1966 au 20 décembre 1968, était Président honoraire de la Commission Royale des Monuments et des Sites. Nous reprenons ici l'hommage que M. V.G. Martiny, Membre effectif, vient de lui rendre dans le n° 21, de novembre 1982, du Bulletin officiel d'Information du Conseil national de l'Ordre des Architectes de Belgique.

Le 10 septembre 1982 s'est éteint à Bruxelles le confrère Maximilien Winders qu'en avril dernier on avait fêté à l'occasion de son centième anniversaire. Avec lui disparaît une grande figure des arts en Belgique que les institutions scientifiques tant en Belgique qu'à l'étranger avaient couvert d'honneurs.

Né à Anvers le 23 avril 1882, Max Winders, fils d'architecte, entreprit des études d'architecture, de sculpture et de peinture à l'Académie Royale de sa ville natale, dont il fut lauréat. Mais c'est à l'architecture seule qu'il consacra une vie professionnelle particulièrement féconde en raison de sa longévité. Il n'est pas une catégorie de bâtiments dans laquelle en effet il n'inscrivit son nom: banques (en Belgique, au Brésil, en Argentine), hôtels particuliers, châteaux, immeubles à appartements, constructions industrielles, monuments commémoratifs, tous édifices qui font le visage des villes que l'on tente aujourd'hui de sauvegarder.

Max Winders avait une prédilection pour l'histoire et portait un amour ardent au passé architectural de son pays. Aussi le trouva-t-on tout naturellement chargé de missions officielles durant les deux grandes guerres pour préserver les monuments et procéder au sauvetage d'abord, au rapatriement ensuite, d'œuvres d'art que les ordonnances allemandes menaçaient de saisie; ainsi le retrouve-t-on aussi membre correspondant de la Commission royale des monuments et des sites, dès 1934, membre titulaire en 1942, président de cette compagnie de 1966 à 1968, membre de la Commission administrative des musées d'art et d'archéologie de la Ville d'Anvers et Vice-Président de la Commission des Amis de la Maison de Rubens de la même ville.

Mais ce passionné des arts était aussi un passionné du métier qu'il voulait prestigieux dans la dignité. Ses pairs reconnurent en lui — qui fut aussi administrateur d'une société de construction — toutes les qualités nécessaires pour en faire un véritable drapeau de la défense professionnelle et l'appelèrent, de 1956 à 1957, à la présidence de la Société centrale d'Architecture de Belgique.

Toutes ces activités n'échappèrent pas à l'attention des académies dont Max Winders devint correspondant ou titulaire. Il était particulièrement fier de siéger sous la coupole de l'Institut de France dont il ne manquait jamais de porter l'habit vert à rehauts d'or dans les grandes circonstances. Mais il n'était pas moins fier d'être membre honoris causa de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Dijon, membre d'honneur de l'Académie de Reims, membre de l'Académie d'Architecture de Paris. En Belgique, membre correspondant en 1941 puis titulaire en 1944, il présida l'Académie d'Archéologie de Belgique en 1949.

Cet académicien, ce grand citoyen belge était prolix de souvenirs. Il aimait rappeler que son beau-père, directeur de la Banque nationale, l'avait chargé en 1914 de convoier trois transports de réserves d'or de l'Etat vers l'Angleterre et qu'il eut la joie, au cours du troisième voyage, de conduire en sécurité la Reine Elisabeth et les enfants royaux, comme il eut l'insigne honneur d'accueillir plus tard la Première Dame du Royaume à l'Institut de France où il occupait le fauteuil laissé vacant à la mort d'Adolphe Max.

Lorsqu'on le porta en terre, le 14 septembre 1982, on vit briller aux pieds de l'autel de St-Philippe de Neri, au Val de la Cambre, les plaques de Grand Officier des Ordres de Léopold et de la Couronne, des Ordres équestres des Chevaliers du Saint-Sépulcre et de Saint-Sylvestre, une Commanderie de l'Ordre royal du Laos, la Croix civique 1914-1918, la Médaille du Roi Albert et de la Reconnaissance nationale, les rosettes d'Officier de la Légion d'Honneur et de l'Instruction publique. Mais on devinait surtout le chagrin de celle qu'il connut sur les bancs de l'Académie des Beaux-Arts d'Anvers et à qui il passa l'anneau nuptial le 26 novembre 1907, dame Cornélie Carlier, qui fut ainsi son épouse septante-cinq années durant...



Jean Huvelle

Le prix de restauration 1981
de la fondation
Vanhove-Vonneche

Le 11 octobre 1976, mourait à Bruxelles Julien VANHOVE qui avait été membre de la Commission Royale des Monuments et des Sites de 1968 à 1975. Né à Liège, le 28 janvier 1905, il y avait conquis ses grades de docteur en droit et de licencié en sciences politiques et sociales à l'Université. Entré au Ministère des Colonies, il y accomplit une brillante carrière. En 1960, il était nommé Directeur général au Ministère des Affaires africaines, et en 1962, il occupa le même poste au Ministère des Affaires étrangères et du Commerce extérieur. Sa connaissance des structures congolaises et des problèmes africains lui valut d'être chargé de cours à l'Institut supérieur des territoires d'outre-mer à Anvers, de 1946 à 1952 et ensuite à la Faculté de Droit de l'Université de Liège. Admis à l'éméritat en 1975, il poursuivit ses activités d'humaniste raffiné et de collectionneur éclectique et continua à s'intéresser à l'archéologie et à l'histoire de l'art dont il était passionné. La sauvegarde et la mise en valeur des monuments historiques et de notre patrimoine architectural lui tenaient à cœur. Pour encourager les architectes qui s'adonnaient à la restauration, il créa par disposition testamentaire une fondation portant son nom et celui de son épouse Laure Vonnèche, qui attribue un prix annuel couronnant une restauration terminée.

Les statuts de cette fondation parus au Moniteur Belge du 24 novembre 1977, stipulent en effet, à l'article 2, que l'établissement fondé, « a pour objet d'encourager la formation et l'activité de l'architecte restaurateur du monument ancien civil ou religieux, spécialement la création et l'attribution d'un prix si possible annuel, couronnant une restauration terminée, et portant sur un monument situé en Wallonie (y compris les cantons de langue allemande) et dans l'agglomération bruxelloise; le prix sera ouvert aux artistes de nationalité belge ou étrangère. L'exposition des plans, croquis, photos... etc. et la remise du prix auront lieu à tour de rôle et dans l'ordre suivant chacune des villes ci-après: Bruxelles, Mons, Namur, Liège et Arlon ».

Le prix a été attribué pour la première fois en 1981 à l'architecte tournaisien André Wilboux (Dipl. 1950), pour sa restauration des maisons gothiques sises à Tournai, rue des Jésuites, n° 14 et 16.

Les membres du jury, tous membres de la commission royale des monuments et des sites ont estimé que cette restauration méritait de recevoir le prix, parce qu'elle avait été menée et réalisée méthodiquement, de façon exemplaire.

L'immeuble acquis par la « Fondation Pasquier Grenier » spécialisée dans la réhabilitation de constructions anciennes à Tournai, fit l'objet d'études pluridisciplinaires préalables.

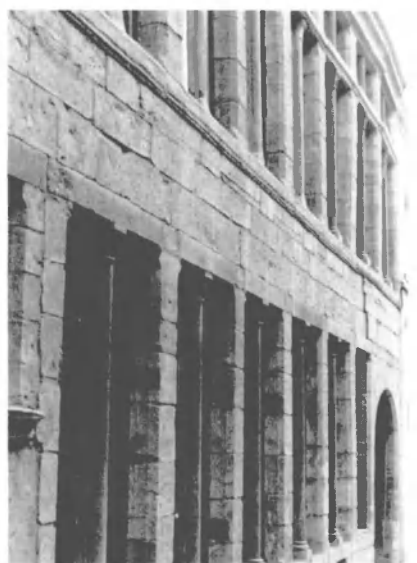
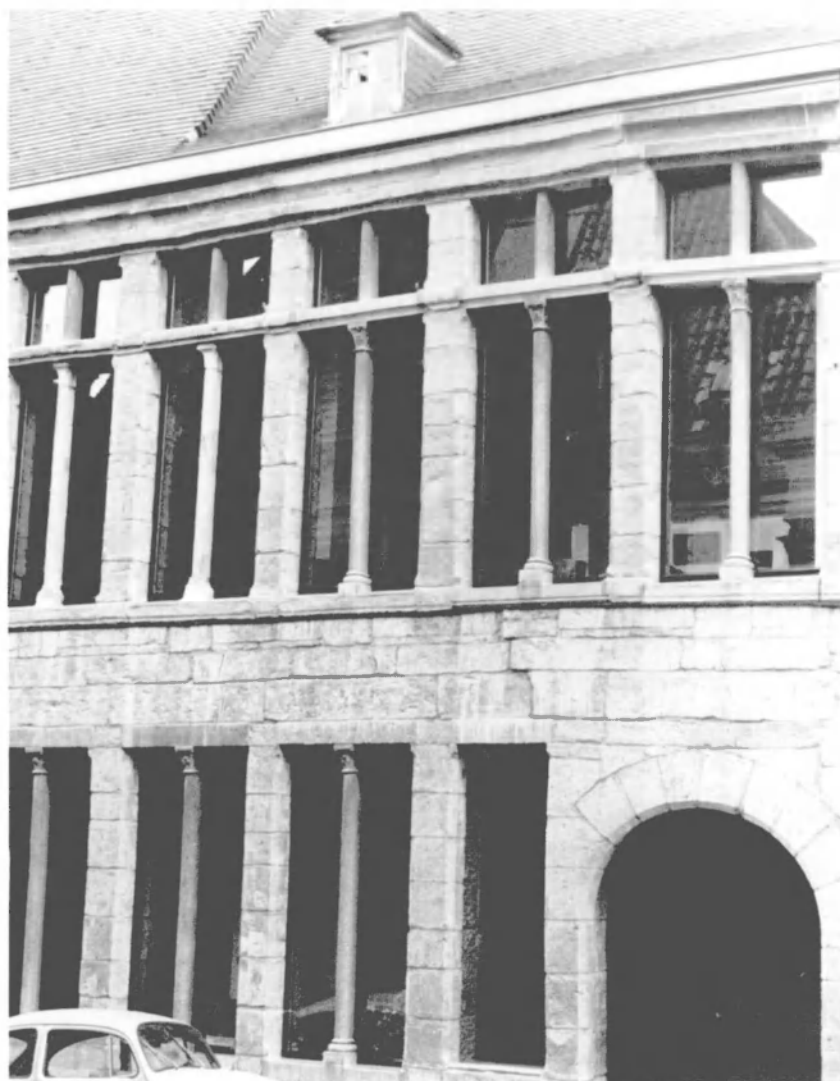
L'étude historique fut confiée à J. Dumoulin, archivist du Chapitre cathédral et à J. Pycke, cher-

cheur au F.N.R.S. Elle a paru dans le Bulletin de la Société Royale d'Histoire et d'Archéologie de Tournai, n° 3, juillet 1979, p. 7-14.

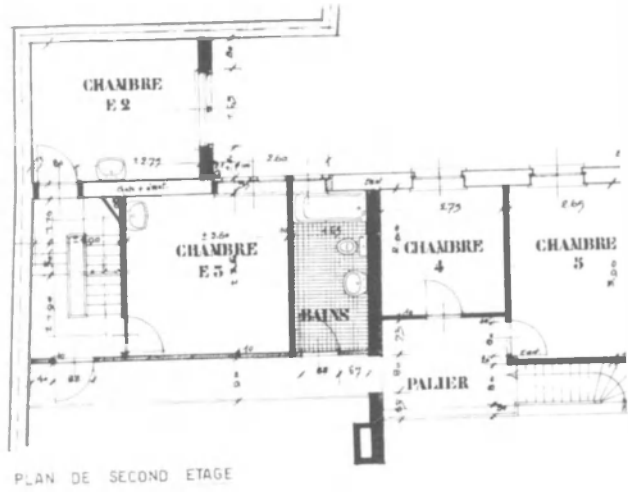
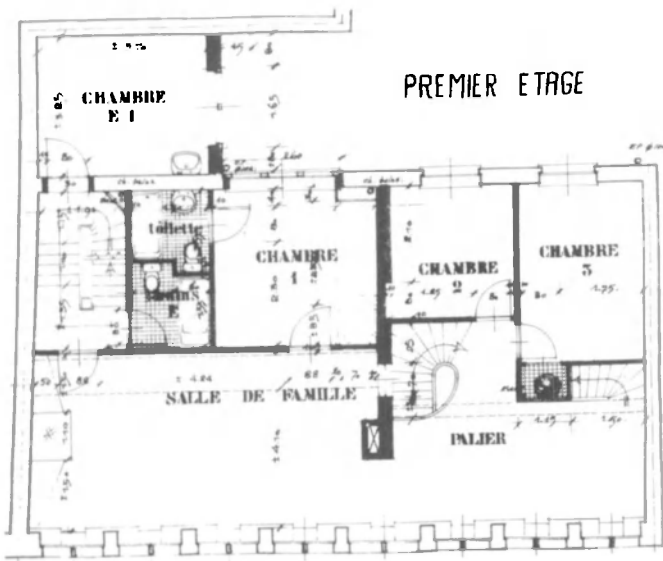
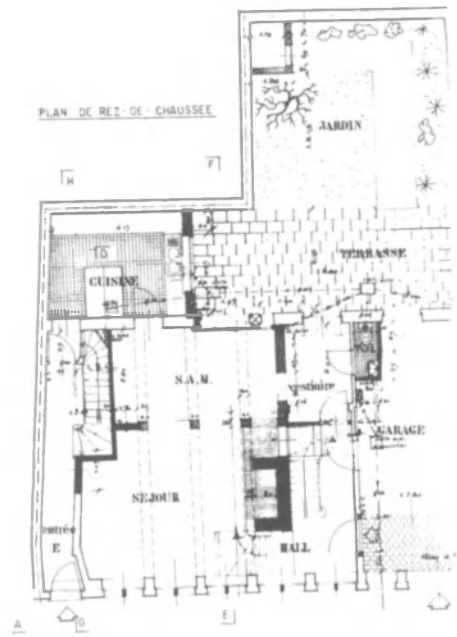
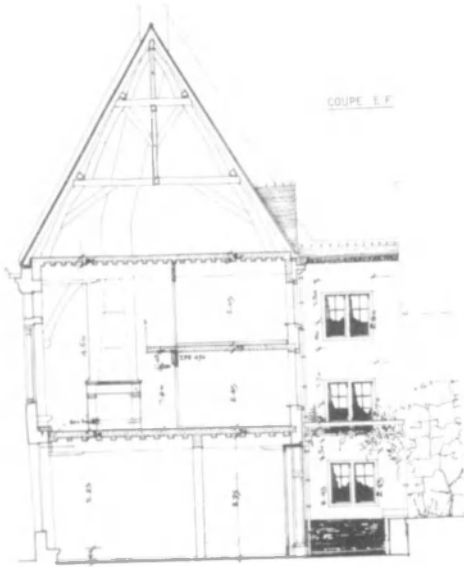
L'étude et les recherches archéologiques ont été menées par G. Coulon, président de la S.T.G.P.A. Les résultats en ont été publiés dans le Bulletin de la Fondation Pasquier Grenier, n° 9, janvier 1980, p. 18-23. Les différents sondages ont permis de déceler six niveaux d'habitation successifs.

L'étude architecturale et technique a été entreprise par l'architecte André Wilboux et ses collaborateurs. Il en décrit brièvement le cheminement et les options dans le même bulletin, p. 13-17.

Les travaux effectués ont contribué à rendre à cette belle architecture du XIII^e s. la qualité exceptionnelle de ses rythmes de pleins et de vides, tout en adaptant l'intérieur aux exigences de la vie d'aujourd'hui. La façade à rue assez bien conservée et très peu altérée par des percements de portes au XVII^e s. a été ravalée. Les baies anciennes obturées par des transformations abusives ont été réouvertes. On a veillé à maintenir autant que possible les structures originales et à conserver au maximum les matériaux anciens, ne remplaçant que les pierres défectueuses et les colonnettes manquantes. Celles-ci de même nature, de même forme et de même taille que les anciennes ont été marquées du millésime de la restauration en un endroit discret pour ne pas fausser le document, ni abuser le spécialiste tout en veillant à maintenir l'homogénéité du parement et éviter le manteau d'Arlequin. Quant aux nouveaux châssis, réalisés en métal foncé, ils ont été fixés dans les battées et derrière les meneaux de façon très discrète, avec un vitrage franc, sans divisions ni mises en plomb à l'ancienne. Des structures internes en béton ont été réalisées pour stabiliser le bâtiment et raccrocher la façade qui présentait un important hors-plomb. La restauration intérieure a procédé du même esprit, respectant les vénérables sommiers de chêne, tout en éliminant les gîtages parasites. Les différents locaux ont été aménagés pour répondre au programme d'une maison familiale actuelle, avec son hall d'entrée, ses salles de séjour, ses escaliers pour donner accès aux étages avec leurs chambres et salles d'eau nécessaires au confort d'aujourd'hui. L'architecte a vraiment fait preuve d'imagination pour adapter cette vieille bâtisse à la vie actuelle, tout en respectant son caractère de demeure patricienne du XIII^e siècle.



Maisons gothiques après restauration



René Sansen

Un donjon du XII^e siècle
La tour de Burbant à Ath

Table des matières

	Page
Avertissement	17
Aperçu historique	19
Le clan des bâtisseurs	22
Ath, fille de la Dendre	24
Quelques donjons comparés	28
La fonction du donjon d'Ath	30
Description	33
Situation	34
Etat actuel	35
La taille des pierres	37
Les créneaux	38
L'intérieur du donjon	40
Les sous-sols	40
La salle d'Armes	47
La trappe	52
La montée extérieure	54
Le logis	55
L'oratoire	58
Les combles	59
L'état primitif	60
Pour une restauration	61
La haute-cour	62
La première enceinte	64
La seconde enceinte	64
La « salle »	64
La chapelle de la « salle »	70
La tour du pont-levis	70
Le four du donjon	72
La fauconnerie	72
L'écurie	72
La porte de la haute-cour	73
L'extérieur de la chemise	73
La tourelle du puits	76
La tour de la cuisine	76
Les étuves	77
Autres annexes	77
Les armes	78
L'iconographie	81

Table des illustrations

	Page
1. La tour de Burbant à Ath	18
2. Schéma des réalisations de Bauduin IV	22
3. La « villa nova » au XII ^e siècle	24
4. La « villa nova » au XIII ^e siècle	25
5. L'évolution de la ville d'Ath au cours des siècles	26
6. Les falaises de la Dendre occidentale	26
7. Profils approchés de la ville suivant un axe est-ouest	27
8. Vestiges de l'enceinte du donjon	27
9. Sélection et comparaison de six donjons à contreforts plats	29
10. Extrait du plan de POPP, 1855	32
11. Extrait du plan de J. DE DEVENTER, 1585	32
12. Restitution de la forteresse d'Ath vers 1550	33
13. Plan général des fouilles de 1942	33
14. L'arête écornée du donjon au nord-est	34
15. La porte vers les prisons creusée dans la face sud	35
16. Le local de l'artilleur dans la face est	36
17. Les faces nord et est submergées par des constructions tardives	36
18. La face est dégagée	37
19. Taille de la pierre au XIV ^e siècle	38
20. Taille de la pierre au XII ^e siècle	38
21. La tour du Burbant haussée par J. DU BROEUCQ	39
22. L'« Enfer », prison inférieure du donjon. Les latrines	40
23. L'« Enfer ». Fondation d'un mur de cloisonnement disparu	41
24. L'« Enfer ». Drainage et escalier vers la sortie	42
25. Trace d'une voûte antérieure dans l'« Enfer »	43
26. Sondage dans une voûte de l'« Enfer »	43
27. Sondage dans l'extrados d'une voûte de l'« Enfer »	44
28. Sondage dans la voûte du « Paradis »	45
29. Sondage à l'extrados de la voûte du « Paradis »	45
30. Cage d'escalier rapportée sous la voûte du « Paradis »	46
31. Les cheminées du donjon	47
32. La face nord du donjon dans son état actuel	50
33. La face sud du donjon dans son état actuel	50
34. La face est du donjon dans son état actuel	50
35. La face ouest du donjon dans son état actuel	50
36. Coupe A-B vue vers le nord	51
37. Coupe A-B vue vers le sud	51
38. Coupe C-D vue vers le nord	51
39. Coupe C-D vue vers l'ouest	51
40. Coupes horizontales sur les étages du donjon	52
41. L'entrée surélevée du donjon	53
42. La chapelle de la Ladrerie de Chièvres	53
43. L'entrée du donjon de St-Vast-la-Vallée	53
44. Les latrines de la salle des gardes	54
45. L'arcade dans la face est, à l'intérieur de la tour	55
46. Sondage dans la montée d'escalier vers le second étage	55
47. Le château d'Ath en 1593	56
48. Prise de jour dans la montée vers les combles	56
49. Linteau de l'ouverture de la montée vers les combles	57
50. Carrelage du XVI ^e siècle	57
51. Fenêtre du second étage dans la face sud	58
52. Embrasure de la fenêtre du second étage dans la face est	58
53. Fenêtre-oratoire du donjon	59
54. Silhouette du donjon gravée dans une porte de prison	59
55. La châtelet d'entrée du château des Comtes de Gand	60

	Page
56. Détail de la croix de chapelle au château des Comtes	60
57. Croix percée au château de Termes	61
58. Volet cruciforme pour l'oratoire du donjon d'Ath	61
59. La montée vers les combles du donjon	62
60. Panorama de la ville par Hy. LEFEBURE	63
61. Panorama de la ville par VAN DER MEULEN	63
62. Panorama de la ville par Werner SCHMIDT	63
63. Arbalète à tour	64
64. Sceau de la ville de Mons	64
65. Face est du donjon dans son état primitif	65
66. Face ouest du donjon dans son état primitif	65
67. Coupe verticale du donjon vue vers le nord. Etat primitif	66
68. Coupe verticale du donjon vue vers le sud. Etat primitif	66
69. Coupe verticale du donjon vue vers l'est. Etat primitif	66
70. Coupe verticale du donjon vue vers l'ouest. Etat primitif	66
71. Coupe horizontale sur les étages du donjon. Etats primitifs	67
72. La face ouest du donjon. Prévision de restauration	68
73. Coupe verticale vue vers les cheminées	69
74. Escalier métallique au donjon de Roquebrune	70
75. Vestige du mur de la basse-cour du château d'Ath	71
76. Un tronçon de la chemise du donjon	72
77. Le saloir du château	72
78. Le cellier du château	73
79. Une meurtrière du château dirigée vers la campagne	73
80. La chapelle castrale	73
81. La tourelle du pont-levis vers les jardins du château	74
82. Le couloir passant sous la tourelle du pont-levis	74
83. La tour de Burbant par Ch. VASSEUR	75
84 et 85. Vestige d'un piédroit de l'entrée de la cour	75
86. Les deux tourelles restant de l'enceinte fortifiée	76
87. Montée de pierre vers les «alloirs»	78
88. Aspect de la forteresse au XIII ^e siècle	78
89. Tronçon du mur de la chemise du donjon. L, du plan général	79
90. Tronçon du mur de la chemise du donjon. N, du plan général	80
91. Tronçon du mur de la chemise du donjon. O, du plan général	80
92. Le château, remise communale jusque 1943	81
93. La rampe de la cour construite par les Hollandais	82

Conclusion 82

Table des illustrations	15
Ouvrages généraux	83
Notes	84

Abréviations :

C.D.A., Comptes du domaine d'Ath, reposant aux Archives générales du Royaume.

Avertissement

Lorsqu'il y a quarante ans d'ici nous nous sommes passionné pour le donjon d'Ath nous avons, d'emblée, été pris en charge par deux savants qui n'allaient pas tarder à partager notre enthousiasme juvénile.

Dès les premiers sondages, opérés à la sauvette, grâce à la complicité du menuisier communal d'Ath, il est apparu que le vieux donjon avait gardé une partie de son secret.

Il faut savoir que l'atelier du brave homme s'appuyait d'une part contre l'une des faces de la tour et que d'autre part il chevauchait ce que nous devinions être le mur d'enceinte de l'ouvrage.

Jacques Breuer, alors Directeur du Service National des Fouilles, et Léo Verriest, à la fois éminent historien et Archiviste de la Ville d'Ath, furent ceux grâce à la caution desquels nos recherches trouvèrent quelque crédit.

Jacques Breuer, pour sa part, nous fit obtenir des subsides tels que nous pûmes mettre au travail une équipe de terrassiers, de maçons et de manœuvres. On a ainsi pu explorer 600 m³ de terre et démolir toutes les bâtisses de moindre intérêt qui encombraient la tour. Le donjon se trouve maintenant isolé dans la cour comme il l'était à l'origine (fig. 1).

Léo Verriest de son côté mettait son expérience d'historien au service de nos recherches. Mais dans quelles conditions ? Nous étions, à la fin de 1942, au cœur de la guerre. Alors que les alertes aux bombardements se multipliaient Léo Verriest avait imaginé d'aller aux Archives Générales du Royaume, pendant plusieurs semaines et entre les alertes, pour marquer de son signe, bien connu des fureteurs d'archives, les Comptes du Domaine d'Ath. En fait, le temps pressant, il n'a pu faire qu'un tri rapide des parties de comptes relatives au donjon et à ses annexes. Il connaissait ces précieux documents qui sont une suite remarquable de rubriques s'étalant depuis le milieu du XIV^e siècle jusqu'au milieu du XVI^e s. Ces comptes sont le reflet fidèle de la vie dans une forteresse médiévale. La protection des Archives du Royaume était pratiquement inexistante en ces temps de guerre et cela inquiétait vivement le savant qui venait d'assister à l'anéantissement des Archives de Mons et de Tournai.

Il est donc possible que des lacunes existent dans les relevés mais il fallait très vite sauver l'essentiel. A la suite de Léo Verriest une étudiante passait aux A.G.R. et recopiait les parties de comptes qu'il avait repérées. Pour gagner quelques heures sur la masse à transcrire il avait recommandé de supprimer les noms propres et les sommes dépensées. C'est quelquefois gênant mais les circonstances commandaient la célérité.

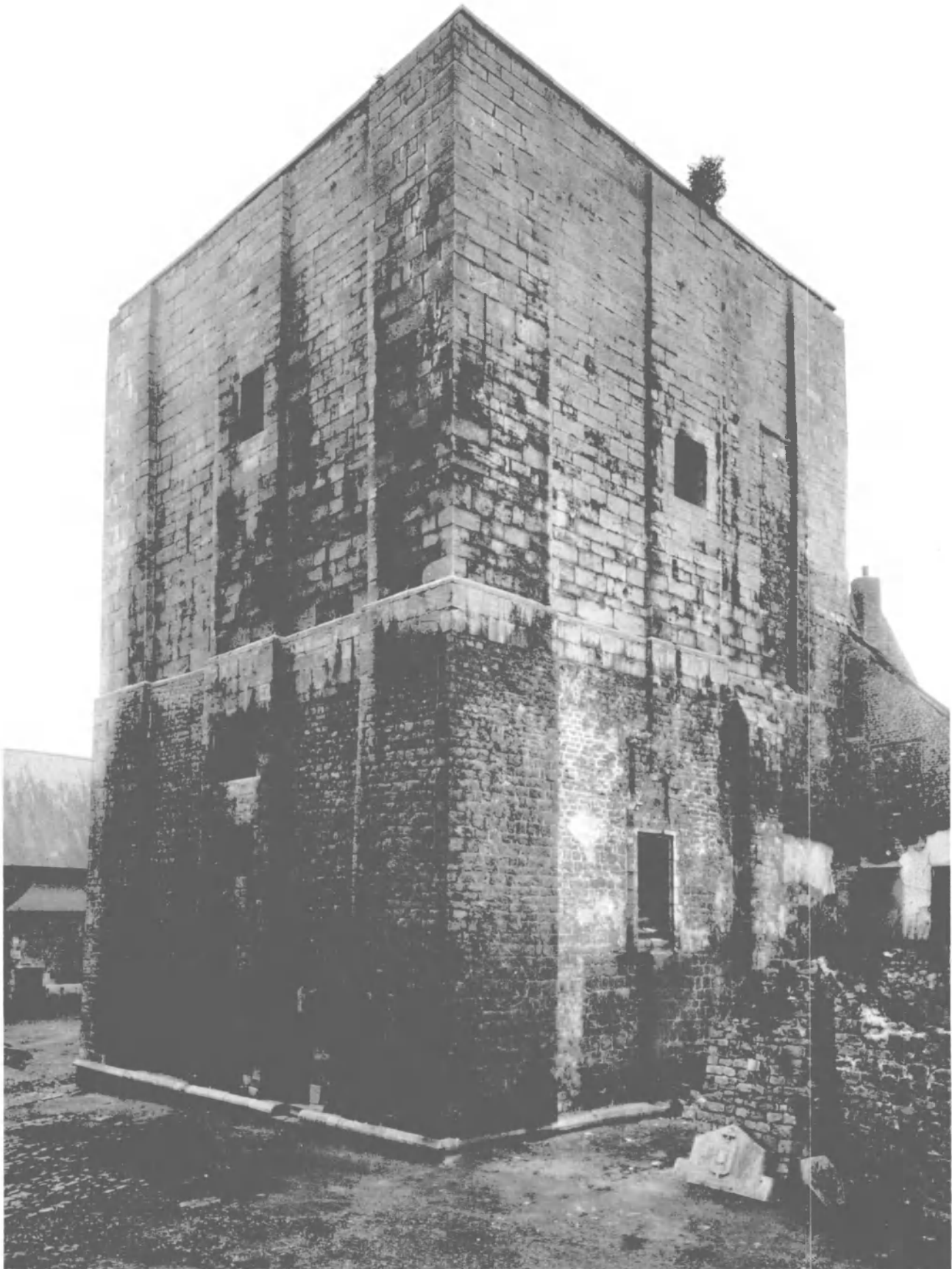
C'est ainsi que les petits cahiers de l'étudiante nous sont parvenus, un à un, au fur et à mesure des copies. L'étudiante était Mlle Adrienne Limet devenue depuis Mme Jean Stengers, le Professeur d'Université bien connu.

Nous consignons ici une pensée pieuse pour les deux savants, Jacques Breuer et Léo Verriest, si simple et si aimables qui nous avaient honoré d'une rare amitié.

A Mme Stengers-Limet, dont nous ne connaissons que l'écriture, nous adressons un tribut d'hommage chaque fois que nous parcourons ses petits cahiers dont les pages, hélas ... jaunissent déjà !

Depuis le XII^e siècle le donjon d'Ath s'impose au regard malgré les profondes modifications de son environnement.

Ce témoin d'un âge lointain a connu une destinée de vigie au milieu d'une terre longtemps déchirée par les guerres et les conflits.



A ses murs, sont venus se greffer les dépendances du premier château, puis de la première enceinte de la ville naissante, celle de la ville en pleine expansion et finalement les géomètres de Vauban ont dû conformer le polygone de la dernière enceinte à la présence indéfectible du donjon-symbole que personne n'osait abattre.

Le temps, la poudre et les hommes, n'ont pas eu raison du géant. Les canons se sont tus et aux troubadours des cours d'amour de Belœil et de Baudour s'est substituée aujourd'hui une paisible Maison de la Culture. C'est très bien ainsi. Un vœu cependant, c'est qu'un jour une restauration intelligente rende au beau donjon d'Ath le prestige de son couronnement et l'usage de ses fonctions internes. L'état exceptionnel de sa conservation est tel qu'il suffirait de peu de chose pour en faire un document archéologique de tout premier ordre.

Aperçu historique

Ce bref panorama n'a d'autre intention que de transporter nos lecteurs dans le climat de dissensions qui déchirait les comtés de Hainaut et de Flandre depuis le X^e siècle.

La présente étude couvrira les faits qui se sont déroulés pendant une période s'étendant entre le XI^e siècle et la fin du XII^e.

Nous fixons ces limites étroites à notre sujet conscient que cette courte période n'est qu'une péripétie dans les luttes comtales qui devaient se poursuivre durant des siècles.

Cette étape sera marquée d'un jalon de pierre; la construction de la Tour du Burbant sur la terre d'Ath, donjon impératif et impérial planté par le Comte de Hainaut, face à la Flandre, au beau milieu d'un marécage hostile.

Les comtés ennemis se trouvaient, en ce temps-là, séparés par une enclave constituée par une partie de l'ancien Brabant, le « Burbant », vaguement délimité, bien que les villes d'Ath, de Leuze, d'Antoing et de Condé, soient réputées d'en avoir fait partie. On peut donc convenir de frontières presque naturelles qui encadreraient le Burbant entre la droite de l'Escaut, de Condé à Termonde, à l'est par la Dyle et au sud par la Haine.

Ce territoire était un véritable échiquier d'alleux appartenant à de puissantes familles de Hainaut et de Flandre. De cet enchevêtrement de possessions allaient naître d'interminables disputes alimentées par des mariages, des alliances et des successions revendiquées, à tort ou à raison, par les uns et les autres. C'est dans cet écheveau territorial que Baudouin IV allait construire un donjon sur une portion de terre contestée par le Comte de Flandre au nom de droits héréditaires¹.

Il ne nous incombe pas de reprendre par le menu les circonstances historiques qui ont amené le Comte de Hainaut, Baudouin IV, à installer une forteresse sur la marche nord de son domaine. D'autres que nous l'ont fait mieux que nous n'aurions pu le faire².

Nous nous bornerons à insister sur les faits qui ont pu avoir des retombées sur le choix du terrain, la construction du donjon, sa forme extérieure, sa structure ou son économie intérieure.

Les raisons de la diligence qui sera apportée à réaliser la construction du donjon, et le système de défense qui sera adopté, seront des aspects qu'il conviendra d'examiner à la lumière des faits. Une fois de

plus, si leurs intentions sont communes, l'histoire et l'archéologie seront tenues aux mêmes itinéraires.

A la fin du X^e siècle un oppidum veillait, à partir des hauteurs de Mons, sur les terres du comté de Hainaut. De trop rares documents nous informent sur ce qui s'est passé durant le siècle et demi qui a suivi. Il faudra attendre la chronique de Jacques de Guise pour apercevoir, au travers des faits, la consistance du comté.

Chancelier de Baudouin V, de 1178 à 1195, Jacques de Guise s'attachera à relater les faits marquants du règne de son maître. Les premières pages de la chronique sont peut-être teintées d'affabulation mais en ce qui concerne notre sujet on a pu vérifier qu'à partir de 1168 la suite des faits est correctement relatée.

On peut aussi avancer, sans crainte de se tromper beaucoup, que le rapport des événements qui se sont passés dans la période précédant immédiatement cette date ne sauraient contenir d'erreurs graves car le chroniqueur a pu interroger des contemporains des dernières années de la vie de Baudouin IV. Ce sont celles qui nous intéressent de près, c'est-à-dire, au moins, depuis 1155. A cette date Gilles de Trazegnies vendra sa terre d'Ath à Baudouin IV. Nous verrons en quelles douteuses circonstances.

Nous nous arrêtons plus particulièrement aux principaux acteurs de l'affaire d'Ath. Pour le comté de Flandre, ce sera Tierrri d'Alsace, pour celui de Hainaut, ce sera Baudouin IV.

Deux générations vont pourtant chevaucher les faits qui se situent entre 1155 et 1166. La seconde génération étant représentée par Philippe d'Alsace, fils de Tierrri, et Baudouin V, fils de Baudouin IV. Les deux pères qui vivront au-delà de 1166, date de la construction de la tour de Burbant⁴, abandonnèrent prématurément leurs pouvoirs à leurs fils.

Tierrri d'Alsace ira périr aux croisades en 1169 alors que son fils avait déjà reçu transmission des pouvoirs en 1164.

Baudouin IV mourra en 1171, diminué physiquement par un accident survenu à Valenciennes en 1168⁵. C'est d'ailleurs peu après l'adoucissement de son fils en 1168 qu'il avait déjà délégué ses pouvoirs au futur Baudouin V.

On peut donc déduire que c'est Philippe, fils de Tierrri d'Alsace, qui affrontera Baudouin IV, encore valide et tenant du pouvoir, lors de la construction de la forteresse d'Ath.

Il est fort curieux de constater, et dirons-nous nécessaire, d'observer au travers des lignages, des alliances et des conflits, la mentalité de ces comtes et barons du moyen âge. On les voit, sans qu'ils manifestent le moindre scrupule, trahir l'ami d'aujourd'hui et s'allier avec l'ennemi d'hier, dénoncer les plus solennels engagements avec la désinvolture qu'ils apportent à sacrifier leur existence pour des questions d'honneur assez vaines.

Il est reconnu que les comtes de Flandre et de Hainaut étaient ennemis jurés. Pendant que leurs bandes armées s'affrontaient à la lisière de la forêt de Vicogne, ils n'avaient de cesse de multiplier les tours et forteresses, ou de créer des villes neuves toutes à leur dévotion, ou de s'allier avec des familles qui leur paraissaient politiquement les plus influentes.

La politique castrale de Baudouin IV prouve à suffisance combien le comte se méfiait de Tierri d'Alsace. On ne s'étonne plus des spéculations, à long terme, qui agitaient l'esprit du comte de Hainaut. Était-ce par hasard que trois jeunes orphelins se trouvaient ensemble à la cour de Hainaut pour y apprendre le métier des armes ? Trois jeunes pages, précisément héritiers de terres bien situées qui, si elles pouvaient être acquises, feraient bien l'affaire pour la défense du comté. Les jeunes inexpérimentés, qu'il s'agissait de circonvenir, étaient Gilles de Chimay, Gilles de Bouchain et Gilles de Trazegnies, héritier de la terre d'Ath⁶. Coup sur coup, le comte-précepteur, subjuguant ses protégés, les engage à lui céder leurs biens en échange des « bienfaits » reçus. Cela se passe autour de 1155. Et effectivement, sitôt les accords conclus deux villes, Bouchain et Chimay, sont mises en état de défense. La terre d'Ath, où rien n'existe encore, connaîtra un régime différent. Elle restera dix ans en réserve.

Voyons alors de plus près ce dernier cas.

Gilles de Trazegnies, né vers 1130-1134, était le fils d'Otton de Blicquy et de la sœur d'Evrard, seigneur de Rèves. Otton fut tué au cours d'un combat contre Ebale de Viesville vers 1136⁷. Helvide, son épouse, le suivit de peu dans la tombe.

Gilles de Trazegnies était donc un tout jeune enfant lorsque Baudouin IV le recueillit à la cour de Hainaut, abusant d'un prétendu droit de tutelle. Il rejoignait ainsi Gilles de Chimay et Gilles de Bouchain, favorisé comme eux par la « générosité » du comte-précepteur. En réalité, c'était Gauthier d'Avesnes qui aurait pu réclamer le droit de tutelle au titre de plus proche parent de Gilles. Toutefois la brouille entre Baudouin IV et Gauthier d'Avesnes fut de courte durée⁸.

En 1155, le comte de Hainaut voit le moment de réaliser le projet élaboré vingt ans plus tôt. Ainsi Bouchain et Chimay cédées les premières tombèrent, comme prévu dans la sébille de Baudouin IV. Restait la terre d'Ath. En 1156, Gilles de Trazegnies devint majeur et chevalier, ce qui l'autorisait à disposer de son bien, donc de le vendre à son tuteur qui n'eut pas de peine à le convaincre que cette terre était de nulle valeur.

Gilles de Trazegnies mourra prématurément en 1162-1163 après une vie tumultueuse peu en accord avec la légende qu'on lui a faite⁹.

Entre 1156 et 1163, un conflit s'était élevé entre Rasse de Gavre et Baudouin IV au sujet de l'intention qu'avait manifestée le comte de Hainaut d'élever sur sa terre d'Ath, nouvellement acquise, un donjon dont chacun supputait l'importance politique.

Quels seraient les arguments dont userait Rasse de Gavre pour dissuader Baudouin IV de construire une forteresse sur une terre brûlante de conflits. Aurait-il eu l'intention d'exercer le retrait lignager¹⁰, mais à quel titre ? S'y est-il pris trop tard alors que Baudouin IV aura invoqué le retrait seigneurial subordonné au premier ? Les événements ont précipité la solution. Baudouin IV qui manifestait quelques réticences à trancher les liens qui le rattachaient à la Flandre, par suite du mariage de sa fille Laurette avec Tierri d'Alost, va retrouver une certaine indépendance lorsque survient le décès de Tierri. Le comté d'Alost retournant à la Flandre, la situation se tend de nouveau entre le Hainaut et la Flandre.

C'est là que Baudouin IV va agir vite et fort en passant outre à toutes tergiversations politiques. Il entame sans tarder les travaux sur la terre d'Ath. Il protégera le chantier en concentrant des troupes dans un château de Blicquy prêté par Gilles de Trazegnies.

Rasse de Gavre, pour ne pas perdre la face, amènera sa troupe Chièvres avec le consentement du comte de Flandre. Mais quelle troupe? Philippe d'Alsace son suzerain a pris le meilleur du contingent pour guerroyer en Zélande et en France. Rasse de Gavre, furieux et impuissant, ne pourra que faire beaucoup de bruit sans savoir intervenir.

Baudouin IV pesant de toute sa puissance et de sa longue expérience des chantiers, fera sortir de terre, en quelques mois, les premières pierres d'un formidable donjon qui sera le couronnement de son œuvre de bâtisseur.

Le « clan » des bâtisseurs

A quel titre la tour de Burbant s'inscrit-elle dans l'histoire de l'architecture militaire ?

Nous avons exposé les circonstances qui ont amené cette construction sur le devant de la scène politique des grands comtés. Il nous reste à rechercher la trace des personnages, techniciens ou architectes, à qui nous devons de pouvoir, encore au XX^e siècle, contempler « telle belle antique masse de pierre ». Ainsi s'exprimait déjà Messire Robert de Trazegnies châtelain d'Ath de 1565 à 1580¹².

Cette tour ne fut pratiquement « donjon » habité que pour le temps de l'organisation du territoire proche. Quand le châtelain-résidant accommodât bientôt une demeure plus vaste et confortable au pied de la tour, elle devint alors tour de garde, dernier réduit d'une éventuelle résistance, bien que vigile permanente tournée vers la Flandre.

Si nous confrontons sur un schéma (fig. 2) les réalisations castrales de Baudouin IV avec la carrière des bâtisseurs de l'époque on constatera que les tours, donjons ou enceintes de villes n'ont pu être influencées dans leur conception ou leur architecture, que par de suiveurs de Foulques Néra, mort déjà depuis 1040. Parmi ces suiveurs citons par exemple l'évêque Gundulphe qui apporta de notables améliorations dans les châteaux français de l'Angleterre conquise¹³.

Nous ne retiendrons de la carrière de Baudouin IV que les réalisations principales en excluant Valenciennes où les travaux ne se sont achevés qu'après 1166.

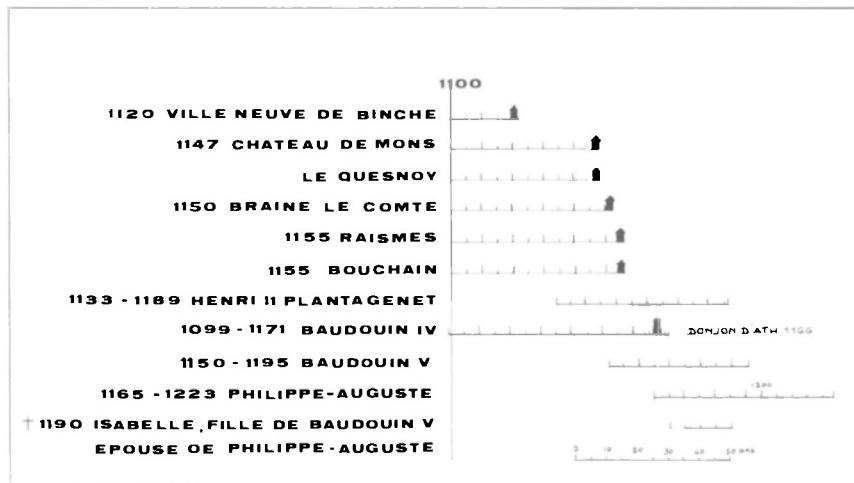


Fig. 2. Schéma des réalisations de Baudouin IV.

On voit sur le schéma que Binche, Mons, le Quesnoy, Braine-le-Comte, Raismes et Bouchain sont groupés dans un espace de temps d'un peu plus de dix années. Binche devint déjà ville neuve sous Richilde, veuve de Baudouin III.⁴ Baudouin IV ne devait intervenir que trente-cinq ans plus tard pour y construire une enceinte.

Si l'on observe maintenant la ligne de vie de Baudouin IV on voit que la construction de la tour de Burbant se situe à la fin de sa vie.

Par contre Henri II Plantagenet, roi d'Angleterre et fameux constructeur, est en pleine puissance créatrice. Or Baudouin IV a près de septante ans quand Henri II n'en a que trente-cinq.

Poursuivant notre examen nous constaterons que Philippe-Auguste, roi de France, n'était qu'un enfant quand fut construite la tour de Burbant. Ce roi, constructeur, lui aussi, n'a donc pu influencer les architectes de Baudouin IV.

Le comte de Hainaut se situe donc entre Foulque Néra, mort depuis 120 ans, et Philippe-Auguste qui n'était qu'un enfant à la mort du comte de Hainaut. Seul, donc, Henri II Plantagenet, a pu, à un moment donné, par le spectacle de ses œuvres, par les ingénieurs sortis de son école, les architectes attirés sur le continent par le profit, infléchir la manière de construire des techniciens de Baudouin IV. Et de fait le donjon de Burbant tranche par une architecture nouvelle dans l'œuvre de Baudouin le Bâtitteur.

On imagine bien que si le donjon fut construit en 1166, ce ne fut pas du jour au lendemain que l'on vit les murs sortir de terre.

Comme Baudouin IV avait le souci de faire à Ath une construction marquante, ce ne devait pas être sans avoir pris de longs contacts avec des architectes de talent et des ingénieurs expérimentés.

Où les trouver et les rencontrer si ce n'est dans les milieux renommés? Or en 1166, et quelques années avant, il n'en est qu'un, c'est l'entourage de Henri II Plantagenet, comte français devenu roi d'Angleterre en 1154. Les Plantagenets sont loin d'être des étrangers pour les comtes de Hainaut et de Flandre. Ils se voient et se fréquentent, et c'est justement dans la courte période où les carrières de Baudouin IV et Henri II se superposent (fig. 2) que le comte de Hainaut sort du marais d'Ath un donjon inédit dans le Hainaut, d'une qualité d'appareillage qui n'a de pareil que dans les constructions de Plantagenet. Que reste-t-il de l'œuvre de Baudouin IV dans le Hainaut? Tout a disparu, ou se trouve ruiné, ou profondément remanié. Seule la tour de Burbant émerge encore, presque intacte, comme d'ailleurs la plupart des châteaux anglais construits par Henri II¹⁵.

Si nous avons intitulé ce chapitre, un peu cavalièrement, « Le clan des bâtisseurs », c'est qu'à l'examen des faits on constate que des alliances politiques, des mariages, des ruptures suivies de réconciliations, ont favorisés les contacts entre les chevaliers ou barons français installés en conquérants sur le sol d'Angleterre et ceux restés sur le continent.

Un exemple parmi d'autres? Philippe d'Alsace, comte de Flandre, lutte aux côtés du roi de France contre Henri II roi d'Angleterre (1167) pour soutenir Thomas Becket archevêque de Canterbury¹⁶.

Pourtant Philippe d'Alsace avait eu l'appui d'Henri II en 1163-1164 contre le roi de France dans la succession du Vermandois¹⁷!

En 1169 nous voyons le fils de Baudouin IV qui épouse la sœur de Philippe d'Alsace. Cette alliance, impensable quelques années plus tôt, démontre, s'il en était encore besoin, la versatilité des personnages de l'époque. Si nous le soulignons c'est que cela peut expliquer comment des contacts de cour ont pu favoriser des échanges d'idées, d'artistes, et, pourquoi pas, de techniciens habiles à construire ce

dont rêvent alors les féodaux; de bonnes tours, des murs solides et des châteaux. Toute l'Europe fourmille, en cette aube du moyen âge, de chantiers que se partagent les nobles et le clergé. Pendant que s'élève le donjon de Burbant les disciples de Saint Bernard construisent l'abbatiale de Cambron à 10 kilomètres d'Ath.

Loin de voir construire son donjon dans un désert par des maçons attardés, Baudouin IV n'aura que le choix pour trouver un personnel de qualité. Que ce soit à la cour d'Henri II ou chez les architectes revenus des croisades, riches de l'expérience des châteaux bâtis sur la route des lieux saints, éblouis aussi des splendeurs de Byzance. Quel est en somme cet ingénieur nostalgique qui a laissé en réserve dans la muraille de la tour de Burbant cette croix byzantine sous forme de fenêtre éclairant la chapelle? (fig. 21).

La conclusion de ce qui précède nous conduit à penser que le maître d'œuvre du donjon de Burbant devait graviter dans l'orbite des Plantagenet. L'élégance de l'œuvre, la perfection de son appareillage, créent la distance qui sépare de tout ce qu'avait construit Baudouin IV avant 1166.

Nous verrons d'ailleurs, dans un autre chapitre, que la sélection de tous les donjons de type carré place la tour de Burbant en tête de liste, compte tenu de la distribution rationnelle des éléments architectoniques.

Ath, fille de la Dendre

Des cités qui n'auraient pu mettre à leur service l'eau des rivières ou des fleuves n'auraient pu survivre.

Lorsque Baudouin IV s'appropriâ la terre d'Ath, il était déjà averti des avantages du site dans le chef de la défense par l'eau que constituait l'embranchement des deux Dendre venues, l'une de Lens, et l'autre de Leuze.

Il avait disposé de plus de vingt ans pour bâtir des projets. En 1166, lorsque la mort de Tierri d'Alost fit renaître la tension entre les deux comtés, il avait réuni depuis longtemps les informations relatives au milieu où quelques jours il pourrait enfin réaliser son projet.

Fig. 3. La « villa nova » - Ath au XII^e siècle.

A. Le donjon entouré de sa première enceinte et d'un fossé.

B. La carrière de Pintamont d'où l'on aurait tiré les pierres pour la construction du donjon.

C. Le village d'Ath.

D. Le village de Brantignies.

E. La Dendre Orientale venant de Lens.

F. La Dendre Occidentale venant de Leuze.

G. Les jardins du château.

H. La réunion des deux Dendre vers Les-sines.

Plan en relief d'Ath au XII^e siècle, déposé au Musée du Géant.

Photo René van Haudenard.

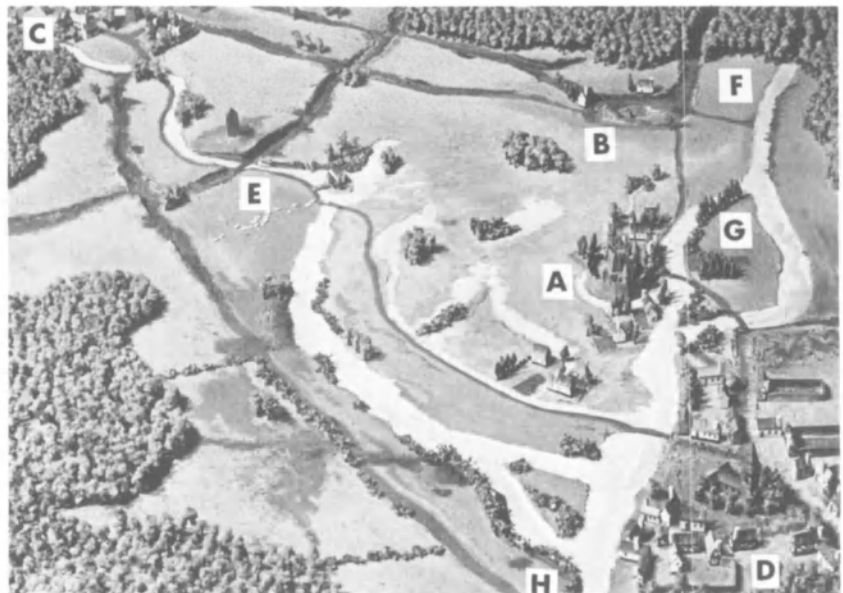


Fig. 4. La ville d'Ath au XIII^e siècle.

A. Une basse-cour est venue se joindre à la première enceinte du donjon.

B. La Dendre Orientale venant de Lens.

C. La Dendre Occidentale venant de Leuze.

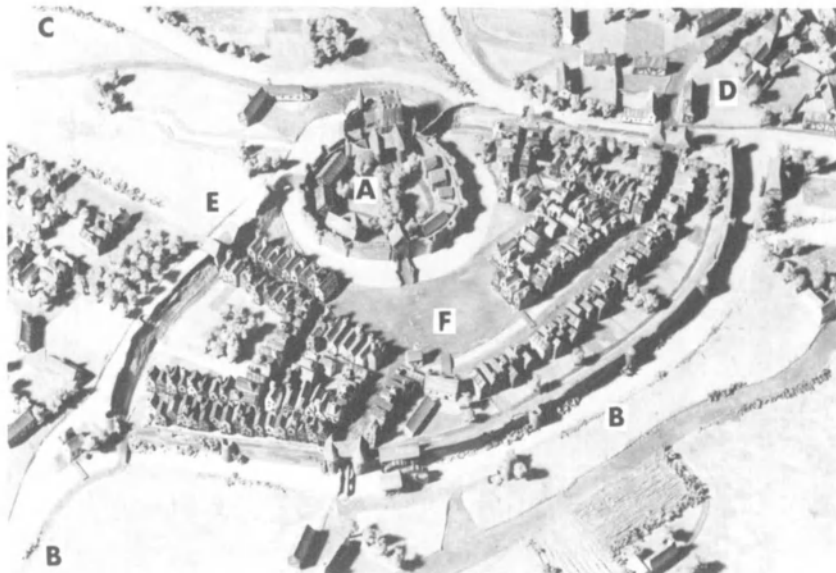
D. La réunion des deux Dendre vers Les-sines.

E. Une enceinte munie de trois portes entoure la ville qui comprend en 1275, cent septante maisons.

F. Le « grant Marckiet » ou Grand'Place actuelle.

Plan en relief de la ville d'Ath au XIII^e siècle, déposé au Musée du Géant.

Photo René Van Haudenard.



L'eau était vive dans les rivières, les sources nombreuses et la roche abondante sous la fange qui couvrait la nouvelle réserve acquise comme chacun sait.

Le comte de Hainaut qui avait créé Raismes et Binche, et renforcé d'autres villes, savait d'expérience que pour être viable une forteresse devait s'assortir d'habitations où il trouverait des hommes de métier reconvertibles en défenseurs du château, et de leurs propres biens, par la même occasion. Nous retrouvons là le mécanisme qui donna naissance aux villes neuves. Ath en est l'exemple type. En construisant son donjon au bord de la Dendre, Baudouin IV déclenchait le système. Autour du point fort, le donjon, où les premiers habitants savaient trouver protection, des embryons de commerces et d'industries allaient se créer. Les manants, attirés par quelques privilèges, allaient risquer la construction de quelques cabanes, puis de maisons. Le seigneur magnanime allait mettre à la disposition de tous, un moulin, à condition de quelques prélèvements à son profit. Inéluctablement la ville était en marche. Elle avait sa chance. Ou elle deviendrait une cité prospère, ou resterait à l'état de bourgade (fig. 3.). Mais Ath allait réussir. Moins d'un siècle après sa fondation, l'agglomération allait se trouver dans la nécessité de construire une première enceinte (fig. 4). Laissons la ville à son destin mais concluons en affirmant que, sans la Dendre qui a assuré la vigueur de sa défense en même temps qu'elle faisait tourner ses moulins, ses machines à fouler, ses tordoires, qu'elle drainait hors la ville les déchets de ses industries, tout cet échafaudage n'aurait pu se dresser. La rivière se pose ici comme une sorte d'artère coronaire, élément capital conditionnant, non seulement le choix du site, mais encore les perspectives de la cité en état de devenir.

La finalité politique visée par Baudouin IV en établissant une ville neuve en amont de la Dendre, c'était de verrouiller la vallée de la rivière, cette voie naturelle favorable aux incursions des bandes flamandes qui harcelaient le comté.

Ath, fille de la Dendre, cela ne peut faire de doute lorsqu'on observe l'épanouissement de l'habitat depuis le XII^e siècle jusqu'au XVII^e qui fut la limite du dernier grand bouleversement urbain subi par la ville créée par le comte de Hainaut (fig. 5).

Mais quel était donc l'aspect de la Dendre il y a huit siècles. Il est connu que le niveau des fleuves et des rivières monte au fur et à mesure qu'on en maîtrise les rives, que l'on contrôle ou exploite le

Fig. 5. L'évolution de la ville d'Ath au cours des siècles.

1. Un donjon avec chemise est construit en 1166.
2. Une basse-cour est ajoutée à l'ensemble au début du XIII^e s.
3. Une première ville se développant les bourgeois font construire une enceinte vers le milieu du XIII^e s.
4. La ville prospérant de plus en plus une seconde enceinte sera construite vers 1326
5. En 1668, Louis XIV ayant conquis la ville d'Ath, y fait construire une troisième enceinte par l'Ingénieur Vauban.

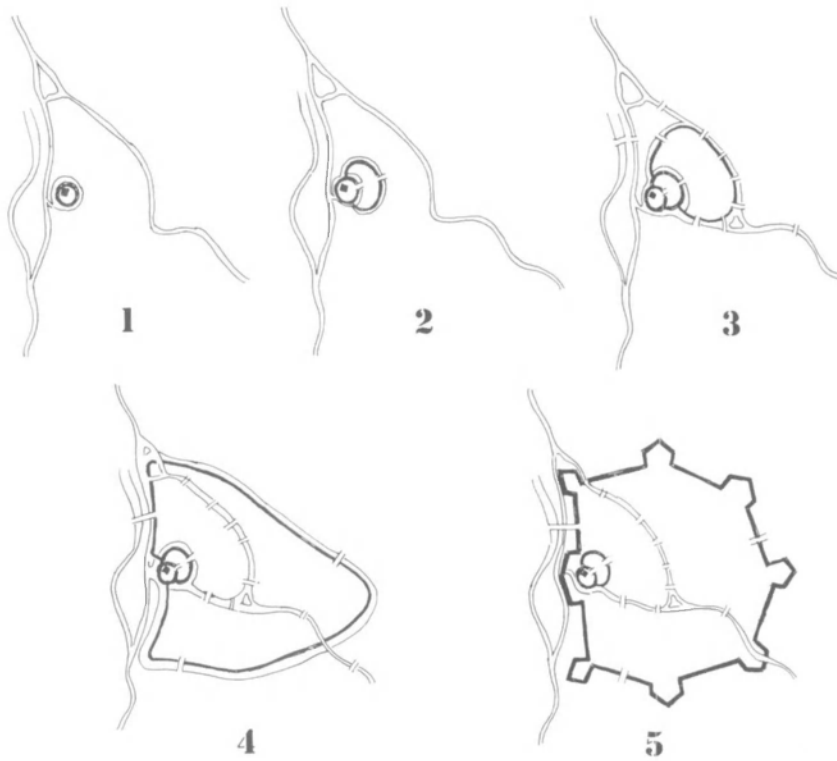


Fig. 6. Des travaux entrepris en 1972 ont mis à découvert, pour quelques heures, l'une des falaises de la Dendre Occidentale. Les affouillements provoqués par le courant s'aperçoivent derrière les échafaudages métalliques.
Photo Marg. Sansen.

courant par le truchement des écluses, des batardeaux et des retenues d'eau. Il est donc fort probable que le niveau de la Dendre était plus bas, et le courant plus fort, au moment où les deux bras de rivière se rencontraient vers le nord de la ville actuelle.

Au XII^e siècle, le courant devait être passablement assagi par rapport à ce qu'il fut au cours d'âges incalculables. Nous en avons eu le témoignage, en 1972, lorsque d'importants travaux ont remis au jour une portion du lit de la Dendre Occidentale. Les pelles mécaniques ont dégagé, quelques heures seulement, de véritables falaises creusées par la rivière. Un coffrage à béton a très vite recouvert ces témoins. Pas assez vite pourtant pour que nous puissions constater que ces falaises, qui accusaient une hauteur de quatre à cinq mètres, portaient des traces profondes d'érosion et d'affouillements. La pierre de falaises (fig. 6) était un calcaire pareil à celui de Maffle. Non loin de là, les machines ont encore dégagé une ancienne carrière dont certains énormes blocs avaient été abandonnés.

Il est clair que si la rivière a creusé un lit, ou l'a conservé, dans ce calcaire, c'est qu'elle était animée d'un courant extrêmement vif qui pouvait, en cas de crue, se transformer en torrent furieux.

La Dendre Orientale venant de Lens s'est aussi creusé un lit dans la pierre. On peut voir au hameau de Bollignies près de Cambron de telles falaises mais moins impressionnantes que celles vues à Ath.

Comment Baudouin IV a-t-il vu la Dendre ? Comment était-elle encore lorsque Vauban a conçu la place en 1668 ? A partir des débris qui émergent du sol comment pourrions-nous évoquer sans erreurs les fluctuations de l'eau et du sol au travers des huit siècles passés. Les repères sûrs sont rares et pourtant à partir de ceux-ci, il devient parfois possible de tenter une approche de ce qui fût. Par exemple une reconstitution des profils successifs est d'un intérêt primordial pour qui veut entreprendre l'étude d'une place forte. Ils traduisent l'application de principes généraux à un site particulier suivant les progr

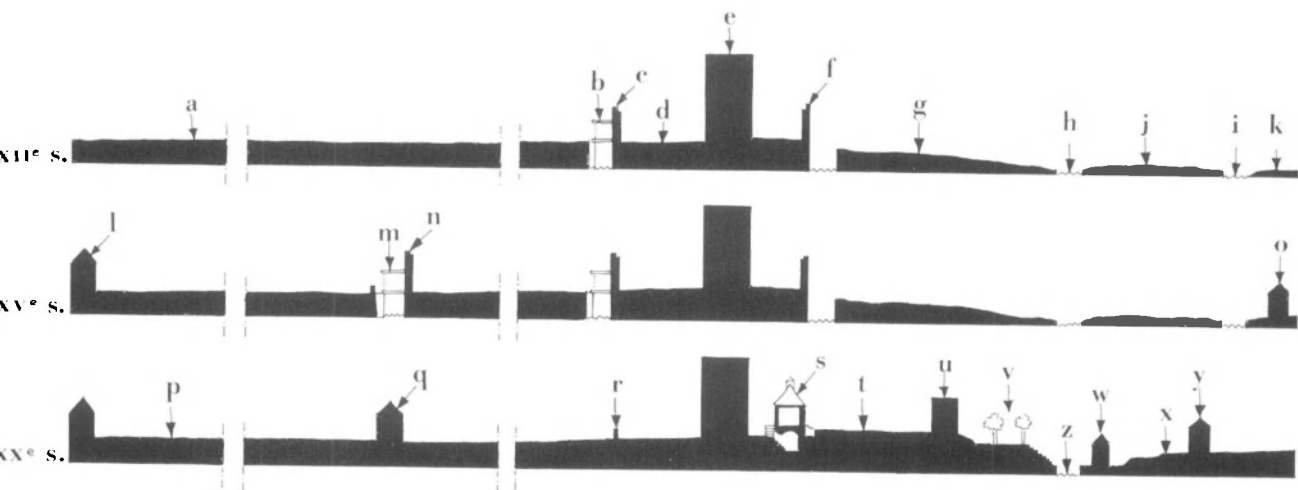


Fig. 7. Profils approchés de la ville suivant un axe est-ouest.

de la défense et de l'attaque propres aux époques concernées par nos recherches (fig. 7).

Le profil le plus saisissant est certainement celui qui restitue la situation des reliefs du XII^e siècle (fig. 7). C'est sûrement la hauteur de la chemise, c. f. qui est ici l'élément de comparaison le plus symptomatique des agressions que peut subir un site au cours des temps. Telle qu'elle se profile sur le schéma, elle est au maximum de sa hauteur, c'est-à-dire de dix mètres.

Par contre si l'on observe le profil du XVII^e siècle, on voit que la chemise est presque enterrée par le volume du bastion d'Artois. Le fossé d'enceinte est presque comblé. Quant à ce qui émerge de la chemise, il faut considérer qu'il en reste un bon mètre au dessus du niveau du sol. Ce sont des murs en briques, refaits au XVI^e siècle qui se sont substitués au couronnement de pierre (fig. 8). En A — il ne reste rien du système d'entrée — fossé, pont-levis, poterne —, tout a été démoli au XIX^e siècle.

La figure 3 évoque le site d'Ath à la fin du XII^e siècle. Moins d'un siècle plus tard, la densité de l'habitat sera telle que la fourche formée par les deux Dendre sera barrée par un fossé artificiel enclosant ainsi une première ville comprenant 171 maisons (fig. 4).

La haute cour devenue trop étroite pour contenir les installations nécessaires à l'administration du domaine, une basse-cour viendra greffer son cercle de pierre à celui de la cour.

Curieusement, on retrouvera, en plus grand, tout ce qui se trouvait dans la petite enceinte; grange, écuries, fauconnerie, boutillerie, «salle», charpenterie, chambre de torture, prisons, chapelle, cuisines, chenil, vignes, tannerie, boucherie, thuoir, boulangerie, four, serrurerie, forge, fournil aux engins de levage, lignier, maison de la recette, tour de l'horloge, etc. Ces dispositions évolueront à peine au cours des siècles suivants. Il faudra attendre le XVII^e siècle pour que la Dendre endormie retrouve une nouvelle gloire. Louis XIV la sollicitera en 1668 pour assurer la défense de la « plus belle place de l'Europe »²⁰. Elle ne faillira pas à sa mission. Retenue par des écluses monumentales et un système de batardeaux et de vannes, ses eaux prenaient des allures majestueuses lorsque Vauban les faisait jouer à sa guise autour des demi-lunes et des bastions.

Aujourd'hui, refoulée dans des conduites en béton, elle reste tapie sous la ville qui, autrefois, vivait d'elle. On la voit reparaître sur le flanc du Bastion de Flandre. Polluée et morose elle reprend son cours, à peine changé, vers l'autre comté, aujourd'hui indifférent.

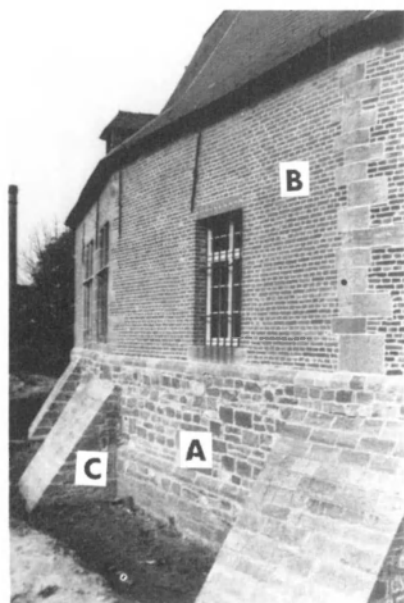


Fig. 8. Les vestiges de la chemise du donjon.

A. La partie de la chemise du donjon émerge du sol. Quatre à cinq mètres du mur sont enterrés.

B. A partir du cordon en chanfrein, qui marque la limite de la démolition de la partie supérieure de la chemise, on a reconstruit des bâtiments au XVI^e siècle.

C. Série de contreforts de plusieurs époques qui s'appuient contre le mur de la chemise.

Photo Marg. Sansen.

Quelques donjons romans comparés

La grande misère des donjons français, de la période romane, rend bien difficile une analyse systématique de leur évolution.

Quant aux donjons belges de la même époque, à part le donjon d'Ath, et quelques vestiges à deviner au château des comtes à Gand, ils ont tous été détruits par les guerres, par repréaille, ou par l'indifférence des hommes.

Si de grands spécimens français ont toujours la faveur des attentions officielles, combien d'entre eux avons-nous découverts qui sont mutilés jusqu'au premier niveau, éventrés ou disparaissant sous des frondaisons que personne ne peut franchir.

Ce n'est pas ici l'endroit de faire la longue classification des donjons carrés, barlongs ou ronds. Non plus de découper en catégories chacune des classes déterminées plus haut en tenant compte des sortes de contreforts carrés ou semi-circulaires qui garnissaient les flancs de ces antiques constructions.

De bons auteurs se sont attachés à ces exercices²¹ et leurs travaux nous ont aidés à situer la tour de Burbant d'Ath dans la dynastie des grandes tours de défense.

Nous nous sommes surtout attaché à extraire des abondants inventaires consultés, une masse de plus de cent donjons à plan carré présentant, en plus, d'autres similitudes avec le donjon d'Ath (fig. 9).

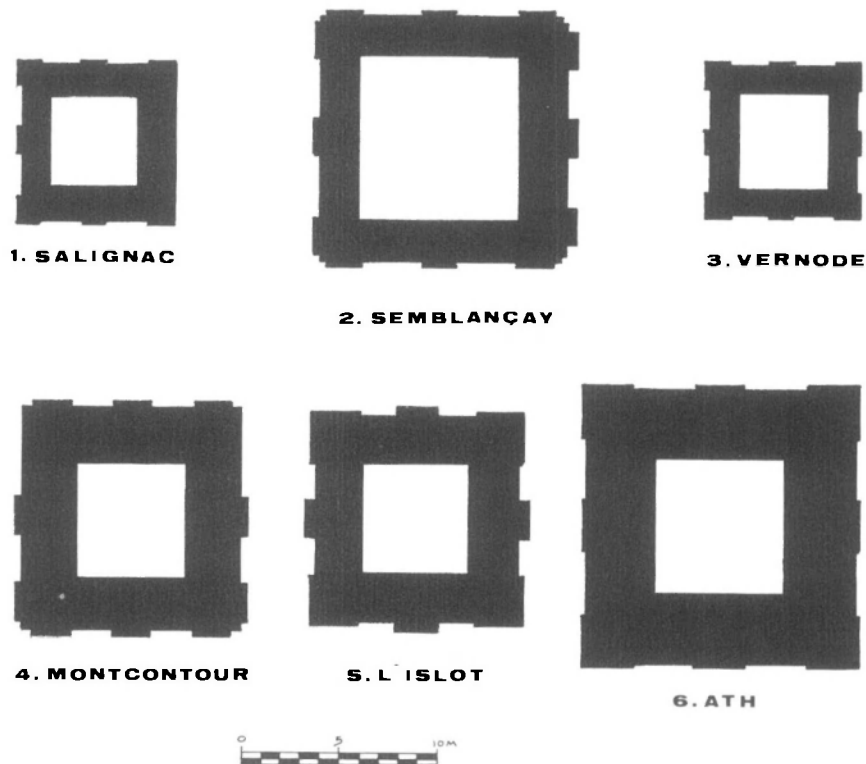
Nous avons exclu les donjons rectangulaires car si extérieurement, ils peuvent se placer dans certaines catégories de donjons carrés leur économie intérieure diffère radicalement de ces derniers? Le principe général, c'est que le donjon rectangulaire est le plus souvent conçu pour être habité. Le donjon carré est un refuge temporaire, inconfortable, doublé d'un château que s'empressent de construire ceux qui ont goûté quelques temps de l'existence entre les murs épais des tours de défense.

Le donjon d'Ath se place dans la catégorie des donjons parfaitement carrés par leur plan. Une sous-catégorie rassemble ceux à contreforts plats distribués régulièrement ou non sur les flancs de la construction. On a encore observé²² que les arêtes de ces donjons à contreforts plats étaient recouvertes ou non par des contreforts d'angle²³. Des inventaires existants²⁴, de nos propres recherches, nous n'avons pu extraire que six donjons qui présentaient des caractéristiques plus ou moins approchantes. C'est-à-dire — le plan carré — un nombre plus ou moins égal de contreforts sur chaque face, les contreforts d'angles enrobant les arêtes.

Nous avons, généreusement fait une place dans notre sélection au donjon de Salignac auquel il manque trois contreforts sur l'une des faces, au donjon de Semblançay dont les contreforts d'angle présentent des anomalies, au donjon de Montcontour auquel deux faces n'ont que deux contreforts au lieu de trois.

Restent en présence les donjons de L'Islet, Vernode, et Ath. On constate que celui de Vernode est une petite tour aux murs assez minces et que celui de L'Islet est lui aussi assez exigu et que les contreforts centraux sont plus saillants que les contreforts d'angles. Seul le donjon d'Ath atteint la perfection dans le plan, la distribution des contreforts et la régularité de leur épaisseur. Des trois donjons de la même famille, Vernode, L'Islet et Ath, seul le dernier peut prétendre au titre plausible de donjon représentatif d'un comté vaste et puissant. Il n'en est pas d'autres en Belgique ou en Grande-Bratagne. La Tour Salamandre de Beaumont est souvent comparée, et à tort, à la tour de Burbant. Il n'y a aucune mesure commune entre elles et au contraire nous la proposons pour ce qu'elle marque la distance entre l'architecture qui était de mode à la cour des Comtes de Hainaut avant l'adoption des techniques des Plantagenet.

Fig. 9. Sélection et comparaison de six donjons à contreforts plats



Ajoutons que la Tour Salamandre, construite par Richilde, épouse de Baudouin III, est suspecte d'interventions postérieures de Baudouin IV et de Baudouin V, sans qu'on puisse déterminer quelle fut leur part respective. La tour de Burbant doit tout à Baudouin IV. Les quelques aménagements survenus ultérieurement ont été aisément repérés par les sondages qui ont été pratiqués dans les liaisons de maçonneries.

Si nous évoquons de nouveau les donjons de Salignac, de Semblançay et de L'Islet, en attirant l'attention sur leur élévation, nous saurons que leurs contreforts montent de fond, sans interruption jusqu'au sommet. Les petits donjons jumeaux de Vernode font de même mais on hésite à les inscrire, au même titre que les premiers, dans le système féodal.

La surface disponible à l'intérieur de ces petits donjons n'autorise pas à penser à de longs séjours pour une famille ou une garnison. Nous sommes donc là en présence de simples tours de garde.

Reste le donjon de Montcontour où l'on peut signaler qu'à la mi-hauteur, il existe un retrait de la maçonnerie souligné par un chanfrein. Rappelons que Montcontour pêche par deux de ses faces auxquelles il manque un contrefort.

La tour de Burbant est donc la seule, parfaite, qui émerge de la sélection. La régularité du plan, les lignes élégantes de son élévation, la distribution des créneaux (fig. 65) en font un archétype de l'architecture militaire romane.

Elle reste aussi le plus important vestige de l'œuvre de Baudouin IV. De Raismes, de Bouchain et de Valenciennes il ne reste rien. La Tour Salamandre à Beaumont n'est qu'une œuvre bâtarde. Au Quesnoy, à Binche, à Enghien et à Braine-le-Comte, il reste des portions de remparts qu'il convient, bien entendu, de garder avec le plus grand soin, mais qui entrent dans la catégorie des travaux de fortifications. A Mons, à part la chapelle castrale, l'entrée du château et quelques débris de la tour Auberon, qui pourrait être la base du donjon, on ne trouve plus rien.

A regarder de loin le donjon d'Ath, ou à écouter le rapport qu'aurait pu lui faire quelqu'espion, Philippe d'Alsace, piqué dans son orgueil, mettra en œuvre quelques années après le fameux Château des Comtes à Gand. Ce fut en 1180 que « pour mater l'arrogance excessive des gantois, orgueilleux de leur richesses et de leurs maisons, semblables à des tours », le comte Philippe fit agrandir le « Novum Castellum » antérieur au château²⁵. Ce n'est pas chez les Plantagenet que le comte de Flandre semble avoir puisé son inspiration pour concevoir la nouvelle construction, mais bien dans les châteaux qu'il avait vus lors de son expédition en Palestine en 1178. Le voyageur gantois Josse van Ghistele raconte d'autre part ses impressions de Palestine où il s'arrête en 1485²⁶ : « Ayant passé la chaîne de montagnes, on entre dans une vallée peu large, mais longue, située entre deux montagnes, où l'on voit à main gauche un beau château appelé Losser, qui a à peu près la même forme que le Château des Comtes à Gand ».

Entre les deux tours qui encadrent l'entrée de ce château une croix byzantine crève la muraille comme au donjon de Burbant. Là, comme ici, c'est la croix qui forme retable au dessus de l'autel de la chapelle. Et quelle évocation des expéditions lointaines pour les rudes croisés qui en étaient revenus ! (fig. 21, 55, 57...).

Remarquons, pour finir, que le donjon du Château des Comtes est du type rectangulaire. C'est donc le donjon-palais conçu pour être habité par le comte lui-même. Le donjon de Burbant est conçu pour recevoir des tenanciers temporaires, le comte de Hainaut se partageant entre ses résidences de Mons et de Valenciennes.

Cette différence d'attribution pour l'édifice magistral de la forteresse ne pouvait passer sous silence car elle conditionnera l'esthétique et l'économie de la construction athoise.

La fonction du donjon d'Ath

Si Baudouin IV a manœuvré si habilement pour acquérir la terre d'Ath, c'est qu'il savait déjà comment il tirerait parti de son achat. Lorsqu'il a attiré le petit Gilles de Trazegnies à sa cour son projet était mûr. Il n'était que d'attendre l'occasion. Mais l'attente fut longue, nous l'avons vu, et sans le décès de Tierrri d'Alost-Gand qui sait s'il aurait réussi.

Les dix années d'attente n'ont pas été perdues pour autant. Ce qui le démontre c'est la rapidité avec laquelle le chantier fut ouvert. C'est qu'on savait où trouver la main d'œuvre, la pierre, la chaux et le sable. Des ingénieurs et maîtres d'œuvre étaient tenus en alerte pour intervenir au premier appel. En 1166, immédiatement après l'achat de la terre, le chantier, et toute l'infrastructure que cela suppose, se mit en marche sous les yeux médusés de Rasse de Gavre VII campé à Chièvres.

Si le fait de construire la tour de Burbant au milieu du marécage d'Ath fut une performance technique, il en fut une autre tout aussi délicate qui se passa sur le plan politique. Sur quel homme sûr Baudouin IV pourrait-il compter pour aller à Ath s'enfermer dans le nouveau donjon, nanti d'une mission de surveillance compliquée de celle qui consistait à lancer des initiatives propres à favoriser l'essor de la « villa nova ». L'historien de la ville d'Ath, C.J. Bertrand cite, sans autre précision²⁷, qu'un certain Hugon aurait été le premier châtelain d'Ath. Ce n'est qu'à partir du XIV^e siècle que les comptes du Domaine d'Ath permettront, non sans quelques lacunes ou erreurs, de dresser une liste presque complète des châtelains, puis des châtelains-gouverneurs jusqu'au XVIII^e siècle. Nous sommes donc fort dépourvus en ce

qui concerne les châtelains qui reçurent, sous l'autorité de Baudouin IV, la difficile mission d'établir sur le terrain la distribution des charges et des privilèges.

En examinant la liste de ces châtelains, en somme tenanciers temporaires du donjon, on peut se demander de quelle qualité étaient ces gens de passage. On en voit qui restent à Ath plus de vingt-cinq ans et d'autres n'y font qu'un intérim d'une année. Ceci pour ne parler que des extrêmes. Certains s'y sont plû, d'autres, après un court essai, sont partis. Était-ce donc une faveur ou une sanction d'être envoyé en service à Ath? La place était-elle donc réservée à quelque noble bâtard ou à l'un ou l'autre puîné démuné de fortune? Seule une enquête sur chacun des châtelains pourrait nous éclairer.

Il est certain que pour Baudouin IV, qui envisageait l'immédiat, ce ne sont que des hommes sûrs et éprouvés qu'il a dû désigner pour le remplacer dans la place d'Ath. Il y fallait un diplomate habile à deviner les desseins du comte. Il devait en outre disposer de pouvoirs étendus, la haute justice, pour faire prévaloir son autorité.

Si sûr qu'il pouvait être, d'un si important substitut, Baudouin IV ne savait sans doute se départir de la méfiance endémique qui habitait les personnages du temps. Le vertige du pouvoir aidant le tenancier ne pourrait-il pas, à un moment donné, trahir ou user d'arrogance? Nous avons vu les gantois défier le comte de Flandre à partir de leurs maisons «bâtées comme des tours».

Comparons une nouvelle fois les situations des comtes ennemis. Baudouin IV bâtit le plus formidable donjon du comté mais ne l'habite pas. Il doit prendre le risque de l'abandonner à un substitut. Il ne le pourvoira que d'une maigre garnison. Douze hommes, pas plus²⁸.

Philippe d'Alsace bâtit le Château des Comtes, mais y habite tout en gardant dans l'enceinte de la forteresse une forte garnison. C'est donc une véritable citadelle sous contrôle du comte de Flandre qui se trouve à Gand. A Ath, et presque au contact avec la Flandre il y a un donjon, prestigieux, peut-être, mais momentanément peu efficace. Il lui manque son corollaire indispensable qui sera la ville qui reste à créer. La ville, forte de ses milices d'archers, d'arbalétriers, de ses combattants liés, comme le comte à la défense du sol, et des privilèges acquis.

Si le seul donjon de Burbant ne pouvait beaucoup inquiéter la Flandre, il n'en était plus de même du donjon assorti d'une haute cour et d'une basse-cour défendues par des tours et créneaux, et d'une ville enceinte de fossés, levées de terre et murs de pierre coupés de trois portes monumentales. De ces murs, nous avons trouvé des traces lors de deux fouilles pratiquées vers l'est de l'enceinte, et des portes, nous connaissons, mieux que des mentions, c'est un relevé précis exécuté avant la démolition de l'une d'elle à la fin du XVIII^e siècle²⁹.

Il est évident que Baudouin IV avait prévu la ville fortifiée dans son projet athois. Le système des trois enceintes sécantes (fig. 5-3) est classique et courant dans la stratégie défensive des villes du XII^e siècle. Dans le cas d'Ath, point stratégique particulièrement exposé, ce développement traditionnel n'a pas été passivement attendu en laissant faire les événements, mais accéléré par les initiatives prises dans ce sens par les comtes de Hainaut. Ils ont eu d'abord le souci d'attirer des gens autour du château, usant du régime de la bourgeoisie, en accordant des privilèges, en créant le marché du Jeudi devant le château, en créant des industries telles que la draperie, la mouture ou la brasserie.

Ce sont ces stimulations diverses, sans doute bien accueillies par les nouveaux habitants, qui ont accéléré le processus habituel. Baudouin IV n'en était pas à sa première expérience. Baudouin III avait montré la voie à Binche en 1120 déjà. Son fils avait suivi; avec Mons, Braine-le-Comte, Raismes, Bouchain, le Quesnoy. Accumulant ces expériences, Baudouin IV, suivi de près par Baudouin V, se devaient

de faire à Ath plus que ce qu'ils avaient fait ailleurs. Plus, c'était la ville-fortresse.

Non pas cette ville hybride nantie de portes monumentales, avec herse et pont-levis, reliées par une enceinte faite de buissons d'épines³⁰. Nous n'avons jamais cru à ces remparts dérisoires garnis de végétations que l'on franchit en quelques minutes en les incendiant. La prestigieuse Tour de Burbant, la ville nouvelle qui manifestait sa volonté de se développer, la place dangereuse qu'elles occupaient sur la marche nord du Comté de Hainaut méritaient autant, si pas plus, que les autres villes du Hainaut de fortes murailles.

Cette digression, qui semble hors de notre sujet, nous l'avons voulue car le donjon d'Ath ne s'explique pas sans la ville.

Qu'importerait à un adversaire s'avançant dans la vallée de la Dendre de laisser sur ses arrières un donjon tenu par une douzaine d'hommes? Pourrait-on, au contraire, laisser derrière soi, une ville garnie de remparts? Si l'on pouvait négliger le donjon, la ville, elle, il fallait la conquérir.



Fig. 10. Le plan de Popp, 1855. Cette section percenaire de l'ouest de la Grand'Place d'Ath laisse voir, avec précision, les contours de la forteresse. La profondeur des maisons bâties contre le mur de la basse-cour représente exactement la largeur du fossé d'enceinte.

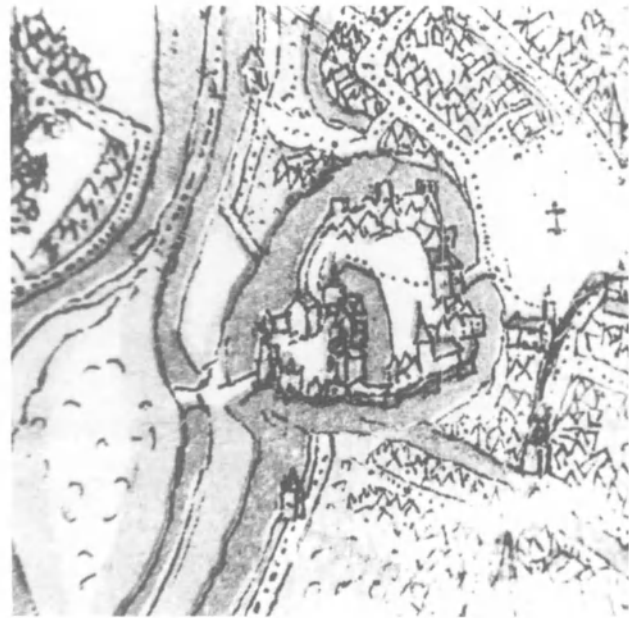


Fig. 11. Le plan de J. De Deventer, 1585. La cour et la basse-cour sont encore entourées d'un fossé. On remarquera le franchissement du fossé de la basse-cour vers la Grand'Place et celui de la cour vers les jardins. Le donjon semble couvert par un toit à deux pans alors qu'en 1585 la grande charpente de J. du Broeucq était déjà construite.

Description

On atteint le donjon d'Ath, ou Tour de Burbant, en partant de la Grand-Place d'Ath — le Grand Marckiet —. On dit encore à Ath, « aller sur le marché ».

En tournant le dos à l'Hôtel de Ville on a devant soi, de l'autre côté de la Place, une rue étroite. C'est par là qu'il faut se diriger, non sans avoir observé la courbe formée par les maisons qui se dressent de ce côté de la Grand-Place. Ces maisons ont été construites sur le fossé qui entourait la basse-cour du château.

Le plan dressé vers 1855 par le géomètre Popp montre encore très bien ces dispositions, confirmées d'ailleurs par le plan de Jacques de Deventer, dessiné en 1585 (fig. 10 et 11).

L'étranglement qui se trouve tout au début de la rue représente exactement, par sa longueur, la largeur du fossé qu'il fallait franchir avant de rencontrer la poterne d'entrée de la basse-cour du château.

Succédant à cette sorte de couloir, la rue s'élargit brusquement. A gauche, avant d'aller plus loin, on observera une curieuse construction en pierre qui n'a d'autre mérite que de marquer avec précision l'emplacement de la poterne qui était surmontée du beffroi (fig. 12). C'est aussi le moment d'apprécier la distance qui reste à parcourir pour atteindre la grille d'entrée que l'on voit devant soi. Cette distance représente le petit diamètre de l'ellipse que dessinait la basse-cour. Ce petit diamètre est de 90 mètres alors que le grand, qui lui est perpendiculaire atteint 110 mètres.



Fig. 12. La forteresse d'Ath restituée d'après les Comptes du Domaine d'Ath (1942). Un complément de comptes obtenus après la composition de ce dessin aurait à peine modifié cette disposition des lieux.

Photo R. Bultreys, 1943.

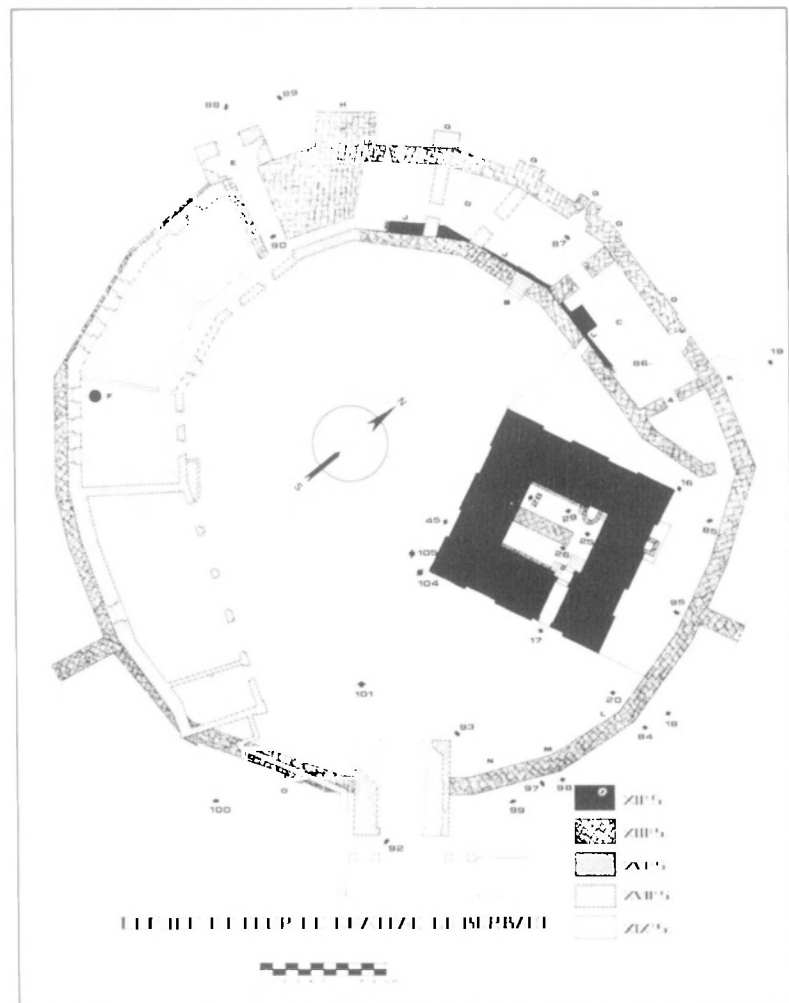


Fig. 13. Plan général des fouilles de 1942.

On imagine difficilement l'espace que cela représentait. Aussi lorsque l'on fera le chemin inverse il suffira d'embrasser du regard la surface de la Grand-Place. La basse-cour du Château avait, à peu de choses près, les mêmes dimensions.

En franchissant la barrière de la cour, qui fait suite à la basse-cour, on doit se rendre compte qu'en cet endroit se trouvait une seconde poterne défendue par un second fossé et un pont-levis. Nous y reviendrons plus loin. Etant dans la cour on est frappé, au premier abord, par la masse du donjon repoussée vers la droite et presque en contact avec un mur d'enceinte dont il n'existe plus qu'un tronçon (fig. 13). Tout autour de la cour sont disposés des bâtiments qui n'ont rien de commun avec ce qui existait autrefois. Ceux du fond de la cour datent du XVI^e siècle. Ceux qui occupent la gauche de l'hémicycle ont été construits dans le XVII^e siècle.

Le donjon est orienté suivant un axe qui n'est ni diagonal ni médian (fig. 13).

Pour la facilité de l'exposé, et de la lecture, nous nous tiendrons à une orientation théorique suivant des axes médians nord-sud et est-ouest sachant que, par exemple, la face désignée par « nord » est plus franchement tournée vers le nord que vers l'ouest.

Les grandes dimensions de la tour sont de 14,40 m pour les côtés et de 20 m pour la hauteur actuelle. A l'origine, lorsque les créneaux existaient encore, cette hauteur atteignait 23,50 m.

Le donjon se présente aujourd'hui sous un aspect assez déroutant. Au sommet de grandes plages de pierres taillées voisinent, par le bas avec un appareillage de pierres brutes posées en lits réguliers. C'est qu'au XIV^e siècle une importante restauration est survenue dans la partie supérieure : l'ouvrage a duré trente-six années³². La surface à réfectionner approchait les 600 m², et autant en m³ puisque la profondeur de l'intervention était prévue sur trois pieds³³. Les faces furent entreprises une à la fois³⁴. Des échafaudages montaient jusqu'au sommet³⁵, les pierres étaient hissées par le « grand engien » manœuvré à partir du bas. Une corde s'enroulait autour de la « roue passante »³⁶ fixée sur les créneaux. Les pierres étaient amenées de la carrière de Pintamont par le « car » du château³⁷ ou sur des « chivières »³⁸. L'événement fut d'importance car on posa une première pierre inaugurant les travaux. Le châtelain, Baudouin de la Motte³⁹ y prit une bonne part puisqu'à peine installé dans sa fonction les travaux commençaient. Il allait les avoir sous sa surveillance pendant dix-sept ans bien qu'aidé par quelques intérimaires⁴⁰.

Commencée en 1370 et achevée après quelques interruptions, en 1406⁴¹, cette restauration n'a pas modifié fondamentalement l'aspect du donjon. Seules des modifications à la forme des fenêtres seront observées.

Sur la face nord, complètement aveugle, c'est la moitié supérieure qui a été refaite ainsi que les deux tiers d'un contrefort d'angle. Si la partie inférieure est restée en bon état, c'est que des annexes s'étaient appuyées très tôt contre la tour. Il ne faut pas perdre de vue que la restauration du donjon, en 1370, intervint alors que la construction avait déjà deux siècles d'existence. A ce moment la basse-cour avait absorbé le surplus des installations de la cour et était elle-même arrivée à saturation (fig. 12). La face nord, que nous observions, est trouée de traces des charpentes qui couvraient ces bâtiments venus un à un, s'agglomérer autour du donjon. A l'angle nord-est, la tour est sérieusement écornée sur une hauteur de trois mètres (fig. 14). Cette entaille a été pratiquée afin de donner passage à un couloir conduisant aux bâtiments qui allaient envahir l'espace compris entre la face est et la chemise de la tour. Toutes ces constructions excédentaires ont été démolies lors des fouilles de 1942.

A la face ouest, c'est la moitié supérieure qui a été touchée par la restauration. Les deux fenêtres ont été remaniées, et, les meneaux



*Fig. 14. L'angle nord-est de la tour a été écorné pour donner le passage à un couloir conduisant à des constructions qui avaient envahi le donjon sur deux de ses faces. Il est à remarquer que la maçonnerie, en suspension au-dessus du coin manquant, à parfaitement tenu depuis les cinq siècles où elle est dans cet état. Toute la maçonnerie de la partie supérieure de la tour a cependant subi une importante restauration au XIV^e siècle. C'est l'exposition des alloirs aux intempéries qui avait provoqué les dégâts. C'est ce qui nous vaut la décapitation de la plupart des donjons. Le remède fut souvent de refaire une toiture reposant sur les merlons. Le donjon de Provins en est un exemple. Jacques du Broeucq l'avait aussi compris et nous lui devons d'avoir conservé le donjon de Burbant dans l'état où il est resté.
Photo Marg. Sansen.*

Fig. 15. Une porte vers les prisons du donjon a été percée au travers des quatre mètres de maçonnerie qui forment la base des murs de la tour. Les traces de l'arrachement provoqué par la percée sont visibles autour de la porte.
Photo A.C.L.



qu'on y a ajouté, semblent l'avoir été lors de la restauration de 1900. L'entrée primitive du donjon, qui se signale par un remplage de briques, a gardé heureusement la trace de son contour. C'est en 1788⁴² que cette entrée fut sans doute condamnée pour cause de ruine. On entra alors dans le donjon par la porte au linteau triangulaire percée dans la face sud. La voûte du «Paradis» fut crevée pour donner passage vers les étages. Une seule fente, ouverte dans le contrefort central, éclaire la volée d'escaliers qui menait aux combles du donjon. Il en existait une autre à un niveau plus bas, mais elle a été obstruée lors de la restauration du XIV^e siècle. On en a le témoignage au revers de la muraille où l'appareillage est resté visible.

Il faut noter que les cinq fenêtres ont été remaniées lors de cette restauration. Des linteaux au milieu desquels on a introduit une clef en forme de trapèze, sont la marque du XIV^e siècle. On en voit au château de Pierrefond notamment⁴³. Ces linteaux sont en outre soulagés par des corbeaux profilés en quart de rond. Deux fenêtres sont cependant munies de corbeaux qui sont des remplois d'anciennes fenêtres. Leur profil est alors un cavet dont la courbe est à peine sensible.

La face sud a été, elle aussi, reprise dans la restauration. Les deux fenêtres et les trois fentes de prise de jour ont été retravaillées et nous montrerons plus loin que toutes ces ouvertures ont subi par l'intérieur de profondes modifications.

Tout en bas de cette face sud se voit une porte surmontée d'un linteau en forme de triangle isocèle. Cette entrée, qui est une hérésie dans l'architecture des donjons a été pratiquée bien après 1166, date de la construction, mais aussi bien avant 1369, date où nous avons des mentions de prisons aménagées dans le bas de la tour. On peut situer le percement de cette entrée vers le milieu du XIII^e siècle. Ce fut là un travail qui prit des proportions inattendues, car le mur à creuser accuse en cet endroit quatre mètres d'épaisseur. C'est donc un véritable tunnel qui suit l'ouverture de la porte. Par le dérangement de l'appareillage qui entoure le linteau et les piédroits de la porte, on peut se rendre compte de l'importance des arrachements qui ont été nécessaires avant que l'on ne puisse ragréer les parois du couloir (fig. 15).

La face est a été, elle aussi, concernée par la restauration de 1370. Comme pour la face nord, les travaux se sont arrêtés à la hauteur des annexes qui étaient venues s'appuyer contre la tour à des époques différentes (fig. 16). Nous avons démolé des bâtiments qui se situaient

Fig. 16. Le bâtiment appuyé contre la face est de la tour était l'ancienne « artillerie » du château. Ce local était devenu au XIX^e siècle la menuiserie communale. Ce sont les sondages opérés dans le plancher de cet atelier qui ont fait découvrir en 1937 l'épaisseur de la chemise du donjon. De là est parti tout le processus des fouilles qui se sont poursuivies jusque 1944.

Photo A.C.L.



dans le XVI^e siècle, mais ce dégagement a montré des traces de pignons d'édifices antérieurs à ceux que l'on venait de démolir (fig. 17).

Une communication entre l'artillerie⁴⁵ et le donjon a été établie vers le XVI^e siècle si l'on en juge par l'appareillage de pierres et briques qui entoure l'ouverture où l'on aperçoit les marches d'escalier qui opèrent le rattrappage des niveaux (fig. 38).

A part cette communication, pratiquée tardivement, on constate que cette face ne comporte qu'une seule fenêtre.

On voit encore sur cette face une sorte de gaine ou « chausse »⁴⁶ qui servait à l'évacuation des latrines de la salle de garde. Une seconde gaine devait aussi venir du second étage, ainsi qu'en atteste la trace laissée par la restauration (fig. 18). L'une des gaines pose sur un massif en maçonnerie percé de deux guichets. L'un d'eux est devenu sans objet depuis la démolition de la seconde gaine. Ces petites ouvertures étaient maçonnées en temps ordinaire et descendues lorsque les gaines étaient remplies⁴⁷. Des manœuvres intervenaient en temps utile pour vider les conduits de pierre et en répandant

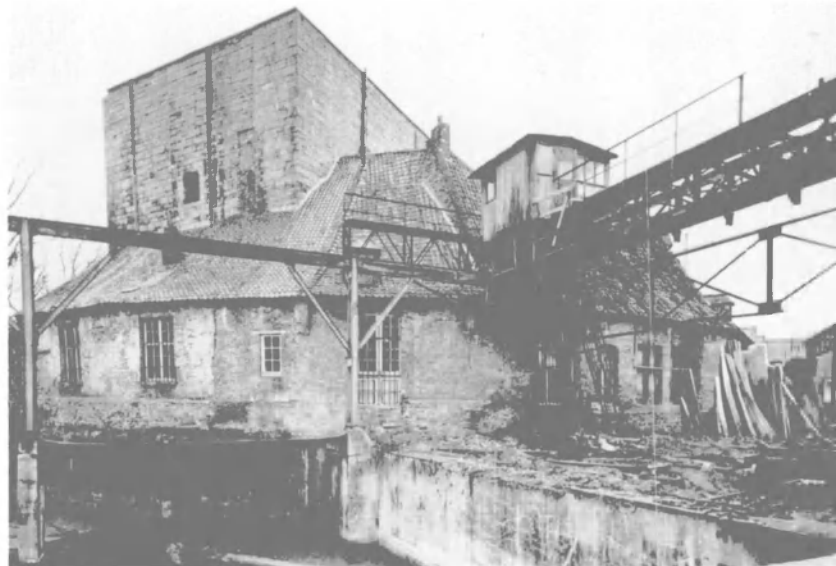
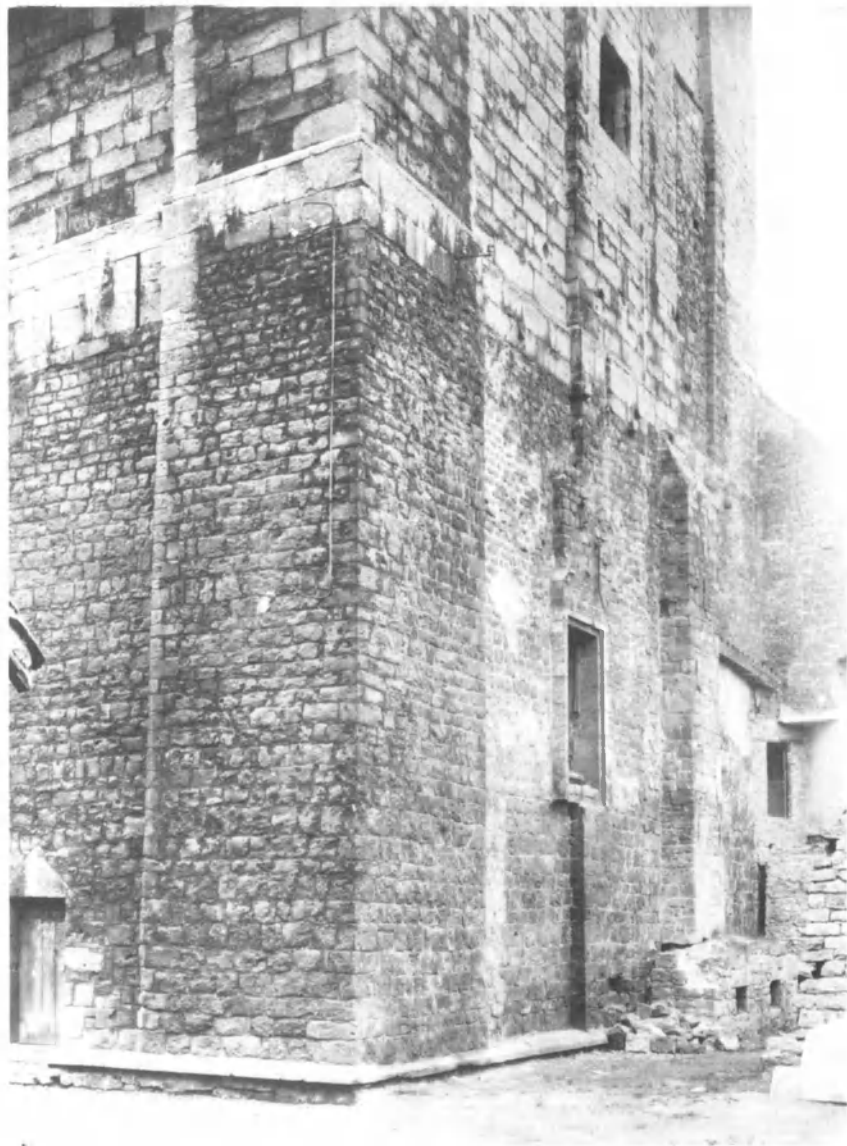


Fig. 17. Les faces est et nord du donjon sont encombrées d'annexes au XVI^e siècle. Au XIX^e siècle un pont roulant a été amarré aux murs du château et a gravement ébranlé les maçonneries. A l'avant-plan les douves du château qui ont servi de bassin de dessiccation aux bois nécessaires à l'industrie qui avait acheté le terrain à l'autorité militaire.

Photo A.C.L.

fig. 18. La face est de la tour en cours de dégagement, en 1943. Les guichets de vi-
vange apparaissent au bas de la seule
maison restante. La muraille a été percée
pour donner communication entre le
donjon et le local réservé à l'artilleur.
Photo A.C.L.

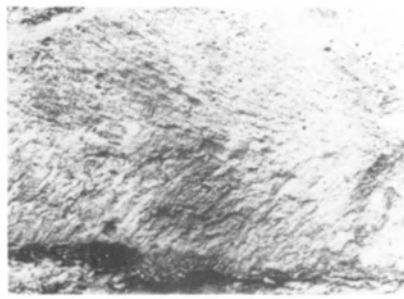


le contenu dans les jardins du château⁴⁸. Ces gaines doivent avoir succédé à de simples moucharabis posés sur des consoles de pierre. Les matières tombaient alors dans des fosses profondes creusées au pied du donjon⁴⁹. Toutefois le tracé de la première chemise du donjon (fig. 15 J) fait naître de fortes présomptions en faveur de la thèse selon laquelle la face est, au moins, du donjon aurait pu baigner dans le fossé. L'évacuation des latrines devenait alors rationnelle, comme elle l'était dans la plupart des donjons et châteaux.

La taille des pierres. Le cordon médian, taillé en chanfrein sans saillie, fait tout le tour du donjon en épousant les reliefs et retraits provoqués par la présence des contreforts. Ce cordon a entièrement été refait au XIV^e siècle. Par contre, il reste de bons vestiges du cordon inférieur qui souligne sans accident le socle carré sur lequel pose la tour. Ce cordon est un schiste qui n'existe pas dans la région. Il ne pourrait provenir que de carrières des environs de Tournai qui est la source la plus proche d'Ath. Nous sommes par contre bien assurés que les pierres de la restauration du XIV^e siècle viennent de la carrière comtale de Pintamont, située à deux traits de flèche du chantier qui s'était



*Fig. 19. Taille des pierres dans la restauration du XIV^e siècle. Les bordures sont effectuées au ciseau et le surfacage à la pointe.
Photo Marg. Sassen.*



*Fig. 20. Taille des pierres du XII^e siècle. Cette taille en épi a été effectuée à la pointe. Seules les pierres protégées des intempéries ont gardé ces précieuses traces.
Photo Marg. Sassen.*

ouvert pour la restauration⁵⁰. Ces pierres ont été taillées au ciseau et ce qui concerne les bords, le surfacage entre ces bords ayant été réalisé à la pointe (fig. 19).

La partie inférieure de la tour montre la pierre d'origine dont elle fut construite. C'est un grès grisâtre fortement fossilifère dont on ne connaît pas la provenance. Il est en tout cas absolument étranger au calcaire qui fut extrait de la carrière de Pintamont pour la restauration de 1370. On nous dit qu'à l'occasion d'une faille, une couche de grès aurait pu exister à proximité du calcaire⁵¹. Vu l'état du site au XII^e siècle on doit exclure l'idée de pierres importées de carrières lointaines. Les carrières de Mévergnies distantes d'Ath de six kilomètres et leur proximité de la Dendre seraient une hypothèse à retenir surtout qu'on y trouve du grès.

Des pierres bien protégées des intempéries (fig. 20) portent, intactes, la trace de la taille. C'est une technique de taille en épi, aux lignes légèrement courbes. C'est à l'aiguille, ou pointe, que cette taille a été réalisée et malgré la difficulté de réaliser à la pointe des plans de taille et la dureté du matériau, le travail est parfaitement correct. Il faut remarquer que les arêtes du donjon sont convergentes vers le haut, ce qui oblige à tailler les pierres des chaînages d'angles en forme de pyramides tronquées.

La restauration de 1900. En 1570, l'ingénieur, architecte et sculpteur Jacques du Brœucq a été chargé de « renforcer » la tour de Burbant. Qu'a-t-on voulu dire par renforcement ?⁵². Ce ne saurait être le fait de hausser la tour en y plaçant une sorte de pavillon en charpente qui n'avait aucune efficacité sur le plan de la défense⁵³. Nous croyons que son intervention fut plus discrète. La terrée qui était sous les combles de la tour⁵⁴, posée qu'elle était sur un simple gîtage, n'offrait plus de résistance suffisante à l'artillerie à poudre qui avait à l'époque fait de nets progrès. La mesure prise par Jacques du Brœucq aurait donc été de remplacer la terrée par une voûte capable de résister aux projectiles lancés par les bombardes. En même temps, cette voûte devenait capable de supporter le tourillon en brique autour duquel on devait monter le pavillon en bois de vingt mètres de haut.

En 1777, tout cet échafaudage est en ruine⁵⁵ et en 1900, on rase ce qui reste du noyau en brique imaginé par J. du Brœucq.

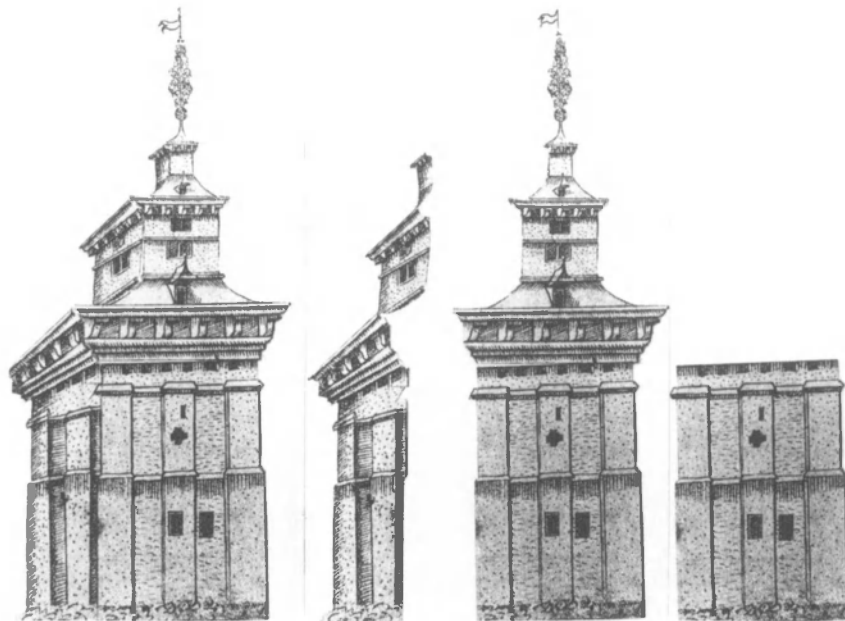
On se contentera d'une plate-forme nivelée juste à hauteur des pierres qui formaient glacis au sommet des contreforts.

C'est l'architecte communal Léon Fourdin qui a conduit les travaux de sécurité. Les dégâts provoqués par le temps et les sièges de 1706 et 1745 étaient tels que des failles s'étaient produites dans les murailles au point d'y laisser passage pour un homme⁵⁶.

Au pis-aller, on s'est contenté d'une toilette des restes sans songer à une véritable restauration. De la terre s'est accumulée sur la terrasse, les gargouilles ne remplissent plus leur office. L'eau stagne et pénètre insidieusement dans les maçonneries. Le gel et surtout le dégel repoussent les pierres vers l'extérieur. La convergence des arêtes qui conférait au donjon son élégance, est devenue une dangereuse et disgracieuse divergence. Il est donc urgent d'envisager une restauration intelligente. Le donjon d'Ath, par la place qu'il occupe dans l'histoire de l'architecture militaire mérite, mieux qu'en 1900, un simple toilette de restes qui n'auraient pour le profane de grande signification.

Les créneaux et ce qu'on en connaît. La publication d'un dessin de 1610⁵⁷ que nous devons à Léo Verriest, apporte une information précieuse sur la conformation du crénelage de la tour Burbant. Les Comptes du Domaine d'Ath apportent un supplément à cette connaissance.

Fig. 21. La tour du Burbant haussée par J. du Broeucq.



sance en nous permettant d'apprécier les dimensions des créneaux. Il y a peu d'exemples où des archéologues peuvent se réjouir de telles précisions. La plupart des donjons connus sont décapités ou à demi-ruinés. On ne pourrait se permettre « d'inventer » pour eux des couronnements imaginaires.

Le dessin, découvert par Léo Verriest, si naïf qu'il paraisse, démontre chez son auteur un étonnant souci de précision (fig. 21).

Si l'on observe bien ce dessin, on s'aperçoit qu'à une élévation correcte de la tour vue de face, on a maladroitement ajouté une perspective cavalière de la face nord. Celle représentée de face étant la face ouest, où se voit l'entrée surélevée, la fenêtre voisine dans le contrefort central, la croix byzantine de la chapelle et la fente qui se trouve effectivement au dessus. Précisons encore que la face nord est représentée sans fenêtre, ce qui est vrai. Si nous désarticulons le dessin comme le représente la figure, nous voyons que finalement on peut en extraire le donjon tel qu'il était à l'origine. A part la toiture qui ne saurait y être puisque démolie⁵⁸ pour faire place à la nouvelle.

Le plus intéressant c'est que nous sommes en mesure, grâce à la précision du dessin, de dénombrer les merlons et créneaux qui se découpaient sur chaque face, le donjon étant carré.

La face est partagée en cinq parties; trois contreforts et deux retraits d'entre les contreforts. Chacune des parties est divisée en trois. Que l'on regarde bien les contreforts d'angles. On n'y trouve qu'un seul créneau, mais les deux autres tiers sont occupés, l'un par l'épaisseur de la muraille qui vient en retour, le second par l'abri qu'offre l'angle rentrant du chemin de ronde et le troisième par le premier créneau de la série. Les retraits qui sont entre les contreforts sont divisés par deux tiers de merlons et un tiers de créneau. Par contre le contrefort central se divise en deux tiers créneaux et un tiers merlon (fig. 72).

Le donjon d'Ath n'a jamais connu de hourds. Les comptes du domaine d'Ath, si minutieux, ne font jamais état de travaux d'installation, de réparation ou d'entretien à d'éventuels hourds. Ces charpenteries, encore si en honneur au XIV^e siècle auraient dû s'identifier, dans des comptes relevés à partir du milieu du XIV^e siècle, si elles avaient existé.

Fig. 22. L'« Enfer », prison inférieure.

A. La colonne servant à l'évacuation de la latrine du « Paradis ».

B. La colonne ne repose sur aucun fondement. Elle s'est écroulée.

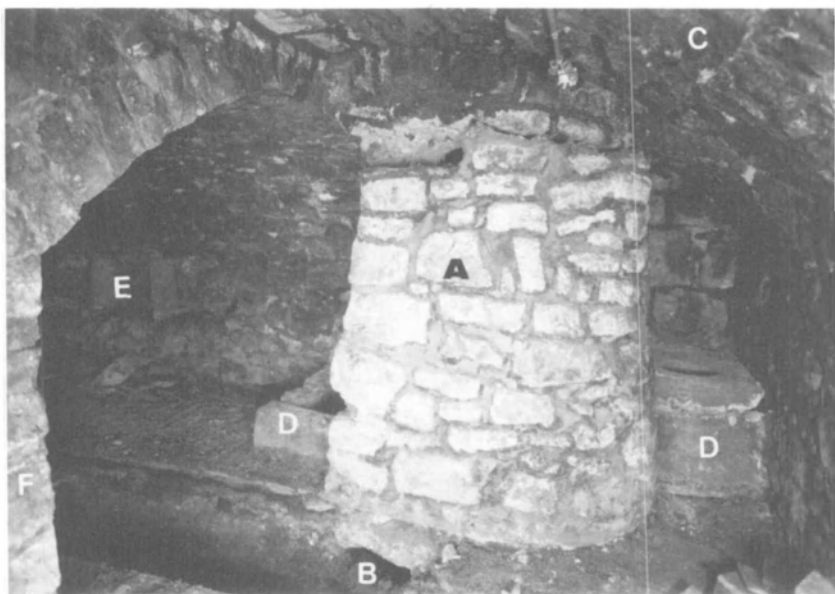
C. La demi-voûte d'origine qui s'appuyait sur le mur du couloir.

D. Les latrines de la prison. L'eau stagne un mètre plus bas.

E. Le sondage dans le rein de la voûte. L'appareil primitif est visible dans le fond de la saignée.

F. L'épave séparant les deux voûtes de l'« Enfer ».

Photo A.C.L.



L'intérieur du donjon - Les sous-sols. Lorsque nous pénétrons dans l'intérieur du donjon, par la petite porte de la face sud, nous nous trouvons devant deux portes dont l'une conduit au sous-sol inférieur et l'autre au rez-de-chaussée de la tour. Le percement tardif de ce couloir d'entrée a abouti sur des éléments primitifs de la structure du donjon et a créé une perturbation qui se perçoit avant d'aller plus loin que les deux portes précitées. C'est un enchevêtrement de muraille de voûtes et de marches d'escaliers qui montrent bien que tout cela n'avait pas été prévu comme tel. Ce qui s'est passé, c'est que les deux niveaux de celliers, où l'on parvenait par des trappes percées dans les terrées supérieures, ont été l'un après l'autre, transformés en cachot puis en prisons. On a finalement coupé les sous-sols des étages supérieurs par une voûte. L'installation d'une « salle » dans la cour et de celliers nouveaux, sous cette salle a rendu inutiles les celliers de la tour. On parvenait aux étages supérieurs par un escalier extérieur accroché au flanc du donjon et menant jusqu'à la porte percée dans la face ouest à cinq mètres cinquante au dessus du sol. On a donc le sentiment que les principes défensifs traditionnels des donjons ont vite été abandonnés sous le prétexte des nécessités et du confort. Le confort étant en l'occurrence de quitter au plus vite le rude donjon pour se réfugier dans les « cambres » du dessus de la « salle ».

Cette dernière ne suffira bientôt plus et c'est dans la vaste basse-cour que le châtelain ira s'installer. Nonobstant que, là, il était toujours dans la forteresse. Le donjon était tenu en réserve en cas de danger pressant. Mais on en fera fi sans tarder car tout le donjon sera finalement envahi par les prisons.

Lorsque l'on descend dans le sous-sol on se trouve dans une sorte de couloir couvert par une demi-voûte. Le côté gauche de ce couloir est percé de deux longs tunnels étroits et profonds qui ont toujours impressionné les historiens du donjon (fig. 36) et (fig. 40). Cette géhenne s'appelait précisément « l'Enfer ». Lorsque le cellier du dessus fut lui-même transformé en cachot, on le nomma « le Paradis » par opposition⁵⁹.

Les fouilles et sondages pratiqués dans l'Enfer nous ont apportés divers enseignements. Le premier c'est que divers niveaux du sol se sont succédés les utilisateurs du cellier étant repoussés vers le haut par l'eau du marais qui suintait et inondait le local. La fouille de ce sous-sol a d'ailleurs été inondée en permanence. On a trouvé sous le pavage un drain en chêne destiné, mais en vain, à épuiser l'eau qui montait

Fig. 23. Prison inférieure, l'« Enfer ».

A. Mur ancien formant couloir dans le cellier qui a précédé la reconversion du local en prison.

B. Drain en chêne s'écoulant vers la fosse des latrines.

C. Mur sans fondation séparant les deux voûtes de l'« Enfer ». La maçonnerie est en suspension.

D. Pied de l'escalier menant vers la sortie.

Photo A.C.L.



L'inondation s'est arrêtée lorsque le niveau du marais fut atteint. Ce niveau existe toujours dans la partie basse de la ville où des caves sont sous eau en permanence.

Il résulte que dans le cas du donjon on ne sait se tenir debout dans le sous-sol.

On voit encore dans ce sous-sol une sorte de colonne en maçonnerie de moëllons (fig. 22). Elle ne reposait sur aucune fondation. C'est ce qui a provoqué son écroulement. Certains auteurs y voient un puits⁶⁰ or, la fouille dans le sous-sol a démontré que la fosse qui se trouve sous la colonne ne comporte aucune maçonnerie indiquant qu'il y eut là un puits. Des assiégés n'auraient eu que la ressource de faire une provision d'eau dans des récipients en terre cuite. Le puits, approvisionnant les installations de la haute cour et le donjon, se trouvait à l'est de la cour (fig. 13).

Il n'est pas exclu qu'un niveau de circulation n'existait pas plus bas que le pavement actuel. La couche de boue a empêché de faire cette recherche, bien que la sonde n'ait pas annoncé de sol dallé, ce pouvait être de la simple terre battue⁶¹.

Les deux tunnels parallèles que l'on trouve au bas de l'escalier de l'enfer sont déjà un troisième état de ce niveau.

Le premier état fut une terrée séparant les deux celliers transformés finalement en Paradis et Enfer.

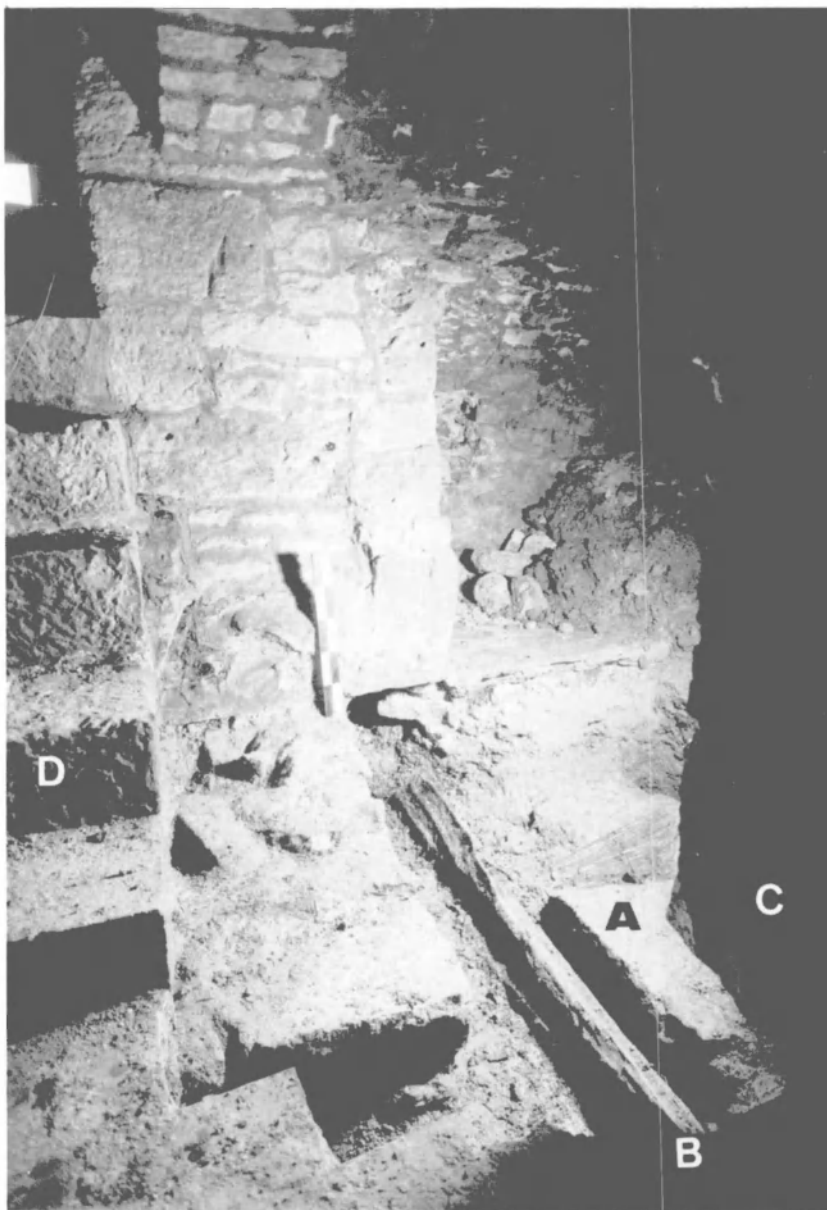
Le second état fut une voûte couvrant l'Enfer et reposant sur un mur découvert dans la fouille (fig. 23) et (fig. 24). Il existait donc un couloir entre ce mur et le côté est du donjon. Ce couloir était couvert par une demi-voûte qui existe encore. Comme ce couloir n'était accessible que par le cellier, lui-même accessible par une trappe pratiquée dans la terrée supérieure, cela devait conduire vers une issue secrète telle qu'il en existait dans la plupart des donjons romans⁶².

Cette issue devait se trouver au niveau de l'eau du fossé d'enceinte, c'est-à-dire très bas sous le niveau de l'Enfer. On devrait donc trouver l'escalier qui descendait jusque l'issue. C'est dans le dégagement, vite inondé par le marécage, que l'on aura aménagé la fosse d'aisance pour les prisons. De fait (fig. 22) les latrines photographiées avant leur écroulement en sont une preuve.

Une fouille profonde fut tentée en 1976 pour découvrir, par l'extérieur une trace de l'issue de secours mais une fois encore l'invasissement de la fouille par l'eau a réduit ces efforts à néant⁶³.

Le troisième état de la couverture de l'Enfer est celui que nous voyons

Fig. 24. L'«Enfer» - prison intérieure.
 A. Mur ancien formant couloir dans le cellier qui a précédé la prison.
 B. Drain en chêne s'écoulant dans la fosse d'évacuation des latrines.
 C. Mur sans fondation séparant les deux voûtes de l'«Enfer».
 D. Escalier vers la sortie.
 Photo A.C.L.



actuellement, c'est-à-dire que deux voûtes parallèles ont été construites perpendiculairement à la première. Donc celle qui a succédé la terrée primitive. Les traces de cette voûte primitive se voient encore dans le fond des deux tunnels (fig. 25). La construction des deux tunnels se rejoignant sur une puissante épine centrale ne s'explique pas. D'autant plus que cet arrangement ne pose sur aucune fondation. Ces voûtes sont actuellement suspendues. Pour leur trouver un repère dans leur retombée aux faces nord et sud on a dû nourrir les murs existants d'une épaisseur qui s'est révélée par des sondages (fig. 26) qui furent positifs puisque l'appareillage primitif est réapparu dans la saignée faite dans le mur ajouté en renfort.

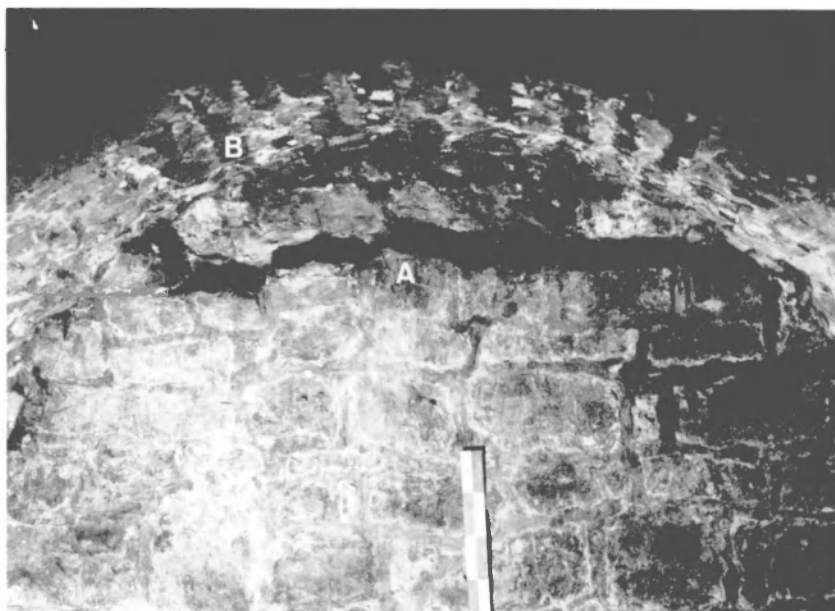
Nous avons de plus en plus la conviction que la tour de Burbant avait été construite sous forme d'une cheminée. Les niveaux, depuis l'Enfer jusqu'aux combles devaient reposer sur la retraite des murs qui allaient en s'amincissant à chaque étage. Pour nous en assurer nous avons opéré un sondage à l'extrados de l'une des deux voûtes de l'Enfer (fig. 27). De fait la retraite était là témoignant qu'une terrée était posée. Confirmant cette hypothèse des débris de calcination

Fig. 25. Trace d'une voûte antérieure dans l'« Enfer ».

A. L'arrachement d'une première voûte qui a remplacé la terrée séparant les deux celliers.

B. L'une des deux voûtes parallèles.

Photo A.C.L.



étaient encore sur le relief du mur. Un incendie aurait donc détruit la terrée dans le premier siècle de la construction.

S'il y avait une terrée au niveau le plus inférieur il y avait d'autant plus de raison d'appliquer le système jusqu'en haut du donjon.

La recherche devait donc se poursuivre dans la voûte du Paradis. Là encore il s'est révélé que la voûte était rapportée. Un sondage pratiqué à la naissance de la courbe du berceau faisait découvrir dans le fond de l'excavation l'angle intact formé par la rencontre des faces nord et ouest (fig. 28). La confirmation devait être trouvée à l'extrados de la voûte du Paradis. Une fois de plus la retraite du mur apparaissait. Nous étions sur la trace de la seconde terrée formant le plafond du premier cellier et le sol de la salle de garde (fig. 29).

Il reste à éclaircir la question de l'accès à l'Enfer en venant de l'extérieur par la petite porte de la face sud. Comme il y a une différence de niveau un premier escalier permettait de la combler. Il a été retrouvé sous l'escalier actuel. A ce moment le second cellier était encore indépendant de l'Enfer. Comme de nouveaux celliers avaient été



Fig. 26. Sondage dans une voûte de l'« Enfer ».

A. Le départ de la voûte.

B. Au fond du sondage apparaît, intact, le mur contre lequel on a appliqué une épaisseur de maçonnerie pour asseoir la voûte.

C. Arrachement de la première voûte dont le berceau était perpendiculaire à la voûte A.

Photo A.C.L.

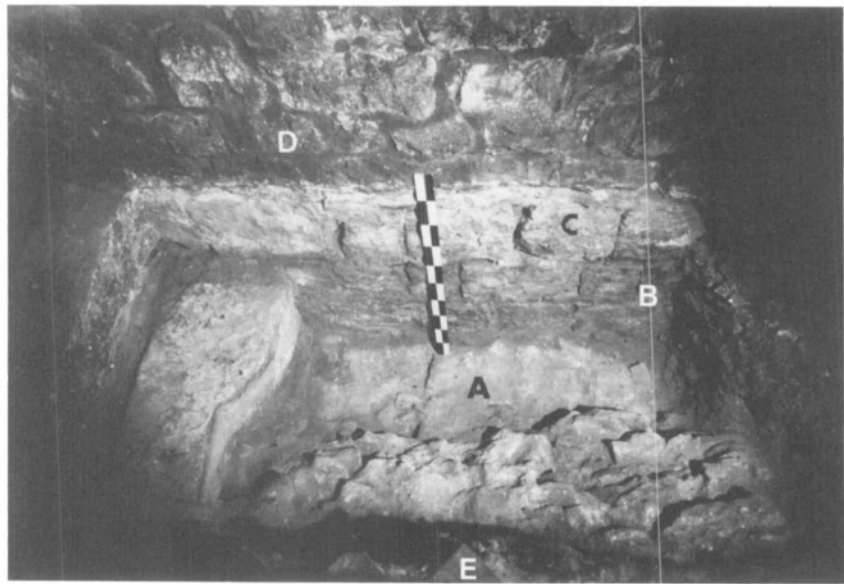
Fig. 27. Sondage sur l'extrados de la voûte de l'«Enfer».

A. Extrados de la voûte.

B. Le mur qui a été rechargé pour recevoir la nouvelle voûte.

C. L'assise qui recevait le gitage de la terrée entre les deux celliers.

D. Le mur du «Paradis» vers la face sud. C'est sur cette assise C que furent découverts des débris calcinés.



aménagés sous la « salle » (fig. 78), on condamna celui qui restait dans la tour pour le transformer en prison, le Paradis. Il convenait d'isoler les étages supérieurs de la tour, des geôles abritant des personnages peu recommandables et particulièrement entreprenants⁶⁴. Une simple terrée était peu sûre, elle fut donc remplacée par la voûte en berceau qui existe encore. Pour accéder à cette nouvelle prison et surtout l'isoler de la première il fallut agencer, après divers essais un passage à partir du couloir menant à l'Enfer. Il s'en est suivi une solution boîteuse qui rend difficile l'ouverture des portes fermant les prisons, et, la pratique des escaliers et marches qui voisinent en cet endroit. Pour constituer l'entour de la porte du Paradis on dû encore monter une colonne de maçonnerie jusqu'à sa jonction avec la voûte du Paradis (fig. 30). Un sondage a montré qu'il s'agissait d'un ouvrage postérieur puisque la colonne n'est pas liée à cette voûte.

Avant que ne fût construite la voûte du Paradis, et que ce local était encore un cellier, il existait deux prises d'air destinées à assurer la conservation des aliments entreposés là en cas de siège (fig. 71₂). La construction de la voûte a obstrué l'une de ces prises (fig. 36) ce qui nous apporte une confirmation supplémentaire sur l'existence d'une terrée au premier stade de la construction.

Comment parvenait-on à ces celliers puisqu'il n'existait, et ne pouvait exister d'accès par le bas. Dans tous les donjons, romands de surplus, l'accès aux provisions se faisait par une trappe pratiquée dans la terrée ou la voûte selon les cas. Surtout pas par un escalier, mais par une échelle (fig. 68) qu'il était aisé de tirer après soi en cas de fuite par l'issue secrète.

S'il n'y avait pas eu une telle issue au donjon d'Ath un escalier eut été aménagé pour parvenir aux sous-sols ? Or, il n'en existe pas la moindre trace.

Le procédé des trappes d'accès aux celliers était courant. Pouvons-nous donner de meilleur exemple que celui de la tour Constance à Aigues-Mortes. Il en est d'autres où la trappe se trouve dans un angle du cellier mais le système est moins sûr et peu appliqué⁶⁵.

A Aigues-Mortes, comme à Ath, le cellier de la tour Constance a connu la destinée commune à tous les donjons. C'est là que croupirent nombre de protestants après la révocation de l'Edit de Nantes. Le cellier était devenu une prison.

Nous aurons épuisé les questions soulevées par l'état confus où nous sont parvenus les sous-sols lorsque nous aurons dit quelques mots à propos des fondements de la tour.

Fig. 28. Sondage dans la voûte du « Paradis ».

A-B. Courbe de la voûte.

C-F. Mur, de la face nord du donjon, prolongé jusque dans le fond du sondage.

D. L'appareil du mur ouest apparaît dans le fond du sondage et forme un angle droit avec le mur C-F.

E. Voûte du « Paradis ».

Conclusion : la voûte est donc rapportée.
Photo A.C.L.

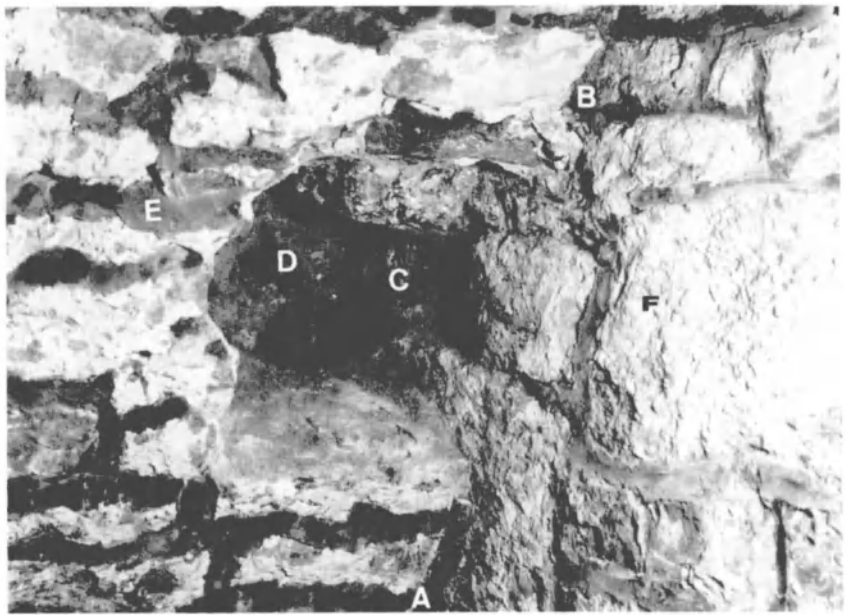


Fig. 29. Sondage à l'extrados de la voûte du « Paradis ».

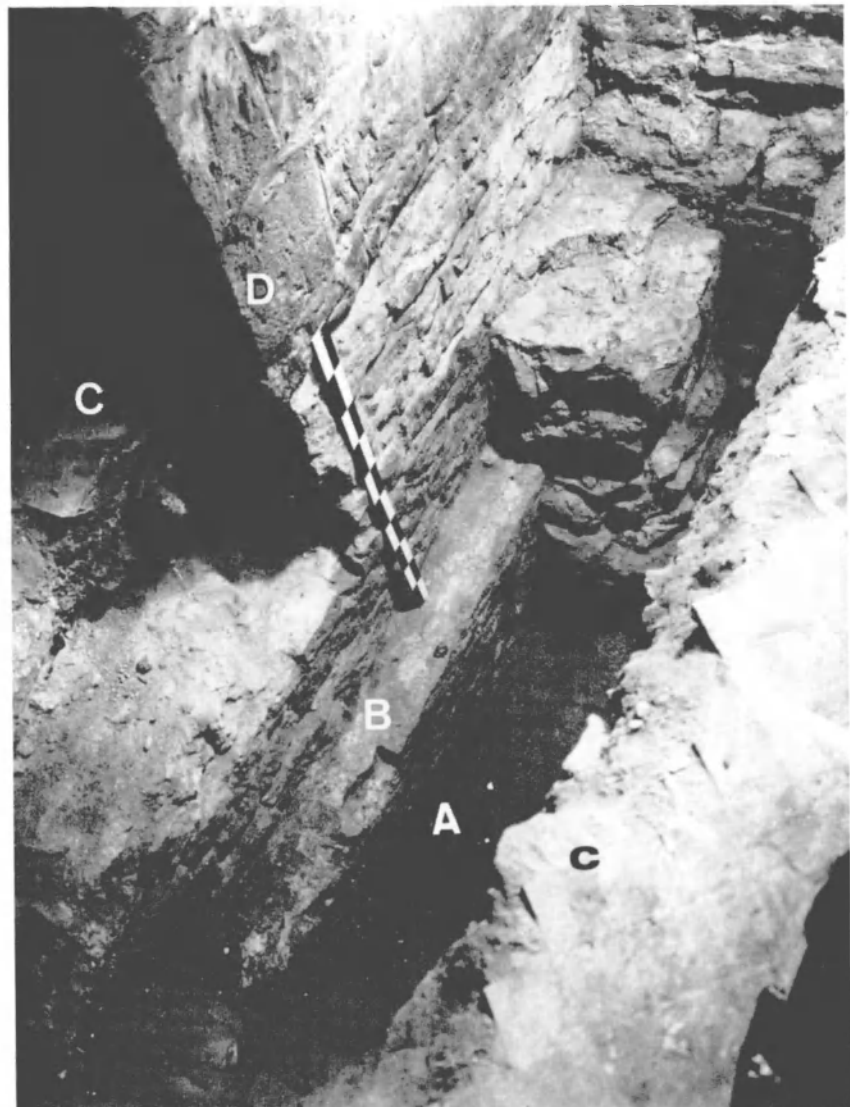
A. Extrados de la voûte.

B. Assise du gîtage de la terrée qui a précédé la voûte.

C. Niveau du carrelage de la salle des gardes.

D. Piédroit de l'arcade d'embrasure dans la face ouest.

Photo A.C.L.



Afin de savoir comment le donjon avait pu être construit dans le marécage acquis par Baudouin IV nous avons recherché, au travers de la couche de boue la base de la muraille qui s'enfonçait sous terre. Une fosse fut creusée à l'angle sud-ouest de la tour. Une pompe puissante épuisait la fosse qui se retrouvait complètement inondée à chaque reprise du travail. L'appareillage du mur restait toujours aussi soigné au fur et à mesure que le terrassement le découvrait. La fosse atteint les dix mètres pour finalement butter contre un pilotage de chênes mis côte à côte et sur lesquels d'autres arbres avaient été étendus. Le bois était noir et dur comme l'ébène.

On doit donc penser que ce pilotage traversait une couche de terre plus ferme pour aboutir sur le banc de roche qui passe sous le château.

Ce banc rocheux vient du nord de la ville où il affleure presque le sol et descend en pente douce vers le sud pour atteindre plus de dix mètres sous le château. Des travaux récents et tout proches de la tour ont nécessités la pose de pieux Franqui, c'est encore à cette profondeur qu'il fallut les battre. Si de tels travaux ne posent plus de difficultés de nos jours que penser des constructeurs du XII^e siècle qui ont dû isoler le marécage dans un énorme ouvrage de palplanches avant de pouvoir enfoncer le premier pieu.

Fig. 30. Cage d'escalier rapportée sous la voûte du «Paradis».

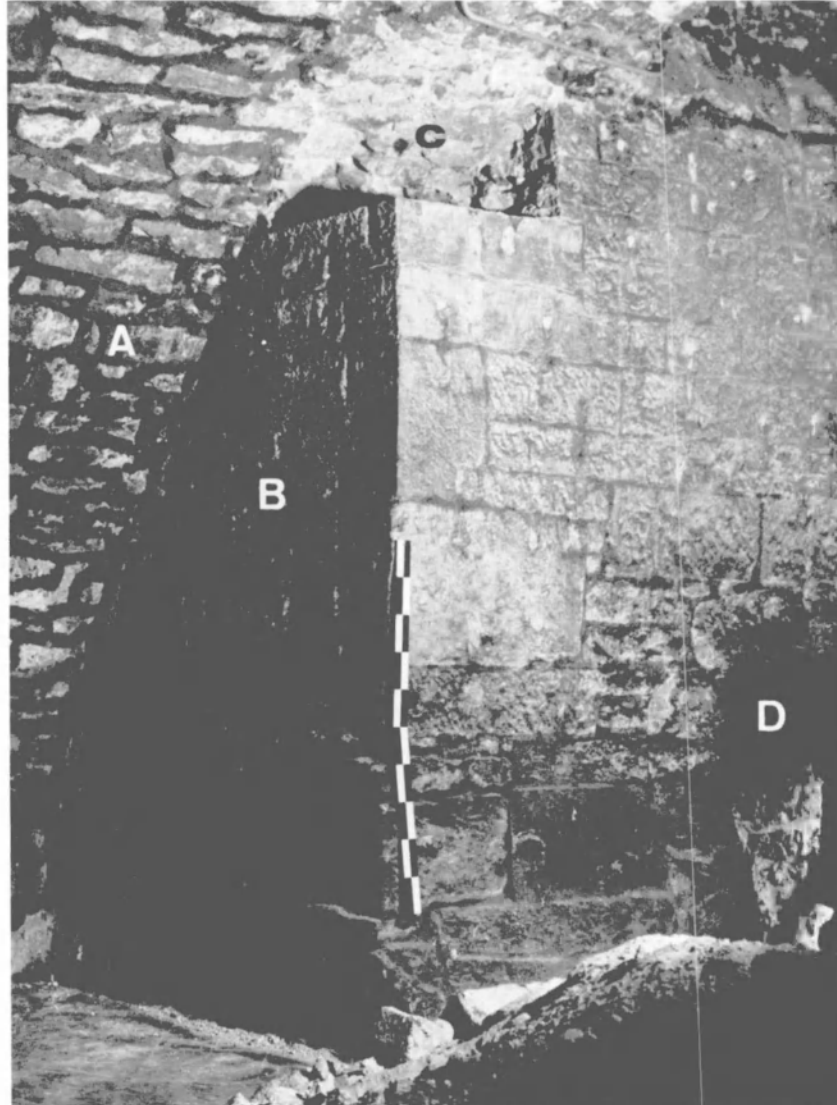
A. Voûte du «Paradis» en un seul berceau.

B. La cage d'escalier.

C. Un sondage démontre que la cage d'escalier a été rapportée lorsqu'on a voulu faire communiquer les deux prisons.

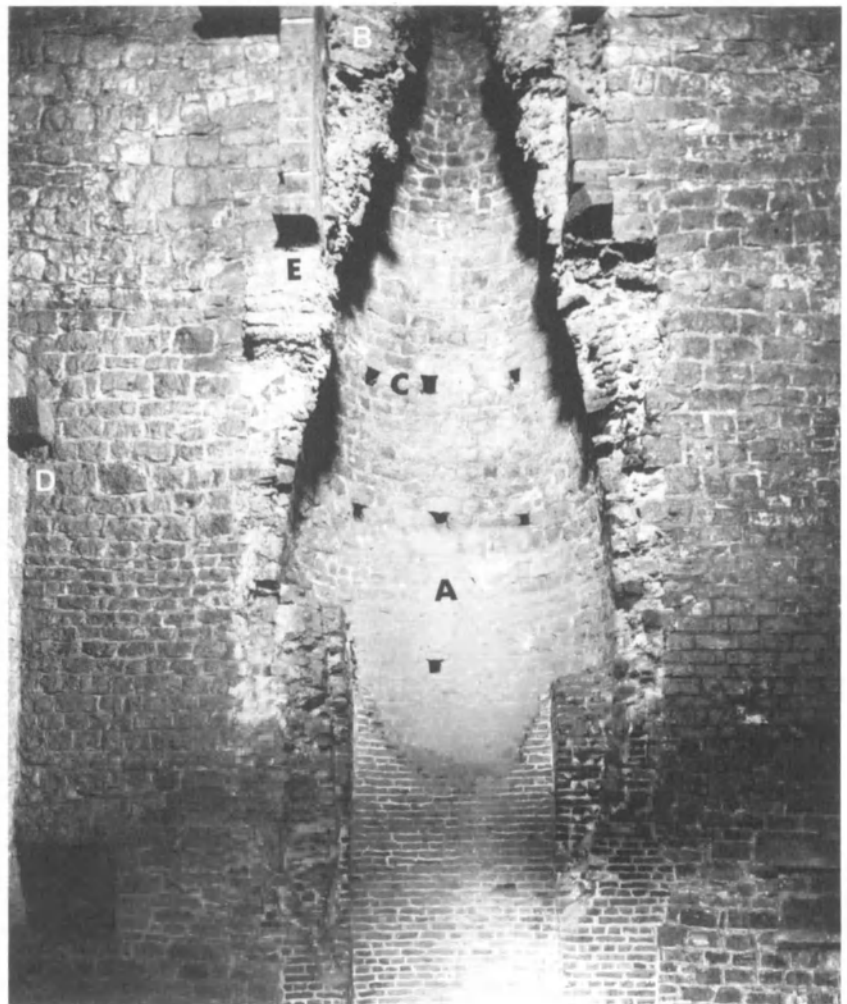
D. Porte vers la sortie des prisons.

Photo A.C.L.



La salle d'Armes ou salle de garde. Comment pouvait-on parvenir aux étages supérieurs de la tour ? La face ouest du donjon montre l'entrée que nous avons déjà signalée. Elle est maintenant obstruée, mais il reste assez de témoins de sa hauteur, de sa largeur et du contour de l'arc supérieur pour apprécier son importance. Le seuil existe, toujours en place. Le niveau de ce seuil se trouve à cinq mètres cinquante du sol de la cour. Pour parvenir à ce niveau il y avait un escalier qui a connu plusieurs transformations. Nous les détaillerons plus loin. Lorsque l'on pénétrait dans la salle du premier étage, on était accueilli par un couloir long de près de quatre mètres. Il a été fermé, à une époque indéterminée, par une grille. Sur la longueur de ce couloir on devait gravir deux ou trois marches pour se trouver au niveau de la terrée de cet étage. Des arrachements mal ragrés dans les parois du passage semblent indiquer cette disposition. Elle se confirme lorsque l'on considère les avant-pieds des fenêtres devenus trop hauts depuis que la terrée a été remplacée par la voûte du Paradis (fig. 38 et 39). La coutume de faire occuper cet étage par une petite garnison, qui se partageait les rôles de garde, l'a fait appeler la salle de garde. Le terme de Salle d'Armes est un peu pompeux pour le donjon d'Ath. Il trouvait toute sa signification dans les grands donjons français où la salle d'Armes pouvait accueillir une centaine de chevaliers en armure écoutant les harangues de leur suzerain. En général la garnison des donjons était fort restreinte. Le donjon se défendait pas sa masse. Le seul accès, la porte surélevée, pouvait se défendre de l'investissement par l'escamotage de l'escalier, puis,

Fig. 31. Les cheminées du donjon.
 A. Le tuyau de fumée à la cheminée de la salle des gardes.
 B. Le tuyau de fumée à la cheminée du logis.
 C. Trous d'ancrages pour la hotte.
 D. Corbeau pour le repos du gîtage.
 E. Pied de la cheminée du logis.
 La distance D-E permet d'apprécier l'énorme épaisseur de la terrée séparant les deux niveaux.
 Photo A.C.L.



d'éventuelles échelades, par des projectiles lancés à partir des créneaux.

La garnison d'Ath peut être évaluée à douze hommes, douze arbalétriers, si nous en croyons un compte du Domaine d'Ath relatant qu'il est payé une certaine somme à un « fèvre », pour 12 havelz de fer servans au pendre les arbalestres en le cambre du dongon... »⁶⁷

Aurait-on pu admettre plus d'hommes sur cet espace de moins de cinquante mètres carrés. Les celliers pouvaient-ils contenir la nourriture pour ces hommes et la famille du châtelain réfugiés dans le donjon les jours de danger ? On oublie trop souvent qu'il fallait trouver la place pour loger les énormes provisions de bois qui devaient alimenter les cheminées des deux étages et des combles où des hommes veillaient tout là-haut dans « l'escargatte » du sommet⁶⁸.

La cheminée de la salle de garde était monumentale. On peut en juger, bien qu'elle ait complètement disparu, par quelques indices révélateurs.

Le contre-cœur se développe sur une largeur de deux mètres vingt. Des consoles, dont les logements s'enfoncent de un mètre septante dans la muraille supportaient le manteau qui, lui-même, recevait la charge d'une hotte rectangulaire qui montait jusqu'à la terrée supérieure (fig. 31) et (fig. 67). Toute cette charge était tenue en suspens par des ancrages qui formaient une sorte de grille posée en travers du tuyau de fumée (fig. 71₃).

C'est ici que se dessine le rôle de la terrée. Ces cheminées où l'on brûlait des arbres entiers devaient dégager des chaleurs intenses. L'âtre interceptait directement la puissance du feu avec une chaleur telle qu'elle aurait pu brûler le gitage qui supportait la lourde terrée. La couche de terre qui pouvait atteindre une épaisseur de nonante-centimètres à un mètre était étendue sur un fort plancher de chêne, lui-même posant sur une série de poutres disposées « tant vide, tant plein » sur les retraites de murs⁶⁹. La couche de terre était donc garante de ne pas devoir déplorer de fréquents incendies.

Dans de nombreuses maisons des XVII^e et XVIII^e siècles on découvre encore, sous les pavements de briquettes, des couches de sable qui jouaient le même rôle que les terrées. Avec les progrès des systèmes de chauffage la terrée s'est amenuisée pour devenir la simple trémie, en matériaux durs, que l'on introduisait dans les gîtages à l'endroit des poêles.

Avec l'introduction du chauffage central ces précautions sont devenues superflues et ont complètement disparu.

On remarquera que le tuyau de fumée de la salle de garde est indépendant de la cheminée de l'étage supérieur (fig. 69). Les deux tuyaux de fumée sont aménagés dans la face nord où on n'a toléré aucune fenêtre ou autre ouverture.

De chaque côté de la cheminée on trouve deux niches servant d'armoires. Dans les faces sud et ouest une fenêtre avec bancs d'embrasure éclaire d'un jour avare cette salle d'accueil.

Chacune des fenêtres est percée dans le fond d'une arcade d'embrasure soigneusement appareillée de moellons formant des claveaux irréguliers et sans clef particulièrement perceptible. Par contre la voûte qui suit la courbe de l'arcade est faite de moellons plats posés de chant. Ce qui donne un aspect extrêmement rugueux au berceau. Ce n'est pas sans intention, car nous savons que le donjon était entièrement enduit⁷⁰ de plâtrage à l'intérieur. La rugosité de l'appareillage des voûtes avait pour but d'accrocher l'enduit au sommet du berceau d'où il aurait pu tomber au moment de la pose. Ce n'est donc pas une malfaçon.

Chacune des fenêtres du donjon, et elles sont cinq, réclame une attention particulière. La restauration de 1370 en a certainement perturbé l'ordonnance. Nous avons tout lieu de croire que ces fenêtres

étaient moins larges. Si, par exemple on observe la fenêtre du premier étage de la face ouest (fig. 35) on voit que pour appareiller le nouveau piedroit de gauche on a dû faire déborder le chaînage de l'arête du contrefort.

C'est là l'indice de l'élargissement des fenêtres. De toute façon la fenêtre originale était décentrée par rapport au contrefort car, si on la regarde par l'intérieur elle se trouve axée (fig. 39) par rapport à l'espace restant entre le couloir d'entrée et le mur de la cheminée. Les sièges d'embrasures ont été noyés dans une maçonnerie qui a fait perdre à cette fenêtre sa fonction d'observatoire vers la cour.

L'autre fenêtre, celle qui s'ouvre dans la face sud n'a pas subi de décentrage si important, mais elle ne se trouve pas non plus exactement dans l'axe logique et commun; à l'arcade d'ébrasement, au panneau de mur dans lequel elle s'inscrit et au contrefort (fig. 37).

Il y avait à ces fenêtres des châssis qui s'ouvriraient et se refermaient, du moins au XV^e siècle⁷¹, mais nous ne savons rien des châssis primitifs⁷².

Dans la fenêtre du sud les bancs d'embrasure ont aussi été modifiés mais on devine aisément leurs dimensions dans les maçonneries ajoutées. La restauration de 1370 a profondément modifié toutes les fenêtres du donjon. Nous croyons à un élargissement, nous le rappelons, mais aussi à une autre conception des ouvertures. Les restaurateurs du XIV^e siècle ont voulu rompre avec l'ancienne mode des fenêtres à tympan de pierre pour adopter les linteaux droits à claveau central en forme de trapèze. Les fenêtres originales devaient être assorties à la porte d'entrée dont le vestige de l'arcature fait irrésistiblement penser à un linteau en demi-lune, encadré par un arc en plein cintre appareillé avec les claveaux irréguliers, tels que le sont les arcs des embrasures des fenêtres à l'intérieur (fig. 41). L'architecture romane dans la proche région nous fournit des exemples de tels linteaux. La chapelle de la Ladrerie de Chièvres (fig. 42) la porte des Convers à l'abbatiale de Cambron⁷³, un peu plus loin le donjon de Saint-Waast nous donne un exemple d'autant plus valable que la construction serait due à un comte de Hainaut⁷⁴ (fig. 43).

Si l'on examine les voûtains, ou ce que l'on en devine, dans le dessus des fenêtres, à partir de l'intérieur, on doit conclure qu'une ou plusieurs dalles ont été placées sous le voûtain pour former une sorte de plafond plat au dessus de chaque fenêtre, sauf celle du deuxième étage dans la face sud (fig. 51).

La salle de garde présente encore d'autres sujets d'attention. Dans l'arcade intérieure de la face est se trouve une porte qui donne issue à un petit réduit voûté. Il était éclairé, au moment des fouilles de 1942 par une fente de trente centimètres pratiqués semblait-il au travers de la muraille fort amincie à l'endroit du réduit. On avait fait sauter en quelques coups de marteau les bords de la fente de façon à introduire le canon d'une arquebuse, tout au plus. Un mur de brique était appliqué sur la paroi de l'extérieur. En démolissant ce remplissage de briques nous avons découvert la niche de la latrine qui saillait en encorbellement sur le mur du donjon et qui maintenant se trouve prolongée par une gaine que nous avons décrite plus haut (fig. 44).

C'est dans cette arcade est que se trouve l'escalier qui menait à l'artillerie. L'aménagement de cette descente est traité en pierre et en briques. Il a dérangé une fente qui existait précisément à l'endroit choisi pour faire cette communication. Les précautions traditionnelles observées pour la défense du donjon se lèvent une à une. Il en sera encore d'autres. Toujours dans cette arcade, est, une porte donne accès à un escalier montant vers l'étage. Là encore il s'agit d'un remaniement qui a un intérêt tout particulier. Avant de gravir cet escalier il faut regarder à droite de l'arcade. Une porte se trouve à une hauteur de moins de deux mètres. A première vue elle ne mène nulle part (fig. 45). En insistant cependant et en forçant le passage au

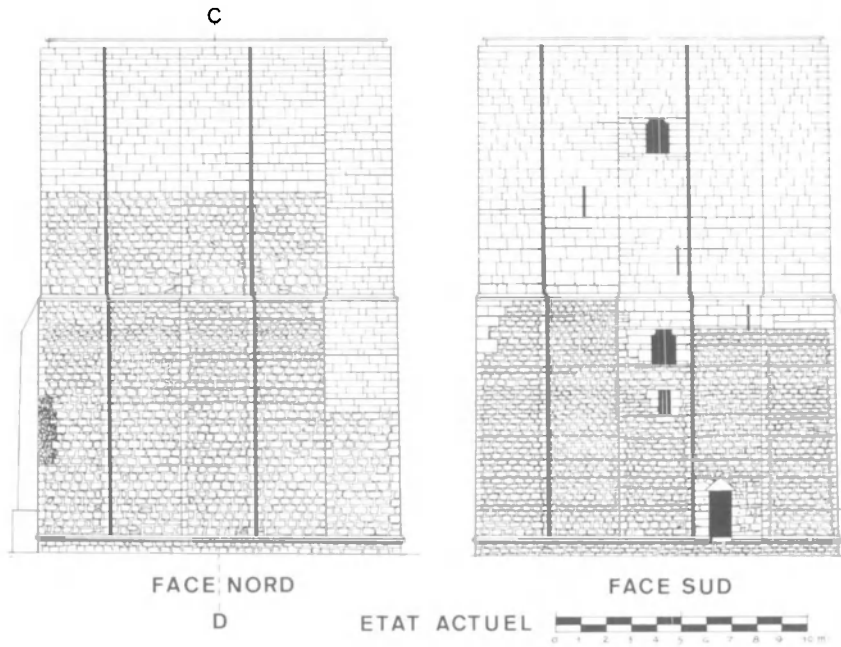


Fig. 32-33.

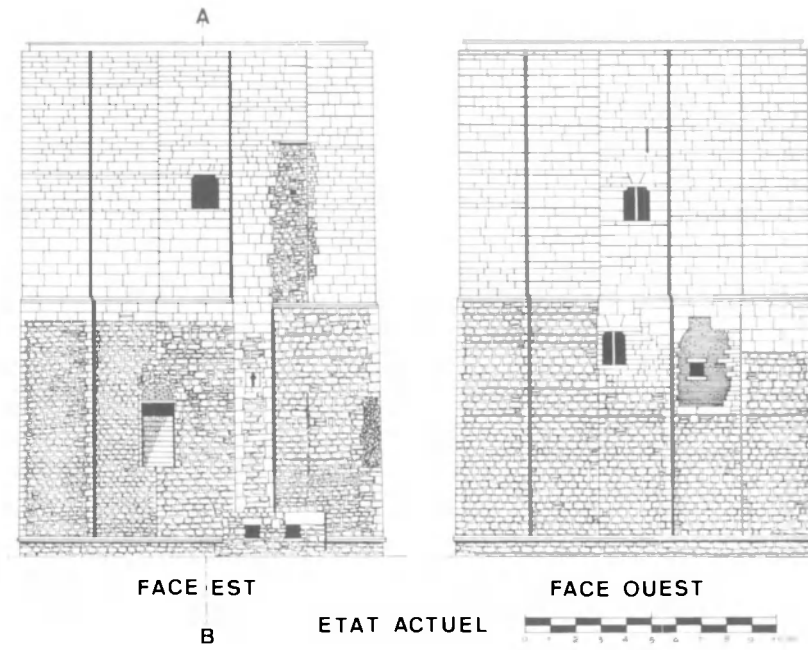


Fig. 34-35.

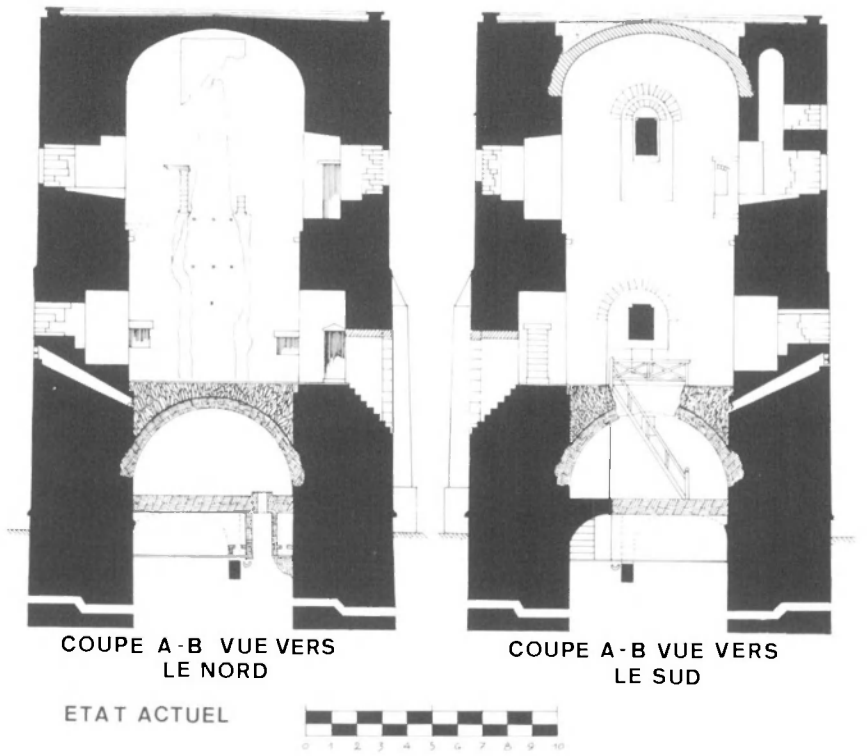


Fig. 36-37.

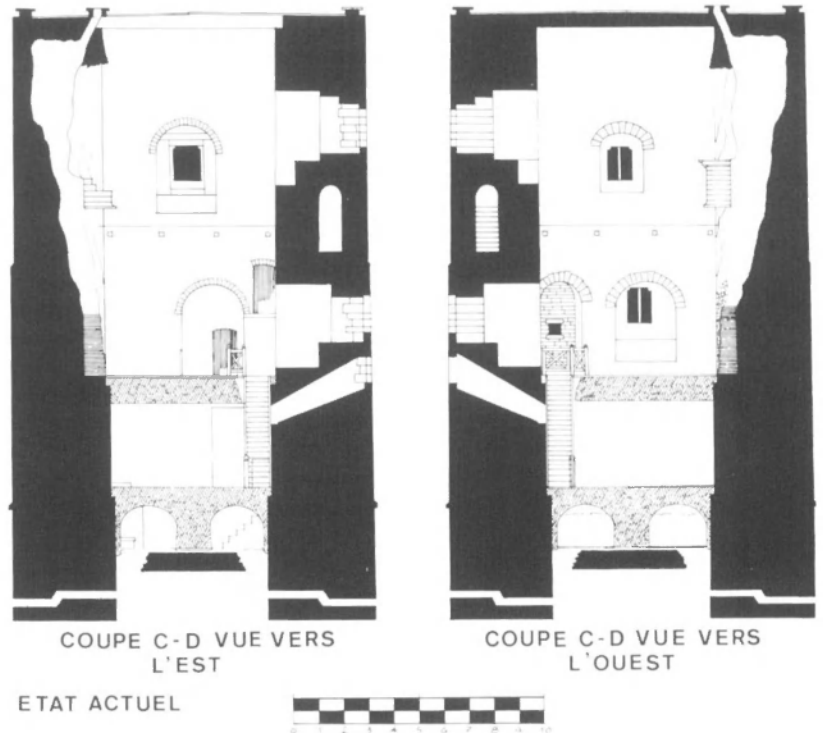


Fig. 38-39.

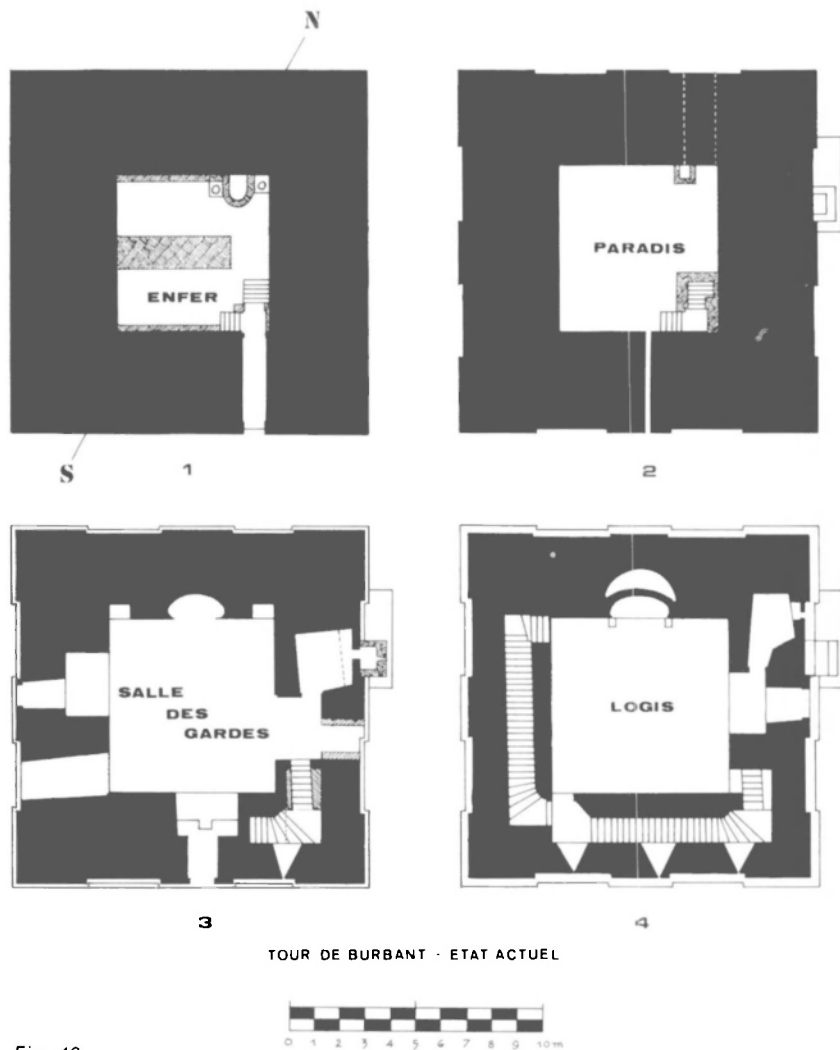


Fig. 40.

travers d'un mur, manifestement construit postérieurement, on découvre une bouche sur un palier d'où partait le véritable premier escalier vers l'étage. La volée d'escalier mentionnée plus haut a été rapportée après coup afin de rendre plus confortable l'accès aux étages.

Comment se faisait-il donc, avant ce nouvel aménagement ?

Nous sommes là devant l'une des parties les plus intéressantes du donjon. Nous avons remarqué qu'à la porte surélevée (fig. 45H) n'existait, ni trace de gond ni de serrure ou de verrou. On aurait pu, au moyen d'un escalier en bois de quelques marches, passer vers l'étage sans rencontrer d'obstacle. Or dans tout donjon le logis du châtelain se trouve toujours séparé de la salle de garde par une défense ou une conquête⁷⁵. Que ce soit un assomoir, une trappe, un défilé astucieux ou un labyrinthe, l'adversaire s'engageait forcément et d'où il ne sortait pas vivant. Au château d'Antoing il existe un assomoir disposé au-dessus d'une porte⁷⁶. C'est la volée d'escalier rapportée qui allait nous donner la solution adoptée dans la tour de Burbant.

Le rampant de cet escalier, ou si l'on veut le plafond, était formé de grosses pierres disposées en forme de marches posées sur des épaisseurs de murs reconstruits de part et d'autre de la montée (fig. 44-3). Mais, reconstruits contre quoi ? Contre l'arrachement nécessité par la trouée pratiquée pour introduire la nouvelle volée d'escalier, ou contre un mur préexistant ? Un sondage allait nous l'apprendre (fig. 46). Dans le fond de la cavité apparaissait le parement d'un m



Fig. 41. L'entrée surélevée du donjon d'Ath. Les vestiges de l'entrée, encore en place, permettent une estimation assez précise des dimensions de l'ouverture.
Photo Marg. Sansen.



Fig. 42. La chapelle de la Ladrerie de Chièvres - XII^e siècle. Détail de l'entrée.



Fig. 43. L'entrée du donjon de Saint-Waast-la-Vallée. Détail de l'entrée.
Photo Marg. Sansen.

dont on trouvait la répétition dans un sondage pratiqué du côté opposé de la montée. Il y avait donc eu en cet endroit un recoin sans issue fermé par quatre murs, et dont la profondeur n'a pu être appréciée. Mais par le dessus, la fosse était béante sous les pieds de qui arrivait au haut du petit escalier en bois (fig. 45 I.J.H.). A moins que la fosse ne fut recouverte d'une trappe qui pouvait, à volonté, s'abattre sous les pieds d'un indésirable ou se relever obstruant le passage vers le haut. En cas d'investissement du donjon l'escalier en bois était escamoté par les assiégés avant de relever la trappe. C'était donc là le seul obstacle vers les étages mais il était simple et efficace. Les dimensions de cette trappe étaient de un mètre vingt sur un mètre soixante. C'est dans le vide laissé sous cette trappe que fut aménagée la nouvelle montée d'escalier. Il a suffi de percer le mur vers l'arcade et d'engraisser les murs de côté pour poser un rampant. Le linteau de l'ouverture vers cette montée est d'ailleurs une simple pierre droite alors que son vis-à-vis, celui de la porte qui ferme le réduit des latrines, est un linteau en bâtière. L'arcade vers l'est a encore posé d'autres problèmes. Si l'on regarde le piédroit de gauche de cette arcade on voit que l'arête est creusée d'une battée de porte ou de grille. Une fouille sous le carrelage nous fit découvrir l'autre piédroit de cette porte. Il existait un mur, construit en hors d'œuvre (fig. 45F) qui coupait l'espace, situé sous l'arcade, en deux parties isolant ainsi le réduit des latrines par une porte supplémentaire. Nous savons que la salle de garde était devenue une prison car le sire de Brieffoieil était enfermé dans le réduit pour cause de dettes non honorées⁷⁷. Les Comptes du Domaine nous précisent, en plus, que deux portes fermaient le réduit en 1408.

Le sol de la salle de garde, qui sera resté longtemps en terre battue mélangée de paille⁷⁸ ou recouverte de cendres venant du four à chaux, était régulièrement « fouie »⁷⁹. Nous avons cependant retrouvé sous le carrelage actuel des débris, non en place, de carreaux de six centimètres sur six, de couleurs jaune, verte, rouge et noire.

La conclusion de ce qui précède, c'est que l'occupant du donjon, ayant dû sous l'effet de surprise, se réfugier au second étage, était finalement sacrifié puisqu'il suffisait de le réduire par famine. Son seul recours était d'attendre une aide extérieure. A ce propos nous devons rappeler que toute forteresse était inséparable d'un colombier. Ce moyen de communication, aussi rapide que notre télégraphe moderne, permettait de demander du secours chez des alliés, à condition que le colombier soit entretenu dans ce sens. Nous avons dit, déjà, que nos comptes ne débutaient que dans le milieu du XIV^e siècle. Les aménagements des combles du donjon nous échappent donc, mais il est fort possible qu'un colombier y fût logé. Par contre, si nous n'avons plus de mention d'un colombier dans le donjon en 1370 nous savons qu'une tour de la basse-cour avait rempli cet office⁸⁰. Nous la voyons représentée sur le dessin de 1593 (fig. 47) où elle est renseignée sous le nom de « thour de l'oublie »⁸¹. On l'appelait aussi « la belle tour » ou « tour à paniaul ». Des bannières découpées dans l'airain, des tuiles aux couleurs du châtelain et sa section ovale plutôt que ronde comme l'étaient ses voisins conféraient à ce petit monument accroché bien en vue sur le marché une belle et noble allure. Retenons pourtant que l'appellation « thour de l'oublie » cache à peine la nouvelle fonction de l'ancien colombier. Il était devenu une prison dont on devine le sort des prisonniers. Des auteurs ont avancé que les oubliettes étaient une invention des « romantiques ». Nous voulons bien croire que les profondes oubliettes décrites par les romanciers n'ont jamais existé mais le principe d'« oublier » des gens dans des prisons, même occasionnelles, est prouvé par notre document de 1593.



Fig. 44. La latrine de la salle des gardes, en saillie sur la face est du donjon. Une gaine de pierre en assure l'évacuation. Photo Marg. Sansen.

La montée extérieure vers la salle de garde. L'examen du niveau de la salle de garde s'achève par la montée extérieure par laquelle on parvenait à l'entrée surélevée du donjon.

Cet appendice accroché tant bien que mal aux flancs de la tour a connu bien des avatars. Une fois de plus nous ne pouvons les observer qu'à partir du XIV^e siècle, mais il est certain que le premier escalier était monté sur un charpentage démontable à la première alerte. Ce sans quoi l'entrée placée si haut n'aurait pas eu de sens. Au XIV^e siècle la forteresse avait acquis une valeur défensive telle qu'elle autorisait un certain relâchement du côté du donjon. La confirmation en est donnée par la suppression de la trappe défendant le logis du châtelain, puis, de la transformation de l'escalier extérieur en matériaux durs. Dans le même temps le château, déjà renforcé par sa basse cour, voit s'élever la seconde enceinte de la ville⁸². La ville-citadelle pensée par Baudouin IV est parvenue à l'apogée de son développement.

La première mention que nous ayons, de la montée vers la porte du donjon, n'est que de l'année 1381⁸³. Au cours des deux siècles qui échappent à notre examen l'escalier en charpente a dû être remplacé plusieurs fois. L'escalier en dur qui l'a remplacé était monté sur pilier et arcade⁸⁴. Puis une galerie couverte est venue protéger la montée⁸⁵. On croit deviner qu'une première volée prenait son départ sur la face sud jusqu'à un palier ancré à l'angle de la tour. De là une seconde volée de marches conduisait jusqu'à un autre palier, couvert par un porche monté sur colonnes, devant la porte à un seul battant, seuil rempart opposé à des agresseurs étant parvenus jusque là⁸⁶.

Les marches de la première volée étaient en pierre et assises sur une demi-arcade elle-même appuyée sur le pilier d'angle. On peut supposer que pour un temps la seconde volée fut toujours escamotable. La situation politique au XIV^e siècle connaissait des troubles graves⁸⁷ et le donjon devait pouvoir être mobilisé comme dernier réduit en cas d'alerte. Si des prisons prenaient alors le pas, niveau après niveau, sur le logis du châtelain il n'en est pas moins vrai que derrière les créneaux les « espringales » restaient prêtes à tirer⁸⁸. L'escalier deviendra finalement fixe de bas en haut puisqu'il sera entièrement couvert par une galerie couverte d'écaillés et éclairée par deux fenêtres. Cet élément fragile et précaire de la défense créait bien des soucis aux châtelains et gouverneurs de la place. Il serait sans profit d'en rapporter toutes les avanies, ce qui serait interminable. Sachons que ce véritable chancre, accroché à la tour, sera définitivement ruiné par les bombardements lors des sièges de 1706 et 1745. Ce ne fut qu'en 1774 que la voûte du Paradis fût crevée (fig. 37). Un vulgaire escalier de bois assurerait désormais l'accès aux étages. L'entrée du donjon est, de puis, reportée dans la face sud. C'est une anomalie qu'il faut regretter car elle trompe les visiteurs sur le véritable automatisme d'un donjon du XII^e siècle.

Escalier et prises de jour vers le second étage. Nous savons que pour parvenir au second étage de la tour, le logis du châtelain, nous devons emprunter l'escalier qui avait été encastré dans le vide réservé au piège de la trappe (fig. 40). Lorsqu'on arrive sur le premier palier l'escalier fait un quart de tour et une seule volée de marches conduit au second palier. Les marches ont été refaites lors de la restauration de 1900. Nous ne savons donc plus apprécier leur degré d'usure. Le rampant de cet escalier est fort rudimentaire et contraste avec l'appareillage soigné des murs de la montée. La rugosité du berceau de toutes les voûtes du donjon, nous l'avons déjà dit, avait pour objectif de provoquer la rétention du plafonnage appliqué sur des surfaces en surplomb. Les prises de jour de la montée, qu'il ne faut pas confondre avec des archères, ont été refaites lors de la restauration du XIV^e siècle. Obligatoirement, puisque la tour fut écorchée sur trois pieds

Fig. 45.

- A. Arcade dans la face est de la tour.
 - B. Passage conduisant vers l'artillerie (XVI^e s.)
 - C. Porte vers la montée remplaçant le passage H (XIV^e s.)
 - D. Porte vers le réduit de la latrine de la salle des gardes.
 - E. Battée d'une porte fermant un couloir de sécurité.
 - F. Fondation d'un mur de sécurité construit lorsque le réduit de latrine fut transformé en prison (XV^e s.).
 - G. Trace d'une fente de prise de jour condamnée par le creusement du passage B.
 - H. Passage initial vers les étages.
 - I. Seuil de la porte H sur lequel s'appuyait un escalier escamotable. La trappe était articulée derrière le seuil.
 - J. Amoncellement de maçonnerie formant le rampant du nouvel escalier ménagé dans le vide existant sous la trappe.
 - K. Descente vers la prison «le Paradis» (XVIII^e s.).
- Photo A.C.L.



Fig. 46. Sondage dans la montée vers le second étage du donjon.

- A. Le parement de la maçonnerie rapportée pour soutenir le rampant du nouvel escalier.
- B. Le parement, dans le fond du sondage, est celui de la fosse dissimulée sous la trappe.

Photo Marg. Sansen.

d'épaisseur. Les pierres de fentes sont en biseau très aigu et sont en parement sur deux faces; celle de l'extérieur correspondant à celle qui constitue l'embrasure évasée de la fente. La seule modification survenue dans ces ouvertures au XIV^e siècle c'est qu'une dalle plate a été substituée au voûtain d'origine (fig. 48).

Le second étage, ou logis du châtelain. Le palier du second étage donne accès au logis du châtelain et à la montée vers les combles. L'ouverture vers le logis est sommée d'un linteau en bâtière soulagée par des corbeaux à peine creusés (fig. 49). L'autre ouverture est gratifiée d'un linteau droit. C'est la disposition de la voûte qui le veut. La mitre de la bâtière s'inscrit, pour l'ouverture du logis, dans le formeret de la voûte, dans l'autre sens l'étréoussure laissée par la chute du berceau ne permet qu'un linteau amaigri.

L'examen du logis est rendu malaisé par suite de la disparition de la terrée. Elle était d'un tel poids qu'on devait de temps à autre étançon-

Fig. 47. Le château d'Ath en 1593. Fac simile d'un dessin reposant aux Archives Générales du royaume. Papiers de l'Etat et de l'Audience. Les traits pointillés limitent les terrains à vendre. Ils occupent toute la largeur du fossé qui n'est plus représenté que par un filet d'eau.

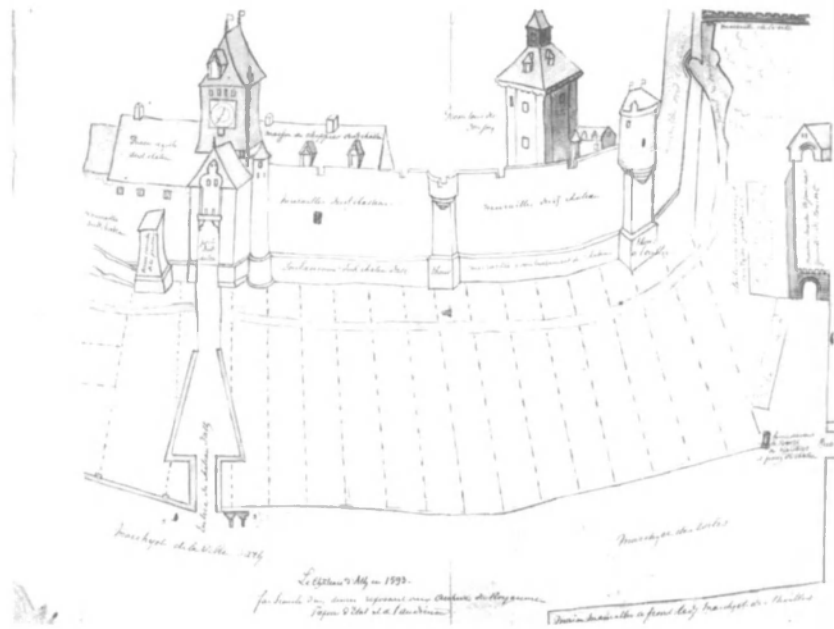


Fig. 48. Prise de jour dans la montée vers les étages supérieurs. Lors de la restauration de 1370 les rayères ont été refaites et des dalles ont été appliquées contre les voûtains.
Photo Marg. Sansen.

ner l'une ou l'autre poutre⁸⁹. Et encore ces étaçons ne trouverent-ils un solide point d'appui qu'après le voûtement du Paradis.

A la lecture des comptes on peut se demander si les chênes employés aux gîtes de la tour de Burbant étaient d'équarissage suffisant. Le forgeron du château est appelé fréquemment pour obvier à la chute de poutres « pourries et de nulle valeur ». Il lui incombe alors de forger des étriers de fer qui soutiennent les poutres défailtantes. Un chêne mal équarri ou trop jeune laisse sur ses arêtes des rives d'aubier qui sans tarder sont la proie des insectes. L'arbre abattu, laissé sur le socle ne fut-ce qu'une nuit, risque la contamination. La moindre parcelle d'aubier est à éliminer. Si l'arbre est trop jeune on aura tendance à équarrir trop juste. Les marchands de bois peu consciencieux sont souvent responsables du pourrissement prématuré des bois qu'ils fournissent. Cette réflexion nous vient du fait des réparations nombreuses que l'on enregistre dans les comptes mais aussi au fait que Baudouin IV arrivé en fin de carrière devait être au bout de ses réserves de bois. Or nous savons que des seigneurs, comme le comte de Hainaut, gardaient en « pourvence » de grandes quantités de chênes. Pour sa maison de Plumocq le seigneur de Vertaing avait une bonne réserve⁹⁰. « Il y a (dit-on) grand nombre de quesnes et par milliers de quesnes vielz de cent ans et plus que l'on a toujours laissiet et laisse pour subvenir aux affaires du seigneur... ». Rien que pour le donjon d'Ath nous avons estimé que cinquante chênes de septante centimètres de diamètre, mesurés à la hauteur de sept mètres, étaient entrés en œuvre pour les terrées. Avec les bois de la charpente la dépense atteindrait aujourd'hui sept millions de nos francs. Reste à savoir si le comte de Hainaut avait encore de telles réserves après les travaux qu'il avait exécutés. Faute de quoi il a dû passer par les marchands. L'accident du comte à Braine-le-Comte n'est-il pas dû à la rupture d'une poutre ? C'est encore un indice de l'épuisement des forêts et des arbres hauts et de fort diamètre. Nos chênes sont courts de tronc. Une hauteur de sept mètres est exceptionnelle. En ce temps-là, il était une règle pour la dessiccation des bois; on comptait un an d'attente par pouce d'épaisseur. Aujourd'hui des procédés d'étuvage permettent de gagner un temps qui se réduit à quelques jours pour les épaisseurs minces.

Les terrées de l'Enfer et du Paradis, placées dans les plus mauvaises conditions d'aération et d'humidité n'auront pas résisté plus d'un



Fig. 49. Linteau de l'ouverture vers la seconde volée d'escaliers allant vers les combles du donjon.
Photo Marg. Sansen.



Fig. 50. Carrelage du XVI^e siècle. Pour la présentation de ce carrelage, dont on ne disposait que d'un seul carreau, on a repris quatre fois le mot de la devise qui n'a pu être recomposée. Ce spécimen, retrouvé dans les décombres de la terrée du second étage, doit dater des travaux entrepris par J. du Broeucq en 1550.
Photo Marg. Sansen.

siècle aux agressions auxquelles elles étaient soumises. C'est ce qui aura provoqué leur remplacement. Une telle mesure n'eut pas été possible à l'étage au dessus car là il y a des ouvertures qui interdisent l'inscription d'une voûte. Jacques du Broeucq n'a pas eu cet inconvénient, lorsqu'il a remplacé la terrée des combles par la voûte qui existe encore, car la hauteur du logis était suffisante pour recevoir la chute d'un berceau sans intéresser les fenêtres existantes (fig. 37).

Imaginons maintenant que nous soyons en mesure de fouler le sol du logis. Nous aurions une impression d'intimité et de sécurité qui ne savait exister à l'étage en dessous, c'est-à-dire dans la salle de garde. Ici une seule porte donne accès. Les fenêtres sont inaccessibles vu la hauteur à laquelle elles se trouvent. Si la trappe est relevée entre les deux étages, il n'y a pas de surprise possible d'autant plus que les chiens pouvaient prévenir infailliblement toute approche⁹¹.

Tous les murs intérieurs du donjon étaient « plachiés » de « blanc mortier »⁹² mêlé de poils fournis par les tanneurs. A la terrée initiale aura succédé le carrelage traditionnel de la période romane, c'est-à-dire une mosaïque de carreaux de six centimètres de côté. Au XVI^e siècle pourtant, et vraisemblablement lorsque Jacques du Broeucq a remis le donjon en valeur, et même en fonction, le logis, rependant non habité aura vu son pavement remis à neuf. Nous avons retrouvé des débris de ce carrelage dont la combinaison complète nécessite l'emploi de seize carreaux (fig. 50). On appréciera la richesse de cette décoration du sol et l'on se dira que la décoration murale y était sans doute assortie. Nous n'irons pas jusqu'à évoquer ces fresques dont les artistes romans étaient coutumiers mais plutôt la mise en valeur des lignes essentielles de l'architecture intérieure comme la courbe des arcades et l'encadrement des portes et fenêtres. La cheminée de cette pièce unique, réservée à la famille du châtelain, était un peu moins monumentale que celle de la salle des gardes.

Elle a gardé un piédroit complet muni de sa tablette servant de reposoir pour les flambeaux. De plus on remarque que la forme de la hotte était rectangulaire grâce à un vestige de sa rencontre avec le mur. On peut également noter que le tuyau de fumée passe devant celui qui vient de la cheminée de la salle des gardes. Un béton, coulé en 1900 obstrue la sortie de ces cheminées. Il n'y a pas d'armoire murale, comme plus bas, de chaque côté de la cheminée mais on peut croire que le châtelain disposait d'un minimum de mobilier.

Ce dernier étage comportait trois fenêtres qu'il serait imprudent de grouper dans une seule analyse. Celle du sud par exemple (fig. 51) a cette particularité, que n'a aucune des autres, d'avoir gardé le voûtain qui s'inscrit parfaitement dans le berceau de l'arcade d'embrasure. Deux marches donnent accès aux sièges de pierre placés de part et d'autre de la fenêtre. On remarque que toutes les fenêtres sont placées haut par rapport au sol. C'est pour éviter que des projectiles venus du dehors n'atteignent des personnes circulant debout dans les locaux du donjon⁹³.

Le nouveau linteau droit adopté au XIV^e siècle a pourtant nécessité la pose d'une dalle peu large qui forme plafond vers la partie extérieure de la fenêtre. Cette dernière, comme toutes les autres d'ailleurs devait comporter un linteau en demi-lune, souligné à l'extérieur par un arc en moellons, la courbe, à l'intérieur étant rejointe par le voûtain. Des corbeaux soulageaient le linteau comme on peut le voir sur la figure 43.

Le second étage à droit à une fenêtre vers l'est alors que la salle de garde en est dépourvue. C'est la hauteur à atteindre de l'extérieur qui en est cause.

Dans l'arcade d'embrasure on a ménagé, vers la gauche un réduit de latrine de même volume que celui de la salle des gardes. Mais sa forme (fig. 44-4) est curieuse. Le siège de la latrine est ici aussi en surplomb.



Fig. 51. La fenêtre du second étage, dans la face sud, est la seule à avoir gardé intactes ses arcades d'embrasures.
Photo Marg. Sansen.

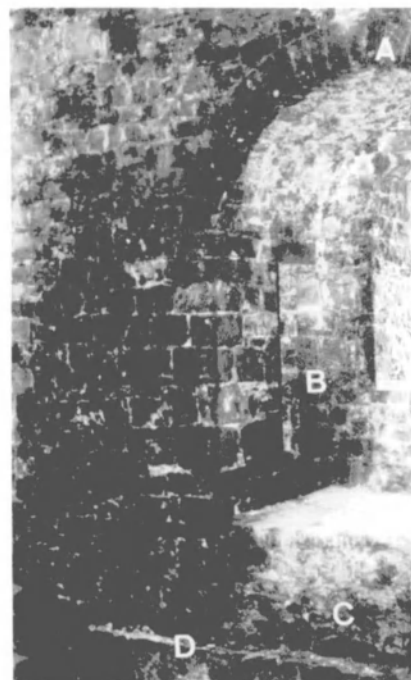


Fig. 52. Embrasure de la fenêtre du second étage dans la face est.

- A. Arcade d'embrasure.
- B. Entrée vers la latrine du second étage.
- C. Hauteur de la terrée du second étage.
- D. Retraite du mur pour le repos du gîte.

Photo Marg. Sansen.

Cette latrine est présentement murée et elle a dû l'être il y a plusieurs siècles (fig. 52). Dans les matériaux de remplissage on a utilisé, semble-t-il, une partie de console qui supportait l'échauguette de la latrine avant que n'existe la gaine qui descendait jusqu'au trou de vidange ménagé dans le bas de l'installation (fig. 18).

La troisième fenêtre, celle qui s'ouvre vers l'ouest, donc vers la cour est de loin celle qui retient le plus notre attention (fig. 53).

C'est dans l'embrasure de cette ouverture que nous situons; non la chapelle, mais plus modestement l'oratoire du donjon. L'espace disponible est de trois mètres sur un mètre septante. Juste de quoi réserver la place à un autel de pierre, le chapelain ou aumônier du château se réservant d'amener à chaque office les objets portatifs du culte⁹⁴. Ce petit oratoire sera vite abandonné au profit de la chapelle qui sera construite contre « la salle de la haute cour. Cette « salle » sera surmontée d'un étage où seront aménagés les appartements du château et de sa famille. Il n'est pas exclu cependant que l'oratoire ait perdu complètement sa fonction lorsque des prisonniers de marque se trouvèrent enfermés à l'étage du logis⁹⁵.

Le siège de la chapelle castrale sera encore déplacé vers la basse cour lorsque le chapelain, se sentant à l'étroit dans « la salle » de la haute cour, émigrera dans les bâtiments construits dans la basse-cour pour les receveurs de la recette.

Le dessin de 1610 publié par Léon Verriest (fig. 24)⁹⁶ montre qu'à la place d'une fenêtre qui s'ouvre actuellement sur le second étage il est représenté une croix byzantine. Nous avons démontré plus haut l'exactitude qui avait guidé le dessinateur de l'époque. S'il est représenté cette croix c'est qu'il l'a vue. La chapelle du donjon était donc bien en cet endroit.

Nous avons découvert, au cours de nos recherches une ancienne porte de prison sur laquelle un gardien avait gravé, au couteau, un naïf dessin de la tour déjà surhaussée de son pavillon (fig. 54). L'encorbellement dépassant les créneaux sont suggérés et la chapelle est à sa place, tout en haut, représentée par une petite croix. L'entrée surélevée, légèrement décentrée a été en partie absorbée par l'entaille d'une serrure placée postérieurement à la gravure. Comme il ne peut y avoir eu connivence entre les deux « artistes », le second confirmant ce qu'avait vu le premier il ne sait plus y avoir de doute quant à l'existence d'une chapelle et de son emplacement. Ces sortes de croix crevant la muraille des donjons ne sont pas aussi rares qu'on le croit. De nombreuses églises d'Ethiopie des X^e et XI^e siècles en sont pourvues. Pour citer des cas plus accessibles aux chercheurs citons en tout premier lieu le châtelet d'entrée du Château des Comtes de Gand (fig. 55 et 56). Il y avait un spécimen au château de Ruppelmonde d'autres au château de Landsberg⁹⁷, au tombeau de Théodoric, au château de Termes (fig. 57)⁹⁸ au donjon d'Ortenberg⁹⁹.

Signalons que c'est déjà au VI^e siècle qu'une telle croix percée creva la muraille du cénotaphe de l'Empereur Théodoric. La forme de cette croix a été diffusée en Occident par les croisés. Les architectes-maîtres d'œuvre romans avaient gardé la nostalgie des châteaux construits en Syrie sur la route des croisades, le souvenir des splendeurs de Byzance et tant d'évocations de cette forme de croix que tous les artistes créateurs en multiplièrent l'image. Que ce soit dans l'architecture, dans l'orfèvrerie, dans les émaux chanlevés, les pierres d'autels, sur les vêtements, etc.¹⁰⁰. L'architecte de la tour de Burbar s'est laissé prendre par cette obsession, tout comme d'ailleurs l'architecte de Philippe d'Alsace lorsqu'il conçut le château de Gand quelques années plus tard. L'obsession était d'autant plus vive chez les comtes de Hainaut qu'ils comptaient dans leur famille et chez leurs familiers de glorieux croisés.

Des travaux de restauration deviennent, pour la sécurité, extrêmement urgents. Nous formons un vœu pressant; c'est que s'il ne peu



Fig. 53. Fenêtre au second étage dans la face ouest du donjon. C'est dans l'arcade d'embrasure qu'était logé l'oratoire du hâtelain. L'aire disponible mesurait 3 mètres sur 1 mètre 75. La croix percée au ravers de la muraille faisait office de retable. Le personnel du châtelain pouvait vivre la messe à partir de la cour.
Photo Marg. Sansen.



Fig. 54. Silhouette de la tour Burbant gravée dans une porte de prison. Sous la représentation naïve des créneaux, la croix de la chapelle est présente à la place de la fenêtre du second étage. La porte d'entrée excentrée est également observée.
Photo Marg. Sansen.

être question de reconstituer la croix de pierre, qui a disparu on ne sait quand, il serait simple d'encastrier dans la fenêtre où se trouvait la chapelle un volet de bois plein, creusé d'une croix byzantine (fig. 58). Ce signe puissamment évocateur serait une sorte de phare dans la connaissance du donjon d'Ath. Il susciterait des questions riches et des réponses qui le seraient tout autant. Et ce, à peu de frais, pour une fois!

Le logis seigneurial n'offre plus rien à notre attention, sauf que c'est là que l'on peut le mieux apprécier l'épaisseur d'une terrée dans un donjon roman. Il suffit d'observer la distance qui sépare les corbeaux appelés à recevoir la lambourde du gîtage et le piedroit de la cheminée du logis (fig. 35 et fig. 40). Il y a plus d'un mètre entre les deux éléments, donc place pour le gîtage, le plancher et la couche d'argile. Le logis était couvert par un gîtage supportant la terrée des combles¹⁰¹. La voûte qui lui a succédé est due vraisemblablement à Jacques du Brœucq qui l'a construite pour deux raisons. La première était de renforcer la tour pour résister aux coups portés par une artillerie de plus en plus efficace et précise. La seconde étant d'y asseoir la pesante maçonnerie qui allait servir de pilier au pavillon de vingt mètres de hauteur amarré sur le dessus du donjon.

La montée vers les combles. Partant du palier où s'ouvre la porte du logis, une montée creusée dans l'épaisseur du mur va nous conduire sur les combles. Actuellement c'est une plate-forme gazonnée qui couvre le donjon.

La montée n'est plus éclairée que par une seule fente de prise de jour. Au bas des marches il existe pourtant, un encadrement d'embrasure tel qu'il y en a autour des autres fentes. On ne doit donc pas croire à l'existence d'une ancienne fenêtre maçonnée mais bien d'une première fente éclairant autrefois l'escalier. Comme la restauration de 1370 a effacé toute trace de cette ouverture on peut en déduire qu'elle a été condamnée il y a au moins six siècles. Là encore le rampant de l'escalier montre la même rugosité d'appareillage (fig. 59).

Les combles et les créneaux. Quelle était donc l'ordonnance des volumes, de la circulation, de la défense sur le niveau supérieur de la tour de Burbant? L'iconographie du donjon ne nous apprend rien à cet égard. Le plan de J. de Deventer montre un toit à deux pans, qui serait sur la tour (fig. 13). Le dessin de Le Cosse date de 1750 (fig. 60). Il reprend assez fidèlement la tour avec son pavillon. Le panorama de Van der Meulen (fig. 61) esquisse le donjon où il manque (fig. 61) la partie supérieure de la charpente. Mieux vaut ne pas parler de la gravure de F.B. Werner Schmidt (fig. 62) le donjon est représenté avec une lanterne haute et étroite qui n'a jamais existé. Il existe des croquis de Mottrie et Ducoron qui donnent un aperçu du donjon en ruine à la fin du XIX^e siècle. Nous ne disposons, finalement que du dessin de 1610 retrouvé par Léo Verriest (fig. 21) pour avoir une idée juste du couronnement du donjon jusqu'aux créneaux.

Il est sûr qu'il y avait un toit sur la tour¹⁰². Une question se pose cependant. Ce toit venait-il en retrait des créneaux, laissant à l'air libre les «alloirs» tout le tour du donjon, ou ce toit reposait-il sur les merlons; les créneaux devenant alors autant de fenêtres. Cette dernière solution a été adoptée pour la presque totalité des tours ou donjons qui se terminaient en terrasse, à leur origine.

Une terrasse terminale n'est pas à évoquer dans le cas d'Ath puisque le dernier niveau était une terrée. En 1474 les couvreurs sont requis de recouvrir la toiture du donjon « afin de garder la terrée de la pourriture »¹⁰³.

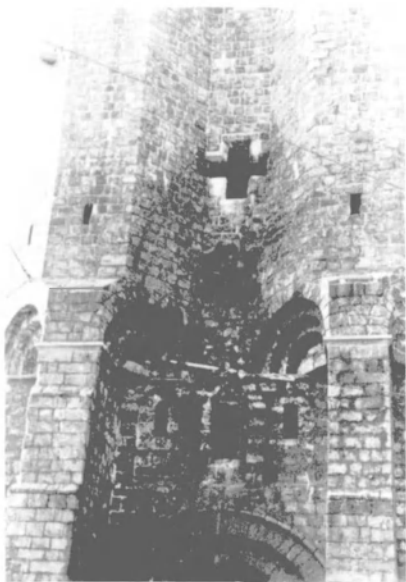


Fig. 55. Châtelet d'entrée au château des Comtes à Gand. Une croix de chapelle traverse le mur d'une prison.
Photo Marg. Sansen.



Fig. 56. La croix de la chapelle du château des Comtes à Gand - Détail. Un châssis épousant la forme de la fenêtre peut s'encaster dans un jeu savant de rainures et de battées.
Photo Marg. Sansen.

Les créneaux se dressaient, libres dans l'espace, puisqu'on les regardait de pierres plates en 1370. Automatiquement cela suppose de «alloirs» de circulation derrière le crénelage. Le volume du toit est donc en retrait mais sur quoi pose-t-il ? Nous devons nous conformer à un minimum. En l'occurrence c'est sur un mur dans lequel seraient ménagées des portes assurant le passage du «Grant grenier» au «alloirs». C'est-à-dire au moins deux mètres. Dans le grenier, appelé aussi «le grenier aux espringales»¹⁰⁴ (fig. 63) la garnison, en alerte, trouvera des armes et munitions. Elle doit pouvoir se mouvoir, déplacer les machines de guerre sur des fronts successivement menacés. En considérant ces impératifs de manœuvre nous devons conclure un mur goutterot percé de portes, au moins, supportant la toiture. Appuyant cette hypothèse il y a la coutume architecturale du temps. Elle est difficile à appréhender car la presque totalité des donjons sont décapités ou modifiés dans leur superstructure.

L'un des meilleurs exemples nous en est donné au donjon d'Arques près de Dieppe¹⁰⁴ et nous en trouvons une confirmation plus près de nous en examinant les sceaux de Mons que Léo Verriest a publié e même temps que le dessin de 1610. L'entrée crénelée du château de Mons est bien représentée avec un toit en retrait sur les créneaux libres (fig. 64).

La toiture était à quatre pans sur lesquels on trouvait des fenêtres dites «flamandes». C'étaient plutôt des lucarnes avec toiture prolongée, abritant les guetteurs penchés aux fenêtres. Une gueritte était aménagée tout au faite du toit¹⁰⁵ et c'est un guetteur attitré¹⁰⁶ qui s'y trouvait. Seul un œil exercé, ayant une connaissance approfondie de l'entourage du donjon, était capable de déceler tout déplacement suspect ou travaux insolites capables d'attenter à la sécurité. La stratégie du temps voulait, qu'en cas de troubles, les arbres, haies et buissons qui cachaient à la vue quelque défilé ou accident de terrain, soient abattus et rasés. La fonction était donc lourde de responsabilités et nous la voyons reconduite sans interruption durant des siècles¹⁰⁷. Au sommet de la gueritte se trouvait la bannière du châtelain attachée à une «verghe» en fer ornée de pommeaux de plomb¹⁰⁸.

L'état primitif. Faisant un bilan des résultats des fouilles, des sondages, de l'analyse des Comptes du Domaine et autres recherches il nous semble que le moment est venu de rassembler ces connaissances en une synthèse traduite par le dessin. La longue description fastidieuse, mais indispensable, fait perdre à la longue la notion de l'ensemble (fig. 65 à 71). Les élévations et plans qui ont ainsi été dressés donnent une idée très rapprochée de ce qui fût, mais doivent aussi aider à la future restauration. Depuis nos fouilles de 1942 de dégâts importants sont survenus.

Les latrines de l'Enfer se sont écroulées, la gaine de la latrine du premier étage est ruinée, le massif comportant les deux guichets de vidange a été complètement démoli par des vandales. La cheminée du logis a perdu des pierres au piedroit de droite, des pierres des tuyaux de fumée tombent les unes après les autres rendant dangereuse la visite du donjon.

La terrasse supérieure, traitée lors de la restauration de 1900, est restée sans soin depuis quatre-vingts ans. Les infiltrations de pluie et le dégel ont détaché des pierres de parement qui restent en équilibre les unes sur les autres. De graves accidents sont à craindre si de mesures de sauvegarde ne sont pas prises en attendant une restauration qui s'avère urgente si l'on veut sauver ce rare témoin de l'architecture militaire romane.



Fig. 57. Croix percée dans la chapelle du château de Termes dans l'Aude. La tradition est conservée bien que la forme ait évolué vers la croix latine. 1963.

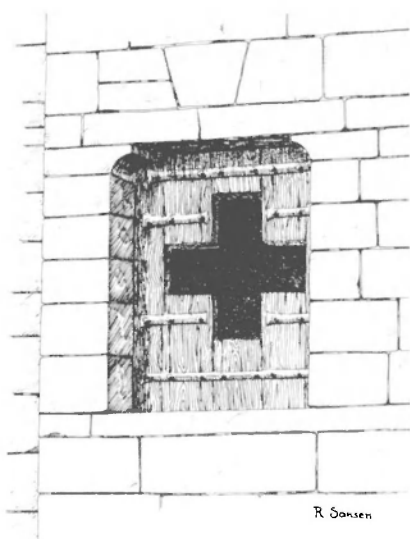


Fig. 58. Volet cruciforme pour l'oratoire du donjon d'Ath.

Pour une restauration. Puisque la restauration de la tour de Burbant d'Ath s'impose, autant pour des questions de sécurité que pour la valeur archéologique du monument, il va se poser un choix dans les options à prévoir.

La première serait de consolider tout ce qui est prêt à tomber et rejointoyer le reste en fixant par cela, dans le temps, le monument tel qu'il nous est parvenu.

La seconde c'est de restituer, d'une manière visible, même pour le profane, les éléments sur lesquels on a des informations sûres. Revenant à la première option nous dirons que cette théorie ne peut que conduire à la ruine du document. On peut déjà constater les dégâts survenus depuis 1942. Si, au cours du prochain demi-siècle, une série pareille de dégradations s'accumule ceux qui nous suivront décideront de colmater simplement les nouveaux dégâts. Et ainsi de suite. Dans quelques siècles la tour de Burbant ne serait plus qu'un tas de pierres informe. La seconde option, à choisir, serait de rendre au donjon son volume initial, par la reconstruction des créneaux. Léo Verriest l'avait naguère souhaité (fig. 72). On doit exclure la restitution du toit car on manque d'éléments pour le faire. Ceci ne saurait nuire à l'esthétique générale puisque cette charpente ne pouvait s'observer qu'à partir d'un grand recul. L'une des gaines de latrine et le massif qui était à la base devraient être restaurés. Ce qui ne pose aucune difficulté vu les vestiges restés en place et les relevés qui en ont été faits. Aux faces du donjon il conviendrait simplement de remettre en place les pierres qui menacent de tomber. A la fenêtre de la chapelle un volet de bois percé d'une croix byzantine, rappel émouvant de la participation des comtes de Hainaut aux expéditions en Terre Sainte. Rappel aussi de la présence d'un oratoire, à la discrétion du châtelain, à l'étage du logis.

Restitution aussi de la terrée du second étage. Nous avons fait mettre en réserve les douze poutres nécessaires pour la réaliser¹¹⁰ (fig. 73). Remise en fonction de l'accès au second étage par la trappe posée en défense. Une échelle de meunier serait nécessaire (fig. 68). Reconstruction de la partie de voûte du Paradis, crevée au XVIII^e siècle. Ouverture, au milieu du pavement de la salle de garde, de la trappe conduisant aux celliers. Ce serait un simple regard vers le bas mais inaccessible aux visiteurs. Il importe de montrer par ce moyen simple comment les celliers étaient isolés des étages (fig. 73). Finalement, et c'est l'essentiel, l'accès à la porte surélevée devrait être remis en fonction. Un simple escalier à deux paliers, en matériaux légers devrait, non pas imiter un escalier dont on ne connaît pas assez la conformation originale, mais obliger les visiteurs à cet effort (fig. 72). L'archéologie autorise ces sortes d'accès si des escaliers d'origine ont été ruinés. Au donjon de Roquebrunes, dans les Alpes Maritimes on accède à l'entrée de la tour par un escalier métallique (fig. 74). Aux Arènes de Pulà en Yougoslavie c'est une longue et dangereuse échelle de fer qui permet d'aller constater la position vertigineuse des spectateurs qui fréquentaient le cirque à l'époque romaine.

A Ravenne, le tombeau de l'Empereur Théodoric n'est visitable que grâce à une série d'escaliers et de galeries traités en matériaux discrets qui ne nuisent pas à l'esthétique du monument.

Nous serions contre ces aménagements s'il s'agissait d'un donjon dont il ne resterait qu'un tiers ou une moitié. Nous avons souligné l'état exceptionnel de conservation du donjon d'Ath, la place unique qu'il occupe dans l'histoire de l'architecture militaire romane, et les moyens simples qu'il faudrait faire intervenir pour en faire un document didactique unique en Europe. Aucun donjon du XII^e siècle n'existe, dans lequel on pourrait circuler comme le faisaient les premiers occupants. Nous croyons donc que, si, à la faveur de circonstances exceptionnelles, un monument est si près de retrouver sa



Fig. 59. La première volée d'escaliers vers les combles du donjon.
Photo Marg. Sansen.

forme et ses itinéraires fonctionnels cela devient un devoir de faire la démarche en ce sens.

La tour de Burbant suscite un intérêt qu'on ne soupçonne pas. Qu'en serait-ce si l'on pouvait y pénétrer comme on le faisait autrefois ? Si l'on pouvait accéder au second étage par la défense prévue par l'architecte de Baudouin IV et finalement « aller » aux créneaux apprécier l'étendue du paysage que découvrait le guetteur ?

Aujourd'hui les visiteurs entrent dans la tour par une porte non prévue par les premiers constructeurs, ils gravissent un mauvais escalier qui les conduit dans une salle qu'on a peine à faire croire qu'elle était divisée par un niveau intermédiaire. Pour aller « aux cobles » on les fait passer par un escalier qui n'est pas le vrai. En général ils quittent le donjon d'Ath en n'ayant rien compris. Seuls les spécialistes ont quelque chance de s'y retrouver.

On a vu des restitutions accordées à certains monuments en prenant beaucoup de risques avec la vérité. Ce que nous proposons pour le donjon d'Ath est sans risque aucun. L'intérêt qu'il suscite déjà, et celui qu'il provoquera, s'il est remis en fonction, ne fera que croître avec les années, et pourquoi pas les siècles, pendant lesquels il contribuera bien à enseigner l'Histoire du Hainaut.

La haute-cour ou cour d'Honneur. Autant de donjons autant de cour d'espèce. Peut-on trouver des constantes dans l'organisation défensive, ou simplement économique, dans les donjons de plaine et ceux perchés sur les promontoires ? Chez ceux de plaines sèches et ceux qui se dressent dans les marécages ? Les architectes et maîtres d'œuvre usaient donc d'opportunité et d'intelligence chaque fois que leurs services étaient sollicités. Suivant leur renommée on allait les chercher loin et ils se déplaçaient d'aussi loin.

Baudouin IV, bâtisseur lui-même, eut certainement des contacts suivis avec d'autres bâtisseurs, les Plantagenet par exemple. Tous connaissaient les meilleurs ingénieurs du temps.

Le comte de Hainaut a su les trouver et les convaincre de venir à Ath pour conduire ses travaux. Ils y ont accompli cette performance d'élever dans les marais athois cette tour incomparable dont la construction devait clôturer l'œuvre de l'« **aedificatore** ».

On ne conçoit cependant pas un donjon isolé, vivant en autonomie. L'implantation de n'importe quel donjon suppose un environnement et des gens qui l'occupent. Cet environnement peut avoir les formes les plus diverses. Ce peut être un château, une ferme, un hameau, un village ou une ville. Ce sont autant de programmes. Celui de Baudouin IV c'était le donjon, point de départ, et ville point d'arrivée. En passant progressivement par une cour, une basse-cour, puis la ville. Nous l'avons déjà développé ; le donjon sans la ville-satellite n'aurait eu, à Ath, aucune signification pour Baudouin IV. Nous ne pouvons pas ici exposer en totalité les phases de ce développement comme nous ne pouvons pas non plus ignorer, comment les occupants du donjon, le personnel qui y était attaché et la petite garnison, mobilisable en cas d'alerte, ont pu s'entendre pour vivre en communauté dans l'isolement du marais¹¹¹.

Heureusement les Comptes du Domaine d'Ath nous livrent des informations à partir de 1363. C'est précisément la période transitoire où les installations de la cour, devenue trop étroite pour contenir l'amplification des services, vont insensiblement transiter vers la vaste basse-cour. Rappelons-le, elle avait les dimensions de la Grand-Place qui n'en était séparée que par le fossé d'enceinte et le mur. Nous pouvons donc encore saisir ce qui se passait dans la cour pendant les dernières années d'occupation par le châtelain. C'est en 1368 que le châtelain et sa famille émigreront dans la basse-cour pour des appartements aménagés dans la maison des clercs, receveurs d'

Fig. 60. Panorama de la ville d'Ath, extrait de l'Histoire de la ville d'Ath de Gilles de Boussu, Mons, 1750; dessin de Hy. Le Febure, gravure de Lecosse.

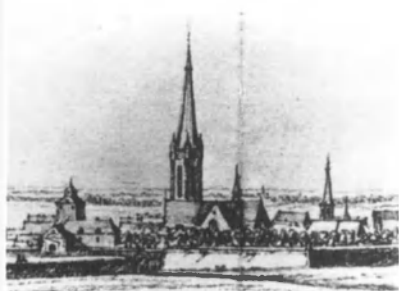
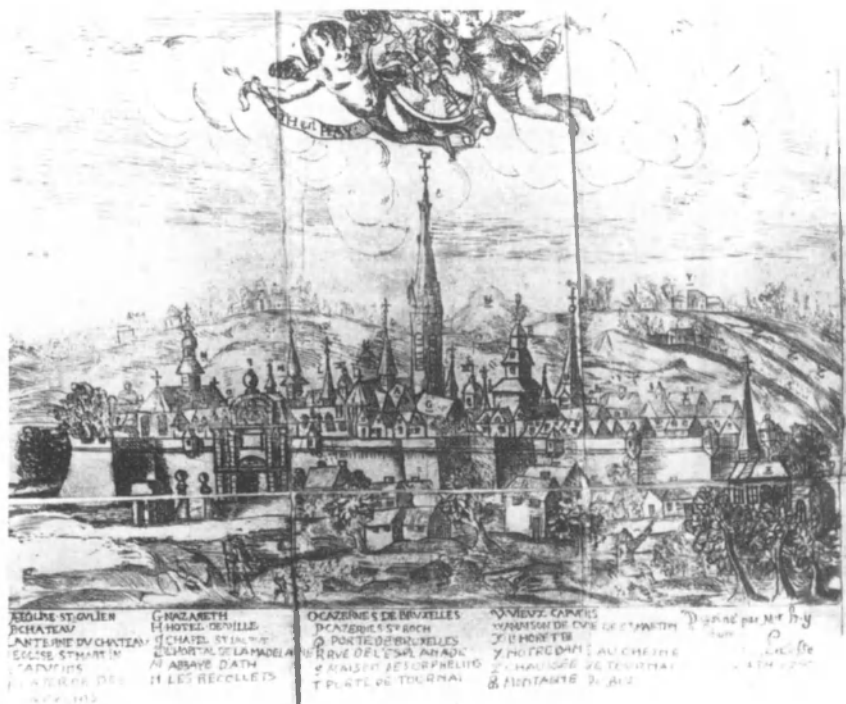


Fig. 61. Détail du panorama de la ville d'Ath dessiné par A.F. Van der Meulen. Dépôt des dessins du Musée du Louvre à Paris.

Domaine¹¹². Tout ce qui était dans la cour sera refait dans la basse-cour mais en plus grand. Ce qui était nommé « la salle »¹¹³ dans la cour deviendra « la grande salle » dans la basse-cour. Le fournil¹¹⁴ deviendra « la grange », la chapelle logée dans une tourelle de la cour deviendra une chapelle isolée dans la basse-cour, les écuries, les étables seront multipliées, et ainsi de suite. Afin de ne pas disperser l'intérêt nous nous en tiendrons à l'aspect de la cour seule, telle qu'elle était animée à la fin du XIII^e siècle. Ce fut fort bref car la marée montante des inscriptions à la bourgeoisie d'Ath allait provoquer une sorte d'éclatement qui allait se matérialiser par la construction d'une première enceinte communale (fig. 4).



Fig. 62. Extrait du panorama de la ville d'Ath dessiné par Werner Schmit. (Archives de la ville, carton n° 1 : cartes et perspectives cavalières d'Ath et de la châtelierie, « La Tour du château »). Extrait agrandi par L. Brunel, artiste peintre.

Aux tous premiers jours de l'occupation du donjon d'Ath le châtelain habitait avec sa famille à l'étage supérieur de la tour. Dans la salle d'armes, ou salle des gardes, se tenaient les plaids, le châtelain y écoutait les requêtes, les invités faisaient antichambre avant d'être admis dans l'appartement de la famille. Cette promiscuité n'aurait su se prolonger longtemps car le manque de confort est évident dans cette tour si imposante. Il n'existe aucun de ces raffinements que l'on trouve dans d'autres donjons. Cette conception rejoint plutôt la tour de garde que le donjon-château. On pourrait à la rigueur y faire, par obligation, un bref séjour. Mais s'installer pour des années avec une famille dans une seule chambre de cinquante mètres carrés n'est guère pensable. C'était donc une situation provisoire car une première enceinte, de quelques dizaines de mètres de diamètre doublée d'un fossé, allait être construite. C'est en fouillant dans le cellier de « la salle » que nous avons découvert un tronçon de cette première enceinte qui peut être considérée comme la chemise du donjon (fig. 13). Ce rempart hâtif dressé contre les bandes armées qui infestaient le pays s'est vite révélé insuffisant et une seconde chemise d'un rayon de cinquante mètres environ allait succéder à la première. Les pierres dont elle est faite sont différentes de celles du donjon. Ces pierres sont une dolomie à chertes qui a été

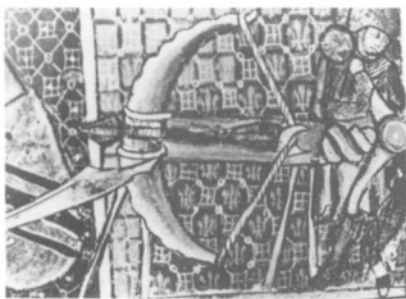


Fig. 63. Espringale à tour. Une douzaine de ces engins se trouvait sous les combles du donjon d'Ath.
(Histoire universelle des armées; Laffont, Paris, 1966).



Fig. 64. Sceau de la ville de Mons. La toiture de la tour d'entrée du château ne pose pas sur les merlons, mais vient en retrait, laissant place à un «alloy» derrière la ligne des créneaux.

trouvée sur le territoire d'Ath. Notamment dans les travaux de terrassement qui ont précédé la construction du nouvel Athénée à la rue de Récollets. Des bancs de dolomie étaient encore en place et les outils de tailleurs de pierre ont été trouvés dans les tranchées de fondation. Nous avons été curieux d'éprouver la résistance de cette pierre à l'extraction. Si la pierre est très dure, on sait en faire sauter par contre avec des coins de fer, des blocs de vingt à trente kilogs, facilement transportables, et prêts à être maçonnés. C'est cette même pierre qui a servi à construire la maison forte d'Irchonwelz (XIII^e siècle) et plus tard la seconde enceinte d'Ath (XIV^e siècle).

La basse-cour, dont la construction a suivi de très près la construction de la seconde chemise, ou en est contemporaine, a été réalisée dans le même matériau. D'importants vestiges de cette basse-cour existent encore. Dans la Cour St Jean près du Marché aux Toiles et dans les jardins des maisons qui bordent le côté est de la rue du Gouvernemen (fig. 75).

Nous devons retenir une observation à propos de la première chemise. Si on en prolonge le contours vers le donjon (fig. 13) ou aboutit infailliblement contre le donjon. Ce dernier se trouvera donc intégré dans le mur de la chemise. Les exemples de cette disposition abondent. Citons des exemples vus à Luzarches, Falaise, Nogent, Touffou, Montbazou, etc.

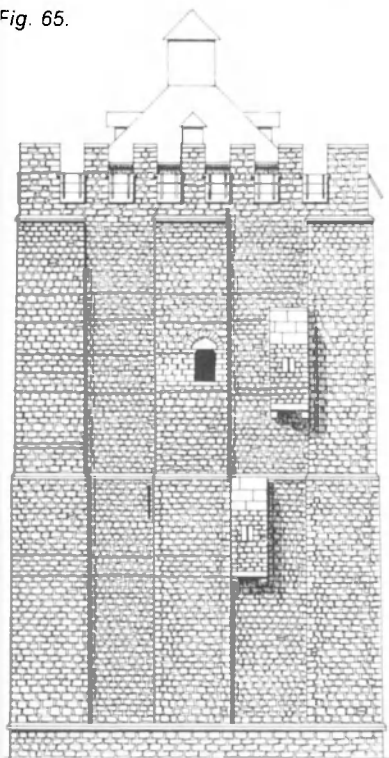
Nous sommes donc obligé de conclure en disant que la face est de la tour baignait à sa base dans le fossé ceignant la chemise.

Cela expliquerait les latrines en façon d'échauguettes de la salle des gardes et du logis. L'évacuation des latrines dans l'eau des fossés est courante. Mais lorsque l'on fit le second mur le donjon s'en trouva écarté et l'évacuation se fit alors dans une grande fosse creusée au point de chute (50). La construction des gaines suivit de peu le creusement de la fosse qui n'était tout de même pas une solution hygiénique.

Les fouilles de 1942 nous ont permis de retrouver presque entièrement le tracé du second mur de la chemise du donjon. On le suit à partir de la face est de la tour où il se trouve en élévation. C'est par sondage dans le plancher de la menuiserie communale qu'il a pu être détecté. La démolition des bâtiments, assis en partie sur le mur, l'a fait apparaître en élévation (fig. 76). En remontant dans le sens est-nord nous rencontrons une construction de plan trapézoïdal appuyé contre la chemise. Un escalier descend vers une cave qui a dû être le prolongement d'un cellier qui se trouvait sous «la salle». La cave citée plus haut devait être un saloir si l'on en juge par la grande quantité d'os de porcs qu'on y a trouvé lorsqu'elle fut découverte en 1943. Cette cave aujourd'hui recouverte d'une plate-forme (fig. 77) est la limite, est, de «la salle» dont le pignon se serait trouvé vers le milieu de la plate-forme. (voir le plan d'ensemble des fouilles (fig. 13). On peut, à partir de là, suivre le mur de la chemise à partir de l'extérieur ou de l'intérieur. Pour le voir de l'intérieur il faut descendre l'escalier — B — et se diriger vers la cave — C — (fig. 13 et 78). On verra qu'une belle voûte en arc brisé repose sur des cordons de pierre encastrés en encorbellement dans les murs latéraux. Des meurtrières sont creusées, soit dans le mur, soit dans un contrefort. De là on pouvait observer le glacis lorsque la vue n'en n'était pas cachée par les terres amassées par Vauban pour former le bastion d'Artois (1668) (fig. 79).

En poursuivant vers l'ouest on rencontre une série de trois petites caves qui en réalité ne sont que la division d'une grande cave — D — Les cloisons ont été rapportées au XVII^e siècle pour conforter la voûte. L'extrémité ouest de cette cave — D — est formée par un massif d

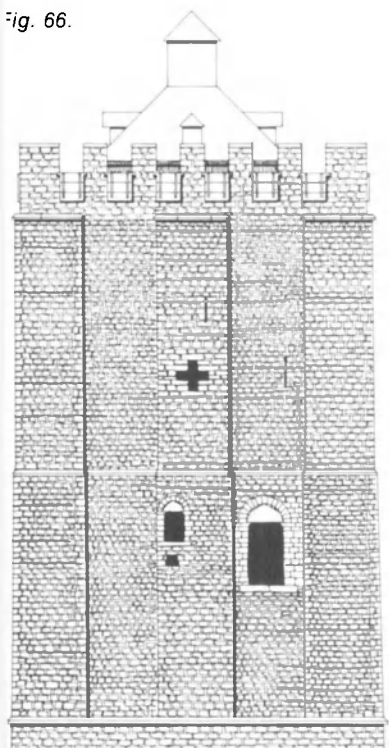
Fig. 65.



FACE EST

ETAT PRIMITIF

Fig. 66.



FACE OUEST



maçonnerie que nous avons sondé en vain. Il sert d'assise à la chapelle aménagée dans une tourelle carrée, en saillie sur le mur de la chemise (fig. 80).

Les caves — C — et — D —, en y ajoutant la tourelle de pont-levis — E — forment, par leur étendue, les sous-sols de la nouvelle « salle » vers laquelle le châtelain allait descendre, lassé de l'inconfort du donjon. On distingue encore de part et d'autre du perron d'honneur qui a remplacé le porche de la « salle », et un autre refait au même endroit au XVII^e siècle¹¹⁵ une partie du soubassement de la première « salle ». Par les murs latéraux de la cave, dont l'appareillage est différent on peut dire que « la salle » a été modelée suivant la courbe de la chemise. La grande étendue des caves ne doit cependant faire croire que « la salle » était d'un seul tenant, sans cloison. Les comptes du domaine font mention d'une cuisine¹¹⁶ qui, vraisemblablement, était comprise dans le bâtiment. Il y avait accès direct de la chapelle à la salle. De même la tourelle — E — du pont-levis avait son étage occupé par les escaliers conduisant aux « cambres le castelain »¹¹⁷. C'est encore de la « salle » que, sans sortir au dehors, le chatelain pouvait circuler d'un étage à l'autre.

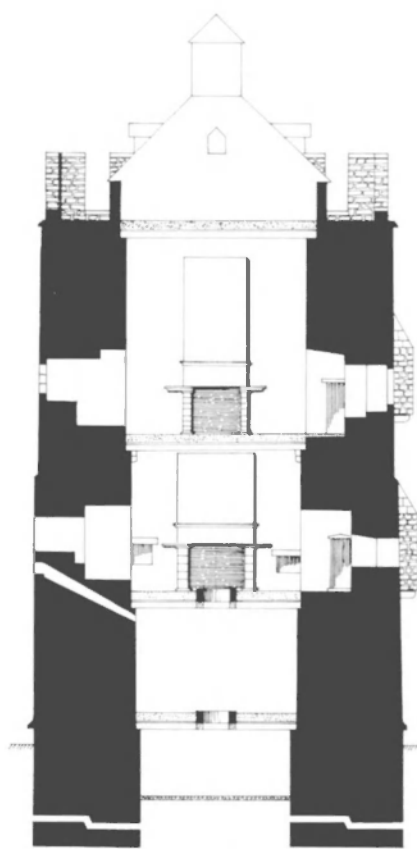
Bien que modeste, si on la compare à la « grande salle » qui allait lui succéder dans la basse-cour, cette première « salle » devait prendre le relai de la salle d'armes du donjon. Devant les besoins grandissants de la ville naissante des installations de plus en plus importantes devenaient indispensables. La salle synodiale resterait malgré tout la salle à tout faire. Banquets, réceptions, plaidoiries, requêtes, et, à la rigueur, remise à matériaux¹¹⁸. De l'extérieur il n'y avait qu'un seul accès à « la salle », c'était par le porche précédé d'une petite toiture de protection, une « achinte ». Sous ce petit abri des sièges de pierre étaient disposés faisant office d'antichambre¹¹⁹. Si l'accès à « la salle » était unique c'est simplement pour le contrôle des gens qui s'introduisaient dans les réunions de divers ordres tenues dans le local. N'était-ce pas là une préfiguration des maisons de paix, puis des Hôtels de Villes ?

La « salle » proprement dite, élevée d'un demi étage au-dessus du niveau de la cour, mesurait environ vingt-cinq mètres de long, sans la cuisine, et la largeur variait entre six et sept mètres. Le sol était en terre battue puis un pavage en carreaux a suivi. L'éclairage du soir était assuré par trois « chandeleirs » à platine¹²⁰ et trois autres plus petits à pouvoir disposer selon les besoins. Du matériel, était « emparkiet » dans la « salle ». Il y avait des bancs, des tables, des traiteaux, le plaidoir (la barre)¹²¹. De la décoration on sait peu de chose sauf qu'un écu aux armes du châtelain, entouré de cornes de cerf ornait l'un des murs¹²².

On avait perdu de vue l'installation d'une latrine. Qu'à cela ne tienne on construira, à l'angle nord du bâtiment une tourelle ronde qui communiquera avec la salle par une porte¹²³. La tourelle sera couverte par un toit d'ardoises dans lequel était ménagé une lucarne. Tout au faite il y avait le « puniaul » de plomb¹²⁴ tourné autour d'une verge de fer au bout de laquelle était une bannière découpée dans l'« air »¹²⁵.

La hauteur de la tourelle était de trente pieds¹²⁶, les murs épais de trois pieds, donc capables de résister longtemps à l'assaut des machines de guerre (fig. 13 — K —).

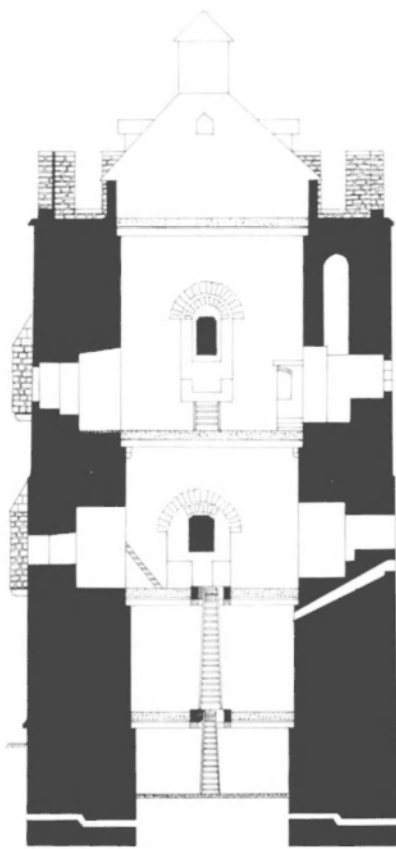
À l'étage situé au-dessus de « la salle » se trouvaient les appartements privés du châtelain. On ne les mentionne que sous le nom de « cambres du castelain ». On peut croire que cela ne faisait qu'une seule salle divisée par des tentures accrochées à des cordes¹²⁷. Des ciels de lits¹²⁸ préservaient les dormeurs des poussières venues de la terrée des combles. Outre les lits¹²⁹ il y avait quelques armoires¹³⁰ qui meublaient les appartements. Le sol était pavé mais il ne semble pas que l'on fit usage de broches ni de torchons puisque en vue de la nuit de



COUPE A-B VUE VERS
LE NORD

ETAT PRIMITIF

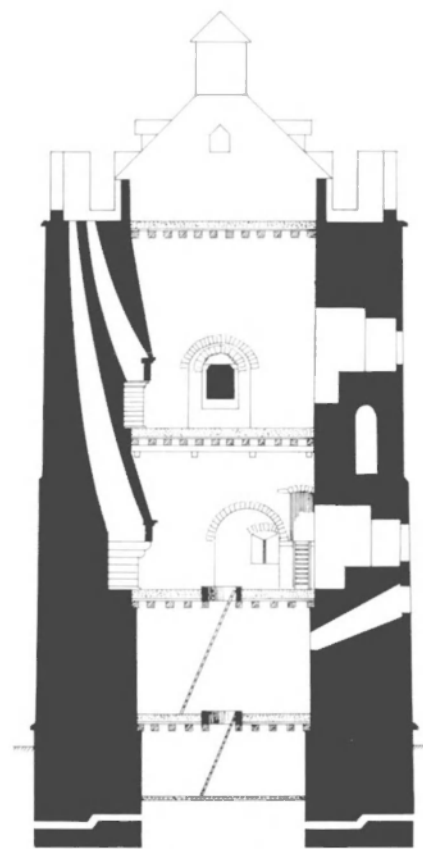
Fig. 67.



COUPE A-B VUE VERS
LE SUD

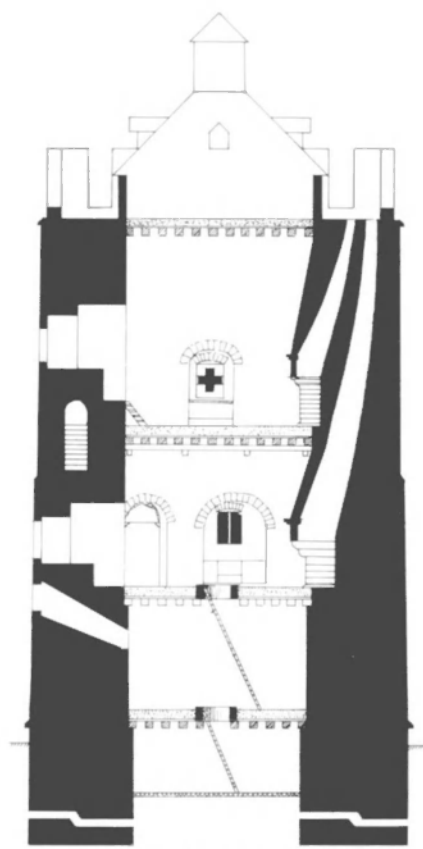


Fig. 68.



COUPE C-D VUE VERS
L'EST
ETAT PRIMITIF

Fig. 69.



COUPE C-D VUE VERS
L'OUEST



Fig. 70.

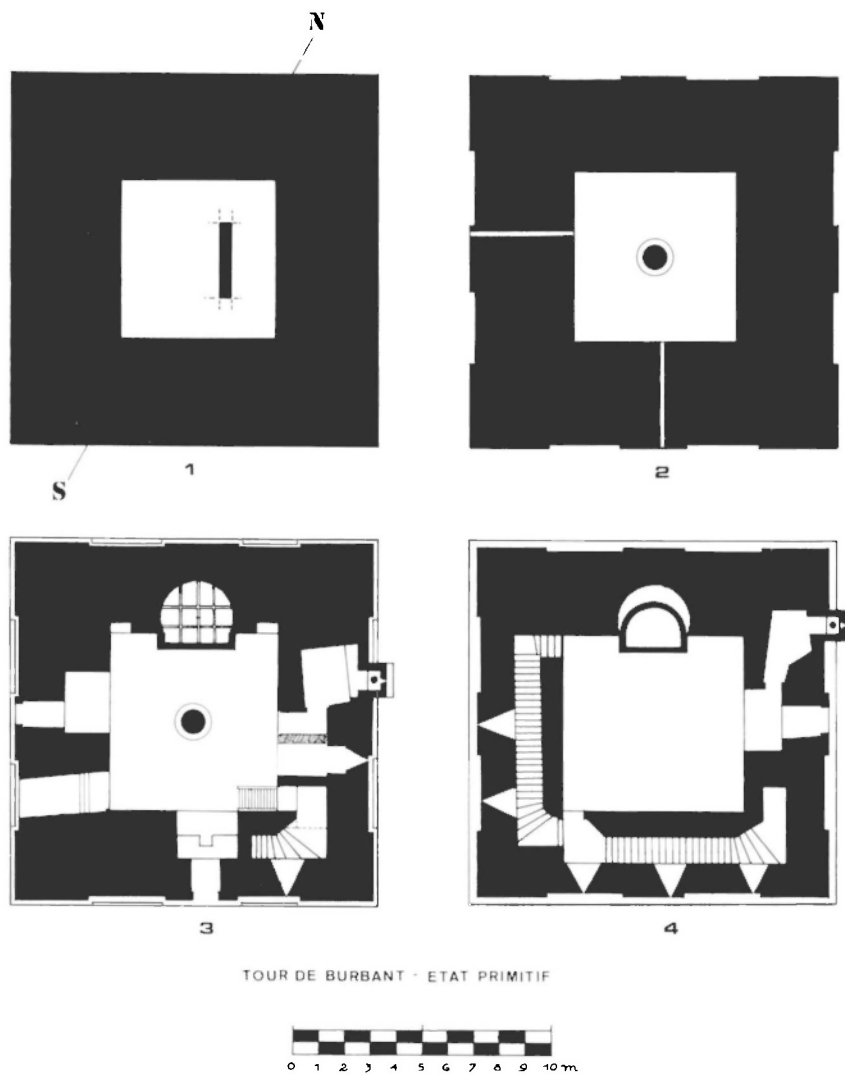
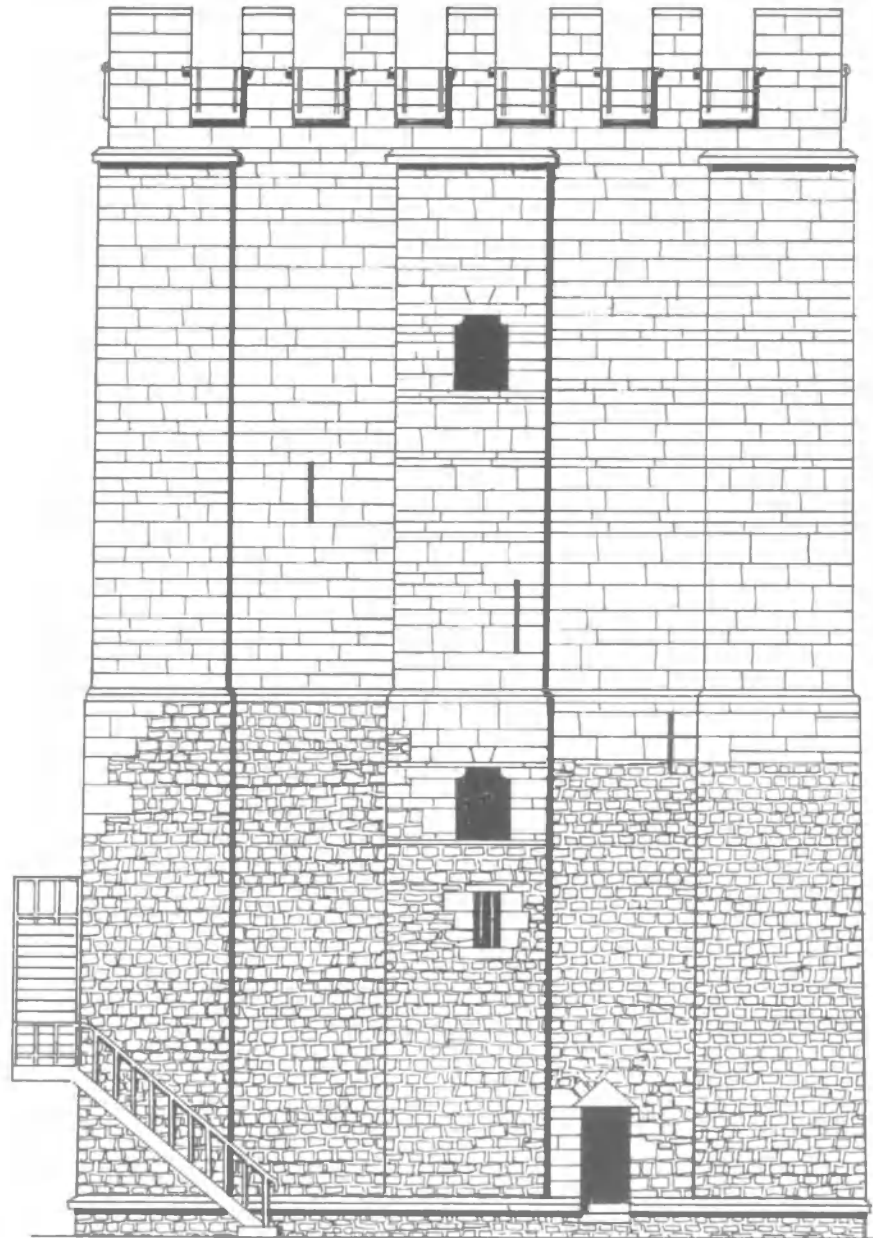
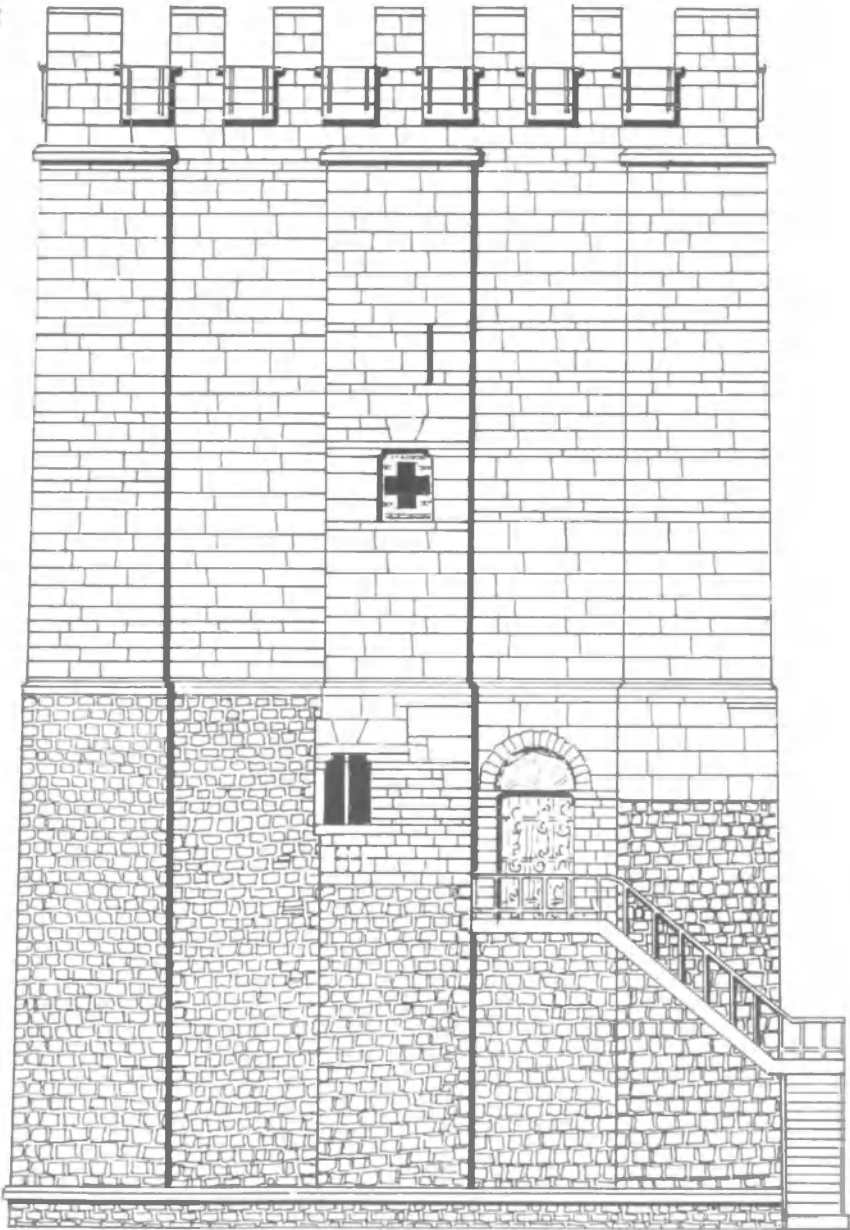


Fig. 71. Coupe horizontale sur les étages du donjon. Etats primitifs.



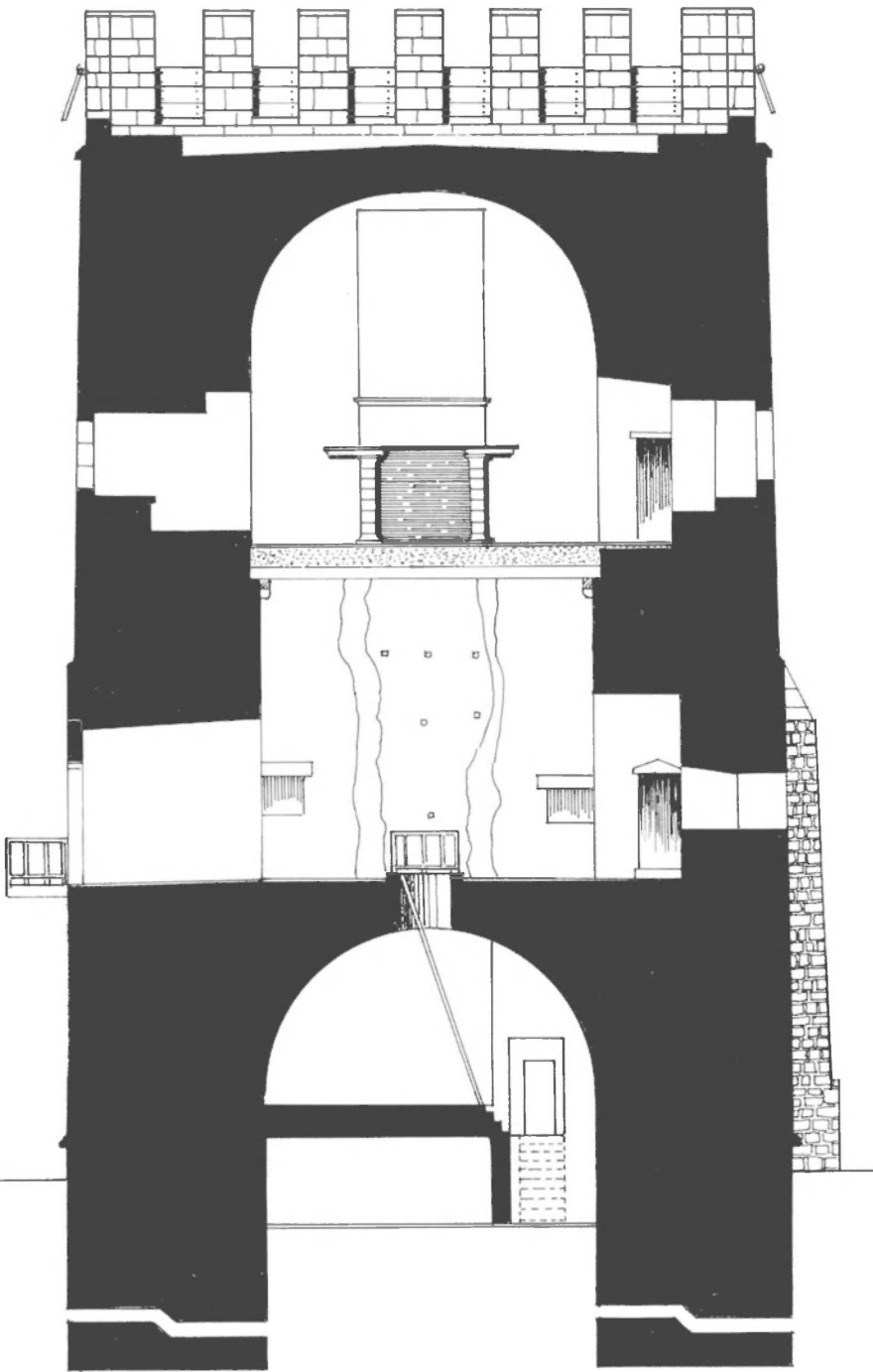


Fig. 73. Coupe verticale vue vers les cheminées.



Fig. 74. Le donjon de Roquebrunes, X^e s., à Cap-Martin dans les Alpes Maritimes. Escalier métallique donnant accès à la porte surélevée du donjon. Photo Marg. Sansen.

Pâques on « ramonne » la « salle ». C'est donc un événement exceptionnel puisqu'il est mentionné¹³¹.

La chapelle, établie sur le massif rencontré dans la cave — D —, ne doit pas échapper à notre attention. D'autres fouilles et des observations faites en d'autres occasions nous ont montré que les chapelles dans les systèmes fortifiés, loin d'être dissimulées, étaient au contraire placées au front d'attaque¹³². Souvent fragiles et légères, elles semblent posées là comme un défi à l'adversaire d'oser porter des coups sacrilèges sur un lieu consacré. Il ne manque pas d'exemples non plus où une chapelle se trouve placée au-dessus d'un pont-levis d'entrée.

Si l'on se gardait bien de diriger des tirs directs sur la chapelle on voyait néanmoins un compromis pour exploiter ce point faible de la défense. Cela consistait à battre la base du sanctuaire jusqu'à ce que l'éroulement s'en suive. La piété était sauve et la brèche ouverte sauf, bien entendu si la base était indestructible.

Tout le rez-de-chaussée en briques qui se trouve actuellement sur le soubassement en pierre a été reconstruit au XVI^e siècle, la chapelle comprise. De cette dernière il reste de la voûte en stuc du XVIII^e siècle une colombe entourée de nues et de rayons. A l'étage de la chapelle une chambre était réservée à l'aumonier.¹³³ Ce religieux avait à se partager entre la chapelle du châtelain et l'oratoire du donjon réservés aux prisonniers.

Sous la tourelle contenant l'escalier, menant de « la salle » aux chambres du châtelain, était le passage entre la cour et les jardins du château¹³⁴. Lettre — E — du plan d'ensemble (fig. 13).

On se rappellera qu'il y avait un fossé profond à franchir avant de parvenir à ce potager, sorte d'île miraculeusement blottie entre deux méandres de la Dendre, et toute proche du donjon. On peut s'imaginer les premiers temps de la forteresse, isolée dans l'étendue du marécage, sans autres ressources alimentaires que les produits achetés aux villages voisins.

Ce potager fut tellement essentiel que l'on a consenti une trouée dans la petite enceinte pour faciliter l'accès à ce coin de terre sèche. Pendant trois siècles on mentionnera le pont-levis du jardin.

La tourelle fut armée de canonnières appareillées de bonnes pierres ciselées (fig. 81). Un linteau à crosettes, jointives au plomb, vint au XVI^e siècle remplacer l'arcade de pierre qui existait avant la reconstruction de la chapelle. Dans le couloir allant vers le pont-levis il y avait une sécurité supplémentaire pour la défense. Une mince rainure traversait la voûte (fig. 82). Ce ne pouvait être qu'une grille légère qui descendait par là pour interdire l'accès si d'aventure le pont-levis avait été forcé.

A part « la salle », il n'y avait pas d'autres édifices majeurs dans la cour. Par contre, il est fait mention d'installations, sans doute, précaires, qu'il est intéressant de mentionner car elles donnent un reflet de la vie de château aux premiers siècles de la féodalité. Nous saisissons cette vie au moment précis où l'existence des châtelains est encore empreinte des coutumes contractées dans l'étroit univers de la première enceinte du donjon. Quelques années plus tard, ce sera l'éclatement vers plus de facilités et de confort. On oubliera vite les plus durs moments et si nous ne disposions pas des précieux comptes c'est toute une tranche de l'histoire du Hainaut qui nous aurait échappé.

A lire et relire cent fois ces comptes, consignés par un clerc des siècles passés, on finit par s'identifier à l'existence des familiers de la forteresse. Et une impression, dont on ne sait plus se départir, domine. C'est la grande pauvreté des moyens disponibles pour l'entretien général des édifices. Le châtelain ne fait pas d'excès de dépenses. Les réceptions sont rares. Une fois peut-être, la Reine d'Angleterre ?¹³⁵ C'était Anne de Bohême mariée depuis un an à Richard II. Mais on cachera la misère des toits crevés. Il pleut sur le lit du châtelain, la

neige passe en rafale sur l'autel de la chapelle. Les vitraux sont cassés. Sur les pont-levis, ils sont cinq, on remplacera les planches avec du « blanc bos » au lieu de chêne. Le fer dont dispose le « lorimier » est de mauvaise qualité. On n'en finit pas de remplacer les serrures, les clefs, les verroux, les pentures. Il y a des étauçons partout, dans le donjon, dans la « salle », sous la charpente du donjon. Des gîtages s'effondrent sous le poids des terrées¹³⁷. Il est logique que ces mécomptes soient rassemblés dans le registre du comptable. La mauvaise impression pourrait venir de là. Mais non. Ce qui inquiète c'est le rythme des remplacements. De bons matériaux durent. Combien de cathédrales, de châteaux ont encore leur charpente originale. Aux portes de cathédrales romanes combien sont toujours présentes, sans la moindre trace de rouille, les pentures artistement forgées. Les techniques étaient connues, alors, où était le mal ? Serait-ce dans le statut des châtelains ? Dans quelles conditions étaient-ils désignés pour Ath. Ils n'étaient que fonctionnaires après tout. Étaient-ils appelés à vivre en autonomie dans la forteresse. De leur initiative dépendait sans doute leur aisance. Puis lorsque la ville-usine serait bien mise en marche le châtelain, en plus de la subsistance de la communauté du château, serait-il appelé à apporter des « aides » à son suzerain ? Nous manquons d'éléments pour en juger, mais ce que nous retenons, et qui est sûr, c'est que les premiers siècles ont été très durs pour les châtelains exilés, volontaires ou non, au château d'Ath.



Fig. 75. Le mur de la basse-cour vu de la Cour Saint-Jean. Sans protection, ce mur perd régulièrement de sa hauteur. La végétation envahissante descelle la maçonnerie et crée de sérieux dangers pour le voisinage.
Photo A.C.L.



Fig. 76. Le dégagement du donjon vers le nord a permis de retrouver une partie de la chemise du donjon. C'est là la seconde enceinte de la haute-cour.
Photo Marg. Sansen.

Le four du donjon. Le fait d'écrire « four du donjon » signifie que ce four se trouvait dans la cour tenue entre les murs de la chemise. La banalité du four n'est pas établie par le libellé des comptes mais pourrait le suggérer par le système d'enfournage. Ce premier four était installé sous un appentis couvert de chaume¹³⁸. Il était en forme de motte en briques, recouvertes d'argile¹³⁹. Un perfectionnement intervient cinq ans plus tard. On parle de four tournant. Une sorte de plateau pivotant sur une « estaque » amène les pains à cuire¹⁴⁰ devant, ou dans le four? A partir de si maigres données il est difficile de deviner le système d'enfournage mais cela suffit néanmoins pour imaginer l'activité qui régnait autour du four, du pétrin¹⁴¹ et de la paneterie¹⁴². C'est donc une boulangerie organisée qui s'était faite une place dans la cour du donjon. La machinerie évoquée par les comptes du domaine préfigure une sorte de travail à la chaîne imposé par la « banalité du four. » S'il y avait obligation de faire cuire le pain des premiers habitants de la ville naissante¹⁴³ dans le four comtal on conçoit que la cheminée du four¹⁴⁴ ne refroidissait jamais. Quant au pain nécessaire au châtelain et au personnel du donjon il était prélevé sur le nombre de pains donnés à cuire. C'est le principe même de la banalité.

La fauconnerie. L'occupation journalière se partageait entre la guerre et la chasse. Cela suppose des chevaux, des chiens et une fauconnerie.

Cette dernière se trouvait près du puits — F —. Nous ne pouvons dire s'il s'agissait d'une simple cabane en planches ou d'un local en briques. La seule précision que nous puissions livrer c'est qu'il y avait une porte et deux fenêtres¹⁴⁵.

L'écurie du châtelain. L'écurie s'appelle indifféremment écurie ou étable. C'était un petit bâtiment de seize mètres sur trois, construit en moellons bruts¹⁴⁶, couvert de tuiles¹⁴⁷. L'écurie était voisine du donjon¹⁴⁸ la porte tournée vers celui-ci.¹⁴⁹ Les selles du châtelain étaient posées sur une perche de bois¹⁵⁰. Les mangeoires¹⁵¹ séparées par des parois de planches¹⁵². On y trouvait encore une huche à avoine¹⁵³.

Fig. 77. Le saloir de « la salle ».
A. Entrée du saloir.
B. Le mur de la chemise du donjon.
C. L'angle nord-est du donjon écorné au XIV^e s. pour le passage d'un couloir.
Photo Marg. Sansen.

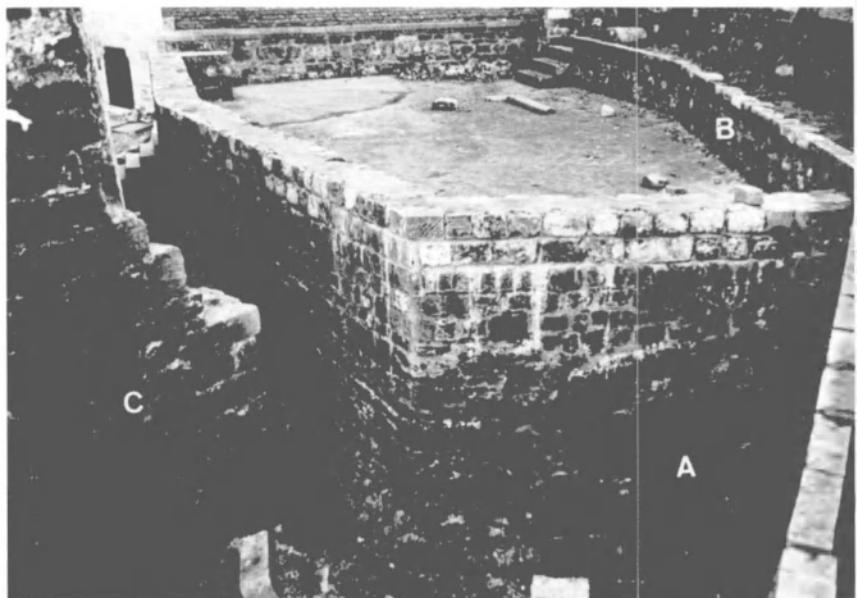




Fig. 78. Le cellier de « la salle » dont la ôute en arc brisé pose sur un cordon de pierre en encorbellement. La porte du fond, qui n'existait pas à l'origine, donne communication avec le saloir. Une meurtrière, creusée en hors d'œuvre permet la surveillance du glacis de la forteresse. C'est sous le sol de cette cave que fut retrouvée la première enceinte de la haute-cour.

Photo Marg. Sansen.



Fig. 79. Une meurtrière du château vers la campagne. Cet affaiblissement du mur, consenti en un point peu élevé de la forteresse, était compensé par l'adjonction d'un contrefort, lui-même traversé par les iseaux de la fente d'observation. Il n'existait d'ailleurs que trois de ces ouvertures à hauteur des celliers du château.

Photo Marg. Sansen.



Fig. 80. La chapelle castrale. Cette chapelle reconstruite au XVII^e ou XVIII^e siècle a été bâtie sur la base de la tourelle qui supportait la première chapelle.

Photo Marg. Sansen.

et l'éclairage consistait en chandeliers posés sur des plateaux que l'on hissait au faite du comble à l'aide des cordes passant sur des poulies¹⁵⁴. Rien que de très banal jusqu'ici, mais nous apprendrons que cette écurie était l'objet d'une garde toute spéciale. A la porte il n'y avait pas moins de trois serrures à deux clefs chacune¹⁵⁵. Cette multiplicité des serrures et clefs est tout à fait courante dans la forteresse d'Ath. Pour monter au beffroi de la basse-cour par exemple, on devait disposer de cinq clefs pour ouvrir la porte par laquelle on passait pour y monter¹⁵⁶. Presque toutes les serrures sont à deux clefs. En conclusion, on n'était jamais seul pour pénétrer dans quelque local que ce soit. Méfiance, précautions, sécurité, c'est ce qui apparaît au travers des comptes du serrurier du château.

La porte du donjon. Il faut entendre par là la porte monumentale qui se trouvait au sud de la cour. Faisant corps avec la chemise, elle était précédée d'un pont-levis doublé d'une planche¹⁵⁷ réservée aux piétons. Elle était constituée d'un porche central encadré de deux tours rondes, elles-mêmes reliées au sommet par une chambre¹⁵⁹ réservée au gardien¹⁶⁰. On montait à cette chambre par un escalier de quatorze marches¹⁶¹. Ce qui permet d'apprécier la hauteur du niveau de cette chambre, soit environ trois mètres (fig. 12).

Le pont-levis destiné au charroi se maintenait en position relevée par une serrure¹⁶² mais la planchette des piétons se relevait au moyen d'une simple corde¹⁶³.

En observant la force défensive de cette porte on doit croire qu'elle fût à un moment donné la porte de la cour du donjon avant que ne soit construite la basse-cour, en ne perdant pas de vue que la chemise dans laquelle elle se trouve intégrée est déjà la seconde. Il a donc dû exister une première issue dont nous ne savons rien¹⁶⁴.

La porte défendue par le pont-levis et le fossé, profond en cet endroit, (fig. 7) était encore en usage en 1531¹⁶⁵, date où l'on reconstruit le pont.

La porte sera pourtant démolie, sans doute dans le XVII^e siècle, pour faire place à un porche sans tourelles et surmonté d'une chambre recouverte d'un toit. Cette dernière version du système de défense de la cour a disparu au XIX^e siècle (fig. 83).

On a retrouvé dans les fouilles de 1942 des vestiges de ce dernier porche (fig. 84 et fig. 85 et 13L) qui n'a aucun caractère architectural. Un simple grille sur rail marque maintenant la séparation de ce que furent la haute-cour et la basse-cour du château.

La chemise du donjon vue de l'extérieur de la cour. Il est devenu difficile de se représenter ce que fût le château d'Ath dans son ensemble, tel qu'il a dû être à la fin du XII^e siècle. Baudouin V qui appréciait comme son père Baudouin IV la position d'Ath allait très vite intervenir pour pousser la défense du château. A la cour, qui à elle seule représentait déjà un ensemble « fini » avec sa porte et son fossé, il allait greffer le mur de la basse-cour (fig. 4). Cet élément nouveau, appendice accroché à la forteresse initiale est le signe de l'effervescence de la ville en marche. La basse-cour ce n'est en fait qu'un agglomérat de bureaux administratifs, de recette de contributions (en nature), de bâtiments de justice (plaidoir, chambre de torture) de remises, d'étables, et peu à peu, d'habitations privilégiée pour le châtelain, les clercs de la recette, le lieutenant du châtelain, et le personnel logé tant bien que mal dans des chambrettes aménagées sous les charpentes précaires des étables, tourelles et autres appendis. Un véritable petit village où il manquait même la chapelle¹⁶⁶. Village privilégié parce que fortifié, défendu par un fossé, un mur piqué de tourelles (fig. 51) et une porte avec pont-levis.



Fig. 81. La tourelle du pont-levis vers les jardins du château. La poterne et les canonnières ont été refaites au XVI^e siècle. Photo Marg. Sansen.



Fig. 82. Le couloir passant sous le pont-levis.
A. La sortie vers les jardins du château
B. La mince rainure par où passait une grille actionnée par le dessus.
Photo Marg. Sansen.

Les premiers habitants, laissés en dehors sans protections prendront eux-mêmes les mesures de leur défense.

En 1275¹⁶⁷ il est déjà fait mention de portes de la ville. Cent septante et une maisons sont encloses dans une muraille dont nous avons retrouvé quelques vestiges¹⁶⁸.

Moins d'un siècle plus tard, c'est un second cordon de muraille et trois nouvelles portes que les bourgeois d'Ath construiront (fig. 54).

Nous étions bien résolu de ne pas déborder de notre sujet en allant au-delà de l'examen de la chemise du donjon. Si nous évoquons, en passant, le rythme rapide avec lequel se sont succédées les constructions, du donjon, d'une première chemise, d'une seconde, de la basse-cour puis des enceintes de la ville, c'est pour souligner les difficultés devant lesquelles l'archéologue se trouve lorsqu'il doit départager des parties de murailles enchevêtrées ou superposées. Il est une notion, perdue pour les générations de la fin du XX^e siècle c'est la faculté qu'avaient les gens du moyen-âge de construire en peu de temps des maçonneries d'un volume considérable. Les facilités exigées aujourd'hui du mécanisme et, faut-il le dire le refus de l'effort nous font perdre de vue le potentiel énergétique qui émanait des individus. Ils pouvaient travailler vite, fort et longtemps. Si en plus ils avaient aux troussees le stimulant du danger contre lequel ils n'avaient que leur propre recours, on comprendra cette aptitude à accumuler les travaux de défense, à les modifier et à les perfectionner.

Si en plus, comme à Ath notamment, on disposait de carrières presque à fleur de sol, où la pierre pouvait s'extraire à coups de coins et de masse, fournissant des matériaux « prêts à l'emploi », c'est-à-dire des blocs épincés en quelques coups de marteau et transportables par « chivières », cela expliquera ce foisonnement de murs faits et défaits, de repentirs, d'adjonctions ou d'arasement qui déroutent le chercheur.

Nous devons constater que la première chemise du donjon, à peine construite, avait été suivie par la construction de la seconde.

De la première nous ne connaissons qu'un fragment découvert sous le pavement des caves — D — et — C — du plan d'ensemble (fig. 13).

De la seconde nous sommes mieux informé car les comptes du Domaine d'Ath y font de nombreuses mentions. De plus il en reste d'importants vestiges qu'il est loisible d'examiner à partir de l'extérieur de l'enceinte. On en découvre la plus grande partie au nord et à l'ouest du donjon (fig. 86). Les constructions en brique ont été, toutes assises sur le mur de la chemise arasé à hauteur du chanfrein qui limite le soubassement de pierre. Des contreforts, construits à diverses époques, s'appuient contre le mur sur l'étendue occupée par la salle à l'intérieur de la chemise (— G —). Les tourelles carrées, — E et — H —, soit la chapelle et la tourelle du pont-levis vers les jardins, faisaient partie de « la salle ». Elles y communiquaient et y avaient leur fonction.

Avant de poursuivre cet examen il serait utile d'évoquer la hauteur de mur qui se voyait à partir du chanfrein qui sépare la maçonnerie de brique de celle de pierre. Au sommet du mur il y avait des « alloirs » protégés par un parapet creusé de créneaux. Pour parvenir jusqu'aux « alloirs » on devait gravir des escaliers de bois¹⁶⁹ ou de pierre¹⁷⁰ (fig. 87).

L'un des escaliers comprenait vingt-six « pas ». Si on les évalue à vingt centimètres chacun on peut estimer que le niveau des « alloirs » se situait à cinq mètres vingt au dessus du niveau de la cour¹⁷¹.

Si l'on ajoute une hauteur de parapet de un mètre quatre-vingt le sommet du mur surplombait donc le niveau de la cour de sept mètres environ.

De l'extérieur, et à partir du chanfrein de séparation des maçonneries on aurait vu, de cette même muraille, une hauteur de six mètres. Mais

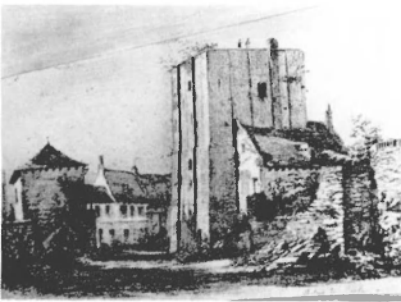


Fig. 83. La tour de Burbant et l'entrée de la cour. Dessin de Charles Vasseur de Tournai. L'entrée de la cour, à gauche, est celle dont on a retrouvé les vestiges lors des fouilles de 1942.

sous le chanfrein c'est quatre ou cinq mètres qu'il faudrait ajouter pour arriver au niveau de l'eau du fossé (revoir les profils fig. 7). Pour retrouver cette impression de forteresse que devaient donner de tels murs on doit aller dans la cour St Jean qui a son entrée sur le Marché aux Toiles. C'est le mur de la Basse-Cour que l'on y voit (fig. 75) mais il avait la même hauteur que la chemise. Il n'y manque que le parapet. Les tourelles, — E — et — H —, ainsi que d'autres dont nous parlerons plus loin, devaient donc monter jusqu'au haut des murs et assurer, par leur saillie des flanquements capables de battre le pied du rempart (fig. 88). Si le flanc nord était dépourvu de tours de flanquement par suite de la présence de « la salle », par contre nous savons que le front ouest était occupé par quatre tours carrées. Il reste la base de deux d'entre elles — E — et — H — du plan d'ensemble. Nous avons des mentions d'une tour près du puits¹⁷² et d'une autre, qui était voisine, et qui, au niveau de la cour, contenait la cuisine¹⁷³. Du côté de l'est, un plan levé par un lieutenant Autrichien en 1755 montre que des tours carrées et des contreforts auraient pu être la répétition des dispositions du front ouest. Mais déjà en 1375 la tour de la cuisine devait être reconstruite¹⁷⁵ et l'harmonie générale était rompue depuis le temps éloigné où l'on avait construit la basse-cour en la reliant à la haute-cour.

Sommes-nous, à Ath, devant un cas particulier en découvrant que la première forteresse était entourée de tours carrées ? Il y a des exemples; à Creully dans les Bouches du Rhône, à Gisors dans l'Eure où des tourelles carrées alternent avec des tourelles semi-circulaires, à Larressingle dans le Gers, à Rauzan, dans la Gironde, à Xaintrailles dans le Lot-et-Garonne, ou à Hohnack dans le Haut-Rhin¹⁷⁶.

En observant le dessin de 1593 (fig. 47) on voit qu'il y a une rupture dans le système des flanquements. Les tourelles sont posées en encorbellement sur des pilastres. Les deux enceintes ne sont donc pas contemporaines, bien que se suivant de très près.

Les fouilles de 1943 ont permis de relever le tracé précis du contour de la seconde enceinte. Il semble que l'on puisse la dater logiquement dans le début du XIII^e siècle. Après quoi il restera trois quarts de siècle pour construire la basse-cour, ce qu'elle contiendra, et finalement l'enceinte de la ville.

Alors que la première enceinte de la cour interceptait la face est du donjon, la seconde enceinte devra faire un coude pour éviter l'angle nord-est de la tour. On le perçoit très bien dans la figure 13.

Fig. 84. Vestige d'un piédroit de l'entrée de la cour. Cette entrée a succédé à l'ancienne poterne d'entrée qui comportait deux ponts-levis. L'un pour le charroi, l'autre pour les piétons.

Photo A.C.L.





Fig. 85. Vestige d'un piédroit de l'entrée de la cour. Entrée simplifiée reconstruite vraisemblablement par Vauban en 1668. Photo A.C.L.

Les tronçons L — M — N ont été mis au jour successivement. Ces tronçons étaient séparés les uns des autres sans que l'on puisse en trouver l'explication par l'examen des couches stratigraphiques. On peut constater qu'il y avait épaississement de la maçonnerie à la base des murs.

A la hauteur du sol les murailles accusaient une épaisseur variant entre 1 m 80 et 1 m 85. Des trous de boulins se montraient à distances irrégulières. Ils étaient vidés du pieu qu'on y avait maçonné et qui vraisemblablement aura été arraché lors de la démolition (fig. 89, 90, 91).

Plus à l'ouest, de l'autre côté de l'entrée de la cour, une quinzaine de mètres de l'enceinte sont apparus lors de travaux effectués vers 1970 (fig. 91). Les bâtiments qui ont été construits sur le mur, préalablement arasé au niveau du sol, sont dûs pour la plupart, à des châtelains-gouverneurs qui se sont succédés du milieu du XVI^e, au milieu du XVII^e siècle. Les tronçons — I — M — N — ont été démolis dans la seconde moitié du XIX^e siècle pour faciliter le passage vers des remises communales. Tout le château est devenu, peu à peu, à partir d'alors, et jusque 1943, le réceptacle des rebus de la Commune (fig. 92).

On sait que la stratégie du moyen âge commandait de réduire les places par paliers. L'investissement de la ville précédait l'assaut de la forteresse. C'était alors le tour des murailles protectrices du donjon. La sape entraînait en jeu ou l'échellade qui consistait à investir les « alloirs » à l'aide d'échelles ou de tours roulantes amenées au pied du rempart. Les tours flanquantes, carrées ou rondes, fragmentaient la longueur des « alloirs » qu'il fallait conquérir de tour en tour.

C'est finalement le donjon qui était assiégé et réduit par la famine. A moins que des secours, venus de l'extérieur ne fussent arrivés à temps. La forteresse d'Ath était donc bien adaptée à son temps.

La tourelle près du puits. La situation probable de cette tour n'a pu être précisée car la fouille aurait dû se pratiquer dans une propriété particulière. Mais connaissant l'endroit où se trouvait le puits on ne saurait se tromper de beaucoup. Cette tour était saillante à l'extérieur et à l'intérieur de la cour. Une « piévoie » était ménagée autour de la saillie intérieure pour recueillir l'eau tombant du toit¹⁷⁷.

A part le rez-de-chaussée il y avait deux loges superposées dont on a refait les terrées en 1391. Le comble est refait la même année. Il y avait donc deux étages et un toit¹⁷⁸.

La tour de la cuisine. Cette tour était située sur le front ouest et ne pouvait qu'être la dernière de cette orientation car la jonction du mur de la basse-cour avec celui de la haute-cour était proche.

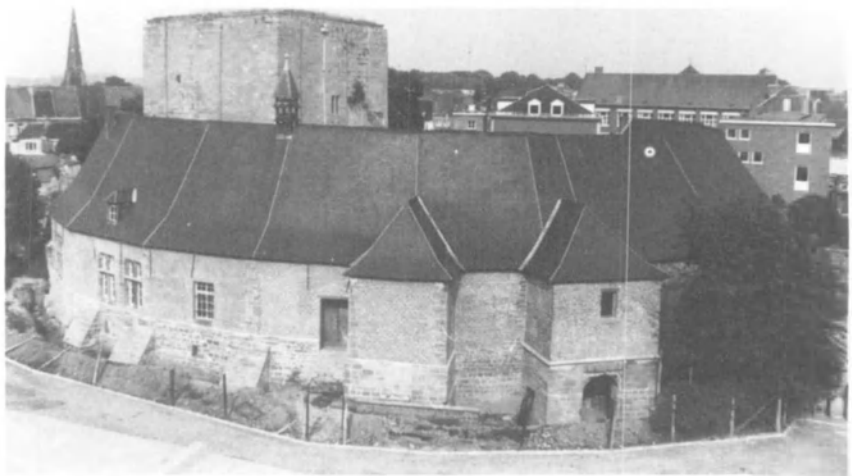


Fig. 86. Les deux tourelles restantes de l'ensemble fortifié. Photo Marg. Sansen.

Comme sa voisine, la tour du puits, cette tour était carrée¹⁷⁹. Au rez-de-chaussée était la cuisine¹⁸⁰. De ce que l'on peut extraire des comptes du Domaine il semblerait que la tour était bâtie sur un local plus grand que la tour. Deux arcades auraient supporté l'édifice¹⁸¹ et dans ces arcades deux portes auraient été aménagées¹⁸². Aux étages, des fenêtres avec bancs d'embrasures¹⁸³ vers la cour et vers les fossés. Des fenêtres étaient encore dirigées vers les « alloirs »¹⁸⁴. Des archères¹⁸⁵ assuraient les flanquements.

Sans que nous puissions la situer on nous dit encore qu'une tour, au moins, se terminait en terrasse couverte de plomb. La quantité de plomb 476 livres et demi, mise en œuvre permet d'estimer que ces tours avaient une importance insoupçonnée.

Après cette tour de la cuisine venait le raccord avec le mur de la basse-cour. Comme le fossé d'enceinte de la cour était toujours sous eau au XIII^e siècle le cours de la rivière a dû se poursuivre sous le mur de la basse-cour au point de raccord des deux murs. Ce sont les charpentiers qui ont fabriqué des « ventails » en bois, sortes de herses fixes s'opposant à toute incursion¹⁸⁶.

Les étuves. La vie s'organisant peu à peu dans le modeste anglais du châtelain on y avait installé des étuves. Entre « la salle » et les étuves se trouvait la garde-robe. Cela répondait à une tradition transmise de château à château. Comment serait-elle parvenue jusque Ath si elle n'avait pas été transmise par les architectes ?

Si l'on suppose que les étuves étaient un endroit où se prenaient des bains chauds, tièdes ou froids, il n'en reste pas moins qu'un système d'étuvage devait exister. Qui dit étuve, dit vapeur. Mais à partir des seuls comptes dont nous disposons il n'est guère possible de deviner comment cette vapeur était produite.

La chambre des étuves était située dans le prolongement de « la salle » dans le sens de l'est. Ce qui veut dire que toutes les annexes de « la salle » vont se presser entre le passage étroit existant entre la chemise¹⁸⁷ et le donjon. La chambre des étuves était pavée¹⁸⁸ et était en communication avec la chambre des « meskines »¹⁸⁹. On avait construit un fourneau¹⁹⁰ sur lequel posait la chaudière en cuivre¹⁹¹. Le charpentier fait les cuves de bois¹⁹² et est requis de temps à autre pour refaire le fond des étuves¹⁹³. Elles étaient donc en bois. Mais il est ici une intervention curieuse qu'il s'agirait d'expliquer. C'est celle du potier qui fabrique des « pochons d'étuves »¹⁹⁴. Ces pochons posent sur un arcket, c'est-à-dire sur une voussette. Ce qui est surprenant c'est le nombre des pochons fournis, deux cent trente-huit en 1400, cent soixante-trois en 1402. S'agissait-il de provoquer avec des pochons un effet de « sauna » finlandais ? C'est en tout cas en 1369 que les étuves ont été construites. Elles étaient faites de cloisons de bois¹⁹⁵ prenant assise sur un soubassement de pierre ou de briques. Toutes les annexes de « la salle » étaient au niveau de la salle synodiale qui elle-même avait un niveau élevé par rapport au sol de la cour. Le cellier — C — D —, qui existe toujours porte sa voûte plus haut que le niveau de la cour. C'est ce qui a entraîné toutes les annexes à hauteur d'un demi-étage.

Autres annexes dans la haute-cour. Nous ne saisissons la vie dans cette cour qu'à partir de 1366, mais juste au moment où toutes l'organisation qui touchait de près au service du châtelain était encore en place. Il songe à émigrer vers la basse-cour. Les travaux de restauration sont en projet. La circulation dans la cour deviendra dangereuse. Nous apprendrons qu'il existait une chambre des nourrices¹⁹⁶, installée dans la garde-robe, une chambre des « Meskines »¹⁹⁷, voisine des étuves, un chenil¹⁹⁸, une chambre pour les « gentilshommes »¹⁹⁹, une écurie²⁰⁰, un lardier²⁰¹, une laiterie²⁰², un thuoir²⁰³, une chambre pour les lavandières²⁰⁴, une paneterie²⁰⁵, une pouleterie²⁰⁶ et une volière²⁰⁷.



Fig. 87. Montée de pierre vers les aloirs. Cette montée a été reconstruite sur la base d'une ancienne montée retrouvée au cours des fouilles de 1942-1944. Photo Marg. Sansen.



Fig. 88. Aspect de la forteresse au XIII^e siècle. A droite la chaîne des quatre tourelles connues.
 1. La tour de la chapelle.
 2. La tour du pont-levis.
 3. La tour près du puits.
 4. La tour de la cuisine.
 Dessin de R. Sansen.

Le donjon et la haute-cour inséparables. Si nous nous sommes quelque peu attardé sur les installations accumulées dans la haute-cour, c'est pour démontrer que la vie dans un donjon isolé serait impossible pour un vassal-tenancier appelé à s'y tenir pendant des années. C'est ce qui différencie le donjon de la tour de garde. La tour de Loudou, quoique de dimensions respectables, est de cette dernière catégorie. Ne nous y trompons pas. S'il est possible, pour une petite garnison de bivouaquer dans ces sortes de réduits, on ne pouvait pas y tenir un siège.

Les donjons de Grande-Bretagne étaient conçus en manière de « tour en un », rassemblant les services dans le donjon lui-même. Le château des Comtes de Gand serait plutôt un compromis des deux solutions, mais il n'est pas sûr que celle adoptée à Ath n'était pas la meilleure. Le donjon entouré de sa première enceinte solidement flanquée d'une haute de surcroît, défendue par son fossé profond devait faire réfléchir l'adversaire le plus résolu.

La tour de Burbant, seule, isolée dans le marécage, n'eut été qu'une piètre défense pour le comté. Assortie de sa cour, elle devenait une forteresse. Baudouin IV ne les avait pas pensées l'une sans l'autre. Ce n'est qu'à partir de ce premier stade que la nouvelle ville pouvait réellement espérer en sa chance.

La construction de la basse-cour n'entamera pas la première cellule génératrice de la cité. Elle gardera ses murs et sa porte fortifiée. Le donjon, bien qu'envahi par des prisonniers, depuis l'Enfer jusqu'à l'étage réservé au seigneur, n'en sera pas moins disponible en cas d'alerte. La meilleure preuve, qu'il n'était pas délaissé, c'est l'entrepris de la restauration commencée en 1370, et terminée seulement en 1401.

Un siècle et demi plus tard c'est Jacques du Broeucq qui remettait au jour sa capacité de résistance en remplaçant la terrée du sommet par une voûte.

Les armes. Des armes il en est de tous ordres dans une forteresse d'une telle importance. Armes offensives pour les sorties et armes défensives pour la résistance aux assauts éventuels.

Il y a au château un artilleur attiré. Par artilleur on devrait comprendre armurier. Il était à demeure dans l'enceinte, y avait une chambre au XIV^e siècle et plus tard une maison. Personnage important qui avait la responsabilité de l'inventaire des armes et de leur entretien.

Mais il n'y avait pas que les armes mobiles pour se défendre. La première arme était la solidité et l'épaisseur des murailles.

Par le dessus les murs étaient défendus par les « crétiaux »²⁰⁸ eux-mêmes garantis des projectiles par des barbicanes²⁰⁹ mobiles. C'étaient des sortes de volets horizontaux (fig. 66) qui s'abaissaient ou se levaient à volonté grâce à une crémaillère courbe fixée sur le volet²¹⁰. Les fossés relativement profonds étaient un sérieux obstacle à l'investissement. Pourtant, pour éviter que des bacs à fond plats ne puissent circuler sur l'eau du fossé des pieux avaient été enfoncés dans l'eau sur deux rangées²¹¹. Les arbalétriers veillaient constamment tout en haut du donjon dans une position certainement inconfortable. Ils devaient monter à l'échelle²¹² jusque dans le clocheton du sommet et s'installer là sur quelques planches²¹³ peu stables. En cas d'alerte le guetteur sonnait du cornet²¹⁴.

Dans le porche de l'entrée dix lances, posées sur des crochets, étaient prêtes²¹⁵ à être empoignées pour parer à une surprise.

Sur le grand grenier du donjon treize espringales (fig. 63) sont entretenues. Ce sont les machines de guerre les moins encombrantes, on saura donc les manœuvrer entre le toit et les aloirs disposés derrière les « crétiaux ». Les espringales sont de grandes arbalètes dont l'arc est tendu par une corde tordue à bras d'hommes. Cette machine peu

lancer des traits de cent kilos. Il y avait les armes individuelles, dont l'arc. C'est au château qu'ils étaient fabriqués²¹⁶. Les flèches de même, bien que les fers enpennés, pouvaient venir d'ailleurs²¹⁷. Lorsque Philippe d'Artevelde mit le siège devant Audenarde en 1382²¹⁸ ce fût au château d'Ath le grand branlebas. Aubert de Bavière vint lui-même sur place pour vérifier l'état de la forteresse en danger de siège. On remet à point les serrures des portes et les verroux des fenêtres²¹⁹ et l'on amène de Mons, siège de la chatellenie, une quantité d'arbalètes²²⁰. Les espringales de la grande tour sont contrôlées, on se munit de trois bombardes et d'un canon de métal. On fabrique douze mille boulets et on empenne trois mille carreaux d'arbalète. On taille cinquante boulets de pierre sans nous dire toutefois avec quelle machine on les lance, à moins que ce ne soit pour jeter du haut de la tour sur des sapeurs trop entreprenants²²¹. Il nous apparaît donc qu'après deux siècles d'existence le donjon d'Ath remplit toujours son rôle d'élément majeur dans la forteresse. C'est à l'ombre de sa masse que les artilleurs de Louis XIV accumule-

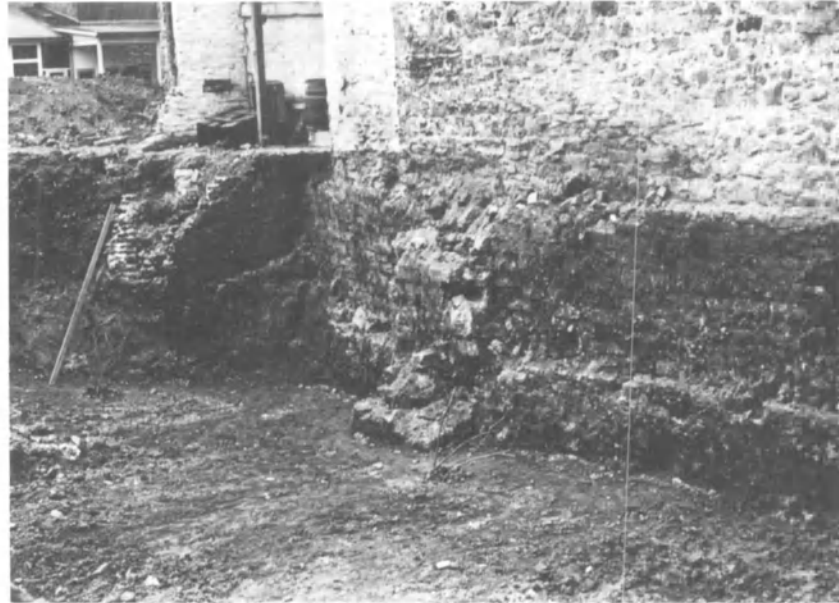
Fig. 89. Tronçon du mur de la chemise du donjon (L du plan d'ensemble des fouilles, fig. 15).
Photo A.C.L.



Fig. 90. Tronçon du mur de la chemise du donjon (N du plan d'ensemble des fouilles, fig. 15).
Photo A.C.L.



Fig. 91. Tronçon du mur de la chemise du donjon (O du plan d'ensemble des fouilles, fig. 15).
Photo Marg. Sansen.



ront arsenaux et poudrière. Les Hollandais, un siècle et demi plus tard, construiront une rampe au travers de la cour d'honneur pour hisser leurs canons dans ce qui fut le « palais » du Gouverneur (fig. 93). Pas plus aujourd'hui qu'hier le vieux donjon n'a désarmé. Son appropriation reste confuse, personne ne veut la reconnaître lorsqu'il s'agit d'y faire quelque frais d'entretien, sinon, le Ministère de la Défense National qui met une certaine coquetterie à le classer encore dans le Domaine Militaire.

Le château, encore délabré il y a quelques dizaines d'années, vient de subir un toilettage qui a rendu lisibles quelques phases archéologiques qui se sont succédées dans l'enceinte de la haute-cour. Quelques détails intéressants ont été absorbés par la décoration et les aménagements du château en Maison de la Culture. C'est peut-être un dommage mais au moins l'ensemble des bâtiments a retrouvé une affectation, ce qui est une garantie pour la conservation de ces précieux vestiges.

L'iconographie. Léo Verriest remarque dans le court répertoire qu'il a dressé à propos de la Tour de Burbant²²² que l'iconographie « est fort pauvre, bien que cet archaïque donjon féodal, d'un type unique en Belgique, soit si remarquable par ses caractères et sa masse formidable ».

Modeste, il ne dit pas que le document de 1610, qu'il publie d'ailleurs, balaye toutes les suppositions qu'auraient pu faire naître les représentations antérieures du donjon. Quant à ce qui est postérieur au document publié, c'est le donjon qui parle. Point n'est besoin d'images car le document archéologique nous est parvenu si propre, si dépouillé de ce qui l'avait défiguré au XVI^e siècle, qu'il suffirait de très peu de chose pour lui rendre son volume original.

Nous retiendrons de la douzaine de représentations du donjon la plus ancienne et qui serait une perspective de la tour comprise dans l'ensemble de la ville. Le donjon y est représenté avec un toit à deux versants (fig. 11).

Ce plan est de Jacques de Deventer et date de 1585. A ce moment le Pavillon qu'avait imaginé Jacques du Broeucq était terminé depuis quelques années. Si l'on ne peut contester l'intérêt considérable des plans de ce cartographe Hollandais il faut néanmoins limiter les exigences quant à la précision que l'on voudrait y voir.

Nous reprenons en références²²³ le meilleur de l'inventaire proposé par Léo Verriest. Nous ajoutons cependant que la lithographie qui illustre l'ouvrage de Dubiecki²²⁴ est supplantée par l'illustration qu'en a faite un artiste Tournaisien, Charles Vasseur, aussi vers le milieu du XIX^e siècle (fig. 83). Le dessin de Vasseur est beaucoup plus précis dans la représentation de la tour, par exemple.

Succédant dans l'ordre chronologique nous devons citer les albums de Croy déposés à Vienne. Un panorama d'Ath laisse entrevoir un donjon qui défie l'analyse, alors que dix ans plus tard le dessinateur du manuscrit de Cambrai (fig. 21) s'appliquait à reproduire fidèlement les meilleures détails de la tour. Vers 1670-1675, A.-F. Van der Meulen laisse émerger le donjon au-dessus de la Porte de Mons nouvellement érigée par Vaudan. Il ne peut toutefois rien apporter de mieux que le dessin de Cambrai (fig. 61). En 1730, F.B. Werner Schmit, voit sur la tour de Burbant une énorme lanterne qui n'a jamais existé (fig. 62). En 1750, H.J. Lefebure fait graver par J.J. Le Cosse une illustration qui doit paraître dans l'Histoire de la Ville d'Ath de G.-J. de Bousso

fig. 92. Le château, remise communale jusqu'en 1943.
photo A.C.L.



Fig. 93. A. La rampe de la cour construite par les Hollandais. Les artilleurs hissaient par là les canons et les munition dans le château transformé en arsenal (1920). Photo A.C.L.



(fig. 60). La silhouette de la tour est bien observée mais confuse. Au château de Versailles on peut encore voir une gouache de Van Blarenberghpeinte en 1788 et représentant le siège de 1745. La tour est à peine esquissée. Le lieutenant-ingénieur H.-J. Iamez aura, entre autres, en 1755, fait un levé assez sommaire du donjon²²⁵. Un plan de sous-sols, nous renseigne sur un premier aspect de l'escalier de bois qui faisait la liaison entre le Paradis et la salle des gardes de la tour. A. Dujardin utilise en 1859 des documents de 1824 dont il ne renseigne pas la provenance²²⁶. Du donjon en lui-même les dessins et coupes de Dujardin ne nous apprennent rien que ne sachions déjà, sauf une information à propos du pavillon de du Broeucq qui est déjà ruiné. Il n'en reste que le tourillon de briques qui soutenait l'énorme charpente.

Pour le XIX^e siècle nous retenons, sans plus, les noms de Dubieck, Vasseur, Ducorron, qui nous ont transmis ou exécuté divers aspects de la tour de Burbant. Nous l'avons déjà dit le donjon, tel qu'il est aujourd'hui vaut toutes les illustrations que nous pourrions espérer en avoir.

Conclusion. La Tour de Burbant est un type achevé de donjon à plan carré. Sa conception et la perfection de son appareillage le place dans la lignée des constructions réalisées ou fortement influencées par les Plantagenets. Les relations de cours rendent extrêmement plausible cette hypothèse. La présence insolite d'un donjon de ce type à l'est de la France renforce d'autant plus l'idée d'une intervention exceptionnelle que les donjons à plans carrés ou rectangulaires avec contreforts plats, seraient nés d'une tradition régionale tournée autour de la Loire moyenne²²⁷.

Pour le reste de l'Europe les auteurs sont d'accord pour dire que l'on n'en retrouve qu'en Angleterre. Historiquement ce serait plutôt par ce chemin que serait venue l'inspiration qui nous vaut de contempler dans le Hainaut une tour quadrangulaire d'ailleurs unique par la régularité de ses lésènes et contreforts.

La disposition des annexes en hémicycle évoque l'enceinte dans laquelle le donjon se trouvait volontairement excentré.

L'abondance des documents qui restent disponibles à partir du XIV^e siècle pour l'analyse du donjon, seul, sont déjà exceptionnels.

Qu'en plus ils nous soient livrés pour les quelques années qui ont précédé l'éclatement des services castraux de la haute-cour est sans précédant, croyons-nous²²⁷.

Que tant de témoins palpables ou perceptibles soient encore en place en pleine agglomération tient du miracle si l'on considère qu'il s'agit d'un monument et de son corollaire, l'enceinte de sa cour, figés dans les premiers siècles de la féodalité. Nous devons cette situation au hasard des circonstances. Ce fût peu après 1830 l'extention du couvent de St-François dont une cour de récréation vint protéger un tronçon de l'enceinte du château dans la partie ouest. A la fin du XIX^e siècle les terrains occupés par les remparts du Vauban furent vendus à bon compte, hypothéqués qu'ils étaient par les murs et les terres qu'il fallait évacuer pour les rendre exploitables. Ce sont les usines de M. Cambier qui furent acquéreurs du bastion d'Artois. Sur l'arasement on a aménagé une cour pour la manœuvre et le sciage des arbres nécessaires à la fabrication de meubles et sièges. Encore une fois c'est l'espace d'une cour qui sauvait la vue vers le nord de l'enceinte. Le site est aujourd'hui classé par la Commission Royale des Monuments et des Sites.

Tant de circonstances; la préservation du site, la conservation du donjon, l'existence des documents d'analyse, doivent nous conduire impérieusement à toutes les mesures de restauration et de mise en valeur de la tour de Burbant. Loin d'être comparable aux grands ensembles fortifiés ou à la grandeur de donjons isolés comme Beaugencis, Loches ou combien d'autres, le donjon d'Ath reste inscrit, dans un site urbain pourtant très dense, dans la fraîcheur spontanée de ces villes champignons créées en Hainaut par Baudouin IV.

Nous n'avons pas cherché à faire œuvre d'historien, nous en serions bien incapable, mais plutôt à éveiller l'intérêt pour l'architecture militaire du XII^e siècle. Que cette modeste étude y contribue, c'est un vœu que nous formulons depuis notre enfance.

Sources et ouvrages généraux consultés

Archives Générales du Royaume, Comptes du Domaine d'Ath, n° 8255 à 8340.

VIOLLET-LE-DUC E., Dictionnaire raisonné de l'Architecture française, Paris 1875.

DE CAUMONT M.A., Abécédaire ou rudiment d'archéologie. Caen, 1849.

ENLART Camille, Manuel d'Archéologie française, deuxième partie, Architecture civile et militaire, tome II, Paris 1932.

BERTRAND C.J., Histoire de la Ville d'Ath, Mons 1906.

PLUMET Jules, Les seigneurs de Trazegnies au moyen âge, Mont Ste-Geneviève, 1959.

HELIOT Pierre, L'évolution des donjons dans le nord de la France et l'Angleterre au XII^e siècle, Paris 1969.

SCHAYES A.G.B., Histoire de l'architecture en Belgique. Bruxelles.

CHATELAIN André, Donjons romans des pays d'ouest, Paris 1973.

VERRIEST Léo, Le régime seigneurial dans le comté de Hainaut du XI^e siècle à la révolution, Louvain 1917-1956.

SALCH Charles-Laurent, L'atlas des châteaux forts en France, Strasbourg, 1977.

DE WAELE Joseph et Van WERVEKE Alphonse, Château des Comtes de Flandre à Gand, Gand 1907.

¹ BERTRAND C.J., *Histoire de la ville d'Ath*, Mons, 1906, pp. 46-51.

² DUGNOILLE J., archiviste de la ville d'Ath, *Aux origines de la ville d'Ath. Quand fut construite la «tour de Burbant»?* Bruxelles, 1965. Extrait de «Homage au Professeur Paul BONENFANT» (1899-1965).

³ DUGNOILLE J., *OP. CIT.*, p. 3.

⁴ DUGNOILLE J., *op. cit.*, p. 18.

⁵ DUGNOILLE J., *op. cit.*, p. 8.

⁶ DUGNOILLE J., *OP. CIT.*, p. 14.

⁷ PLUMET J., abbé, *Les seigneurs de Trazeignies au moyen âge*, Buvrines, 1959, p. 81. Faut-il s'étonner que des familles si farouchement opposées par leur politique trouvent, malgré cela, le moyen de réaliser des alliances? Ainsi Tierri d'Alost qui est à la Flandre, mariera Laurette de Hainaut, fille de Baudouin IV. Mathilde de Gand-Alost, qui est aussi à la Flandre mariera Rasse de Gavre VII, fils de Rasse de Gavre VI et de Eva de Chièvres, hainuyères de souches.

Marguerite, sœur de Philippe d'Alsace, toujours à la Flandre, mariera Baudouin V de Hainaut. En conclusion, Henri d'Alsace et Tierri d'Alost sont beaux-frères. Philippe d'Alsace, Tierri d'Alost et Mathilde de Gand sont cuisins, comme Laurette de Hainaut et Mathilde de Gand sont belles-sœurs. Finalement Baudouin V et Philippe d'Alsace sont beaux-frères.

⁸ PLUMET J., abbé, *op. cit.*, p. 83.

⁹ PLUMET J., abbé, *op. cit.*, pp. 83-89.

¹⁰ VERRIEST L., *Le régime seigneurial dans le comté de Hainaut*, Louvain, 1917-1956, pp. 171-174.

¹¹ VERRIEST L., *op. cit.*, pp. 171-174.

¹² BERTRAND C.J., *op. cit.*, p. 447.

¹³ DE CAUMONT M.A., *Architecture civile et militaire*, Caen, 1869, p. 440.

¹⁴ DUGNOILLE J., *op. cit.*, p. 5.

¹⁵ HELIOT P., *L'évolution des donjons dans le nord-ouest de la France et l'Angleterre au XII^e siècle*, dans «Comptes rendus des séances de l'année 1969 de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres», Paris, 1969, pp. 440-441.

¹⁶ DUGNOILLE J., *op. cit.*, p. 16.

¹⁷ DUGNOILLE J., *op. cit.*, p. 17.

¹⁸ VERRIEST L., *Comment on créait les «villes neuves» au moyen âge. Le «francbourg» ou «franche ville d'Ath» et ses bourgeois*, dans le tome XXXII des «Annales du Cercle Archéologique d'Ath», Lessines, 1962, pp. 1-29.

¹⁹ VERRIEST L., *En lisant un polyptyque, Ath au XIII^e siècle*, dans le tome XXVII des «Annales du Cercle Archéologiques d'Ath», Bruxelles, 1941, pp. 1-54.

²⁰ MULLER J., *Vauban et Ath*, dans le tome XXXVIII des «Annales du Cercle Archéologique d'Ath», Tamines, 1954, pp. 240-241.

²¹ DE CAUMONT M.A. a commencé une première classification des donjons français dans son «*Abécédaire archéologique*» mais en ce qui concerne notre sujet, c'est M. André CHATELAIN qui nous semble avoir réussi la meilleure classification des donjons carrés. La bibliographie qu'il publie pour chacun des donjons traités est fort complète et pour cette raison, il n'est pas possible de la représen-

dre ici. On la consultera donc avec profit: «Donjons romans des pays d'Ouest», Paris, 1973.

²² CHATELAIN A., *Donjons romans des pays d'Ouest*, Paris, 1973, p. 28.

²³ CHATELAIN A., *op. cit.*, pp. 28-35.

²⁴ Outre les inventaires que nous devons à MM. DE CAUMONT et CHATELAIN, on consultera avec profit l'«Atlas des châteaux-forts en France», Strasbourg, 1977. Si ce dernier ouvrage n'est pas un inventaire systématique on découvrira, néanmoins, des aspects inattendus de donjons cités simplement dans d'autres travaux.

²⁵ DE WAELE J. et VAN WERVEKE A., *Château des Comtes de Flandre à Gand*, Gand, 1907, p. 8.

²⁶ *Ibid.*, pp. 6-7.

²⁷ BERTRAND C.-J., *op. cit.*, p. 445.

²⁸ Tous les auteurs sont aujourd'hui d'accord; la garnison des donjons était faible, dix ou douze hommes tout au plus. La place pour loger ces hommes, pour ranger leur armement, la provision de bois, d'eau et de nourriture était à peine de cinquante mètres carrés.

²⁹ BERTRAND C.-J., *op. cit.*, p. 84.

³⁰ VERRIEST L., «En lisant un polyptyque...», p. 6.

On a longuement contesté la présence d'une enceinte à Ath au XIII^e siècle. L'existence connue des trois portes induisait que, logiquement, elles devaient être reliées par des murailles. Faute de quoi elles eussent été sans effet. Des fouilles que nous avons pratiquées près de la porte du Moulin et dans le jardin de la Maison de retraite à la rue du Chaudron, nous ont fait découvrir des portions de cette enceinte. On comprendrait difficilement que des villes comme Binche ou Mons, pour ne citer que celles-là, étaient enceintes de murailles, alors que Ath, la plus exposée, aurait été munies de portes puissantes reliées par des levées de terre garnies d'une végétation à peine dissuasive.

³¹ BERTRAND C.-J., *op. cit.*, p. 56.

³² BERTRAND C.-J., *op. cit.*, pp. 56-57.

³³ Comptes du domaine d'Ath (C.D.A.) reposant aux Archives Générales du Royaume. N° 8259, année 1371: «A... et à... de machener le pan de la tour dou dongnon à leis deviers le salle, se contint le dit pan 45 piés de lonck sur 30 piés de haut et trois piés d'espès».

La suite des comptes indique, en effet, que les pans de la tour ont été entrepris l'un après l'autre. Il semble que ce soit pour une économie à réaliser pour les travaux d'échafaudages.

³⁴ C.D.A., n° 8257, année 1369: «A... de faire tout le hourdage qu'il faudra pour hourder à le tour sur le pan deviers le salle et sur les deux arestes, de faire les chivières pour sus sackier les estoffes, de remettre sus le grand engien pour servir les ouvriers, et dou mettre jus quand li ouvrage sera fais et dou deffaire les hours...».

La restauration a donc commencé par la face nord. On a soin de prévoir la préparation des arêtes en vue de la liaison avec les autres faces.

³⁵ C.D.A., n° 8258, année 1370, «A. carlier, pour un tronçe de sauch... pou faire l bicquet pour mettre ens le gross corde pour sakier les haraces amont tous les estoffes pour refaire le rest (l'arête) de le tour...» «A... le fèvre, pou un crampons de fier et les claus coppé mis à le bras de le rue passant de l'engien...».

³⁶ C.D.A., *op. cit.* A... de roster pières mortier et ordures qui estoient keuwe de sous le ruels passant de l'engien d'ouy on sake les estoffes amon le tour e descombrer tout autour...».

³⁷ C.D.A., *op. cit.*, «A... de admener d son keval et de son beniaul, pières de l quairière de Pintamont ou castiau d'At pour l'ouvrage de la tour...» «A... le fèvre pour 16 keviles de fier mises as keviron dou comble deseure le grenier de le carpenterie et pour 4 plates et 2 hutoirs a cariot dou castiel...».

³⁸ C.D.A., n° 8258, année 1370: «A... d faire civière et haraces pour le quairière...».

³⁹ BERTRAND C.-J., *op. cit.*, p. 446. Baudouin de la Motte fût châtelain de 1369-1387, mais il fut aidé pendant ses absences par des interimaire appelés, sans doute, pour surveiller les travaux de restauration qui commencèrent à l'arrivée du nouveau châtelain.

⁴⁰ BERTRAND C.-J., *op. cit.*, p. 447. Il n'eut pas moins de quatre interimaire, et à partir de 1387, deux autres châtelains qui durent se partager la responsabilité des travaux. Ce furent Gérard COBIER, de 1387 à 1396, puis Othon d'ECAUSSINES de 1396 à 1420. C'est sous l'autorité de ce dernier que s'acheva le long travail de restauration du donjon de Burbant.

⁴¹ BERTRAND C.-J., *op. cit.*, p. 57.

⁴² BERTRAND C.-J., *op. cit.*, p. 223.

⁴³ VIOLLET-LE-DUC E., *Dictionnaire raisonné de l'Architecture française du XI^e au XVI^e siècle*, dans le tome 7, p. 465 et fig. 90.

⁴⁴ SANSEN R., *Un aspect inconnu de la tour de Burbant*, dans le tome XXXI des «Annales du Cercle Archéologique d'Ath», Gembloux, p. 44.

⁴⁵ SANSEN R., *op. cit.*, p. 47.

⁴⁶ SANSEN R., *op. cit.*, pp. 45-46.

⁴⁷ C.D.A., n° 8256, année 1368, «A... et à son fils et leur vallet, maçon... de deffaire et trouer les murés des dites aisemances et puis quand elles furent vuidiés, remachener et refaire...».

⁴⁸ *Op. cit.*, «... avoir nettyet le retrai qu'on dist Paradis et le matière avoir portet parmy les gardins du castel».

⁴⁹ C.D.A., n° 8258, année 1370, «A... ost ter l'ordure des dites aisemanches groise qui estoit keuwe de le tour, faire une grande fosse pour servir dites aisemanches, de 12 piés de parfont...».

⁵⁰ La carrière de Pintamont se situe sous le viaduc qui se trouve à la sortie d'Ath en allant vers Mons. Nous avons eu l'occasion de la voir à ciel ouvert lors de travaux effectués en 1972. La pierre qui on y trouvait était un calcaire pareil à celle que l'on extrayait à Maffle. C'est aussi celle qui paraît dans les grandes surfaces restaurées du donjon.

⁵¹ La difficulté de circulation dans le

arécage athois au XII^e siècle ne permet pas de penser à une provenance lointaine des matériaux de construction. Selon Mr. Abbé DELCOURT, géologue distingué, les pierres de natures diverses auraient pu voisiner dans des carrières proches l'une de l'autre à l'occasion d'une taille faisant apparaître des couches de pierres de nature très différente. Signalons cependant qu'il y avait des carrières de gré à Attre et à Mévergnies.

² BERTRAND C.-J., *op. cit.*, p. 57.

³ Le pavillon imaginé par J. du BROEUQ avait vingt mètres de hauteur et constituait une cible pour l'artillerie d'assiégeants éventuels.

n s'étonne d'une telle extravagance de l'architecte montois au moment où l'artillerie était en net progrès et la ville d'Ath en pleine déconfiture financière.

⁴ C.D.A., n° 8262, année 1375, «A... plakeur... de plakier et refaire les tierées dou grant grenier de la grande tour...». Les terrées d'argile, mélangée de paille hachée étaient étendues sur les planchers séparant les étages d'une construction. Cela laisse donc supposer que le dernier étage de la tour était un gitage. L'inter-vention de du Broeuq, pour renforcer la tour aura été de construire la voûte som- itale.

⁵ BERTRAND C.-J., *op. cit.*, p. 233.

⁶ Témoignage recueilli auprès d'un maçon ayant participé à la restauration de 1900. Il s'agit de Mr Henri COULON qui avait vingt-cinq ans à l'époque.

⁷ VERRIEST L., L'iconographie de la tour de Burbant, dans Annales du Cercle Arch. d'Ath., tome XXIV, pp. 305-312. Sans ces précieux documents, découvert par le savant auteur, nous en serions à bien des conjectures à propos du cou- onnement du donjon. Pis, on ne pourrait même songer à une restauration de ce crénelage.

⁸ BERTRAND C.-J., *op. cit.*, p. 57.

⁹ C.D.A. n° 8273, année 1389, «A Gille Ruchon, pour avoir vuydé les basses chambres de la prison vulgairement apelé enfer, tenant à celle de paradis».

¹⁰ BERTRAND C.-J., *op. cit.*, p. 53.

¹¹ La période de guerre pendant laquelle les fouilles s'effectuaient au donjon d'Ath n'ont pas permis de faire vider la boue et l'eau qui envahissaient continuellement les tranchées. Les ouvriers réfractaires au travail en Allemagne étaient en continuel état d'alerte. Une possibilité de fuite avait été aménagée pour eux par les bâtiments d'une usine voisine. Ils n'auraient pu fuir sans éveiller l'attention, en étant en tenue souillée d'éboueurs d'occasion. Il eut été intéressant de pouvoir pousser plus loin la prospection du sol de ces caves.

¹² VIOLLET-LE-DUC E., *op. cit.*, Tome 5, p. 58.

¹³ La fouille fut effectuée par Mr Jacques EBLOND. Une fosse fut ouverte au pied de la face nord en alignement avec la colonne d'évacuation des latrines se trouvant à l'intérieur de la tour. La présence de l'eau a à nouveau compromis la recherche. De nombreux débris de constructions, que l'on pourrait dater du XIII^e au VIII^e siècle, jonchaient le terrassement. Trois mètres de profondeur fût décou-

vert un dépôt de boulets de pierre pesant de trente à soixante kilogs. Au nombre d'une trentaine, ces boulets étaient au stade de la confection.

¹⁴ C.D.A., n° 8255, année 1367, «A... (4 maçons)... de ouvrir de maçenerie... au restouper et refaire les deux conduits de deux rayères d'une des prisons de le grande tour pour chou que aucun prise- nier qu'il y avoit et ostet bares de fier qu'il y avoit».

N° 8258, année 1370, «A..., de faire une prison en le haute tour ou premier estage. li quelle est si dreuve postelée de postialz de bos, qui n'est nulz efens qui ne pewist issir».

N° 8317, année 1465, «A... machon d'avoir remachonneté et remis à point en pluseurs lieux en une prison qu'on dist paradis, lauelles les prisonniés estant et pour cas de criemes avoient trouwés minés et des chierrée pour cuider widier hor, tellement se pourveu et regardé n'y enist esté les murs d'icelle puissent en pluseurs lieux et en peu de tempz pres- que par chief et miner oultre...».

¹⁵ Au château de Chillon en Suisse la trappe du cellier se trouve dans un angle du donjon. Le système est moins sûr en ce qu'il permet d'appliquer des échelles contre les murs d'angle. La trappe du cellier de Chillon est fermée par une grille faite avec des chevrons épais. L'éclairage et la sécurité à la fois.

¹⁶ VIOLLET-LE-DUC E., *op. cit.*, tome V, p. 80. Dans le donjon de Coucy on pouvait réunir un millier d'hommes d'armes.

¹⁷ HELIOT P., *op. cit.*, p. 440.

¹⁸ C.D.A., n° 8297, année 1424, «A... pour une sierrure et une clef de le logette dou wait dou Dongnon...».

N° 8296, année 1423, «A... carpentier... de faire une noeve escargaite assise au deseure dou comble de le dicte tour dou dongnon ou lieu de le viesse qui estoit toute pourye, estoffée de 4 estiaux loiié de 4 loiiures sur 4 noeve suelles et sur 2 noefs bauls qui portent les dictes suelles et chacun pour estoffet de croisies et de entretoises et en ordonner 4 feniestres ouvrans par dehuers et comblée et chiborée par desous pour getter les yauwes arrière des dictes feniestres...».

N° 8262, année 1376, «A... le couvreur de tuile... de faire i noef tuiual à le keminée que on avoit faite à le garite dou dognon pour faire le feu quant on y waite et aussi recouvrier en pluseurs lius...».

¹⁹ CORTEMBOS T., *Le donjon-porche de Fernelmont*, dans le «Bulletin de la Commission Royale des Monuments et des Sites», t. 3, 1973, p. 107, fig. 56.

²⁰ C.D.A., n° 8289, année 1405, «Au dit... et à ses compagnons... de pourgetter de mortier les vieses machonnerie qui demorèrent à escorchier es did 2 pans au desous de le noeve machonnerie, ossy resclatter et pourgetter les vossures des arches des feniestres des 2 premiers estages de le dite tour (donjon) l'arcke au devant de l'entré dou premier estage par devens, l'arke au devant de l'huis dou moien estage, et bien plastier de blanc mortier mellet de poil, refaire le keminée de celi cambre desous les gambes et au deseure dou mantiel, border de pierre de

taille et paver de brique les avant piès des 2 feniestres de celi cambre et celi d'une feniestre u premier estage...».

²¹ C.D.A., n° 8329, année 1477, «A... ser- rurier... pour avoir fait pour les cassis dormant aussi pour les cassis clauwant et ouvrant qui servent au fenestres du donjon du chastiau 24 paires de pentu- res».

²² C.D.A. n° 8284, année 1400, «...poin- deure pour 10 piès de verière de parkemin mises as estuves de l'artilleur».

«A... pour 300 de clous galochères dont on clowa les dites verières». N° 8286, an- née 1402, «A... pour trois treilles d'osières mises à 3 feniestres dou moien estage de le grande tour».

N° 8288, année 14040, «A... carpentier pour ouvrir à faire i noef ventaille au fos- set dou castiel par à li ayuwe de le rivière y vient et reva, ossi pour ratakier les treilles d'osières qui sont ou moien estage de le grande tour». Cette série de comptes nous apprend au moins qu'au XV^e siècle encore, les chassis de fenêtres étaient encore bien rudimentaires. Du parchemin pour l'hiver, et des treilles d'osier pour l'été. Ces treilles n'ayant d'autre objet que d'empêcher les oiseaux de pénétrer dans le donjon.

L'emploi de clous «galochères» suppose naturellement l'existence de galoches, ces chaussures à semelle de bois sur les- quelles on cloue une empeigne en cuir. Les petits clous à têtes plates dont on se servait pour cela convenaient aussi pour clouer le parchemin sur les chassis.

²³ BRIGODE S., BRULET R., DUGOILLE J., SANSEN R. *L'abbatiale cistercienne de Cambron*, dans «Annales du Cercle Roy. d'Hist. et d'Arch. d'Ath», t. XLVI, 1976, Tiel, fig. 15.

²⁴ *Histoire de la Tour de Saint-Waast-la- Vallée*. D'après Me MOSSAY: «On peut supposer que la tour de St-Waast-la-Val- lée est l'un de ces donjons qui ont été construits, d'abord contre les invasions normandes puis contre d'autres envahis- seurs. Il est possible qu'elle soit l'œuvre de Baudouin V comte de Hainaut comme celle de Beaufort à qui elle ressemble».

²⁵ VIOLLET-LE-DUC E., *op. cit.*, T.V., pp. 35-36.

²⁶ DELATTRE P., J.S., *Le château d'An- toing*. Bruxelles, p. 62.

²⁷ C.D.A., n° 8292, année 1408, «A... car- pentier pour faire deux huis noefs à l'ai- sance dou moien estage de le tour u lisires de Briffuel estoit prisonnier pour debte et reprendre les feniestres et mettre des crampons...».

²⁸ C.D.A., n° 8256, année 1368, «A... et à... de porter tiere huers de le dite cambre et ossi rapporter ens arghille et faire une aire...».

N° 8257, année 1369, «Au dit... pour faire blanc mortier et plakier en le cambre ou doignon et en une wardereube de faire aires de cendres de cafour...».

²⁹ N° 8272, année 1387, «A... deseure dit, pour fouwir et refaire le tierée de la salle dou dongnon...».

N° 8262, année 1376, «A... plakeur... de plakier et refaire les tierées dou grant grenier de le grande tour...».

³⁰ N° 8368, année 1517, «A... Pour une

paire de pentures à marteau pour le coulembier... ».

⁸¹ Voir la tour recouverte d'un toit dans la figure 47.

BERTRAND C.-J., *op. cit.*, p. 64.

C.D.A., n° 8285, année 1401, « A... luy... de faire le fiesture qui est entredens les 2 grandes banières et 5 autres fistures qui sont deseure les feniestres de le ditte tour pour l'oeuvre de le main... ».

« A... le potier d'estain pour 352 livres de plonck en taule dont on fist les dittes fistures... et pour 8 livres de saudure dont on sauder les fiestures... ».

« A... le poindeur d'Atte... de poindre toutes les dittes fiestures de blanck et de noir et les crestes d'ycelles de vremeille couleur... ».

« A pour 308 livres de plonck mis par les couvreurs d'escaille autour dou tuyaul de le keminée a poiées et à revals des feniestres de le dite tour... ».

« A... caudrelier... pour 2 simples banières de keuve qui sont sour le dite tour... ».

⁸² On verra avec profit les maquettes déposées au Musée Géant et reproduisant l'état de la ville aux XII^e, XIII^e, XIV^e et XVII^e siècles.

⁸³ C.D.A., n° 8267, année 1381, « A... pour roster resouler le paneterie dalés le salle, refaire le montée de le grande tour... ».

⁸⁴ N° 8287, année 1404, « A... machons... de machener et assir une noeve montée de pière brisié sur une demie arche et le piller estraier qui le porte se puet avoir 5 piés de let u environ... ».

⁸⁵ N° 8296, année 1423, « Au dit (couvreur)... reboutter plusieurs noeves escailles en la couverture des haultes cambres dou Dongnon, et sur le montée de le grande tour... ».

N° 8289, année 1405, « A... pour 2 kevilles de fier mises au montant dou comble de le montée de le grande tour... ».

N° 8292, année 1408, « Au dit... pour faire 2 feniestres à le noeve montée de le grande tour... ».

⁸⁶ C.D.A., n° 8286, année 1402, « A... machons... De escorchier le machenerie dou pan de le grande tour dou dognon d'Atte mouvant de le morse de la noeve machenerie qui darainement y fu refaite, en venant à l'areste dallés le montée de celi tour, et ossy le retour tenant à cely areste et allant jusques au piller estraier qui est deseure l'issu que on dist paradis, et cely escorchement faire de trois piés de parfont ou menre lieu et les estoffes mettre à part cascade partie, c'est assavoir, ourdons d'une part, moielon, d'autre part et le groise à part li ou dit dongnon. Et le dit escorchement fait, remachoner le ditte tour de boine machenerie, si comme de quoins, quairelin, boutis, soubassement, liste, encorbellement, haves, boughons, taulles, linttres, estauficques, feniestres, chemerendes et de toutes telles autres estoffes que au dit ouvrage appartenoit... à mesure par tout par dehors ossy bien les trauls des huisseries, feniestres et raières comme cretiauls se coutent... 7 verghes l quart et demi et 20 piés ».

Ce compte semble mettre fin à la restauration entreprise en 1370.

⁸⁷ BERTRAND C.-J., *op. cit.*, pp. 88-91.

⁸⁸ BERTRAND C.-J., *op. cit.*, p. 90.

⁸⁹ C.D.A., n° 8271, année 1386, « A Pierart le machon... de deffaire une tierée sour le second estage de le tour, liquelle estoit de 2 piés et demi d'espès et estoit si pesande qu'elle afaioit tout celi estage, et tant que li sommiers en keirant, ossi pour soulier en l'estage desous autour de VI estiaus qui soutiennent l'estage moittain, faire les fourmes ens au mur ù on mist VI gros estiaus qui portent les sommiers trevier-sans, roster l'ordure de celi moyen estage, resouller les gaiolles dou desoutrain estage... ».

⁹⁰ PLUMET J., *op. cit.*, p. 44.

⁹¹ C.D.A., n° 8271, année 1388, « Corneille couvreur de gluy... de recouvrir de gluy l'estaule des courvées dalés le carpenterie, le kiennich qui est là dalé... ».

N° 8265, année 1379, « A... d'amener de le savelenière au castial d'Ath 6 beniauls de savelon pour paver le kiennich le castellain et pour amener dou caufour de Gascoingne i benial de cauch pour machener au dit kenich... ».

N° 8401, année 1550, « A... carpentiers pour par eulx avoir ouvret... Item avoir fait ung kieniche audit chateau que pour couchier les chiens dudit chasrelain de 46 piés de loing, de 8 piés de hault et 24 piés de large le tout de bois de kesnes et blans bos estoffés de bois de fente de 8 piés de loing avec lambourdes et roilies et avoir le tout bien joint ensemble ».

⁹² C.D.A., n° 8401, année 1550, « A... plaqueur, pour avoir fait confire de l'estrain avec la dite aghilles... avoir livret 20 livres de poil pour blanc mortier... ».

⁹³ SANSEN R., *La maison forte d'Huissignies*, dans « Bulletin de la Commission Royale des Monuments et des Sites », N° 1/70-71, p. 51. On peut remarquer dans la coupe, fig. 4, que le seuil des fenêtres se trouve à un mètre cinquante du sol.

⁹⁴ VIOLLET-LE-DUC E., *op. cit.*, T. II, p. 15.

⁹⁵ SANSEN R., *La chapelle castrale d'Ath*, dans Bulletin n° 7, juillet 1968 du Cercle Archéologique d'Ath, pp. 95-96.

⁹⁶ Il semble bien que Léo VERRIEST n'a pas remarqué ce détail sur le manuscrit de Cambrai. Il n'a pas connu, malheureusement, la confirmation que nous avons trouvé plus tard dans le dessin gravé dans une porte de prison (fig. 54).

⁹⁷ La croix du château de Landsberg nous a été renseignée par le Docteur UBREGTS W., auteur de la belle étude sur le château de Corroy.

⁹⁸ La croix du château de Termes paraît également dans, « Châteaux fantastiques » de Henri-Paul EYDOUX, Paris, 1969, p. 83 et p. 87.

⁹⁹ EYDOUX H.-P., *Châteaux fantastiques*, Paris, 1969, p. 172.

¹⁰⁰ On ne peut ignorer la croix byzantine, joyau du trésor de la Cathédrale de Tournai. Signalons l'étude du Chanoine Jean DUMOULIN dans la revue « Hainaut-Tourisme », n° 195, juillet 1979, pp. 139-143.

¹⁰¹ C.D.A., n° 8325, année 1473, « A... couvrerur de thieulle... d'avoir remises plusieurs thieulles sans mortier sur le chambre du gaitte dou dongnon affin de garder le terrée de poureture... » (voir aussi la note 55).

¹⁰² C.D.A., n° 8296, année 1423, « A Ar-

noul de Saison, couvreur d'escaille et sen compagnons de descouvrir toute la grande tour dou Dongnon dou dit castiel, les 4 pans feniestres et l'escargaite, mettre jus l'escaille, Rappareillier et rescapier l'ordure qui estoit sus; et puis relatter tout noef d'aisielles soiiées de quartiers de kaisne, et lassus, recouvrir de le dicte viese escaille, avoecq une quantité de noeve que on a enlit à Thubise, tou les 4 pans de le dicte tour, toutes les 4 noeve feniestres et ossy le noev escargaite, liquels ouvrage, mesur par..., rabat de ce couverture qui y faite quant on refist les 4 pans de le chonnerie de le dicte tour 8 verghes 3/4 40 petis piés... ».

N° 8343, année 1491, « A... carpentier, d'avoir relevé à force d'engien le comble de la grosse tour, lequel estoit bougié hors de son lieu et après ce fait, l'avoir estanchonné de gros estanchons de blanc bois et remis en son lieu, et avec ce y avoir remis 92 piez de seuilles de 7 polz de large et 4 polz d'espès ou lieu des autres qui estoient pourryes et bruslée par ceux qui faisaient le guet, 8 estaux de 6 polz d'espès, 3 polz de large et de 7 piés de demi de hault, pochars et boutereaux de 4 polz quarré et de 2 piés et demi de loing... » — « Aux dits deux machons, d'avoir rosté de 7 piés de hault tout autour le mur de la dite grosse tour pour ce que les pierres estoient boutées hors de leur lieu pour la pesandeur du dit comble qui avoit reposé dessus et avoir icelui refait tout autour et avoir repourgetté si avant qu'il purent hourder ».

¹⁰⁴ C.D.A., n° 8255, année 1366, « A... d'aidier à carpenter ou faire plusieurs feniestres au comble de le haute tour pour chou que par là pluvoit sour espringales qui y sont... ».

¹⁰⁴ VIOLLET-LE-DUC E., *op. cit.*, t. p. 44.

¹⁰⁵ Le « wait », « l'escargatte », la « geritte » sont des termes indifféremment employés pour désigner le poste de vigie installé au sommet du toit du donjon. Lors de la construction du pavillon élevé sur la tour par Jacques du BROEUCQ un même poste d'observation fut prévu, mais il se trouvait alors une quinzaine de mètres plus haut. En cas de troubles des arbalétriers se postaient en supplément, aux quatre fenêtres disposées sur les pans de la toiture.

C.D.A., n° 8262, année 1375, « A... le couvreur de tuile... de faire l noef tuaul de le keminée que on avoit faite a le garite dou dognon pour faire le feu quant on y wait et ossi recouvrir en plusieurs lius... ».

« A... carpentier... de haver et apparillier aissielles pour escuter le tourielle de le waite dou dognon... ».

N° 8296, année 1423, « A Arnoul de Saison, couvreur d'escaille et a sen compagnons de descouvrir toute la grande tour dou dongnon dou dit castiel, les 4 pans, les 4 feniestres, et l'escargaite... ».

« A... fèvre... item pour 8 pentures à forchettes, 24 crampons et 8 verauls sevens as 4 feniestres de l'escargaite de le ditte tour... item pour une verghes de fier pour le flecq de le banière qui est sur le dicte escargaite... ».

№ 8259, année 1371, «A... dit... de reaire... une noeve escielle à la loge u li waite dou dongnon waite...».

⁹⁶ C.D.A., n° 8259, année 1372, «Au dit... de recouvrir de gluy sur le tour ù Wéry waite...».

№ 8270, année 1386, «A... le fèvre d'Ath... pour une paire de gons et de vrevielles pour l'uis de le garitte Wairy...».

¹⁰⁷ Wéry le guetteur est donc en fonction au moins 14 ans. Il y en aura d'autres mais l' n'est pas précisé s'il s'agissait d'un guetteur de nuit. Le service de jour pouvant être assuré par les arbalétriers.

¹⁰⁸ C.D.A., n° 8296, année 1423, «Au dit... d'avoir ostet aucunes fistures de ploncq et ossy les verghes de fier, le puniaul et les florons d'aumes (?) des feniestres de la tour à paniaul lesquelles on a en pourpas de les condamner y celles viestures et puniaux remettre sur les feniestres de la grande tour, aidier à mettre et à atackier le verghe de fier et le huese de ploncq servant à le banière de l'escargaitte...».

«A... fèvre... pour une verghe pour le flecq de le banière qui est sur le dicte escargaitte...».

«A... le pottier d'estain, pour faire de noef ploncq en taulle le huese, le puniaul et les florons de le banière qui est sur l'escargaitte de le dicte grande tour, et pour rapointier les vieses fiestures qui paravant sur les vieses feniestres de le dicte tour et ossy celles qui furent ostées de le tour à paniaux, et aidier à remettre sur les noeves feniestres de le dicte tour, marchandet... parmi le vies ploncq qui lui fu relivret de le viesse huese de le dicte banière et d'autre vies ploncq qu'il mist au faire le dicte huese, puniaux et florons...».

«A... de faire une noeve buse à le banière que on a mis sur le dicte escargaitte et faire y 3 noefs florons à manière de fleur de lis et a... caudrelier pour une livre et demie d'arain mis au refaire le dicte banière...». La «buse» mentionnée n'indique-t-elle pas que la banière tournait en guise de girouette?

¹⁰⁹ VERRIEST L., *op. cit.*, *L'iconographie de la tour de Burbant*. «Mais c'était dénature complètement les caractères architectoniques et le sens historique du vénérable donjon, privé désormais, des créneaux qui avaient terminé, dès l'origine, sa partie supérieure, (à la manière du primitif donjon de Mons que les vieux sceaux de cette ville rappellent si bien), et qu'on souhaiterait voir réédifier si, quel-que jour, la restauration de la Tour de Burbant pouvait être parachevée».

¹¹⁰ Ces poutres proviennent du remplacement du gîtage qui couvrait le local à arcades qui se trouve à l'ouest de la cour. Elles étaient déjà un remploi. Elles se trouvent en réserve dans l'Abattoir communal.

¹¹¹ C.D.A., n° 8255, année 1367, «A... carpentier... de carpenter en puiiseurs lius aval le castiel, si comme de refaire un huge ù on mena pain à Cambron, de aidier à troncener mairien pour faire planques de pons et autres estoffes de faire hestaux, banks, et taules quant li gens monseigneur furent ordonnet à y estre au castiel d'Ath environ le saint Pol...».

¹¹² C.D.A., n° 8256, année 1368, «Au dit...

de ouvrir en puiiseurs lius de le maison de le recpte quant messire le castelain y vint demorer, si comme de maiseiner pour une gouridine pendre, coper postiaus de feniestres, faire une taule...».

¹¹³ C.D.A., n° 8256, année 1368, «A... et... a de ramoner le grande salle et le salle du dongnon...». La différence est donc bien indiquée.

¹¹⁴ C.D.A., n° 8255, année 1365, «A... de carpenter au refaire et relever le furnoil dou dongnon et ossi au refaire les mignoires de l'estaule des kevaus le castelain...».

¹¹⁵ MULLER J., *Vauban et Ath*, dans *Annales du Cercle Arch. Op. cit. t. 38 Planché V de l'atlas*. Le perron d'honneur a été refait par Vauban à l'emplacement du «porget» de «la salle» du moyen âge.

¹¹⁶ On ne saurait confondre l'une cuisine avec l'autre car les comptes sont précis sur les dénominations. Il y a la cuisine de la recette. Elle se trouvait dans la basse-cour, proche des nouveaux appartements du châtelain. La cuisine de «la grande salle», attachée à la nouvelle salle construite dans la basse-cour. La cuisine du donjon, celle qui nous intéresse, attachée à la première «salle» située dans la haute-cour.

C.D.A., n° 8272, année 1387, «A... et à en compagnon, plakeurs... de plakier une haute paroi noeve qui est entre la cuisine et la salle, y cele rendre de blank mortier...».

№ 8256, année 1368, «A... le couvreur d'escaille... item en tel manière une feniestre deseure le cuisine dou dit dongnon. Et ossi une grande fenestre faite en le salle...».

№ 8257, année 1369, «A... le couvreur pour recourir d'escailles sur les salles dou dongnon, faire une aïstre en le cuisine au doignon, de coutiaux et de quairiaux...».

№ 8262, année 1375, «A... manouvrier... de roster tiere en le bove dou dongnon, fourbir le fons ù on commença l'ouvrage de macennerie de le cuisine dou dongnon...».

«A... carpentier... d'ouvrir avoecq Hanin de Ployart au faire le hourdement pour l'ouvrage de le macennerie dou dongnon...».

«A... fosseur... de faire une fourme ou fons et de le largeur de le bove dou dongnon pour commencher le fondement de le macennerie de le keminée de le cuisyne dou dongnon...».

La suite des comptes montre que la cuisine de la salle était en état de fonctionner simultanément avec les cuisines de la basse-cour. Il en sera de même pour les anciennes «cambres du castelain» situées au dessus de la salle. Ces installations abandonnées par le châtelain étaient sans doute en réserve pour les invités du château.

¹¹⁷ C.D.A., n° 8257, année 1369, «A lui pour un jour qu'il fu à Mons avoecq 2 kars pour amener pavement pour paver le cambre dou dongnon et pour 2 jours qu'il fu à Lessines pour amener brick pour faire une keminée ù le cambre dou dongnon...».

«A... le couvreur pour faire une keminée

de brick à le cambre dou dongnon de 20 piés de loncq...».

«A lui pour recouvrir de tieule le crupon de le salle dou dongnon, tout chau qui estoit couviert d'estrain...».

№ 8258, année 1370, «A... l'escailleur... de restouper puiiseurs traus et restekier escailles sour le salle et sour le cambre dou dongnon à 2 lius, rassir toutes les fiestures de celi maison et rejoindre à mortier...».

«A... carpentier... de faire i noef huis à 2 couttiaux à le noeve tourielle dou dongnon, l' neuf huis à le cambre pavée deseure le salle dou dongnon, 14 noeves feniestres en celi cambre...».

№ 8260, année 1373, «A... le sierurier... Sierure à l'uis de le loge deseure le cambre pavée au doungnon...».

№ 8267, année 1381, «A... le fèvre... pour i cent de claus d'uis, pour atakier gourdines ou dongnon en le cambre Madame pesans livre demye...».

№ 8274, année 1390, «A... couvreur d'escaille de Mons... de recouvrir d'escaille sour le salle et le cambre dou dongnon que li vens avoit descouvert le nuit dou noel...».

№ 8382, année 1531, «A... placqueurs... avoir fait de la dite argille du mortier confy avec de l'estrains et d'icelui avoir placquiez... et recontrez la moitié de la cheminée en la dite salle au dit dongnon...».

¹¹⁸ Des nombreux comptes relatifs à cette «salle» il ressort qu'effectivement toutes les occasions étaient bonnes pour s'y réunir. Elle sera remise en ordre pour les réceptions intimes du châtelain, les banquets de fêtes patronales, rendez-vous de chasse, requêtes de délégation de bourgeois la partie sud-ouest servira aux grandes réceptions et réunions importantes comme l'assemblée des Etats généraux du Hainaut qui se tint dans la «salle des plaids», ou «grande salle» le 26 juin 1572 (BERTRAND C.J.), «Histoire de la ville d'Ath» p. 176). Voir aussi note 122.

«A... de reneuiller et reloyer les estiaux d'une acinte tenant au porget de le salle...».

¹¹⁹ C.D.A., n° 8258, année 1370, «A... l'escailleur... de recouvrir le porget de le salle et l'autre porget delés, et ychiaux refiester...».

№ 8257, année 1369, «A... et a... de remachener et repourgetter les degrés de le salle du doignon, resouler le porget de le dite salle à 2 costés et faire deux sièges».

№ 8258, année 1370, «A... de debrisier et deffaire l'creste de le tour dou doignon deviers le porket de le salle, a 3 lieus...». A... de mener l'ouvrage et commencher au machener au refaire l'creste de le grande tour dou doignon au lès deviers le porget de le salle...».

A... Carpentier... de mettre suelles, steiliaus, roilles, 2 pannes (?) viestir de latiaux, soiiés, et faire i huis à l prayaul tenant au porget de le salle dou dongnon, faire 2 nueve eskielles de 2 lons frasnes...».

A... de machener, souller l preyaul tenant au porget de le salle dou doignon, et faire sièges de pierres tout autour...».

¹²⁰ C.D.A., n° 8255, année 1367, «A... lo-

rimier... pour 3 candelers à platine tournans... pour le salle dou dongnon et pour 3 autres petis de tel façon à mettre en pluseurs Luis...

N° 8295, année 1419, «A... fèvre... pour 4 double candeliers à platine mis es cambre de nos dames... et pour 6 autres plus petis candelliers... et pour 12 simples pipettes...». Les comptes font aussi état de «moulettes» pour remonter les candelliers. Ceux surtout des étables et écuries qui étaient remontés vers les plafonds pour éviter leur chute sur la paille des litières.

¹²¹ C.D.A., n° 8255, année 1367, «A... le carpentier... de ouvrer de carpenterie ou castiel d'Ath, si comme de aidier à remettre l'engien qui estoit aval le castiel en le salle... Item de refaire le pont dou dongnon pour aler es jardins, refaire plusieurs huis à la maison dou dongnon, faire estapliaus pour ars à kauke, faire caulis, bankes, taules, estaus, sielletes, emparkier en le salle l plaidoir, une capenièrre en le cuisine, une mais, une hugette à pisson... ».

¹²² C.D.A., n° 8285, année 1401, «A... le poindeur de Gramont pour poindre l escut et armoier des armes monseigneur (Othon d'Ecaussinnes, chevalier 1396-1420), y celui faire tout noef et atackier à une corne de chierf qui est monseigneur estans en le salle dou doignon à repoindre plusieurs exuptions qui sont autour de le couronne... ».

¹²³ C.D.A., n° 8259, année 1970, «A... carpentier... de faire i nueh huis à 2 couttiaus à le nueve tourielle dou doignon, i nuef huis à le cambre pavée deseure le salle dou dongnon... ».

¹²⁴ «A... pour 12 livres d'estain prises par Henri l'escailleur pour faire les saudures de le kaucke de le banièrre et les puniaux de le dicte tourielle... ».

¹²⁵ Voir note 109. Ces banières exposées aux intempéries étaient découpées dans le laiton.

¹²⁶ C.D.A., année 1371, «A... et a... machons... de machener le pan de le tour dou dongnon à leis deviers le salle sur 30 piés de haut et 3 piés d'espès... ».

N° 8257, année 1369, «A... carpentier... de faire l comble sur une tourielle viers les fossés sur le pan de le salle dou doignon de ll piés de bauch et de 13 piés de keviron, faire ens une feniestre au leis deviers les camps et estoffer ce comble de plattes de coubiauls et en le manière qu'il appartient de mettre l bank au leis deviers le salle pour porter les kevirons et fonsner le premier étage de celli tourielle d'assielles... ».

¹²⁷ C.D.A., n° 8295, année 1419, «A... clauweteur, pour 5 cents de claus à manière de havès moitié grans, moitié petis pour tendre les draps des cambres ma dame... ».

«A... cordier pour 21 toises de cordielles de avene mise au tendre les draps es cambres ma Dame... pour un kief de corde pour pedre les buwées... ».

¹²⁸ C.D.A., n° 8296, année 1423, «A... fèvre... pour 8 brocques de fier servans au chellet qui est deseure le lith en le cambre dou castelain... ».

¹²⁹ C.D.A., n° 8257, année 1369, «A... de

faire caulis au doignon en l'osteil le castelain... ».

¹³⁰ C.D.A., n° 8256, année 1368, «A... le sierurier... Pour deux clés as aumaires de le cambre... ».

¹³¹ C.D.A., n° 8262, année 1375, «A... de ramoner le grande salle dou castial le nuit de pasques... ».

¹³² SANSEN R., *op. cit.*, pp. 95-96.

¹³³ C.D.A., n° 8295, année 1419, «A... fèvre... pour une noeve sierure saillant mise à un noef huis que on a fait à le devant dicte ausmonerie... ».

¹³⁴ C.D.A., n° 8255, année 1368, «Item... de refaire le pont dou dongnon pour aler es jardins... ».

«A yaus... de soier planques pour le pont dou dongnon qui va es jardins et autres estoffes... ».

N° 8257, , année 1369, «A... de reloncier, redrechier, et estanchener les juwées dou pont dou dongnon au leis deviers les gardin pour ce qu'il voleit keir ou gardin, de remettre loiiens de l'une juwée à l'autre... ».

N° 8258, , année 1370, «A... de remettre à point les huisseries de le porte des jardins et ossi le pont de le dite porte... ».

N° 8324, année 1472, «A... fèvre pour avoir fait ung estrieu servant au pont levich de le porte du dongnon de derrière et fait les cloux et crampons y servant... ».

¹³⁵ C.D.A., n° 8267, année 1381, «A... le carpentier... pour faire au dit castial caulis, taules et hiestaus à le venue de le royne d'Engleterre, avoek Jehan Ployart (charpentier)... ».

¹³⁶ C.D.A., n° 8318, année 1467, «Au dit... verrier... d'avoir fait et livret 16 piée de noeve verrière lesquelz il a mis et employés à une verrière faite à le chapelle du dit chastiau ou lieu d'une viese qui estoit toute rompue, tellement que la neige et pleuve entroit dedans et sur l'autel d'icelle qui souventefois destourboit et empeschoit à faire le service divin... ».

¹³⁷ C.D.A., n° 8271, année 1386, «Au dit Hanekin Boukehot (pour sen salaire) d'aidier ledit-Ploiart et maître Nicaise à estancener le salle du dougnon et les gistes relever pour faire l'ouvrage de macenerie... ».

«A Simon Ghuiot auquel fu marchandet de mettre en son estau l grant sommier dou desoutrain estage de le tour, liquelz estoit keois et ossi estanchener les autres sommiers desous. Y celui et desous les autres pour ce que li viès sommiers estoient pourit au debout et alongiet dou mur et mettre à cescun sommier ll estiaux et ll pochars, faire une nouvelle montée... ».

«A Pierart li machon... de deffaire une tierée, sour le second estage de le tour, laquelle estoit de ll piés et demy d'espès et estoit si pesante qu'elle afaloit tout celi estage, et tant que li sommier enkeirent... ».

¹³⁸ C.D.A., n° 8255, année 1367, «A... couvreur de glui... de couvrir i hourt deseure les dits tours pour le doute des plueves et ossi retakia il en pluseurs Luis aval le castiel... ».

¹³⁹ «A... et à... son fils... au faire et macener une motte ou dongnon pour faire un

four... et ossi ouvrèrent à, l contrecuer à le cuisine... ».

¹⁴⁰ C.D.A., n° 8261, année 1375, «A... lui de faire une estaque pour faire sus l four tournant au dongnon, mettre eskinons et cerreliaux pour viser le dit four... ».

«A... plackeur... de faire l four au dougnon sue une ruels tournant pour le castelain faire en l aistre de tuilliaux ploumés... ».

«A... pour cretez mises à le ruel qui porte le dit four... ».

¹⁴¹ C.D.A., n° 8270, année 1385, «A... pour plackier ou dongnon... tant au four nil au pestrin, à le laitrie... ».

¹⁴² C.D.A., n° 8256, année 1368, «A... le sierurier... Item pour une sierure à le paneterie... ».

N° 8257, année 1370, «A... carpentier... de faire un huis à le paneterie... ».

N° 8267, année 1381, «A... le sierurier... pour une sierure et une clef remettre à point à le cambre entre le grande salle et le fosses quant Monseigneur fu à Ath... pour 2 clés à le paneterie... ».

¹⁴³ VERRIEST L., «Le régime seigneuriale», *op. cit.*, pp. 283-286.

¹⁴⁴ C.D.A., n° 8257, année 1369, «A... pour palier et plackier le maison du fournil dou dongnon, le keminée dou four et tout cel ouvrage remonter... ».

¹⁴⁵ C.D.A., n° 8272, année 1386, «A... le fèvre... pour 2 paires de gons et de vrenelles mises à le faukenerie... ».

¹⁴⁶ C.D.A., n° 8264, année 1378, «A... et à... defaire un mur de commune pière à l'estaule ù li castelain met ses quevaux, liquel à 2 piés et demy d'espès au fons, revenans deseure à 2 piés, contenant 62 piés et un quart de lonck sur ll piés de Haut, montant 685 piés... ».

¹⁴⁷ C.D.A., n° 8271, année 1389, «As dessus dit Pierard le machon et Machet pour leur salaire de relater et recouvrir de tuille sur l'estaule ù li castelains meth ses chevaux, si y avoit-on mis des nues kevirons le Saint-Jehan Baptiste, le terme de ll jours... ».

¹⁴⁸ N° 8264, année 1378, «A... pour le simple areste et le suel à l'uis viers le dongnon contenant 13 pis et demy (estable le castelain) ».

¹⁴⁹ N° 8270, année 1386, «A... carpentier... remettre une nueve suelle, rôiller tout nuef le moitié dou controloiy de le haute paroit, de le graigne dou castiel au lés deviers le doignon là ù li estaules li castelain est... ».

¹⁵⁰ C.D.A., n° 8393, année 1542, «A... sierurier... item pour 3 pièches de fer pour attachier à l'estable des chevaux du chasteau pour metre des perches pour metre dessus les selles des chevaux... ».

¹⁵¹ N° 8255, année 1365, «A... carpentier... de refaire les mignoires de l'estaule des kevasu le castelain... ».

¹⁵² N° 8255, année 1255, «A... le carpentier... de ouvrer de carpenterie ou castiel d'Ath par liseurs fies, si comme pour refaire les parois des estaules ù li castellain met ses kevasu... ».

¹⁵⁴ N° 8393, année 1542, «A sierurier... avoir remis à point et fait une clef servant à le huye à l'avaine de la dite estable des chevaux... ».

¹⁵⁴ N° 8393, année 1542, «A... sierurier... item pour é payelles et 2 moulettes de fer

pour mettre les chandailles à la dite estab-
le des chevaux... ».

¹⁵⁵ C.D.A., n° 8260, année 1373, «A... le
sierurier pour 3 sierures saillans cescune
à 2 clés mises à l'uis de l'estable le cas-
tellain... ».

¹⁵⁶ C.D.A., n° 8256, année 1368, «A... le
sierurier... item pour une sierure à 5 clés à
l'uis de la montée dou bieffroit... ».

¹⁵⁷ C.D.A., n° 8296, année 1423, «A... fè-
vre... pour une kainette de fier de noev
maille servant au lever le plankette qui est
desous le pont vollant dou dit castiel... ».

¹⁵⁸ C.D.A., n° 8311, année 1459, «A... ma-
chons... d'avoir deffait et mis jus une
vaulsure estant deseure le pont levich du
donjon du dit chaste d'Ath, a cause et
pour ce qu'elle s'esbouloit et butoit
deux tourelles estans à ung lez à l'autre
d'icelle vaulsure. l'une arière de l'autre
tellement que se pourwensuy euist estet
elles puissent chutes. Et ce fait la dite
vaulsure avoir refaite et à icelle mis ung
intel de bois de kesne. Et puis avoir rema-
chonnet et ramplé de pierre sour le dit
intel. Et a icelle avoir encore loyet les
deux tourelles li l'une à l'autre d'une forte
et grosse ancre de fer pour ce faicte... ».

¹⁵⁹ C.D.A., n° 8264, année 1379, «A... le
sierurier... pour l liket mis à l'uis de le
cambrete le portier dou dongnon... ».

¹⁶⁰ N° 8256, année 1368, «A... le sierurier
pour une sierure saillans à 2 clés mise à
l'husset de le porte dou dongnon que
WAFFLARS garde... ».

¹⁶¹ N° 8275, , année 1391, «A... ma-
chons... pour 14 pas mis à la montée de le
cambre deseure le porte dou dougnon
contenant 80 piès... ».

¹⁶² N° 8296, année 1423, «A... pour une
noev double sierure à 4 clef servant à
l'huisset qui est ou dit pont dou don-
gnon... Et pour une sierure à ploustre et
une clef à quoy on frume le dit pont quant
il est levé... ».

¹⁶³ N° 8296, année 1423, «A... cordier
pour 3 kief de maincorde pour lever le
perche de l'aigle sus de le frankise d'Ath
et mis hourder à l'ouvrage que on a fait a
le grande tour dou dit castiel... Et pour
une corde de tille de cinq toises de loncq
et 3 polz de tour servant au lever le plan-
quette qui est desous le pont dou don-
gnon... ».

¹⁶⁴ BERTRAND C.-J., *op. cit.*, p. 40, croit à
une porte primitive à l'ouest. Cela ne sait
cependant être démontré.

¹⁶⁵ C.D.A., n° 8382, année 1531, «Aus
dis... carpentiers pour par eux avoir def
fait et mis jus le viez pont levich du donjon
du chasteau. lequel estoit de nulle valeur.
Et ou lieu d'icelluy en y avoir fait ung neuf
de 12 pié de loing sur huyt pié de large
estoffées d'un sommier au luy mis et as-
sis sur deux esteaux de huyt piéz demy.
Item de deux gisans de samblle
longheurs sur 7 et 5 poch. Item avoir mis
et assis les gistes esparchiez a léale par-
chon l'une arière de l'autre. Item en des-
sus des dis gistes avoir fonsés de plan-
ques de kesnes de ung poch demy d'es-
pez. Item en dessus des dictes planques
avoir mis et assis dessus les jointures sur
chacune une roille de 12 piéz de loing sur
un poch demy d'espez atachier à tous des
groz claux de pons. Item avoir mis en des-

soulz le pont dormant d'icelui deux sou-
mereaux de 12 piéz de loing chacun sur
huyt poch karez que pour porter le fortif-
ier le dit pont, mis et assis sur quatre
esteaux de huyt piéz demy de loing cha-
cun et pocharde chacun à 2 deboult
comme il appartient. Item avoir fait à cha-
cun costé du loing le dit pont une poye de
28 piéz demi de loing chascune de 6 poch
de large sur 4 poch demy d'espez mises et
assises sur 3 neuf esteaux et 2 viez qui y
estoitent auparavant de 5 piéz de loing
chacun 8 poch de large sur quatre poch
demy d'espez. Item avoir mis ung som-
mier de deux pièces en dessouz le pont
dormant de le basse-court du donjon... ».
Cette dernière mention marque bien la
distinction qui est faite entre le pont de la
haute cour et celui de la basse-court.

¹⁶⁶ BERTRAND C.-J., *op. cit.*, p. 65.

¹⁶⁷ VERRIEST L., *In lisant un polypti-
que du XIII^e siècle*, dans «Annales du
Cercle Archéologique d'Ath», t. XXVII,
pp. 1-54.

¹⁶⁸ Vestiges importants retrouvés dans
un jardin de la rue du Chaudron, le long
du lit de la Dendre comblée. Un autre
tronçon de l'enceinte du XIII^e siècle a été
découvert dans le Lavoir qui occupe
l'emplacement de l'ancien moulin sei-
neurial. Ce tronçon devait joindre la porte
du Moulin, lui même appelé «Moulin à le
porte». Voir dans le «Vauban et Ath» de
Josy MULLER, cité plus haut, la légende de
la planche XXI, «Description... le pont
en avant est aussi ancien que la ville, la
rivière de Dendre sur laquelle il est situé
aient fait autrefois partie de son enceinte,
néanmoins il est encore en assez bon
état... ». Le Capitaine-Ingénieur IAMEZ
qui a fait le levé de cet avant-pont, en
1772, a été un témoin de l'existence de ce
vestige. Il doit toujours être sous le sol en
un endroit facile à repérer. Pour le pro-
fane, ajoutons qu'un avant-pont suppose
toujours un pont-levis sur lequel il doit
s'abattre.

¹⁶⁹ N° 8256, année 1368, «A... carpen-
tier... de faire... une montée... et si refist
une paroît selon le montée devant l'huis
des prisons... ».

¹⁷⁰ C.D.A., n° 8275, «A... machon... pour
26 pas mis à celi montée contenant 156
piès... ».

¹⁷¹ Le niveau de la haute cour est à peine
changé depuis le moyen âge. Il était un
peu plus bas. A l'entrée des prisons qui se
trouve à la face sud du donjon on a trouvé
une marche de pierre non maçonnée qui
se trouvait sous le niveau de la première
marche de l'escalier d'accès. On peut en-
core se référer aux guichets d'évacuation
des latrines de la face est et au départ
d'escalier qui descend vers le lardier.
Autant d'éléments qui situent le niveau du
XIV^e siècle.

¹⁷² C.D.A., n° 8264, année 1377, «A... le
sierurier... Item pour 2 clés mises a le
cambrete en le tourielle devant le
puch... ».

¹⁷³ N° 8262, année 1375, «Au dit pour les
arkes qui sont en le cuisine, sur quoy li
pan de le dite tour est quierkiez et menez
à le hauteur que dit est devant, contenant
par mesure 17 piés d'arest de vosure... ».

¹⁷⁴ MULLER J., *Vauban et Ath, op. cit.*

planche V de l'atlas.

¹⁷⁵ N° 8262, année 1375, «A... machon...
et aussi deffaire et avaler le mur en le
cuisine, pour sus tourner 2 arches sur
lesquels on a fait rekerkes et enlever le
machenerie amont... faire plusieurs au-
tres descombres de l'abatre le contrecuer
de le keminée qui estoit en le dite tour... ».

¹⁷⁶ *L'Atlas des châteaux-forts en France.
Strasbourg 1976*, pp. 161, 278, 321, 335,
470, 649.

¹⁷⁷ C.D.A., n° 8274, année 1391, «A... de
avaler le machenerie de le pievoie autour
de le tourette dalés le puch dou dongnon
pour avoir l'euwe se cours qui kiet de le
dite tourette... ».

¹⁷⁸ «A... carpentier... de ouvrir avoecq
Ployart au faire au neuf comble à une
tourelle dalés le puch dou dongnon... ».
«A... plakeurs... de faire et rencontrer 2
nueves tierées à 2 loges que on avait fai-
tes nueves en une tour dalés le puch dou
dongnon, plakier le paroît devant de noir
mortier et de blancq... ».

Deux terrées indiquent donc bien qu'il y
avait deux étages au-dessus du rez-de-
chaussée, et le plafonnage d'un mur si-
gnifie aussi que la tourelle n'était pas
ronde. Rappelons aussi que la hauteur du
mur était de 5,20 m jusqu'aux «alloirs»,
ce qui est insuffisant pour établir trois
niveaux. Il faut en déduire que la tourelle
saillait au-dessus du mur. C'est ce que les
comptes, relatifs à la tour de la cuisine,
confirment sans contestation possible.

¹⁷⁹ N° 8262, année 1375, «Au dit de ha-
uchier de machenerie le dite tour sur trois
pans de mur, contenant par mesure... 90
piés de lonk, 2 piés demy d'espès, sur 17
piés de haut... ».

¹⁸⁰ La presque totalité du compte n° 8262
est consacrée à la tour de la cuisine. Nous
devons nous astreindre à en donner l'es-
sentiel. La présence ainsi attestée de
tourelles carrées, inconnues jusqu'ici,
montrent le château d'Ath sous un jour
inattendu.

¹⁸¹ (revoir note 176).

¹⁸² «A luy pour deus huisseries faites en
le dite tour de pières de tailles contenant
par mesure 39 piès... ».

¹⁸³ «A luy... pour l'arest de siégiaus et
l'entaleuement des entrepiés de le moyène
feniestre de le dite tour... se contint 6 piés
d'arest d'esquarée... ».

«A luy... pour les siégiaus et entrepiés des
deus autres feniestres au pan de le dite
tour contenant... 10 piés d'esquarée... ».

¹⁸⁴ «A luy pour le taille de le feniestre es
alloirs viers les cambres contenant... 6
piés d'esquarée... ». Ceci confirme que la
tour était plus haute que le niveau du mur.
On pouvait surveiller les alloirs depuis la
tour par des fenêtres latérales.

¹⁸⁵ «A luy pour les deus archières qui
sont ou mur de le dite tour au costet viers
les fossés contenant 23 piés d'arest... ».
On peut se faire une idée de la saillie de
cette tour par la longueur du soubasse-
ment... «A luy pour 46 piés de soubasse-
ment mis à le dite tour au dehuers viers les
fossés mesuret... ». 46 pieds équivalent à
peu près à 13 mètres. Chaque côté de la
tour pouvait donc mesurer environ quatre
mètres trente. Ce sont les dimensions des
deux tours qui subsistent. Celle du pont-

levis et celle de la chapelle.

¹⁸⁶ N° 8288, année 1404, «A... charpentier pour ouvrir à faire l noef ventaille au fossedou castiel par à li ayume de le riviere y vinet et reva...».

N° 8303, année 1452, «A... charpentier... d'avoir taillat fendut et apparillet plusieurs quesneaux dont on a fait certains pillos jusques au nombre de 120 ou environ, chacun de 10 à 12 piés de loing et pour y aux pillos avoir plantet es fosselz du dit castel et cachiet dedans le fons d'iceux fosselz au dehors du dongon pour faire deffence tout au loing des gardins et pour doubte de voloir prendre et embler le dite forteresse par bacquies ou aultrement... Et les devant dits pillos, après qu'ils furent acbiés et plantés comme dit est, avoir enwiziet et mis à point par le deseure...».

¹⁸⁷ N° 8257, année 1369, «Au dit... pour faire blanc mortier et plakier en le cambre du dongnon et en une wardereube de faire aires de cendre de caufour en le cambre des meskines en une wardereube et en 1 alloir qui vont de le cambre as estuves...».

¹⁸⁸ «A... machon... et a... de livrer et assir les pochons d'estuves et dou paver les dittes estuves...».

¹⁸⁹ A... et à... pour une caudière accatée... mise au furniaul pour caufer euwe as dittes estuves...».

¹⁹⁰ N° 8285, année 1401, «A... le caudrelier pour resteler et refaire le boulliaul des estuves dou dongnon...».

¹⁹¹ «A... charpentier... pour stauler l'uisse-rie des estuves, faire l'uis faire et gister un solleret deseure les dittes estuves et le bucket de bos pour servir d'euwe as estuves...».

¹⁹² N° 8259, année 1371, «A Hanin de Polyart pour carpenter... de faire les fons des estuves dou dongnon, rappariller et refaire ce dit fons...».

¹⁹³ N° 8283, «A... le pottier pour 238 pochons d'estuves et 12 fiesturielles d'un piés de hault mis au fons des estuves...».

N° 8285, année 1401, «A... le pottier pour 163 pochons d'estuves mis au refaire les dites estuves... Il n'y a que deux ans entre les deux fournitures!»

¹⁹⁴ N° 8257, année 1369, «A... le soieur... pour 400 demy et demy quarteron de l'ouvrage qu'ils ont soiiet en aisselin en quartellage, en lattiaux, en roilles et plusieurs autres ouvrages pour une estuve faite au dongnon...».

¹⁹⁵ N° 8256, année 1368, «A... de planer aissielles pour faire coffres pour monseigneur le castellain et ossi faire un huis à le cambre des nourices... si avoient li gens me dame le ducioise fait un traul le daraine fois qu'elle fu à Ath...».

¹⁹⁶ N° 8261, année 1374, «A... maçons... d'ouvrer et remecenner le mur desous le cambre des meskines le castellain...».

¹⁹⁷ N° 8265, année 1379, «A... d'amener de la savelière au castial d'Ath 6 beniaul de savelon pour paver le kienich le castellain et pour amener dou cauffour Gascoingre i beniaul de cauch pour machoner au dit kienich».

¹⁹⁸ N° 8399, année 1548, «A... verrièreur pour... avoir remis 2 vairières en nouveau plombs en la chambre des gentilz hommes...».

¹⁹⁹ N° 8255, année 1367, «A... le sierurier... item pour une sierure et une clef à une logette dalés l'estaule des kevaus...». Il est fait mention d'autres écuries; l'écurie des pages, l'écurie des corvées, l'écurie du châtelain, etc...

²⁰¹ N° 8260, année 1373, «A... le sierurier... 2 clikés à l'uis dou lardier le castellain...».

²⁰² N° 6260, année 1373, «A... le sierurier... pour 2 cles mises à l'uis de le loge deseure le laitrie le castellain...».

²⁰³ N° 8343, année 1491, «A... marchant de la quarière de la dite ville d'Ath 4 pierres de rayère lesquelles ont esté employées à faire une kanonnière en la tour nommée le tuoir des bestes...».

²⁰⁴ N° 8401, année 1550, «A... sierurier... pour une sierure pour la chambres des lavandières...».

²⁰⁵ N° 8267, année 1381, «A... pour roster resouler le paneterie dalés le salle, refaire le montée de le grande tour...».

²⁰⁶ N° 8263, année 1376, «A... luy pour un gon et l'quarteron de claux mis a le pouletrie le castellain...».

²⁰⁷ N° 8272, année 1387, «A... de aidier Ployart a couvrir de bos une mue d'oisiaus qui est au dongnon... et faire en celi i neuf volier...».

²⁰⁸ N° 8266, année 1381, «Au dit... machon... Faire et ordoner 4 crétiauls, ou 5 et recombler deseure et barrés de pière entre 2 crétiauls en la manière qu'il espinchié au martial, item de faire le mur de le frumetet de le basse-cour...».

²⁰⁹ N° 8262, année 1375, «A... charpentier... de tronchonener et tailler bos pour faire aisselin, aidier à faire plusieurs barba anes as feniestres des crétiaus au tour dou dongnon pour le doubte des campagnes...».

²¹⁰ Les ferrures prévues pour maintenir ouverts les volets de barbacanes sont de diverses formes. Le principe consiste à ne laisser qu'une ouverture suffisante pour voir l'assaillant et passer la flèche de l'arc ou le carreau d'arbalète. Les créneaux du donjon de Burbant étaient assez rudimentaires et ne permettaient pas le tir plongeant au pied de la tour.

²¹¹ C.D.A., n° 8303, année 1452, «A... charpentier... d'avoir taillat fendu et apparillet plusieurs quesneaux dont on a fait certains pillos... et pour y aux pillos avoir plantet es fosselz du dit castel et cachiet dedans le fons d'iceux fosselz à le kivrette en deux routes d travers des dits fosselz...».

²¹² N° 8259, année 1371, «Au dit... charpentier de refaire... une noeve escielle à le loge u li Waite dou dongnon waite...».

²¹³ N° 8394, année 1543, «Aux sudsits charpentiers... avoir mis au plus haut de le grosse tour 4 planques...».

²¹⁴ N° 8394, année 1543, «... avoir mis 4 planques que pour sonner le cornet lorsque l'on faisoit le ghet...».

²¹⁵ N° 8357, année 1505, «A... félvre... item 20 havetz en l'allée de le porte du donjon ou sont mises et couchiées 10 lances pour la deffence à l'entrée dou donjon...».

²¹⁶ N° 8256, année 1368, «A... le charpentier... faire venir perces d'arenelle que mess. li castellains mandoit pour faire ars...».

²¹⁷ BERTRAND C.-J., *op. cit.*, pp. 89-90.

²¹⁸ BERTRAND C.-J., *op. cit.*, pp. 79-91.

²¹⁹ Il n'y a pas que des précautions prises pour la fermeture des portes et fenêtres. Le fonctionnement des ponts est révisé, les barreaux aux ouvertures sont resserrés et les relevés du guet multipliés.

²²⁰ BERTRAND C.-J., *op. cit.*, p. 89.

²²¹ C.D.A., n° 8295, année 1419, «A... félvre... s'en rabat-on pour... livres de fierures viès qui furent jadis servans à un enghien de bos à quoy on gettoit pières dou quelenghien, Gilles de Goegnies fist faire taulle pour menger sus en le grande salle dou dit castiel...». Il s'agit vraisemblablement de la machine qui lançait les boulets taillés, pour résister aux gens de Philippe Van Artevelde en 1382. *Histoire de la ville d'Ath*, BERTRAND C.-J., p. 90.

²²² VERRIEST L., *L'iconographie de la tour de Burbant*, dans «Annales du Cercle Archéologique d'Ath», t. XXIV, pp. 305-312.

²²³ On pourrait aussi consulter, L'inventaire des plans et vues de la ville d'Ath., de Maurice VAN HAUDENARD, dans le t. XVI, pp. 51-102 des «Annales du Cercle Arch. d'Ath». Les Archives Communales d'Ath possèdent une collection de vues et plans d'un intérêt certain.

²²⁴ DUBIECKI T., *La ville d'Ath, son antiquité*. Bruxelles 1847, p. 69.

²²⁵ MULLER J., *Vauban et Ath, op. cit.* planche V.

²²⁶ DEJARDIN A., *Mémoires de la Société historique de Tournai*, Tome VI, 1859, pp. 109-130.

²²⁷ CHATELAIN A., *Donjons romans des pays d'ouest*, Paris 1973, pp. 15-16.

Luc Fr. Genicot

Signification historique et iconologique de la ferme Saint-Laurent à Anthisnes

Dossier préliminaire à une restauration

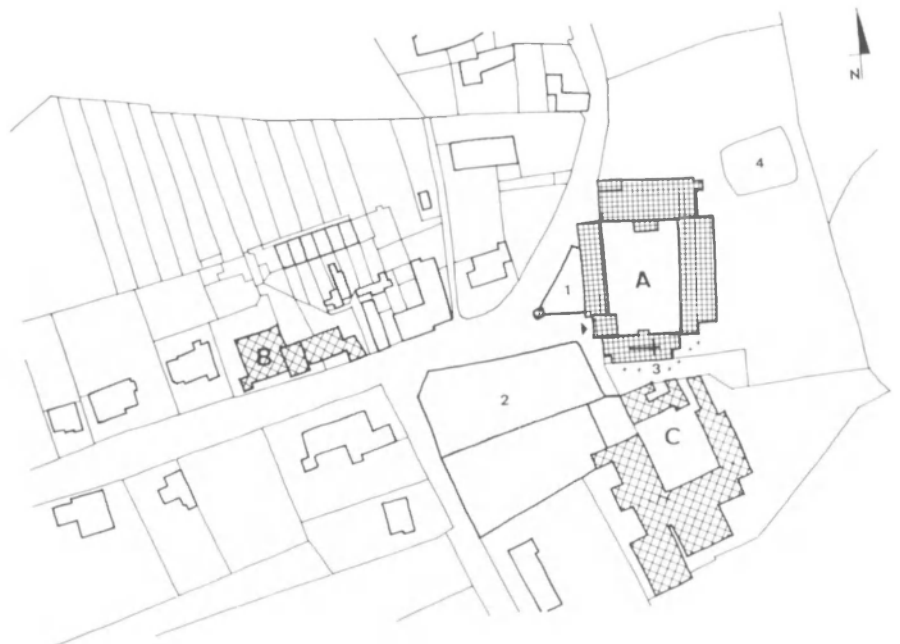
L'enquête a été réalisée par le « Centre d'histoire de l'architecture et du bâtiment » de l'Université de Louvain, en juillet et août 1979, grâce à Marc Ancion, Patricia Butil, Jacqueline Hasaerts, Richard Jusseret, Thierry Leduc, Marc Mélon, Anita Poletti, Bruno Smets, Françoise Speliers, Fabienne Trinon, Thérèse Van den Noortgaete et Marie-Christine Wiard. Les fouilles de l'église ont été conduites par Luc Chantraine avec le concours des précédents et, momentanément, en septembre et octobre, de Georges Evrard, Dominique Métral et Danielle Van Breedam. Sauf avis contraire, les illustrations sont de l'auteur et de 1979. La base des plans a été fournie par l'architecte André Dombar en 1979¹.

Notes d'histoire

Par une donation de Louis II le Bègue, la *villa Antina* échoit à l'un des fidèles du roi, Ebroïn, le 10 avril 879. Elle passe avec l'héritage familial à son probable petit-fils, Eilbert de Florennes², qui en dote la jeune fondation bénédictine de Waulsort vers 945: un diplôme impérial d'Otton le Grand sanctionne d'ailleurs en 946 l'acquisition de ce « lieu dénommé Anthisnes, où se trouvent une église en l'honneur de saint Maximin et un domaine seigneurial qui englobe 31 manses, 2 brasseries, 1 moulin à farine ». En dépit de tentatives d'usurpation vers 1125 et 1146, ces biens resteront dans l'avoir monastique, où leur position est assez excentrique et dont les archives parlent fort peu³.

Comme l'abbaye de Waulsort est d'abord rattachée à l'évêché de Metz en 969, ses propriétés d'Anthisnes reçoivent le duc de Limbourg pour avoué ou protecteur laïc. Mais après la bataille de Woeringen, en 1288, qui entraîne la sujétion du duché limbourgeois au Brabant, le duc Jean I les inféode en 1292 à son propre sous-avoué, le chevalier Thomas dit Corbeau d'Anthisnes, premier d'une longue lignée⁴. A cette date, la « tour » ou donjon de l'avouerie existe à coup sûr (fig. 1). Un pouvoir important est introduit sur place, qui tendra à rivaliser avec l'autorité de l'abbé, pourtant « seul et unique seigneur et privativement à tout autre » comme les manants sont priés de le redire à chacune de leurs assemblées générales.

Au XVII^e s., l'institution de Waulsort traverse une crise grave: déclin spirituel, investissement excessif dans les constructions monastiques, exactions de bandes armées, procès perdu contre l'avoué en 1639-1642, gestion financière insatisfaisante conjuguent leurs effets négatifs⁵. En 1656, ses revenus globaux ont diminué des deux tiers, dit-on. A Anthisnes et Vien⁶ même, les biens évalués à quelque 48.000 florins n'en rapporteraient en moyenne qu'un millier par an⁷. Les moines se voient dès lors « réduictz à teles extrémitéz que de rechercher argent à fraix »: en 1659, leur abbé Placide Leroy (1659-1669) engage le domaine à Godefroid, sire de Fraiture, contre 1.100 florins de rente annuelle. Le 21 janvier 1662, il le met en gage pour un cens de 750 patacons aux Ursulines de Dinant. Il cherche finalement à le vendre. Le premier, l'avoué Conrad de Crisnée († 1663), s'en porte



1. Plan cadastral moderne d'Anthisnes. Extrait. Ech. 1/2500^e.
A. Ferme Saint-Laurent. B. Avouerie.
C. Ferme d'Omalus.
1. Jardin. 2. Potager. 3. Ancien cimetière.
4. Etang.



2. Gril de saint Laurent ayant servi à marquer le bétail et imprimé dans les boiserie du logis. Ech. 1/2.

acquéreur parce qu'il en a d'ailleurs l'admodiation, mais la papauté refuse son aval à la transaction. Le 15 décembre 1664, l'abbé de Saint-Laurent à Liège, Guillaume Natalis (1658-1686), en offre la somme de 16.000 patacons (environ 10.000 florins) et cette fois, une approbation pontificale ratifie l'opération le 30 avril suivant⁸. La ferme d'Anthisnes entre ainsi dans le patrimoine de l'abbaye liégeoise dont elle conserve depuis le titre de Saint-Laurent (fig. 2). Elle n'en sortira que le 30 juillet 1797, lors de sa vente comme bien national au citoyen R.J. Verninck « fondé de procuration de Servais Regner, ex-croisier de Liège », pour 63.000 livres⁹. Elle passe ensuite aux mains du chevalier de Grandchamps, de M. Cartuyvels vers 1904, avant d'être achetée en 1979 par l'architecte André Dombar, de Liège, qui commence à s'y installer en juillet 1980.

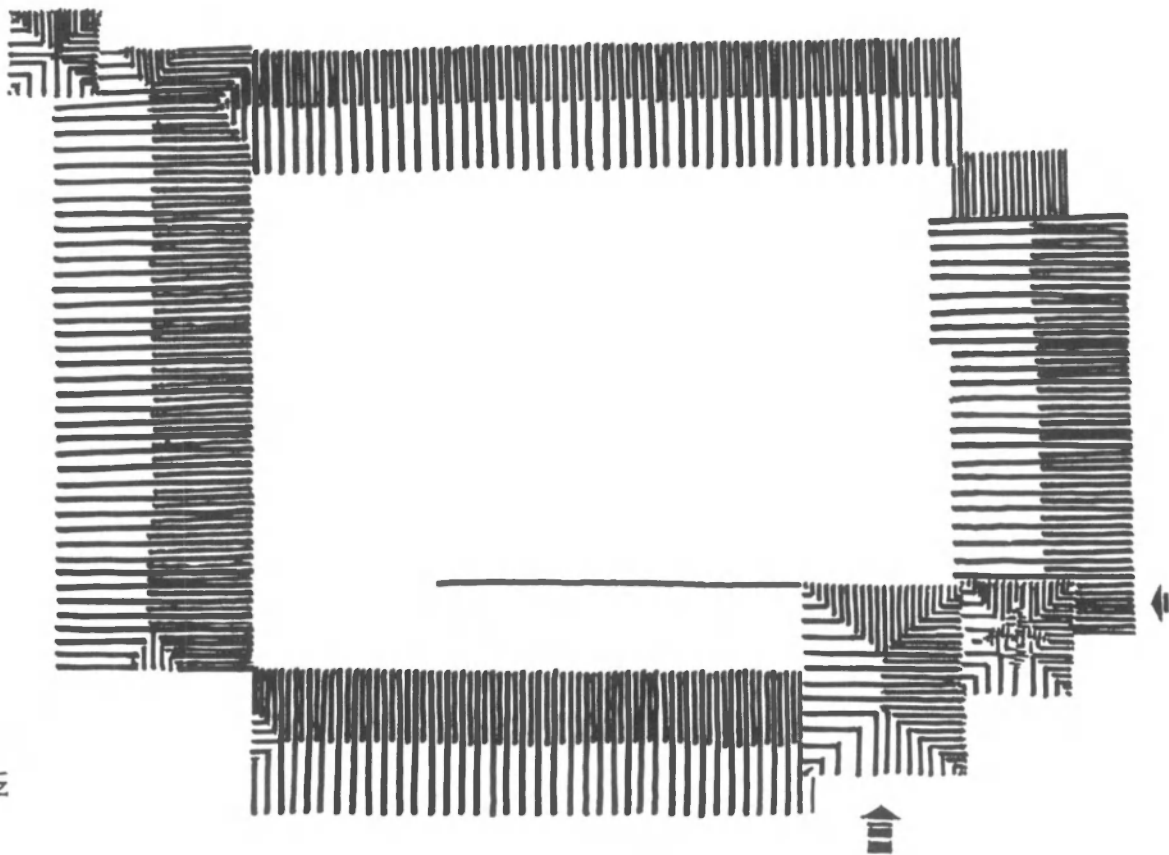
Des données éparses fixent la consistance de la ferme à 82 bonniers (environ 73 ha.) en 1585, 87 en 1674, 84 ou 88 à la fin du XVII^e s.¹⁰, et 5 (?) selon toute apparence en 1797. N'y sont pas comprises les dîmes ecclésiastiques : grosse, menue et petite dîme dite « des souliers »¹¹. Les sources comptables sont quasi muettes. Comme bâtiments avant 1664, elles ne signalent que l'église et son cimetière, la « cense » avec la « maison », une « estable des bœufs » et son « bâche » (auges ?), des toitures d'ardoises¹². Le cheptel compte des vaches, veaux, porcs et « bestes à laines ». Outre les pâtures et le potager qui ne totalisent que 8 à 9 % des terres, les cultures produisent surtout des céréales : dans l'ordre épeautre, avoine, « wasse » (seigle) et orge¹³ — il y a d'ailleurs une brasserie banale au village, — mais aussi des pois et lentilles, de la « fanette » (foin), des poires et pommes, du chanvre. Evidemment, la ferme n'est pas exploitée directement par les moines mais affermée à des tenanciers, tels sans doute Stassin Chabot, mayor de Liège, en 1461, Jean de Romerée, seigneur de Fraipont, en 1585, Godefroid d'Anthisnes, sire de Hody, en 1627, Conrad de Crisnée, seigneur de Poulseur et avoué du lieu, en 1660, ou Mathieu Brahy juste avant 1797.

Notes d'archéologie

La chronologie livre d'indispensables indications sur la formation du complexe bâti et sur la marche du chantier au XVII^e s., avec ses repentirs et ses singularités, qui guideront l'interprétation générale. En chronologie absolue, hormis presque toute l'église et une partie importante du logis sur lesquelles on reviendra, car c'est révélateur, l'ensemble a été construit par l'abbé Natalis entre 1665, après l'octroi de la bulle ratifiant la vente, et 1682-1683. Ces dernières dates figurent, l'une au nord de l'église, l'autre à l'entrée du potager, en deux endroits d'achèvement des travaux. On notera que le millésime 1683



3. Vue générale depuis l'est. Le clocher de l'église est à gauche, le colombier à l'extrême droite.



4. Plan-masse du complexe, sans les annexes modernes. Ech. 1:600°.

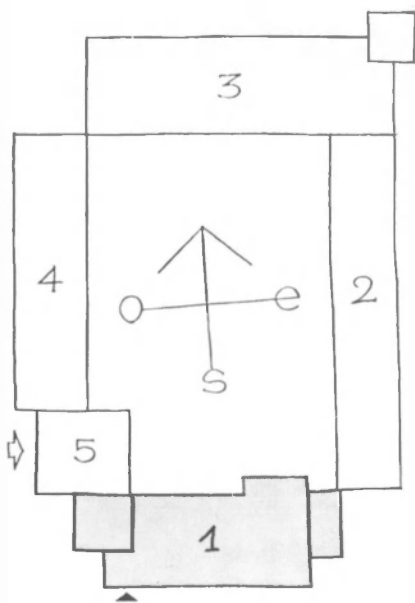
est attribué au porche depuis Saumery¹⁴ et qu'il coïncide avec l'année du paiement à Waulsort du reliquat du prix d'achat¹⁵. Soit en tout, un chantier qui s'étale sur 18 ans, c'est-à-dire sans trop d'argent, mais avec présomption d'homogénéité de style sinon de programme (fig. 4).

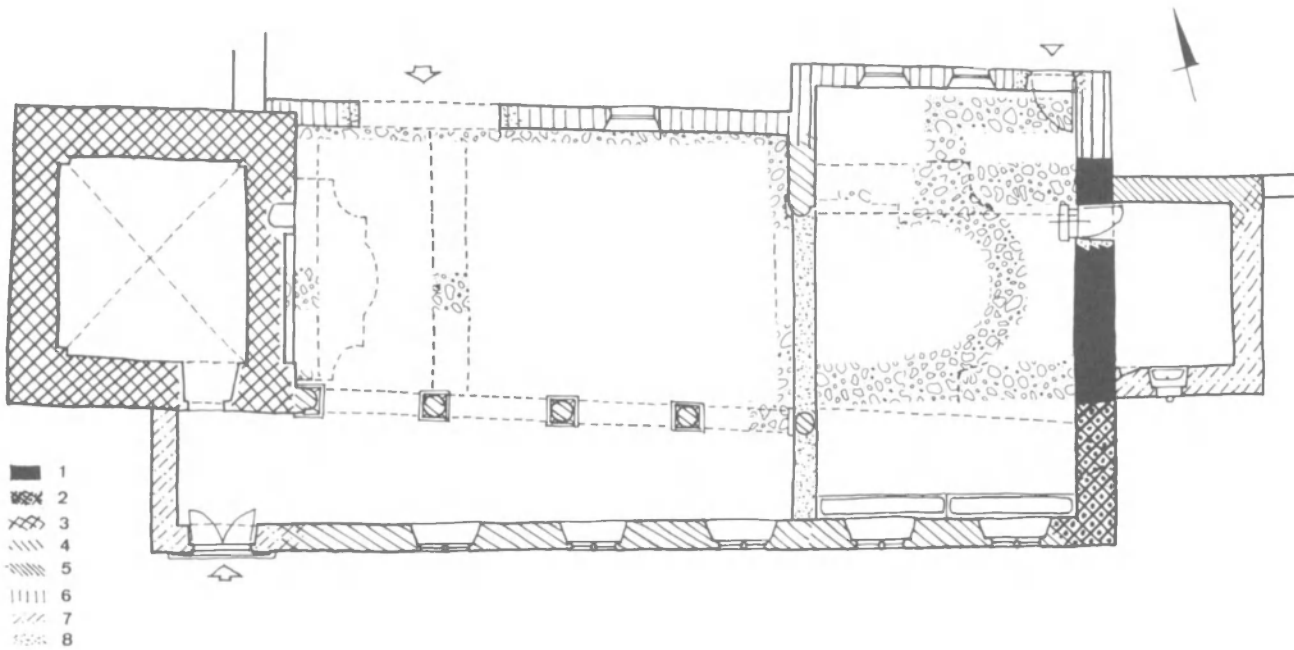
La chronologie relative quant à elle demande un examen précis de chaque partie. En voici le résumé, dépouillé pour la circonstance de tout l'appareil critique d'usage.

Aile 1. L'église paroissiale¹⁶

Des fouilles qui devraient être rapportées ailleurs, ont localisé les vestiges de l'église préromane qui existait en 946, et éclairé plusieurs points de l'évolution compliquée de la bâtisse dans la suite (fig. 5). Une construction romane à chevet droit (fig. 6) s'est mise en place en deux temps au XI^e-XII^e s., voire plus tard. Il peut très bien s'agir d'une mononef sur le chœur de laquelle une chapelle (seigneuriale ?) s'est greffée au S.E. Bientôt s'ajoute la robuste tour désaxée du XIII^e s. à l'ouest: elle abrite l'entrée vers le sud et porte une voûte d'arêtes au bas. Son étage terminal est tardif (XVII^e s. ?). Dans la seconde moitié du XVI^e s.¹⁷, l'église se modernise comme nombre de ses semblables en Condroz et en Hesbaye.

Le mur goutterot paraît entièrement repris au sud, de même que l'arc triomphal est élargi. Deux séries de colonnes gothiques en calcaire, à bases et chapiteaux prismatiques, servent de nouveaux supports en dégagant l'espace et la vue (fig. 7). Au sud seulement les paroissiens adossent un collatéral de trois travées, qui est aussitôt allongé de deux travées à l'emplacement de l'ancienne «chapelle» latérale (fig. 8). Une autre bâtière inégale couvre l'église: sa charpente princi-





5. Plan chronologique de l'église paroissiale. Ech. 1/200^e.

1. Roman I. 2. Roman II. 3. XIII^e siècle.
4. Deuxième moitié du XVI^e siècle.
5. Début du XVII^e siècle? 6. 1682.
7. 1712 et 1715. 8. Après 1890. Les fouilles des églises préromane et romane sont portées schématiquement.

pale inclinée à 52 ° est encore d'un type du XIII^e s., comme à Floreffe et Tournai par exemple (fig. 9 et 10), mais sans aucune panne¹⁸. A la suite des changements du gros œuvre, un groupe exceptionnel de peintures murales vient rehausser une bonne part des parois vers la fin du XVI^e s., mais n'est probablement jamais terminé¹⁹. S'y découvrent, entre autres, saints Crépin et Crépinien, patrons des tanneurs et cordonniers, au culte desquels se rattache plus que vraisemblablement la dîme locale « des souliers ». Peu après, une modeste sacristie s'appuie probablement au chevet.

Après la reconstruction en 1682 de la face sur cour, avec ses grandes baies à châssis métallique, et après l'aménagement de l'intérieur au goût du moment (plafond à gorge sur la nef et, sur le chœur, berceau autorisant un maître-autel à portique), la sacristie est adaptée en 1712 et vraisemblablement surélevée sinon redressée en bonne partie. Un portail classique ouvre sur un allongement du collatéral en 1715. Durant le XVIII^e s. enfin, les injonctions de l'autorité diocésaine, en particulier en 1756²⁰, aboutissent à des réparations diverses, emmenées par le curé Jean-Joseph Biquet (1760-1796), qui remettent « tout en bon état » pour la visite décanale de 1781²¹.

Désaffectée en 1890, l'église se désacralise. Elle va servir de hangar et d'étable, sa sacristie de logement au valet de ferme. Une église néogothique dédiée à St-Martin est bâtie dans le village sur des plans de l'architecte Demany en 1888, et consacrée le 8 novembre 1890. Elle brûle le 14 novembre 1973 et doit être remplacée dans un esprit nouveau. Ruineuse, la vieille église de la ferme, classée en 1931, fait l'objet d'un projet de restauration par l'architecte J. Dethier, de Spa en 1967, mais qui n'aboutit pas²². Elle attend toujours sa remise en valeur et le dégagement complet de sa décoration picturale.

Il convient de souligner que son histoire monumentale échappe donc très largement à celle de la ferme même. L'église était publique, la ferme pas. Seul son flanc nord (fig. 28) trouve grâce, de gré ou de force, aux yeux de l'abbé Natalis en 1682. Ce dernier n'intervient là qu'au plus juste des intérêts de son abbaye et de la physionomie de la nouvelle « cense ». A-t-il souhaité davantage? Auquel cas, il est vrai, il aurait dû composer avec paroissiens et curé. Le voulait-il, que des visées plus fondamentales sur la rénovation de l'église ne pouvaient s'exécuter sans leur accord: l'a-t-il sollicité, obtenu, rejeté, oublié?



6. Chevet de l'église et sacristie en 1943. Remarquer l'ancien pignon et la baie romane. Les annexes ont été éliminées depuis.

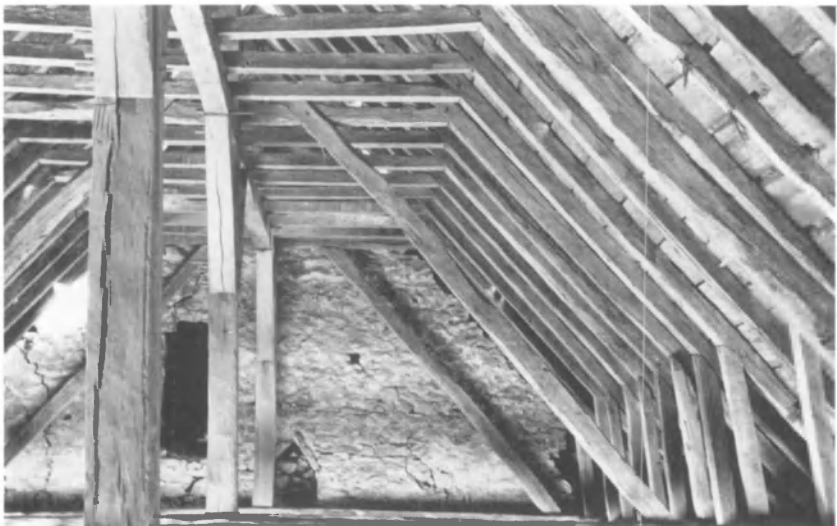
7. Intérieur vers l'est en 1980. L'arc triomphal est dégagé et des peintures murales mises en évidence.

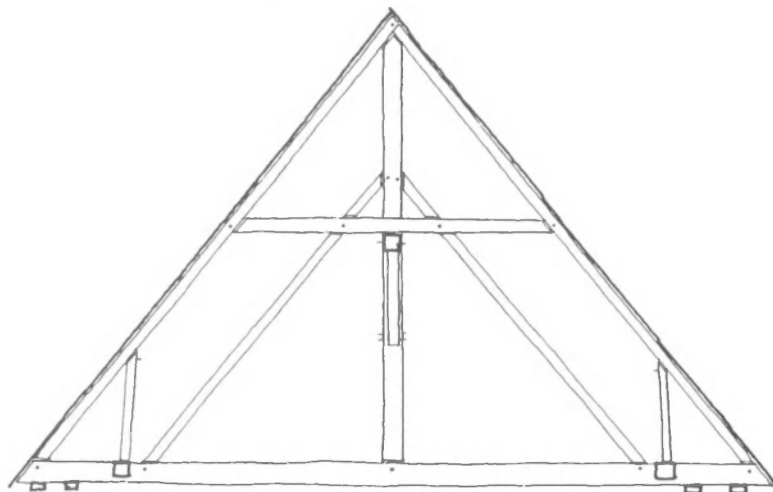
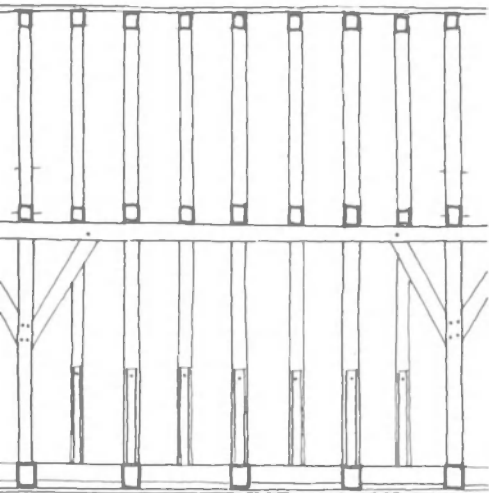


8. Fenêtres gothiques du collatéral sud, de part et d'autre de la coupure signalant l'allongement du bas-côté vers l'est (à droite).

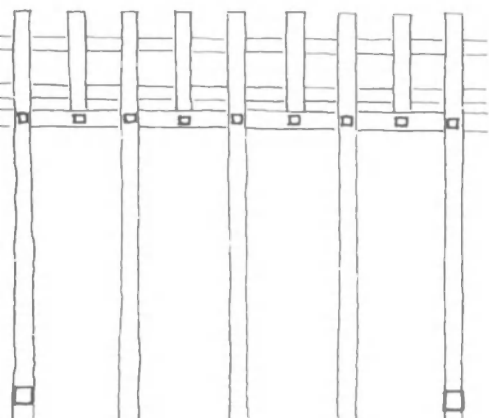


9. Charpente du vaisseau, vers l'est. Au fond, vestiges de l'ancien pignon et d'une petite baie sous linteau en mitre de l'âge roman.





10. Coupes de la charpente du vaisseau, élévation d'une ferme principale.
Ech. 1/100°.



11. L'aile des étables depuis le nord. Au nord, l'angle de l'église.



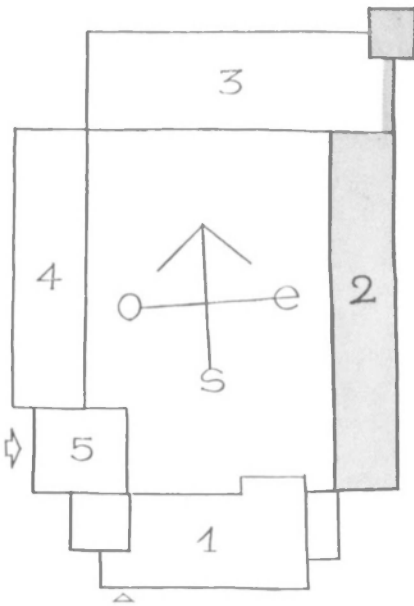
12. Le colombier de l'angle nord-est, à côté de la grange.

Aile 2. Les étables

Curieusement, c'est par elles que l'abbé liégeois entame proprement par l'orient la reconstruction de la ferme. De gauche à droite (fig. 11), sur 43 m de long, s'y succèdent apparemment au début : écurie, remise à voitures, vacheries, écurie à nouveau, bergerie et sans doute porcherie sous poulailler, à l'extrémité méridionale qui apparaît aussi trafiquée.

La grange n'est pas encore prévue telle qu'aujourd'hui. Le colombier (fig. 12) doit émerger au N.E. entre des murs de clôture pourvus de meurtrières (fig. 13).

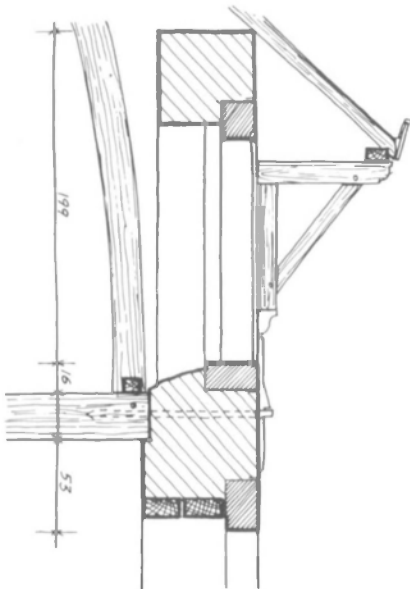
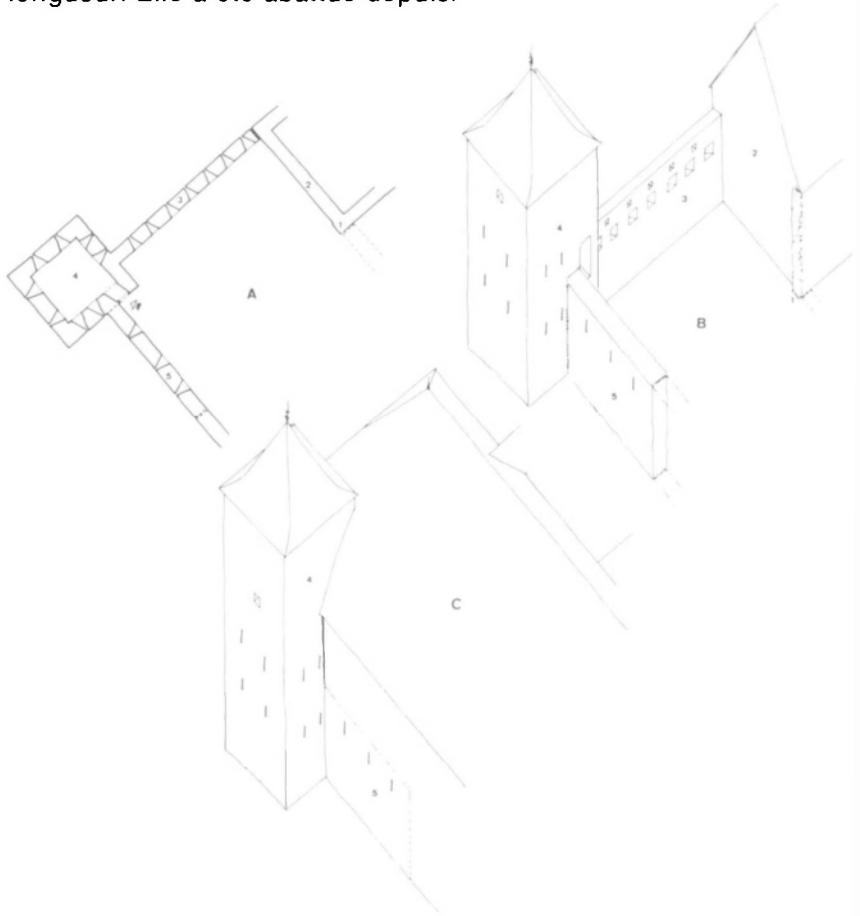
Le toit débordant de l'aile est ajouté au XVIII^e-XIX^e s.²³. Des percements y sont modifiés ou obturés sur le tard, spécialement en raison de l'intercalation d'un hourdis plus bas à l'étage (fig. 14), en sorte que leur scansion se trouve perturbée. Vers l'arrière, une annexe moderne sous appentis vient également doubler l'aile sur presque toute sa longueur. Elle a été abattue depuis.



13. Evolution de la zone nord-est. Ech. 1/300^e.

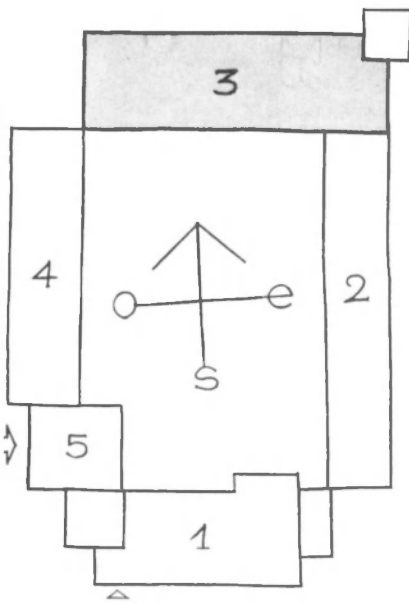
A. Plan de la zone. B. Etat I, avant la grange. C. Etat II, avec la grange.

1. Chainage d'attente, non utilisé, de la façade ouest des étables. 2. Mur-pignon primitif des étables au nord. 3. Mur extérieur, jointif à 2 mais lié à 4, percé de sept canonnières et de cinq trous de sommiers, inemployés. 4. Tour-colombier avec portes aux deux niveaux, garnis de canonnières, surélevés lors de la phase C. 5. Mur extérieur, jointif à 4 mais prévu d'origine, percé de trois canonnières puis prolongé vers l'ouest au-delà de 6,50 m.



14. Etables. Coupe partielle, à mi-hauteur de la face sur cour avec une gerbière. Ech. 1/160^e.

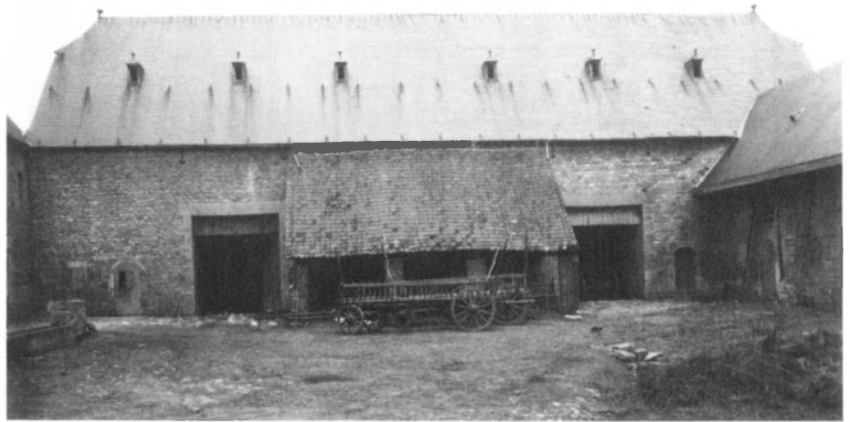
Aile 3. La grange



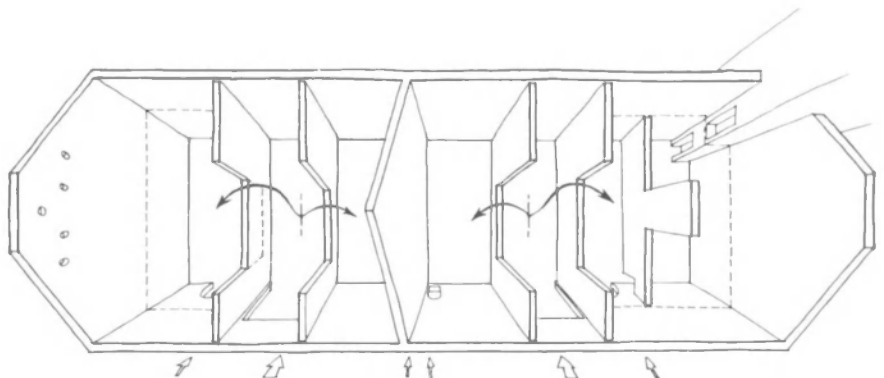
Deuxième étape: l'édification de l'énorme grange en double large de 37 m sur 10,50 dans œuvre, dont l'espace se chiffre à pas moins de 2.500 m³ utiles sans l'impressionnante charpente qui culmine à 15 m du sol (fig. 15). Dès que son implantation est arrêtée, elle nécessite des appropriations dans le coin N.E.: exhaussement du pignon des étables, du colombier dont l'aire d'envol est remontée, et des murs avec meurtrières dont l'usage est interrompu.

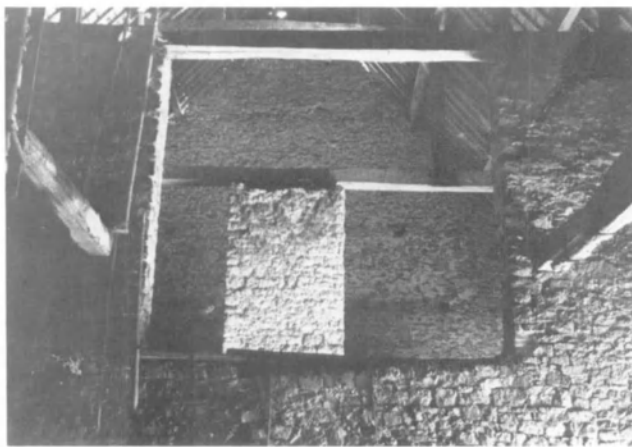
La répartition de la grange est symétrique seulement d'apparence. Car sa moitié orientale est plus étendue et sa dernière cellule de ce côté, peu accessible depuis la cour. Mais en contrepartie, les murs intérieurs ont un découpage extraordinaire, d'une grande modernité (fig. 16 à 18). Seul le pignon de refend central est lié aux goutterots, les autres parois transversales s'insérant ensuite. Aux extrémités, les locaux sont divisés en deux niveaux²⁴ pour permettre l'engrangement au-dessus d'un rez aux épaisses voussettes, desservi par des portes piétonnes disparues après 1943. Vers le milieu du bâtiment, deux autres petites portes en plein cintre n'ont été dégagées que tout récemment au fond d'un chartil du XIX^e s. L'anglée S.O. de la grange s'oppose par la pointe à celle du logis dont elle précède l'allongement, très vraisemblablement avant que les adaptations de ce logis ne soient inscrites au programme de l'abbé-bâtitisseur.

5. La grange en 1943.

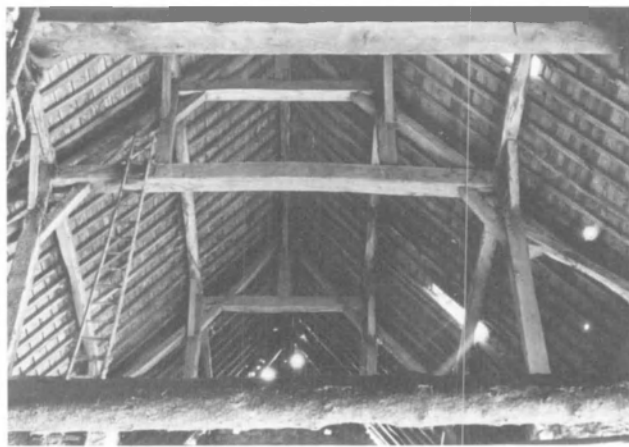


16. Vue éclatée de la grange montrant le dispositif interne. Ech. 1/400^e.

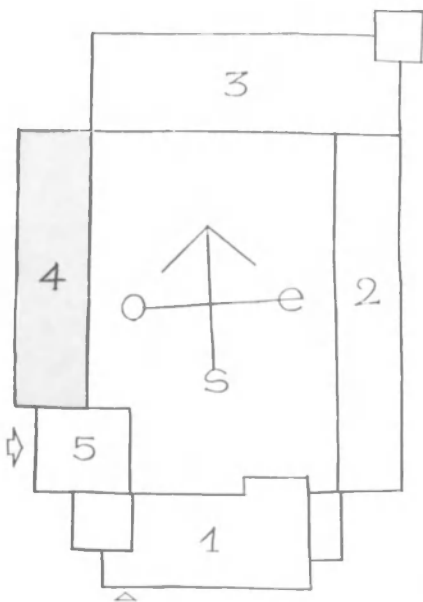




17. Les murs de refend de la grange, vers l'est.



18. La charpente de la grange.



Aile 4. Le corps de logis (fig. 19)

Nouvelle mise au point donc, quand l'abbé choisit, non point de planter un logis neuf, mais surtout d'aménager celui qui existe et qui a déjà connu des transformations, substantielles et enchevêtrées, qu'on peut esquisser environ comme suit (fig. 20).

Vers le centre du bâtiment actuel, une zone largement incomplète remonte à la fin du XV^e s. Elle s'étend de l'ancien pignon nord, auquel s'appuient deux cheminées, dont l'une gothique est toujours en place (fig. 25) dans ce qui, sans doute, constitue alors la « salle », jusqu'à moins au-delà de la vis d'escalier subsistante. Peut-être celle-ci dessert-elle déjà les deux niveaux, d'élévation totale plus trapue qu'aujourd'hui, même si le sol a été relevé d'une trentaine de cms. Une cave existe.

La maison a la même profondeur que de nos jours. Il est possible que des cloisons en colombage et torchis, tendues entre des poteaux armés de jambes de force sous les sommiers, la divisent en trois pièces sur sa longueur.

Une transformation d'importance s'opère ensuite, qu'il faut probablement mettre au compte de l'abbé Nicolas III Sartau (1551-1562) dont une inscription commémore l'intervention en 1554²⁵. Le logis s'étire vers le sud jusqu'au pignon actuel, mais sans subir de surélévation semble-t-il. Les murs de refend sont réalisés en dur, en liaison avec la face arrière. Une seule fenêtre en accolade, remployée côté jardin, pourrait appartenir à cette phase (fig. 21 et 22). Une riche cheminée qui a été enlevée et vendue anonymement, chauffe l'un des nouvelles chambres de l'étage²⁶. L'escalier en colimaçon, en chêne dans une enveloppe en briques, est peut-être refait à cette occasion, sans bouger de place.

Plus tard dans le XVI^e s., les murs goutterots sont surélevés. Dans la zone sud, quatre salles prennent le jour par des fenêtres distribuées avec ordre. Mieux centrée, la porte surmontée du cartouche de 1554 abrite sans doute l'entrée de choix dans la nouvelle « salle ». Des voussettes en torchis (fig. 23) sont posées entre les sommiers N.-S. du rez²⁷, et des plafonds sur les poutres E.-O. de l'étage. Une seconde cave s'ouvre dehors au pied du pignon septentrional. Elle est mise en communication avec la précédente dont le berceau est d'ailleurs rechargé à cet effet.



Au XVII^e s., l'abbé Natalis se contente d'abord de remaniements, sans doute parce qu'il ne compte pas (ou plus) installer ses appartements dans le logis et qu'il le juge dès lors suffisant pour les tenanciers. Son rôle consiste à : régulariser dans le gros œuvre ancien, côté cour, des ouvertures avec symétrie (outre une baie à traverse dans le pignon sud, antérieure à l'érection du porche même); retoucher le sommet des murs et la charpente qui est en partie redressée et à laquelle les poteaux anciens de l'étage seront suspendus par l'entremise de potelets arrimés à des madriers jetés sur les faux-entraits; rééquiper partiellement l'intérieur dont la distribution est revue, en créant l'imposante cheminée baroque de la salle commune (fig. 26), des portes et fenêtres sur les deux faces du vestibule central, des pavements et des armoires murales.

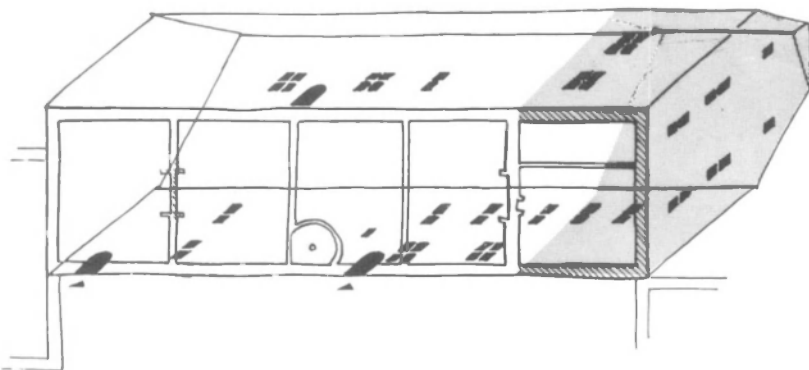
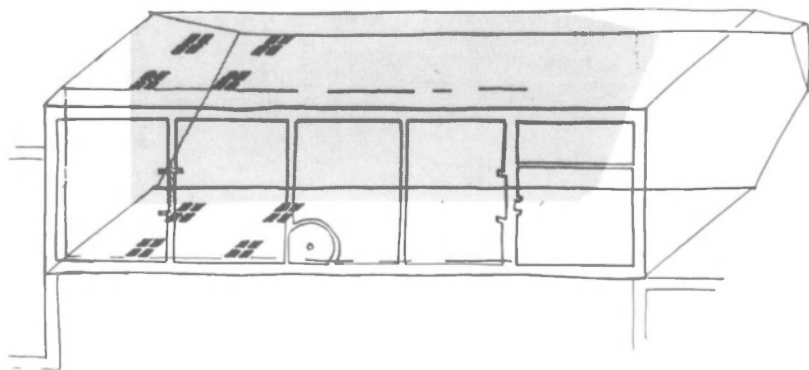
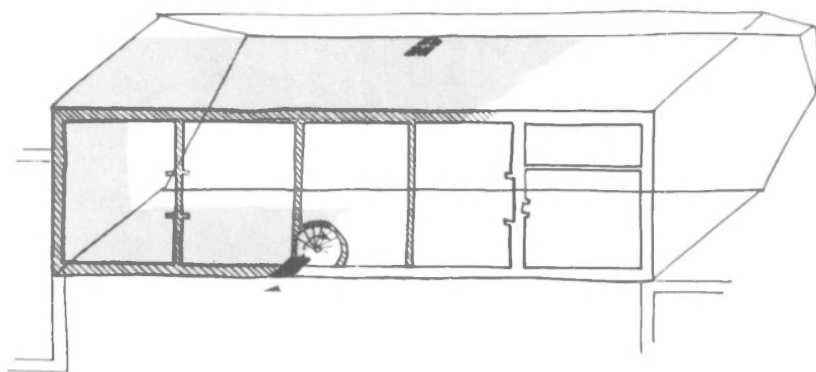
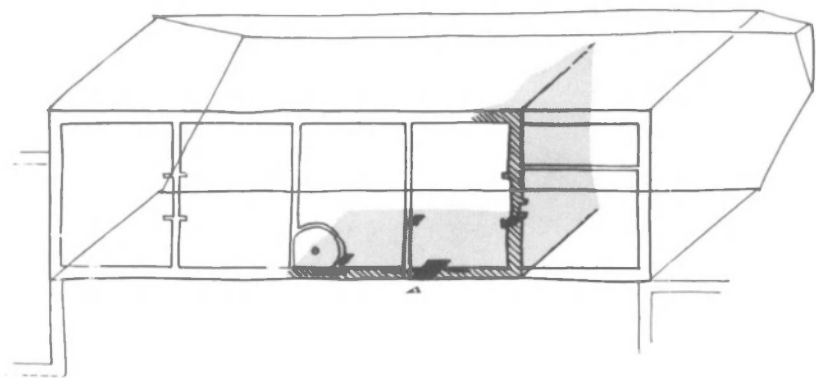
Vers l'arrière, deux ouvertures nouvelles seulement s'intercalent entre les baies d'autrefois. Car, comme pour l'église, l'extérieur compte moins dans la physionomie de la ferme : l'abbé la désire homogène du dedans, pour le propriétaire et subsidiairement l'occupant, mais sans trop grand souci du dehors, qu'il faut en outre protéger d'intrusions éventuelles. Ensuite, l'abbé prolonge le volume du corps d'habitation jusqu'à joindre la grange, de manière à refermer la cour. Il y gagne deux nouvelles pièces qu'il éclaire généreusement, ainsi qu'une descente de cave intérieure. En façade, une « galerie » dallée de 5 m de large (Saumery), valorise tout de même l'habitation qui est distinguée de la basse-cour stricte et de sa fumière, et dont les portes sont protégées d'auvents.

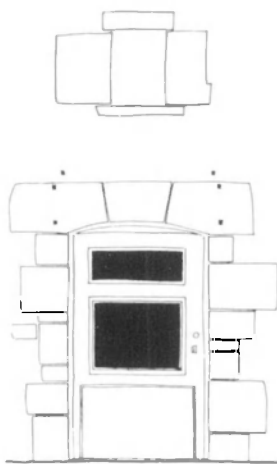
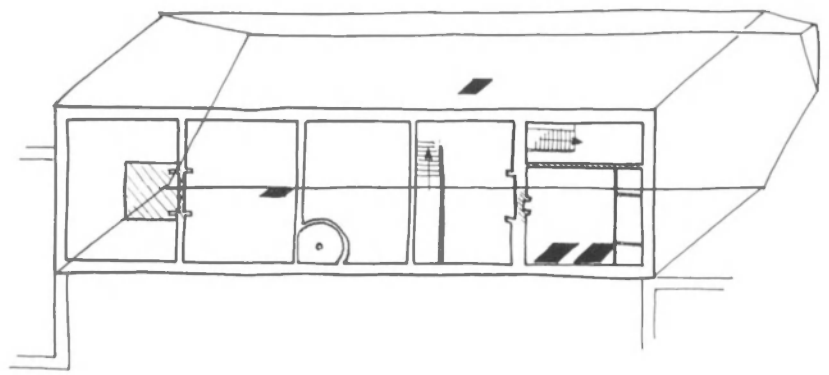
Au total, Guillaume Natalis ne s'implique dans le logis qu'avec mesure, voire réserve. Il préfère de beaucoup l'économie d'un large remploi au coût d'une reconstruction complète et marquante. Il limite visiblement les frais dans cette aile-ci. C'était peut-être la seule portion en pierre, encore à demi-viable, de l'ancienne ferme.

Les modifications ultérieures du logis seront modestes : refonte vers 1760 de la dernière pièce au nord, où se range une alcôve, puis de ses fenêtres au XIX^e s.; ajout d'un escalier droit; cloisonnement de la partie médiane de l'étage en quatre chambres accessibles depuis un couloir longitudinal à l'ouest (fig. 27); transformation de la cheminée baroque pour la bouche d'un four à pain qui occupe le milieu de la première salle du sud, par ailleurs dotée de logettes pour bestiaux; suppression des auvents et de la fontaine devant le logis. Dans tout cela, le gros œuvre n'est pas atteint.

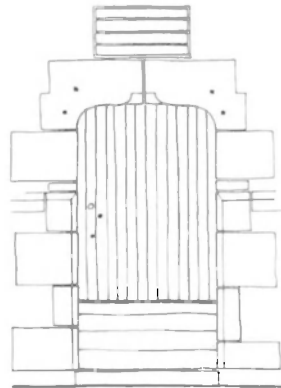
20. Evolution probable de l'édification du logis actuel. Ech. 1/400°.

De haut en bas : portions du XV^e siècle; remaniements de ou vers 1554; agrandissement de la fin du XVI^e siècle; adaptations par l'abbé Natalis. Aménagements mineurs des XVIII^e et XIX^e siècles (p. 105). Les zones correspondant à ces étapes sont hachurées pour le plan, grisées pour l'élévation, noircies pour les ouvertures concernées.

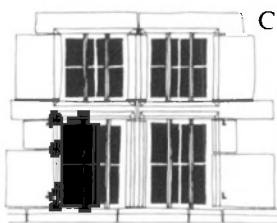
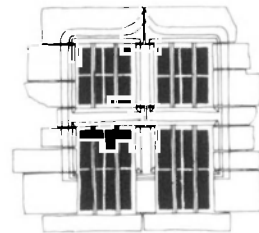




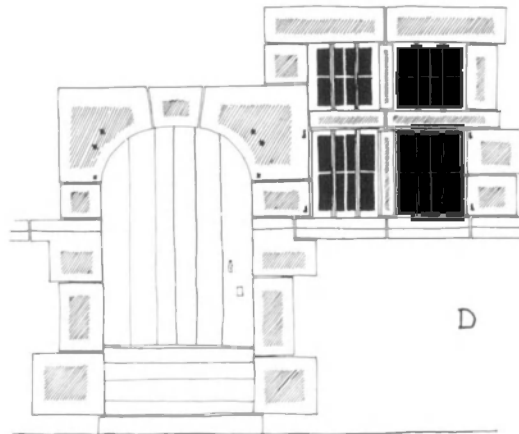
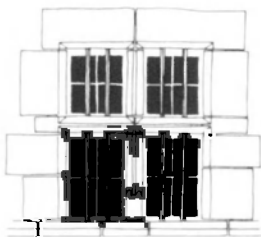
A



B



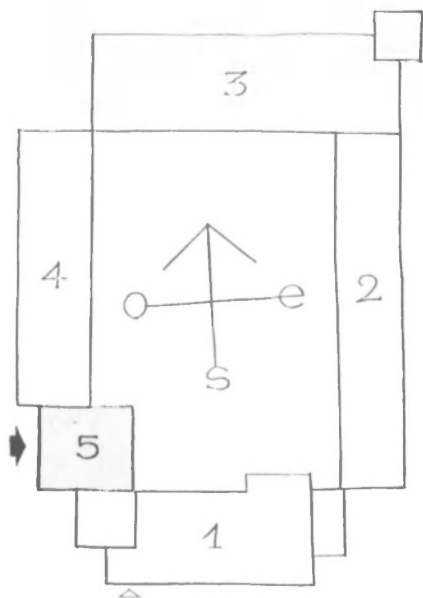
C



D

21. Types des ouvertures anciennes du logis. Ech. 1/60°.
 A. Fin du XV^e siècle. B. Vers 1554. C. Fin du XVI^e siècle. D. Entre 1670 environ et 1682.

22. Les trois types de portes du logis, en relation successivement avec les types A, D et B de la figure précédente.



Aile 5. Le porche principal

Etonnant point d'orgue vers 1682²⁸ d'une entreprise jalonnée de repentirs ou revirements, et qui apparaît bien comme son couronnement escompté depuis longtemps. Le porche (fig. 28) commande tout accès au périmètre entièrement fermé de la cour, tant pour les hommes, le bétail que même pour le charroi (récoltes). Entrées et sorties se font obligatoirement ici, sauf en l'église paroissiale qui, à ce titre encore, dérange la belle organisation de l'enclos. Aux étages, le porche propose un appartement privé, spacieux et soigné, au prélat de Saint-Laurent²⁹. Son architecture « étale ce qu'elle a de plus majestueux » (Saumery); stylistiquement en avance d'une vingtaine d'années sur la production régionale, elle manifeste hautement sa vocation privilégiée dans le complexe comme dans le paysage d'Anthiès³⁰. La toiture en pavillon en accuse la position éminente. Pourtant, ce morceau de bravoure se dégage et s'inscrit incommodément entre le logis qui est déjà remanié, et la tour de l'église que le

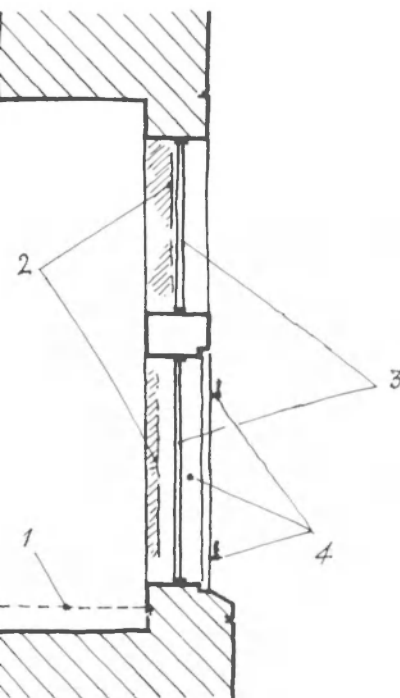
habitants ne jugent sans doute pas devoir modifier, encore moins éliminer ou refaire³¹. Passage biais, irrégularité dans la distribution des fenêtres à l'avant et à l'arrière — afin d'obtenir une symétrie respectivement en façade et depuis l'intérieur —, changement précoce de la baie du palier inférieur de l'escalier (fig. 29), et heurt de composition avec la flèche voisine du clocher, tout cela trahit l'embarras du maître d'œuvre. Du moins une qualité est-elle atteinte: le prestige, et un but accompli: publier la présence seigneuriale au front du village et de l'avouerie.

En belle façade, statue (perdue), dédicace au saint patron et ample blason de l'abbé affichent sans équivoque les prétentions et l'appartenance du nouvel homme fort qu'est ou veut être Guillaume Natalis dans la localité (fig. 30).

Signalons encore le pavillon circulaire (fig. 31), planté à l'ouest et en avant du porche, à l'angle de murs pour partie plus anciens. Malgré ses quatre petites canonnières, il dénote davantage le pavillon de jardin que le réduit défensif. Son plafond s'orne aussi d'une composition héraldique en l'honneur de Guillaume Natalis, presque décolorée (fig. 32).

En face du chemin d'accès, la porte du potager emmurillé et doté d'un puits³², porte la devise de l'abbé et la date 1683: c'est la «(a)hannière de devant»³³. Plus loin, son vieux mur conserve un cartouche armorial au sanglier de Grégoire Lembor, abbé de Saint-Laurent de 1718 à 1760. Toutes ces annexes parachèvent la grande œuvre du XVII^e s. Un fournil derrière le logis et une fontaine dans la cour ont disparu.

3. Voussettes en pisé sur baguettes arquées, dans le logis.



24. Coupe d'une fenêtre du type C. Ech. 1/40^e.

1. Niveau de l'ancien appui. 2. Limites du plafonnage intérieur. 3. Emplacements des barreaux. 4. Gonds et trou de loquet des volets extérieurs.



25. Cheminée gothique de l'ancienne «salle» du logis (fin du XV^e siècle?).



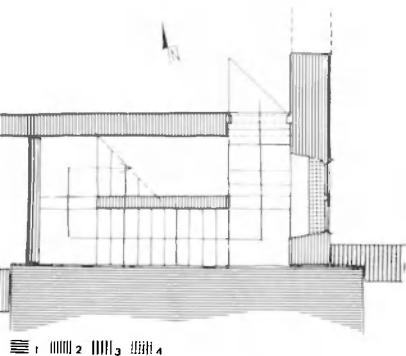
26. Cheminée baroque de la nouvelle cuisine (vers 1670-1680).



27. Couloir longitudinal de l'étage, éliminé depuis, vu vers le sud.



28. Le porche entre l'église à gauche et le logis à droite, en 1943.



9. Détail du rez-de-chaussée du porche. Ech. 1/150^e.
 1. Tour de l'église. 2. Porche. 3. Mur nord de l'église, 1682. 4. Obturation de la baie du pallier.



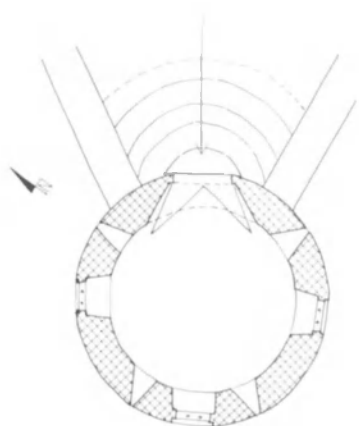
10. Façade principale du porche depuis le potager.

Témoignage d'une mentalité

Les considérations archéologiques induisent et vivifient l'interprétation du fait historique et mental que représente l'entreprise architecturale d'Anthisnes au XVII^e s. Les constructions y ont une qualité technique évidente et mériteraient à cet égard bien des développements³⁴. A défaut de sources écrites, comptables en particulier, elles traduisent de surcroît les préoccupations de l'abbé-bâtitseur et permettent d'entrevoir sa démarche. Elles reflètent en somme la pensée du seigneur-prélat.

En réalité, on connaît peu de choses de lui, sinon un portrait gravé par son parent Michel Natalis (1610-1668)³⁵, quelques objets et cette description laconique d'une « homme résolu, énergique dans la défense de la discipline comme dans la gestion des affaires »³⁶. Il a 46 ans au début des travaux.

Or, quelques constats ne laissent pas de faire réfléchir. L'abbé affiche 8 fois son blason (fig. 33), avec ou sans sa devise



32. Plan du pavillon à l'éch. 1/150^e et peinture armoriale de son plafond (M. Mélon del.).



« Corde et animo », en des cartouches et, dans le pavillon de jardin une peinture de grand format. Il ponctue son œuvre par l'inclusion au-dessus de l'entrée principale d'un panneau armorie encore plus remarquable que les autres et qui sera du reste buriné à la Révolution. Ainsi manifeste-t-il un souci élevé de signer son activité sur les lieux (fig. 34). Il trahit même une conscience de l'ampleur de la tâche qu'il se confie à l'ostentation : c'est peut-être « corde » qu'il mène la chose mais plus encore « animo ». Il y a de la superbe dans tout ceci³⁷. Certes, il commence le chantier par les bâtiments d'exploitation requis pour rentabiliser l'achat et pour assurer le succès économique de l'opération dans une ferme domaniale qui tourne manifestement assez mal depuis quelque temps. Mais tout en dressant aussitôt un colombier auquel son statut de seigneur l'autorise de fait. Pourtant, à travers des hésitations qui ne lui sont peut-être pas totalement imputables — rembourser et bâtir à la fois coûtent gros —, il freine ensuite ses prétentions. Il se borne à adapter le corps de logis, correctement sans doute mais moins pleinement, puis à confectionner pour l'église



3. Blason et devise de l'abbé Natalis. xemple sur la grange.

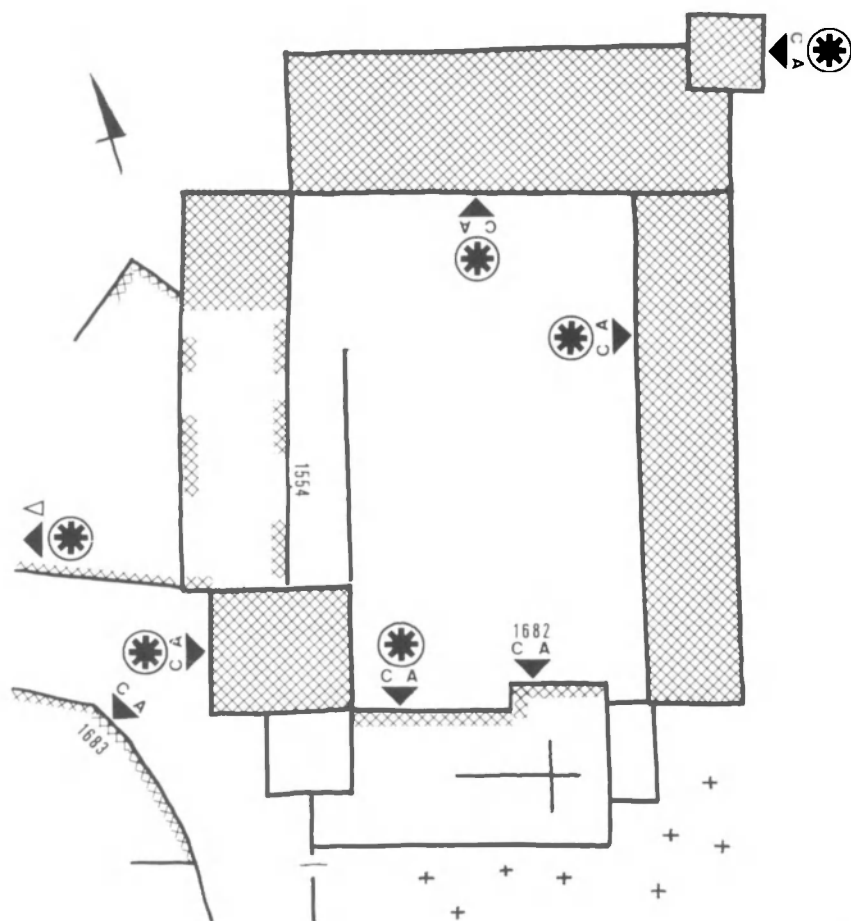
une façade septentrionale qui cadre mieux avec la cour intérieure. Il s'intéresse seulement au flanc qui jouera dans la perception visuelle qu'on aura de l'aile depuis le monde neuf et clos de la cour environnée de bâtiments comme d'une enceinte (fig. 35). Quant au reste, l'anachronisme suffit.

En revanche, il réalise la « folie » du porche, comme l'aboutissement d'un rêve et la matérialisation d'une condition juridique rénovée. Serait-ce après avoir aplani ou évité quelque situation conflictuelle avec les manants auxquels l'entretien du clocher revient normalement? Toujours est-il qu'il peut enfin monumentaliser sa présence, envisager même une résidence à la mesure de l'image qu'il se donne d'un seigneur du lieu.

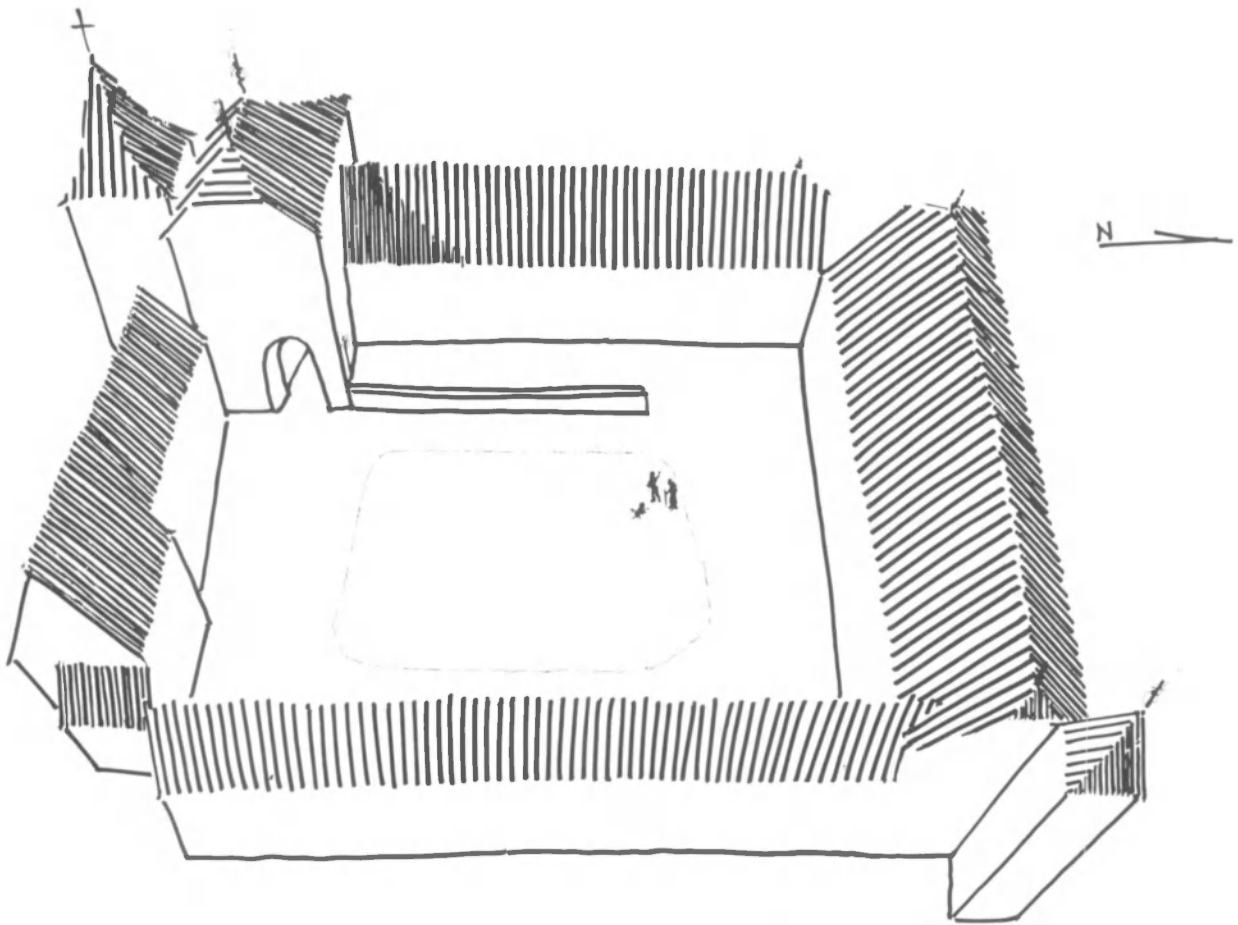
Car c'est bien de cela qu'il s'agit en fin de compte.

Du village de 1663 qui compte une soixantaine de feux — disons 250 personnes environ³⁶ — émerge alors l'avouerie surtout: non seulement un donjon séculaire, mais un beau manoir que Godefroid d'Anthisnes et sa femme Elisabeth de Fraipont viennent d'ajouter en 1648 et qui a motivé la surélévation du donjon. Tout cela, à cent mètres à peine de la ferme que l'abbé de Saint-Laurent rachète avec la seigneurie dont elle est le siège officiel! Espèce de provocation, intolérable pour le nouveau seigneur et qui le sent.

Afin pour lui de s'affirmer, de damer le pion à l'avoué et en un mot, de réajuster l'ordre hiérarchique, que faire sinon s'imposer avec des moyens équivalents et, par exemple, dresser une masse de prestige d'un calibre au moins égal? Aussi bien, dans la silhouette du village se profilent depuis deux pôles antagonistes, expressions dans la pierre de pouvoirs subtilement rivaux, pointant leurs épis de fer comme des



4. L'activité de l'abbé Natalis à Anthisnes. Emplacements de son blason (étoile) et de sa devise (CA), ainsi que des milésimes. Les zones construites ou touchées par lui figurent en gris.



35. Vue à vol d'oiseau, depuis l'est, de la ferme terminée par l'abbé Natalis. Ech. 1/600°.

ergots (fig. 36). Il s'agit, au-dessus des toits des manants qui n'ont point de part directe à ce jeu psychologique, d'une opposition entre des « hauteurs » par tours interposées. Vieux problème en somme que celui-ci, qui retrouve ainsi toute son actualité dans l'architecture anthisnoise du XVII^e s.³⁹.

Par ailleurs, presque rien n'est révélé jusqu'ici d'une participation décisive de l'abbé Natalis, ni dans les constructions monastiques à Liège⁴⁰, ni dans les bâtisses domaniales, sauf précisément à la ferme d'Anthisnes. Juste après l'achat de cette dernière, les moines l'approuvent et « remercient leur seigneur abbé de ses efforts et de ses peines dans cette opération qui sauvegarde le bon ordre des choses »⁴¹. Peut-être la ferme de Saint-Laurent concrétise-t-elle par conséquent la part que Guillaume Natalis entend assumer dans l'édification du patrimoine architectural de l'institution, en quelque sorte la grande affaire de son abbatiat ? Le prélat nommera Anthisnes en tête de la liste des seigneuries dont il accompagne son titre ecclésiastique.

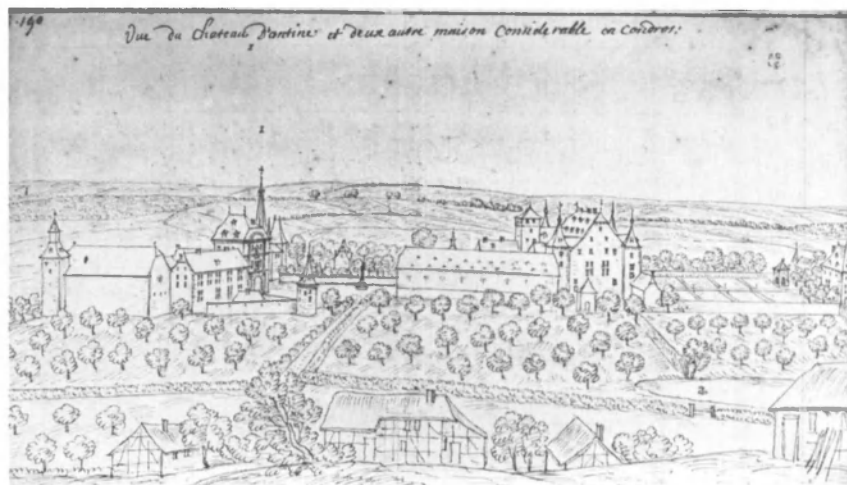
La ferme d'Anthisnes : un fait économique certes, mais aussi un phénomène mental, avant qu'esthétique, dont les motivations touchent au plus profond des sentiments et dans lequel le rôle des « monuments » est de symboliser et de proclamer des droits et des revendications, d'exprimer et d'accomplir des idées et un rêve...

Mais à travers combien de détours et malgré combien de contraintes financières et autres, que nous ne pourrons jamais, au mieux, qu soupçonner ?

Octobre 1980⁴²

Pour le C.H.A.B.
Luc Fr. Genico

36. Dessin d'Anthisnes par Remacle Le-loup, vers 1743. Ferme Saint-Laurent à gauche et Avouerie à droite, vues depuis le nord-est.



¹ Anthisnes, prov. Liège, arr. Huy, à 17 kms au S.S.O. de Liège. Merci à MM. André Deblon, Richard Forgeur et Jean Kelecom qui nous ont fourni certains renseignements, et surtout à André Dombart et sa famille pour leur accueil chaleureux.

² MISONNE D., *Eilbert de Florennes. Histoire et légende. La Geste de Raoul de Cambrai*, Louvain (1967), 3-5.

³ Tous ces actes sont édités ou analysés par DESPY G., *Les chartes de l'abbaye de Waulsort*, 1 (946-1199), Bruxelles (1957).

⁴ DE HEMRICOURT J., *Œuvres*, 3 vol., Bruxelles (1910-1931), I, 440 et II, 410 et 415; DE RIJCKEL A., *Les Communes de la province de Liège. Notices historiques*, Liège (1892), 36-40; DE CHESTRET DE HANEFFE J., *Anthisnes, une seigneurie ecclésiastique sous l'Ancien régime*, dans «B.I.A.L.», 33 (1903), 143 sv. Sur les bâtiments mêmes de l'Avouerie, restaurés depuis peu, voir A. LEMEUNIER et L.F.G. dans *Le grand livre des châteaux de Belgique* (sous la direction de L.F. Genicot), 1, *Châteaux-forts et châteaux-fermes*, Bruxelles (1976), 38.

⁵ LAHAYE L., *Etudes sur l'abbaye de Waulsort*, Liège (1890), 173 sv.

⁶ La dépendance de Vien (« Villens ») fut acquise par Waulsort en 1166: «A.H.E.B.», 16, 34. Elle resta attachée au village.

⁷ A. Ev. Lg., *Saint-Laurent*, G.III.7, Cartulaire, t. VI, f°245.

⁸ Toutes les pièces relatives à la vente sont transcrites dans A.E.N., *Protocoles notariaux* (Jean de Frahan), n° 112 et *Arch. Ecclés.*, Waulsort, I.2818, n° 452 sv., ainsi que dans le *Cartulaire*, t. VI, f°221 sv., cité à la n.7. Certains actes sont édités par DARIS J., *Le Cartulaire de l'abbaye de Saint-Laurent*, dans «Notices historiques sur les églises du diocèse de Liège», 11 (1883), 163-169.

⁹ A.E.L., *Fonds français*, n° 2013, Affiche n° 245.

¹⁰ Dénombrements figurant aux A.E.Hy., *Greffes scabinaux*, Anthisnes, n° 8.

¹¹ Déjà citée dans le dénombrement de 1585, elle apparaît aussi dans un record de 1663 (voir n. 38). La portée exacte de cette dime d'appellation rare, est mystérieuse; qu'elle ait une résonance pratique dans la localité est hors de doute et

d'ailleurs signifié par un tableau des peintures murales du chœur (voir plus loin).

¹² Opuscule incomplet et anonyme d'un tenancier de la ferme en 1628-1633 aux A.E.Hy., *Greffes scabinaux*, Anthisnes, n° 11, p. ex. f°43 v°, 67 et 74.

¹³ En moyenne avant le rachat, de 1628 à 1633, 2.260 «gerbes» se décomposant comme suit: 1284 gerbes d'épeautre (blé dur), 575 d'avoine, 183 de seigle, 68 d'orge, et 50 de pois: *Ibid.*, f°30-31.

¹⁴ SAUMERY P.L. de, *Les Délices du Pays de Liège et de la Comté de Namur*, 3, Liège (1743), 190. Datation erronée, je crois, au moins pour le bas: voir n. 28.

¹⁵ Remboursement «pour la restance du prix de la seigneurie d'Anthisne» de 1386 patacons et demi, le 24 nov. 1683: A. Ev.Lg., *Saint-Laurent*, G.III.8, Cartulaire, t. VII, f°139.

¹⁶ Dernière notice, avec bibliogr., dans KUBACH H.E., et VERBEEK A., *Romanische Baukunst an Rhein und Maas*, 1, Berlin (1976), 54.

¹⁷ La datation archéologique trouve un début de confirmation textuelle dans l'allusion que l'avoué Florent Corbeau et les manants font, le 29 sept. 1598, à l'aliénation d'une pièce de terre, notamment «au fins se décharger des dettes qu'ils sont plongés à raison au comble de l'église d'Antinne par foudre ruinée et à cause des cloches»: A.Ev.Lg., *Saint-Laurent*, G.III.8, Cartulaire, t. VII, f°76 (copie).

¹⁸ L'hypothèse d'une conservation ou réutilisation de la charpente primitive du XIII^e au XVI^e s. reste fragile, compte tenu des remaniements profonds que supposeraient au moins deux reprises en sous-œuvre. Voir aussi la n. 17.

¹⁹ Dégagement partiel en 1980 et analyse en cours par M. D. Safko de l'I.R.P.A. à Bruxelles. Un projet de totale remise en lumière est prévu et souhaitable d'urgence.

²⁰ DEBLON A., *Les rapports des visites archidiaconales de Condroz (1698-1781)*, dans «B.S.A.H.L.», 51 (1971-1975), 47-53.

²¹ Renseignements aux A.E.Hy., *Greffes scabinaux*, Anthisnes, n° 8 et *Fond Stekke*, n° 1, Cure d'Anthisnes.

²² Dossier sur Anthisnes à la C.R.M.S. à

Bruxelles.

²³ Encastrement incorrect et taille même des corbeaux; obstacle des jambes de force à l'ouverture extérieure des portes originales des baies gerbières; absence de bandeau sommital et de corniche sur modillons; petite surcharge aux charpentes.

²⁴ Très rapidement pour celui de l'O., qui n'était primitivement séparé de l'aire que par un garde-grain.

²⁵ «D(omi)n(u)s. Nicol(au)s. Sartau. / Abbas. Wal(ciodoren)s(i)s. et. Hast(eriensi)s. / Me.Fiery.lussit. / Anno. D(omi)ni. 1554.». L'inscription épigraphique a toute chance de ne plus être à sa place d'origine.

²⁶ Sa photo, dans le dossier de la C.R.M.S., ne permet pas malheureusement d'identifier les deux blasons du manteau. Typologiquement, la cheminée appartient à la 1^{re} moitié du XVI^e s.

²⁷ Sommiers et voussettes étaient chauffés de blanc au début.

²⁸ Le porche, au moins pour sa moitié inférieure, est antérieur à la face N. de l'église, millésimée de 1682.

²⁹ L'a-t-il jamais occupé? L'intérieur est fort dégradé et dépourvu de tout mobilier. De plus, vers le S., du côté de la Ferme d'Omalius, les baies ont été très tôt rebouchées avec soin. Rappelons que l'abbé décède en 1686.

³⁰ Les deux tours méridionales de la Ferme d'Omalius datent seulement de 1760.

³¹ L'étage supérieur du clocher n'est pas roman, bien que mimétique. Son ajout résulterait-il d'un compromis négocié malgré tout avec les paroissiens au XVII^e s.?

³² Une convention passée le 20 avril 1725 entre les puissants, décrit ainsi le trajet d'une distribution d'eau courante qui vient du versant N.O. du village, aux alentours du presbytère actuel sans doute: «Dans la prairie extante derrière la maison pastoral audit Anthisne, il y a une source de fontaine, lequel se conduit de ladite prairie par buse au bassin extant dans la maison forte (avouerie) dudit Seigneur Baron de Woest audit Anthisne, où ladite fontaine y découle; duquel dit bassin, la même fontaine ou partie d'icelle se rend et découle pareillement par buse

dans une autre basin extant dans le jardin potager dudit R^d Seigneur Abbé et Monastère audit Anthinne; duquel dit second bassin, les mêmes eaux et fontaines sont partagées entre ledit Seigneur abbé et ledit Seigneur d'Omalus de Nivolara, et se déchargent pareillement par tuyeaux tant à la basse court dudit Seigneur abbé qu'à la maison dudit Seigneur d'Omalus»: A.Ev.Lg., *Saint-Laurent*, G.IV.1, Cartulaire, t. VIII, f^o40.

³³ Ou « hennière »: terre cultivable, souvent jardin quand à proximité d'une habitation; p. ex. « jardin potagère avec la hennière » dans le « Mesurage fait par Frère Nicolas de Ware de tous les biens de la communauté d'Anthine, mesurés par commission du Révérend prelat de St-Laurent mondit Seigneur, l'an 1674, le 15 de maye qu'il at commencez à mesurer », aux A.E.L., *Saint-Laurent*, n^o 153, f^o4-6.

³⁴ Le calcaire en tout cas est strictement local: il est encore exploité de nos jours à 250 m à l'E. de la ferme.

³⁵ DE CHESTRET J. dans *Biographie nationale*, 15 (1899), 481-486.

³⁶ *Gallia Christina*, 3 (1725), 995.

³⁷ Sur les blasons visibles, l'épée qui répondait à la crosse, a été soigneusement effacée. Sans doute à la suite de l'édit du prince-évêque, le 3 mai 1687, ordonnant d'enlever ces attributs réservés aux seuls princes d'Empire qui exerçaient la justice suprême (R. Forgeur). Mais voir fig. 32.

³⁸ « Record de la valeur, du profit et des émoluments de la seigneurie d'Anthinne » par la cour scabinale, le 31 oct. 1663, aux A.Ev.Lg., *Saint-Laurent*, G. III.7, Cartulaire, t. VI, f^o244-247 v^o. Les maisons paysannes étaient assez pauvres, en colombage, puisqu'il est accordé spécialement, en oct. 1688, de pouvoir couper du bois supplémentaire aux manants qui « souffroyent dans leurs édifices par défaut de quelques bois nécessaires au rétablissement de leurs dits edifices »: *Ibid.*, G.III.8, f^o136 v^o. Voir d'ailleurs la fig. 36. Les monuments en pierre n'en étaient que plus impressionnants et singuliers. — Toutefois la grange abbatiale de Glons, récemment incendiée, affiche également les armes de l'abbé Natalis et le millésime 1667: *Le patrimoine monumental de la Belgique. Wallonie*, 8/1, Liège (1980), 104.

³⁹ Fait exprès ou coïncidence: l'association des volumes turriformes, au sein de chaque entité, relève d'une composition désagréable, qui entrechoque respectivement donjon et manoir, clocher et porche d'entrée. Dans les deux cas, l'élément ancien est respecté, au point même d'être surhaussé pour encore valoir. Le XVII^e s. répète ainsi le XIII^e qu'il ne renie aucunement, mais « récupère » pour signifier.

⁴⁰ DEWEZ J. dans *Saint-Laurent de Liège. Mille ans d'histoire*, Liège (1968), 166-169. G. Natalis s'est intéressé à l'intérieur de la demeure abbatiale autour de 1670: choix révélateur et dont l'impact financier a pu contribuer à un ralentissement des travaux à Anthisnes.

⁴¹ Assemblée capitulaire du 29 déc. 1664, en copie aux A.E.N., *Arch. Ecclés.*, Waulsort, I.2818, n^o 473.

⁴² Les photos des fig. 6, 15, 28 et 36 sont de l'I.R.P.A., à Bruxelles, © A.C.L.

Myriam Dufourny

Les chapelles à niche sur
socle galbé en pierre bleue
VII^e-XIX^e siècles

On dit qu'il a le compas dans l'œil. Mais plus encore que le compas, la douceur du galbe (Daniel de Montmollin, Célébration de la pierre, 1966).

Témoins de la foi ancestrale, de nombreuses « potales »¹, chapelles², et oratoires³ se dressent dans les campagnes. Leur origine, évoque souvent des souvenirs liés à l'histoire du terroir, des événements tragiques ou heureux, des cultes ou des légendes pleines de saveur qui nous éclairent sur des coutumes se rattachant au folklore et dont la tradition se perd peu à peu⁴.

Seules les chapelles pédiculées en pierre bleue du type à niche sur socle galbé, des XVII^e-XIX^e siècles, ont retenu notre attention. A partir d'un ensemble de seize monuments de ce type érigés dans le « Vieux-Cimetière » de Soignies⁵, nous avons tenté de suivre l'aire de diffusion de ces chapelles dédicatoires ou funéraires qui appartiennent au terroir, au patrimoine de l'art des tailleurs de pierre. Beaucoup sont appelées à disparaître et en particulier, celles qui sont isolées dans les champs.

Il est parfois difficile de les repérer en s'informant sur place, parce qu'à l'exception de certaines personnes âgées, les villageois ne les connaissent plus.

Au terme de notre enquête⁶ limitée au territoire actuel de la Belgique⁷, nous avons constaté que la plupart des monuments de ce type se dressent dans les provinces de Hainaut (arrondissement de Soignies), de Brabant (arrondissement de Nivelles) et de Namur (vallée de l'Orneau). Il ne faut cependant pas exclure l'existence d'exemplaires isolés hors de ces limites.

Avant de définir l'aspect formel des monuments et amorcer l'analyse typologique, précisons quelques termes.

On mêle souvent les appellations oratoire, « potale », chapelle et ses diminutifs « chapelette ». « capelette ». Nous référant à la dénomination relevée sur les monuments nous utiliserons le terme « chapelle ».

La forme est simple : un piédestal, que nous nommerons *corps*, se dresse au départ d'une base moulurée, il porte sur sa face principale, la *dédicace*. Elle apparaît parfois sur la niche, sur la plate-bande, voire sur les piédroits (Soignies, cat. 57), le cintre, ou la corniche (Arquennes, cat. 3).

Souvent, le corps est surmonté d'une *tablette moulurée*⁸ débordant l'avant, sur les côtés, et qui présente parfois un ressaut central ou console utilisée comme reposoir pour les reliquaires lors des rogations, processions, pèlerinages, « tours ».

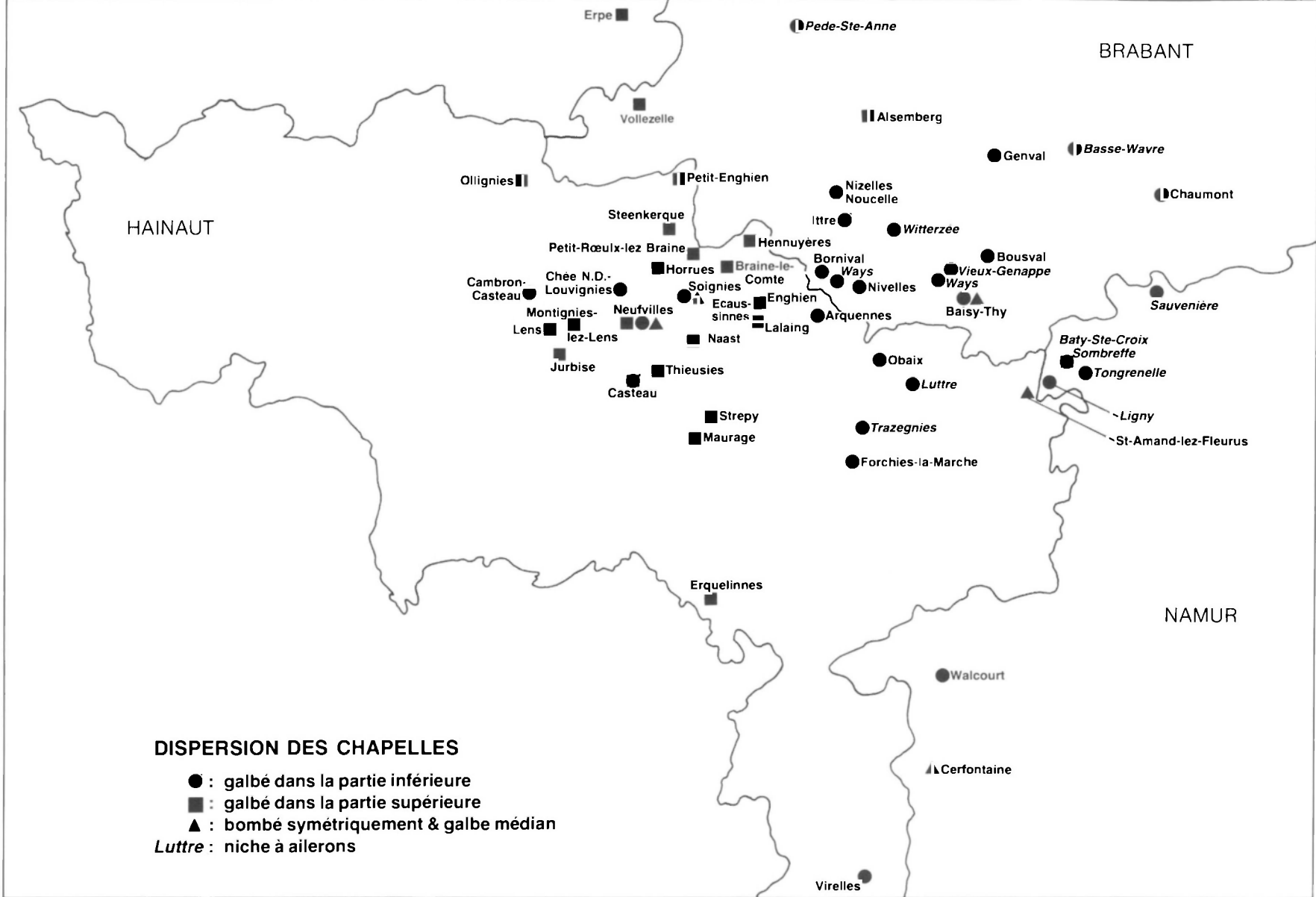
La *niche*, le plus souvent coiffée d'une corniche moulurée à retours abrite une image de dévotion, protégée par une *grille* en fer forgé ou en tôle découpée. Les grilles les plus simples sont faites de bandes entrecroisées ou rivetées, dessinant damiers ou losanges. Certaines grilles en tôle sont savamment ajourées de motifs involutés ou figuratifs : croix, balance...

La niche est surmontée d'une *croix* en pierre ou en fer forgé fichée sur une sphère ou un piédouche. Ces parties fragiles ne subsistent souvent qu'à l'état fragmentaire.

Un *tronc* destiné à recevoir des offrandes est parfois fixé à l'arrière de la grille (Sauvinière, cat. 52), creusé dans la tablette (Nivelles, cat. 43), Obaix, cat. 46) ou accroché au bas du piédestal (Ollignies, cat. 47). A Lens (cat. 29) et à Ways (cat. 72), un tronc en pierre bleue jouxte la chapelle.

Situation

Dans les agglomérations les chapelles sont soit adossées à un édifice, soit encadrées dans un mur de clôture ou dressées dans un enclos aménagé. Hors des villages elles sont érigées en bordure d'un champ, à un carrefour, ou isolées en rase campagne. Plusieurs d'entre elles se signalent par la présence d'un ou de plusieurs arbres, tel un marronnier.



nier (Arquennes, cat. 2)⁹; deux sapins (Soignies, cat. 60) ou pins (Witterzée, cat. 73); un ou plusieurs tilleuls (Bornival, cat. 7; Cambron-Casteau, cat. 9; Ways-Monstreux, cat. 72).

Certains emplacements ont été aménagés, suivant un programme unique qui consiste à enfermer la chapelle dans un enclos délimité par un muret, une couronne d'arbres, ou une haie. L'accès à la chapelle se fait par un sentier aboutissant face à celle-ci. Un banc ou un prie-Dieu permet de se recueillir. La chapelle de Baty-Sainte-Croix (Sombreffe, cat. 6) constitue une exception : le sentier fait le tour du monument. Cet aménagement fréquent pour les oratoires¹⁰ se retrouve également près de certains calvaires¹¹. Un aménagement plus complexe existe à la chapelle d'Ollignies (cat. 47). Elle se dresse tel un autel¹² dans un oratoire¹³ de type « cella » sur plan carré. Cette organisation de l'espace sacré témoigne certainement du développement du culte de la vierge en ce lieu.

Epigraphie

Les inscriptions contiennent le plus souvent la dédicace de la chapelle suivant le tableau ci-dessous.

Dédicaces	Fréquence	N° cat.
ND DES AFFLIGÉS	2	8, 46
ND D'ALSEMBERG	1	1
ND DE BASSE WAVRE	1	67
ND BONNE ESPÉRANCE	1	13
ND BON-SECOURS	10	24, 27, 29, 30, 33, 35N 39, 49, 62, 64
ND DE CONSOLATION	1	69
ND DES DOULEURS	2	32, 43
ND DE HAL	7	14, 52, 53, 54, 63, 73 et VC. 1
ND D'ITTRE	1	VC. 20
ND DE LORETTE	3	7, 57, 68
ND DE LUXEMBOURG	1	4
ND DE MISÉRICORDE	1	2
ND REFUGE DES PÉCHEURS	1	60
ND DU ST-ROSAIRE	1	3
ND DE TONGRES	3	40, 58, 59
ST ADRIEN	1	72
STE ANNE	1	71
ST ANTOINE	1	70
STE BARBE	1	31
ST DONAT	3	28, 29, 37
ST ELOY	1	28
ST HUBERT	3	12, 21, 51
ST JOSEPH	1	50
STE PHILOMÈNE	1	15
ST VINCENT	4	25, 56, 61, 65
CHRIST COURONNÉ D'ÉPINES	1	55
DIEU	6	3, 7, 14, 59, 69, 72
DIVIN SAUVEUR	1	32
STE FAMILLE	6	26, 34, 36, 38, 44, 45
ST SACREMENT	1	22
ST SANG DE MIRACLE	1	15
TRINITÉ	2	35 et VC. 45
VIERGE MARIE	3	6, 28, VC. 45

Outre la dédicace, les inscriptions nous livrent le nom des donateurs avec parfois la date de leur décès, leur profession. Dans quatre cas au moins (Baisy-Thy, cat. 4; Ittre, cat. 26; Soignies, cat. 56; Ways-Mons-treux, cat. 72), la chapelle s'élève non loin de la ferme du donateur. L'inscription peut également contenir l'année d'érection de la chapelle avec exceptionnellement la précision du mois et du jour. Cette mention peut être soit, intégrée dans le texte, soit indépendante et apparaître dans un cartouche (Naast, cat. 37). A Casteau (cat. 11), Thieusies (cat. 66) elle se lit sous la forme d'un chronogramme. Le texte peut aussi nous renseigner sur les motifs de l'érection du monument. D'une façon générale, les chapelles furent dressées par dévotion, *en l'honneur de Dieu, de sa divine mère et des saints*, appuyée parfois d'une demande de protection ou d'intercession. Il est parfois précisé que la chapelle a été dressée *en reconnaissance des bienfaits obtenus du ciel* ou pour gagner des indulgences : *x jours d'indulgences pour tous ceux et celles...*

Outre la dédicace, le nom des donateurs, la mention de l'année d'érection et les raisons de celle-ci, certaines chapelles présentent une marque de *maître de carrière*. Cette marque apparaît sous la forme d'un monogramme sur les monuments du XVIII^e s.; le nom est écrit en toutes lettres dans les œuvres du XIX^e s. On les relève soit sur la face principale du monument, sous l'inscription (Soignies, cat. 56 et Horrues, cat. 25)¹⁴, ou sur la base (Alseberg, cat. 1)¹⁵; Ittre, cat. 26; Nivelles, cat. 43)¹⁶; soit au dos (Cambron-Casteau, cat. 9-10)¹⁷; Noucelle, cat. 45)¹⁸. Pour les chapelles de Cambron-Casteau (cat. 9) et de Noucelle (cat. 45), la marque est présente sur plusieurs blocs¹⁹. Pour cette dernière, on relève des variantes dans la graphie²⁰. Ces marques, surtout lorsqu'elles ont été formellement identifiées comme étant la signature d'un maître de carrière et non pas une marque de famille transmise de génération en génération, permet, si elle est jointe à l'analyse des caractères architectoniques et stylistiques de dater une chapelle avec plus de précision²¹, ainsi la chapelle d'Alseberg (cat. 1)²².

Marque	Identification	Chapelle	N° cat.
CASTERMAN	CASTERMAN à Soignies	Soignies	57
CASTERMAN	CASTERMAN à Soignies	Horrues	25
Ⓑ	Robert DERIDEAU M de C à Feluy	Alseberg	1
PATERNOTTE	PATERNOTTE frères M de C à Arquennes	Ittre	26
PATERNOTTE	idem	Nivelles	43
W	Carrières Grégoire WINCQZ Soignies	Cambron- Casteau	9
W	idem	Cambron- Casteau	10
MDB MB MB	Mondron Gaspard BOULOUFFE M de C Arquennes	Noucelle	45

Suivant le contenu de l'inscription, nous distinguons donc les chapelles *votives* (seule la dédicace est précisée); les chapelles *dédicatoires* (mention du donateur); les chapelles *dédicatoires et commémoratives* (avec la date de décès du donateur). Ces dernières ne

doivent cependant pas être confondues avec les chapelles funéraires définies par une épitaphe gravée sur la face principale ou les faces latérales du monument. Plusieurs de ces chapelles funéraires portent également des marques de maîtres de carrières.

Marque	Identification	Chapelle	N° cat.
F. TRIGALET	F. TRIGALET sculpteur à Ecaussinnes	Hennuyères	24
W	Carrières Grégoire WINCQZ à Soignies	Soignies	VC. 1
W	idem	Soignies	VC. 45
B.R.	non identifié	Soignies	VC. 42
J.J. PATER	Jacques Joseph PATER M de C à Soignies	Soignies	VC. 20

Typologie

L'analyse typologique, dont nous livrons les résultats, est basée sur l'étude comparative des deux parties principales des monuments, le corps et la niche, ainsi que des éléments de transition : base, tablette et amortissement.

On peut classer les **corps** en trois catégories selon qu'ils se présentent galbés dans leur partie inférieure, dans leur partie supérieure, ou encore avec un galbe médian ou bombé. En règle générale, les corps portent la panse de face et de profil. Les galbes uniquement de face sont rares. Des *panneaux*, en creux ou en relief encadrent épitaphes et dédicaces, sur la façade des corps, et parfois sur les faces latérales. Ils se rencontrent exceptionnellement sur la base du monument, ainsi à Lens (cat. 29) et à Soignies (VC. 8).

Les corps galbés dans leur partie inférieure relevés dans le sud du Brabant (arrondissement de Nivelles), dans l'Est du Namurois (Vallée de l'Orneau) et en Hainaut, datent des XVIII^e et XIX^e s. Les exemples relevés en *Brabant*, tous datés du XVIII^e s., constituent un type bien défini de chapelles à niche sur corps en forme de *balustre*, trapu ventru ou plat souligné de volutes. Une distinction s'établit cependant entre les chapelles présentant des corps en forme de *balustre* trapu ventru dont la plus ancienne se dresse à Witterzée — 1731 (cat. 73), la plus récente à Bornival — 1779 (cat. 7), et les chapelles à corps en forme de *balustre* trapu et plat. L'exemple le plus ancien de ce type est la chapelle de Noucelle — 1757 (cat. 45), les plus récentes sont celle d'Ittre et de Nivelles — 1854 (cat. 26 et 43).

Les exemples relevés dans le *Namurois* datent du XIX^e s. hormis la chapelle de Tongrenelle, — 1783 (cat. 67). Une première catégorie groupe trois chapelles à niche sur corps en forme de balustre élancé ou aminci, sans décor (Tongrenelle, Sauvenière, cat. 52-53). Une seconde rassemble trois chapelles à corps en forme de pilier à bulbe intermédiaire (Ligny, cat. 30-31; Sombreffe, cat. 62).

En *Hainaut* on rencontre aussi bien des chapelles à niche sur corps en forme de balustre, trapu, ventru (Cambron-Casteau, cat. 9-10) ou plat (Arquennes, cat. 2-3; Obaix, cat. 46) datées du XVIII^e s., que des chapelles sur corps en forme de balustre élancé, également du XVIII^e s. La plus ancienne est celle de Neufvilles, — 1743 (cat. 38). Pour les chapelles du Brabant, Namurois et Hainaut, il y a donc simultanément d'apparition entre celles sur corps en forme de balustre trapu (ventru ou plat) Witterzée — 1731, et celles sur corps en forme de balustr

élançé, Neufvilles — 1743. Les chapelles à niche sur corps en forme de pilier à bulbe intermédiaire constituent un type particulier au XIX^e s., limité au Namurois.

Les chapelles à niche sur *socle galbé dans leur partie supérieure* se dressent en *Hainaut*²³ et plus précisément dans un périmètre délimité par les communes de l'arrondissement administratif de Soignies²⁴. Elles ont été érigées aux XVII^e, XVIII^e et XIX^e s.; un exemple date du XX^e s. (cat. 61).

Les chapelles édifiées dans la seconde moitié du XVII^e s. présentent un type particulier en forme d'autel-sarcophage (Ecaussinnes-Lalaing, cat. 16-17; Petit-Roeulx-lez-Braine, cat. 50). Les chapelles érigées aux XVIII^e et XIX^e s. ont un corps en forme de *console* large ou étroite. L'exemple le plus ancien de corps en forme de console se dresse à Petit-Enghien — 1754 (cat. 49); le plus récent est celui de Strépy — 1793 (cat. 65)²⁵. Pour les chapelles au corps en forme de console étroite, l'exemple le plus ancien est celui de Maurage — 1754 (cat. 33); le plus récent, à Horrués, date de 1868 (cat. 24). Il y a donc simultanéité d'apparition entre les chapelles aux corps en forme de console. Ce type de chapelles est communément dénommé par les Sonégiens *en forme de caisse à violon*; cette appellation peut relever de l'emploi conscient ou non d'un vocabulaire en usage dans les références à l'art du XVIII^e s.

Les chapelles à *socle bombé*²⁶ ou à galbe médian sont au nombre de quatre (deux par type). Elles sont dispersées tant dans l'espace (Hainaut, Brabant et Namurois) que dans le temps (XVIII^e s. Baisy-Thy; 1825 Saint-Amand-lez-Fleurus; 1855 Cerfontaine; et XIX^e s. Neufvilles) (cat. 5, 51, 12, 41). On peut considérer leur forme comme une déformation des deux types précédents.

L'étude de la forme des corps permet de constater une simultanéité d'apparition des chapelles à socle galbé dans la partie inférieure et celles à socle galbé dans la partie supérieure. On groupe les premières par familles ayant chacune son modèle; les secondes en familles ou isolées, semblent dériver d'un même archétype²⁷. La *décoration* de ces socles procède de deux tendances selon que le décor souligne les volumes ou qu'il en est indépendant. Ainsi des volutes encadrent la panse des corps galbés dans leur partie inférieure (caractéristique des exemples brabançons, cat. 4, 44, 73...), ornement que nous trouvons également sur quatre corps galbés dans leur partie supérieure (cat. 19, 33; VC. 6, 8). Par contre, en tête ou au bas des épitaphes, sur les panneaux figurent des motifs funéraires: tête de mort, ossements (VC. 1, 6, 8, 25...); des sujets religieux: monogramme du christ (cat. 35), croix (cat. 28), têtes d'angelots (cat. 38 et VC. 23); des symboles profanes: instruments agricoles (cat. 52)²⁸, outils de carrier (cat. 58, VC. 20); des décors floraux ou géométriques (cat. 4, 13, 68).

La *structure* du corps varie. En général il est constitué d'un bloc indépendant de la tablette et de la base. S'il a la forme d'un balustre écrasé, il est taillé dans un seul bloc, base et tablette comprises. Certains monuments sont monolithes, hormis l'amortissement. Cette technique nuit généralement à la qualité formelle, la chapelle d'Alsemberg (cat. 1) constitue une exception.

Certains corps sont le résultat d'un assemblage de plusieurs blocs ainsi à Ecaussinnes-Lalaing (cat. 16-17); Petit-Roeulx-lez-Braine (cat. 50).

Au-dessus du corps repose une **niche** coiffée d'un élément mouluré, cintré, faisant retour et qu'on pourrait appeler corniche ou « entablement à retours » ou retroussé en appliquant la définition de l'archivolte retournée utilisée dans le vocabulaire architectural²⁹. Cette

forme cintrée à retours épouse la découpe de nombreuses niches parmi lesquelles nous distinguons plusieurs types :

- les niches cantonnées d'ailerons, coiffées d'une corniche à retour (par ex. cat. 73, 74) : ces niches se retrouvent essentiellement dans les exemples brabançons et namurois, sur les corps galbés et ventrus dans leur partie inférieure (cf. carte).
- les niches à montants droits coiffées d'une corniche cintrée à retours (par ex. cat. 54, 57, VC. 23).
- les niches à montants droits coiffées d'un « entablement cintré à retours » (par ex. cat. 39, 40, VC. 25).
- les niches de formes diverses (par ex. cat. 4 et VC. 6).

Les niches sont habituellement tirées d'un seul bloc de pierre (par ex. cat. 5, 10, 33, 39), mais parfois la corniche est indépendante (par ex. cat. 3, 72).

Si généralement elles ne sont pas décorées, certaines s'ornent d'un monogramme (Soignies, cat. 55, 56) d'une rocaille (Baisy-Thy, cat. 4) de crosses feuillues encadrant une guirlande florale (Chaumont, cat. 13), d'une chute de trois culots d'acanthé interrompus par une perle (Tongrenelle, cat. 67).

La **base** et la **tablette** constituent les éléments de transition du monument. La base posée sur un soubassement, se compose d'un corps de moulure et d'une plinthe. Organe de support elle ne porte aucune décoration. Font exceptions cependant deux chapelles du Vieux-Cimetière de Soignies (VC. 3, 8) à la base timbrée d'une tête de mort. La tablette est soutenue par des têtes d'angelots (Erquelines, cat. 19; Soignies, cat. 56 et VC. 6), ou ornée de coquilles (Baisy-Thy, cat. 4; Vieux-Genappe, cat. 69; Witterzée, cat. 73), de lambrequins (Neufvilles, cat. 38), de canaux (Forchies-la-Marche, cat. 21), de godrons (Sauvenière, cat. 52).

L'**amortissement** généralement conservé à l'état fragmentaire est constitué d'une croix en fer forgé (fleurdelisée, patée...), en pierre plantée dans une sphère sur piédouche ou sur un socle galbé en talon renversé parfois rehaussé d'un décor : une palmette (cat. 9), des symboles agraires (VC. 31).

Essai de groupement

Les résultats de l'étude comparative qui porte, rappelons-le, sur une centaine de monuments peuvent être synthétisés graphiquement (voir dépliants).

L'analyse a permis de préciser des familles, c'est-à-dire un certain nombre de chapelles présentant des caractères communs et très probablement inspirées d'un même modèle qui peut être le monument le plus ancien. Au terme de l'enquête apparaissent les constantes suivantes : une famille groupe des monuments proches géographiquement et chronologiquement ; ils ont été érigés la même année à un an intervalle au plus. On constate que plus l'écart chronologique est grand entre les chapelles d'une même famille, plus la simplification par rapport au modèle est sensible. La parenté entre des monuments s'explique parfois par un lien familial entre donateurs (Soignies, cat. 55, 56, famille de Saint-Moulin ; Soignies, VC. 29 et Henneuyères, cat. 23, famille Williot) ; par l'origine d'un même chantier de taille (Ecaussinnes-Lalaing, cat. 16-17 et Petit-Roeulx-lez-Braine, cat. 50 ; Nizelles, cat. 44 et Noucelle, cat. 45) ; ou par la marque d'un même maître de carrière (Cambron-Casteau, cat. 9-10, Wincqz ; Ittre, cat. 26 et Nivelles, cat. 43, Paternotte). Une identité de forme entre les chapelles implique peut-être l'emploi d'un même gabarit.

Etude stylistique

Comment ces formes s'inscrivent-elles dans un courant stylistique ? La réponse est fournie par la comparaison des chapelles avec des documents de même époque appartenant principalement à l'architecture et au mobilier.

Au XVIII^e siècle, dans de nombreux pays, l'usage d'un vocabulaire ornemental et architectural est tributaire des styles français diffusés par les modèles gravés des ornemanistes, par les contacts directs entre les artistes de France et de l'étranger³⁰. Mais, dans les Pays-Bas méridionaux, comme ailleurs dans les provinces françaises, l'apparition des styles royaux ne se fait qu'avec un certain retard et souvent une interprétation du modèle.

La création des chapelles dans les ateliers des carrières de Feluy-Arquennes, Ecaussinnes et Soignies, en plein essor aux XVII^e et XVIII^e s.³¹ explique très certainement la beauté et la richesse de leur forme.

Les œuvres produites à cette époque dans les carrières et exportées vers les grands centres, principalement Anvers et Bruxelles³², reflètent un vocabulaire riche et spécialisé dans le goût du temps qui se retrouve dans les productions mineures. Inversement les chapelles contemporaines en pierre bleue du Hainaut français restent d'inspiration traditionnelle avec leur forme de simple pilier³³. Nos chapelles ont probablement été réalisées par des tailleurs de pierre qui parfois se sont essayés à la sculpture. Un bel exemple est illustré par les têtes d'angelots sous la tablette de la chapelle de Soignies (VC. 6) (fig. A1), apparentées à celles qui ponctuent l'arc central du maître autel baroque de la collégiale (fig. A2). Sans nul doute, nous sommes en présence d'un modèle et de sa copie. Ce motif des chérubins traité en bas relief apparaît également sous la tablette de la chapelle d'Erquelines (cat. 19).

Les sculpteurs pouvaient être attachés à une carrière, ainsi que le note J.-L. Van Belle³⁴ : *les maîtres de carrière avaient aussi sous leurs ordres des ateliers de sculpteurs, tombiers... qui étaient chargés d'exécuter les détails des sculptures que les simples tailleurs de pierre n'auraient pu réaliser*; ils pouvaient être indépendants. Ils travaillaient alors sur leurs propres chantiers à côté des grandes carrières exploitées par les marchands de pierre auprès desquels ils se fournissaient en matière première. En ce qui concerne la source d'inspiration directe de nos monuments, nous ne pouvons pas nous référer à des recueils de modèles semblables à ceux des XIX^e et XX^e s.³⁵. J.-L. Van Belle n'a jamais relevé dans les textes d'archives la mention de *recueil de modèles* mais bien celle de « *molle* » ou de *gabarit*. Ces « *molles* » en bois ou en zinc, étaient envoyés par les architectes aux maîtres de carrière afin de faciliter le travail³⁶. Après usage, ces « *molles* » ou *gabarits* étaient conservés à la carrière; ils pouvaient donc être réutilisés. Le « *molle* » n'était utilisé que pour le tracé des moulures ou pour un élément répétitif; il est vraisemblable que les maîtres de carrière disposaient de recueils ou de feuillets de modèles pour tout ce qui touche à l'ornementation, et pour les petits monuments d'architecture, ainsi les chapelles.

Origine de la forme

La forme galbée dans la partie inférieure de nombreux corps présente une analogie avec la forme du *balustre*. Elle est particulièrement sensible sur la chapelle de Pede-Sainte-Anne (cat. 48) au volume en balustre; les autres corps n'étant profilés que sur une face (par ex. Tongrenelle, cat. 67). Le même rapport se manifeste également sur le

corps de la chapelle de Soignies (VC. 3) par la présence d'un « dé » posé entre le corps et la tablette. Cette forme « profilée en balustre », le plus souvent panneautée, affecte d'autres supports ou piédestaux en pierre : socles de croix, de buste ou de statues... en Belgique (fig. B1, 2)³⁷ comme en France³⁸.

J.-F. Bondel dans son *Traité sur l'architecture française*... édité à Paris en 1752, illustre l'élévation de la cour de l'hôtel Amelot à Paris : on y remarque un socle galbé sous une niche en demi-cylindre et cul-de-four³⁹. Le cas est intéressant car nous y trouvons associées les deux structures : le socle et la niche.

Mais cette forme galbée dans la partie inférieure n'est pas l'apanage des supports. Qu'elle soit simple, enrichie d'ailerons, rehaussée d'ornements, elle affecte aussi par exemple : vitrines⁴⁰, fontaines domestiques⁴¹, poêles en faïence⁴² (fig. C1,2), pieds de tables⁴³ ou de bancs⁴⁴, rampes d'escaliers⁴⁵, décors de lambris⁴⁶ (fig. D1, 2), gaines d'horloges.

Par leur forme, la répartition de leurs ornements, le corps de certaines des chapelles peut être mis en parallèle avec des gaines de pendules, ainsi le corps de la chapelle de Soignies (VC. 1). De même, par leur fonction, les horloges présentent une distribution des formes semblable à celle des chapelles. La gaine formant piédestal, posée sur un socle, supporte la tête ou cabinet d'horloge par l'intermédiaire d'une tablette moulurée. A ce propos, notons l'analogie des formes entre un régulateur Louis XV de provenance parisienne⁴⁷ et la chapelle de Baisy-Thy (cat. 4, 1765). Dans les deux cas, appel est fait à un même vocabulaire décoratif représentatif du style rococo. L'analogie de forme est plus marquée encore entre les chapelles à niche sur socle en forme de pilier à bulbe intermédiaire et certaines horloges produites dans les provinces françaises, à la gaine *violonée*⁴⁸. Un parallèle intéressant peut être établi entre la chapelle de Ligny (cat. 30, 1827) (fig. E1) et une horloge du Beaujolais de la fin du XVIII^e ou du début XIX^e s.⁴⁹ (fig. E2). Un tailleur de pierre aurait-il cherché à donner à sa chapelle la forme de l'objet quotidien qui scande le temps ? Un détail relevé sur la niche de la chapelle de Forchies-la-Marche (cat. 21, 1826) renforce cette hypothèse. Les faces latérales y sont creusées d'un panneau de forme générale rectangulaire terminé à la partie supérieure par un cintre à retours. Ce dispositif rappelle les petites portes latérales, qui sur les têtes d'horloges, permettent d'accéder au mécanisme (fig. H3).

Les corps galbés dans leur partie supérieure font référence, selon l'époque, à un vocabulaire différent. Les exemples datés du XVII^e s (Ecaussinnes-Lalaing, cat. 16-17; Petit-Roeulx-lez-Braine, cat. 50) présentent une forte analogie avec les autels-tombeaux ou autels-sarcophages qui apparaissent à l'époque baroque et qu'on retrouve dans de nombreuses églises ou oratoires. Au XVIII^e s. la forme se rapproche de celle du *balustre renversé* ou mieux, de la *gaine* : support de statues, de pendules...⁵⁰. La gaine participe aussi à la décoration des intérieurs, elle s'orne alors de cartouches, de guirlandes... et parfois même, comme le note Cloquet⁵¹ sa forme se galbe et elle devient une console. La gaine profilée en console qui caractérise le goût pour la ligne sinueuse dans la première moitié du XVIII^e s., peut affecter dans les exemples relevés, une forme simple⁵² (fig. F1, 2) ou soulignée de volutes rentrantes dans la partie supérieure⁵³ (fig. G1, 2). Hormis la fonction de support (fig. G3), nous n'avons trouvé que peu d'illustrations de cette forme galbée. Pour le mobilier citons à titre d'exemple, un secrétaire⁵⁴, le décor ajouré d'un dossier de chaise⁵⁵ ou celui d'un lambris⁵⁶, des pieds de bancs⁵⁷, des chandeliers⁵⁸.

La majorité des monuments étudiés présentent une *niche* coiffée d'une corniche et d'un « entablement cintré à retours ». Une étude de

la forme de la corniche peut sembler inutile, si nous n'avions relevé dans la documentation limitée que nous possédons sur les chapelles d'autres régions, Hainaut français⁵⁹ et cantons rhénans⁶⁰, l'absence de ce type de corniche, voire une toute autre manière de terminer le monument. Alors que l'usage de la forme cintrée (en cintre surbaissé, surhaussé ou plein-cintre) se perpétue à toutes les époques, l'usage de la forme cintrée à retours semble se généraliser au XVII^e s.

D'après H. Lafillée⁶¹, les décorateurs des XVII^e et XVIII^e s. utilisent, pour couronner les portails, les frontons circulaires après suppression ou réduction de la corniche horizontale. R. Ducher⁶² parle de l'emploi fréquent dans la deuxième période du style Louis XIV (1656-1699) du motif consistant en une sorte de fronton circulaire retombant sur deux pilastres. Dans la troisième période du même style (1699-1715), on note l'emploi, pour le mobilier, de couronnements en moulures cintrées avec deux petites consoles allongées en guise d'amortissement⁶³.

Cette forme cintrée à retours, réservée plus volontiers aux couronnements des portails, voire des baies ou œil-de-bœuf qui les surmontent, trouvera son plein épanouissement dans les corniches des lucarnes⁶⁴. Ce type de fenêtre répandu en France connaîtra un grand développement chez nous à partir du XVII^e s. Seules baies à présenter autant de fantaisies dans leur composition, elles se caractérisent non seulement par la forme de leur corniche, mais par les ailerons qui les cantonnent. L'association des deux éléments, corniche cintrée à retours et ailerons, se retrouve sur les niches de plusieurs chapelles. De nombreux tarbenacles d'autels offrent également cette juxtaposition⁶⁵.

Ce motif de couronnement cintré à retours abondamment utilisé par Jean I Bérain dans ses compositions décoratives⁶⁶, se retrouve dans la forme de panneaux ornamentaux⁶⁷, de frontispices⁶⁸, d'encadrements⁶⁹, de plaques de cheminées⁷⁰, de têtes d'horloges. Ces dernières lorsqu'elles sont produites dans des ateliers de province, se caractérisent généralement par une tête rectangulaire souvent coiffée d'une niche cintrée à retours. Cette forme épouse celle du cadran dont le cintre masque le dispositif de sonnerie⁷¹ (fig. H1, 2, 3).

Au terme de l'analyse typologique et stylistique nous pouvons conclure que la forme des chapelles retenues dans cette étude s'inscrit dans un courant stylistique général marqué par le goût français aux XVII^e et XVIII^e s.

Ainsi, le monument de Witterzée (cat. 73, 1731), aux lignes harmonieuses légèrement raidies par le tracé du corps, orné d'une coquille concave au centre de la tablette participe au style Louis XIV, de même d'ailleurs que les chapelles de Luttre (cat. 32, 1754) et de Jurbise (cat. 27, 1767). Par contre, les monuments de Petit-Enghien (cat. 49, 1754) et de Strépy (cat. 65, 1793), aux corps en forme de console à la panse rebondie au départ d'un pied étroit, expriment par la rupture de leur structure, la tendance rococo. Les chapelles du Vieux-Cimetière de Soignies (VC. 8, 25, 26, 29) s'inscrivent dans la même tendance mais sans montrer autant d'exubérance dans la forme du corps. La chapelle de Baisy-Thy (cat. 4, 1765) au dessin chantourné réalisé par un jeu de courbes en S et en C participe à la même esthétique qui fait alliance avec l'assymétrie dans la terminaison en mître de la niche. Ce décor de rocaille qui déguise les éléments constructifs de la niche se marque superficiellement sur la face principale du monument à la manière d'un dessin gravé. Les autres chapelles puisent au même répertoire, mais en le simplifiant jusqu'à le réduire à sa plus simple expression, à une schématisation, à une réduction des effets de volume dans les exemples du XIX^e s.

On note deux apports différents dans la conception de ces chapelles. Une tendance plus architectonique dans la construction des niches;

une expression plus sculpturale, voire ornementale dans la forme des corps (Neufvilles, cat. 38, 1743).

Ces corps, œuvres de sculpture décorative, s'apparentent quelquefois à l'art du meuble (Trazegnies, cat. 68, 1783).

La forme des chapelles qui s'inspire d'un vocabulaire savant d'essence classique française, mais dont la transcription révèle une sensibilité régionale, est établie en ce qui concerne le type à niche sur socle galbé dans la partie inférieure, dès la moitié du XVII^e s. Quant au type de chapelle à niche sur socle galbé dans la partie supérieure, il semble original. Cette originalité se marque par l'utilisation du support en console comme socle de niche. Cette forme de chapelle rurale ou funéraire à niche sur corps en forme de console est particulier à la région sonégienne entre la seconde moitié du XVIII^e s. et le milieu du XIX^e s. : on en compte 17 exemplaires pour le Vieux-Cimetière et la ville de Soignies. Les exemples du Vieux-Cimetière, sont parmi les plus représentatifs. On peut aisément admettre la naissance de ce type de chapelles dans les carrières hennuyères. S'agit-il d'une création originale sur le thème des lignes sinueuses caractéristiques du style Louis XV, d'une adaptation des chapelles du XVII^e s. à niche sur corps en forme d'autel galbé, voire d'un renversement du type galbé dans la partie inférieure? En l'absence de référence précise, cette question reste en suspens.

Toutes ces chapelles présentent un caractère régional doublé d'une qualité artisanale qui reflète la prospérité du travail de la pierre.



A1. Soignies, VC. 6.



A2. Soignies, collégiale Saint-Vincent, têtes d'angelots ponctuant l'arc central du maître-autel baroque.



B1. Cambron-Casteau, cat. 10.



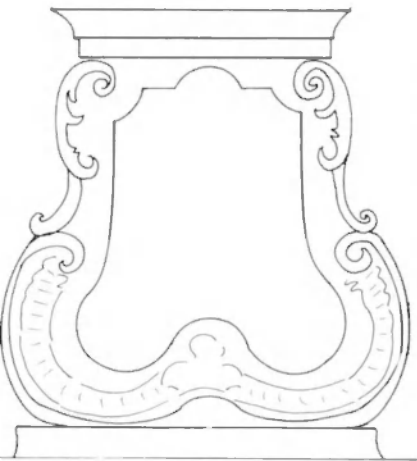
B2. Bruxelles, parc royal.



C1. Cambron-Casteau, cat. 10.



C2. Poêle en faïence, 1764 (Würzburg)
(D'après R. FRANZ, cf. note 42).



E1. Baisy-Thy, cat. 4.



D2. Château de Colonster (Liège), dessus de porte (cf. note 46).



E1. Ligny, cat. 30.



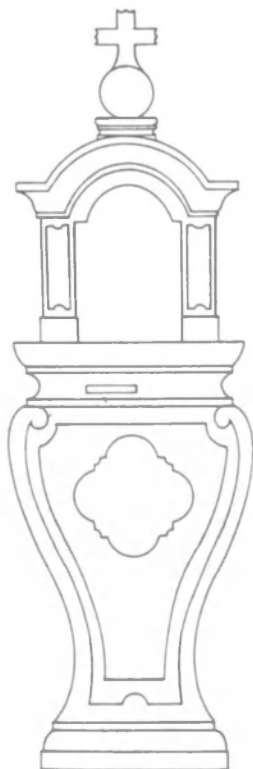
E2. Horloge du Beaujolais (fin XVIII^e, début XIX^e s.) (cf. note 49).



F1. Alseberg, cat. 1.



F2. Château de Marchin (Huy), support de buste à l'antique (cf. note 52).



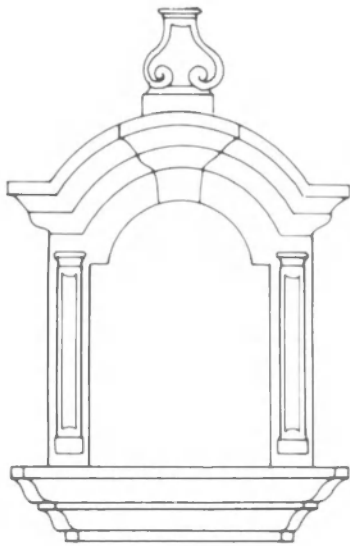
G1. Maurage, cat. 33



G2. Socle de pendule Louis XIV (cf. note 53).



G3. Binche, vieux cimetière. Monume funéraire des époux Soupert (ACL, nég. 88140A) (cf. note 53).



H1. Steenkerke, cat. 63.



H2. Horloge en gaine XVIII^e s. (détail de la tête). Charneux, abbaye de N.-D. de Val-Dieu (A.C.L. nég. 19922B).



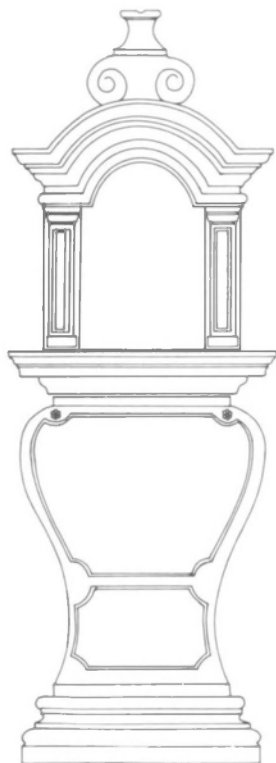
H3. Forchies-la-Marche, cat. 21.



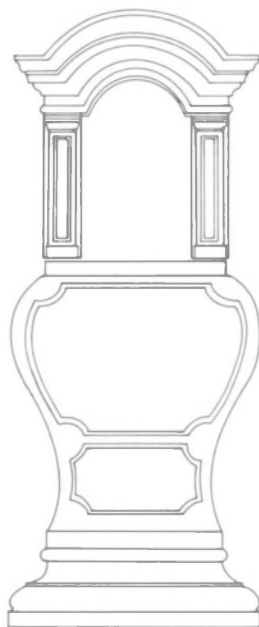
H4. Marville (Ardennes françaises), ossuaire du vieux cimetière (cf. note 71).

MONUMENTS PRESENTANT DES CARACTERES COMMUNS ENTRE EUX

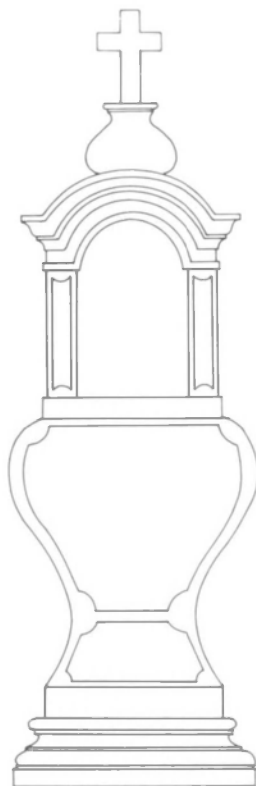
1. MONUMENTS PRESENTANT UNE SIMILITUDE DE FORME POUR CHACUN DES ELEMENTS CONSTITUANTS



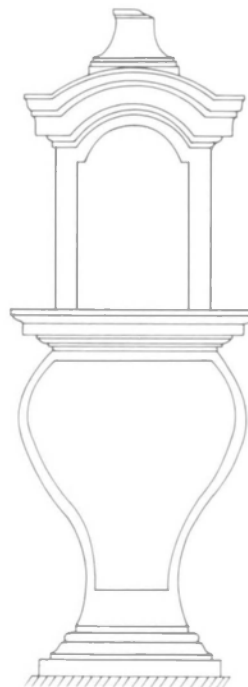
V.C. 25 1755



V.C. 26 1755



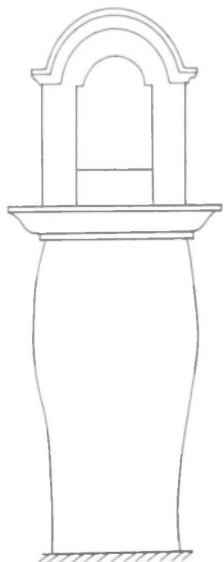
V.C. 29 1774



Cat. 49 1754



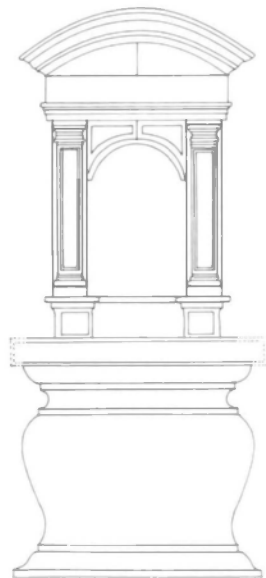
Cat. 65 1793



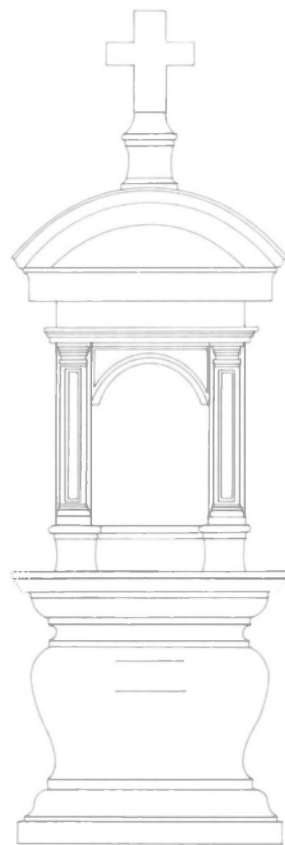
Cat. 60 1832



Cat. 57 1838



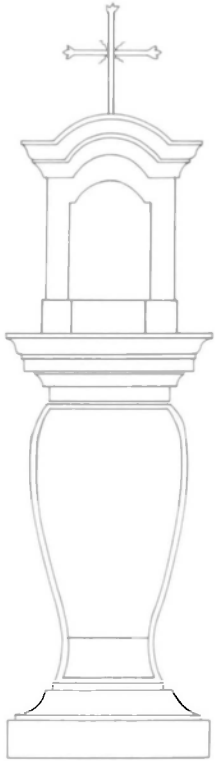
Cat. 16 1645



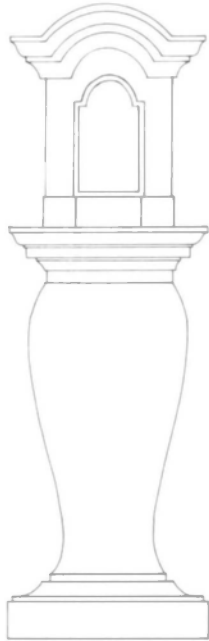
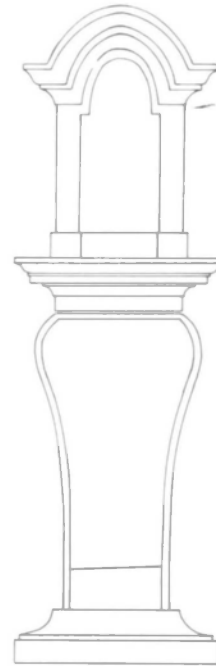
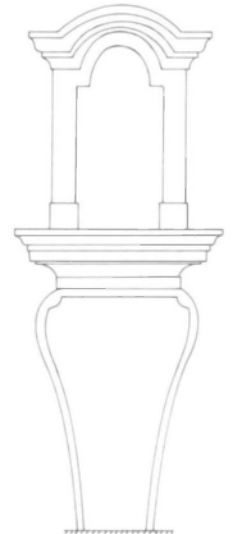
Cat. 50 milieu XVII^e s.



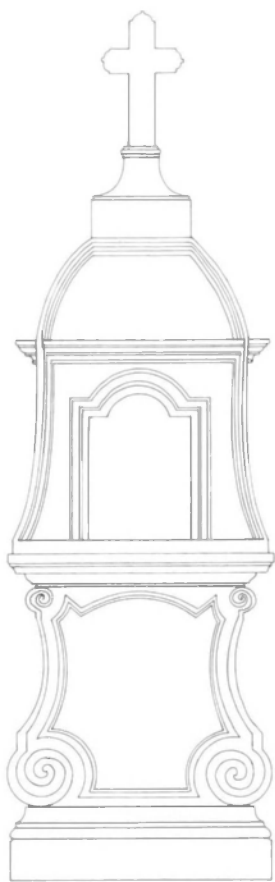
Cat. 17 1643



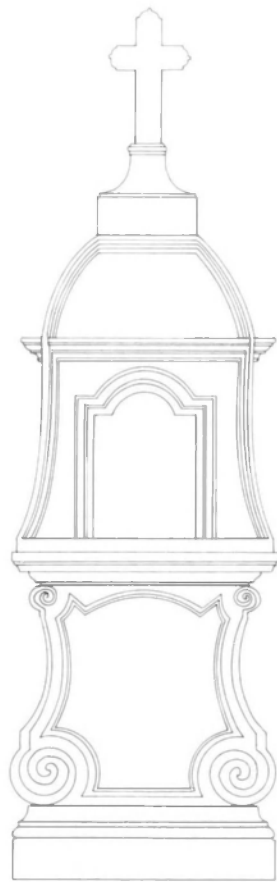
V.C. 16 [1778]

V.C. 18
fin XVIII^e-début IX^e s.V.C. 9
entre 1799 et 1814V.C. 42
entre 1797 et 1799

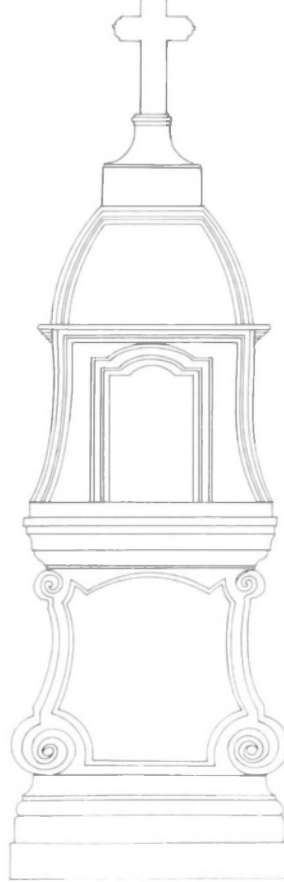
Cat. 36 1806



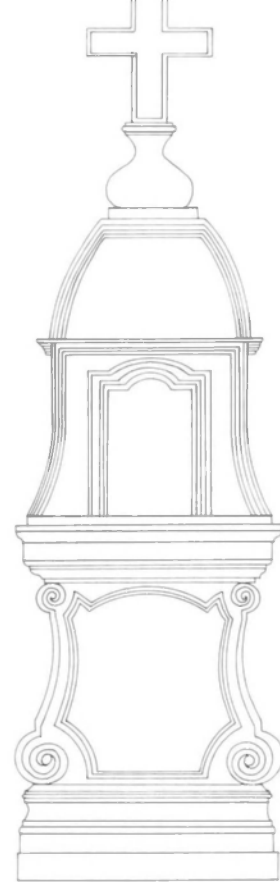
Cat. 45 1757



Cat. 44 [1760]



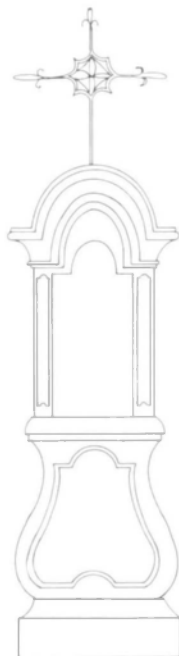
Cat. 26 1854



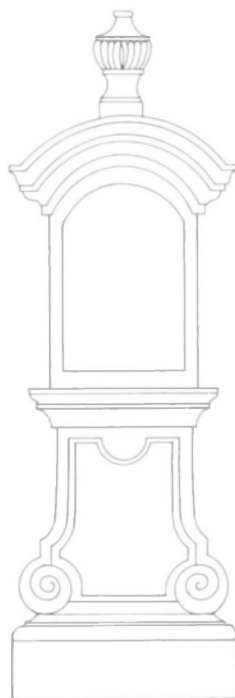
Cat. 43 1854

MONUMENTS PRESENTANT DES CARACTERES COMMUNS ENTRE EUX**2. MONUMENTS PRESENTANT UNE SIMILITUDE DE FORME DES DEUX PARTIES MAITRESSES**

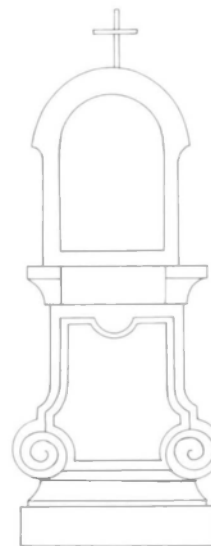
Cat. 9 1761



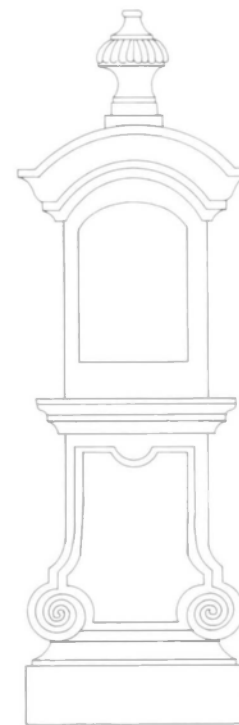
Cat. 10 1761



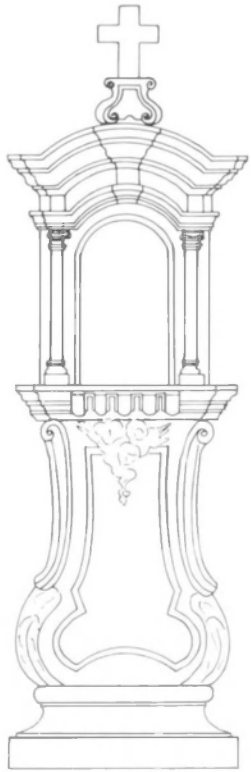
Cat. 3 1758



Cat. 2 1759



Cat. 72 milieu XVIII° s.



Cat. 38 1743



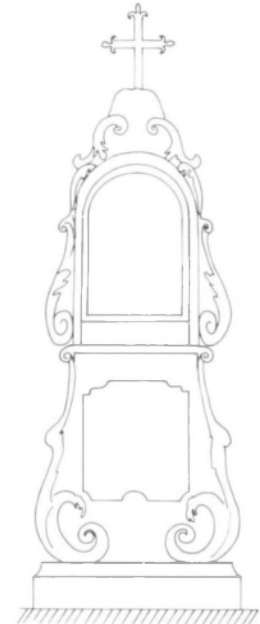
Cat. 59 [1750]



Cat. 14 1766



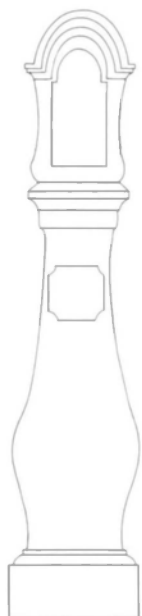
Cat. 4 1765



Cat.13 1773



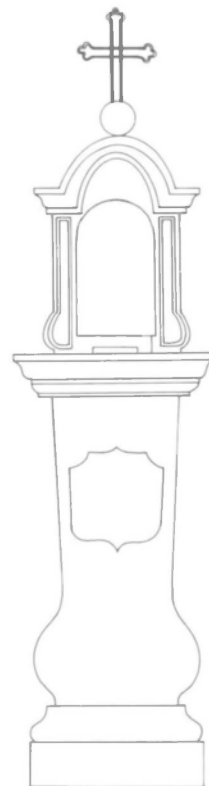
Cat. 62 1825

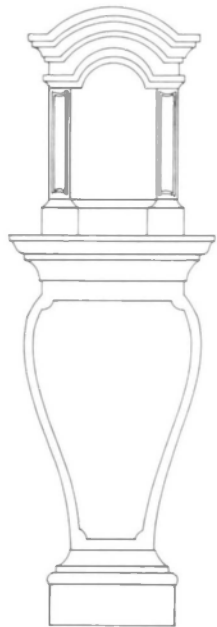


Cat. 30 1827

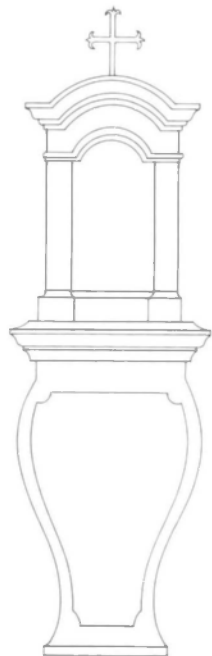


Cat. 31 1832

Cat. 6
première moitié XIX^e s.



Cat. 39 1774



Cat. 40 1775

MONUMENTS PRESENTANT DES CARACTERES COMMUNS ENTRE EUX

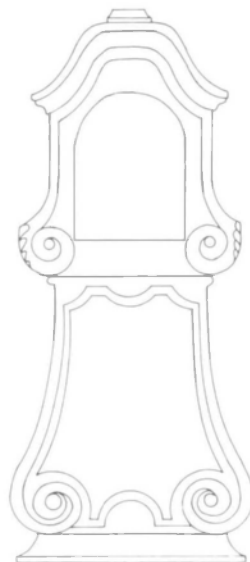
3. MONUMENTS PRESENTANT UNE SIMILITUDE DE FORME D'UNE DES DEUX PARTIES MAITRESSES



Cat. 73 1731



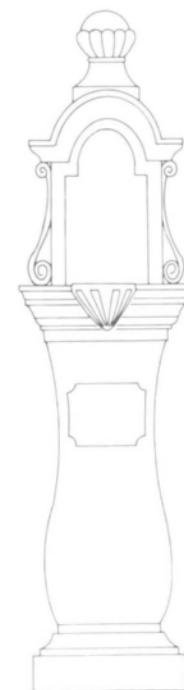
Cat. 69 1752



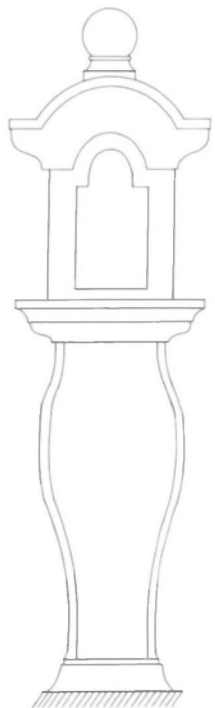
Cat. 74 milieu XVIII^e s.



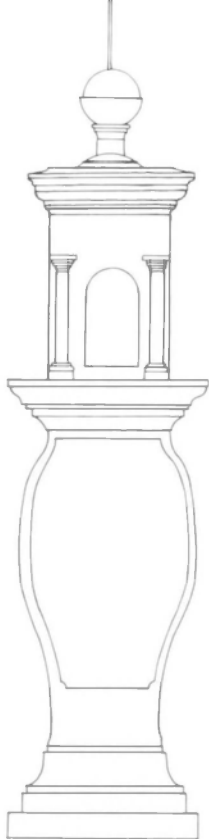
Cat. 67 1784



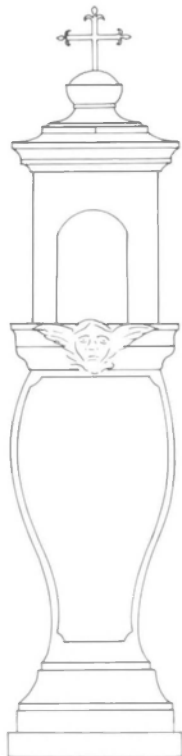
Cat. 52 1802



Cat. 54
première moitié XIX^e s.



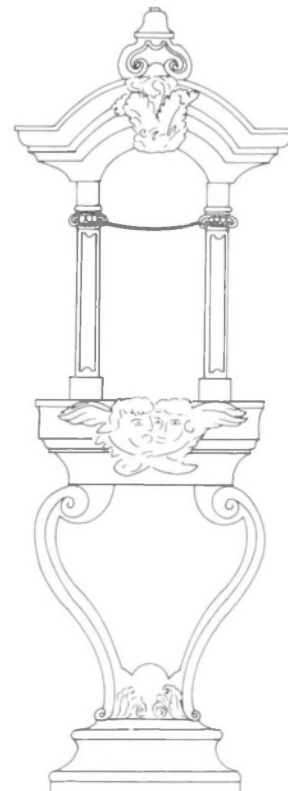
Cat. 55 1780-1842



Cat. 56 1840-1842

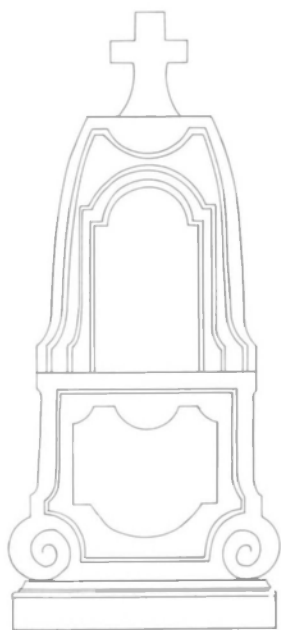


V.C.6 1776

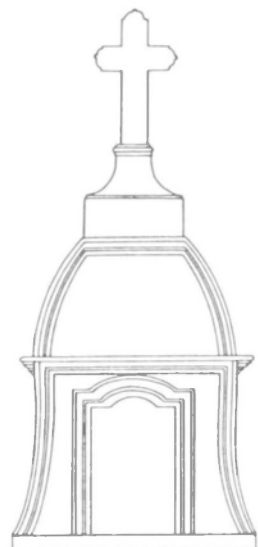


Cat. 19
deuxième moitié XVIII^e s.

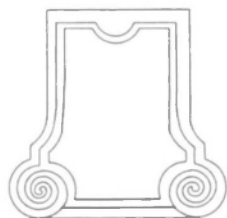
MONUMENTS PRESENTANT DES CARACTERES COMMUNS A DEUX OU PLUSIEURS FAMILLES



Cat. 22 1776



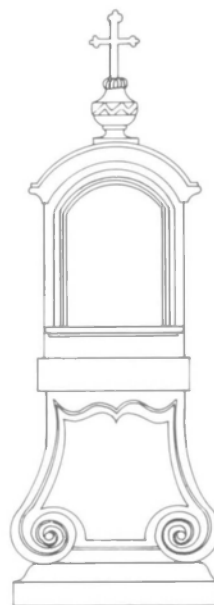
Cat. 26 1854



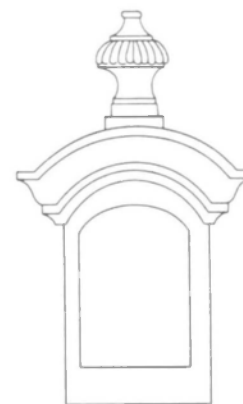
Cat. 72 XVIII^e s.



Cat. 69 1752



Cat. 7 1779



cat. 72 XVIII^e s.



Cat. 73 1731

Préliminaires à la lecture des notices du catalogue

- **N.B.** Chaque notice constitue un abrégé de la fiche rédigée pour le catalogue de notre mémoire. Certains monuments ont été décrits à partir de photographies; la notice reste incomplète pour certaines rubriques. De plus, les monuments découverts en cours de rédaction du présent article n'ont pu être étudiés en détail. Ils ont cependant été annexés suivant leur filiation avec les corps des chapelles étudiées. Les inscriptions des monuments du Vieux-Cimetière de Soignies, classés en fin de catalogue (numérotation discontinue VC) n'ont pas été reprises. Elles ont été publiées dans l'ouvrage de Amé DEMEUL-DRE, *Contribution à l'histoire de Soignies, I. Son origine, son nom, ses monuments, églises, vieux cimetière*, Soignies, 1896.

- **Situation** : Les chapelles ont été rangées par ordre alphabétique de nom de lieu (commune ou hameau). Le nom de la commune fusionnée au 1^{er} janvier 1977 figure entre parenthèses.

- **Date** :

- « 1731 » (entre guillemets), indique la date d'érection. Si elle n'est pas comprise dans la dédicace, sa localisation sur le monument est précisée.
- 1731, date de décès du défunt cité dans l'inscription.
- 1731-1831, dates extrêmes de décès des défunts cités dans l'inscription.
- deux dates précédées de *entre* indiquent les dates entre lesquelles le monument a, probablement, été érigé.
- XVIII^e s., datation du monument sur base stylistique.

- **Dimensions** : La hauteur est donnée en *cm* sans tenir compte des parties éventuellement enfouies, ni de la croix en fer, le plus souvent fragmentaire.


- **Inscription** : Elle est transcrite mot à mot, excepté l'accentuation et les majuscules aux noms propres.

Sigles utilisés : / fin de ligne
(vide) indique un espace réservé, non inscrit
(...) mot entier ou phrase illisible
(.) lettre illisible
en lecture difficile ou douteuse

**Cat. 1**

Alsenberg (Beersel), Pastor Bolstraat, adossée à un mur.
Chapelle Notre-Dame d'Alsenberg - XVII^e s. - Ht. 238 -
monolithe.

Inscription: corps: dans le panneau:
*Dese kapelle l is gebout ter l heeren van Onse Lieve Vrouwe
l van Hal l senberg*

Base: marque  = Robert Derideau.

Cf. R. HUVENNE, p. 41; A.C.L. nég. B 75945.

**Cat. 2**

Arquennes (Seneffe), au chemin de la Rocq. Chapelle de
carrefour sous un marronnier.

Chapelle Notre-Dame de Miséricorde - « 1759 » - Ht. 190 -
4 blocs.

Inscription:

tablette: face principale, sur le ressaut: *N.D. de Miséricorde l
p.p.n l*

face postérieure: *relevée en 1892 par l Thérèse Piron Vve
Dehay.*

corps: dans le panneau:

*Cette chapelle l a été érigée par les l bienfaiteurs à l'ho l
nneur de notre l dame de Miséricor l de mère de l Dieu l prie
pour nous l de l'an 1759.*

Cf. F. LALIEUX DE LA ROCQ. p. 54; R. COTYLE, p. 27.

N.B. A Nivelles se dresse une chapelle en tout point
semblable, millésimée 1756. Elle porte l'inscription: *Soli Deo
honor et gloria.*

Cf. R. HUVENNE, p. 37; Y. DU JACQUIER, p. 90.

**Cat. 3**

Arquennes (Seneffe), avenue du Petit Moulin, au pignon de
la maison dite *du berger*.

Chapelle Notre-Dame du Rosaire - « 1758 » - Ht. 273 -
6 blocs.

Inscription: corniche et plate-bande sous la niche¹:
*Paul Godefroid Comte de Berlo et de Franc Douaire l par la
grâce de Dieu et du Saint Siège apostolique l à accordé dix
jours d'indulgence pour tous ceux l et celles qui réciteront
dévotement devant cet chapelle l dédiée à Notre Dame du St
Rosaire le Salve Regina et un Pater l et Ave l tous les
samedis de l'année l fait et accordé à Nivelles le 8 janvier
1759 l Paul Godefroid évêque.*

corps: au-dessus du panneau sur l'encadrement:

Frère Joseph Servais

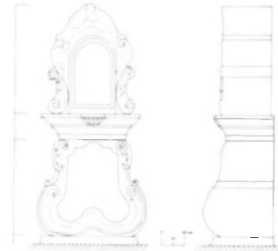
dans le panneau:

*Erigée l'an 1758 à la plus l grande gloi l re de Dieu l et de la
Sain l te Vierge Marie l Notre-Dame du l Saint Rosaire l priez
pour nous.*

Cf. F. LALIEUX DE LA ROCQ. p 55; R. COTYLE, p. 77.

N.B. De ce type on peut rapprocher deux chapelles de
Bousval: l'une dédiée au Divin Sauveur (XVII^e s.), l'autre à la
Mère de Miséricorde, illustrées dans le fascicule du cercle
socio-culturel de Bousval: *Bousval, sauvegarde des
chapelles de campagne*, cahier n° 1, 1975, pp. 15-16. Citons
également le corps de la chapelle Notre-Dame de Bon
Secours à Rosières (1749), cf. R. LEONARD, p. 41.

¹ L'inscription est actuellement illisible. Le texte que nous
en donnons est celui publié par F. LALIEUX DE LA ROCQ.

**Cat. 4**

Baisy-Thy (Genappe) au lieu dit *Bois Saint Jean*. Chapelle de
carrefour sous une couronne d'arbustes.

Chapelle Notre-Dame de Luxembourg - « 1765 » - Ht. 222 -
4 blocs.

Inscription: corps: dans le panneau:

*L'an 1765 l cette chapelle l fût érigée à la plus l grande gloire
de Dieu l et de Notre-Dame de l Luxembourg par Hubert l
Frédéric Du Mont et l Catherine Joseph Go l d'aux son
épouse cen l sier à la cense du bois.*

Cf. H. MAHO, p. 39; *Le patrimoine*, 2, p. 26; J. MAERTZ,
pp. 139-140.



Baisy-Thy (Genappe), route vers Loncée, au centre d'un parterre gazonné.
Chapelle de la Vierge ¹ - 2^e moitié XVIII^e s. - Ht. 180 - 3 blocs.
 Inscription: corps: dans le panneau:
 illisible (texte latin)
Le patrimoine, 2, p. 26.

¹ Ainsi dénommée dans la notice du patrimoine.

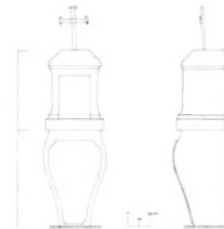


Baty-Ste-Croix, hameau de Sombrefre (Sombrefre). Au milieu des champs, le long d'un chemin perpendiculaire au n° 67 sur la chaussée de Nivelles.
Chapelle dédiée à la Vierge Marie Mère de Dieu dite chapelle Mamzelle - 1^{re} moitié XIX^e s. - Ht. 260 - 5 blocs.
 Inscription: corps: dans le panneau:
Ste Vierge I Marie Mère de I Dieu priez I pour nous.
Le patrimoine, 5, 2, p. 720.



Cat. 7

Bornival (Nivelles) au coin de la rue Tricot et de la rue Canart, à l'ombre d'un tilleul centenaire.
Chapelle Notre-Dame de Lorette - « 1779 » - Ht. 210 - 5 blocs.
 Inscription: corps: dans le panneau:
Erigée par An I toine J. Pede I et Anne Jean I né de Fer à l'Ho I neur de Dieu et I de N-D de Lorette I Priez pour nous I 1779.
Le patrimoine, 2, p. 51; *L'inventaire sommaire*, p. 73.



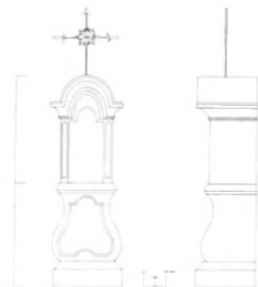
Cat. 8

Braine-le-Comte (Braine-le-Comte) à la limite d'Horrues à la bifurcation des chemins de l'aire et de la croix St-Pierre, en rase campagne.
Chapelle dédiée à la mère des affligés, dénommée la chapelle du champ de l'aire - « 1773 » - Ht. 164 - 2 blocs.
 Inscription: corps: dans le panneau:
Nous recou I rons à vous mère I des affligés I daigne-nous I écoutez nous I serons I consolés I Ave Maria I le 27 d'août I 1773.
CCH, IV, 1 mars 1951, p. 8 et fig.



Cat. 9

Cambron-Casteau (Brugelette), au sud du village sur une butte plantée de tilleuls.
Chapelle de la Croix Saint-Ghislain - « 1761 » - Ht. 188 - 3 blocs.
 Inscription: (au dos du monument):
 Niche: au bas: 1761
 au sommet de la corniche \mathbb{W} (= *Wincqz*)
 Amortissement: \mathbb{W}
Le patrimoine, 4, pp. 92-93, fig. 43



Cat. 10

Cambron-Casteau (Brugelette), rue du Moulin, à proximité de l'abbaye.
Chapelle Roquette ¹ - « 1761 » - Ht. 190 - 2 blocs.
 Inscription: au dos du monument:
 Corps: au centre: \mathbb{W} (*Wincqz*)
 Niche: au bas: 1761
Le patrimoine, 4, p. 96, fig. 46; ACL nég. M 71296.
¹ Appellation relevée sur la carte d'état-major (1/25.000 Lens-Soignies).

**Cat. 11**

Casteau (Soignies), église de la Vierge. Monument encastré dans le mur du cimetière.

Monument funéraire de la famille Pontaine dédié au Christ flagellé - « 1761 » - Ht. 163 - 1 bloc (fragment).

Inscription: dans le panneau:

D.O.M. | Cy gysent Philippe | Albert Pontaine | fermier de l'hôtel | ac(...)te aux paroisses | de Thieusies décédé le | 9 novembre 1745 et | son épouse Jeanne | Agnès Limelette | décédée le premier | de l'an 1761 âgés tous deux de 81 ans | et leurs enfants | Jean Agnès et | Nicolas époux | de Barbe Deudona 78 | décédée le 15 mai | 1783 l'an 1804 réunie | à la paroisse de Casteau | requiescant in pace | Christus | flagellatus | ConsoLatlo | DefVnctorVM | chronicon.

ACL négatif M 37885.

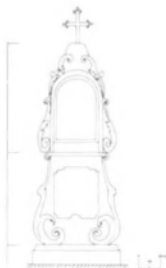
**Cat. 12**

Cerfontaine (Cerfontaine).

Chapelle Saint-Hubert - « 1855 » - Ht. non relevée - 6 blocs?

Inscription: Au-dessus de la niche, sur le bandeau:
St Hubert 1855.

ACL nég. B 81618.

**Cat. 13**

Chaumont (Chaumont-Gistoux), rue de la Barre, cachée dans une haie d'arbustes.

Chapelle Notre-Dame de Bonne-Espérance - « 1773 » - Ht. 210 - 3 blocs.

Inscription: corps: dans le panneau:

Mère de | Miséricorde digne | nous secourir | dédié à l'honneur | de notre Dame de | Bonne Espérance | par Pierre Joseph | Durbecq censier | du Mont et Marie | Joseph Machi | son épouse | 17(espace)73.

Le patrimoine, 2, p. 103 et fig. 45, p. 104; *Chaumont-Gistoux*, fig. p. 53.

**Cat. 14**

Chaussée Notre-Dame-Louvignies (Soignies), chemin de Fouly, isolée dans les champs.

Chapelle dédiée à l'honneur de Dieu et de Notre-Dame de Hal, dite *chapelle Quettinne* - « 1766 » - Ht. 263 - 5 blocs.

Inscription: corps: dans le panneau:

Cette | chapelle | est dédiée | à l'honneur | de Dieu | et de notre | Dame de Hal | 1766.

ACL négatif M 47476.

**Cat. 15**

Ecaussinnes-d'Enghien (Ecaussinnes), à la Dîme, vers Henripont, le long du chemin de fer, à côté du n° 7; en bordure d'un champ.

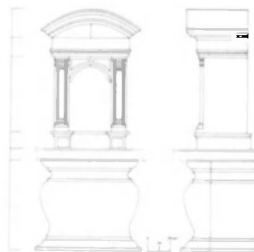
Chapelle dédiée au Saint Sang de Miracle et à Sainte Philomène - « 1843 » - Ht. 220 - 4 blocs.

Inscription: corps: dans le panneau:

Cette chapelle fut | érigée en l'honneur | du Saint Sang de | Miracle et de | Sainte Philomène | par les enfants de | P.J. Casterman | et M.C. Papèleux | en reconnaissance | des bienfaits | obtenus du ciel | 1843.

Inédite.

Nous devons le repérage de cette chapelle à une communication de Mme Baguet.

**Cat. 16**

Ecaussinnes-Lalaing (Ecaussinnes), au bout de la rue de Beaufort, enclos aménagé dans un jardin¹.

*Chapelle Sainte Anne*² - « 1645 » - Ht. 248 - 10 blocs.

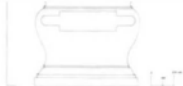
Inscription:

sur les piédestaux du stylobate, dans des cartouches en creux: millésime en relief: *16(espace)45.*

CCH, XI, n° 3, septembre 1958, pp. 35-36.

¹ Elle se dressait il y a quelques années au carrefour de la rue de l'Espinette et de la rue des Stations (communication de M. l'abbé Jous).

² Désignée sous ce vocable dans la notice de *CCH*.



Ecaussinnes-Lalaing (Ecaussinnes), dans l'antichambre de la chapelle castrale, adossée au mur¹.

Chapelle dédiée à la Vierge - « 1643 » - Ht. 87 - 1 bloc.

Monument composé de deux parties indépendantes: un socle ayant appartenu à une chapelle; une dalle funéraire d'un seigneur, non identifié, décédé en juin 1371.

Inscription:

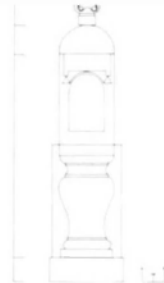
De part et d'autre du panneau, dans les échancrures supérieures: 16 (espace) 43

Dans le panneau:

Primam stationem I V. Mariae causa Nostrae Laetitiae I Posuit Jacob Houpe.

CCH, XI, n° 3, septembre 1958, p. 35.

¹ La chapelle se dressait autrefois le long du chemin des Stations, les pierres ont été transportées au château, lors de la construction de maisons ouvrières. La niche a contenu l'image en bois de la Trinité qui provenait du monument surmontant la pierre funéraire de Remy Bottemane, décédé le 28 octobre 1684, et qui avait été sculptée par son fils Guillaume en 1717 (cf. CCH).



Ecaussinnes-Lalaing (Ecaussinnes), chemin de l'Espinette, encadrée dans le mur de soutènement d'un champ¹.

Chapelle de la maladrerie² - 16(.)().³ - Ht. 265 - 5 blocs.

Inscription: niche: dans le cartouche:

c'est station (...) es(.) / (...)cs (...)jette / (...)pna (...)joneo (...)dee(...)ak.

CCH, XI, n° 3, septembre 1958, p. 36.

¹ Pour des raisons de sécurité routière (nouveau tracé d'un virage dangereux), cette chapelle sera déplacée au coin de la rue de l'Eglise et de la rue de l'Espinette (communication de M. l'abbé Jous).

² Ainsi nommée dans la notice de CCH

³ Seuls ces deux chiffres ont été lus par l'auteur de la notice dans CCH. On ne les distingue plus actuellement.

Sous ce type de corps on peut ranger le corps de la chapelle funéraire de Jean Van Reck (mort en 1710) et de Quintin Quairier (mort en 1715) qui se dresse dans le Vieux-Cimetière d'Ecaussinnes-d'Enghien. Cf. pour l'inscription L. JOUS, p. 179.



Cat. 19

Erquelinnes (Erquelinnes), sur la route d'Erquelinnes à Solre, à l'angle de la rue Joseph Wauters, contre le n° 1.

Sans désignation - 2^e moitié XVIII^e s. - Ht. 313 - 6 blocs.

Inscription: néant.

ACL négatif 5251B.



Cat. 20

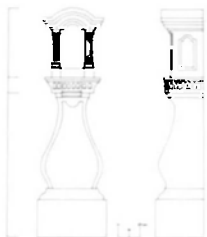
Erpe (Aalst).

Chapelle dédiée à la Vierge - « 1770 » - Ht. non relevée - 6 ou 7 blocs?

Inscription: (lecture difficile)

Gebauwt I en vergunt I aen onse I Lieve Vrouwe I van Bystand I door Judocus I en Joannes I Hasselaer I lees een I gebet voor I de gebauw wees I ... deze capelle

Bouwen door de eeuweheen. 5 n 1, p. 223, fig. 85: ACL négatif A 70445.

**Cat. 21**

Forchies-la-Marche (Fontaine-l'Évêque), place Jules Destrée à côté du n° 20.

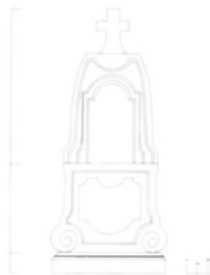
Chapelle Saint-Hubert - « 1826 » - Ht. 211 - 3 blocs.

Inscription :

sur la plate bande sous la niche : *Quis exortatio potens est*
corps : dans le panneau :

D.O.M. | Cet oratoire | a été dédié | à Saint Hubert | par |
Norbert Baudeiet | MDCCLXXVI.

CCH, XIII, 4 décembre 1960, p. 63; ACL négatif M 40782.

**Cat. 22**

Genvat (Rixensart), rue J.B. Stouffs, imbriquée dans le mur de l'ancien cimetière, à côté du n° 61.

Chapelle du Saint Sacrement - « 1776 » - Ht. 245 - 4 blocs.

Inscription : corps : dans le panneau :

Cette chapelle est | dédiée à : l'honneur du | très St
Sacrement | et donnée par Lambert | Corbisier | 1776.

Le patrimoine, 2, p. 147, fig. 71.

**Cat. 23**

Hennuyères (Braine-le-Comte), église Sainte Gertrude, dans le cimetière.

Chapelle funéraire de la famille Williot, invocation à Notre-Dame auxiliatrice - Première moitié du XIX^e s. - Ht. non relevée - 5 blocs.

Inscription : corps :

D.O.M. | Sépulture de Nicolas Williot né à | Hennuyère le 9
novembre 1765 y décédé | le 23 juin 1847 | de Albertine
Colmat son épouse | sur le même lieu le 25 mai 1775 | y
décédée le 22 décembre 1847 | (le texte se poursuit sur
plusieurs lignes : non déchiffrables sur la photographie).

base : *F. Trigalet | sculpt. à Ecaussinnes.*

ACL négatif 47172 M.

**Cat. 24**

Horrués (Soignies), rue de Auverlau, adossée au n° 21.

Chapelle Notre-Dame de Bon-Secours - « 1868 » - Ht. 250 - 4 blocs.

Inscription : corps :

dans le panneau en relief :

Cette chapelle | est bâtie en | l'honneur de | Notre-Dame de
Bon | Secours | an 1868 | par Vincent Hachez | d'Horrués
décédé à | Graty le 7 Xbre 1868 | âgé de 73 ans | P.P.N.

dans l'espace délimité par une ligne gravée :

A la mémoire | J.J. Hachez | décédé en 1875 | et de | J.
Parmentier | son épouse | décédée (vide).

dans le petit panneau :

D Panque (une lettre)

Inédite.

**Cat. 25**

Horrués (Soignies), chemin Large pied, dans un enclos aménagé dans le jardin du n° 5¹.

Chapelle Saint-Vincent - « 1851 » - Ht. 240 - 4 blocs.

Inscription : corps : dans le panneau :

D.O.M. | Cette chapelle fut érigée en | l'honneur de Saint
Vincent | par Monsieur Auguste | Nemegaire et la Dame Mrie
Catherine Baugue son | épouse |

(espace) *Faite par Casterman | à Soignies 1851.*

Inédite.

¹ Au dire du propriétaire du jardin dans lequel elle se dresse actuellement, cette chapelle se trouvait auparavant en bordure de la route, à 50 m de là.

**Cat. 26**

Ittre (Ittre) route de Baudemont, près de la ferme de la Tour.

Chapelle de la Sainte famille - « 1854 » - Ht. 308 - 7 blocs.

Inscription :

corps : dans le panneau :

Cette chapelle | a été érigée en | l'honneur | de Jésus | Marie
et Joseph | par Leop. Wautier-Bauthier | fermier de la cense |
de la tour à Ittre | en 1854.

base : sur le soubassement :

Paternotte frères Mtrs de C.A. Arquennes.

Le patrimoine, 2, p. 203; Y. DU JACQUIER, p. 88, G. MENNE,
p. 41.

Cat. 27

Jurbise (Jurbise), rue Albert I^{er}, en face du n° 30.
Chapelle Notre-Dame de Bon-Secours - « 1767 » - Ht. 182 - 4 blocs.

Inscription : corps : dans le panneau :
D.O.M. | Cette chapelle est dédiée | à l'honneur de | Notre Dame | de Bon Secou | r et donnée | par Louis Me | nier et Marie | Joseph Lecocq | son épouse | et de leurs | enfants | 1767.

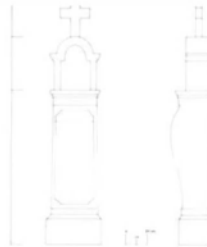
H. MAHO, p. 259; CCH, III, n° 4, décembre 1950, p. 3 et fig.;
Le patrimoine, 4, p. 208.



Jurbise (Jurbise), rue Albert I^{er}, n° 50, entourée d'une haie.
Chapelle dédiée à Dieu, à la Sainte Vierge, à Saint Eloi et à Saint Donat - « 1768 » - Ht. 228 - 3 blocs.

Inscription : corps : dans le panneau :
A l'honneur | de Dieu de la | Sainte Vierge | des St Eloy et de | St Donat | érigée en 1768 | à la dévotion | de Jean Baptis | te le Bay fer | mier de la cense | de Mr de Jori | cour et de | Jeanne Marie | Devroede son | épouse ci de | l vant de Fa | bien Copens | Requiescant | in pace.

H. MAHO, p. 259; CCH, III, n° 4, décembre 1950, p. 3;
Le patrimoine, 4, p. 211.



Cat. 29

Lens (Lens), en rase campagne après la ferme n° 23; chemin perpendiculaire au n° 250 rue de la Caracolle.

Chapelle dédiée à la Sainte Vierge de Bon-Secours et à Saint Donat - « 1765 » - Ht. 190 - monolithe. A gauche du monument se dresse un tronc de pierre.

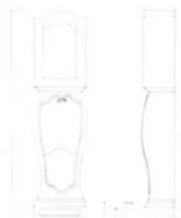
Inscription :
Chapelle : corps : dans le panneau :
Cette chapelle | est à | l'honneur | de la | Sainte | Vierge | de | Bon Secours | et de | Saint | Donat | martyr | 1765.

tronc : entourant la plaque de fer :
*côté de | la Vierge*¹

sous la plaque :
faites vos | libéralités | à l'honneur | de la Sainte | Vierge | et de Saint | Donat.

CCH, IV, n° 1, mars 1951, p. 16 et fig.

¹ Cette précision permet de supposer qu'il y avait un second tronc réservé à Saint Donat.



Cat. 30

Ligny (Sombrefre) ruelle du Curé, à gauche du porche de la ferme d'En Haut.

Chapelle Notre-Dame de Bon-Secours - « 1827 » - Ht. 242 - 4 blocs.

Inscription : corps : dans le panneau :
N.D.D.B. | Secours | P.P.N. | 1827.
au bas du corps :
Restaurée | en 1916.

Le patrimoine, 5, 1, p. 366.

N.B. A ce type de chapelle on peut rapprocher la chapelle Notre-Dame de Basse-Wavre, dite *chapelle Coyette*, millésimée 1837, qui se dressait le long du chemin de Tour à Basse-Wavre. Cf. G. VAN HAEPEREN et J. MARTIN, p. 252, fig. 220.



Cat. 29bis

Lens (Lens), rue de la Baille, dans un enclos fleuri.
Chapelle dédiée à Notre-Dame de Lattefleu — « 1830 » - Ht. 347 - 5 blocs.

Inscription : corps : dans le panneau :
Cette chapelle dédiée | à la sainte Vierge | sous l'invocation | de | Notre Dame de Lattefleu | a été reconstruite l'an 1830 | aux frais et par les soins de | Mr Alphonse Joseph Le Poivre | propriétaire et juge | de paix à Lens et de | M Marie Thérèse Louise | Jean son épouse | réparée par leur fils | M Gustave Le Poivre | l'an 1889.

CCH, VII, n° 2-3, septembre 1954, p. 34 (avec la mention de situation : rue de la Station).

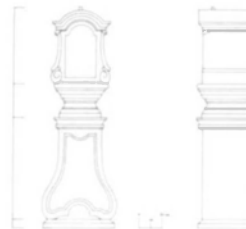


**Cat. 1**

Ligny (Sombreffe), rue Pont-Piraux en face du n° 2.
Chapelle Sainte Barbe - « 1832 » - Ht. 232 - 4 blocs.

Inscription : corps : dans le panneau en forme d'écu :
Ste | Barbe | ppn | 1832 | EPGD
dans le panneau losangé :
RJD

Le patrimoine., 5, 1, p. 367.

**Cat. 12**

Luttre (Pont-à-Celles), à l'angle de la rue du Marais et de la rue Boudart, entourée d'un muret bas.

Chapelle dédiée au Divin Sauveur et à Notre-Dame de Douleur - « 1754 » - Ht. 230 - 5 blocs.

Inscription : corps : dans le panneau :
D.O.M. | Mon divin | sauveur | ayez pitié | de nous | Notre Dame | de Douleur priez | pour nous | anno 1754.

ACL. Nég. M48401.

**Cat. 33**

Maurage (La Louvière), à l'angle de la rue de Maubeuge et de la rue de Bray, adossée au n° 26.

Chapelle Notre-Dame de Bon-Secours - « 1754 » - Ht. 232 - 3 blocs.

Inscription : corps : dans le quadrilobe :
Notre | Dame de Bon | Secours prie | pour nous anno | 1754.
H. MAHO, p. 353; ACL. nég. 88250.

**Cat. 34**

Maurage (La Louvière), rue de Boussoit à côté du n° 67, entre deux tilleuls centenaires¹

Chapelle de la Sainte Famille - « 1950 » - Ht. non relevée - 3 blocs.

Inscription : corps :
Erigée en 1806 par | J.J. Maistriau | cense de la Motte | Maurage | (espace) Réédifié en 1950 par | son arrière petit-fils | Victor Maistriau | avocat | Bourgmestre de Mons | ministre d'état | né à Maurage | en 1870.

CCH, IX, n° 1, mars 1956, p. 11 et fig.

¹ Ce monument se dresse à l'emplacement de la chapelle originale; actuellement dans le jardin de la maison de l'avocat Maistriau au n° 5 de la rue du Haut-Bois à Mons (cat. 36).

**Cat. 35**

Montignies-lez-Lens (Lens), rue du chêne n° 211, encastrée dans le mur de clôture.

Chapelle dédiée à Dieu, à la Vierge de Bon-Secours et aux Trois Personnes de la Sainte Trinité - 1776 - Ht. 177 - monolithe.

Inscription : corps : dans le panneau :
Cette chapelle | faite par Nicolas Roger | et de Suzanne Delleue | son épouse en l'honneur | de Dieu et de la | Vierge de Bon Secours | et des trois personnes | de la Sainte | Trinité des âmes | prions Dieu pour | les trépassé | décédé le (vide) | Bre 1776 | âgé de (vide) ans | Requiescant in pace.
NB. de « décédé à ... ans » le texte est gravé en petits caractères intercalés entre deux lignes.

Le patrimoine., 4, p. 486.

**Cat. 36**

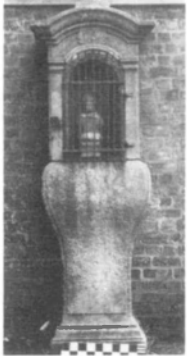
Mons (Mons), rue du Haut-Bois, n° 52, dans le jardin de la maison de feu l'avocat V. Maistriau¹.

Chapelle de la Sainte famille - « 1806 » - Ht. 210 - 3 blocs.

Inscription : corps : dans le panneau :
Chapelle érigée par J.J. | Maistriau à l'honneur | de la sainte famille | de J.C. priet | pour | nous 1806 | Maurage.

CCH, IX, 1, mars 1956, p. 11 et fig.

¹ Cette chapelle édiée par M.J.J. Maistriau Censier de la Motte à Maurage s'élevait à l'origine rue de Boussoit à Maurage. Vu son état de désuétude elle fut démontée et remplacée en 1950 par une chapelle de forme semblable (cat. 34), et ce par Victor Maistriau, petit-fils du précédent, cf. CCH, IX, 1, mars 1956, p. 11.

Cat. 17

Naast (Soignies), rue de la Haute folie, en retrait, adossée à un mur.

Chapelle Saint Donat - « 1786 » - Ht. 250 - 3 blocs.

Inscription :

Niche : au-dessus du cintre, dans le cartouche : 1786 gravé sur 1760

corps : dans le panneau :

*InVoCantI aVXILIo I Is eXobo I sanCte MartIr Donate I
Andreas Josephus Le (une lettre)(s ou L) bur I et Joanna
Maria Fauconnier I quorum proxima vi(une lettre)e bienni
spatio I u (...)mine (...) is(une lettre)sine I (...) in ...nd...eb...us
sa I ncte do I n...*

ACL. nég. M.47115.

**Cat. 38**

Neufvilles (Soignies) à l'angle de la rue Caulier, n° 3¹

Chapelle de la Sainte Famille - « 1743 »² - Ht. 305 - 7 blocs.

Dans la niche : bas-relief en terre cuite, de la Sainte Famille.

Inscription : corps : dans le panneau :

*Marie I et Joseph I intercedez I pour nous I auprès de I votre
fils I Jésus Hermes I Moernet et I Jeanne Fran I çoise Bosquet
I sa femme vous I s(4 lettres)I(trois lettres) a(une lettre)t que
(...)a(...)t (espace) 17 (espace) 43.*

CCH, XI, n° 3, septembre 1958, p. 41 et fig; *Le patrimoine.*, 4, p. 509 et fig. 272 (terre cuite); ACL. nég. M.48988.

¹ La chapelle a été déplacée à cet endroit pour des raisons d'aménagements urbanistiques (CCH).

² Millésimée 1743 et non 1713 comme indiqué dans CCH.

Cat. 39

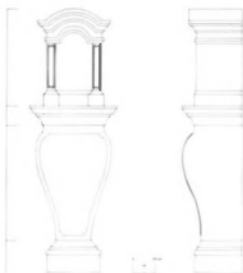
Neufvilles (Soignies), rue du Bas-Chemin, adossée au mur de la ferme de Vennes.

Chapelle Notre-Dame de Bon-Secours - « 1774 » - Ht. 243 - 4 blocs.

Inscription : corps : dans le panneau :

*Cette chapelle I fut érigée I à l'honneur de I Notre-Dame de I
Bon Secours par I Jean Baptiste I Cuvelier en I l'année 1774 I
Sainte Mère I de Dieu priez I pour nous.*

Inédite.

**Cat. 40**

Neufvilles (Soignies), chemin Tinette, isolée au sud du village entre deux pins.

Chapelle Notre-Dame de Tongres - « 1775 » - Ht. 225 - 3 blocs.

Inscription : corps : dans le panneau :

*Cette chapelle I fut érigée à l'honneur I de Notre Dame de I
Tongre par Guillaume I Pecheier l'année 1775 I Ste Marie
Mère de I Dieu priez pour I nous.*

Le patrimoine., 4, p. 514, fig. 279.

**Cat. 41**

Neufvilles (Soignies), église paroissiale Saint Nicolas, contre le mur Sud du chœur.

Sans désignation - 1806 - Ht. 290 - 8 blocs.

Inscription : sur le bandeau sous la niche :

*Reconnaissance I
sur l'entablement :*

Religion I

corps : dans le panneau :

texte illisible à l'exception d'une date : 1806

Inédite.

**Cat. 42**

Nivelles (Nivelles), chemin Saint Pierre en face du n° 57, encadrée dans un muret.

Chapelle Saint Pierre à Broquettes¹ - XVII^e s. - Ht. 293 - 2 blocs.

Sans inscription.

W. ROCHER, p. 11; *Le folklore Nivellois*, p. 151 et fig.

¹ Ainsi nommée dans *Le folklore brabançon* : ... *La potale de Saint Pierre à Broquettes, où les femmes stériles se rendaient en pèlerinage pour glisser une petite broche de bois à travers le grillage.*



**Cat. 43**

Nivelles (Nivelles) chemin Saint Pierre en face du n° 66.
Chapelle Notre-Dame des Douleurs - « 1854 » - Ht. 353 - 7 blocs.

Inscription : corps : dans le panneau :
Notre Dame l de Douleurs l priez pour nous l 1854.
base : sur le soubassement
Paternotte frères M. de C. à Arquennes.

W. ROCHER. p. 12 et fig.

**Cat. 44**

Nizelles. hameau de Wauthier-Braine. (Braine-le-Château),
rue R. Luyck, dans un bosquet de hêtres et de bouleaux.
Chapelle de la Sainte Famille - 1757 (retaillé) - 1760
(ancienne gravure visible par frotti) - Ht. 276 - 6 blocs. (sans le piédouche).

Inscription :
Le texte de la chapelle de Noucelle (cf. cat. 45) a été retaillé
sur le texte ancien illisible sauf la date 1760.
Face arrière : au niveau du tympan de la niche, sous les
blasons : *Familia Luycx-Vincart l mireaedificavit l Anno*
MCMXLIII.

Le patrimoine., 2, p. 582.

**Cat. 45**

Noucelle, hameau de Wauthier-Braine (Braine-le-Château),
près de l'ancienne abbaye.
Chapelle de la Sainte famille - « 1757 » - Ht. 296 - 6 blocs.

Inscription :
face arrière : niche : sur le tympan : marque MB (*Mondron*
Gaspard Boulouffe)
sous le tympan : IDB (*idem*)
corps : marque MB (*B dans le D*)
face antérieure : corps : dans le panneau :
Dédiée de l rechet à Jésus l Marie et Joseph l 1757.

Inédite¹.

¹ Nous devons le repérage de cette chapelle à M. J.-L. VAN BELLE.

**Cat. 46**

Obaix (Pont-à-Celles), chapelle de carrefour dans une
couronne d'arbres¹.

Chapelle Notre-Dame des affligés - « 1765 » - Ht. non relevée
- 6 blocs.

Inscription : corps dans le panneau :
Vous qui passez l priez Dieu l et notre Dame l de affligés
cette l a été érigée par l Etienne Hanne et l Anne Marie De
Lalieu l son épouse en l'an l 1765 censier l au Rosignol à
Obaix.

H. MAHO. p. 412; ACL. nég. M.48374.

¹ Cette chapelle en pierre remplace une chapelle en briques.
Elle est très vénérée dans le village et les environs. cf. H.
MAHO.

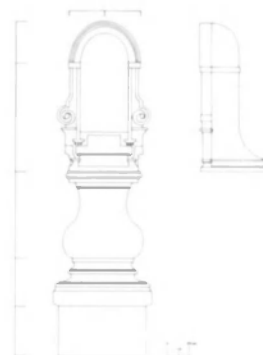
**Cat. 47**

Ollignies (Lessines). carrefour de la route
Ghislenghien-Lessines et du chemin d'Hellebecq. La
chapelle se dresse dans un oratoire situé dans un enclos
arboré.

Chapelle de la Vierge - XVIII^e s. - Ht. 264 - 4 blocs.

Inscription : corps : dans le panneau : inscription peinte
(...) 40 jours (...) l (...) 5 pater l 5 ave le jour du vendredi l
devant cette image l ...

L.R. DELTAND, p. 146 et fig.

**Cat. 48**

Pede-Sainte-Anne - Sint-Anna-Pede, hameau d'Itterbeek
(Dilbeek), Plankenstraat en bordure d'un champ.

Chapelle Sainte-Anne - XVIII^e s. - Ht. 311 - 6 blocs.

Sans inscription.

R. HUVENNE. p. 41; G. CELIS, p. 12 et fig.; *Bouwen door de*
eeuwenheen., 2 n, p. 302.



Cat. 49

Petit-Enghien (Enghien), rue du Tilleul au Bois, à côté du n° 11, en bordure d'un champ.
 Chapelle Notre-Dame de Bon-Secours - « 1754 » - Ht. 260 - 5 blocs.
 Inscription : corps : dans le panneau :
D.O.M. Cette chapelle est bâti à l'honneur de Notre Dame l de Bonsours fait par Louis l Camberlain et Marie Barbe l Enaghelair son épouse l en l'année 1754.
 CCH, V, n° 1, mars 1952, p. 8 et fig.



Cat. 50

Petit-Rœux-lez-Braine (Braine-le-Comte), au hameau des Fosses en face de la ferme Mayeur¹.
 Chapelle Saint Joseph² - XVII^e s. - Ht. 332 - 12 blocs.
 Inscription : sur le corps au-dessus du panneau :
Da (...)dr(...)x ... l (p ou b)om(...)us pus (...)
 dans le panneau : *deux lignes illisibles l sacrum.*
 sous le panneau : *s Beauclee (.)etio l ... us (.)pagi hil(.)e posuit.*
 CCH, VIII, n°s 3-4, décembre 1955, p. 5 et fig.
¹ D'après CCH la chapelle se trouvait en 1955 en face de la ferme Blampain (du nom de l'ancien propriétaire?) entre deux arbres.
² Désignée sous ce vocable dans CCH.



Cat. 51

Saint-Amand-lez-Fleurus (Fleurus).
 Chapelle Saint-Hubert - « 1825 » - Ht. non relevée - 2 blocs?
 Inscription : corps : dans le panneau :
Dédiée l à Saint l Hubert l en l'an l 1825 l patron l des l chasseurs.
 base : *150^e anniversaire l Chassart l Chassant l 1811-1961.*
 ACL, nég. M.92033.



Cat. 52

Sauvinière, hameau de Gembloux (Gembloux) au coin de la rue du Village et de la rue Suarts.
 Chapelle Notre-Dame de Hal - « 1802 » - Ht. 270 - 5 blocs.
 Dans la niche, statuette en pierre bleue de la Vierge à l'enfant (ht. 55 cm)¹.
 Inscription : corps : dans le panneau :
Notre l Dame de l Hal priez l pour nous l 1802.
Le patrimoine., 5, 1, p. 285.
 N.B. Du corps de cette chapelle, on peut rapprocher le corps de la chapelle Notre Dame de Hal à Ways, rue Emile Hecq, n° 16. Cfr Y. du JACQUIER, p. 92 et fig. Citons encore la chapelle Notre Dame de Consolation à Tongrinne, le long de la route Sombreffe à Gembloux-sur-L'Orneau (Inédite).
¹ Statuette semblable à celle de la chapelle de Tongrenelle (cat. 68); elle présente un plus grand schématisme dans le dessin des plis.



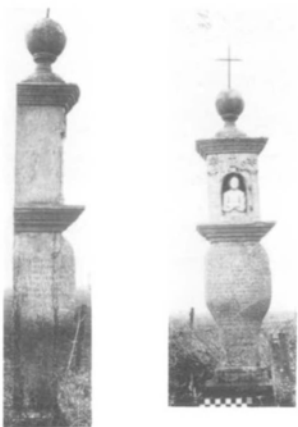
Cat. 53

Sauvinière, hameau de Gembloux (Gembloux), rue J. Suarts à côté du n° 26.
 Chapelle Notre-Dame de Hal - « 1800 » - Ht. 187 - 3 blocs.
 Inscription : corps : dans le panneau :
Notre l Dame de l Hal priez l pour l nous l 1800.
 sous le panneau :
Philippe Bia l faux âgé l de 70 ans l bâtie par l Jean Antoine l Biafaux âgé l de 60 ans.
Le patrimoine., 5, 1, p. 283.



Cat. 54

Soignies (Soignies), chemin de Thieusies, dans les champs, devant la ferme Deschamp, n°228.
 Chapelle Notre-Dame de Hal - Première moitié du XIX^e s. (1797-1808?) - Ht. 253 - 5 blocs.
 Inscription : corps : dans le panneau :
Cette chapelle fut l érigée à l'honneur de notre l Dame de Hal l par Jean François Lechien l (...)... l son épouse Marie de Lambertine l Jos (...) l leurs enfants Hyp l polite François Jos et Augustin l son père Sébastien François l Lechien mort le 17 août 1797 l âgé de 75 ans son épouse Anne Marie ; et leurs enfants l (...) décédé le (...) l (...) âgé de (...) l (...) tine morte (...) l (...) n(.)me(.)jan (...) l 18 (...) l (...) l (...) l 1808 âgé de 80 ans l ea (...)raom(...) l VII (...) Jos mort le (...) l (...) âgé (...)
 R. RICHE, p. 92; CCH, XII, n° 2, juin 1959, p. 32.

**Cat. 55**

Soignies (Soignies) chemin du Spodio (ou Spodiau).
Chapelle dédiée au Christ couronné d'épines - 1780 - 1842 -
Ht. 308 - 6 blocs
Dans la niche, buste en pierre du Christ de pitié, posé sur un
socle.

Inscription : corps : face principale dans le panneau :
*A la plus grande gloire de Dieu | priez pour Mathieu
Clément | De Saint Moulin fermier | décédé le 27 mai 1780 |
âgé de 69 ans Marie Jos | Rondeaux son épouse | native de
Braine le Comte | décédée le 8 oct | 1792 âgée de | 66 ans et
leurs enfants | Marie Claire religieuse âgée de 71 ans
décédée le 27 fév 1824 Vincent | âgé de 64 ans décédé le 1
janvier 1817 | de Charles Louis zélé pasteur de | Chaussée N
Dame âgé de 64 ans décédé le | 31 janvier 1831 Maximilien
de St | Moulin zélé curé et doyen de | Soignies pendant
17 ans décédé | le 5 janvier 1840 âgé de 76 ans | Célestine de
St Moulin | décédée en célibat le 3 | janvier 1841 âgée de
79 ans | François mort en célibat | le 20 janv | 1803 âgé de
32 ans | R.I.P. |*

face latérale gauche :

*Jean Baptiste de | St Moulin décédé à | Herchies le quatre |
août mil huit cent | quarante deux | âgé de quatre | vingt
quatre ans.*

R. RICHE, p. 89; CCH, XII, n° 4, décembre 1959, p. 53.

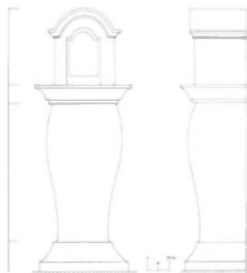
**Cat. 56**

Soignies (Soignies), route de Neufvilles en face du n° 301,
ancienne ferme de Saint Moulin¹.
Chapelle Saint Vincent - 1840-1842 - Ht. 275 - 6 blocs.

Inscription : corps : dans le panneau :
*D.O.M. | A l'honneur de St Vincent | priez pour les âmes de |
Mathieu de Saint Moulin | de son épouse Marie Joseph |
Rondeaux et de leurs enfants | Marie Charles Louis | zélé
curé de Steenkerque | ensuite de Chaussée N Dame | de
Marie Claire religieuse | de François célibataire | de Vincent
censier | d'Hurtelise de Catherine | Ghislaine Desentfens son
| épouse Maximilien de St | Moulin zélé curé et doyen | de
Soignies pendant 17 ans | décédé le 5 janvier 1840 | âgé de
76 ans Célestine | de St Moulin décédée | en célibat le
3 janvier 1841 âgée de 79 ans | Jean Baptiste de St Moulin
décédé à | Herchies le 4 août | 1842 âgé de 84 ans | R.I.P.
Fait par Casterman | à | Soignies.*

R. RICHE, p. 95.

¹ Cette chapelle a dû remplacer entre 1831 et 1842, une
chapelle antérieure dont l'inscription se trouve abandonnée
dans la cour de l'ancienne ferme de Saint Moulin; cf. R.
RICHE, p. 95.

**Cat. 57**

Soignies (Soignies), chemin d'Horrues, en bordure d'un
champ.
Chapelle Notre-Dame de Lorette - « 1838 » - Ht. 248 - 3 blocs.

Inscription :
niche : au-dessus du cintre :
Notre Dame de Lorette | priez pour nous |
sur les piédroits :
18 (espace) 38

CCH, XII, n° 2, juin 1959, p. 32; R. RICHE, p. 93.

**Cat. 58**

Soignies, chemin des trois planches, à côté du n° 38,
adossée à un mur.
Chapelle Notre-Dame de Tongres - « 1816 » - Ht. 212 - 5
blocs.

Inscription : corps : dans le panneau :
*Cette chapelle | fut érigée à | l'honneur de | Notre Dame de |
Tongres par | Jacques Joseph | Pater Maître | de Carrière | à
Soignies | l'an 1816.*

R. RICHE, p. 91.

CCH, XII, 2, juin 1959, p. 32.



Cat. 59

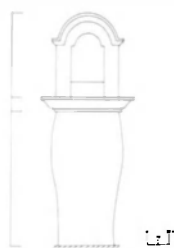
Soignies (Soignies), chemin de Cognebeau à côté du n° 3, encastrée dans un mur.

Chapelle dédiée à Dieu et à Notre-Dame de Tongres - « 1750 » - Ht. 260 - 5 blocs.

Inscription: corps: dans le panneau:

D.O.M. / A l'honneur de / Dieu et de notre / Dame de Tongre / cette chapelle / (...) dédiée par / Thomas Spi (...) / habitant (...) / Soignies (...) / (...) chand / Anno 1750.

R. RICHE, p. 91; CCH, XII, n° 3, septembre 1960, p. 33.



Cat. 50

Soignies (Soignies), à l'intersection du chemin de Tour et de Spodio (ou Spodiau), entre deux sapins.

Chapelle dédiée à Marie refuge des pécheurs - « 1832 » - Ht. 216 - 3 blocs.

Inscription:

niche: au-dessus du cintre:

O Marie refuge des pécheurs / priez pour nous.

sur la plate-bande:

1832

corps:

Chapelle / érigée / à la famille / Germain André / en témoignage / de sa dévotion / envers / la Mère de Dieu.

R. RICHE, p. 91; CCH, XII, n° 2, juin 1959, p. 32.



Cat. 61

Soignies (Soignies), rue de la Clairière¹.

Chapelle Saint Vincent - « mai 1972 » - Ht. 269 - 3 blocs.

Inscription:

Dans la niche, sur le socle, sont gravés les noms:

Landry - Vincent - Dentelin.

corps: dans le panneau:

Saint Vincent / p.p.n.

Au bas du corps:

Mai 1972.

Inédite.

¹ Cette chapelle a été construite à l'emplacement d'une potale encastrée dans le pignon de l'habitation qui se dressait à cet endroit. Communication de M. BERGERET, Sous-Directeur technique des carrières du Hainaut.



Cat. 62

Sombreffe (Sombreffe), rue Hanoteau à côté du n° 58.

Chapelle Notre-Dame de Bon-Secours - « 1825 » - Ht. 184 - monolithe.

Inscription: corps:

A l'honneur / ur de N D de / Bon Secours / SPPN d'ap / près / l'inten / tion de J.F. / Preat et de / M.J. Bertra / nd de Som / breffe 1825.

Le patrimoine., 5, 2, p. 718.



Cat. 63

Steenkerque (Braine-le-Comte), moulin d'Horuette.

Chapelle Notre-Dame de Hal - « 1764 » - Ht. 235 - 5 blocs.

Inscription: corps: dans le panneau:

D.O.M. / Cette chapelle / fut bâtie / à l'honneur de / Notre Dame d'Hal / l'an 1764 par / Jean François / Joseph Bosquet / et Anne Joseph / Desjard (...) son épouse.

grille: sur le cintre

Ave maria.

CCH, IX, n° 2, juin 1956, p. 22 et fig.



Cat. 64

Steenkerque (Braine-le-Comte), rue du Centre, contre la façade du n° 10.

Chapelle Notre-Dame de Bon-Secours - 1802-1808 - Ht. 229 - 4 blocs.

Inscription: corps: dans le panneau:

Cette chapelle / est bâtie à l'hon / neur de Notre / Dame de Bon / Secours par / Antoine J. / Dolmierre / Mort à Braine le Comte / le 7 9bre 1802 / âgé de 50 ans / et de Maximilienne / J. Marin son / épouse décé / dée le 30 juin / 1808 priez / pour eux / R.I.P.

CCH, V, n° 1, mars 1952, p. 10; ACL, nég. M.93587.

**Cat. 55**

Strépy, (Strépy-Bracquegnies — La Louvière), rue de Trivière à côté du n° 36, adossée au mur¹.

Chapelle Saint Vincent - « 1793 » - Ht. 252 - 4 blocs.

Inscription: corps: dans le panneau:
*D.O.M. | Saint Vincent en ce lieu | ou vous êtes né | recevez
nos vœux | qui vous sont présentés | tous passant | priez
Dieu | pour le | repos de | leurs âmes | 1793.*

CCH, VII, n°s 2-3, septembre 1954, p. 38 et fig., ACL, nég. 88220A.

¹ La chapelle se trouvait primitivement au bord de la place: elle a été transférée fin du XIX^e s. Cf. CCH.

**Cat. 67**

Tongrenelle, hameau de Tongrinne (Sombreffe), rue Joseph Lagache, à côté du n° 1, adossée à l'habitation.

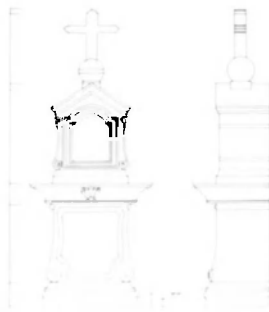
Chapelle Notre-Dame de Basse-Wavre - « 1784 » - Ht. 250 - 6 blocs.

Dans la niche: statue en pierre blanche, de la Vierge à l'enfant (Ht. 46,5 cm).

Inscription: corps: dans le panneau:
*Notre | très | Dame de | Basse | Wavre | priez pour | nous
1784.*

Le patrimoine., 5, 2, p. 775, fig. 467; G. VAN HAEPEREN et J. MARTIN, p. 252, fig. 220.

Du corps de cette chapelle, on peut rapprocher le corps de la chapelle Notre-Dame Auxiliatrice à Walcourt datée de 1809. Cfr F. CAMBIER, p. 158 et fig; ainsi que le corps de la chapelle Notre-Dame des Champs, rue de la Sucrierie à Attré, érigée en 1893 (inérite).

**Cat. 69**

Vieux-Genappe (Genappe), route Genappe-Witterzée: direction La Caillière, près de la ferme d'Hélincourt: chapelle entourée d'une haie.

Chapelle dédiée à Dieu et à Notre Dame de Consolation - « 1752 » - Ht. 275 - 6 blocs.

Inscription:
base servant d'assise à la niche:
Notre Dame de Consolation | priez pour nous

corps: dans le panneau:
*Cette chapelle | a été érigée par | François Taminiaux |
demeurant à | Hélincourt | l'honneur de Dieu | et de la très
sainte | Vierge sous le titre | de Notre Dame de | Consolation
l'an 1752.*

Le patrimoine., 2, p. 549, fig. 270; J.-C. HANON, fig. p. 18.

**Cat. 36**

Thieusies (Soignies), dans l'enclos de l'église St. Pierre, accolée au mur de la maison n° 2, rue des Juifs.

Monument funéraire des époux Dubuisson; invocation à la Vierge de Douleur - « 1768 » - Ht. 233 - 3 blocs.

Dans la niche: statuette en pierre bleue, de la Vierge (Ht 66 cm).

Inscription: corps: dans le panneau
*O sainte Vierge De Douleur | InterCeDez pour nous |
pêCheurs |
Cy gisent les corps de Jean | François Dubuisson Censier |
de Rotelur décédé le | 21 avril 1782 de sa | première femme |
Marie Joseph Stevenard | décédée le 9 7bre 1779 | et de
Marie Françoise | Desentans sa deuxième | femme native de |
Gottignies décédée le (vide).*

ACL, nég. M.37977.

**Cat. 68**

Trazegnies (Courcelles), rue de la Station entre les n°s 23 et 23A, adossée à l'habitation.

Chapelle Notre-Dame de Lorette - « 1783 » - Ht. 224 - 3 blocs.

Inscription: corps: dans le bas du panneau, au centre:
1783

grille: sur la bande pleine: peinte en blanc:
N.D. de Lorette p.p.n.

CCH, VI, n° 3, septembre 1953, p. 37 et fig.

¹ Elle se dressait primitivement au bord du chemin de campagne dénommé *la bénite épine*; elle fut déplacée au XIX^e s., cf. CCH.

**Cat. 70**

Virelles (Chimay).

Chapelle Saint Antoine - XIX^e s. - Ht. non relevée - 2 blocs ou monolithe?

Inscription:
sur la plate-bande, sous la niche:
St Antoine | p.p.n.

ACL, nég. B.5651.



Cat. 71

Vollezele (Vollezele), Repingen, de Bergstraat.
Chapelle Sainte Anne - 1761-1780 - Ht. 110 - monolithe.

Inscription :

Dese kapelle van I Sint Anna is I gemaecht door I Peeter de Groot I die gestorven I is den 19 juni I 1761 en Anne I Marie Lesebure I sijne huysvrouw geboortigte I van Marcke (...) I die gestorven I is den (...) 9 I meert 1780 I Bidt voor hune I zielen.

Cf. *Bouwen door de Eeuwenheen.*, 2 n. p. 743 et fig. 376.



Cat. 72

Ways, hameau de Monstreux (Nivelles), près de la Tilleraye, dans une couronne de tilleuls.

Chapelle dédiée à Dieu et à Saint Adrien - XVIII^e s. - Ht. 235 - 6 blocs.

Inscription :

sur la plate-bande sous la niche :

Saint Adrien I son jour est le 8 de septembre I priez pour nous.

corps : dans le panneau :

Cette chapelle I a été dédiée I par Jean Dubrule I censier de la Tillerée I à l'honneur de Dieu I et de Saint Adrien I M.C.

L'inventaire sommaire p. 85; *Le patrimoine.*, 2, p. 339.



Cat. 73

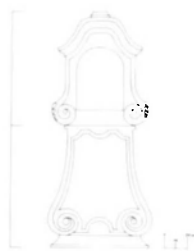
Witterzée, Lillois-Witterzée (Braine-l'Alleud), route Nivelles-Waterloo, à l'angle de la rue du cours d'eau: chapelle de carrefour entre deux pins.

Chapelle dédiée à Dieu et à Notre-Dame de Hal - « 1731 » - Ht. 230 - 5 blocs.

Inscription : corps : dans le panneau :

Guillaume I Dineur Mayeur I de Witterzée I et Marie Suzanne I Seutin son épouse I m'ont fait faire I à l'hommage de Dieu I et de Notre Dame de Hal I et tous ceux qui cette I verrons dites donc icy I je vous salue Marie I fait le 17 d'avril 1731.

Le patrimoine., 2, p. 288; *L'inventaire sommaire*, p. 84; H. MAHO, p. 313; ACL. nég. 20810E.



Cat. 74

Witterzée, Lillois-Witterzée (Braine-l'Alleud), route Nivelles-Waterloo, en face du n° 156, adossée au mur du jardin.

Dédicace illisible - Ht. 217 - 4 blocs.

Inscription : corps : dans le panneau :

D.O.M. I Cette chapelle érigée I (...) sur plusieurs lignes.

Inédite.



VC. 1

Monument funéraire de la famille WERTS. Invocation à Notre-Dame de Hal - entre 1769 et 1771 - Ht. 354 - 6 blocs.

Dans la niche, représentation de Notre-Dame de Hal sur une dalle en albâtre rapportée.

N.B. Sur la base du monument, côté gauche : marque W (Wincqz).



VC. 3

Monument funéraire de la famille WERS, correspondant à la 2^e station du chemin de croix - 1776 (date probable de l'érection du monument) - Ht. 246 — 6 blocs.

**VC. 6**

Monument funéraire de la famille DELFERIER(E) correspondant à la 3^e station du chemin de croix - « 1776 » - Ht. 264 - 6 blocs.

Bas-relief taillé dans la masse de la niche illustrant la troisième station du chemin de croix : Jésus tombe pour la troisième fois.

**VC. 8**

Monument funéraire de la famille FRANCOIS correspondant à la 4^e station du chemin de croix - « 1779 » - Ht. 317 - 4 blocs.

**VC. 9**

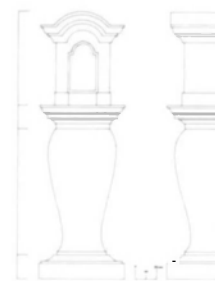
Monument funéraire de la famille BEAUVOIX, correspondant à la 5^e station du chemin de croix - entre 1799 et 1814 - Ht. 280 - 4 blocs.

**VC. 15**

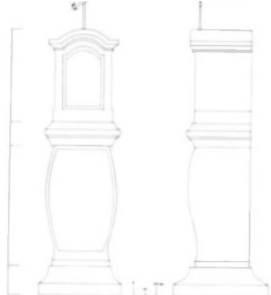
Monument funéraire de la famille DESAUNOIS, correspondant à la 6^e station du chemin de croix - « 1807 » - sur la plate-bande, sous la niche - Ht. 268 - 5 blocs.

**VC. 16**

Monument funéraire de la famille DESOMBERG, correspondant à la 7^e station du chemin de croix - « 1778 » - sur la niche, au dessus du cintre - Ht. 255 - 4 blocs.

**VC. 18**

Monument commémoratif, correspondant à la 8^e station du chemin de croix - fin XVIII^e, début XIX^e s. - Ht. 251 - 4 blocs.



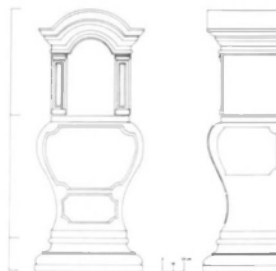
VC. 24
Monument funéraire de la famille PATER. Invocation à Notre-Dame d'Iltre - « 1819 » - Ht. 243 - 4 blocs.
Dans la niche, représentation en demi ronde-bosse de Notre-Dame d'Iltre.



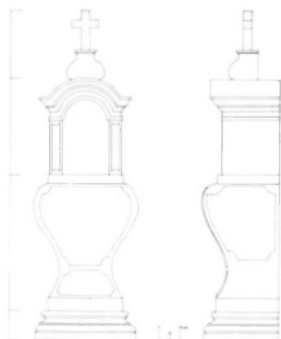
VC. 25
Monument funéraire de la famille DEPRET, correspondant à la 10^e station du chemin de croix - entre 1775 et 1780 - Ht. 301 - 4 blocs.



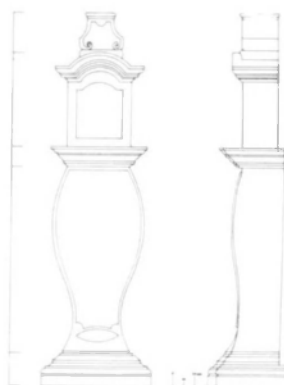
VC. 25
Monument funéraire de la famille de LIEVENMONT, correspondant à la 11^e station du chemin de croix - « 1755 » - Ht. 293 - 5 blocs.



VC. 26
Monument funéraire de Jean-Louis PIRET, correspondant à la 12^e station du chemin de croix - « 1755 » - Ht. 245 - 3 blocs.



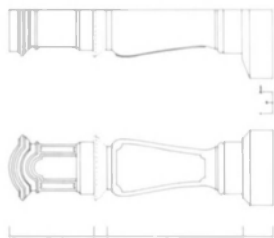
VC. 29
Monument funéraire de la famille WILLIOT, correspondant à la 13^e station du chemin de croix - « le 30 de May 1774 » - Ht. 424 - 5 blocs.



VC. 31
Monument funéraire de la famille DE SAINT MOULIN, correspondant à la 14^e station du chemin de croix - « 1812 » sur l'amortissement - Ht. 345 - 5 blocs.
Dans la niche, taillée dans la masse, représentation de la 14^e station: la mise au tombeau.

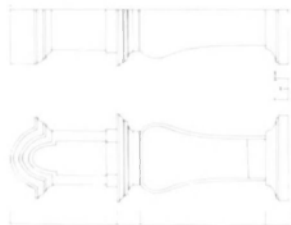
VC. 45

Monument funéraire des époux SMET. Invention à la irès
saint Trinité à la Vierge Ma. e - 1772 - Ht. 242 - 4 b d s
N.B. Sur la base du monument n'arque W (Vinc12).



VC. 42

Monument funéraire de la famille WAUTER - entre 1797 et
1799 - Ht. 260 - 4 blocs.
Dans la niche, bas-relief sur une dalle rapportée en albâtre,
illustrant une P. a
N.B. Sur la plate bande sous la niche: marque BR



● Liste des ouvrages cités en référence et abrégés dans le catalogue

Bouwen door de eeuwenheen. Inventaris van het cultuurbezit in België, Gand, depuis 1972.

Calvaires et chapelles en Hainaut (abrégé CCH), Bulletin trimestriel des amis des chapelles et calvaires en Hainaut, Braine-le-Comte 1942-1962.

CAMBIER F., *Walcourt*, Bruxelles, 1939.

CELIS G., *De Wegkapelletjes in België*, dans *Brabantse folklore*, XVII, n° 101, mai 1938, pp. 4-10.

Chaumont Gistoux terre franche en roman pays de Brabant (Ministère de la Culture Française), Chaumont Gistoux, 1976.

COTYLE R., *Arquennes, glossaire toponymique (Mémoires du Cercle historique et folklorique de Braine-le-Château, de Tubize et des régions voisines, I)*, Braine-le-Château, 1974.

DELTAND L.R., *Les chapelles et les calvaires de la région de Lessines-Enghien*, dans *Annales du Cercle royal d'histoire et d'archéologie d'Ath et de la région et musée Atohis*, XXVI, 1940, pp. 144-205.

DUJACQUIER Y., *Chapelles en Brabant*, Louis Musin éditeur, Tournai (1978). Reprise d'une série d'articles du même auteur parus dans *Le Folklore brabançon* entre juin 1976 et février 1978.

(Le) *Folklore Nivellois, Naissance, Baptême, Enfance*, dans *Le folklore brabançon*, VI, n°s 31-32, août-octobre, 1926, pp. 151-161.

HANON J.-C., *Vieux-Genappe*, dans *Brabant*, n° 6, décembre 1979, pp. 13-22.

HUVENNE R., *Chapelles en Brabant* (Bois-Seigneur-Isaac et Nivelles dans *L'Emulation*, 1938, n° 3.

(L') *Inventaire sommaire des objets d'art de l'arrondissement de Nivelles. Province de Brabant*, (Commission royale des monuments et des sites), Bruxelles, 1961.

JOUS L., *Epitaphier et épigraphier des Ecaussinnes. II. Ecaussinnes d'Enghien*, dans *Annales du cercle archéologique du canton de Soignies*, XXVII, 1972-1973, pp. 163-187.

(de) LALIEUX de la ROCQ F., *Epitaphier et épigraphier d'Arquennes suivi des généalogie des familles qui ont joué un rôle important*, dans *Annales du cercle archéologique de Mons*, XLI, 1911-1912, n° 100, pp. 1-88.

LEONARD R., e.a., *Promenades à Rixensart*, dans *Brabant*, décembre 1979, n° 6, pp. 36-46.

MAERTZ J., *Notre-Dame de Luxembourg consolatrice des affligés: vénérée pendant 300 ans dans la province belge du Luxembourg* dans *Hémecht*, XXX, 1978, 2.

MAHO H., *La Belgique à Marie (Belgium Marianum)*. Répertoire historique et descriptif des églises, sanctuaires, chapelles et grottes de nos provinces, Bruxelles, 1927.

MENNE G., *La vie de nos syndicats d'initiative*, dans *Brabant*, septembre 1979, n° 4, pp. 38-41.

(Le) *Patrimoine monumental de la Belgique*, Liège, depuis 1971. Abrégé *Le patrimoine*.

2. *Province de Brabant. Arrondissement de Nivelles*, Liège, 1974.

4. *Province de Hainaut. Arrondissement de Mons*, Liège, 1975.

5. *Province de Namur. Arrondissement de Namur*, tome 1(A-M); tome 2(N-Y), Liège, 1975.

6. *Province de Hainaut. Arrondissement de Tournai*, tome 1 (A-T)

tome 2, *Arrondissement de Tournai (T-W); Arrondissement de Mouscron (A-T)*, Liège, 1978.

RICHE R., *La vie à Soignies, hier et aujourd'hui*, Soignies, 1947.

ROCHER W., *Promenades autour de Nivelles... de Quertenmont à l'hostellerie Saint-Pierre, La Tournette, Orval, l'Ardenelle*, dans *Rif tout Dju. Cahiers mensuels nivellois*, II, n° 186, février 1974, pp. 6-12.

VAN HAEPEREN G. et MARTIN J., *Basse-Wavre (1628-1978), 350^e anniversaire de la donation de la châsse par l'archevêque de Malines Jacques Boomen en 1628*, dans *Wavriensia*, XXVII, 1978, pp. 109-297.

● Sauf indications contraires, les photographies sont de Bernard Van den Driessche.

¹ Nous désignons sous le vocable de *potale* les niches de bois suspendues aux arbres, fixées à des pieux ou accrochées aux façades de maisons. Parfois, la *potale* est remplacée par une niche aménagée dans le pignon principal de l'habitation.

² Nous entendons par *chapelle*, la niche sur socle parfois appelée *chapelle piquet*. Nous la dénommons *chapelle pédiculée*.

³ Le terme *oratoire* désigne un édifice de type *cella*.

⁴ Cette étude fait suite à notre mémoire de licence présenté sous la direction de Monsieur I. Vandevivere à l'UCL, en février 1979. Dans le texte, l'abréviation (cat...) renvoie aux numéros du catalogue *in fine* à l'exclusion de ceux du Vieux-Cimetière de Soignies (VC...). La numérotation des monuments du Vieux-Cimetière est celle d'Amé DEMEULDRE, *Contribution à l'histoire de Soignies, I, son origine, son nom, ses monuments, églises, Vieux-Cimetière*, Soignies, 1896, pp. 63-87.

⁵ Ces chapelles funéraires datées des XVIII^e et XIX^e s. constituent pour la plupart les stations d'un chemin de croix.

⁶ La base de notre recherche a été le dépouillement systématique du fichier photographique de l'IRPA (ancien et nouveau répertoire s.v. *chapelles*), le dépouillement des inventaires, des revues et des monographies locales. Nous devons la découverte de plusieurs chapelles à l'amabilité de Madame Baguet à Marchelez-Ecaussinnes, de M. l'abbé Jous à Ecaussinnes-Lalaing, de M. Delférière à Nivelles et Van Belle à Braine-le-Château.

⁷ JOLIN R., *Inventaire des chapelles en pierre bleue du Hainaut*, Metz, 1972 donne un bon aperçu des types rencontrés dans cette partie du territoire de l'ancien Conté de Hainaut.

⁸ La tablette moulurée fait parfois défaut, soit elle a disparu, soit elle n'a jamais existé. Dans certains cas, le lien entre le corps et la niche se fait par l'intermédiaire d'un élément mouluré ou non la remplaçant.

⁹ Ces arbres qui abritent les chapelles les personnalisent parfois. Ainsi la chapelle Notre-Dame de Miséricorde à Arquennes (cat. 2) est dite à *Malgras* du nom com-

mun désignant la marronnier des Indes sous lequel elle se dresse. Cf. COTYLE R., *Arquennes, Glossaire toponymique (Mémoires du Cercle historique et folklorique de Braine le Château, de Tubize et des Régions voisines, I)* Braine-le-Château, 1974, p. 27.

¹⁰ L'abbé JEANDRAIN J. et LEFEVRE Ph.-J., *Les chapelles du doyenné de Court-Saint-Etienne*, dans *Le Folklore brabançon*, XXI, nos 121-124, 1949, p. 87 mentionnent un type d'aménagement semblable pour certaines *chapelles*, très probablement des oratoires du doyenné.

¹¹ Par exemple à celui de Lens, anciennement à celui de Mainvault. Cf. DE BIE Claude, *Un artiste populaire: Jean-Joseph Bottemanne. Sculpteur sur pierre à Soignies (1723-1794)*, Mémoire dactylographié, Louvain, 1974, p. 136 et 173. En outre à celui du Bois du Grand Bon Dieu à Thuin, cf. FOULON P.-J., *La sculpture populaire. Analyse d'un cas: Le calvaire du bois du Grand-Bon-Dieu à Thuin (Publication d'histoire de l'art et d'archéologie de l'UCL, I)*, Louvain, 1972, p. 44.

¹² Cette impression est renforcée par le fait que la chapelle est peinte en imitation de marbre blanc-gris, veiné de rouge et noir.

¹³ On trouve un aménagement semblable à Ecaussinnes-Lalaing, près du château, où une chapelle en pierre bleue, pédiculée à niche sur socle quadrangulaire, dédiée à Saint Fiacre et datée de 1741, se dresse dans un oratoire. Pour un autre exemple à Baudour (route de la chapelle, face au n° 190), cf. *Le patrimoine monumental de la Belgique. Province de Hainaut. Arrondissement de Mons*, Liège, 1975, p. 60.

¹⁴ CASTERMAN à Soignies.

¹⁵ Marque ☒ = Robert Derideau (1703 - il vivait encore le 10 juin 1783); maître de carrière à Fély; communication de VAN BELLE J.-L.

¹⁶ Sur les chapelles d'Iltre et de Nivelles, toutes deux datées de 1854, on relève la marque des frères Paternotte, maîtres de carrières à Arquennes: PATERNOTTE FRERES MDC A ARQUENNES.

¹⁷ Sur les chapelles de Cambron-Cas-teau, figure la marque ☒/Compte tenu de

la date 1761, elles proviennent très certainement des carrières Grégoire WINCQZ (ca. 1708-1794) maître de carrière à Soignies.

¹⁸ Marque MDB ou MB ou MB de Mondron Gaspard Boulouffe, maître de carrière à Arquennes (mort en 1759). Cf. VAN BELLE J.-L., *L'industrie de la pierre en Wallonie (XVI^e-XVIII^e s.), particulièrement à Fécluy-Arquennes, Ecaussinnes et Soignies (Wallonie, art et histoire, 35)*, Gembloux, 1976, p. 35.

¹⁹ Cambron-Casteau (cat. 9), la marque W apparaît sur le haut de la niche et sur l'amortissement. Noucelle (cat. 46), sur le tympan de la niche; MDB sur MB partie inférieure de la niche; MB sur le corps.

²⁰ Ces variations dans la graphie de la marque de Mondron Gaspard Boulouffe sont expliquées. En effet, G. Mondron associé à son beau-père et ensuite à son beau-frère signe tantôt MDB, tantôt d'un signe réunissant ces trois lettres dans un même graphème et cela semble-t-il indifféremment. Cf. VAN BELLE J.-L., *op. cit.*, p. 68.

²¹ VAN BELLE J.-L., *op. cit.*, tableau, p. 68.

²² Cette chapelle non millésimée qui porte la marque de Robert Derideau (cf. note 15) peut être datée approximativement du milieu du XVIII^e s.

²³ Deux chapelles de ce type existent en Brabant à Vollezelle et Alesberg. La provenance hennuyère de la chapelle d'Alesberg est assurée par la marque de Robert Derideau, maître de carrière à Fécluy. Citons encore la chapelle d'Erpe. Elle présente un type particulier en forme de pilier légèrement galbé dans la partie supérieure.

²⁴ Seule la chapelle d'Erquelines (cat. 19) se dresse à l'écart.

²⁵ On relève une chapelle de ce type au XIX^e s. : la chapelle d'Hennuyères qui présente une grande dépendance formelle par rapport à celle de Soignies (VC. 29).

²⁶ Une chapelle pédiculée à niche de forme rectangulaire sur corps à galbe médian se dresse à Wattignies, en France (département du Nord, arrondissement d'Avesnes). Cette chapelle en pierre bleue, dédiée à Notre-Dame de Hal, date de 1830. Cf. JOLIN R., *Inventaire...*, p. 35, fig. 3.

²⁷ Dans l'évolution de ce type on observe en outre une simplification de la forme allant jusqu'à l'abâtardissement au XIX^e s. Cette simplification se marque non seulement dans le tracé de la forme des corps et des niches, dans la décoration, mais également dans la modénature des bases et des tablettes.

²⁸ La représentation des symboles agraires apparaît également sur l'amortissement de la chapelle de Soignies (VC. 31), ainsi que sur le tympan de la chapelle d'Iltre (cat. 26).

²⁹ *Architecture. Méthode et vocabulaire. (Principe d'analyse scientifique)*, Paris, 1972, chap. XI. *Le décor d'architecture. Amortissement et couronnement*, fig. 27b et 29b, donne l'illustration d'un type de corniche identique appelé respectivement corniche segmentaire et corniche plein-cintre.

³⁰ Pour n'en citer qu'un, l'architecte décorateur sonégien François de Cuvilliés (1695-1768), disciple de Jacques-François Blondel (1705-1774), dont le style rococo fera l'orgueil, à Munich, du Prince Electeur Maximilien Emmanuel de Bavière, ancien gouverneur des Pays-Bas (1691-1713).

³¹ *Le commerce de la pierre se développe tant et si bien au cours des XVI^e et XVII^e s. qu'il était au siècle suivant l'un des rares postes en bonni de notre commerce extérieur avec les Provinces Unies, notre principal client à l'étranger. Toutefois, on exportait même en Pologne, au Portugal, voire à Madère.* Cf. VAN BELLE J.-L., *L'industrie de la pierre en Wallonie*, p. 8.

³² De nombreuses commandes en témoignent. Cf. WITTOUCK C., *Les techniques traditionnelles de taille du petit granit à Soignies* (Mémoire dactylographié, Louvain, Institut supérieur d'archéologie et d'histoire de l'art), 1979; ainsi que les marques relevées sur les monuments. Cf. les études du Centre de recherches glyptographiques à Braine-le-Château.

³³ JOLIN R., *Inventaire des chapelles en pierre bleue du Hainaut*, passim.

³⁴ VAN BELLE J.-L., *L'industrie de la pierre en Wallonie*, p. 51.

³⁵ Quelques recueils de modèles sont encore conservés dans les archives des carrières Gauthier-Wincqz et Clipot à Soignies.

³⁶ VAN BELLE J.-L., *op. cit.*, p. 62.

³⁷ A titre d'exemples: *Socle de croix*, daté de 1736 par un chronogramme, cf. *Bouwen door de eeuwen heen. Inventaris van het cultuurbezit in België. Architectuur*, deel 3na, *Stad Antwerpen*, Gand, 1976, p. 179. A Ohain, cimetièrre de l'église Saint-Etienne. Monument funéraire de la famille Croquet, érigé vraisemblablement peu après 1765. Lasne-Chapelle-Saint-Lambert, cimetièrre de l'église Saint-Lambert. Monument funéraire des époux Le Grève érigé après 1774. Soignies, Vieux-Cimetièrre, monument funéraire des époux Viellefond, décédés le 25 mai 1881 (VC. 10). *Socle de buste ou de statues*, Bruxelles, Parc Royal, cf. notre pl. B2.

³⁸ Parmi d'autres, ceux des parcs des châteaux de Prouzel (Picardie) et La Vigne. Cf. CROUY-CHANEL E., *Merveilles des châteaux de Flandres, d'Artois, de Picardie et du Hainaut*, Lausanne, 1973, p. 31 et 157.

³⁹ BLONDEL J.-F., *Architecture française ou recueil de plans, élévations, coupes et profils*, I, Paris, 1752, p. 242, (n. XV, pl. 3).

⁴⁰ Vitrine liégeoise de style rococo; chêne sculpté. Liège, collection P. Van Zuylen. Cf. TERME M.G., *L'art ancien au pays de Liège: mobilier et sculpture, album de l'exposition universelle de Liège*, 1905, Liège, 1905, pl. 55.

⁴¹ Colembert (Picardie), Salle à manger du château: fontaine en marbre (XVIII^e s.). Cf. de CROUY-CHANEL E., *op. cit.*, p. 75.

⁴² Poêle en faïence de style rococo, signé J.P. Acker, 1764. Cf. FRANZ R., *Der Kachelofen*, Graz, 1969, fig. 534. Cf. notre pl. C2.

⁴³ Table en chêne (Lagney, Meurthe et

Moselle) du musée Lorrain. Cf. CHOUX J., *Meubles lorrains*, dans FREAL J., *L'inventaire régional*, Paris, 1973, p. 42, fig. 89.

⁴⁴ Banc en chêne (Pont à Mousson, Meurthe et Moselle) du musée Lorrain. *Idem*, p. 42, fig. 90.

⁴⁵ Citons encore un départ de rampe d'escalier de l'ancien hôtel de Commines de Marsilly (Paris) rue du Cherche-midi n° 18 (1735). Cf. *L'architecture et la décoration française aux XVIII^e et XIX^e s.*, I, Paris, Librairie centrale d'art et d'architecture (1921), pl. III.

⁴⁶ Les lambris de la galerie dorée de l'ancien hôtel de Toulouse (Banque de France), rue de la Vrillière à Paris, œuvre de Robert de Cotte et de Vassé (1713-1719). *Ibidem*, II, pl. XIX.

LHOIST-COLMAN B., *Au château de Colchester en 1779*, dans *Bulletin du Vieux-Liège*, VII, n° 152, janvier-mars 1966, p. 6, fig. 2. Cf. notre pl. D2.

⁴⁷ Régulateur Louis XV de JOLY à Paris (*maître par Chef d'œuvre en 1747*). Ebénisterie en bois de placage de Nicolas HEURTAULT (maître en 1755). Paris, Musée des arts décoratifs.

Cf. TARDY, *La pendule française des origines à nos jours. Première partie. De l'horloge gothique à la pendule Louis XV*, 3^e éd., Paris, (1967), p. 201, fig. 2.

⁴⁸ Les gaines d'horloges des provinces françaises et de l'étranger présentent des formes plus simples que les exemples parisiens. Parfois galbées, elles sont le plus souvent droites. Le musée du Vieux-Cimetièrre de Soignies abrite un bel exemple d'horloge à gaine droite. Cette horloge de maître de carrière au mécanisme signé Philippe Lenoir en 1780 à Soignies, porte sur le bas de la caisse la représentation des outils du tailleur de pierre.

⁴⁹ Cf. SALVY Cl. et BEIGBEDER O., *Dictionnaire des meubles régionaux et leurs symboles*, Paris, 1971, p. 131, fig. 5.

⁵⁰ Socle de pendule en marqueterie de BOULLE (corne bleue, étain et cuivre), Paris, collection Maquet. Cf. TARDY, *op. cit.*, I, p. 113, fig. 1.

⁵¹ CLOQUET L., *Traité d'architecture. Eléments de l'architecture. Hygiène. Types d'édifices. Esthétique. Composition. Pratique de l'architecture. V. Esthétique, composition et décoration*, Paris et Liège, 1901, p. 522, n° 391.

⁵² Le socle d'une horloge astronomique signée pour le mécanisme par Samuel WATSON (ca. 1635-1711), cf. LLOYD H.A., *The collector's Dictionary of Clocks* Londres, 1964, p. 97, fig. 499, peut être mis en parallèle avec les corps des chapelles de Petit-Enghein (cat. 49) et de Strépy (cat. 65).

Support de buste au château de Marchir près de Huy, cf. PHILIPPE J., *Meubles styles, décors entre Meuse et Rhin*, Liège 1977, p. 299, fig. 371; Cf. notre pl. F2.

⁵³ BLONDEL J.-F. l'illustre sous la dénomination: *Piédouche qui se place dans les grands appartements fait pour recevoir des bustes, des bronzes...* Cf. BLONDEL J.-F., *De la distribution des maisons de plaisance et de la décoration des édifices en général*, II, Paris, 1738, p. 149 pl. 93. Cf. notre pl. C2.

En outre, un socle de pendule Louis XIV, extrait du *Second livre d'horlogerie inventé par D. Marot architecte*, cf. HOUBOUR H., *Chefs-d'œuvre du mobilier de la Renaissance à nos jours. Des ébénistes aux designers* (trad. française de Anne Françoise PRESS), Fribourg, 1971, fig. p. 72. Voir notre pl. G1,2.

Monument funéraire des époux Soupart, morts au milieu du XVII^e s. Cf. ACL nég. n. 88140. Voir notre pl. G3.

⁴ Secrétaire de style Louis XV, signé de l'ébéniste LELEU. Cf. FANIEL S. (sous la direction de), *Le XVIII^e s. français* (Collection *Connaissance des arts*). Paris, 1956, t. 44, fig. 16.

⁵ Meuble liégeois de style rococo de la collection du Comte de Brigode, cf. BERME M.-G., *L'art ancien au pays de Liège*, pl. 92.

⁶ Lambris liégeois de style rococo de la collection du Baron de Selys. *Ibidem*, pl. 25.

⁷ SOUCHAL F., *French Sculptors of the 17th. and 18th. Centuries. The Region of Louis XIV. Illustrated Catalogue A-F*, Londres, 1977, p. 351, fig. 195.

⁸ Modèles dessinés entre autre par Gilles-Marie OPPENORD. Cf. GUILLMARD D., *Les maîtres ornementistes*, I, Paris, 1880, p. 100-XXI-EE.

⁹ JOLIN R., *Inventaire des chapelles en pierre bleue du Hainaut*, passim.

¹⁰ Voir la collection *Die Denkmäler des Rheinlandes, im Auftrage des Landchaftsverbandes Rheinland*, sous la direction de WESSENBERG R. et VERBEEK A., Dusseldorf, depuis 1964. Parmi d'autres, les tomes 15, 17 et 19.

¹¹ LAFFILEE H., *L'architecture et la décoration de l'âge de la pierre à nos jours; l'évolution des formes*, I, Paris, 1939, p. 1080, fig. 1486.

¹² DUCHER R., *Caractéristiques des styles*, Paris, 1944, p. 144.

¹³ MARTIN H. (sous la direction de), *Grammaire des styles (Collection de préface sur l'histoire de l'art). Le style Louis XIV*, Paris, s.d., p. 48.

¹⁴ Par ex., pour la Belgique : Louvain, abbaye de Parc, lucarne de la façade de gauche (XVIII^e s.). Cf. VAN ACKERE J., *Belgique Baroque et Classique (1600-1789). Architecture, art monumental*, Bruxelles, 1972, fig. 37. Cf. notre pl. XIV, 2.

¹⁵ Attre, lucarnes des dépendances du château (première moitié du XVIII^e s.), *ibidem*, fig. 38.

¹⁶ Par ex. à Liège, église Saint-Vincent, presbytère : tabernacle en chêne du début du XVIII^e s. ACL, négatif 168739B (cliché 1957).

¹⁷ Paris, Cabinet des estampes de la Bibliothèque Nationale. Cf. WEIGERT A.R., *Jean I Berain, dessinateur de la chambre des estampes du roi... 1640-1711*, Paris, 1936, pl. XXIV, fig. 45.

¹⁸ Panneau de porte. Par ex. au château de Versailles, la porte du salon de Vénus par Philippe Caffieri (1680), cf. MARTIN H., *op. cit.*, pl. 10.

¹⁹ Panneau de dessus de cheminée. Par ex. LONDEL J.-F., *Intérieurs d'appartements. Styles Louis XIV, Louis XVI, extraits de la distribution des maisons de plaisance et de la décoration des édifices en général*. Reproduction d'après les gra-

vures de l'époque, grandeur des originaux par Armand GUERINET, librairie éditeur des musées nationaux. Paris, s.d., pl. 13.

⁶⁸ Par ex. le frontispice de l'ouvrage de JOMBERT Ch.A., *Répertoire des artistes ou recueil de compositions d'architecture et d'ornements antiques et modernes de toutes espèces par divers auteurs dont les principaux sont: Marot, Loire, Le Pautre, Cottart, Pierretz, Cotelle, Le Roux, Berain, etc....*, Paris, 1764, pl. I.

⁶⁹ Pour un cadre de style Louis XIV, cf. BAYARD E., *L'art de reconnaître les styles. Le style Louis XIV*, Paris, s.d., p. 269, fig. 153.

⁷⁰ Par ex. une plaque de cheminée aux armes de Jacques Nicolas Colbert (1678-1707) au musée d'Orléans et une autre provenant de Mâcon, datée de 1664. CARPENTIER Ch. H., *Plaques de cheminées*, I, Paris, 1967, respectivement p. 249, fig. 692 et p. 31, fig. 18.

⁷¹ A noter que PHOLIEN F. dans son ouvrage *L'horlogerie et ses artistes au pays de Liège*, Liège, 1933 (réimpression 1975), p. 49, fait référence à la forme de *potale* en décrivant la caisse de tête d'une horloge liégeoise. La niche de la chapelle de Forchies-la-Marche (cat. 21) déjà citée, illustre jusque dans le détail le dispositif d'accès au mécanisme d'une tête d'horloge. Cf. pl. H2,3.

En restant dans le domaine de la mesure et toujours en rapport avec les têtes d'horloges, notons l'existence de réceptacles funéraires, contenant un crâne, reproduisant exactement cette forme dans l'ossuaire du vieux cimetière de Marville (XIX^e s., France, Lorraine). N'est-ce pas une autre manière d'affirmer le symbolisme du temps. Cf. pl. H4.

Bernard Wodon

L'hôtel de ville de Verviers :
un milieu, une construction,
un style du dernier quart du
XVIII^e siècle

Table des matières

	Page
Introduction	169
Du chantier à la construction	171
Vicissitudes	176
Analyse de l'hôtel de ville	
A. Le plan	178
B. L'extérieur	178
C. L'intérieur	
● Rez-de-chaussée surélevé:	
- Le vestibule	181
- La cage d'escalier	182
- La salle des mariages	186
- Le bureau particulier du bourgmestre	187
- Antichambre, secrétariat et bureau du bourgmestre	187
- Les communs	187
● Étage	
- Le salon de réception ou salon royal	188
- La salle du Conseil communal	190
- La salle du Collège	192
Aménagement intérieur en 1799	193
Conclusion	195
Annexes et notes	196

Introduction

L'hôtel de ville de Verviers présente bien des qualités architecturales et artistiques: qualité d'espaces et de volumes distribués avec clarté et harmonie dans un style classique rigoureux; qualité artistique du décor intérieur, tout de grâce et d'enjouement.

Construit d'une seule venue de 1775 à 1780 — époque durant laquelle domine le purisme archéologique du néo-classicisme —, ce monument se distingue par la dualité entre la syntaxe classique des volumes (en plan et en élévation) et le vocabulaire ornemental néo-classique propre aux grandes demeures de l'époque Louis XVI.

Il apparaît d'autant plus privilégié que son état de conservation impeccable peut prétendre à une analyse exhaustive. De plus, chantier et mentalités revivent à travers la chronique savoureuse et combien précieuse, des recès de construction, mémoires, devis, prorogations, suppliques, apostilles, états (d'ouvrages, de journées et de *livrements*), contestations, réclamations, ordonnances de paiements et reçus. Les archives communales de Verviers (A.C.V.) conservent ces liasses dans la farde 119^{bis}; d'autres documents figurent dans le volume 15 et, accessoirement, dans les volumes 16 et 17; d'autres encore se trouvent épars dans les comptes de la cité qu'il fallut dépouiller entièrement. L'inventaire des A.C.V. dressé vers 1880, par l'ancien bibliothécaire de la Ville, Henry Barthélemy, et les fiches analytiques élaborées par une équipe du cadre spécial temporaire, classées à la rubrique « Hôtel de Ville », ont permis de repérer aisément les documents les plus importants. Quant aux pièces d'ameublement, telles que: tapisseries, tissus, meubles, miroirs, horloges, orfèvrerie, on n'en trouve aucune mention, ni dans les comptes de la cité, ni dans l'inventaire dressé en 1799 par le maire P. David, énumérant surtout des objets usuels et très peu de meubles ou d'objets précieux¹.

Avec de telles qualités et avec des documents aussi variés mettant en lumière l'activité de l'architecte entrepreneur liégeois Jacques-Barthélemy Renoz (1729-1786)² et celle de son collaborateur, également liégeois, le sculpteur ornemaniste Antoine-Pierre Franck (1723-1796)³, on comprend l'intérêt que cet édifice a suscité parmi les érudits et les artistes. Déjà, le chevalier Philippe de Limbourg reconnaît, dès 1783, que c'est *surtout l'Hôtel-de-Ville qui mérite d'être vu* parmi les beaux monuments de Verviers⁴. Contrairement à celui-ci, Remacle-Joseph Detrooz désapprouve nettement la construction pour les frais qu'elle a occasionnés et la destruction de l'ancien hôtel

de ville. Ainsi l'exprime-t-il en 1809 : *Je ne m'amuserai pas à faire une description des salles contenues dans cet édifice : c'est assez de dire qu'il a coûté 3 à 400.000 livres dépensées très-inutilement puisque le vieil hôtel pouvoit encore durer plusieurs siècles, et qu'il étoit suffisant pour l'usage qu'on en faisoit et qu'on a fait ensuite du nouveau*⁵. En 1838, le Docteur Bovy note que *ce bâtiment sans luxe extérieur est d'une assez heureuse distribution*⁶. Après l'étude du Docteur Jean Lejean évoquant les prémices et l'activité du chantier⁷, l'artiste peintre Maurice Pirenne (puîné de dix ans de l'historien Henri Pirenne) publie, en 1927, une monographie sous forme de petit guide à l'usage du visiteur⁸. Ses références aux principaux documents d'archives font le mérite de cette publication, soucieuse de rigueur. Vingt-huit ans plus tard, M. Paul J. Renzonnet, architecte urbaniste de la Ville, propose un état clair et accessible de la question sous forme de fascicule édité par l'Administration communale⁹. Plus proche de nous, Albert Puters consacre encore au monument une importante description de l'extérieur dans un relevé des édifices de « style Louis XVI » dans la région verviétoise, œuvre posthume de 1968¹⁰. Après lui, on retrouve ce bâtiment évoqué en 1977 dans l'ouvrage de M. Paul Léon consacré aux rues de Verviers¹¹, puis dans une notice du professeur É. Hélin présentant surtout l'œuvre et l'activité de J.B. Renoz¹².

La commémoration du bicentenaire de l'inauguration de l'édifice, le 18 mai 1780, ne constitue pas le seul dessein de notre contribution. Notre propos vise avant tout à présenter une étude historique, archéologique et artistique du monument basée sur les documents d'archives, consultés en partie seulement par notre prédécesseur, M. Pirenne. La première partie de cette étude tentera de retracer le cheminement du chantier avec, en annexe (Annexe IV), un relevé chronologique des factures et des paiements. Quant à la seconde partie, elle présentera, sous forme de monographie, l'analyse architecturale et artistique de l'édifice.

Au seuil de ce travail, nous tenons à remercier Messieurs les professeurs Luc-Fr. GENICOT (U.C.L.-U.Lg.) pour ses conseils critiques et la relecture de ces lignes, Pierre COLMAN et Étienne HÉLIN (U.Lg.), pour leurs précieux renseignements. Nous sommes également l'obligé de Messieurs Paul J. RENSONNET, architecte urbaniste de la Ville de Verviers, autant pour ses informations que pour la fourniture des relevés, et de Richard FORGEUR, conservateur à la Bibliothèque générale de l'U.Lg., pour sa grande disponibilité. Un très cordial merci à M. Gérard MICHEL, professeur à l'École d'Architecture St-Luc à Liège pour nous avoir tracé le plan et l'élévation avec amabilité, précision et sensibilité; merci à Françoise, son épouse, photographe, pour avoir retouché nos clichés avec beaucoup d'adresse. Enfin, Madame Paule DOUFFET, chef de service à l'Administration communale, Messieurs André BLAVIER, bibliothécaire à la Bibliothèque communale de Verviers, et Jacques MAQUINAY, appariteur à l'Hôtel de ville, nous ont réservé un accueil dont nous leur savons gré. Que tous trouvent ici l'expression de notre vive reconnaissance.

Du chantier à la construction

Au début du XVIII^e siècle, Verviers présente encore une physionomie mi-rurale, mi-industrielle. Ses fermes, groupant étables, exploitations laitières et réserves fruitières, s'éparpillent au milieu des pâturages entourés d'innombrables clôtures ou de vergers de hautes futaies. Quant à l'industrie, elle égrène de plus en plus ses ateliers de foulons et de tisserands le long du cours rapide de la Vesdre.

Jusqu'en 1775, s'élevait, au centre de la place du Marché, une massive bâtisse en brique et pierre résultant de reconstructions successives de 1370 à 1527, agrandie encore d'une halle aux viandes quarante ans plus tard, puis de boutiques de drapiers en 1655. Une description assez précise de R.J. Detrootz conserve l'aspect¹³ de cette *Maison de Ville, qui, quoique solidement bâtie, n'offre rien de remarquable*, écrit Saumery en 1743¹⁴.

Au cours du siècle, Verviers prend un nouvel essor grâce à l'épanouissement rapide de son industrie drapière et du nombre important de ses habitants (15.000)¹⁵. L'affluence des archives communales nécessite de nouveaux services, impossibles à aménager dans la vétuste halle gothique. En pleine prospérité, la cité ne voulait plus pâtir d'une bâtisse ressentie comme encombrante, peu représentative de son ascension au rang de Bonne Ville de la Principauté depuis 1651 et indigne de symboliser le siège du magistrat. Stimulé davantage par l'exemple de la ville toute proche de Theux — qui vient de se pourvoir en 1770 d'un nouvel hôtel de ville¹⁶ en tant que chef-lieu du marquisat de Franchimont —, le magistrat, réuni en assemblée extraordinaire en 1773, décide à l'unanimité de construire un nouvel hôtel de ville par souci de prestige¹⁷.

Pour son implantation, il décide d'exproprier plusieurs immeubles entre le marché et le cimetière. La ville achète d'abord, pour la somme de 25.776 florins et 19 sous, sept immeubles destinés à la démolition¹⁸. Elle dépêche ensuite à Liège le conseiller régent Michel Petitbois pour *y conférer avec les architectes et prendre avec iceux les arrangements convenables pour le choix d'un plan d'un hotel de ville, dont l'exécution n'outrepasse 50 à 60.000 florins brabants en conformité avec nos premières intentions [...]*¹⁹. Après avoir reçu, en 1774, du maître-maçon verviétois Jean-Mathias Lemaire, des propositions de construction pour la somme de 45.000 fl.²⁰ la Ville s'adresse à Jacques-Barthélemy Renoz de Liège jouissant d'une certaine notoriété, tout en négociant les autorisations nécessaires auprès du Conseil Privé du prince-évêque, François-Charles de Velbruck (1772-1784). Son Conseil Privé lui défend d'entreprendre quoi que ce soit, le 14 février 1774, avant de lui avoir soumis, entre autres, l'évaluation de la défense prévue pour la réparation complète de la voirie ainsi que la justification des moyens proposés pour procurer à la ville haute une eau salubre²¹. Au nouvel-an 1775, le bourgmestre régent de Lezaack est envoyé à Liège pour *y vaquer* pour l'érection de l'hôtel de ville²². Après avoir reçu, le 19 juin 1775, tout apaisement concernant les possibilités financières pour faire face à cette entreprise²³, le prince-évêque autorise la construction et approuve, le 10 juillet, le plan de J.B. Renoz²⁴. Pour que les plans soient exécutés conformément à l'agrément du prince, les échevins négocient favorablement, le 27 juillet 1775, la *continuation du magistrat actuel pour un an*²⁵. L'approbation de la construction rencontra cependant un groupe d'opposants. Pour les contrer, le Conseil envoie une requête pour *imposer silence au petit nombre d'opposants qui par seul esprit de contradic-*

tion voudraient empêcher un ouvrage dont l'utilité et l'avantage sont publiquement reconnus [...] ²⁶; il n'hésitera pas à flatter la vanité du prince-évêque en faisant valoir que ce monument superbe éternisera le règne glorieux, la bienveillance et les lumières de Votre Altesse ²⁷.

Pendant les tractations de la Ville avec le Conseil Privé, J.B. Reno s'était mis au travail. Dans sa lettre du 7 février 1775, il déclare qu'il l'exécution des « moules » (les modèles) de pierre était terminée. Plus loin, il précise: *Je les enverrai demain par une Botresse afin de ne pas les gatter* ²⁸. *Je n'ai pas désister de travailler pendant tous l'hiver pour votre hôtel de ville tant à faire les dessins pour les tailleurs que les moules et faire un détail de tout, de même que la charpente en bois. Vous devez juger par là que j'ai eu beaucoup de Besogne [...]* ²⁹.

En prévision de la démolition de l'ancien hôtel de ville, les échevins préviennent le public, le 27 juin, du transfert de l'administration et de la cour de justice au couvent des carmes ainsi que de la suspension de toutes les causes pour un terme de huit jours ³⁰. Le 20 juillet, la Ville place l'entreprise sous le nom de Renoz, mais en assure le financement. Le contrat oblige l'architecte à *tous les achats afferans et nécessaires des matériaux généralement quelconques [...]* sans pouvoir rien gagner sur notre main [...], c'est-à-dire sans prélever de commission; il le charge aussi de l'inspection du chantier ainsi que de l'engagement des ouvriers et fixe la somme de 4.000 fl. pour son travail et l'exécution de tous les plans ³¹. Accablé de travail, Reno s'associe à Arnold Douha († 1813) et le charge de la surveillance du chantier ³². Le 22 juillet, les travaux sont en bonne voie. *Son Altesse continue un an le magistrat actuel à l'exception du bourgmestre Franquinet, remplacé par Fion père* ³³.

Sept jours plus tard, Renoz convient avec Nicolas Willem des conditions pour toutes les briques à faire à Verviers; celles-ci devront être bien travaillé et bien battre la terre et les mouler très proprement afin qu'elle soit bien droite [et] bien unie pour faire un ouvrage propre ³⁴. Il fournit 389.409 briques en 1777 ³⁵ et 14.100 briques choisies du 1^{er} septembre au 4 décembre 1778, la terre ayant été fournie par Pierre Joseph Saives ³⁶. Quant aux pierres, Nicolas Simonis accepte, le 1^{er} novembre 1775, au château, aujourd'hui disparu, de Séroule (sur les hauteurs de Verviers), les conditions d'une partie des pierres de taille [...] fixées par Renoz. La quatrième condition de ce contrat apparaît la plus intéressante: *Chaque pilastre de l'ordre composite aura trente et un pieds et demi de hauteur y compris la base et Chapiteaux selon le dessin. Les dits pilastre feront l'angle [...]. La base sera d'une pièce [...]. Tout ce qui sera ouvrage de sculpture ne sera pas aux frais du maître tailleur de pierre mais aux dits chapiteaux il devra degrossir la pierre prête à travailler la sculpture [...].* Cette dernière clause signifiait que le finissage revenait aux sculpteurs. Quant aux chapiteaux prévus en ordre composite, Nicolas Goffaux et A.P. Franck les ont exécutés en ordre corinthien, aussi bien à l'extérieur, en pierre, qu'à l'intérieur, en stuc. Il est très plausible qu'il y ait eu confusion entre ces deux ordres classiques. Le contrat stipule en outre: *Toutes les dites pierres devront être sans défaut, sans lime ni délis, bien travaillé à fin ciseaux, que tous les joints soient bien faits proprement et bonne assise. L'entrepreneur devra charger à ses frais toutes les pierres sur les charrettes [...]* ³⁷. Un peu plus tard, N. Simonis fait remarquer dans sa Remontrance très humble qu'il ne peut plus supporter les gros frais qu'il est obligé de faire pour pouvoir découvrir les bancs de pierre telle qu'on le demande [...]. Plus loin, il précise: *Monsieur Renaul [Renoz], d'ailleurs, a crus faire travailler les pierres sur le pied de*

*celles de Namur, les carrieres d'icy sont plus difficile a tirer, et bien plus dures a travailler [...]. Enfin, il sollicite un supplement comme juste et raisonnable, après avoir pris les informations a cet effets, de gens de métier de nos carrieres de pierres [...]*³⁸. Renoz lui donne tort dans ses lettres du 7 février (qu'il date par inadvertance de 1775 au lieu de 1776) et du 27 avril 1776³⁹. Il en est de même pour le rapport du 14 juillet 1778 des arbitres Joseph Dumont et Wathieu Lefin, désignés pour se prononcer sur ce litige⁴⁰. L'état des livraisons montre que Simonis poursuivit ses engagements selon le contrat signé de sa marque, à défaut de savoir écrire⁴¹.

La première livraison est celle du maître marbrier Jean-Paul Dumont qui fournit, le 30 avril 1776, 52 fenêtres et en 1777, 23 lucarnes et 6 pierres pour les *armoires de Son Altesse*. L'*Etat des Livrés* de Dumont précise en outre que *les tailleurs de pierre ont travaillés [sic] avec le Sculpteur a toutes les pierres des fenestres des lucarnes et des armoires depuis le 2 juin 1776 jusqu'au 21 septembre 1777*⁴². C'est ce que confirme l'état du sculpteur Franck⁴³. Malgré cela, les travaux n'avancent guère. Renoz rassure le greffier Maquinay, le 27 avril 1776 : *Je suis convenu avec le Sr Goffart que nous commencerons vers le 8 du moi de may. Les fenestres de Liège sont arrive aussi et sont partie. Je fais travailler les ornements sur les dittes fenestres quoi que je n'aye pas été a Vervier*. Il poursuit en se justifiant : *Je vous assure que j'ai toujours été occuppé pour l'hotel de ville, car imaginé vous que j'ai été obligé de refaire tous les plans pendant l'hiver qui m'ont demandé beaucoup de temps et puis faire les moules chez moi pour Vervier et pour les fenestres [...]*. Plus loin, il précise : *J'ai fait la liste des Bois et j'ai fait marché avec le Sr detaille de theux pour une partie qui est celui qui les livre a meilleur marché*. Il termine en signalant qu'il est encore *présentement occuppé a faire les dessins de toutes la charpente et a marquer aux Sculpteurs le dessin pour faire sur les fenestres [...]*⁴⁴. Son état de 1776 renseigne qu'il a *païé 33-5 fl. pour le voiage de Paris fait en may par ordre du magistrat*⁴⁵. Le 30 octobre suivant, l'état en pierres, chaux et journées de Nicolas Goffaux fils renseigne 223 1/2 journées à la carrière et 196 journées à l'*hotel de ville*⁴⁶.

Ainsi, dans le choix des fournisseurs, Renoz se conforme aux exigences de son contrat. Après l'acquisition des pierres, des briques et des encadrements de fenêtres, arrive le bois, fourni par A.J. Detaille de Theux⁴⁷, Henri Delgoffe⁴⁸, Olivier Grégoire⁴⁹ et Renoz lui-même qu'il confie aux charretiers Balhon et Walhieu Denis⁵⁰ et peut-être pour la charpente⁵¹. Pour l'exécution de celle-ci, Renoz s'adresse à Léonard Minette⁵²; on déplore déjà un accident mortel : la mort d'un ouvrier charpentier Olivier del Hésée de Jusleville atteint violemment par une poutre le 23 octobre 1776 et mort de contusions internes trois jours plus tard⁵³.

L'engagement de la main-d'œuvre permet la mise en route du chantier. Celui-ci s'ouvre généralement à la bonne saison vers mars-avril⁵⁴ pour rester en activité jusqu'à la mi-novembre. Ici, maçons et manœuvres travaillent à la construction du 20 mai au 11 novembre 1776, du 21 avril au 15 décembre 1777, et seulement du 29 juin 1778 et ce, pendant tout l'hiver, jusqu'au 29 mars 1779. Les salaires sont versés de semaine en semaine, 25 sous pour une journée de maçon et 20 sous pour une journée de manœuvre. Dès novembre de chaque année, le travail à 3/4 temps réduit le solde à 18 3/4 sous pour les maçons et de 15 sous pour les manœuvres. L'état des ouvrages mentionne pour le 10 août 1778, 8 1/2 muids de chaux et 3 1/2 seulement le 31 août⁵⁵,

sans doute comme ingrédient du mortier auquel s'ajoutait généralement le poil animal pour la cohésion⁵⁶, dont il n'est pas question ici.

Après la prestation des maçons terminant le gros-œuvre en 1777 l'équipe du charpentier Léonard Minette prend le relais, du 29 décembre 1777 au 6 septembre 1779, en deux périodes : du 5 janvier au 1^{er} octobre 1778, et du 18 janvier au 6 septembre 1779. Les salaires sont versés ici de huitaine en huitaine jusqu'au 19 avril, puis, quasi mensuellement de la semaine du 19 avril à la semaine du 17 mai, de celle du 24 mai à celle du 21 juin, de celle du 28 juin à celle du 12 juillet, de celle du 19 juillet à celle du 9 août et de la semaine du 16 août à celle du 6 septembre. Les salaires s'élèvent à 28 sous du 5 janvier au 22 février et à 15 sous seulement du 28 septembre 1778 au 12 avril 1779. Les 21 janvier, 15 et 22 février, des 1^{er}, 8, 15 et 22 mars, puis le 5 avril, on constate la collaboration de *jeunes ouvriers aux esqualiers*, sans doute des apprentis, comme semble l'indiquer l'absence de solde⁵⁷. Le lattage du toit s'effectue du 15 septembre au 15 novembre 1777 à raison de 44 jours à 30 sous et de 4 1/2 de manœuvre à 25 sous, soit 72-15 fl.⁵⁸. Du 15 septembre au 17 octobre, l'état relève 59 1/4 journées *au haut de la tour* à 45 sous et *8 jours et demi de manœuvre* à 30 sous, soit 146-1 1/4 fl. et du 26 septembre au 9 décembre 1777, on a travaillé 71 journées *1/4 aux tours des cheminées* pour 108-2 1/2 fl.⁵⁹. Le toit prêt, Renoz songe aux ardoises et au plomb. Le lot de 46.100 ardoises, fourni du 10 mars 1777 au 15 septembre 1777 par M.M. La Caille (pour 615-12 fl.)⁶⁰, est placé par Gérard Léonard⁶¹. En guise de publicité sans doute, celui-ci obtiendra, le 20 décembre 1781, le droit pour dix ans d'entretenir le toit à ses frais, *car s'il n'est raccommode convenablement et avec intelligence, il dépérit et expose par là l'ouvrier qui l'a fait à un deshonneur imminent et la ville à des grands frais*. Il renchérit plus loin : *Si tout autre, que le tres humble suppliant, étoit chargé de cet entretien, il est risquable, que soit par jalousie, soit par intérêt, ce toit deperiroit dans ses mains au lieu que dans les siennes* [...] ⁶². Ici également, le 13 octobre 1777, on déplora la perte d'un ardoisier, Henri Gérard, dans une chute du haut du campanile⁶³.

Arrive le plomb, livré par le Namurois Louis Ramquin en septembre et novembre 1777 pour 6298,5 escalins, soit 5933 florins⁶⁴. Pendant que le peintre doreur Laurent-Joseph, L. Follet (1738-1788) de Verviers s'attèle le 3 octobre 1777, à *dorer la grosse boule qui est sur le votto de la maison de ville sur laquelle j'ai appliqué sept fond de couleur et le dorer...* (70 fl.), puis, le 17 octobre, à *dorer deux banieres des cheminées pour 30 f.* et enfin, le 5 décembre, *faire de même pour trois grosses boules* (42 fl.)⁶⁵, le menuisier E. Rouhette, *proche Le rivage St Remy au maillet d'or à Liège*⁶⁶, est engagé, le 2 novembre 1777 *pour livrer 20 croisées à petits bois [...], 23 croisées pour le rez de chaussée [...], deux portes de la meme grandeur que les fenestres d'assemblage [...], pour les souterrains [caves] [...], onze fenestres d'assemblage de quartier [...], ainsi que quatre portes pareilles aux croisées aussi à petits bois avec volets en dedans aussi et quatre portes sans petits bois d'assemblage [...]*⁶⁷. Restent les carreaux placés en 1778 et 1779 par le maître vitrier liégeois P.F. Faux, livrant même du mastic. S'adjoignit-il l'aide du vitrier Jardon⁶⁸ ? C'est également en 1778 que débute l'intérieur : *650 pavements de 10 pouces polits* sont livrés les 20 et 31 octobre, 1^{er} novembre et 10 décembre par J.P. Dumont⁶⁹. Voici de nouveau Rouhette, occupé cette fois à l'escalier, réalisant *planche et dessin de la rampe de Lesqualier* le 5 janvier 1779⁷⁰. Le 21 suivant, il reçoit du maître serrurier Théodore J. Ansiaux de Verviers, des ferrailles, telles que des fiches à charnière pour les châssis, fiches à vase pour les volets, des boucles, des espagnolettes, des verrous et des serrures pour les portes de la cave⁷¹ et les grandes croisées⁷². J.P. Dumont livre encore, le 8 mars, *140 pavement et 2 lisses daises* (=

8-10-0 f.); du 13 au 20 juin suivant: les *marches polies* pour le grand escalier, *deux socles polis* pour le vestibule, *8 soubases entières et 8 demi, 8 bases entières et 8 demi en marbre de S Remy* (= 288 f.); *cinq cheminees de marbre a trente cinq ecus; l'une portant l'autre* (700 f.); du 19 au 26 septembre 2 *lisses d'aisses* (8-10 f.) pour un total de 1561-16-2 fl. Il indique en outre: *Nota que Dans Cet etat ne sont point comprises les pieces polies pour la plinte du vestibule qui sont livrées; ni celles prettes a Livrer*⁷³.

Pour la décoration des plafonds, le Conseil constitue Renoz, le 23 juillet 1779, *pour faire faire par quelque bon peintre Liégeois les trois plafonds [...] suivant le croqué a en donner par mon dit sieur Renoz [...] auquel peintre a employer devra se tenir inappellement [...]*⁷⁴. Il engage le peintre liégeois Deprez⁷⁵. Hélas, l'intervention de Deprez se révélera vite éphémère! Dans sa lettre du 20 août 1780, Renoz écrit au Conseiller de Limon que Deprez a été *extraordinairement surpris d'apprendre que l'on blamoit ses peintures; il me dit qu'il ne scait a quoi atribuer cela que quand il les a quitté il ne s'est aperçu de rien, si cependant il se trouve quelque chose de changer il s'offre a les reparer et meme il est contant de les faire examiner par des connoisseurs et il se tiendra a tous ce qu'il en diront tant pour le dessin que pour le reste, il me dit aussi que si le coloris paroît trop rouge au figure qu'il est facille de les corriger en retouchant dans les endroits necesaire [...]*⁷⁶. On ignore les thèmes qui furent commandés au peintre.

Rouhette, encore, livre le 30 août 1779, *pour le vestibulle, trois portes a deux batant a petit bois haute 144 pouces de hauteur sur 60 de largeur pour bois et la mein devvre de chaque porte 51 frans faisant pour lesdit 153 f.*⁷⁷. Succède le maître vitrier Hauzeur fournissant 40 livres de mastic en octobre et novembre 1779 pour 25 f.⁷⁸.

Enfin, le sculpteur A.P. Franck s'affaire aux *figures tant en bois qu'en platre* avec ses collaborateurs Mouson, Fayn, Putmans, Christiane et d'autres, des menuisiers, tels que André, Hennin, Declaye et Colleye⁷⁹. *L'Etat des journées de Sculpture, faites en Stuc pour Le compte de Monsieur Franck, à L'hotel de ville de vervier* s'élevant à 2016-5 fl. renseigne 423 journées entières à 50 sous, soit du 5 au 26 octobre 1778, puis du 2 au 9 août 1779, du 16 août au 13 septembre, du 20 septembre au 25 octobre, du 1^{er} novembre au 29 novembre, du 6 décembre au 20 décembre et du 27 décembre 1779 au 14 février 1780; 323 journées à 3/4, c'est-à-dire à 37,5 sous, soit du 2 novembre au 21 décembre 1778, du 28 décembre 1778 au 11 janvier 1779, du 18 janvier au 22 février, du 1^{er} mars au 28 mars, du 5 avril au 17 mai 1779; 117 jours à 1/4, c'est-à-dire à 12,5 sous, du 24 mai au 12 juillet et du 19 au 26 juillet 1779⁸⁰. Généralement l'hiver réduisait le temps de travail à 3/4 temps. Les journées entières enregistrées durant tout l'hiver semblent indiquer un souci de terminer les travaux pour le début de l'année 1780, échéance apparemment non fixée par le commanditaire communal.

Locataire des caves de l'hôtel de ville depuis le 29 octobre 1778, Mathieu De Halleux obtient, le 23 décembre 1779, la permission de placer des doubles portes pour se garantir du froid⁸¹.

1780 voit l'achèvement de l'édifice. S'échelonnant jusqu'en 1783, les travaux de finissage n'empêchent pas le magistrat d'y tenir séance au début mai 1780, ni de l'étréner le 18 de ce mois. À l'instigation du conseiller De Limon, le vieil ex-bourgmestre Zinck fut maintenu à la tête de la régence pour assister à l'inauguration du nouvel édifice en présence des deux bourgmestres en fonction: Devaux et J.B. Cornet⁸². L'installation de la cour de justice suivit, le 30 juin⁸³. Quatorze

maçons et dix manœuvres, dont les noms ne figurent que pour les années 1779 à 1781, s'activent à l'achèvement du monument pour le solde, respectivement de 25 et de 20 sous la journée; deux tableaux ci-joints permettent de repérer les ouvriers travaillant régulièrement⁸⁴. Nicolas Goffaux travaille encore à la carrière et à l'hôtel de ville⁸⁵.

La menuiserie occupe toujours A. Denis ainsi que la veuve Leloup. Ainsi, Arnold Denis signe-t-il un reçu de 341-7-2 fl. pour avoir fait, le 21 janvier 1780, *5 portes et 2 pieds d'estail 255 journées a 25 sous pour les poser (318-15 fl.), 70 pieds de planches pour les moulures des portes a 13 liards le pied (11-7-2 fl.), item 10 pieds a 10 liards (1-5 fl.), item pour Colle et Cloux (10 fl.)*.⁸⁶ Le 18 mai, 380 fl. lui sont alloués pour une *Grande Table dressée dans la Sale*⁸⁷. Le 30 juin, il reçoit encore 102 fl. *pour avoir employé a divers ouvrages pour l'hotel des Ville, des bois pour 34 fl., item fait 60 journées a 25 s (65 fl.) et livré Col et Cloux pour 3 fl.*⁸⁸ Marie-Joseph Dereume, veuve Leloup, maître menuisier déclare avoir fait, le 11 mars 1780, *5 jour et 3 quard pour passer le reste du lambris de la chambre des eschevins et mis la plainte et passer le soxque au chambralles [chambranles] pour 7-3-3 fl. et avoir travaillé 30 jours dans la boutique pour faire le lambris de l'antichambre pour 37-10 fl. [...]*⁸⁹. Un sculpteur, Nicolas Heyne de Verviers, reçoit, le 1^{er} mai 1780, 119-18 fl. *pour avoir fait trois imposte, douze soleil, 4 panau a feuil de chenue, une planche de tileul, 5 grand panau a feston, avoir fait pour la grand table magistral dix panau a feuil de laurier et feuil d'olive, et dix feston de laurier sortant de soleil et un cornige avec des pois en fille et feuil*⁹⁰ Restent la mise en couleur et la serrurerie. Balthasar Pirard livre 106 1/2 *jusses d'huile (= 1491 l.)*⁹¹ et la veuve Pierre Follet reçoit 609-17 fl. le 21 août *pour couleurs, huilles et journées tant pour peintre toutes les Boiseries de la thour que dans le Souterein ou residu Dehalleux [le locataire], aux croissantes, volets, portes &c ainsi que pour les 51 1/2 journées [du 21 janvier au 26 mai 1780] pour broier les couleurs et cuire les huilles a 25 sous par jour*⁹².

Il ne reste plus que les grilles d'appui extérieures et la rampe du grand escalier. Un Liégeois et un Verviétois se partagent le travail. Le premier Théodore J. Ansiaux livre 24 *balcons à Rosettes*, le 20 février et 26 autres *balcons pareils excepté les rosettes*, le 22 août, également en 1780⁹³. Quant au serrurier verviétois, il s'agit de Toussaint Closion recevant la même année, 1260 fl. pour la *balustros de l'autielle de vielle intérieur [... avec lornumans de cuive, sans aucun doute la rampe d'escalier ornée à l'époque de rosaces de cuivre*⁹⁴.

Le *louage au plus offrant du rez-de-chaussée*, décidé en 1784 par le Conseil, nous apprend que l'entretien de cette opulente maison incombera à un certain Jacques Rigaux⁹⁵.

Vicissitudes

Au bruit familier du chantier, succède, en 1789, le grondement du canon, prodrome de quatre décennies d'occupation étrangère. Après le chassé-croisé austro-français de 1792 à 1794, c'est sous la cocarde tricolore de la 1^{re} République Française que se déroule cette première phase d'annexion consécutive à la victoire de Dumouriez à Jemappes le 6 novembre 1792. Celle-ci est cependant retardée par la victoire autrichienne à Neerwinden (18 mars 1793) permettant à l'ultime prince-évêque de Liège, François-Antoine de Méan, de regagner son trône le 21 avril 1793.

Durant ce bref intermède, à l'hôtel de ville, des heures de réjouissances alternent avec des heures dramatiques; ainsi, par décision du 31 septembre 1793, deux salles sont cédées à *Jacque Rigaux et Nicola*.

Ramoux pour y donner des bals jusqu'au premier jour de dimanche du careme prochain inclusivement à charge de paier dix huit louis, la moitié le jour de la fete des rois prochain et l'autre moitié ledit jour de dimanche predict, à charge aussi de remettre et nettoier proprement l'hotel de ville le lendemain matin de chaque jour de bal [...] ⁹⁶. Ce décor de fêtes devient aussi la prison du médecin verviétois Grégoire-Joseph Chapuis, retenu captif le nouvel-an 1794 dans l'actuelle salle des mariages avant d'être décapité le jour suivant place du Sablon, devenue depuis place des Récollets ⁹⁷.

Après cet épisode sanglant de réaction antirépublicaine, les armées françaises provoquent la fuite du prince-évêque avec sa cour, le 20 juillet 1794, au lendemain de la victoire du général Jourdan à Fleurus. La Convention fait disparaître du fronton les armoiries du prince-évêque Velbruck, offensées à l'Égalité et à la Fraternité, pour faire place à une inscription de circonstance « Maison Commune », apposée en capitales de 90 cm, peintes en léger trompe-l'œil ⁹⁸.

La propreté des Environs de la Maison Commune préoccupe également les autorités républicaines à la séance du soir du 3 Pluviose de l'an IV (1795). Pour faire face à la désinvolture des habitants, elle arrête de *donner la Consigne au chef de Garde de veiller à ce qu'il ne soit plus fait des ordures aux environs de la maison commune, afin qu'on puisse y entretenir une propreté Decente et convenable et d'empêcher les enfans à Venir jouer et pisser sur les escaliers et Dans le Vestibule [...] ⁹⁹! L'année suivante, elle se prononce en faveur de l'installation d'un carillon pour remplacer l'unique cloche du campanile. Le 19 floréal de l'an V (1796), le serrurier Osteaux fixe au campanile les cadrans d'horloge. Un carillon de vingt-sept cloches est récupéré de l'ex-couvent des croisiers à Liège. En l'an VIII (1799), ce carillon, déjà défectueux, se voit protégé d'abat-son appliqués aux ouïes du campanile. En 1811, il disparaît pour faire place, treize ans plus tard, à une cloche unique comme au début ¹⁰⁰! Notons que l'histoire complexe, riche en documents, de ce carillon mériterait assurément une étude particulière. En 1799, le maire P. David décide de procéder à un inventaire du mobilier; il termine cette étude.*

Sous le régime hollandais, une nouvelle horloge et une nouvelle cloche réapparaissent en 1824; en outre, les escaliers nord et sud subissent des réparations, de 1825 à 1826, notamment l'ajout d'ornements en fonte aux rampes en fer forgé.

À l'indépendance de la Belgique en 1830, les armoiries du Royaume des Pays-Bas, peintes deux ans auparavant au tympan ¹⁰¹, font place à la devise: *Publicité, sauvegarde du peuple*, peinte sur ordonnance du bourgmestre David, en brun sur fond blanc suivant la courbure du fronton, par allusion aux séances du Conseil communal devenues publiques. Une vingtaine d'années plus tard, on décide de peindre sous la devise, un motif allégorique en camaïeu, orné de branches de chêne, emblème toponymique de « Vert-Vieux » et figurant déjà sur une lithographie de Hoolans (1860). En 1880, apparaissent les armes de Verviers en blanc et vert avec le phylactère portant l'inscription « Vert et Vieux », tandis que la grande devise apparaît en lettres dorées avec suggestion de relief.

De 1855 à 1923 se succèdent restaurations et aménagements, comme le renouvellement de la sphère radiée du campanile puis l'aménagement d'une place publique derrière l'hôtel de ville, précédant de 22 ans le remplacement des châssis à 31 fenêtres; la reconstruction de l'escalier de la façade principale, en 1895, est suivie, en 1923, de la réfection de la toiture en même temps que la redorure des girouettes et de la sphère radiée ¹⁰².

Sur rapport de la Commission Royale des Monuments et des Sites — dressé par l'architecte Soubre et le peintre Carpentier, rapport aujourd'hui perdu¹⁰³ —, l'Arrêté Royal du 15 mars 1933 entérine la décision de classement de l'édifice¹⁰⁴. Dès 1938, un nouveau carillon égale la ville de ses tintements égrenant de vieux airs populaires¹⁰⁵. Onze ans plus tard, le 28 février, le Conseil communal décide de remplacer la décoration peinte du fronton par un bas-relief sculpté. Sur avis de la Commission Royale des Monuments, le service d'architecture et d'urbanisme de la Ville procède d'abord au décapage du fronton. En 1959, le Conseil communal décide de mettre à exécution l'avis de M. Pirenne¹⁰⁶ en confiant à Louis Dupont¹⁰⁷ la sculpture du tympan reproduisant les armoiries toponymiques de la Ville présentées par deux putti, telles qu'elles figurent au-dessus du palier du grand escalier.

Aujourd'hui, deux cents ans après sa construction, l'hôtel de ville de Verviers demeure intact et conserve tout son lustre, en dépit de deux guerres mondiales et de crises économiques graves, notamment celle que nous traversons. Les autorités communales reconnaissent le prix de ce cadeau du passé comme le prouvent leurs préoccupations en matière de conservation, leurs efforts d'entretien et de promotion culturelle.

Analyse de l'hôtel de ville¹⁰⁸

A. Le plan

Ici, J.-B. Renoz dispose trois volumes suivant un plan massé, en T (fig. 1). L'accrochage des ailes à un avant-corps et la volonté de construire à partir du rectangle d'or et du carré appartiennent à la syntaxe classique de l'ordonnance symétrique et de l'harmonie des proportions. Par contre, la volonté d'exalter la façade principale ouest se manifeste dans le recul des ailes.

Bâti sur un rectangle d'or, l'avant-corps abrite le vestibule **1** accédant à la cage d'escalier **2** par trois portes de passage, tandis qu'à l'étage s'étend le salon de réception ou « salon royal » **9**.

À ce corps central, se greffent deux ailes rigoureusement carrées: au rez-de-chaussée, l'une héberge les pièces **4 - 5 - 6 - 7** affectées aux services du bourgmestre, l'autre, la salle des mariages **3** et les communs **8**. À l'étage (fig. 2), la salle du Conseil **11** se situe à l'opposé de la salle du Collège **10**.

B. L'extérieur

Au centre de la place du Marché, trône paisiblement le volume symétrique, homogène, compact et bien dégagé de l'hôtel de ville. Comme dans la plupart des Bonnes Villes de la Principauté, il domine de ses lignes horizontales, l'accent vertical, ténu, du perron surmontant une fontaine¹⁰⁹.

S'étalant sur un soubassement calcaire en refends, la façade principale ouest (fig. 3) présente un avant-corps central saillant entre deux

ails carrées, tous trois en appareil mixte de pierre calcaire et de briques blanchies. Outre le fronton, la pierre souligne les éléments de structure, tels que l'encadrement des baies et des cheminées, les pilastres d'angle ainsi que l'entablement.

Délimitées par des pilastres colossaux d'angle à chapiteau corinthien, toutes les faces des ailes et de l'avant-corps s'ajourent de deux niveaux de trois fenêtres à petits-bois, soit cinquante-deux au total. La toiture à la Mansard, percée de lucarnes en plein cintre dans le prolongement des fenêtres, coiffe les ailes (fig. 4); s'y greffe la toiture en pavillon de l'avant-corps sur laquelle se détache, à l'Ouest, le fronton courbe aux armoiries de la Ville. Jaillissant du faite, un campanile octogonal élancé centre l'édifice ¹¹⁰.

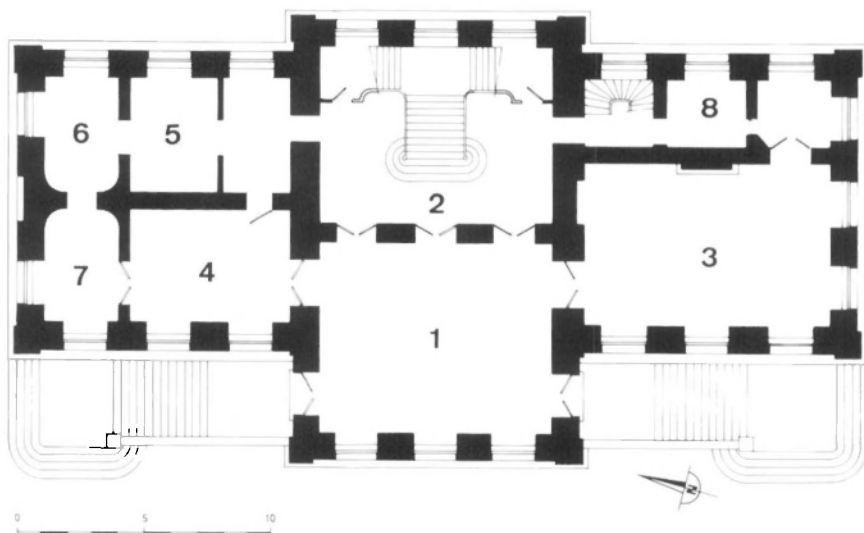


Fig. 1. Plan du rez-de-chaussée surélevé (Dessin de Gérard Michel, 1982).

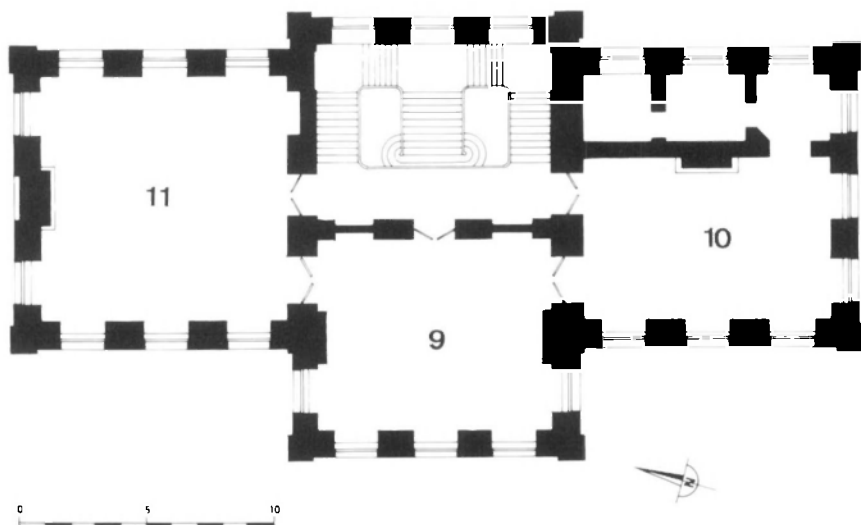


Fig. 2. Plan de l'étage (Dessin de Gérard Michel, 1982).



Fig. 3. Façade principale ouest (Photo B. Wodon, 1982).

La forme et le décor des fenêtres différencient nettement les deux niveaux. Au premier niveau, un panneau rectangulaire, abrité par un larmier, s'ouvre par des piédroits profilés terminés en arc en plein cintre (fig. 5); la lourde clé en console, ornée d'une chute axiale d'épis, retient la retombée légère d'une draperie relevée aux extrémités (fig. 6). Au second niveau, cerné d'un listel, l'encadrement rectangulaire débordé très légèrement au niveau du linteau, centré par une clé à triglyphe dont les mascarons alternativement masculins et féminins supportent identiquement une guirlande de laurier; les crosettes soulignent aussi discrètement le seuil doté d'une grille d'appui en fer forgé. Ces grilles présentent une succession d'ovales étirés qui entourent deux rangs de festons serrés; ceux-ci, accostés des anneaux certains dotés de rosaces soulignant l'axe horizontal. Le long de la saillie de l'avant-corps, les rampes des perrons latéraux, également en fer forgé, présentaient probablement avant leur restauration, en 1895, une claire-voie assez semblable aux grilles d'appui. Ouvertes dans des panneaux identiques aux fenêtres du premier niveau, les portes d'entrée en plein cintre montrent une imposte frappée de deux aigles en regard supportant une plantureuse guirlande¹¹. Une fenêtre les surmonte dans la saillie de l'avant-corps.

Quant au campanile octogonal terminé en calotte et abritant aujourd'hui un carillon, il s'éclaire d'ouvertures filtrées d'abat-soleil alternativement réduits de moitié pour l'insertion, en 1795, de cadrans d'horloge. Exalté par le scintillement de la sphère radiée couronnant son piédoche et dorée comme à l'origine, ce campanile surplombe les courtaudes cheminées couronnées de chapiteaux en pagode¹² dardant des girouettes ajourées du millésime 1777.

C. L'intérieur

J.B. Renoz se montre attentif au principe d'unité. Sa volonté de différencier les deux niveaux se manifeste, en façade, par l'opposition des fenêtres en plein cintre et rectangulaires et, à l'intérieur, dans celle, identique des portes. Cette idée de contraste entre les deux niveaux se retrouve dans la forme, successivement circulaire et ovale des médaillons en stuc de la cage d'escalier; l'unité est telle que les portes du vestibule présentent au centre de leurs impostes des médaillons circulaires (fig. 7) à l'instar de ceux de la cage d'escalier.

Rez-de-chaussée surélevé

Le vestibule 1

Accessible de l'extérieur par les deux perrons, le vestibule, éclairé par trois fenêtres en façade, en impose par la qualité et la variété de son ornementation. Il s'ouvre sur la cage d'escalier par trois portes-fenêtres en plein cintre à petits-bois (fig. 8). Outre les portes d'entrée, les deux portes latérales en chêne, également en plein cintre, communiquent, l'une, à la salle des mariages et l'autre, au salon de réception du bourgmestre sis en regard.

Entre les baies, la paroi s'anime de pilastres corinthiens cannelés reposant sur une plinthe en marbre noir; entre des pilastres jumelés, se dressent, en vis-à-vis, deux hauts-reliefs allégoriques en stuc: la *Prudence*, surmontée en guise d'allégorie, d'un médaillon lauré inscrivant un putto étranglant un serpent. En face de la *Prudence*, se tient la *Force*, appuyée sur une massue, surmontée d'un médaillon allégorique également lauré, frappé d'un putto en compagnie d'un lion assagi.

Sur les clés des portes-fenêtres, se détachent des mascarons plus ou moins réalistes affublés d'un foulard et supportant une draperie relevée aux extrémités comme aux fenêtres du premier niveau de la façade. Une des clés contraste par son aspect caricatural. D'après une petite-fille de la concierge contemporaine de la construction, témoignage recueilli par J.S. Renier¹¹³, cette clé immortaliserait « lu sothe Kékè », une mendiante simple d'esprit, très populaire sur le chantier pour ses réparties originales (fig. 9). Comme l'a fait remarquer M. Pirenne, cet ornement des plus savoureux se révèle assez exceptionnel dans un bâtiment public¹¹⁴, tout comme le réalisme apparent des autres masques, entièrement différents. Les portes d'entrée, comme celles de la salle des mariages et du salon de réception du bourgmestre, présentent des panneaux communs agrémentés de rameaux d'olivier et de feuilles de chêne entrelacés au sommet et groupés « en soleil » à la base. Ils sont l'œuvre soit d'un collaborateur de Franck, soit de Nicolas Heyne¹¹⁵. Leurs impostes en plein cintre montrent des médaillons frappés de bustes à l'antique, alternativement masculins et féminins, réalistes d'apparence. Les volets, exécutés au recto et au verso par Nicolas Heyne et des collaborateurs de Franck comme Mouson¹¹⁶, se parent tous, entre deux petits panneaux ornés d'un soleil central, de deux grands panneaux à couronne laurée recoupant des rameaux d'olivier entrecroisés.

Le plafond, délimité par une corniche très profilée sur modillons, montrait anciennement une peinture murale de Deprez qui s'est altérée assez rapidement¹¹⁷.

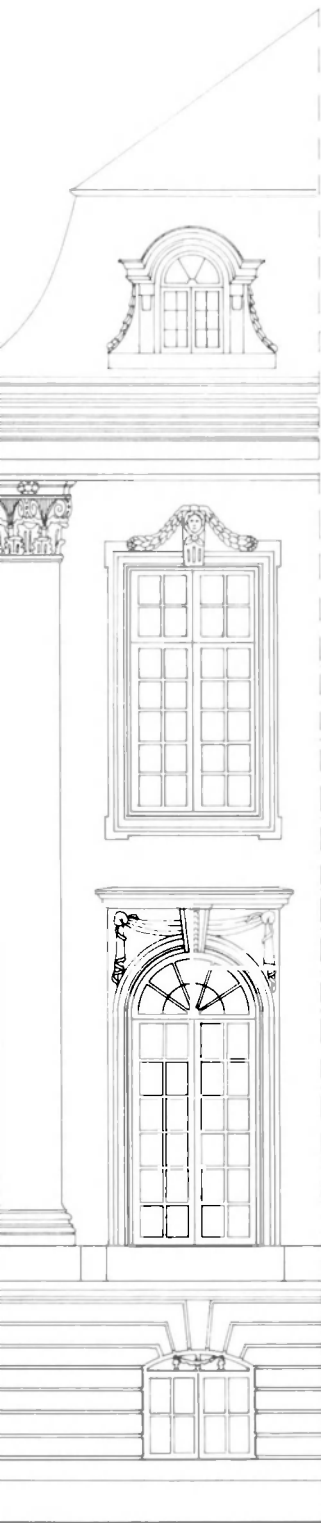


Fig. 4. Élévation d'une travée d'angle de la façade (Dessin de Gérard Michel, 1982).

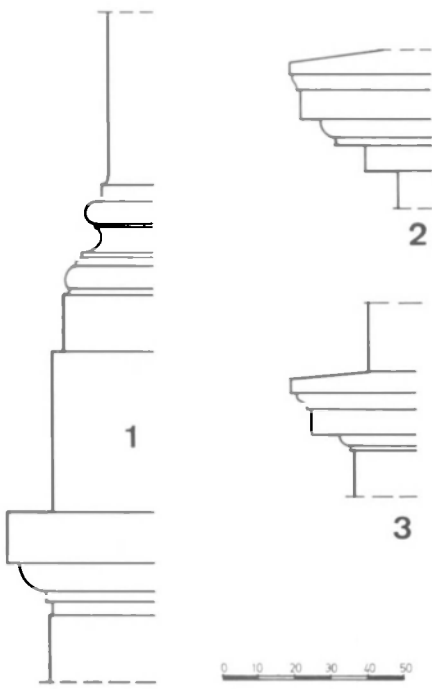


Fig. 5. Relevé de la modération: 1. Base des pilastres (tore-scotie-tore, stylobate, cordon, soubassement); 2. Couronnement des lucarnes; 3. Larmier de la fenêtre du premier niveau (Dessin par Gérard Michel, 1982).

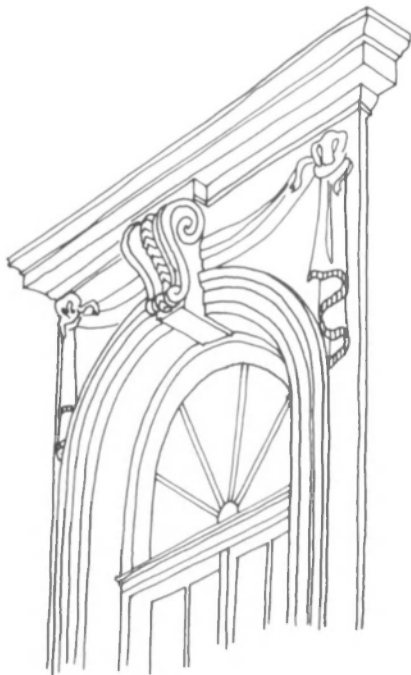


Fig. 6. Fenêtre du premier niveau. École de Franck, 1780. (Dessin de Gérard Michel, 1982).

Quant au pavement dû à Jean-Paul Dumont¹¹⁸, des dalles carrées en marbre blanc alternent avec des dalles carrées en marbre noir de Theux. Autour d'une dalle centrale, il a organisé en contraste deux rangées carrées composant l'ensemble. Sur cette composition raffinée, miroite la lumière.

La cage d'escalier 2

Rehaussée de remarquables médaillons en stuc, la cage d'escalier occupe la seconde partie de l'avant-corps. Les parois du rez-de-chaussée s'agrémentent sur chaque côté de deux médaillons frappés de bustes à l'antique d'hommes et de femmes; leur réalisme se réfère probablement à des personnages connus à l'époque qu'il restera encore à identifier.

Au-dessus du palier du grand escalier, se détachent en stuc, les armoiries de la ville: en soulevant une redondante guirlande de laurier, deux putti présentent le blason toponymique de la ville. Ce groupe surmonte le portrait en buste de J.B. Renoz posé sur une gain de terme, réalisé par Adelin Salle d'après un portrait présumé de Français J.B. Greuze (1725-1805) et placé ici le 22 juin 1930¹¹⁹.

L'escalier en T à volée centrale démarre par trois marches en marbre noir; se ramifiant d'un palier central, il déroule sur un limon orné de médaillons à rosaces, alternativement carrés et circulaires, une rampe d'escalier néo-classique en fer forgé surmontée d'une main-courant en chêne (fig. 10). Le graphisme rigide et uniforme de cette rampe forgée en 1780 par le maître serrurier verviétois Toussaint Closor s'inspire d'un modèle français anonyme (fig. 11)¹²⁰. À l'étage, sous le limon de la rampe, saillie le rebord en stuc du plafond orné par l'équip Franck d'une suite de lambrequins à houppes se détachant sur un fond de draperie relevée en festons.

À la hauteur de l'étage, deux fausses portes en regard décorent la paroi latérale de la cage d'escalier. Cet effet de surprise trouve sa réplique, par souci de symétrie, dans les deux fausses portes frontales extrêmes de l'étage encadrant la porte d'accès du salon de réception. Entre les fausses portes de la cage d'escalier et les deux portes latérales d'accès, se détachent en regard de hauts panneaux en stuc égayés de bas-reliefs, célébrant tous deux différemment l'apologie de la musique à l'intérieur d'un encadrement épais, formé de piastres enfilés, de baguettes enlacées et de rais-de-cœur. Dans le premier groupe, deux putti, tout en dressant une couronne de roses, retiennent à une draperie un luth, un cornet à bouquin, une clarinette, un trompette se détachant en sautoir sur un recueil déployé, qu'exalter une palme et des rameaux d'olivier entrecroisés; il se termine par une musette, une couronne de laurier et un autre recueil agrémenté d'une ramée. Sur le second panneau (fig. 12) également dominé par deux putti hissant une couronne semblable de roses, tombent deux autres groupes d'instruments suspendus à une draperie: l'un, plus important, réunit violon, guitare (dotée à cette époque d'un chevillier reversé), lyre, flûte traversière (dont l'embouchure est visible au sommet de l'instrument) et partition se détachant en sautoir sur des rameaux d'olivier et des palmes entrecroisées; l'autre, plus menu, assemble plusieurs instruments qui pourraient être associés à la danse: tambourin, pochette, flûte — ou fifre peut-être —, avec partition environnée d'un rameau d'olivier et se terminant par un triangle autour duquel s'enlacent brindilles et semis de fleurs. Présentés de la sorte, ces instruments ne forment pas d'ensemble cohérent: la pochette, par ex., appartient à la danse de salon et le couple tambourin-flûte, à l'

Fig. 7. Imposte d'une des portes du vestibule. A. Denis?, 1780 (Photo B. Wodon, 1978).

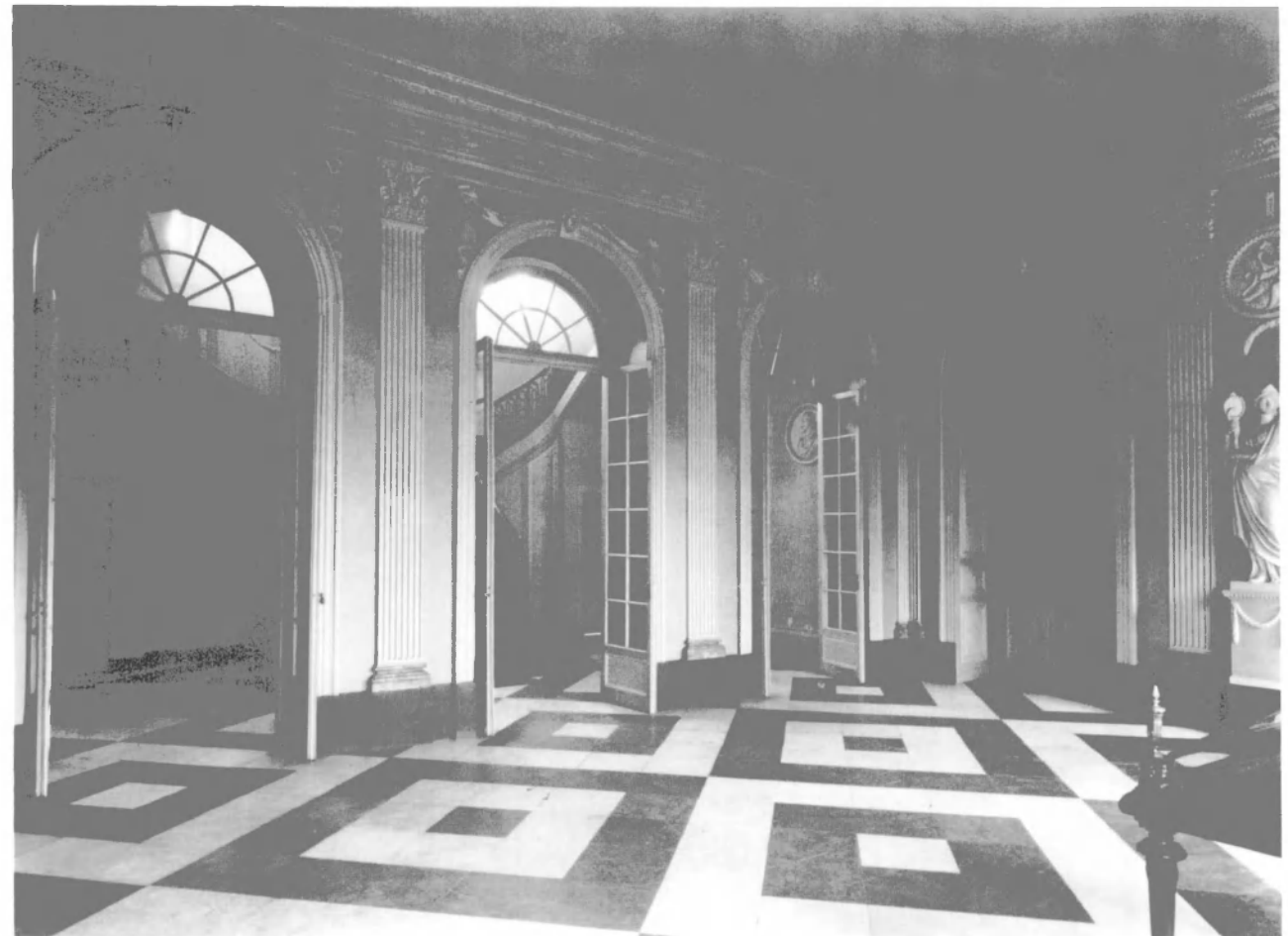
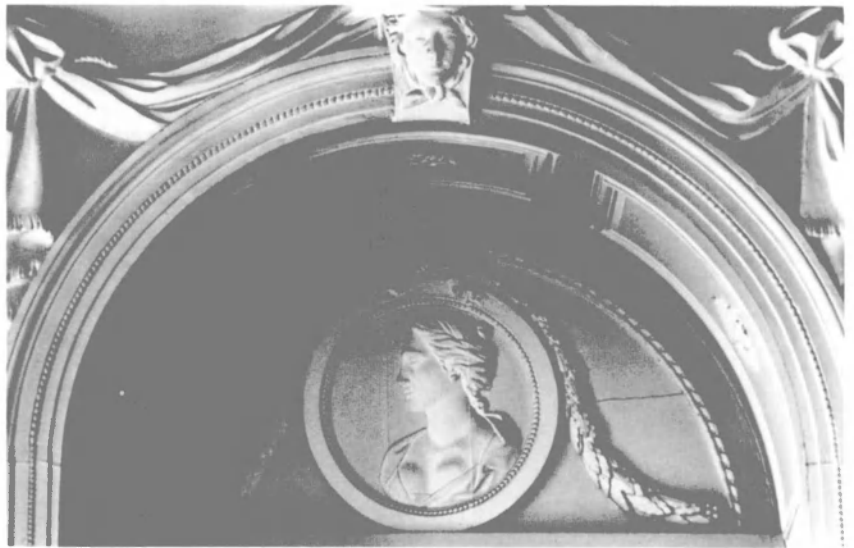


Fig. 8. Vue générale du vestibule (Copyright ACL Bruxelles, 1942).



Fig. 9. Mascarón «Lu sottè Kékè», clé d'une des portes du vestibule donnant accès à la cage d'escalier. École de Franck, 1780 (Copyright ACL Bruxelles, 1942).

danse de plein air¹²¹. Il s'agit plutôt d'une « panoplie » décorative d'instruments.

Toutes les portes de l'étage se compartimentent de grands panneaux verticaux et carrés; ornés de palmes suspendues à des chutes de rameaux et de rosaces d'hélianthe, ils se distinguent de ceux des portes du rez-de-chaussée par leurs impostes rectangulaires en traitant de façon variée le thème de deux putti jouant avec une lourde guirlande laurée enroulée au milieu en cerceau.

Entre les fenêtres et les portes frontales se détachent des panneaux en crosettes consacrés à l'allégorie masculine du *Temps* encadrés par l'allégorie féminine des *Saisons*. Celles-ci, inscrites dans des médaillons ovales, pendent à un ruban terminé en souple cocarde. Entre l'*Adolescence* et la *Jeunesse* cantonnant les fenêtres, se succèdent le *Printemps*, symbolisé par Flore; l'*Été* (fig. 13), jeune fille légèrement vêtue, arborant des palmes, avec, comme emblème, une corbeille de fruits. Entre les portes du palier de l'étage encadrées de l'*Âge adulte* de la *Vieillesse*, voici l'*Automne*, un peu morose présentant une grappe de raisins garnissant également sa corbeille; voilà l'*Hiver*, jeune fille emmitouflée tenant un brasero et un panier duquel dépassent un masque de comédien et un recueil intitulé *Œuvres de Molière*, tous deux symboles du divertissement intérieur.



Fig. 10. Rampe néo-classique en fer, forgée par Toussain Closon, 1780 (Copyright ACL Bruxelles, 1942).

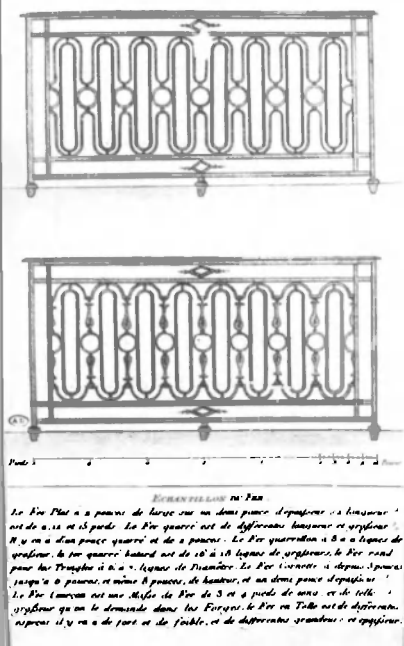


Fig. 11. Modèle français anonyme de cette rampe, 3^e quart du XVIII^e s. Paris, Bibliothèque des Arts Décoratifs (Photo B. Wodon, 1977).

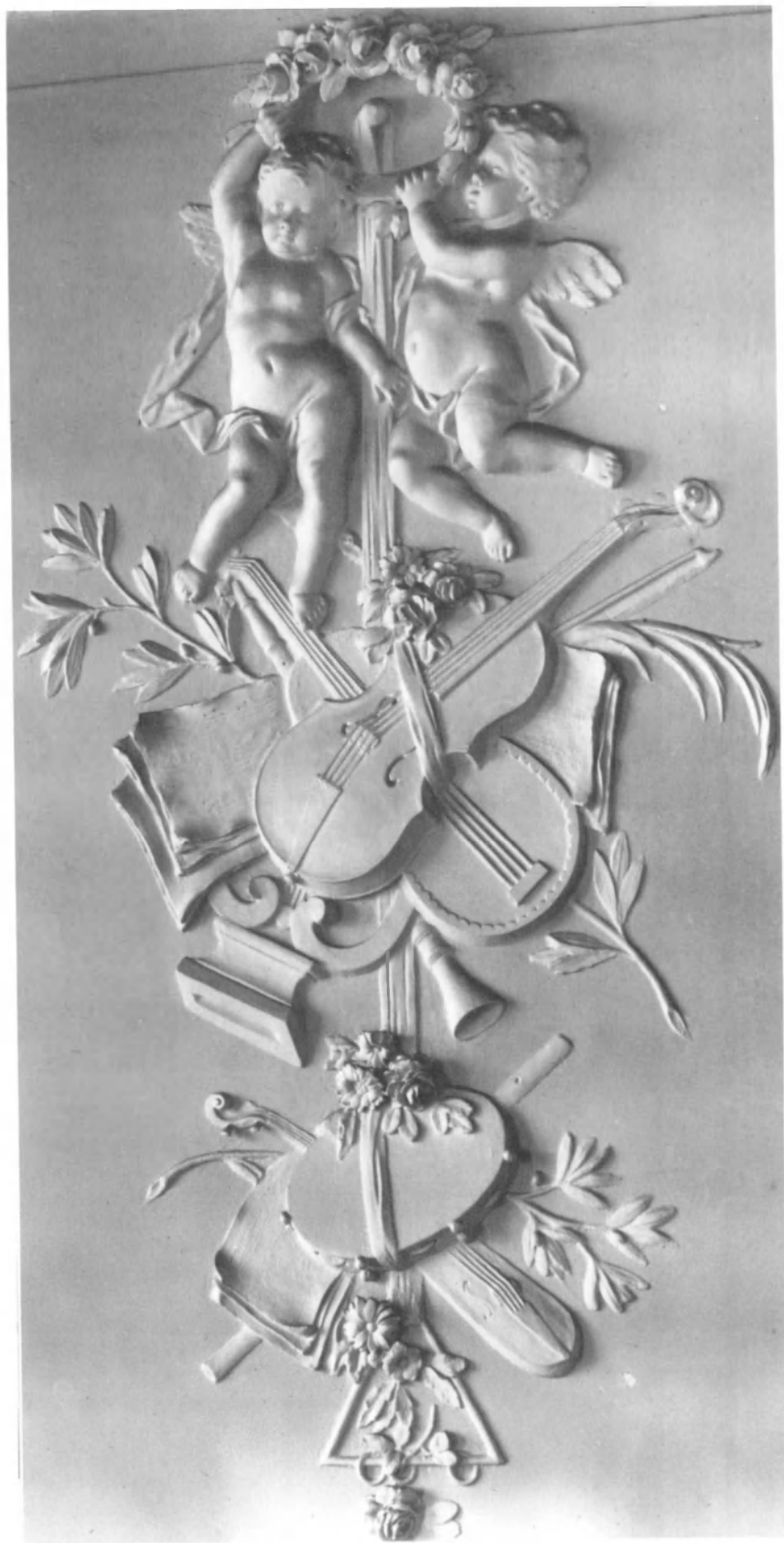


Fig. 12. Une des apologies de la musique de la cage d'escalier. Stuc de l'école de Franck, 1780 (Copyright ACL Bruxelles, 1942).



Fig. 13. L'été. Stuc de l'école de Franck, 1780. Cage d'escalier, côté fenêtre au niveau du premier étage (Copyright ACL Bruxelles, 1942).

Ponctuée aux quatre angles de putti et portant sur chacune des faces deux guirlandes laurées identiques, la gorge du plafond se creuse entre une cimaise de tresses à rosaces et une corniche très profilée où courent alternativement oves et dards et où s'égrènent des groupes de perles interrompus de barrettes et des rais-de-cœur. À l'origine une fresque de Deprez, dont le sujet nous échappe, ornait également le centre du plafond.

La salle des mariages 3

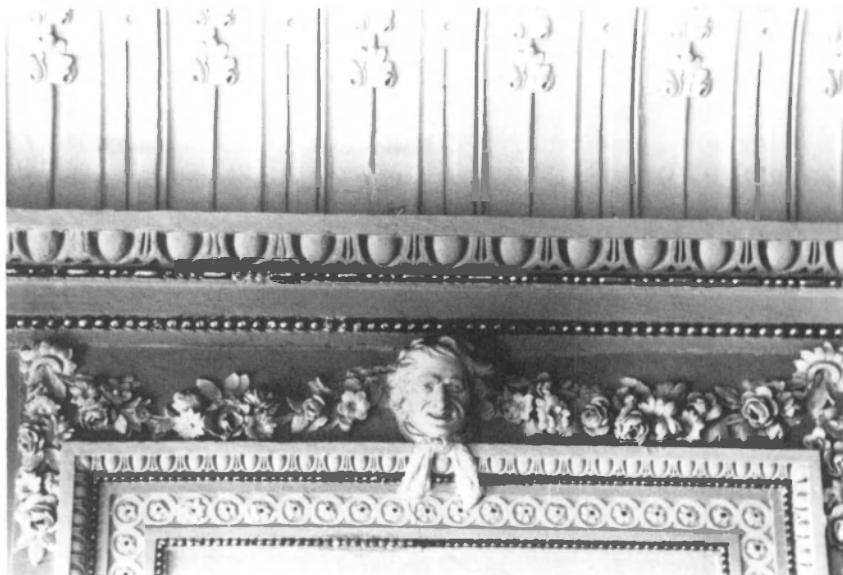
Éclairée par trois fenêtres en façade et deux fenêtres à front de rue, la salle des mariages, planchéiée, s'ouvre sur le vestibule. Une volonté d'ordonnance se perçoit dans l'emploi, en guise de pilastres, de panneaux verticaux, étroits et creux, accostant les angles, ponctués de rosaces au centre et aux extrémités. Une composition identique se retrouve dans l'alternance de baies et de trumeaux en stuc sommés de cartouches carrés uniformes.

Entre deux portes, l'une de placard et l'autre de l'antichambre attenante, saille la cheminée, surmontée d'une hotte occupée par une grande glace. Elle valorise la pièce en même temps que les bustes en bas-reliefs inscrits dans des médaillons du plafond. Le manteau de marbre rouille et gris bleuté de la cheminée, ornée d'un cordon rectiligne à crossettes d'angle, porte au centre un cartouche rectangulaire avec, comme applique, une guirlande de laurier rectiligne en marbre blanc flanquée de guirlandes identiques. Sur ce manteau de marbre se dresse une hotte en stuc, revêtue d'une grande glace, inscrite dans un remarquable cadre à deux rangs de perles sertissant une épaisse bordure de grecques adossées et inversées; au sommet, se déploie une guirlande de lauriers enroulée en cerceau médian. Également surmontées, comme l'unique porte d'accès, d'une guirlande de laurier enroulée en cerceau médian, les trois autres portes présentent également des battants compartimentés sur quatre niveaux: les panneaux horizontaux à rosace centrale cantonnent un panneau vertical au-dessus d'un panneau carré, ces deux derniers aux angles droits rentrés pour l'insertion de rosaces en marguerite; leurs impostes en plein cintre présentent deux mêmes putti encadrant un vase à fleurs en soutenant une guirlande de lauriers.



Fig. 14. Vue générale du salon de réception dit «salon royal» (Photo B. Wodon, 1978).

Fig. 15. Encadrement supérieur du dessus des cheminées du salon de réception. Stuc de l'école de Franck, 1780 (Photo B. Wodon, 1978).



Au panneau arrondi occupant la totalité du plafond, jadis orné d'une fresque éphémère de Deprez, s'acolent quatre médaillons également ovales, frappés de portraits en buste représentés de profil; ici aussi se manifeste une volonté d'immortaliser des personnes de qualité, sans doute influentes à l'époque et toujours non identifiables.

Le bureau particulier du bourgmestre 4

En face de la salle des mariages, s'étend le bureau particulier du bourgmestre. Éclairée de deux fenêtres en façade, cette pièce planchée s'enrichit cependant d'un tableautin d'Isaac Van Ostade (1621-1649) représentant un « paysage animé » en face duquel s'étend un ample tableau de L[ouis] Grosclaude, vraie chronique de l'exécution en pleine nature d'une symphonie écoutée avec attention par le peuple, à gauche, et la noblesse, à droite, et se situant dans le 3^e 1/3 du XVIII^e siècle. Une porte discrète permet d'introduire le visiteur en attente dans l'antichambre.

Antichambre 5, secrétariat 6 et bureau du bourgmestre 7

Sis à gauche de l'escalier, se succèdent, en enfilade, une antichambre et le secrétariat attenant au bureau du bourgmestre depuis l'aménagement d'un passage de communication en juillet 1980¹²². Ces pièces communicantes, aux angles arrondis, ne présentent aucun intérêt, hormis deux panneaux en stuc dotés d'un médaillon surmontant ce passage récent. Des rameaux d'olivier égalaient le médaillon ovale orné d'une cocarde et d'une prédelle avec guirlandes de laurier. Ces panneaux revêtaient-ils à l'origine un corps de cheminée ?

Les communs 8

À droite de l'escalier d'honneur, après l'escalier de service, deux petites pièces se succèdent en enfilade : les communs, sans intérêt. Ils se terminent par l'antichambre de l'officier de l'état civil contiguë à la salle des mariages.

Étage

Le salon de réception ou salon royal 9

Accessible par la porte centrale frontale, cette pièce spacieuse et planchée se révèle la plus attachante de l'édifice avec la salle du Conseil communal. Entre celle-ci et la salle du Collège, elle occupe l'étage de l'avant-corps. Rythmée de pseudo-pilastres accostant les angles, elle s'éclaire de cinq grandes fenêtres à profonds embrasements alternant avec des trumeaux revêtus de grandes glaces en regard (fig. 14).

L'ordonnance naît de l'alternance régulière des trumeaux à grandes glaces, de cinq fenêtres et de cinq portes, dont les deux fausses précitées. Les panneaux verticaux des portes s'ornent de brindilles et de guirlandes de laurier enroulées en 8, tandis que les pannea



Fig. 16. Minerve recevant l'hommage de la ville de Verviers. Stuc de l'école de Franck, 1780, d'après un modèle de N. Cochin gravé par G. Demarteau. Dessus de cheminée du salon de réception (Copyright ACL Bruxelles, 1942).

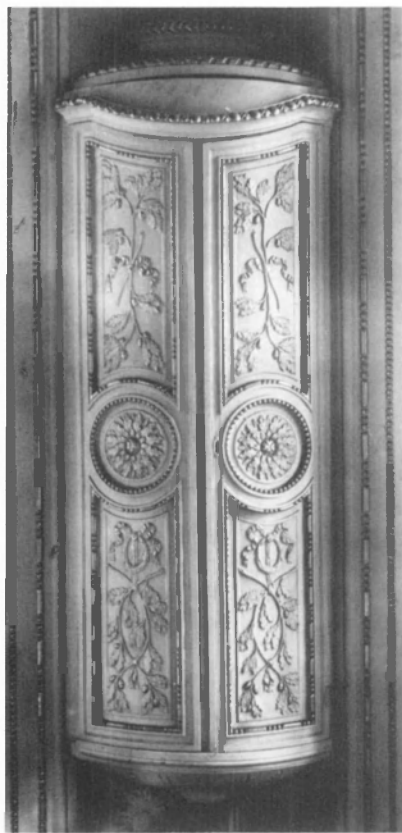


Fig. 17. Crédence d'angle néo-classique en chêne ... du salon de réception (Copyright ACL, Bruxelles, 1942).

inférieurs carrés se parent d'une marguerite centrale, contrairement aux fausses portes et à leurs lambris bas d'encoignure aux centres ponctués, cette fois, d'un tournesol.

En guise de pilastres d'encoignure, une abaque en méplat ornée d'une guirlande, rapproche deux « galons » de tresses à rosaces. Exceptionnellement ici, rivalisent d'importance deux cheminées identiques en marbre de St-Remy avec, comme applique en marbre blanc, un mufler de bélier ceint d'une guirlande de laurier: elles présentent des dessus allégoriques différents dans des encadrements de tresses à rosaces, de filets de perles et d'oves avec, au sommet, un mascarone âgé, ici masculin, là, féminin, affublés tous deux d'un foulard. Chacun ponctue le centre d'une guirlande de fleurs épinglée aux extrémités par des corolles d'hélianthe (fig. 15). L'un des dessus de cheminée montre, au milieu d'une nuée, *Minerve recevant l'hommage de la Ville de Verviers* (fig. 16); il en est question note 3. L'autre dessus de cheminée affiche la *Paix* portant une branche d'olivier et la *Magistrature* tenant un faisceau de licteurs. Les lambris à guirlandes enroulées en cerceau médian sous les fenêtres contrastent avec les branches de laurier entrecroisées ornant le bas des trumeaux à miroir. Ces grandes glaces s'inscrivent dans un encadrement lauré en stuc, bordé d'un fin listel formé d'une succession de barrettes et des perles. Au-dessus de leur cimaise, des groupes de deux putti symbolisent les « Eléments » au milieu de cartouches carrés: la *Terre* et ses fruits, l'*Eau* crachée par un triton, le *Feu* d'un flambeau et l'*Air* symbolisé par l'oiseau.

Scellées dans les angles de la pièce du côté de la façade, deux crédences convexes identiques en cul-de-lampe font partie des boiseries de grande qualité (fig. 17); sommées d'un socle central à brimborion serti de piastres, elles se composent de deux battants à quatre panneaux cernés de barrettes et de perles; au centre, l'encadrement des panneaux s'arrondit pour laisser dominer deux imposantes rosaces de feuilles de chêne. Les panneaux s'agrémentent de rameaux de chêne entrecroisés à la partie supérieure.

Le plafond se compose de quatre cartouches carrés, symboles des quatre continents connus à l'époque des grands explorateurs, J. Cook (1728-1779) et L.A. de Bougainville (1729-1811): l'*Europe* chrétienne arbitre de la foi, symbolisée par un putto tenant un bâton d'arbitrage avec, à proximité de lui, le bouclier contre l'hérésie et la tiare papale; l'*Asie* représentée par un putto mongolique à ombrelle; l'*Afrique* figurée par un putto négroïde et un palmier; l'*Amérique*, symbolisée par un putto armé d'un arc et d'un carquois de flèches. Au centre, se détache une épaisse nuée exaltant un aigle portant deux putti: celui de gauche de profil, déploie une draperie, pendant que celui de droite, coiffé du bonnet de Mercure et tenant le caducée, lui remet dans le bec un document plié en deux (fig. 18). Il est plausible que ce groupe fasse allusion à la prospérité verviétoise: l'aigle, représentant la *Force*, tenant dans son bec un document remis par un putto, affublé du bonnet de Mercure et du caducée comme emblèmes du *Commerce*. À gauche, l'exaltation de la draperie, déployée par un putto au-dessus de la tête de l'aigle comme pour le glorifier, évoquerait l'*Industrie* drapière, dispensatrice, avec le *Commerce*, de prospérité¹²³.

Non moins remarquable apparaît la gorge du plafond s'évasant aux angles en rinceaux d'acanthe et scandée sur tout le périmètre d'arcs encadrant des lancettes à triple culot superposé.

Fig. 18. Apologie de la prospérité du commerce et de l'industrie drapière. Stuc de l'école de Franck, plafond du salon de réception, 1780 (Copyright ACL Bruxelles, 1942).



La salle du Conseil communal 11

Dans l'aile gauche nord-est du bâtiment, la salle du Conseil communal, également planchéiée, constitue l'homologue du salon de réception attenant, soit dans l'ordonnance de la pièce ou dans son caractère spacieux, soit aussi par l'égale qualité des boiseries ou celle de stucs. Abondamment éclairé de huit fenêtres et dilaté par les grandes glaces aux reflets réciproques, l'espace apparaît hélas étriqué par l'entassement de chaises et de pupitres redondants, destinés depuis 1896, aux réunions du Conseil (fig. 19)¹²⁴.

À la différence du salon de réception, ici des pilastres toscans renforcent les angles de part et d'autre; leurs cannelures s'arrêtent en biseaux saillants pour laisser tomber une guirlande de fruits, enfilée de part et d'autre dans leur saillie.

Cette volonté de structure se traduit également dans la présence

entre les fenêtres et les portes, de trumeaux occupés par de grandes glaces. Celles-ci s'inscrivent dans un encadrement en bois orné d'oves et de perles que couronne un pot à feu axial, valorisé par la chute en triple feston d'une guirlande de lauriers. Au-dessus des cimaises des trumeaux, reposent huit groupes de trois putti en stuc. Les trois premiers montrent des séquences de l'industrie lainière, moins figées que les planches de l'*Encyclopédie* de D. Diderot et d'Alembert ou que celles du traité de H. Duhamel Dumonceau: capture du mouton (comme l'indique la présence d'une houlette), la tonte proprement dite jusqu'au pelage ou dépouillement d'une seule pièce de la toison. Les deux suivants présentent les instruments les plus caractéristiques: ici, les chardons pour carder, la navette à double manche pour tisser et la pièce de drap (fig. 20); là, l'exaltation des forces, grands ciseaux destinés à tondre le drap brut. Quant au trois derniers groupes, consacrés au commerce de la laine, ils évoquent successivement: la discussion d'un marché noté sur des tablettes, l'examen d'échantillons, puis la présentation d'une carte d'échantillons (fig. 21)¹²⁵.

«Très riche» selon A.P. Franck¹²⁶, la cheminée se détache sur un manteau de marbre de St-Remy avec, comme appliques en marbre blanc, couronnes laurées, guirlandes et suite de tresses se retrouvant en chutes dans les jambages. Son attrait réside dans la qualité de la hotte; celle-ci en tilleul, forme avec les portes et les lambris un ensemble de boiseries des plus remarquables. Le trumeau présente, en décrochement, la grande glace surmontée d'une guirlande de lauriers

Fig. 19. Vue générale de la salle du conseil (Copyright ACL Bruxelles, 1942).





Fig. 20. Allégorie de l'industrie drapière. Stuc de l'école de Franck, 1780. (Photo B. Wodon, 1978).

à double retombée; de part et d'autre miroite une mince résille verticale de couronnes de lauriers en bois plaquée sur miroir, ponctuée au sommet d'une rosace en marguerite. Sur l'entablement, triomphe une panoplie d'objets centrée par une mappemonde; celle-ci se détache en sautoir sur une lyre, un carquois de flèches, une médaille frappée d'une déesse à l'antique, un arc, une houlette et une corbeille renversant une branche de lauriers (fig. 22). Roses, trèfles et raisins s'associent en guirlande pour exalter ce groupe. Les moulures de la corniche répandent rais-de-cœur, oves, couples de perles et de barrettes sur le pourtour du plafond. Les sculpteurs Nicolas Heyne et F. Bayne ainsi que Léonard Wilkin, maître menuisier, y travaillèrent en 1782¹²⁷.

Les grandes glaces reflètent également un autre attrait de la pièce : les lambris des portes (fig. 23), de qualité exceptionnelle. Sous les stucs en couronnes de fleurs recoupant en avant et en arrière des palmes nouées en sautoir, un encadrement richement ouvré de rais-de-cœur cerne le chambranle des portes à profondes embrasures. Une triple cocarde accroche sur chacun des battants deux chutes de fleurs : à gauche, un riche assortiment de roses, de marguerites, de bleuets et de campanules entremêlées à des brindilles de laurier, (fig. 24); à droite, un groupe de roses, de myosotis, de trèfles, de renoncules, de marguerites et de feuilles de laurier. Entre ces deux panneaux inscrits dans un encadrement lauré, s'interpose la baguette renforçant le bord du battant et sur laquelle ruissellent des têtes d'épis.

La salle du Collège 10

Convertie en 1881 en salle de Collège, cette pièce planchéiée de l'aile droite de l'hôtel de ville donnant sur l'escalier de service et comptant jadis divers bureaux, apparaît beaucoup moins ornée que la cage d'escalier et le salon de réception auxquels elle accède. Comme au salon royal et à la salle du conseil, cinq fenêtres lui dispensent un abondante clarté.

Outre les panneaux nus et ses portes ornées de panneaux à angle droits rentrants ornés de marguerites, elle présente également une cheminée dont le manteau est identique à celui de la salle des mariages. Sa hotte vient mourir dans la retombée en large gorge du plafond. A l'intérieur d'un cadre de piastres, domine le portrait en pied (2,22 x 1,29 m) d'Ortmans-Hauzeur, bourgmestre de 1855 à 1881, peint par I



Fig. 21. Allégorie du commerce. Stuc de l'école de Franck, 1780 (Photo B. Wodon, 1978).

Fig. 22. Entablement de la hotte en tilleul de la cheminée de la salle du conseil. Travail de N. Heyne, F. Bayne, L. Wilkin, 1782 (Photo B. Wodon, 1978).



Bruxellois Édouard Agneessens (1842-1885). D'après M. Pirenne, un cartouche portait l'inscription : *La Ville de Verviers à Ortmans-Hauzeur 1855-1881*. Un trumeau le surmonte, frappé des allégories du travail de la laine et des loisirs que représentent trois putti, deux conduisant un mouton et l'autre, jouant avec un masque de comédien. Sur la cheminée, repose le buste en ronde-bosse du bourgmestre David, réalisé par Delbove d'après le masque mortuaire du bourgmestre († 1839)¹²⁸.

Aménagement intérieur en 1799

Si les archives ne font guère état des différentes pièces d'ameublement, l'inventaire du mobilier, que fit dresser le 29 Prairial an VIII (1799) le maire P. David, énumère une série de pièces, en grande partie des objets et des outils usuels. D'après ce document¹²⁹, les services de l'état civil, des commissaires du gouvernement et des travaux publics occupaient le rez-de-chaussée.

La [Chambre] n° 1, Bureau de l'état civil, présentait *une table, un pupitre, un poêle, un tableau, un vieux coffre, six boîtes de fer*, les registres de l'état civil, les registres des mariages et des décès.

La *Chambre n° 2* possédait *5 chaises, une table, deux pupitres de table, 1 armoire attaché, scritoires & sabloniers. 2.5 grandes armoires attachés aux murailles contenant les archives de l'ancien greffe de la justice de Verviers, deux grands tableaux, l'un le Jugement de Salomon¹³⁰, l'autre de la Justice¹³¹, en outre une échelle.*

La *Chambre n° 3* contenait : *1. 1 carte figuratif de la ville de Verviers [sans doute, note M. Pirenne, le plan dressé par Simonon en 1764¹³²] 2. 1 tableau représentant la Justice¹³³ 3. deux tables et un armoires renfermant des paperasses.*

Bureau des Com[missai]res du Gouvernement se composait de : 1. trois armoires dont l'un appartenant au Com[missai]re de la Commune moyennant Remboursement. 2. un poêle et une table.

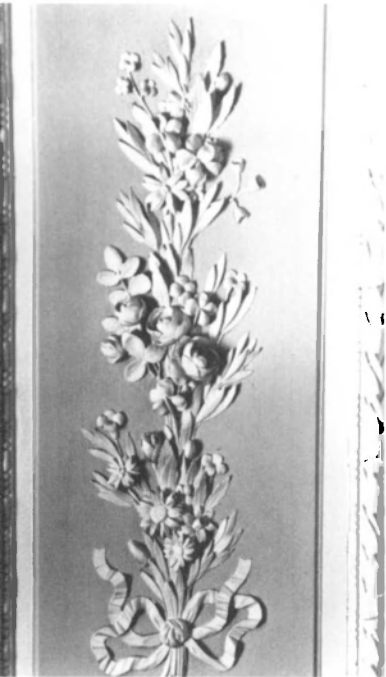
Pour la *Chambre n° 4, Bureau des travaux publics et vestibule*, l'inventaire précise : 1. un vestibule, une lampe, une échelle et un cric en Bois; 2. une croisée en Bois sans vitre; 3. trois différents roulages en fer attenants au carillon; 4. trois barreaux de fer et cinq canons et fusils; 5. une grosse chaîne et quelques morceaux de fer attachant ci devant aux croix des tours des églises; 6. une presse à cachet de fer [c'est-à-dire une presse pour imprimer les cachets]; 8. [erreur du scribe : omission du 7] sept figures de fer Brut servant aux fontaines publiques; 9. six jusses à huile en cuivre servant aux reverberes; 10. un bois de lit sans fond; 11. un trebuchet, des pincettes et une pelle ayant appartenu au ci devant comptoir; 12. deux andys de fer [andî signifiant landier, chenet]; 13. une forsie [= force] à tondre les draps et vingt-quatre poids de différents calibres.

Chambre n° 5: première chambre des greniers. 1. 11 couvertures de Laine. 2. 6 Boîtes à artifice; 3. une couverture de table d'ardoise; 4. Les Cadres de tableaux; 5. Deux coffres contenant des protocoles de notaire [...]; 7. deux boules en cuivre servant à embellir une place à feu [= ?].

Chambre n° 6 un rouage et quantité d'attirails servant à L'horloge et Carillon; 1. 82 Réverbères, 3 œils de bœuf, leur Luminaires et Cordages à leur usage. 2. Quantité de Lampions. 3. Vingt-trois pavement du Vestibule en marbre uni. 4. Cinq cadres Dorés ayant servi à différentes esta[m]pes représentant la féodalité. 5. Deux Selles de Chevaux impropres. 6. Une table de tondeur. 7. Quelques vieux Sceaux et autres vieilles Boiseries. Un carillon sans tambour avec horloge. Une pièce intitulée *Piscine n° 7* contenait 1. table avec un plan en platre d'une nouvelle église paroissiale [Était-ce le projet d'église dressé par Henri Douha? ¹³⁴].



Fig. 23. Une des portes en chêne de la salle du Conseil (Copyright ACL Bruxelles, 1942).



g. 24. Détail floral d'un battant (Photo Wodon, 1978).

Pour les trois pièces de l'étage, jadis salle des séances publiques, salle des séances ordinaires et salle du secrétariat, l'inventaire dénombre : pour la Salle des séances Publiques n° 8 : 1. la Déesse de La Liberté; 2. une table ronde avec un tapis de velours cramoisi; 3. douze chaises Bourrées et garnies en velours cramoisi; 4. item deux fauteuils, L'un intact tapissé en Velours cramoisi, et l'autre dégarni de tapis sur le fonds; 5. Deux pupitres De musique; Gallerie de bois Separatoire; 7. Deux tableaux des Combats des Franchimontois; 8. Deux idem [tableaux] des campagnes des Français; 9. quantité de tableaux et d'inscriptions contenant les noms des conscrits volontaires &c. &c. autres ornemens; 10. Estampe en Buste de Bonaparte; 11. un drapeau tricolore.

Pour la Salle des séances ordinaires, l'inventaire précise aussi: 1. Douze chaises Bourrées en Velour cramoisi; 2. Six écharpes avec Le chapeau panaché du président de l'Adm[inistrati]on municipale; 3. tablette aux notes pour Les séances; 4. tableau contenant L'urne des martyrs de La Liberté liégeoise encadré; 5. le buste de Jean-Jacques Rousseau appartenant à des Souscripteurs pour le placer sur le pied destal de la place Verte qui y est posé; 6. un port manteau; 7. une clochette pour faire Les publications; 8. plusieurs Bâtons ayant servi aux fêtes nationales; 9. un étendard; 10. une table contenant dix armoires et autant de tiroirs, renfermant quantité de paperasses et Documents concernant l'ancien moulin bannal [...]

Pour la Salle du Secrétariat, l'inventaire poursuit: 1. un poele avec tuyaux et Deux plaques de fer; 2. Deux armoires a contenir Les archives; 3. un pupitre en forme D'armoire à contenir des papiers; 4. une caisse à Battre avec baguettes et banderolles; 5. la toise; 6. une [remplaçant deux, surchargé] table; 7. Deux canappés; 8. trois tabourets; 9. un pupitre servant aux S[éan]ces; 10. un cachet au type de L'Adm[inistrati]on m[unicipi]pale; 11. Linéals, Bâtonnets, gratoirs, un grand ciseau, une grande Brosse; 12. six chandeliers de bois Sans mouchettes.

Dans le Bureau des finances, on trouvait également, comme mobilier: 1. 8 chaises en Bois et paille; 2. une table, un poêle avec Ses tuyaux; 4. une petite bibliothèque renfermant les tomes 1^{er} et deux du code de famille.

Il ne subsiste rien de cet ancien mobilier, défraîchi, usagé, voire caduc.

Conclusion

Comparativement aux hôtels de ville de Liège (1714-1718), de Tongres (1737-1743), de Huy (1765-1777) et de Theux (1770), des formules de construction communes à ces types d'édifices se retrouvent avec quelques variantes à l'hôtel de ville de Verviers. Comme à Tongres et à Huy, il présente un soubassement de pierre en refends dressant une bâtisse à deux niveaux surmontée d'un campanile axial; au premier niveau domine le porche d'entrée donnant sur un perron central avec escaliers latéraux accédant au rez-de-chaussée surélevé. À Verviers, l'orientation toute particulière de l'édifice commanda, dans les côtés du décrochement de l'avant-corps ouest, deux porches indépendants, devancés chacun par un escalier de perron à rampe unique.

Quant à Renoz, son caractère d'homme d'affaires — révélé par l'étude du professeur É. Hélin¹³⁵ — transparaît également à travers toute sa correspondance; s'il se montre généreux, serait-ce par intérêt¹³⁶ ?

Mais cet homme d'affaires n'en demeure pas moins un architecte de talent. Plutôt que d'aérer la façade par la formule néo-classique du portique à l'antique, Renoz a préféré un volume clos, de style classique, délimité par des pilastres colossaux corinthiens et orné d'un décor néo-classique. Outre cette dualité de style, Renoz se réclame nettement du classicisme pour la rigueur de l'ensemble (symétrie, harmonie des proportions, équilibre des volumes, clarté du plan), le tout, dominé par une volonté d'unité et d'enjouement décoratif. L'unité se révèle aux deux niveaux de la bâtisse dans l'identité de la forme des fenêtres extérieures et des portes intérieures; c'est dans ce but également qu'il dote, en guise de pilastres, tous les angles des pièces intérieures d'étroits panneaux verticaux surmontés d'abaques. Le « contrapposto » entre la figure masculine et la figure féminine ornant les clés des arcs et des linteaux rappelle un des modes décoratifs de la Renaissance; elle présente plus d'originalité dans les allégories suaves en stuc, non dépourvues de « morbidezza », de la cage d'escalier. Quant au mascarón caricatural « lu sotte Kékè » commémorant probablement le souvenir d'un visage populaire au chantier, il dénote avant tout un goût de la facétie cher au XVIII^e siècle.

En observant la haute qualité du décor intérieur, enjoué et raffiné, on comprend l'estime et la confiance de l'architecte envers son fidèle collaborateur, le sculpteur ornemaniste A.P. Franck¹³⁷. L'observation attentive du style de ce dernier révèle sa prédilection pour le « tondo » supportant une grasse guirlande de laurier et frappé plus ou moins vigoureusement d'effigies à tendance réaliste¹³⁸.

Pareil intérêt artistique se double d'un intérêt historique. En témoignent les données variées et cependant incomplètes, des sources d'archives, chroniques de l'évolution de la bâtisse et, avant la lettre, certificats d'origine liégeoise de cette entreprise.

Rendre à ce monument ses lettres de noblesse en l'honneur du bicentenaire de son inauguration, c'est rendre hommage, non seulement à ceux qui l'ont édifié, mais également à tous ceux qui veillent avec tant d'attentions à la conservation et à l'accueil de cette œuvre d'art paisible, attachante et combien charmante.

ANNEXE I. Relevé chronologique des jours de travail et des solces octroyées aux maçons de 1779 à 1781 (leurs noms n'apparaissent que pour ce qui s'en suit)

MAÇONS	Solde par jour (en sous)	Année	Quantième	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	Total	Ref. A.C.V.	
				Jours de travail	Solde	Jours de travail	Solde	Jours de travail	Solde	Jours de travail	Solde	Jours de travail	Solde	Jours de travail	Solde	Jours de travail	Solde	Jours de travail
	25	1780	1	Jours de travail	Solde	Jours de travail	Solde	Jours de travail	Solde	Jours de travail	Solde	Jours de travail	Solde	Jours de travail	Solde	Jours de travail	Solde	79/2155
								5	6							5	6	

	25	1780	21											5	6								5	6	119bis/72				
	25	1780	28											3 1/4	4								3 1/4	4	79/2/94				
	25	1780	9																				3/4	1	79/2/94				
FAGAR, —	25	1780	7											1	1									1	1	79/2/94			
FLOQUET, Bertron	25	1780	19									7 1/2	9												7 1/2	9	119bis/72		
	25	1780	26									5 1/4	7												5 1/4	7	119bis/72		
	25	1780	3											2 1/2	3										2 1/2	3	119bis/72		
	25	1780	10											5 1/2	7										5 1/2	7	119bis/72		
	25	1780	17											4	5										4	5	119bis/72		
	25	1780	24											5	6										5	6	119bis/72		
	25	1780	31											3	4										3	4	119bis/72		
	25	1780	14																						1	1	119bis/72		
	25	1780	21											5 1/4	7										5 1/4	7	119bis/72		
	25	1780	28											4	5										4	5	79/2/94		
	18-3	1780	30											4	5									2	2	79/2/94			
GUERIN, Pierre	18-3	1779	29																							5 1/2	5	79/2/40	
	18-3	1779	13																							6	6	79/2/40	
	18-3	1779	19																							5	5	79/2/40	
GUILLAUME, Gille	25	1780	2						3	4																3	4	79/2/55	
	25	1780	28																							7 1/2	9	79/2/94	
	25	1781	12	5	6																					5	6	78/35A	
LAMBINON, —	25	1780	20						4	5																4	5	79/2/5	
	25	1780	27						4	5																4	5	79/2/55	
	25	1780	3							6	8															6	8	79/2/55	
	25	1780	10							6	6															6	6	79/2/55	
LECLERC, —	25	1780	8								3	4														3	4	79/2/55	
NOSENT, Gérard	25	1780	21																							3	4	119bis/72	
ROBERT, Gérard	18-3	1779	27																								1	1	79/2/40
	25	1780	22																								2 1/2	3	79/2/94
	18-3	1780	30																								5	5	79/2/94
	25	1780	6																								1	1	79/2/94
	25	1780	18																								1	1	78/35A
	25	1781	8	3/4	1																						3/4	1	78/35A
	25	1781	13	3 1/4	4																						3 1/4	4	78/35A
RENSONNET, —	25	1780	24							5	6																5	6	79/2/55
	25	1780	1								4	5															4	5	79/2/55
WASEIGE, —	25	1780	27						4	5																	4	5	79/2/55
	25	1780	3								6	8															6	8	79/2/55
	25	1780	10								6	7															6	7	79/2/55
	25	1780	17								2	3															2	3	79/2/55
	25	1780	24								7 1/2	9															7 1/2	9	79/2/55
	25	1780	1									6 1/4	8														6 1/4	8	79/2/55
	25	1780	8								7	9															7	9	79/2/55
	25	1780	15								4 1/4	5															4 1/4	5	79/2/55
	25	1780	9																								1	1	79/2/94
	25	1780	22									3 1/2	4														3 1/2	4	119bis/72
	25	1780	29									7 1/2	9														7 1/2	9	119bis/72
	25	1780	12									4 1/2	6														4 1/2	6	119bis/72
	25	1780	10											3 3/4	5												3 3/4	5	119bis/72
	25	1780	31											1 3/4	2												1 3/4	2	119bis/72
	25	1780	14												1/2	1											1/2	1	119bis/72
14 maçons	—	1779/ 1781	—	9	11	—	—	15	19	38 1/2	47	50	62	28 1/4	36	28	35	34	43	—	—	11 1/4	12	17 1/2	18	12	12	243 1/2	295

ANNEXE II. Relevé chronologique des jours de travail et des soldes octroyés aux manœuvres de 1779 à 1781 (leurs noms n'apparaissent que pour ces années-là)

MANŒUVRES	Solde par jour (en sous)	Année	Quantité	janvier		février		mars		avril		mai		juin		juillet		août		septembre		octobre		novembre		décembre		Total		Références aux archives comm. de V.					
				Jours de travail	So de	Jours de travail	So de	Jours de travail	So de	Jours de travail	So de	Jours de travail	So de	Jours de travail	So de	Jours de travail	So de	Jours de travail	So de	Jours de travail	So de	Jours de travail	So de	Jours de travail	So de	Jours de travail	So de	Jours de travail	So de		Jours de travail	So de			
BERNARD, —	20	1779	4																				4 1/2	5					4 1/2	5	79/2/40				
	20	1779	1																										6	6	79/2/40				
BURLET, Joseph	15	1779	29																						6	6		5 1/2	4	5 1/2	4	79/2/40			
	15	1779	13																										6	5	79/2/40				
	15	1779	19																										5	4	79/2/40				
	15	1779	27																										6	1	79/2/40				
	20	1780	2																										1	1	79/2/55				
	20	1780	20																										3	3	79/2/55				
	20	1780	20																										4	4	79/2/55				
	20	1780	3																										6	6	79/2/55				
	20	1780	10																										6	6	79/2/55				
	20	1780	17																										2	2	79/2/55				
	20	1780	24																										4 1/2	5	79/2/55				
	20	1780	1																										6 1/4	6	79/2/55				
	20	1780	21																										6 1/4	6	79/2/55				
	20	1781	12	5	5																								3 1/2	4	119 ^{bis} /72				
																												5	5	78/35A					
FAVET/FAVETTRE	20	1780	19																										7 1/2	8	119 ^{bis} /72				
	20	1780	26																										6	6	119 ^{bis} /72				
	20	1780	3																										2 1/2	3	119 ^{bis} /72				
	20	1780	10																										5 1/2	6	119 ^{bis} /72				
GALON/GALANT	20	1780	1																										6 1/4	6	79/2/55				
	20	1780	8																										6	6	79/2/55				
	20	1780	17																										4	4	119 ^{bis} /72				
HEUSE, —	20	1780	28																																
	20	1780	22																																
	15	1780	30																																
	15	1780	6																																
	20	1780	18																																
	8	1781	8	3/4	1																														
LA HAYE, —	20	1779	4																																
	20	1779	25																																
	20	1779	1																																
LESOIN, —	20	1780	1																																
NOEL, Jean	20	1780	24																																
	20	1780	31																																
	20	1780	7																																
	15	1780	22																																
	15	1780	30																																
	20	1781	13	3 1/4	3																														
20	1781	12	5	5																															
RENSON, —	20	1780	24																																
VISEZ, —	20	1780	8																																
	20	1780	15																																
10 manœuvres	—	1779/1 81	—	14	14	—	—	7	7	22 1/4	23	30 1/2	31	13 1/2	14	20	21	12	13	—	—	21 3/4	22	23 1/4	22	12	10	176 1/4	177						

ANNEXE III. Ventilation chronologique des soldes octroyées aux maçons et aux manœuvres
de 1779 à 1781 (d'après les annexes I et II)

14 maçons	1779	1780	1781	TOTAL
BOUSAR, —		18		18
BOVY, Guillaume	5			5
BRAIVE, Martin			6	6
DOUHA, Henri		33		33
FAGAR, —		1		1
FLOQUET, Bertron		56		56
GUERIN, Pierre	16			16
GUILLAUME, Gille		13	6	19
LAMBINON, —		24		24
LECLERC, —		4		4
NOSENT, Gérard		4		4
RENSONNET, —		11		11
ROBERT, Gérard	1	10	5	16
WASEIGE, —		82		82
TOTAL	22	256	17	295

10 manœuvres	1779	1780	1781	TOTAL
BERNARD, —	11			11
BURLET, Jean	14	36	5	55
FAVET/FAVETTRE, —		23		23
GALON/GALANT		16		16
HEUSE, —		17	1	18
LA HAYE, —	16			16
LESOIN, —		4		4
NOEL, Jean		13	8	21
RENSON, —		4		4
WISEZ, —		9		9
TOTAL	41	122	14	177

200 ANNEXE IV: Relevé chronologique des débours de la Cité (1776-1783) et des « états » ou factures

Nous n'avons retenu que les reçus (le plus souvent signés) concernant les travaux exécutés à l'hôtel de ville; notons que bien des reçus, figurant dans les comptes, ne le stipulent pas.

Étant donné le caractère incomplet des archives, comme l'annoncent certaines mentions intercalaires présentes dans les liasses, nous ne pouvons fournir ici qu'un relevé chronologique des paiements.

En additionnant cette somme avec celle du relevé des « états » (ou factures), on remarque que le total est bien inférieur au coût total de 300 à 400.000 livres (soit 243.600 à 324.800 florins) avancé, sans justification, par DETROOZ, ceci, visiblement pour décrire la nouvelle construction. Pour la conversion des livres en florins Brabant-Liège: 1000 livres = 812 florins Brabant-Liège, d'après l'*Almanach du Département de l'Ourthe contenant les Réductions des Argens de France de Brabant & de Liège avec les noms & la valeur des différentes Monnoies en circulation dans le Pays de Liège et dans la Belgique*, Liège, Desoer, 1796, [p^o29/v^o].

Il semble que le coût de cette construction ait causé des difficultés financières à la Ville: *Si la ville n'étoit pas presentement en argent je vous prierois de me faire faire une lettre de change a paier au tems qu'elle en aura. Je la negocierois quand j'y deverois perdre quelque chose aiant besoin d'argent.*

(Dernier § du P.S. de la lettre de réclamation adressée de Liège, le 17 février 1781 par Renoz au conseiller De Limon; A.C.V., Farde 119^{bis} / 92).

NB. Les sommes figurant ci-contre ont été arrondies au florin supérieur à partir de 10 sous (= 1/2 florin).

Notes	Artistes, artisans, fournisseurs, transporteurs	Signature pour acquit	1776	1777	1778	1779	1780	1781	1782	1783	Total	Références aux A.C.V. F 119 ^{bis} & Cptes Cité
71, 72, 93 110 —	ANSIAUX, Théodore J., <i>serrurier</i> BRAGARD, Lambert fils, <i>menuisier</i> BAYNE, F., <i>sculpteur</i>				750	2180	4083				6263 750 10	F 119 ^{bis} /41, 67, 69 F 79/1/28 F 79/1/28
94 48	CLOSON, Toussain, <i>serrurier</i> DELGOFFE, Henri, <i>menuisier</i>	•	424			63	1230			10	1293 424	F 79/2/9; F 119 ^{bis} /5 F 119 ^{bis} /30
86, 87, 88	DENIS, Arnold, <i>menuisier-sculpteur</i>	•					380 + 341 + 112				833	F 119 ^{bis} /11, 53, 55
75	DEPREZ, Louis, <i>peintre</i>	• (sa femme)						780			780	F 78/33A
47	DETAILLE, A.J., <i>menuisier</i>		800 + 500		636	313 + 149					2398	F 119 ^{bis} /19, 56; F 77/2/53; F 79/1/18; F 77/1/13
42, 69, 73	DUMONT, Jean-Paul, <i>tailleur de p. & marb.</i>	•	2474	4621				365			7095	119 ^{bis} /21, 22, 23, 24, 25, 42, 46
—	DUMONT, Joseph, <i>marbre</i>	•	3354	2753	1562						365 7669	F 79/3/9 F 119 ^{bis} /35, 75
68	FAUX, Jean-François, <i>maître vitrier</i>	•		100		44			39		39 144	F 79/6/27 F 77/7/20; F 78/19A

80, 111, 126												7972	F 79/13/19. n° 51; F 119bis/1, 3. 65. 68
46, 85	GOFFAUX, Nicolas. <i>pierres + chaux</i>		200 + 698 4655	7159 + 722			160 6884					1058 19420	F 119bis/74, 83, 84 F 119bis/73
49	GRÉGOIRE, Olivier. <i>menuisier</i>			1011	759	531						2301	F 76/7/16-17; F 77/2/57; F 79/1/19
78	HAUZEUR, Pierre-Joseph. <i>mastic</i>	•				25						25	F 119bis/64
90, 127	HEYNE, Nicolas. <i>sculpteur</i>	•					120		21			141	F 78/17A; F 119bis/12
68	JARDON, Léonard J., <i>vitrier</i>					245						245	F 79/2/5
60	LA CAILLE, M.M., <i>ardoisier</i>	•		616								616	F 119bis/51
—	LELOUP, Jean. <i>menuisier</i>					186						186	F 79/1/32
—	LAMOTTE, <i>marchandises pour « appliques »</i>					147						147	F 79/2/21
89	Veuve Henri LELOUP (Marie-Joseph DEREUME, <i>menuisier</i>)					414	60 100	40				100 514	F 119bis/57 F 79/1/37
—	LELOUP, Théodore					164	73	311				548	F 79/1/33; F 79/2/41; F 79/2/29
61, 62	LEONARD, Gérard. <i>ardoisier</i>			143								143	F 77/7/14
61	LEONARD, Jean-Pierre. <i>maître couvreur ardoises</i>				39							39	F 79/1/22
52	MINETTE, Léonard. <i>charpentier</i>			3690	758							4448	F 119bis/31, 33, 39
—							1200					1200	F 79/13/19
—	NOIRHOMME, Thomas. <i>voiturier</i>						98					98	F 79/2/81
91	PIRARD, Balthazar. <i>huiles</i>	•					954					954	F 119bis/61
64	RAMQUIN, Louis. <i>plombs laminés</i>	•		5933								5933	F 77/7/29
—					586							586	F 119bis/12, 28
50, 51	RENOZ, Jacques-Barthélemy, <i>architecte, entrepreneur, arpenteur</i>	•	990	5681	10.000 1405 1405 1405 4000	1100 8453	4000 1400		1321				F 77/7/28; F 77/7/34; F 77/1/4; F 77/1/1; F 77/2/25; F 77/2/63; F 79/1/38; F 79/13/19 n° 77; F 119bis/8, 9, 10, 12, 44
66, 70	ROUHETTE, <i>menuisier</i>	•		3181		258	261					3700	F 119bis/40
36	SAIVES, P. Joseph. <i>terre</i>	Pauly tuteur de ses enfants	411 525	225 169			174					1504	F 77/2/49; F 79/2/22; F 119bis/58, 59
41	SIMONIS, Nicolas. <i>maître-tailleur de pierre</i>	—	2000 2000 8571	1000 6222								5000 14793	F 77/2/34; F 77/2/44; F 77/2/57 F 119bis/81, 82
127	WILKIN, Léonard. <i>maître-menuisier</i>	•							1990 154	96		2240	F 78/8C; F 78/24C; F 78/19F
35	WILLEM, Nicolas. <i>briquetier</i>	—	846	225								1071	F 77/2/49; F 77/1/2
—	MAÇONS MANŒUVRES 1779-1781					22 41	256 122	17 14				295 177	Annexes I et III Annexes II et III
—	<i>Ardoisier (Gérard Léonard ou Jean-Pierre ?)</i>			420								420	F 119bis/76
—	<i>Bois (sans précisions) payés à Renoz</i>					4168						4168	F 119bis/9, 38
—	<i>Bois (état présenté par Renoz)</i>		4176			5000 + 1029	367					10572	F 119bis/10, 15, 27, 48
84	<i>Journées maçons et manœuvres Lattage du toit, cheminées Vitrier (« carreaux »)</i>		990	6093 327	4286	2641		1392 + 150				15552 327	F 119bis/2, 9, 15, 16, 17, 52, 72 F 119bis/77
								803				803	F 119bis/45
	TOTAL DES SOMMES REÇUES		8970	14.878	20.624	22.454	15.200	4527	6038	191	92.882	193.083 florins Brabant-Liège	
	TOTAL DES SOMMES DES FACTURES		24.644	28.768	9.326	12.900	22.208	2345		10	100.201		

¹ Cfr *Aménagement intérieur en 1799*, dernière partie de cette étude.

² HÉLIN É., *Urbanisme, architecture et entreprises au siècle des lumières: l'exemple de Jacques-Barthélemy Renoz, dans Hommages à la Wallonie (Mélanges offerts à Maurice A. Arnould et Pierre Ruelle)*, Fac. de Philos. et Lettres U.L.B., s.d. [1981], p. 270-271. Son nom ne figure pas parmi ceux de la liste des boursiers Darchis à Rome (DE SMET M., *Le collège liégeois de Rome. Sa fréquentation au XVIII^e siècle*, Gembloux, (G. Duculot), 1960; cfr aussi PHILIPPE J., *Les artistes liégeois à Rome (XVI^e-XIX^e s.)*, dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. LXXVII, 1964). Pour le catalogue de son œuvre à Liège, cfr MINISTÈRE DE LA CULTURE FRANÇAISE, *Le Patrimoine monumental de la Belgique*, 3: Liège, (Solédi), 1974, p. 54, 186-189, 235 et 295; ID., *op. cit.*, 8²: *arrondissement de Liège*, Liège, (Solédi), 1980, p. 491. De 1756 à 1770, il dirige la nouvelle construction de la nouvelle église St-Jean l'Évangéliste à Liège selon les plans du Tessinois Gaetano Matteo Pisoni (1713-1782); cfr STIENNON P., *La nouvelle église baroque Saint-Jean l'Évangéliste (1752-1770)*, dans *La collégiale Saint-Jean de Liège. Mille ans d'art et d'histoire* (sous la direction de J. DECKERS), Liège, (P. Mardaga), 1981, p. 86.

³ Antoine-Pierre Franck naît à Liège en 1723 et y décède en 1796. Comme Renoz dont il fut le fidèle collaborateur, son nom ne figure pas non plus dans la liste des boursiers Darchis à Rome (DE SMET M., *op. cit.*; PHILIPPE J., *op. cit.*). Selon le Comte de Borchgrave d'Altena, ce sculpteur-ornemaniste élève de Guillaume Evrard (1709-1773) ne serait pas un créateur mais plutôt l'exécutant des dessins de Renoz (de BORCHGRAVE d'Altena J., *Décors anciens d'intérieurs mosans*, t. II, Liège, s.d., p. 81). Quoi qu'il en soit, il apparaît plus connu pour ses travaux de décoration de maintes églises liégeoises, parmi lesquelles St-André et celle des Augustins, aujourd'hui Dames du St-Sacrement, pour laquelle il exécute les médaillons de la porte d'entrée. Cfr ID., *Le Patrimoine monumental de la Belgique*, 3: Liège, (Solédi), 1974, p. 54, 186-189). Pour d'autres œuvres, se référer à LESUISSE R., *Tableaux et sculptures des églises, des chapelles, couvents et hôpitaux de la ville de Liège avant la Révolution. Memento inédit d'un contemporain* [Henri Hamal 1744-1820] dans *Bulletin de la Société des bibliophiles liégeois*, t. XIX, 1956, p. 223, 240, 241, 245, 247 et 255. Ses activités à l'hôtel de ville de Verviers de 1776 à 1780 ne l'empêchent pas de fournir, en 1778, pour l'une des antichambres du second étage de l'hôtel de ville de Liège, un panneau allégorique: «La France accueillant la Ville de Liège» d'après un modèle de N. Cochin gravé par G. Demarteau (Expos. Paris, 1924, [p. 5]; cfr également LAFFINEUR-CREPIN M. et collab. WODON B., *L'hôtel de ville de Liège*, dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, t. LXXXVIII, Liège, 1977, p. 50).

⁴ de LIMBOURG Ph., *Les amusements de Spa*, t. II, Amsterdam (Les Libraires associés), 1783, p. 297.

⁵ DETROOZ R.J., *Histoire du marquisat de Franchimont Et particulièrement de la ville de Vervier et de ses fabriques*, t. II, Liège (J.B. Bassompierre), 1809, p. 100-101.

⁶ Docteur B[ov]Y, *Promenades historiques dans le Pays de Liège*, t. II, Liège (P.J. Collardin), 1839, p. 40.

⁷ LEJEAR J., *Histoire de la ville de Verviers depuis son érection jusqu'à la fin de l'Ancien Régime (1651-1791)*, dans *Bulletin de la Société verviétoise d'archéologie et d'histoire*, 38^e vol., 1951, p. 238-242.

⁸ PIRENNE M., *Les constructions verviétoises du XV^e au XX^e siècle et trois monographies: l'ancien hôtel de ville, le perron, l'hôtel de ville actuel*, Verviers, (G. Leens), 1927, p. 187-261.

⁹ RENSONNET P. J., *L'hôtel de ville de Verviers*, (éd. Administration communale), 1955.

¹⁰ PUTERS A., *L'architecture privée dans la région verviétoise: Sixième partie: Le style Louis XVI*, dans *Bulletin de la Société verviétoise d'archéologie et d'histoire*, 55^e vol., 1968, p. 90-92.

¹¹ LÉON P., *Dictionnaire des rues de Verviers*, t. I, Verviers, 1977, p. 189-191.

¹² HÉLIN É., *Verviers - L'hôtel de ville 1775-1780*, dans *Le siècle des Lumières dans la principauté de Liège*. Exposition ..., octobre-décembre, Liège, 1980, p. 51-52.

¹³ *Le vieil hôtel-de-ville étoit un grand bâtiment carré, tout-à-fait isolé et d'un seul étage, placé à peu-près où est le nouveau, mais plus avancé sur le marché. Le conseil y avoit une grande salle et une chambre attenante. La cour de justice une salle et une chambre pour le greffe; c'étoit tout autant qu'il en falloit. Le bas contenoit quatre ou 5 places, qui servoient aux soldats et aux prisonniers. Sa construction ne datoit que de 1655, et le bas servoit alors de magasin à drap, comme en avoient toujours servi les hôtels-de-ville plus anciens, notamment construit sur piliers en 1370, à cause de la vétusté d'un plus ancien, et celui bâti en 1470, pour remplacer le précédent qui avoit été détruit par les troupes du duc de Bourgogne» (DETROOZ R.J., *op. cit.*, p. 100-101).*

¹⁴ de SAUMERY [Pierre-Laurent], *Les Délices du Pais de Liège...*, t. III, Liège, 1743, p. 248.

¹⁵ PIRENNE H., *Coup d'œil sur l'histoire de Verviers*, dans *Bulletin officiel du Touring Club de Belgique*, 1928, p. 315, 1^{er} col.; LÉON P., *op. cit.*, p. 189.

¹⁶ Concernant l'hôtel de ville de Theux, dont le coût, en 1770, s'éleva à 9180 Flbts,

cfr JASPAR P., *Ce que coûtait au XVIII^e siècle la construction d'un hôtel de ville*, dans *La Vie wallonne*, t. VI, 1925-1926, p. 84-96. Signalons que quarante ans auparavant, le chanoine Clercx (1660-1744) déboursait 112.262 Flbts, dont 93.081 fl. pour la bâtisse de son château d'Aigremont près de Liège: c'est ce que révèlent COLMAN P. et LHOIST-COLMAN B., *Le château d'Aigremont. I. Construction. Aménagements et remaniements* dans *Bulletin de la Commission Royale des Monuments et des Sites*, t. V, 1975-1976, p. 136. Rappellons que la monnaie usuelle à Liège au XVIII^e siècle était le florin brabant divisé en patard ou sou; un Fl. vaut 20 patards ou 20 sous, soit 480 sols; un patard vaut 24 sols et 6 sols donnent un liard; un escalin vaut 10 patards et un écu, un liard. Pour se faire une idée de la valeur des prix de l'époque, il faut savoir qu'entre 1755 et 1769, 10 sous représentaient le salaire payé pour hacher la paille durant une journée, le prix d'un «gras poulet» ou d'une «aune de toile grossière» (DECKERS J., *La chasse aux lousps dans les domaines de l'abbaye du Val Saint-Lambert au XVIII^e siècle*, dans *Bulletin de la Société Royale Le Vieux Liège*, t. IX, n° 206-207, Liège, 1979, p. 454-455). En février 1795, le pain blanc de 7 livres se vendait à 18 sous 2 liards et le petit pain blanc d'une livre se vendait à 5 sous deux liards; au même moment le pot d'huile (soit 1/14^e de jusse) se vendait à 4 escalins (en 1910, l'escalin valait environ 56 centimes et le sou 5 1/4 centimes). La mi-avril 1795 le pain se vendait 20 sous, ayant haussé sept sous en 15 jours. Le grain ayant encore haussé successivement on a vendu sur la fin du mois d'avril 1795, 21 et 22 sous le pain de sept livres (SIMENON G., *Le journal d'un habitant de Soiron*, dans *Leodium*, n° 11, novembre, 1910, p. 135-136). Cette note est fondamentale pour aborder les annexes.

¹⁷ *Nous les gens de la magistrature de la ville de Vervier tant moderne que precedente speciallement convoqués en corps dans la sale du conseil, prenans en considération que l'hotel de cette ville paroit absolument par son peu d'apparence et son manque de commodité essentielles tres impropre et malseant relativement à l'état actuel de cette ville, et qu'il occupe une belle partie du marché qui serviroit à l'agrandir, considerants aussi qu'un bel hotel de ville qui reunisse en même tems les appartemens necessaires tant pour les safes d'assemblées de la magistrature que des echevins et de leurs greffes et archives respectives contribue beaucoup a l'embellissement d'une ville et lui fait honneur [...] et que d'ailleurs cette ville se trouve en etat de faire une pareille entrepreise sans recourir à de nouveaux emprunts; a ces causes avons conclu et arrêté unanimement d'ordonner tous les preparatifs necessaires pour la construction d'un nouvel Hotel de ville [...] (A.C.V., vol. 15, p. 292-293).*

¹⁸ A.C.V., vol. 15, p. 294.

¹⁹ A.C.V., vol. 15, p. 308.

20 A.C.V., Farde 119^{bis} / 18.

21 LEJEAR J., *op. cit.*, p. 239.

22 A.C.V., vol. 15, p. 351.

23 LEJEAR J., *op. cit.*, p. 239.

24 *Son Altesse ayant vû et fait examiner le plan du nouvel Hôtel de Ville, dont Elle a permis la construction dans sa bonne ville de Vervier par Son Apostille en date du 19 juin dernier; Déclare l'approuver et confirmer, approuve et confirme de son Autorité Principale le dit plan, selon les devis et conditions convenues avec l'architecte Renaud [Renoz], pour qu'il soit mis à exécution. Donné au Conseil-Privé de son Altesse le 10 juillet 1775.* (S) Baron Van der Heyden de Misiart - De Chestret (A.C.V., Farde 119^{bis} / 102).

25 A.C.V., vol. 15, p. 351.

26 A.C.V., Farde 119^{bis} / 101.

27 Supplique et apostille adressée au prince-évêque en 1777: (A.C.V., vol. 15, p. 432).

28 L'état de Nicolas Goffaux du 30/10/1776 indiquera qu'elle sera payée 7-15 fl. (cfr note 44).

29 A.C.V., Farde 119^{bis} / 90.

30 LEJEAR J., *op. cit.*, p. 240.

31 A.C.V., vol. 15, p. 428-429.

32 RENSONNET P.J., *op. cit.*, p. 17; quant au registre de Douha (Bibliothèque communale, cod. 6), il ne contient aucune donnée concernant l'hôtel de ville.

33 A.C.V., vol. 15, p. 402.

34 A.C.V., Farde 119^{bis} / 95.

35 A.C.V., Farde 119^{bis} / 58.

36 A.C.V., Farde 119^{bis} / 59 et *Comptes de la Cité*, F. 77/2/49: N. Willem reçoit le 18 octobre 1776, 846 fl. pour solde des briques et Jean Pauli, tuteur des enfants de Pierre J. Saive, 411 pour solde des terres. Le 23 avril 1778, N. Willem reçoit encore 225 fl. pour solde de briques (ld., F.77/1/2).

37 A.C.V., Farde 119^{bis} / 97 et vol. 15, p. 426.

38 A.C.V., Farde 119^{bis} / 98.

39 *Quand a la supplique du Sr Simonis j'aurai l'honneur de vous dire et vous prie de le dire a vos Messieurs du Magistrat que quand j'ai fait marché avec lui il a eu le tems de reflection puisqu'il a eu deux jours les conditions pour les examiner et faire faire ses Reflections, il est venu me trouver chez Monsieur Le Bourgmestre De Herve a Son chateau a Siroulle [Séroule] ou nous avons convenu pour ainsi dire sans avoir la moindre contestation. Pour moi, je crois*

qu'il le peut faire au prix convenu. J'ai interrogé le Sr Goffart la dessus qui m'a dit qu'il le pouvoit faire a ce prix mais qu'il vouloit faire valoir les fraix qu'il fait pour netoier sa carier et la mettre a fruit, fraix qui ne doivent nullement entrer dans cette Entreprise. ce que j'ai fait je l'ai fait comme pour moi et il scait apresent que c'est aux fraix de la ville; voila je suppose ce qui le fait agir. Le Sr Goffart vous expliquera de bouche de quoi il est question et il vous dira qu'il a son compte [...] (A.C.V., Farde 119^{bis} / 90). Il renchérit, le 27 avril 1776: L'on vouloit me faire aller disputer avec le Sr Simonis. Vous paroit-il que cela convenoit? J'ai fait marché avec lui, je ne peut convenir que je lui ai donné trop peu dans le tems que je crois le contraire. J'ai fait marché comme si s'étoit pour moy et je lui ai donné ce qu'il m'a dit pour ainsi dire demander. Je vous assure que je fait comme pour moy dans tous les marché que je fais et si il veuille se venir tous plainte on auroit beau faire quand on at fait un marché on doit le tenir. Si Messieurs du Magistrat jugent que je suis necessaire a Vervier avant que j'y aille avec les ouvriers, je vous prie de m'en informer [...] (A.C.V., Farde 119^{bis} / 90).

40 A.C.V., vol. 15, p. 491. Ce Wahieu ou Mathieu Lefin, tailleur de pierre, est l'exécutant de la Redoute sous la direction d'un autre architecte liégeois, Digneffe (HÉLIN É., *op. cit.*, p. 279).

41 Types de matériaux en pierre livrés en 1776-1777 par N. Simonis, d'après la rectification du comptable de la cité. Entre crochets, les précisions figurant dans l'état de Simonis (A.C.V., Farde 119^{bis} / 82). 333 Pieds de Doubleaux a 42 S (f. 707-12-2); 1412 Pieds de Careaux d'un Pied a 10 s. (fl. 706); 334 Pieds de Cordons a 27 1/2 s. (fl. 459-5); 332 Pieds de Seuils de 15 Pouces a 10 S. (fl. 166); 8 Pilasses de 31 1/2 Pieds de hauteur Chaque ainsi 252 Pieds a f. 4-10 y Compris Battes et Chapiteaux (fl. 1134); 20 journées pour faire le profil de croissant (fl. 30); 359 Voitures [de pierres] a 30 s. (fl. 538-10); 188 journées [de tailleur de pier a tout Ce qui a été necessaire a 3 escaleins le jours y compris la bierre] (fl. 282); 9 Voitures des Pierres plattes a f 2 (fl. 18). [Total:] 4198 fl. Au lieu de f. 6340-9 1/2 s. que son Etat portoit. N.B. que Goffau a fait a notre carriere 5 chapiteaux dont on lui a tenu compte dans l'estimation de cy dessus a f. 45 Chaque: 225. Lui vient juste: 3973 f. Sans parler de 359 Voitures lui passées a 30 s. par dédommagement et que la Ville auroit eu a 18 s. Cela fait encore la somme de f. 215-8. Et quantité de journées a 30 s. employées a la decharge des Pierres qui auroient pu Se faire par Les manœuvres a un tiers meilleur Marché (A.C.V., Farde 119^{bis} / 14). Il ne reprend pas le dernier libellé de Simonis Avoir raccommodé Le Chemin de mangonbroux depuis un bou a autre par ordres du Messieur les Magistra pour Voiture et journées (f. 45-151). Le 20 juin 1776, N. Simonis reçoit 2000 fl. a compte des pierres et le 19 septembre, 2000 fl. a compte des pierres faites et à faire (A.C.V.,

Comptes de la Cité, F. 77/2/34 et 77/2/44). Le 23 janvier 1777, il reçoit encore 1000 fl. a compte des pierres (ID., F. 77/2/57). Dans son Second état de 1777, on trouve: 130 3/4 Pieds D'Arquetrave a f 2 ainsi 30 1/2 Pieds a f 4 1/2 (fl. 261-10); 142 1/2 Pieds pour le premier coronise [corniche] a f 3 (fl. 427-10); 130 [pieds] pour le second [coronisse] a f 3 (fl. 390); 10 Seuils pour les lucarnes contenant 427 1/2 Pieds a 5 s. (fl. 106-17-2); 20 Pieds et 8 Pouces [de pleinde = plinthe] pour les cheminées a 10 s (fl. 10-8); 2 Chapiteaux de Cheminées contenans 50 Pieds et 2 Pouces a 30 s 75-7-2; 3 journées a decharger les Chapiteaux a 30 s (fl 4-10); 123 Voitures [pour avoir mener les piers a 3 escaleins la voiture] (fl. 184-10); 297 journées et un quart [de tailleur de pier a 3 escaleins le jours y compris la bierre] (fl. 445-17-2). Le tout s'élevant à 2249-10 1/2 [fl.]. NB que sans defalquer f. 73-16 s. pour les Voitures païées a 12 s. de plus il y a quantité de journées employées a preparer Les Chapiteaux pour les Sculpteurs qui devoient le faire a ses fraix ensuite de sa Convention faite avec Monsieur Renoz (A.C.V., Farde 119^{bis} / 13).

42 Dumont commence à livrer 26 fenêtres du premier étage à 75 fl. (1950 fl.), 26 fenêtres du second étage à 54 fl. (1404 fl.). L'année suivante, il fournit 23 lucarnes (1150 fl.) et 6 pierres pour les armoires du prince (220 fl.), l'ensemble pour un total de 4724 fl. Les tailleurs de pierre ont travaillé 736 journées pleines à 30 sols (1104 fl.) et 248 journées à 3/4 à 22 1/2 sols (279 fl.). (A.C.V., Farde 119^{bis} / 35).

43 *Etat de la Sculpture en pier servant a La maison de Ville de Vervier par pierre franck aiant Convenu Monsieur Renoz Architecte*

L'an 1776 on à Sculpturez vingt six fenetre a quatorze frans la piece f. 364. L'an 1777 Lon a fait vingts six fenetre a dix huit frans la piece f. 468; pour les Chapiteaux fait a Vervier par Mouzon et Christiane f. 216; pour la Sculpture des Lucarne f. 136; pour Les Armes de Son Altesse f. 444. Total f. 1628. (A.C.V., Farde 119^{bis} / 1).

44 A.C.V., Farde 119^{bis} / 93.

45 A.C.V., Farde 119^{bis} / 60.

46 Le 30 novembre 1776, son état renseigne a la carrière: 300 jours à 35 s. (525 fl.), 1249 j. à 25 s. (1561-5 fl.), 523 1/4 à 24 s. (627-18 fl.), 501 1/4 j. à 23 s. (576-8-3 fl.), 233 j. à 20 s. (233 fl.), 417 j. à 18 s. (375-6 fl.); à l'hôtel de ville 150 j. à 30 s. y compris la bierre (225 fl.), 46 j. à 16 s. de manœuvré a netoier les fondements (46-16 fl.); donné aux bottresse pour avoir apporter de Liege les moule pour l'hôtel de ville (7-15 fl.); 70 mantes à l'hôtel de ville a 3 3/4 s. pour 13-2-2 fl.: peles à plomb pour l'hôtel de ville (2 fl.); pour de la mastic a l'hôtel de ville (10 fl.); 2 mar-teaux a la carriere (10 fl.); 4 pèles à la Carrier (3 fl.); 2 rouleaux a l'hôtel de ville (2 fl.). (A.C.V., Farde 119^{bis} / 183). Son état du 1776 pour pierres et journées renseigne: Pour les portes de l'interieure du

souterain 622 pieds de Mesure a fr 25 le cent (f. 155-10), 179 pieds de carreaux a 10 sous le pied y compris les Rustique porte fr. 89-10. 7 Seuils pour les Crois-sattes porte de mesure 233 pieds a fr. 25 le cent porte fr. 58-5. 5 journées pour avoir profilé les Seuils a 30 sous y Compris bierre porte fr. 7-10. 12 Chartes de pierre platte a 20 Sous porte fr. 12. Total fr. 322-15. En-dessous de cet état, figure en note: 1776 mars 24 reçu de Michel Dechene fr. 200. Son état de 1776 en Pierres et Chaux mentionne en outre pour le Souterain 756 pieds de carreaux de 10 pouces a 10 sous y compris les rustique (f. 378). 828 pieds pour les crombettes a 10 sous le pieds (f. 412-10). 674 tombeaux de pierre a maconner a 15 sous (f. 505-10). 2556 muids a 14 sous le muids (f. 1789). Pour le premier étage: 140 pieds d'astragale a f. 2 le pieds (f. 280). Il reçoit une avance de f. 3520 et le solde def. 697-14-3, le 19 décembre 1776. (A.C.V., Farde 119^{bis} / 184). Son état du 29 septembre 1777 renseigne des livraisons de pierres pour fl. 722-9-2 (A.C.V., Comptes de la Cité, F. 77/17). L'état du 1^{er} octobre 1777 de Nicolas Goffaux fils mentionne des fournitures de pierre et de chaux pour 7141 fl. Presque aussi élevé est son état du 23 décembre 1778, s'élevant à f. 4888-10-2 pour journées à la carrière et f. 2269-10 pour pierres et chaux (Comptes de la Cité, F. 79/1/9).

⁴⁷ Types de bois fournis par Antoine-Joseph Detaille

En 1776, le 8 dito [octobre] livré 66 pieces de werre [= chevrons] de 12 pied et 23 pieces de werre de 11 pied et 8 pieces de werre de 10 pied et 2 pieces de werre de 18 pied sur 2 1/2 et 3 1/2 ensemble 1161 pied a 8 frans le cent pied porte 93 et 14 sous [barré et remplacé par 92-17-2]. Le 31 [octobre, sic!], 2 soumie de 29 pied sur 12 et 15 pouces a 35 sous le pied porte frans 101 et 10 sous. Encore le meme jour [le 14 octobre], 2 soumie de 36 pied sur 10 et 14 pouces a 40 sous le pied porte frans 144. Le 24 dito [avril 1777] livré 18 pieces de bois de 8 pied et un carré et 5 pieces de 13 pied et 3 carre sur 5 et 6 pouces ensemble 216 pied et 3 carre porte frans 73 et 17 sous a 5 1/2 sous [total remplacé par] 59-15. Le 3 dito [juin 1777] libré 28 pieces de bois de 11 pied sur 3 1/2 et 5 pouces ensemble 308 pied a 15 frans le cent porte frans 48-5 et 15 pied de werre pour 17 1/2 sous. Le meme jour [14 juin] livre 14 pieces de bois de 12 pied et 5 pieces de 10 pied et 2 pieces de 11 pied sur 5 et 3 1/2 pouces ensemble 240 pied a 13 frans le cent pied porte frans 36. Dito [6 septembre 1777] 51 pied de bois crompte pour la tamponne de 31 pouces sur 13 a 20 sous le pied porte frans 51. Le 22 dito [septembre 1777] livré 809 pied de werre de 2 1/2 sur 3 pouces a 6 frans le cent pied porte frans 48-10. Le 3 juillet 1777 livré un soumie de 36 pied sur 11 et 14 pouces a 40 sous le pied porte frans 72. Le 23 dito [août en réalité: avril figure très lisiblement en tête de liste directement après juillet] livré 105 pied de platte de 3 1/2 pouces sur un depesseurs et 13 pouces de largeurs a 8 sous le pied porte frans 42. Le 6 dito [octobre 1777] livré 857 pied de

werre de 2 1/2 sur 3 pouces a 6 frans le cent pied porte 51 et 8 sous et 2 liards. Le 11 dito [novembre 1777] livré 298 pied de bois de 3 1/2 sur 5 pouces a 15 le cent pied porte frans 44 et 14 sous.

Le 3 juillet 1778 depuis le 29 dito livré cent et huitante septes pieces de werre de 12 pied qui font ensemble deux mille deux cent et quarante pied et cent et trois pieces de 11 pied qui font ensemble mille cent et trente pied en toutes trois mille quatre cent et septante septes pied de werre de 2 1/2 sur 3 1/2 pouces a huit frans le cent pied porte frans deux cent et septante huit fl et trois sous (A.C.V., Farde 119^{bis} / 42). Le 6 juillet 1779 livré 30 pieces de werres de 12 pied sur 2 1/2 pouces et 3 1/2 et 30 pieces de werres de 11 pied de 2 1/2 sur 3 1/2 pouces qui font ensemble 690 pied a 8 frans le cent pied porte frans 55 et 4 sous (A.C.V., Farde 119^{bis} / 56). Le 5 décembre 1776, il reçoit 800 fl. à compte des bois livrés (A.C.V., Comptes de la Cité, f. 77/2/53). Le 30 juillet 1778, il reçoit encore 635-12 fl. pour bois (ID., F. 77/1/13), puis, le 4 février 1779, 313 fl. (ID., F. 79/1/18).

⁴⁸ D'après son état de leivrement de plange de bois blant pour ettre employé pour l'autel de veille, Henry delgoffe menneusie a livré, en 1776, successivement les 18 juillet, 2455 pied a 7 leiard le pied (f. 214-16), 1^{er} août, 76 pieds (f. 6-13), 3 août, 1031 pieds (f. 90-4) et 23 août, 1280 pieds (f. 112-0) pour un total de f. 423-13-1. (A.C.V., Farde 119^{bis} / 30). Arnold Douha atteste cette livraison le 3 août 1776 (A.C.V., Farde 119^{bis} / 29). Le 23 août 1776, il atteste également avoir reçu de Delgovre douze cents et huitante pieds de bois blant. Le pris a sept Liards le pris (A.C.V., Farde 119^{bis} / 26).

⁴⁹ A.C.V., Farde 119^{bis} / 36, 85, 86. Le 23 janvier 1777, O. Grégoire signe un reçu de 1010-11-1 fl. pour solde des ouvrages, bois, etc. (A.C.V., Comptes de la Cité, F. 77/2/57). Il reçoit encore, le 26 février 1778, successivement 446-13 fl. et 311-13 fl. (ID., F. 77/7/16 et 17) et le 8 février 1779, 530-10 1/4 fl. (ID., F. 79/1/19).

⁵⁰ Types de bois livrés par J.B. Renoz. Le 12 septembre 1778 chargé au chartier Barhons en planches pour les planchees belle sur cartier: 15 planches de 14 pds 210, 35 de 13 pds [et] 1 de 12 pds 12 [soit] 677 pds à 5 S[ous] pour f. 169-5-0. Le meme jour chargé a Walhieu Denis 20 de 18 pds ordinaire 360 pds a 8 S [pour fl.] 144-0-0. Le 15 septembre chargé a Barhon en planches de pavé 42 de 12 pds [soit] 504 pds a 5 Sous [pour fl.] 126-0-0. Le meme jour chargé a Walhieu Denis 17 de 18 [soit] 306 [sic, au lieu de 305] pds a 8 S [pour fl.] 122-8-0. Le 18 [septembre] chargé a Walhieu Denis en planches pavé 35 de 10 [=] 350 - 16 de 9 [=] 144 - 31 de 8 [=] 248: 742 pds a 4 sous [=] 148-8-0. Le meme jour [25 septembre] chargé a Walhieu Denis: 20 de 9 pds pr paves [=] 180 - 38 de 8 et 32 de 7 [=] 528 [soit] 708 pds a 4 S [pour fl.] 141-12-0. Le 30 [octobre] chargé a barhons en planche de pavé 54 de 12 et 8 de 11 et 7 de 10 p [=] 806 pds a 5 S [pour fl.] 201-10-0. Le 7 [novembre]

chargé a Walhieu Denis 31 de 16 pds fait 496 pds a 6 1/2 Sous 161-4-[fl.]. Le 16 novembre chargée Balhon en planches pareil [«belles planches sur quartier»] 20 de 17 [=] 340 - 19 de 20 [=] 380 [soit] 720 pds a 9 S [pour fl.] 324-0-0 (A.C.V., Farde 119^{bis} / 38).

⁵¹ Bois livrés à St-Léonard [par J.B. Renoz?] pour la charpente

Le 2 juillet 1776, il livre 182 pieds de planches rond bois pour marquer la charpente a 7 liards (f. 15-18-2), 70 pieds de terrasses a 7 liards pour des piquets (f. 6-2-2), 70 pieds de weres a 1 sou (f. 3-10), 1 postel de 7 pieds à 10 liards et 16 pieds planche à 2 sous (f. 2-9-2) et livre pour le Hernat 2 vernes de 8 1/2 pieds 8 p. large à 7 sous (f. 5-19). Le 27 juillet, 12 coay [?] de 8 pieds, 14 de 6 pds et 2 de 9 pds tous de 8 p. 198 pds a 7 sous (f. 69-6). Le 1^{er} août, 16 poslets de 5 pds fait 80 pds a 3 sous (f. 12). Le 5 août, 72 pds lattes a 3 liards (f. 2-14), 83 pds planches a 7 L (f. 7-5-1), 32 pds gadibies de terrasses a 4 L et 2 terrasses de 2 pds a 7 L (2-9-2). Le 8 août, 3 sommies de 31 pds pr servir de bas de 10 et 13 p.: fait 93 pds a 33 sous (f. 153-9), 2 sommie de 29 et 2 de 25 pds de 11 et 13 pouces fait 108 pds a 30 sous (f. 162), 2 vernes de 18 pds 6 et 7 pouces a 7 sous (f. 12-12), païé 10 fls: bb: pr avoir naviguer les bois de ma paire a St Leonard (f. 10). Le 20 août, 8 pieces de bois de 6 pds 6 et 11 pouces sis fait 48 pieds a 15 sous (f. 36), 1 [«verne»] de 23 pds 7 p et 2 de 23 pds 7 1/2 p. fait 69 pds a 7 1/2 sous (f. 25-17-2). Le 21 août, 9 pieces de bois de 4 pds et 21 de 7 pds 4 et 7 pouces fait 183 pds a 5 s. (f. 45-15), paré pour les conduire six fls: 5 sous. Le 2 septembre, j'ai païé pour les conduire (f. 5). Le 23 novembre, païé a Servais Chartier fl. 50-0-0 pour avoir charié a St Leonard les Bois qui etoit a l'eau devant le couvent.

Le 12 avril 1777, 1 Renes de 27 pds et 4 Renes de 25 pds 8 1/2 p. a 10 s. (f. 63-10), donnée pr les mener sur l'eau 3 fl: bb: (f. 3). Le 18 avril, 2 Renes de 24 pds et 1 de 25 fait 73 pds 8 p.: a 10 s. (f. 36-10). Le 7 juin, 1 vernes de 27 pds, 1 de 20, 1 de 35, 1 de 29, 1 de 19 toutes de 7 p. fait 120 pds a 7 s. (f. 42). Le 14 juillet païé a Servais Galhy Chartier une Etat de 30 fl.: bb: pr avoir mene les bois de leau a St Leonard (f. 30). Le 13 août livré 7093 pieds latte de toit sies grosses comme planches a 1 sous (f. 354-13). Le 30 août, 8 fonsure de 12 pds et 1 de 15 pds 10 p. a 12 sous (f. 66-12). Le 27 septembre, 1314 pds lattes de toit grosse a 1 sou (f. 65-14). Le 15 septembre, 1563 pds latte de toit grosse a 1 sous (f. 78-3) pour un total de 4176-5-1 fl. Il reçoit une avance de f. 181-14-1. (A.C.V., Farde 119^{bis} / 27). Renoz déclare être payé de tous ses états le 9/3/1782 (A.C.V., Farde 119^{bis} / 8).

⁵² A.C.V., Farde 119^{bis} / 31, 34 et 39.

⁵³ LEJEAR J., op. cit., p. 241.

⁵⁴ LEMEUNIER A., dans L'art de construire au pays de Liège au XVIII^e s. Exposition organisée... au château d'Aigremont, s.l., 1975, p. 3; IDEM, La construc-

tion de l'hôtel de ville de Huy (1765-1777), dans *Annales du Cercle hutois des Sciences et des Beaux-Arts*, t. XXIX, 1975, p. 159.

⁵⁵ A.C.V., Farde 119^{bis} / 60. Un muid valait 8 setiers, soit 245,695 l (cfr MICHIELS G., *Les anciennes mesures...*, Tongres, De Bruyne, 1936).

⁵⁶ LEMEUNIER A., dans *L'art de construire au pays de Liège...*, p. 4; COLMAN P. et LHOIST-COLMAN Berthe, *op. cit.*, p. 119.

⁵⁷ A.C.V., Farde 119^{bis} / 33 et 34.

⁵⁸ A.C.V., Farde 119^{bis} / 77 / v^o.

⁵⁹ A.C.V., Farde 119^{bis} / 77.

⁶⁰ A.C.V., Farde 119^{bis} / 51.

⁶¹ A.C.V., vol. 15, p. 425. En outre, serait-il également question ici de Gérard Léonard? *L'an 1777 convenu avec Messieurs les Bourguemestres et Conseillers de la Ville de Vervier et de Mr Rainaul de Liege sique arpenteur et entrepreneur de l'hotel de la ditte ville de Vervier pour faire le tois et y poser les ardoises, a florins huit et dix sous la verge, se trouve netto l'ouvrage achevé quarante et trois quarts, faisant florins f. 354-17/12. Item pour 14 entonnoires et deux tuyaux pour mettre au mastay des cheminées pour poser les girouettes dessus, pour soudure et facon f. 7-0. Item pour deux voiajes fait a Namur, un pour convenir du prix des plomb et l'autre pour les choisir et arranger. Un troisième troisieme voiage a Salm avec mon fils [Jean-Pierre?] choisir des bonnes ardoises et convenir du prix [...] f. 58-10. (A.C.V., Farde 119^{bis} / 76). Le 23 juin 1778 Jean-Pierre Léonard maître-couvreur d'ardoises travaille à la tour de l'hôtel de ville et [la?] peint; le place plomb et mastic pour f. 39 (A.C.V., *Comptes de la Cité*, F. 791/22).*

⁶² A.C.V., vol. 16, p. 68-69.

⁶³ LEJEAR J., *op. cit.*, p. 241.

⁶⁴ Le 4 novembre 1777, L. Ramquin ateste avoir reçu de Jean-Paul Dumont 663 couronnes de France, a Neuf Esquallins et Demy la Couronne [soit 4,75 fl.], pour payement des plombs laminés livrés dans le mois de septembre écoulé (A.C.V., Farde 119^{bis} / 28). Le 17 novembre 1777, L. Ramquin livre 13 Rolles plombs laminés pesants e 87 [soit] 3123 a f. 18-15 sols le 100 [?: surchargé] portent 585-11-1. *Portant en Couronne de France la Couronne f. 4-15 (A.C.V., Farde 119^{bis} / 12). Le 5 mars 1778, Louis Ramquin de Namur reçoit 585-11-1 pour solde des plombs livrés (A.C.V., *Comptes de la Cité*, F. 771/29).*

⁶⁵ (A.C.V., Farde 119^{bis} / 71). Sur la dynastie verviétoise des Follet, cfr PIRENNE M., *op. cit.*, p. 159-160. Le 21.05.1780, il reçoit 1200 fl. a compte de ses ouvrages (A.C.V., Farde 119^{bis} / 54) et le 14.12.1780,

1000 fl. a compte des ouvrages faits par icelui a nôtre Hôtel de Ville [...] (A.C.V., Farde 119^{bis} / 46).

⁶⁶ A.C.V., Farde 119^{bis} / 4.

⁶⁷ A.C.V., Farde 119^{bis} / 96.

⁶⁸ Le 21 novembre 1777, Pierre François Faux fournit successivement 82, 35 1/2 et 43 livres de mastic à 12 1/2 sous la livre pour f. 99-16 (A.C.V., *Comptes de la Cité*, F. 771/20). En 1779, son état précise pour les 4 et 5 octobre, des careaux à 4 croisade de la 1^{re} étache il y a 34 careaux dans chaque croisade ainsi il y a dans les 4 croisades 136 careaux à 5 sous; le meme jour 3 livres de masticque f. 1-17-2; pour le 21 décembre, 12 careaux de gros vers dans une porte a masticque a 6 sous [soit fl.] 3-12. Total: f. 44-9-2 (A.C.V., *Comptes de la Cité*, F. 781/9A). Pour 1778/1779, un autre état de livraison porte sa signature pour acquit de f. 736-9-2; le 16 décembre, j'ai donné 3 livres de masticque a une ouvrier a wilkin [menuisier] à douzes et demi sous la livre [...] pour avoir posé 552 careaux a la coupole du vers a huit sous la piece du 22 janvier au 23 février 1779, puis du 8 au 15 février pour avoir accomodé les croisades du grenier qu'il y en a 22 a 17 careaux [...] f. 93-10, les 25 et 26 [février] avoir mis et livré les careaux a neuf porte a glasses qu'il y en a saises careaux dans chaque qui font ensemble cents et 44 careaux a 5 sous la pièce (f. 36). Le 8 may j'y ay fait 2 neufs vitres contenant sept pieds a 8 sous chaque pied. Du 13 au 24 mars, placé cents et witantes et 4 careaux a 5 sous la pièce et du 4 mai au 28 juin, careaux a masticque a 42 croisade, 19 croisade a 34 careaux dans chaque et 23 a 28 careaux dans chaque (A.C.V., *Comptes de la Cité*, F. 791/50). Un état d'ouvrages faits par Léonard J. Jardon, vitrier, ne précise que f. 245 pour le 11 octobre 1779 (A.C.V., *id.*, F. 791/25).

⁶⁹ A.C.V., Farde 119^{bis} / 75.

⁷⁰ *Etat des ouvrages fait et bois livres pour lauthelle de ville de Vervier par moi Rouhette menuisier [:] 5 janvier 1779 livre pour faire le girland de la lanter 12 piece de bois de 8 pieds faisant 96 pieds a 22 liard 26-8-0; travaillez 12 jours au dit girland a 28 pouces 16-16-0; Livrez pour dessiner la rambre de Lesqualier en grand 30 pieds planche de bois blans a 7 Liard 2-12-2; Item pour la main deuvre de la dit planche 1-8-0. 21 juin 1779 avoir livrez 40 pieds planche de bois tieulleux de 2 pouces depaisseur a 5 pouces le pieds 10-0-0; 30 dito [août] Livrez 39 pieds planche tieulleux de 2 pouces depaisseur a 5 pouces le pied 9-15-0 (A.C.V., Farde 119^{bis} / 40).*

⁷¹ *Le vingt un janvier 1779 avoir commencé a livrer a mr Rouhette les ouvrages faits pour la maison de Ville de Vervier par Theodore Ansiaux maître serrurier. Avoir fait des ferailles a onze croisées scavoir vingt deux paires de fiches a charnieres et vingt pairs a vase, une espanolette a palton et deux supports, dix francs six sous*

chaque croisée f. 115-10-0. Avoir fait les ferailles a 25 autres croisées, scavoir trois paire de fiche a charnieres a chaque croisées, et une espanolette a 13 francs chaque 325-0-0. Avoir fait les ferailles a 25 autres grandes croisées, scavoir une espanolette a palton a chaque croisee, 3 paires de fiches a charniere, 3 paires de fiches a vase, 3 paires de fiches a charniere pour les brisures, 3 boucles et 2 supports pour chaque croisee, a 18-10-0 f. 425-10-0. Avoir fait les ferailles pour neuf portes a deux battans, vingt sept [ce dernier mot ajouté] paires de fiches a charniere, 8 paires de fiches a vase [charniere] pour les volets de quatre de susdites portes, neuf serrures a deux pelles avec des crossettes et des ecuissons de cuivre, neuf fortes verroux pour les bas des portes, neuf autres verroux d'un pied et 4 pouces pour le haut, hors quels il y en a quatre avec les platines de la même longueur pour etre entassé, 16 autres verroux pour les volets qui sont entassés dans le bois dont il y en a huit avec la queue d'un pied et quelques pouces, avoir fourni les cranpons et les conduits 114-4-0 [fl.]. Pour avoir fait les ferailles 5 grandes portes a deux battans, 20 paires de fiches a charnieres, 5 serrures a deux pelles avec un pommeau et une crossette de cuivre et deux ecuissons aussi de cuivre a chaque porte, cinq grandes bascules 92-10-0 f. Total 1073-4-0 Je dis 1073-4-0 [fl.]. il y a un memoire de seize fl et 10 sous que j'ai païé au Sr Piron pour avoir fait seize frettes servans aux hernaz pesants 66 livres a 5 sous la livre et pour la façon [...] F. 46-10-0 ainsi avec la somme ci-dessus porte ensemble f. 1089-14-0. (A.C.V., Farde 119^{bis} / 69).

⁷² *Le 21 janvier 1779 commencé a livrer a mr Rouhette menuisier par theodore ansiaux pour la cave de l'hotel de ville Les ferailles pour onze croisées pour l'hotel de ville de Vervier, scavoir deux paires de fiches a charniere pour les chassis et deux paires de fiche a vase pour les volets une espanolette a palton et deux supports et les boucles pour chaque croisée a dix fls et 10 sous chaque font la somme de f. 115-10-0; item avoir fait les ferrailles a vingt trois grandes croisées scavoir six paires de fiche a charniere pour les chassis et les brisures, et trois paires de fiche a vase pour les volets, une espanolette a palton, les boucles et deux supports, a chaque croisée et dix huit fls et dix sous chaque croisées ergo les vingt trois portent ensemble f. 425-10-0; item avoir fait les ferrailles a vingt cinq grandes croisées, scavoir trois paires de fiches a charniere et une espanolette pour chaque croisee, a treize fls chaque croisée portant ensemble f. 325-0-0; les dites portes pour la meme cave de l'hotel de ville, item avoir fait les ferrailles et quatre portes a deux battans scavoir douze paires de grandes fiches a charniere et huit paires de fiches a vase pour les volets des dites portes et douze verouls de quatorze pouces de long lequel il y en a quatre avec les platines de la meme longueur, douze autres verouls pour les memes portes et quatorze serrures avec des crossettes, rosettes et ecuissons de cuivre, chaque*

porte pour quinze fls et dix sous font ensemble f. 62-0-0; item avoir fait les ferrailles pour cinq autres portes a deux battants, scavoir quinze paires de fiches a charniere, dix verouls et cinq serrures avec des crossettes, rosettes et ecuissons de cuivre a dix fls et dix sous chaque porte ensemble f. 52-10-0; les dites portes toujours pour la cave, item avoir fait les ferrailles a cinq autres grandes portes a deux battans, scavoir vingt paires de fiches grandes a charniere, cinq serrures avec un pommeau et une crossette de cuivre et ecuissou et rosette aussi de cuivre et cinq basculs pour les dites portes a dix huit fls et dix sous chaque porte ensemble f. 92-10-0; item avoir parlé a mr piron pour avoir fait seize crette servans au herna pesant 66 livres a 5 sous pour faire et facon f. 16-10-0 Total 1089-10-0 [fl.] (A.C.V., Farde 119^{bis} / 41).

⁷³ A.C.V., Farde 119^{bis} / 75. Pour 1779/1780, son état des cheminées base et pavement de marbre est payé 3365-6 fl. (A.C.V., *Comptes de la Cité*, F. 79/3/10). Le 10 juin 1781, il reçoit encore 365 frans pour solde des livrés et journées (A.C.V., id., F. 79/3/9).

⁷⁴ A.C.V., vol. 15, p. 547.

⁷⁵ Henri Deprez (1720-1797) figure dans la liste des boursiers Darchis à Rome pour les années 1747, 1748 et 1751 (DE SMET M., *op. cit.*, p. 29; renseigné sans plus par PHILIPPE J., *op. cit.*, p. 133). Il a travaillé pour Renoz, entre autres pour les plafonds du Waux-Hall à Spa, pour les voûtes des églises liégeoises de St-André, des Prémontrés (aujourd'hui égl. du Séminaire), des Augustins (aujourd'hui Sœurs du St-Sacrement) et même pour le château de Belle-Maison à Marchin (LEMEUNIER A., *Le Château de Belle Maison à Marchin*, dans *La Maison d'hier et d'aujourd'hui*, n° 13, avril 1972, p. 46-47). Pour les autres œuvres, se référer à LE-SUISSE R., *op. cit.*, p. 220, 228, 259 et à HELBIG J., *Histoire de la peinture au pays de Liège depuis l'introduction du christianisme jusqu'à la Révolution française et la réunion de la principauté à la France*, Liège, 1873, p. 281 et 282. Le 9 août 1781, son épouse déclare avoir reçu du bourgmestre-régent Devaux au non de mon mari, 40 louis neufs [soit 780 florins Brabant-Liège, communication obligeante du professeur HÉLIN É.] pour paiement du plafond fait à l'hotel de ville de Vervie (A.C.V., *Comptes de la Cité*, F. 78/33 A).

⁷⁶ A.C.V., Farde 119^{bis} / 88

⁷⁷ A.C.V., Farde 119^{bis} / 40.

⁷⁸ A.C.V., Farde 119^{bis} / 64.

⁷⁹ *Memoire des ouvrages en sculpture en bois faite par pierre franck pour la maison de ville de vervier aux ordres de messieurs les Bourgmestres et Conseil de ladite ville on a commencé au mois de Septembre 1778 aux festons de Laurier qui sont au dessus des fenestres du souterain et ceux*

de la tourette et tous les autres ouvrages de suite jusqu'à La cheminee de La Salle qui Est achevée. Mousson a travaillé a liege quatre cens et trente sept journées a 40 sous par jour porte f. 874-10; fayn cent quatre vingt et un jour a vingt cinq sous porte f. 226-5. Putman et Renkin quatre vingt et deux jours a Dix sous porte f. 41; jtem Eux memes Encore chacun quatre vingt a Dix sous porte f. 80. Putmans de retours de Vervier a Liege a fait encore Septante une journée Et Demi a quinze sous chaque aiant Eté rehaussé porte f. 54-7-2; jtem lui meme Encore vingt cinq jours au meme prix f. 18-15; andré a fait quarante panneaux De vollet a vingt cinq sous chaque f. 50-0; hennin 13 panneaux a vingt cinq sous chaque f. 16-5; Declaye huit panneaux a vingt cinq sous f. 10-0; colleye quatre jours a vingt cinq sous f. 5-0; Lesquels ouvrages ont Eté faits a Liege.

S'ensuit ceux faits a vervier: Mousson cent trente huit jours a cinquante cinq sous par jour y compris Sa nourriture porte f. 379-10; André quatre vingt jours a quarante cinq sous y compris sa nourriture porte f. 180-0; fayn cent et Dix neuf jours y compris sa nourriture porte f. 238-0; putmans nonante deux jours a trente sols par jour y compris sa nourriture porte f. 138-0; christiane cinq journées a quarante sous y compris sa nourriture porte f. 10-0; mouson fayn Et putmans ont fait chacun six journées apres journées faites Et cela En hiver leur aiant donné f. 34-0-0. [Total:] 2355-12-2 (A.C.V., Farde 119^{bis} / 65).

⁸⁰ A.C.V., Farde 119^{bis} / 3.

⁸¹ A.C.V., vol. 15, p. 610.

⁸² PIRENNE M., *op. cit.*, p. 217.

⁸³ LEJEAR J., *op. cit.*, p. 241.

⁸⁴ Annexes I, II, III.

⁸⁵ Son Etat des pierres et chaux et journée du 15 janvier 1780 note les journées suivantes à la carrière: 705 journées à 18 sous (f. 634-10-0), 734 à 22 sous (f. 807-8-0), 298 à 23 s. (f. 342-14-0), 210 à s. (f. 262-10-0), 570 à 25 s. (f. 712-10-0) et 260 à 35 s. (f. 455); il indique 372 journées à 30 sous a l'hotel de ville pour f. 588. Ensuite, Debourse a La Carriere et a l'hotel de ville: Livrée pour la mastique f. 7-0, Livré de la poudre a tirer la mine f. 118; quatre pailles à plont f. 2; livré trois coins a fandre le pierres f. 12; deux marlins pour f. 17; Livré une crits ou vaine pour 37-5-0; Livré 2 pailles pour le fourre a chaux f. 1-16-0, soit au total 3967-13-0 [fl.] (A.C.V., Farde 119^{bis} / 73). Son état de 9 septembre 1780 mentionne comme journées à la carrière par les tailleurs de pierre: 180 journées à 21 s. (f. 189), 576 à 22 s. (f. 633-12), 188 à 23 s. (f. 216-4), 178 à 24 s. (f. 213-12), 526 à 25 s. (f. 657-10) et 193 journées à 35 s. (f. 337-15). Il renseigne en outre, comme journées «pour les manuvrier a la carriers» 487 j., a 18 s. (f. 438-6) et 109 à 18 s. pour racommode le chemins de mangro-broux. Il a déboursé à la carrière: livré de

la poudre pour tirer la mine f. 126; livré trois peille a fondre le plont pour f. 1-10; livré des mante pour f. 2; avoir faits racommodés deux marteaux pour f. 2. Total de journée et débourse f. 2915-11. (A.C.V., farde 119^{bis} / 74).

⁸⁶ A.C.V., Farde 119^{bis} / 53. Selon le Comte de Borchgrave, serait-il apparenté à son homonyme de Namur, auteur de boiseries conservées à l'église St-Jacques (de BORCHGRAVE d'ALTENA J., *Décors anciens d'intérieurs mosans*, t. II, Liège, s. d. p. 82)?

⁸⁷ A.C.V., Farde 119^{bis} / 11.

⁸⁸ A.C.V., Farde 119^{bis} / 55.

⁸⁹ A.C.V., Farde 119^{bis} / 57.

⁹⁰ A.C.V., Farde 119^{bis} / 12. Selon le Comte de Borchgrave, le style de N. Heyne s'apparenterait à la manière des de Tombay (*ibid.*, p. 82).

⁹¹ A.C.V., Farde 119^{bis} / 71.

⁹² A.C.V., Farde 119^{bis} / 43. Selon PIRENNE M., il s'agirait d'Anne Grandjean épouse P.J. Daniel dit Follet et mère de Laurent-Joseph Follet (PIRENNE M., *op. cit.*, p. 211, note 3).

⁹³ «Memoire des ouvrages faits pour la Ville de Vervier par Theodore J. Ansiaux maître serurier - 1780 envoié le 20 fe. 1780 une partie avoir fait 24 Balcons avec des arcades et des ronds entrelacés et deux fers qui forment deux festons et 14 fortes Rosettes de cuivre fondu pour mettre dans les dits Ronds et 14 grennés ornés de 28 fleurons de cuivre fondu et 28 Bouilles a chaque Balcon pesants iceux Balcons 1860 Livres a dix sept sous la Livre porte f. 1581 et le reste le 22 aout [...] item 26 autres Balcons pareils excepté les Rosettes pesants 1748 livres et demi [ces deux derniers mots ajoutés] a 16 sous la livre porte Fl. 1398-16-0; pour 3 voïages avec un ouvrier pour poser les susdits balcons et avoir fait deux nouvelles serures plus fortes pour les deux portes d'entrée 30-0-0. L'etat ci devant donné pour les portes et les croisées porte 1073-0-0. [Total:] 4082-16-0. Il ne reçoit qu'une avance de 400 fl. La ville reconnaît lui devoir encore f. 3982-16-0 (A.C.V., F. 119^{bis} / 67).

⁹⁴ Le 11 novembre 1779, il signe un reçu de f. 63-3 pour son état du 29 avril relatif au montage de la rampe (A.C.V., *Comptes de la Cité*, F. 79/2/9). Pour l'achèvement de la rampe d'escalier, il reçoit, le 22 juin 1780, 1230 fl. au lieu des 1260 fl. présentés dans son état du 17 juin (A.C.V., F. 119^{bis} / 5).

⁹⁵ A.C.V., Farde 119^{bis} / 36.

⁹⁶ A.C.V., vol. 17, p. 239.

⁹⁷ PIRENNE M., *op. cit.*, p. 246.

⁹⁸ Cfr LEJEUNE J., V. *L'époque contemporaine dans Liège et son palais*, Anvers

Mercator), 1980, p. 222. A.C.V., *Dossier de restauration de l'hôtel de ville de Verviers*. Doc. n° 34. *Résultats et conclusions du décapage du fronton* (signés par P.J. RENSONNET).

⁹⁹ A.C.V., *Liberté - Egalité*. *Registre des Procès Verbaux Des Séances De la Municipalité Du Canton De Vervier Département De L'ourte Commencant le 9 Brumaire an 4^{me} et finissant le 13 messidor même année (31 octobre 1795 au 1^{er} juillet 1796)*, n° 3 [Vol. n° 20], p. 218.

¹⁰⁰ PIRENNE M., *op. cit.*, p. 228-230.

¹⁰¹ PIRENNE M., *op. cit.*, p. 235.

¹⁰² PIRENNE M., *op. cit.*, p. 225. Dans l'exemplaire de M. Pirenne, conservé à la Bibliothèque communale de Verviers, figure, collée à la page 223, une communication de J. FOHAL précisant que le projet de peindre le tympan de l'hôtel de ville date de 1843.

¹⁰³ D'après M. PIRENNE (*op. cit.*, p. 221-222).

¹⁰⁴ RENSONNET P.J., *op. cit.*, p. 23.

¹⁰⁵ RENSONNET P.J., *op. cit.*, p. 22.

¹⁰⁶ « C'est ce motif qui, reproduit en pierre à l'échelle voulue, pourrait heureusement remplacer les armes du prince-évêque qui ornaient jadis le tympan du fronton » (PIRENNE M., *op. cit.*, p. 246).

¹⁰⁷ A.C.V., *Dossier de réfection du fronton*: contrat avec le statuaire verviétois Louis Dupont.

¹⁰⁸ Cette partie est rédigée suivant les normes de l'*Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France. Principes d'analyse scientifique. Architecture. Méthode et vocabulaire*, 2 vol., Paris, 1972. Les numéros en gras réfèrent à ceux figurant sur les deux plans (fig. 1) et (fig. 2); ils suivent l'énumération et l'identification des différentes salles.

¹⁰⁹ Reconstituit en 1732, il fut démolí pour permettre la construction de l'hôtel de ville, puis réédifié en 1779 (LEJEAR J., *op. cit.*, p. 243; PIRENNE M., *op. cit.*, p. 163-86).

¹¹⁰ La forme du campanile et son caractère élancé de l'apparentent quelque peu à la silhouette de celui de l'hôtel de ville d'Amsterdam, élevé en 1655 par Jacob van Campen.

Lambert Bragard signe un reçu de 749-3 fl. pour avoir exécuté le 18 juillet 1778, successivement: *festons* [guirlandes] de la coupole (20-16 fl.), *ferail pour les croises* (6 fl.) et *3055 chevilles grandes et petites 4 sous chaque* (611 fl.) (A.C.V., *Comptes de la Cité*, F. 79/1/28).

¹¹¹ *Etat en sommar de pierre Franck sculpteur Pour avoir fait tous les ouvrages en figures et decorations a la maison e ville de vervier tant en bois qu'en platre, aiant resté treize mois et demy à ver-*

vier, et plusieurs ouvrages qu'il à eú fait à Liege comme les dessus des portes en aigles et genies, deux médaillons, et avoir eú veillé à tous les ouvriers pour ornemens et decorations, et pour nouritures et depens en voiage et autrement il demande trois milles six cents florins bbans hors quels il faut deduire tous les argents qu'il à reçu à compte etant à vervier. Etant à observer que toutes sculptures faittes et à faire en bois ne sont pas compris dans le présent Etat, et dont il fera son Etat quand ils seront entierement achevés. envoyé ce 25 juillet 1780 (A.C.V., Farde 119^{bis} / 66).

¹¹² Concernant ce mode de couronnement, assez fréquent dans l'architecture civile hollandaise des XVII^e et XVIII^e siècle, on trouve un traité édité à Liège par un théoricien liégeois: CARRONT A., *Nouvelle architecture, touchant la construction des nouvelles cheminées, la manière d'en augmenter les effet et d'en diminuer la dépense, divisée en deux parties: I. Construction des cheminées, nouvelle tête ou chapiteau qui garant de la pluie ou du soleil, et des vents tant directs que réfléchis. II. Démonstrations mathématiques et physiques des effets des nouvelles cheminées et des nouvelles têtes ou chapiteau* (renseigné par L[EU-MEUNIER] A., dans *L'art de construire au pays de Liège au XVIII^e s.*..., p. 42. D I 17).

¹¹³ RENIER J.S., *Types verviétois*, dans *Chronologie de la Société verviétoise d'archéologie et d'histoire*, I, octobre/novembre 1905, p. 15.

¹¹⁴ PIRENNE M., *op. cit.*, p. 243.

¹¹⁵ Cf note 90 et page 176.

¹¹⁶ Cf note 79.

¹¹⁷ Cf note 76, page 175.

¹¹⁸ PIRENNE M., *op. cit.*, p. 244.

¹¹⁹ PIRENNE M., *op. cit.*, p. 261. Adjonction manuscrite de l'auteur dans son exemplaire conservé à la Bibliothèque communale de Verviers.

¹²⁰ L'analyse comparative des modèles français de serrurerie avec des œuvres liégeoises a révélé l'étroite dépendance de celles-ci sous forme de simplification, d'adaptation ou de copie (WODON B., *L'influence des modèles français dans le fer forgé de la première moitié du XVIII^e siècle à Liège*, dans *Bulletin de la Commission Royale des Monuments et des Sites*, t. II, Bruxelles, 1972, p. 187-200). Ayant constaté l'importance et l'intérêt de ces modèles, nous avons tenté une première synthèse à partir d'un essai de « décodage » des formes et des motifs, suivi d'un glossaire illustré: *Aperçu sur l'évolution stylistique des grilles, des balcons et des rampes d'escalier à travers les modèles français de serrurerie du XVII^e jusqu'au milieu du XVIII^e siècle* dans *Revue des archéologues et historiens d'art de Louvain*, t. XIV, 1981, p. 208-253). Il est incontestable que le maître serrurier

Toussain Closon se soit inspiré du panneau supérieur de ce modèle (fig. 9). En effet, son schéma, basé sur une symétrie de répétition, se retrouve dans les deux niveaux de festons serrés encadrant une ove étirée et retombant sur une succession d'anneaux alignés suivant un axe horizontal de symétrie. L'originalité du serrurier verviétois apparaît dans la variante des oves étirées, aux extrémités entrecroisées en 8. Des rosaces en cuivre ornaient la rampe à l'origine; les rivets, bien visibles, en témoignent. Ces ornements étaient d'ailleurs spécifiés dans la facture du serrurier (cf. p. 176 et note 94). Des pommettes ou billes ponctuent ce motif rythmique, soulignant ainsi le mouvement onduleux au niveau des anneaux tête-bêche. Dim.: panneau long 82 cm. x 225; pilastre 82 x 23. Bon état de conservation. Verne noir.

¹²¹ Nous sommes l'obligé de M. Nicolas Meeus, conservateur adjoint au Musée Instrumental de Bruxelles dont la lettre du 3 mars 1981 nous a aidé à identifier les différents instruments de musique.

¹²² Communication obligeante de M. Jacques Maquinay.

¹²³ Plutôt qu'à DE TERVARENT G., *Attributs et symboles dans l'art profane 1450-1600*, t. I, Genève (Droz), 1958, p. 6, nous devons cette interprétation à M. Henk STOK, professeur de langues classiques au « Buitenveldert » à Amsterdam. Qu'il en soit remercié.

¹²⁴ Séance du 10/02/1896, n° 12: *Mobilier de la Salle du Conseil*. - Proposition: Intervention de M. Pirenne, échevin: « J'ai l'honneur de déposer le projet de modification à apporter aux installations de la Salle du Conseil, modifications qu'imposent l'augmentation du nombre des conseillers et la nécessité de réserver pour le public une place suffisante » (*Bulletin communal*, 1896, p. 18).

¹²⁵ DUHAMEL DUMONCEAU H., *Art de la draperie principalement pour ce qui regarde les draps fins*, s.l., 1765. Nous sommes encore l'obligé de M. J. Maquinay pour ces renseignements qu'il tient d'un vieux lainier contemporain de ces pratiques encore en usage il y a quelque 30 ans. Cfr aussi *L'industrie de la laine à Verviers avant 1800*. Exposition ... au Musée de Verviers du 1^{er} mai au 25 sept. 1983, p. 9, 11, 18 et 22.

¹²⁶ *Compte general du Sr. P. Franck sculpteur, 1780*

1. *pour avoir fait tout les ouvrages en figure qui se trouve a L'hotel de ville tant en platre qu'en bois f. 3600. 2. paye a mr Rennoz letat des journee que j'ai produit a Messieurs du Magistrat f. 2016-5. 3. pour toutes les journee des ornements faite en bois a L'hotel de Ville et La Cheminee de La Salle qui est achevee et qui est tres riche f. 2355-12-2; total general de tout l'ouvrage 7971-17-2. Franck reçoit 5592-10; la Ville reconnaît lui devoir encore 2360 fl. (A.C.V., Farde 119^{bis} / 68).*

¹²⁷ Heyne déclare avoir reçu 21-4 fl. pour ses livraisons, planches et cadre de la cheminée de la grande sal (A.C.V., Comptes de la Cité, F. 78/17 A); de même, L. Wilkin reçoit 154 fl. pour planches, fonsures pour la cheminée, trumeaux et lambris (ID., F. 78/24 C). L'état du sculpteur F. Bayne (serait-ce N. Heyne?), daté Aoust 1783, réclame 10 fl. pour avoir fait 10 pieds de feston de lorrier a f. 1 pour la chambre des députés (ID., Comptes de la Cité, F. 78/17 F).

¹²⁸ PIRENNE M., *op. cit.*, p. 245.

¹²⁹ A.C.V., Registre n° 171.-20D.3.1. Actes de la mairie n° 1. 22 Pluviose an 9 au 4 Nivôse an 10, p. 8-15 et 19.

¹³⁰ PIRENNE P., *op. cit.*, p. 150.

¹³¹ PIRENNE M., *op. cit.*, p. 151; il l'identifie comme étant la Justice impassible.

¹³² ID., p. 236.

¹³³ ID., p. 236. M. Pirenne identifie ce tableau comme étant *Le Triomphe de l'Administration Communale*; il l'étudie p. 149.

¹³⁴ ID., p. 237.

¹³⁵ HÉLIN É., *op. cit.*, p. 279-285.

¹³⁶ *et comme j'avois dit que je ferois quelque chose pr les orphelins j'effacerai deux cents fl.: bb: pour eux* (P.S. d'une lettre de réclamation adressée par J.B. Renoz le 17 février 1781 au Conseiller De Limon) (A.C.V., Farde 119^{bis} / 92).

¹³⁷ *Quand à la sculpture, cela regarde Mr Franck qui travaille a l'hotel de ville. J'avois voulu faire marché avec lui et je l'avois fait pour la chambre du Conseil mais comme on a eu changé et augmenter l'ouvrage il n'at pas ete possible de pouvoir fixer un marché au juste, mais tous ce que je pourois dire c'est un fort honeste homme et qui est fort raisonable. On aura aucune difficulté de se bien acomoder avec lui [...]* (Lettre du 2 octobre 1779, A.C.V., Farde 119^{bis} / 89).

¹³⁸ Selon nous, sa facture semble très proche de celle des médaillons (fin XVIII^e s.) ornant le chœur de l'église St-Remacle comme celui de l'actuelle église du Grand Séminaire (1762-1770) à Liège. Ce ne serait guère le cas des médaillons en relief surmontant les chambranles des portes de l'ancien cloître des Chartreux, actuel Home St-Joseph des Petites Sœurs des Pauvres à Liège, situés dans la seconde moitié du XVII^e s. (LHOIST-COLMAN B. et COLMAN P., *Les sculpteurs Robert Henrard (1617-1676) et Guillaume Cocquelé († 1686)*, dans *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, 1980, p. 122-123). Quant à la riche cheminée de la salle du Conseil, les couronnes de laurier appliqués en résille verticale sur un fond en miroir rappellent celles des panneaux verticaux du salon des glaces de l'hôtel de Hayme de Bomal (v. 1775) à

Liège (actuel Musée d'Armes) dû à un autre architecte liégeois, Barthélemy Digneffe (1724-1784).

Remarque: À la fin de cette étude, nous avons découvert que Renoz s'inspirait largement de la plupart des planches du *Recueil Élémentaire d'Architecture (1757)* d'un théoricien originaire de Comblain-au-Pont, près de Liège: J.F. de Neufforge (1714-1791). Ce sera l'objet d'une prochaine étude, complémentaire à celle-ci.

Pierre Rion
Aspirant F.N.R.S.

Albert Van Huffel et la basilique de Koekelberg

*Vue axiale à partir du Parc Elisabeth.
On remarquera le jeu de la coupole avec
le rappel des tours de façade et les demi-
coupoules des bras du transept (Cliché
A.C.L.)*



Il est des monuments et des architectes dont le bon goût contemporain veut ignorer la possible existence en tant qu'artistes et qu'œuvre d'art. La basilique de Koekelberg et son créateur, A. Van Huffel, font partie de ces marges obscures du discours esthétique officiel. Pareil rejet ne pouvait qu'intéresser notre curiosité historique, s'il est vrai que l'histoire se veut écoute attentive de l'altérité et démythification des dogmatismes.

Nous avons donc entrepris une assez longue recherche dans cet état d'esprit. Il nous fut ainsi possible de démêler l'écheveau complexe de circonstances socio-religieuses, politiques, financières et architecturales auxquelles se rattache la basilique de Koekelberg. De même, nous fut possible de repérer certaines raisons, à la fois matérielles et symboliques, expliquant les causes de ce rejet. Enfin, sur base de toutes ces données, nous avons pu tenter un essai de réhabilitation compréhensive du monument¹.

Il serait vain de revenir dans le présent article, sur tous les résultats de cette étude. Nous voudrions plutôt nous attarder ici sur le jeu qui régle



l'accord discordant entre l'art et la vie ou, de façon plus précise, sur les principes créatifs en œuvre chez A. Van Huffel. Il s'agira, en définitive, de déterminer comment la psychologie et l'insertion historique de l'artiste interfèrent sur la conception de son œuvre et comment, en retour, celle-ci peut modifier ceux-là².

Pratiquement, cette étude se déroulera suivant trois grands axes : tout d'abord une définition des causes qui ont présidé au choix de Van Huffel comme architecte de la basilique, ensuite l'analyse proprement dite de ses principes créatifs en relation avec son œuvre, enfin la mise à jour du rôle de Paul Rome dans la continuation de sa pensée esthétique.

Avant de s'arrêter à l'étude du premier grand axe de la recherche, il serait bon de rappeler brièvement les origines du projet. En fait, celles-ci se rattachent à la pensée architecturale de Léopold II³. Dès les années 1880, le souverain avait voulu construire, dans le cadre de l'urbanisation de la région N.W. de Bruxelles⁴, un immense Panthéon dédié aux héros de la nation belge⁵. Cette volonté est plus compréhensible si on se souvient des conceptions nationalistes et quelque peu mégalomanes du roi.

Mais suite à des difficultés financières et politiques, ce premier projet n'aboutit finalement à aucune réalisation tangible⁶. Pourtant, Léopold II n'abandonna pas sa volonté de voir construire sur le plateau de Koekelberg un édifice grandiose.

En 1902, après une visite au Sacré-Cœur de Montmartre et une discussion avec le nonce de Belgique, Mgr Granito di Belmonte⁷, le souverain lança l'idée d'une basilique qui, bien que dédiée au Sacré-Cœur⁸, n'en conservait pas moins la symbolique nationaliste des premiers projets.

On n'insistera pas sur les implications de cette nouvelle idée au niveau religieux et politique⁹; on se contentera de noter que le néo-gothique fut le style retenu pour la construction du monument¹⁰. Mais, de nouveau, tout ceci n'aboutira qu'à peu de chose : les fondations du chœur de l'édifice prévu¹¹. En réalité, le manque d'enthousiasme des populations catholiques et d'une certaine frange du clergé explique cette situation, surtout si l'on sait que la basilique devait être cons-

truite uniquement à l'aide des dons des fidèles — les pouvoirs politiques n'avaient alloué aucun subside¹².

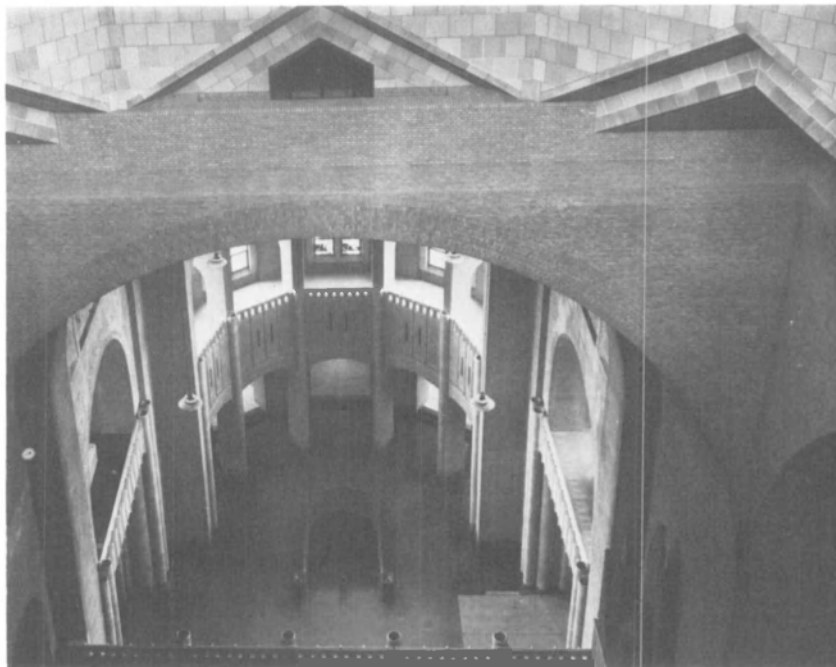
Quant au Comité central, institué par le roi et chargé de la propagande et de la gestion de l'œuvre, il ne fut pas à la hauteur de sa tâche puisque son action ne parvint pas à emporter l'adhésion de ces masses flottantes à l'idée de la basilique¹³.

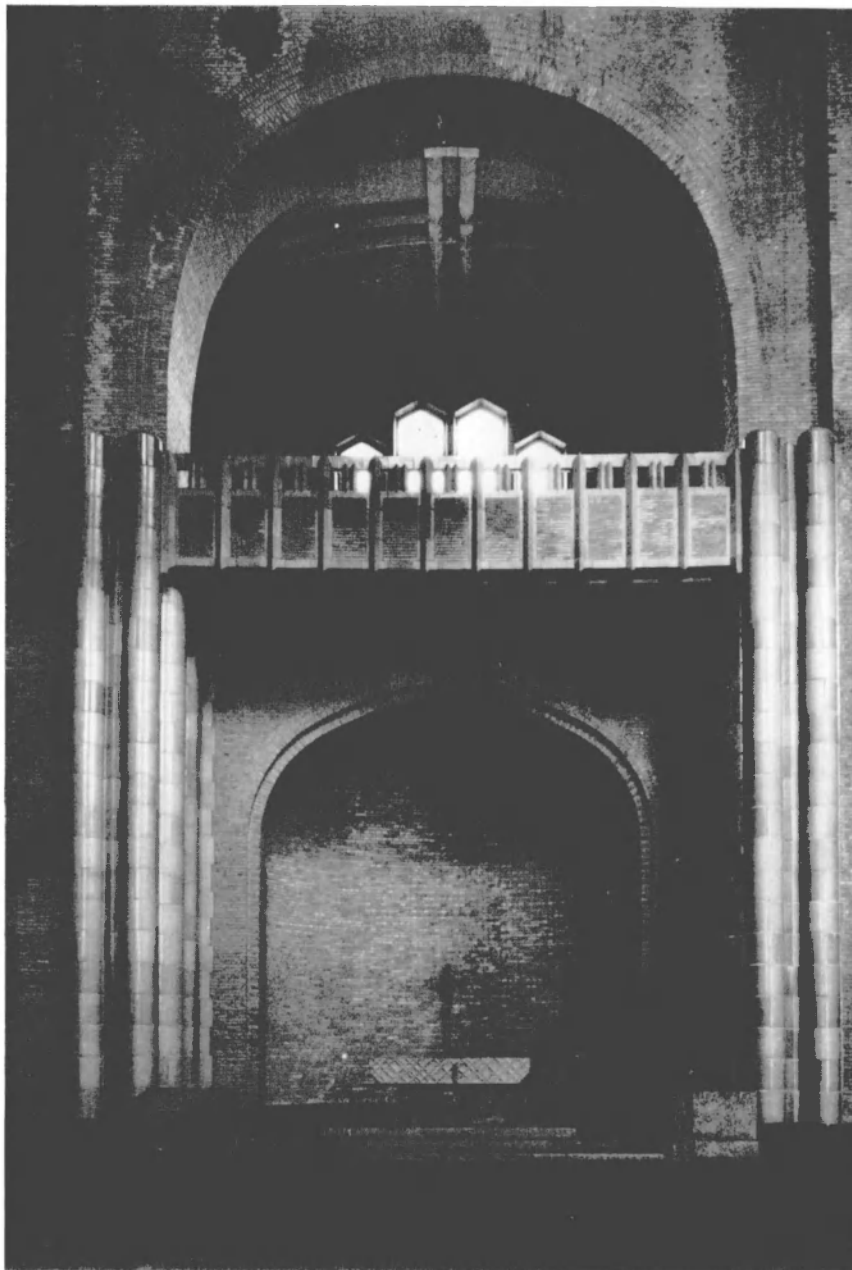
La première guerre mondiale constitua, après cette période initiale, un tournant positif pour le monument national. Dans sa lettre pastorale de Noël 1914, *Patriotisme et endurance*, le cardinal Mercier donnait en effet une nouvelle impulsion à cette œuvre. Il promettait de construire la basilique et la justifiait par une symbolique plus précise et immédiate : elle serait édifiée en remerciement au Sacré-Cœur pour la victoire sur l'envahisseur, la libération du territoire et en reconnaissance aux soldats morts pour la patrie. Afin d'assurer à cette idée un impact certain, le cardinal institua, peu de temps après la publication de sa pastorale¹⁴, un Comité transitoire qui allait réunir, sous sa haute autorité, les personnalités les plus influentes de l'ancien Comité central¹⁵.

Après une série de réunions en 1916, la refonte administrative des pouvoirs de décision¹⁶ et l'abandon des plans néo-gothiques¹⁷ furent décidés. La raison essentielle de ce changement du programme architectural était justifiée par le coût trop important du premier édifice prévu. Raisons financières obligent, il fallait trouver un projet moins onéreux, donc moins grandiose¹⁸.

C'est au début de l'année 1920 que, sur une décision du cardinal Mercier, le Comité transitoire organisa un concours, ouvert à tous les architectes, qui devait permettre de trouver de nouveaux plans plus adaptés aux possibilités financières de l'œuvre. Les prescriptions étaient les suivantes : l'édifice devait pouvoir contenir de 4 à 5 millions de personnes ayant toutes vue sur l'autel principal — autel situé à la croisée du transept —, en outre le monument devait compter dix chapelles (symbolisant les neuf provinces belges et le Congo), enfin on espérait réutiliser les anciennes fondations. Du point de vue financier, on prévoyait un coût global inférieur à 20 millions¹⁹.

Vue plongeante sur un bras du transept sommé d'un grand arc portant la coupole. La claire rationalité de la mise en place de tous les éléments est ici parfaitement lisible (Cliché A.C.L.).





Le Comité reçut finalement onze projets. Cependant aucun ne fut retenu. Ils étaient trop inspirés des plans néo-gothiques — et restaient donc trop onéreux — ou bien ne répondaient pas aux exigences prescrites²⁰.

On n'a retrouvé ni les esquisses de ces projets, ni le nom de leurs auteurs. Les archives restent muettes à ce sujet²¹. Seules ont été conservées six esquisses du chanoine R. Lemaire²².

Poussé par Mercier, le Comité dut mettre tous ses membres directement à contribution pour trouver l'architecte qui permettrait de concrétiser l'idée de la basilique de Koekelberg²³. C'est dans ce contexte que Van Huffel fut choisi. Ce choix fut d'ailleurs basé sur un réseau de connaissances et d'amitiés plutôt que sur un projet précis, puisqu'il fut retenu sans avoir soumis aucun avant-projet²⁴.

Les circonstances qui ont présidé à la nomination de Van Huffel comme architecte de la basilique auront certaines incidences sur sa façon de concevoir les plans de l'édifice. Il convient dès lors de préciser ces circonstances et, tout d'abord, l'ensemble des éléments relatifs à dom Sébastien Braun et à son influence sur le choix de Van Huffel.

Il faut savoir, avant tout autre chose, que dom S. Braun, moine de l'abbaye de Maredsous et fils d'Alexandre Braun²⁵, fut nommé dans le comité technique du nouveau pouvoir organisateur de l'œuvre de la basilique, à la demande expresse de Mercier²⁶. Pour cerner le pour et le quoi de ce fait, il est nécessaire de se rappeler les relations entre Mercier et dom Columba Marmion, alors abbé de l'abbaye de Maredsous. Les deux ecclésiastiques s'étaient rencontrés en 1899, alors que dom Marmion prêchait des retraites spirituelles au Mont-César de Louvain²⁷ et que Mercier était encore professeur à l'Institut Supérieur de Philosophie. Leur haute spiritualité les attira irrésistiblement l'un vers l'autre. De plus, tous deux étaient dévoués au culte du Sacré Cœur²⁸. L'influence de dom Marmion sur le cardinal fut surtout importante dans le domaine liturgique; on peut même dire que c'est à son contact de la vie bénédictine que Mercier a découvert les richesses de la liturgie. D'autant que dom Marmion avait été très marqué au Mont-César par dom Lambert Beauduin, un des promoteurs du renouveau liturgique inspiré par Pie X²⁹. Ce renouveau visait essentiellement à simplifier et à vivifier l'ancienne liturgie, par le biais d'une plus grande participation des fidèles à la célébration du culte. Les prescriptions concernant le dispositif de l'autel dans les nouveaux plans, s'éclaircissent ainsi sous un jour nouveau et se comprennent mieux quant à leurs origines. Il est donc logique de supposer que, par la nomination de dom S. Braun, le cardinal Mercier voulait donner au comité technique la compétence d'un homme versé dans les problèmes de la nouvelle liturgie. Dom Braun convenait d'autant plus à ce poste, qu'il complétait ces compétences par une connaissance pratique des questions architecturales³⁰.

Dom Braun était ainsi un tout nouveau membre du comité technique lors de l'impasse dans le choix d'un architecte. Or, sur ces entrefaits, il avait reçu la visite de l'un de ses amis, l'architecte gantois, René Van Herrewege, à qui il parla de ce problème. Van Herrewege lui renseigna alors Albert Van Huffel, qui travaillait à cette époque pour ses bureaux. Il devait convenir, d'après lui, à ce genre de travail³¹. Le bénédictin fin parvint à son père, membre du Comité transitoire, la proposition de Van Herrewege et la demande d'intégrer Van Huffel dans le comité technique, en tant qu'architecte de la basilique³². La réponse fut positive, et, dès le mois de décembre 1920, dom Braun entama une correspondance avec Van Huffel pour discuter de l'évolution des plans de l'édifice³³.

Si l'architecte est maintenant inscrit dans le tissu relationnel qui l'a fait choisir — et qui déterminera, dans une certaine mesure, ses possibilités créatives —, les conditions générales dans lesquelles il a mené son travail sont aussi importantes à connaître, car elles permettent de mieux comprendre certains aspects des plans de la basilique. A la lecture des documents, deux points semblent essentiels: l'influence prépondérante de dom Braun et la pression du cardinal, qui poussa l'artiste à terminer ses plans le plus rapidement possible³⁴. Ainsi, concernant l'influence du bénédictin, il suffit de lire les parties techniques de leur correspondance pour s'en convaincre. La lettre du 14 décembre 1920 est très explicite à cet égard: «J'accepte avec bienveillance et modestie la surveillance du chanoine Lemaire ainsi que la vôtre (S. Braun) tout au long de la réalisation de mon travail». Il faut souligner que l'influence de Lemaire, professeur à l'Université de Louvain et membre du comité technique, sera assez faible. Ceci s'ex



plique par une incompatibilité d'humeur avec Van Huffel, causée surtout par une certaine arrogance de Lemaire qui voulait imposer trop ouvertement ses vues à l'architecte³⁵.

Cette double surveillance avait été voulue par les pouvoirs organisateurs, à la demande de Mercier³⁶; on espérait ainsi diriger les plans de Van Huffel dans le sens souhaité, ou du moins éviter que ceux-ci n'aillent à l'encontre des prescriptions de départ. Quant à la pression du cardinal sur l'architecte, on la comprend si on rappelle qu'il voulait voir les travaux commencer le plus rapidement possible. De plus, celui-ci savait qu'on ne pourrait susciter l'intérêt du grand public et des fidèles sans leur apporter des réalisations tangibles. Van Huffel fut ainsi suivi de près, tant par Béco³⁷, que par le cardinal lui-même³⁸.

Il ne faut pourtant pas penser, à la lecture de ce qui vient d'être dit, que les plans de Van Huffel sont le reflet exact de l'influence de S. Braun et du cardinal Mercier. Ils sont plutôt le résultat d'une combinaison complexe entre, d'une part, la créativité profonde de l'architecte — dont il faudra analyser les composantes — et, d'autre part, la science liturgique et architecturale de dom Braun, ce qui explique l'adéquation de l'édifice avec le culte qui doit s'y dérouler, ainsi que les exigences du cardinal, ce qui explique la rapidité d'exécution de ces plans.

Si le contexte général, dans lequel furent réalisés les nouveaux projets de la basilique, permet une première approche compréhensive, il convient de passer à un deuxième stade d'analyse: celui de la biographie proprement dite.

On tentera, dans ces quelques pages, de saisir les structures profondes et particulières qui ont déterminé l'architecte à construire un pareil édifice³⁹.

Sans se leurrer sur les éclaircissements que cette démarche pourra apporter, on essaiera plus humblement de repérer de manière ponctuelle le rôle homogène de l'artiste et le rôle hétérogène des forces dites profondes sur le processus de création, et ainsi de décider ce qui revient à l'un et à l'autre⁴⁰.

Albert Van Huffel est né à Gand le 20 janvier 1877 dans un milieu socialement et culturellement défavorisé. Son père, commissionnaire

qui offrait ses services sur la place publique, ne put donner à sa famille ni aisance matérielle, ni ouverture intellectuelle. Van Huffel gardera d'ailleurs le souvenir d'une enfance en proie à la misère et à l'incertitude du lendemain⁴¹.

Seule l'éducation religieuse qu'il reçut de sa mère — mais qui n'allait pas toujours sans poser problème durant sa jeunesse — l'aidera à supporter cette condition⁴². C'est sans doute cette éducation et l'exemple de sa mère qui expliquent les origines du profond sentiment religieux dont Van Huffel fit preuve à l'âge adulte. Quant à sa formation scolaire, elle ne dépassa pas le stade élémentaire des études primaires, si ce n'est des études postérieures à l'Académie de Gand qui furent peu brillantes⁴³. Par la suite, c'est en autodidacte et en travaillant chez divers patrons qu'il paracheva cette formation assez rudimentaire⁴⁴. Il aboutit ainsi dans les bureaux de l'architecte René Van Herrewege.

À ce stade de la biographie, se pose une question importante : comment expliquer l'hiatus frappant entre le milieu défavorisé de l'enfance de Van Huffel et son choix professionnel d'architecte auquel rien, en apparence, ne le destinait ?

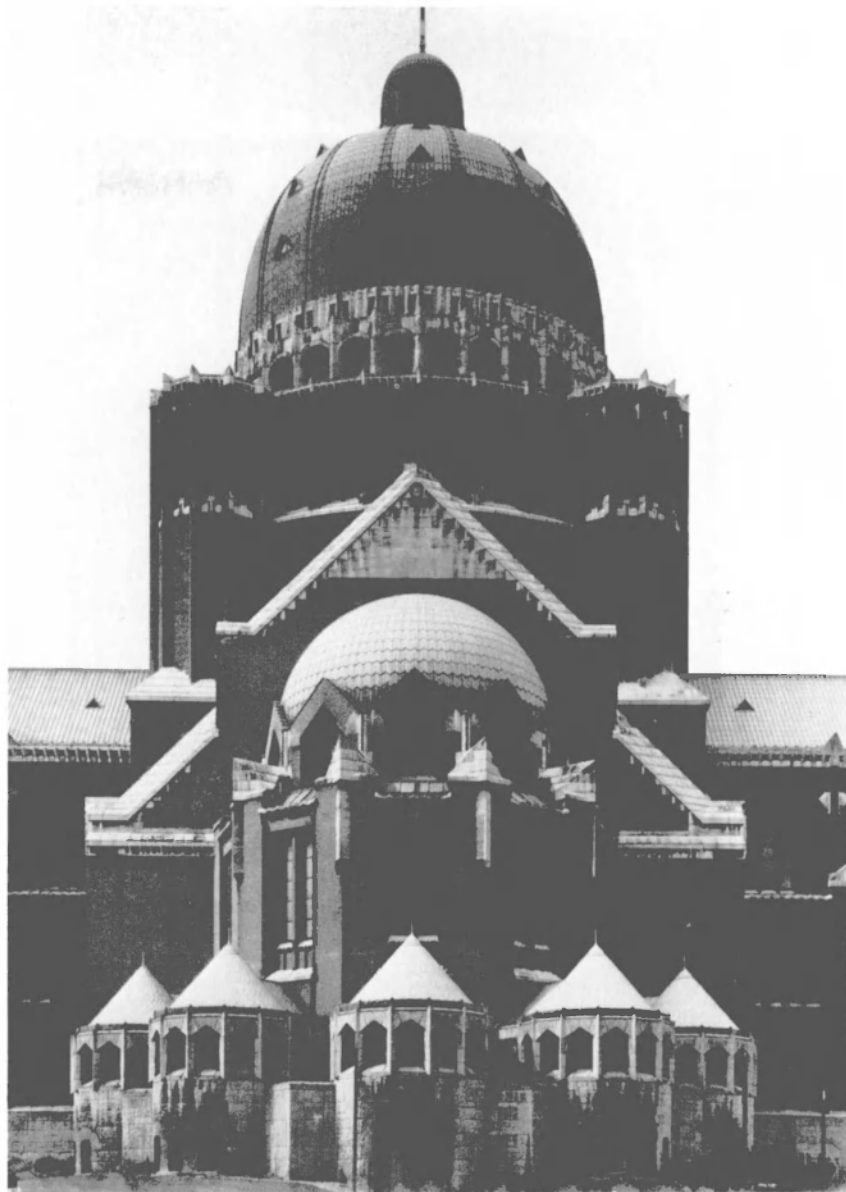
Si les documents sont muets à ce sujet, on peut toutefois formuler des hypothèses fondées sur des éléments factuels précis et sur diverses allusions trouvées dans la correspondance de l'artiste. Il faut tout d'abord voir ici une disposition caractéristique générale. Van Huffel était un être délicat, idéaliste et rêveur, vibrant aux moindres sensations de beauté⁴⁵. Cependant, pour saisir véritablement — si possible — les raisons profondes de son choix, il faut creuser plus en avant encore. Deux éléments apparaissent essentiels. Van Huffel, bien que doué d'une sensibilité artistique aiguë, ne put sans doute jamais la réaliser ni l'épanouir durant les années de sa jeunesse. La pauvreté de ses parents ne l'aurait pas permis. Il dut dès lors en garder un sentiment de frustration qu'il essaya de combler par la suite en choisissant un métier artistique qui lui permettrait de concrétiser ses rêves d'enfant. S'il retint le métier d'architecte, c'est peut-être — comme le suggère une de ses lettres⁴⁶ — parce qu'il souffrit surtout de l'exiguïté et de la pauvreté de son espace d'habitation. Un sentiment religieux le poussa également vers une carrière artistique — c'est-à-dire vers la recherche et l'expression du Beau —, car pour lui il y avait corrélation entre la Beauté et la Divinité⁴⁷.

Enfin, Van Huffel, d'une complexion psychologique de tendance névrotique — conséquence de son enfance plus soumise aux privations et aux incertitudes qu'à la joie de vivre —, semble avoir trouvé un certain équilibre mental dans la création artistique. Ce point pourra se prouver a contrario dans le fait qu'il pratiqua l'architecture comme compensation de l'habitat pauvre de ses premières années⁴⁸. Tout ceci reste évidemment des hypothèses — ouvertures à de nouvelles recherches — plutôt que des certitudes historiques.

Ce retour en arrière permet aussi de comprendre pourquoi Van Huffel travailla longtemps chez des patrons. Sa formation intellectuelle était trop limitée pour qu'il risque de se lancer seul dans la création ; sa situation pécuniaire était trop incertaine pour qu'il puisse supporter les frais d'un bureau d'études personnel. René Van Herrewege⁴⁹ fut le dernier patron chez qui Van Huffel travailla. C'est là que le futur architecte de la basilique fut confronté aux expériences de l'Art Nouveau et aux prémisses de l'Art Déco. Ces exemples contemporains furent d'autant mieux acceptés et assimilés par Van Huffel que sa formation, avant tout autodidacte, ne l'arrêtait pas à des formules consacrées ou aux règles d'une école spécifique⁵⁰.

Ici se situent sans doute la liberté d'esprit de l'architecte et les racines du caractère très personnel de ses œuvres qui sont plus l'expression

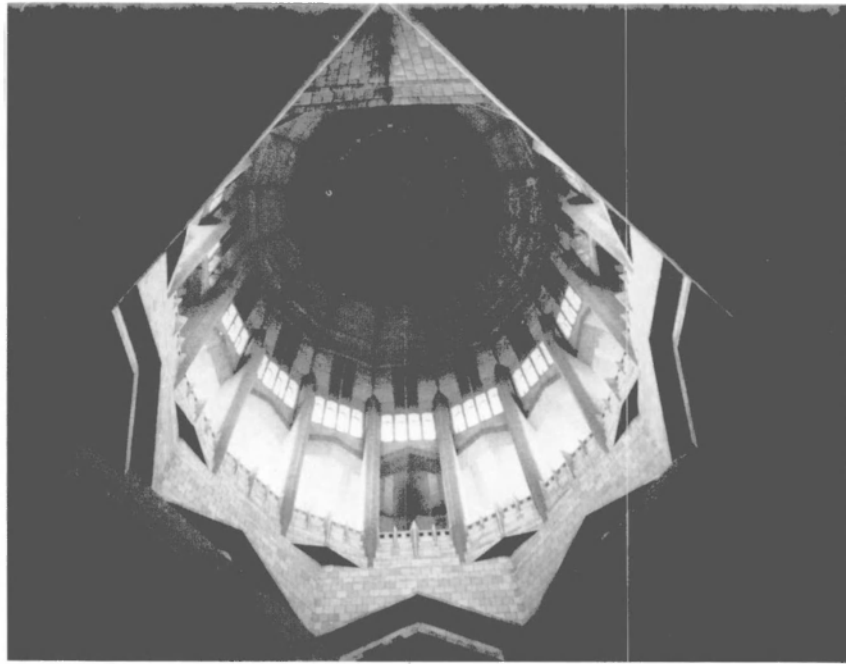
Le jeu harmonique des courbes et des droites et l'évidence de la mise en œuvre des volumes constituent l'attrait certain de l'esthétique de l'édifice. Vue sur l'extrémité nord du transept (Cliché A.C.L.).



individualisée de l'architecture générale du temps, que la traduction stricte d'un système défini⁵¹ ou d'une école particulière. D'ailleurs, Van Huffel ne fut jamais un théoricien, ni un intellectuel de l'art de bâtir; il était trop intuitif et spontané pour s'arrêter à une systématisation quelconque. Il a toujours préféré laisser parler son cœur plutôt que son esprit et sa raison⁵².

Il convient maintenant de s'interroger sur les influences stylistiques que Van Huffel a pu subir lors de la réalisation des plans de la basilique nationale. On doit en effet reconnaître qu'elle était sa première expérience d'architecture religieuse et que peu de chose — sur le plan technique et liturgique — le préparait à cette mise en œuvre⁵³. C'est avec modestie et application — autres traits typiques de son caractère — qu'il se mit à l'étude. On apprend par sa correspondance qu'il suivit diverses conférences sur les problèmes liturgiques et symboliques liés à l'architecture religieuse. Ainsi, en décembre 1920, il assista à une causerie de dom Gaspard Lefévre, prieur de Saint André de Bruges, sur la signification culturelle de l'autel⁵⁴. De plus, il

Contre-plongée sur la coupole. La puissance et l'originalité de cet élément en font un des temps forts architecturaux de la basilique (Cliché A.C.L.).



fut toujours attentif aux conseils de dom S. Braun à ce sujet. Il acheta le livre de M.C. Nieuwbarn, *Het Roomschekerkgebouw*⁵⁵, qu'il étudia avec beaucoup d'attention et dans lequel il trouva de nombreux renseignements utiles⁵⁶. Donc, si dès sa nomination Van Huffel entreprend une étude des exigences de l'architecture religieuse, il s'imprègne surtout de la « philosophie » du renouveau liturgique bénédictin, marquée d'un retour aux sources du christianisme primitif — participation active des fidèles, sentiments religieux plus concrets et piété plus purement christologique.

Les sources liturgiques du futur dispositif monumental ainsi déterminées, on peut s'arrêter à ses sources stylistiques. A nouveau, la correspondance entre Van Huffel et dom Braun est d'une utilité incontestable. On y apprend en effet que l'architecte effectua plusieurs visites dans des églises étrangères. Si ces voyages eurent lieu quelques temps après les premières esquisses, il n'est cependant pas illogique de penser qu'ils marquèrent certaines façons de faire de Van Huffel. En février 1921, il fit un voyage en France, à Paris et en Normandie⁵⁶; il visita le Sacré-Cœur de Montmartre, les églises modernes de St-Dominique et de St-Louis de Vincennes, puis la cathédrale de Rouen et quelques églises modernes du Havre.

La même année, Van Huffel se rendit en Hollande pour visiter la cathédrale d'Harlem et d'autres églises contemporaines⁵⁷. Au sujet de la cathédrale d'Harlem, construite par l'architecte Cuypers, Van Huffel fut surtout frappé par la coupole, l'emploi de céramiques décoratives et les structures de briques⁵⁸. Enfin, durant l'été 1923, il entreprit sa dernière expédition. La destination était cette fois l'Angleterre avec un double objectif: visiter la nouvelle cathédrale de Westminster et s'informer sur les procédés de fabrication de terra cotta de la firme Fireclay C^o de Leeds. L'idée de la cathédrale de Westminster avait été émise par Wiseman. Sa construction débuta en 1894 sous la conduite de l'architecte F. Bentley qui imagina une sorte de basilique colossale d'inspiration byzantine, mais admettant certaines adaptations suggérées par les nouvelles techniques⁵⁹. Lors de la visite de Van Huffel, l'édifice était terminé dans son gros-œuvre; la décoration restait en partie inachevée. Les dimensions extraordinaires de la grande nef ont certainement dû influencer l'architecte de la basilique nationale, puisqu'il fixa la largeur du vaisseau central à 18

mètres. Van Huffel fait part d'un enthousiasme très marqué pour ce monument dans sa correspondance avec dom Braun⁶⁰. Il est donc ainsi possible de cerner le réseau d'influences — à la fois liturgiques et stylistiques — dans lequel s'inscrit la basilique de Koekelberg. Ces éléments permettent de la mieux situer dans l'ensemble de la production architecturale de cette époque.

Pour compléter cette biographie, il reste à déterminer le processus psychologique du travail de l'architecte. Ce problème est d'ailleurs assez complexe car sont intervenus ici divers facteurs qui ont joué en sens divers et parfois opposés. Il y avait d'une part les exigences et les directives toujours plus pressantes des pouvoirs organisateurs et, d'autre part, la sensibilité exacerbée de Van Huffel, son sens du travail bien fait, sa méticulosité, mais surtout sa santé fragile et une tendance névrotique — qui se dégrada en neurasthénie chronique —, tous traits de caractère qui l'empêchaient d'avancer aussi vite et facilement que souhaité. La construction de la basilique fut pour lui une grande joie et un long calvaire de souffrance. Une analyse chronologique du processus créatif en donne une meilleure preuve encore.

Dès octobre 1920, l'artiste avoue : « Je suis entouré de difficultés, mais la grande idée sortira du sol comme au printemps, la petite fleur à travers les pierres et les ronces pour saluer le Bon Dieu »⁶¹. En décembre 1920, l'œuvre se précise et l'architecte peut en présenter une première vue d'ensemble aux membres du Comité. Ces esquisses sont acceptées, mais Van Huffel obtient seulement deux mois pour mettre ses esquisses au net⁶². Ce dernier, pris de court, peine à la tâche et ne peut retravailler les plans comme il le souhaiterait, en leur apportant de nouveaux détails et des raffinements plus subtils⁶³. Tout ceci montre dans quel inconfort et sous quelle pression Van Huffel dut effectuer ses premiers plans. Seules sa douceur et son obéissance — autres traits de caractère — lui permirent d'accepter ce climat. Évidemment, sa santé fragile pâtit des longues heures de travail et de l'angoisse permanente d'être en retard ou de ne pas être à la hauteur de la tâche. La lettre du 3 avril 1921 le découvre en proie aux scrupules les plus brûlants : « J'ai travaillé trop fort, étudié de longues heures. C'est une de mes faiblesses de ne pouvoir lâcher quand je suis au travail. La promesse faite au gouverneur⁶⁴ d'être prêt dans trois semaines me talonne. Ce sentiment de ma responsabilité, quelle torture, quelle souffrance en mon âme ! Jour et nuit je vois des tours qui se renversent, des voûtes qui s'écroulent... »⁶⁵. Cette lenteur, ces inquiétudes sont bien sûr à rapprocher de son manque de formation⁶⁶. Pareille tension finira par entraîner la dégradation de sa santé ; Van Huffel tombera d'ailleurs plusieurs fois malade⁶⁷. Finalement, ce processus débouchera sur un déséquilibre mental où l'inquiétude fera place à des périodes de dépressions aiguës⁶⁸. Mais ce qui causa le plus grave choc psychologique chez l'artiste fut la longue période d'environ cinq ans — de 1925 à 1930 environ — durant laquelle tout parut s'enliser⁶⁹.

Il était alors désemparé au point de ne plus savoir que faire ni penser⁷⁰ et tomba gravement malade en 1930⁷¹. Ce n'est que l'annonce de la mise en adjudication des travaux qui le remit sur pied. Il put alors retrouver ses certitudes et recommencer à diriger l'exécution de l'œuvre⁷², jusqu'au 16 mars 1935, jour où il fut terrassé par une crise cardiaque foudroyante. De cette analyse des conditions d'élaboration des plans de la basilique, on peut déjà tirer une conclusion concernant les principes créatifs à l'œuvre chez Van Huffel. Ce grand idéaliste, pris entre les exigences de ses employeurs et certaines lacunes intellectuelles dues à sa formation, ne put arriver à ses fins que par une humilité profonde, une ferme piété, un sens aigu du travail bien fait et, surtout, par une intuition quasi « mystique » de son devoir

d'artiste envers la divinité. Malheureusement, l'équilibre entre exigences extérieures et lacunes intérieures ne put être atteint qu'au prix du déséquilibre de sa santé et de son état mental. Sans vouloir tomber dans le cliché de l'image poétique facile, on pourrait comparer la relation entre Van Huffel et la basilique à celle qui unit le pélican mythique à sa progéniture : un attachement si dense qu'il va jusqu'à la négation de l'un — par don de ses forces vives — pour l'affirmation de l'autre — qui ne vit que par ces forces en lui brûlées.

Toute cette analyse ne prendra cependant son véritable sens qu'elle sera référée à une interprétation compréhensive de l'esthétique de la basilique du Sacré-Cœur. Il sera ainsi possible de resituer exactement l'édifice dans la production architecturale de l'entre-deux-guerres. Une interview donnée par Van Huffel le 30 juillet 1933⁷³ constitue sans doute la meilleure approche théorique des intentions de l'architecte. Ce texte se structure autour du concept de fonctionnalisme, combiné avec celui d'unification. En fait, Van Huffel se dégage de certaines influences de l'Art Déco pour en arriver à une conception plus rationaliste dans laquelle on pourrait même déceler des tendances inconscientes ici — du Bauhaus. Dans le plan de la basilique, on retrouve cette influence dans la structuration spatiale qui répartit, en vue d'une circulation facile et immédiate, les deux chœurs, le transept et les bas-côtés dans un ensemble logique répondant de manière exacte à la fonction et à la symbolique de l'édifice.

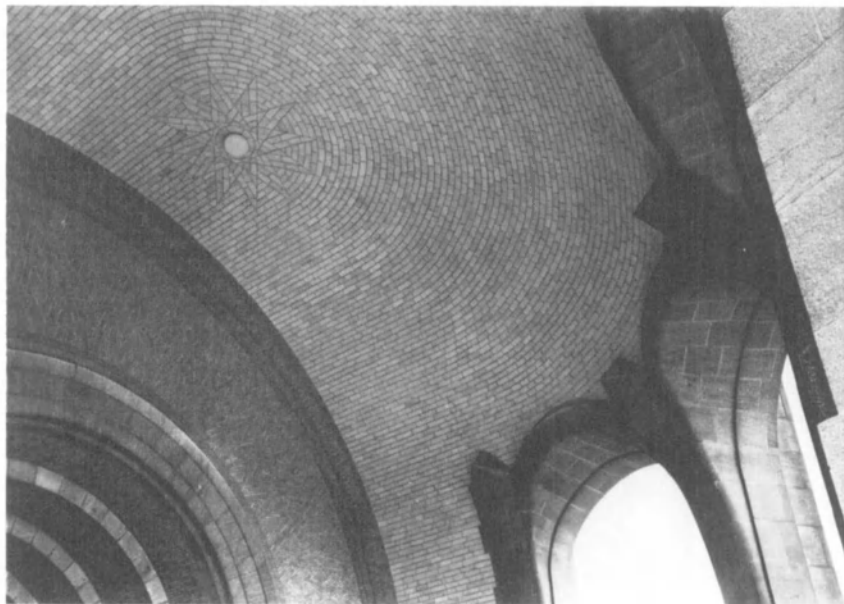
Cependant, l'architecte ne dénie pas l'apport de la sensibilité qui, selon lui, doit être la source originaire de toute création. Dans ce ordre d'idées, il récuse les standards commerciaux de mise en œuvre et de matériaux; faisant d'ailleurs penser, dans son opposition au classicisme machiniste, à certains idéaux du mouvement *Arts and Crafts* de l'anglais Morris. En définitive, l'esthétique de Van Huffel est loin d'être univoque; prise entre divers courants, parfois contradictoires, elle est à l'image de cet architecte autodidacte ouvert à toutes les expériences de son époque⁷⁴. Mais elle est surtout à l'image des pressions et des influences que Van Huffel a subies lors de la réalisation des plans de la basilique, oscillant entre ses pulsions personnelles, les prescriptions des pouvoirs organisateurs et les idées du nouveau liturgique⁷⁵.

A partir de ces éléments de l'étude architecturale, biographique et esthétique, on peut enfin envisager une première synthèse sur la logique créative originaire à laquelle l'édifice se réfère.

Il faut, dans un premier temps, réfuter la classification néo-byzantine ou néo-romane⁷⁶. Pareille assertion sur le style de la basilique fait montre d'une légèreté critique dommageable. Quelques structures éparses (comme la coupole, la voûte en berceau, le transept aux extrémités arrondies) ne sont pas suffisantes pour cerner un style, surtout si celui-ci n'est pas replacé dans le tissu historique qu'il révèle. Il faut dès lors reprendre le problème dans sa globalité, en tenant compte de tous les facteurs explicatifs repérés au cours de cet article.

A l'instar de l'esthétique de Van Huffel, sa basilique est loin d'affirmer un style univoque. Le parti général du plan reste traditionnel, inspiré — dans l'optique du nouveau liturgique — des modèles paléo-chrétiens. Cependant, la structure spatiale interne est modulée suivant les critères d'un fonctionnalisme radical. Pour répondre aux exigences des pouvoirs organisateurs qui désiraient deux ensembles liturgiques distincts — l'église paroissiale et l'église nationale — inscrits dans un seul édifice, Van Huffel a dû allonger l'abside, afin d'y placer l'église paroissiale, tout en la séparant, par un ensemble complexe, du reste de l'édifice. Quant à l'église nationale, prévue pour une foule innombrable, il l'a conçue dans une perspective de développement maximal de l'espace, grâce aux tribunes et à la communication directe entre la

Voûte du narthex où le raffinement de l'œuvre jusqu'au détail et la rythmique sophistiquée des courbes ne vont pas sans rappeler l'Art Nouveau (Cliché .C.L.).



grande nef et le transept. La terrasse, sommant le narthex extérieur, répond d'ailleurs à la même fonction puisqu'elle est destinée à recevoir le clergé lors de messes en plein air. Enfin, les deux déambulateurs, d'une seule venue tout au long de l'édifice, doivent permettre le déroulement facile de processions à l'intérieur du bâtiment.

On peut sans doute rappeler ici la disposition des sous-sols de la basilique. Cette partie, non visible, affirme en effet l'esprit fonctionnel du constructeur. Structuré autour d'une crypte, accessible par le transept, cet ensemble répond pratiquement aux exigences matérielles d'un édifice de pèlerinage. On y trouve des garages, des parloirs, des salles de catéchisme, une salle de spectacle, des infirmeries, des bibliothèques.

On assurait ainsi les besoins concrets des pèlerins et des membres de la paroisse. L'influence bénédictine du renouveau liturgique s'est marquée dans certaines dispositions architecturales et plus particulièrement dans la mise en exergue des deux autels. Grâce à un système de marches qui les surélèvent, ils sont visibles par tous les fidèles. L'autel principal a, bien entendu, été conçu de façon plus grandiose encore. Visible de chaque point de l'espace intérieur, il est entouré de tribunes et surmonté d'un ciborium qui en soulignent toute l'importance. Enfin, la coupole en constitue le point d'orgue intérieur et le rappel extérieur le plus magistral.

Que retenir maintenant des aspects décoratifs de l'édifice ? Le jeu coloristique est intimement lié à l'affirmation des structures architectoniques : la brique est utilisée, à l'extérieur, pour les éléments les plus importants (murs, piliers, contreforts), le grès est réservé pour vivifier la composition (sur les arêtes supérieures des piliers, les bandeaux ajourés des murs gouttereaux, les sommets des rampants des frontons, etc.) et pour unifier celle-ci (dans la large bande de soubassement et dans le sommet des tours de façade). Cette décoration, reliant l'ensemble de la construction, affirmant les charges et les poussées, dépasse les données gratuites et gracieuses de l'Art Déco⁷⁷.

Certes, il faut reconnaître que Van Huffel a beaucoup épuré ses esquisses primitives encore fortement inspirées par un Art Déco plus traditionnel (ainsi les fioritures, un peu superfétatoires, des colonnes et des arcades)⁷⁸. Cependant, quelques détails ont subsisté dans les meneaux des cages d'escaliers (avec leur répétition de formes ovoïdes) et dans certains éléments des balustrades.

En définitive, le dispositif le plus influencé par ce style fut la parement en terra cotta destiné à cacher le béton brut que Van Huffel considérait comme trop peu esthétique pour un monument religieux.

Il ressort de cette analyse une impression d'équivoque stylistique, voire de malaise. Cette basilique oscille entre un fonctionnalisme rationnel, teinté de constructivisme rigoureux, et certaines réminiscences d'Art Déco. En fait, la solution de conceptualisation synthétique d'un style est ici d'une faible utilité. Il faut, sans nul doute, dépasser ce stade de compréhension pour reconnaître à l'œuvre de Van Huffel un caractère unique et personnel, parce qu'œuvre de transition.

Transition entre les anciens moyens de bâtir et les techniques nouvelles⁷⁹, transition entre la liturgie tridentine et celle de Vatican II, transition, enfin, entre les styles historiques et l'architecture contemporaine. Située à cet endroit de confluences générales, la basilique de Koelkelberg se présente comme un essai de synthèse et d'annonce, comme un jalon entre passé et futur.

De plus, cette équivoque est également conséquente des conditions de travail imposées à Van Huffel. Il ne faut pas oublier qu'il dut répondre aux exigences, parfois contradictoires, des pouvoirs organisateurs, du cardinal Mercier, de dom S. Braun et — surtout — de sa conscience professionnelle. Réussir une œuvre « clairement définie » dans ce contexte constituait une impossibilité quasiment insurmontable. On peut d'ailleurs s'interroger sur la pertinence de cette « définition claire » du style qui, bien que semblant être une des conditions essentielles pour la possible reconnaissance de la « beauté », n'en reste pas moins un critère historiquement rattaché à l'esthétique classique et académique.

Non pas unique, mais diverse, la basilique de Koelkelberg mérite donc d'être reconsidérée à sa juste valeur.

A. Van Huffel est mort en 1935. De cette date à 1970, année de l'achèvement des travaux de la basilique, s'écoulèrent 35 ans durant lesquels la direction de l'œuvre fut confiée à M. Paul Rome⁸⁰.

Pour comprendre exactement la basilique actuelle, il est donc nécessaire de s'interroger sur le rôle du second architecte, puisque c'est lui qui a construit la majeure partie de l'œuvre imaginée par Van Huffel.

Détail du ferrailage de la terra cotta avec la coulée de béton en 1933 (Cliché P. Rome).



En fait, la question essentielle est celle-ci : dans quelle mesure peut-on déceler une influence de P. Rome sur les plans de son prédécesseur ?

C'est en 1925, dès la fin de ses études, que celui-ci entra au service de Van Huffel, grâce à l'intervention de dom S. Braun qui était un ami de sa famille⁸¹. P. Rome fit ainsi ses premières armes dans les bureaux de l'architecte de la basilique.

Il avait été choisi pour ses compétences d'ingénieur-architecte et pour ses qualités psychologiques de diplomatie et d'équilibre. Van Huffel trouva chez son assistant une compétence technique — qu'il ne possédait guère — et un équilibre mental heureux pour sa propre santé psychologique.

Cette collaboration déboucha sur une solide amitié et, en 1930, sur l'association des deux architectes en un seul bureau d'études. P. Rome devenait co-responsable de la construction du monument national.

Ces quelques mots sur l'étroite collaboration et sur l'amitié entre les deux hommes seront utiles pour mieux définir l'évolution des travaux après 1935.

Ce fut donc P. Rome qui succéda logiquement à Van Huffel. Cependant, malgré le travail énorme qu'il dut fournir pour mener l'œuvre à bien, il transforma très peu les plans de son prédécesseur⁸², si ce n'est au niveau technique⁸³.

Les créations personnelles de P. Rome se sont limitées à des éléments de détail comme les autels, les marbreries et certaines garnitures d'autel. Le deuxième architecte de la basilique a finalement respecté la pensée de son prédécesseur, en évitant de vouloir à tout prix imposer ses vues, au risque de dénaturer l'unité architecturale du monument⁸⁴.

La seule intervention de P. Rome, qui entraîna une altération des plans originaux, s'est opérée au niveau de la coupole. Van Huffel avait prévu une coupole de cambrure très droite avec un éclairage zénithal réalisé par une structure de dalles de verre translucide placées au sommet de l'ensemble. Quant à la décoration intérieure, elle était prévue en éléments de terra cotta, à l'instar du dispositif intérieur du monument⁸⁵. Les réalisations, aujourd'hui visibles, ne répondent pas aux projets primitifs. La première raison, qui poussa P. Rome à intervenir, était d'ordre purement technique. L'idée d'un éclairage zénithal par dalles de verre s'avérait en effet très dangereuse, car les dalles pouvaient — suite à de fortes intempéries ou suite aux légers mouvements internes, inhérents à toute structure de ce genre — se détacher, ou du moins tomber en morceaux.

A partir de là, P. Rome apporta des modifications structurelles en adoucissant quelque peu la cambrure très droite de la coupole originale pour lui donner une forme plus classique. Enfin, il apporta une modification stylistique — sans doute la plus importante pour l'unité du monument — en remplaçant l'éclairage zénithal par un éclairage latéral et la décoration en terra cotta par une décoration mixte en terra cotta et en béton. Il voulait ainsi — il faut rappeler que cette coupole fut construite entre 1967 et 1970 — rendre sa décoration plus adaptée aux goûts esthétiques du jour⁸⁶. Si ce n'est la coupole, P. Rome respecta donc scrupuleusement les idées de son prédécesseur. Ce fait assez rare dans l'histoire de l'architecture peut s'expliquer par une double série de facteurs. Tout d'abord les facteurs d'ordre psychologique : la profonde modestie de l'architecte et l'amitié admirative qui le liait à Van Huffel, lui firent toujours considérer comme une trahison toute altération importante des plans originaux. Ensuite, les facteurs d'ordre « institutionnel » : les pouvoirs organisateurs ont toujours supervisé de trop près l'évolution des plans et des travaux — qu'ils

avaient acceptés et influencés, il ne faut pas l'oublier — pour admettre des modifications⁸⁷.

P. Rome, conseiller technique et ami de Van Huffel, devint, après la mort de celui-ci le strict continuateur des idées de son prédécesseur. En fait, il continua la méthode de travail adoptée du vivant du premier architecte de la basilique : Van Huffel était le concepteur des plans et P. Rome les corrigeait au point de vue technique.

Au-delà d'un jugement esthétique a priori, ces quelques pages ont tenté un décryptage des principes créatifs qui ont poussé Van Huffel à construire la basilique de Koekelberg.

Cette démarche historique a permis de montrer comment des influences institutionnelles, religieuses, stylistico-symboliques, mais aussi psychologiques ont déterminé dans un sens très précis la pratique architecturale d'un artiste.

Même si actuellement la basilique est un édifice vide de sens symbolique — sa destination religieuse n'est plus guère d'actualité — et esthétique — son style ne répond plus aux goûts et aux attentes d'aujourd'hui —, on a pu montrer comment une analyse compréhensive dévoilait la complexité et la richesse du monument et de sa mise en place artistique sous-jacente.

Puisse donc ces quelques pages avoir rendu à l'édifice et à son architecte une plus juste place dans l'histoire des pratiques architecturales du XX^e siècle en Belgique. Puisse-elles surtout susciter des interrogations et lézarder des certitudes trop facilement évidentes.

Chronologie des œuvres de Van Huffel

1908 - Hôtel de maître, Korte Dagsteeg, Gand.
- Maison particulière, même rue.

1909 - Deux maisons particulières, Bestormstraat, Gand.

1911 - Intérieurs et décoration de l'une des maisons de la Bestormstraat.
- Chambres à coucher.
- Salles de séjour, éclairage, meubles, tapis.

1917 - Maison d'habitation, Meerschstraat, Gand.

- Maison d'habitation, Albertlaan, Gand (aujourd'hui disparue).

Après 1925 et le contrat de la basilique

- Autels et ciborium de l'église St-Jacques de Ypres.

- Maison d'habitation, Bruxelman, Gand.

- Lambris et confessionnaux de l'église Ste-Croix d'Ixelles.

- Carmel de Matagne-la-Petite.

- Décoration et tapis de l'hôtel Memlinc, Bruxelles.

- Transformations de la maison Duboix, avenue van Becelaere, Boisfort.

- Salon d'art Van Gheluwe, Mariakerke.

- Avant-projet de l'église de Coïmbatour (Inde).

- Transformations de la maison Magnel, Gand.

- Transformations des églises de Boesinghe, Cointe, Massage Ste-Marguerite de Liège et du prieuré de Pepinster.

- Projets de l'habitation Grunewald, Bruxelles.

- Transformations des magasins Boen, Bruxelles.

- Habitation personnelle, Tervuren.

N.B. Nomination en 1927 comme professeur d'Arts décoratifs à l'Institut Supérieur des Arts Décoratifs de la Cambre, sur proposition de Henri Van de Velde.

Cette étude est parue dans le cadre d'un mémoire de licence en histoire et en histoire de l'art. P. RION, *La Basilique de Koekelberg. Architecture et mentalités religieuses*, 2 vol., Louvain-la-Neuve, 1981-1982. Toutes les photos, sauf la dernière, sont de l'I.R.P.A. (© A.C.L.).

² Nous avons développé, de manière théorique, cette méthode d'investigation dans: P. RION, *Principes créatifs dans l'œuvre de Marie Howet*, dans *La Dryade*, n° 111, automne 1982, pp. 43-47.

³ Ce point est analysé dans les deux tomes de notre mémoire (que l'on abrégiera désormais B.K.), aux pages 1 à 12 du premier tome et aux pages 24 à 29 du second. Pour une idée plus générale sur ce problème on se reportera à l'ouvrage de L. ANIERI, *Léopold II urbaniste*, Bruxelles, 1973.

⁴ C. STEPMAN, L. VERNIERS, *Koekelberg dans le cadre de la région N.W. de Bruxelles*, Bruxelles, 1966, pp. 260-264.

⁵ *Ibid.*, p. 264.

⁶ B.K., t. I, pp. 7-8.

⁷ Archives de la basilique de Koekelberg (abrégées A.B.K.), farde des Oblats, rapports du 3.12.1902.

⁸ L'encyclique du 25 mai 1899, *Annum Sacrum*, de Léon XIII avait officiellement reconnu et propagé le culte du Sacré-Cœur.

⁹ Cet aspect est plus particulièrement étudié dans B.K., t. I, pp. 13-25.

¹⁰ Archives de l'archevêché de Malines (abrégées A.M.M.), fonds des paroisses, *Koekelberg*, lettre de Léopold II à Goossens du 22.11.1904. Pour une analyse des implications philosophiques des styles «néo» on consultera P. LOZE, *Historicisme et architecture monumentale*, dans *Poelaert et son temps*, Bruxelles, 1980, p. 109 et svtes.

¹¹ B.K., t. I, p. 46.

¹² A.A.M., fonds Mercier, carton 75, farde 910, réunion des évêques du 25-6.8.1910, lettre de J. Dallemagne à Mercier du 18.1 et du 28.9.1910.

¹³ Ce comité formé de grands bourgeois, de nobles et d'ecclésiastiques, se réunit pour la première fois le 13 novembre 1903. Voir B.K., procès-verbaux du Comité central.

¹⁴ On a pu montrer à partir de sources d'archives comment cette pastorale devait jouer, dans l'esprit du cardinal, un rôle important au point de vue de la propagande de l'œuvre: P. RION, *Pastorale et propagande. A propos d'un texte du cardinal Mercier*, dans *Revue d'Histoire Ecclésiastique*, vol. LXXVII (1982), pp. 95-9. Fait significatif, la pastorale fut rééditée à 50 mille exemplaires après la fermeture de l'imprimerie Dessain, qui en avait assuré la première diffusion.

¹⁵ On retiendra surtout: le gouverneur éco, Jules Dallemagne, le comte de Villegas de Saint-Pierre-Jette, Victor Scheyen, les barons d'Huart et Janssen et Mgr van Ballaer. B.K., t. I, pp. 57-63.

¹⁶ Cette décision est analysée dans un document important pour l'histoire de la basilique: A.B.K., farde Comité transitoire, rapport dactylographié de Mgr Van Ballaer du 13.11.1916.

¹⁷ *Ibid.*

¹⁸ Il faut rappeler que les pouvoirs politiques n'avaient toujours pas montré une volonté de subsidier l'œuvre.

¹⁹ Archives de l'abbaye de Maredsous (abrégées A.A.Ms.), farde basilique de Koekelberg, projet d'envoi aux architectes du 7.2.1920.

²⁰ A.A.Ms., farde basilique de Koekelberg, lettre de Béco à dom S. Braun du 3.11.1920.

²¹ Aucun des fonds d'archives qui furent consultés ne font mention de ces plans, ni des noms de leurs auteurs.

²² Archives Lemaire de Leuven, série des plans, Koekelberg, n° 371-372. Il s'agit d'esquisses au crayon sur papier millimétré. Le bâtiment, d'un style inspiré du gothique perpendiculaire anglais, était conçu à partir d'un module central qui se développait en croix latine. Fait intéressant, la croisée du transept était sommée d'une énorme coupole avec lanterneau. Ce point est étudié de près dans B.K., t. II, pp. 39-41.

²³ A.B.K., farde Comité central E, lettre de Béco à A. Braun du 23.7.1920.

²⁴ Ce qui prouve combien on était pressé de trouver l'homme qui sauverait la situation, mais aussi que l'on était sûr des garanties qu'il pouvait offrir.

²⁵ A. Braun, grand avocat bruxellois, faisait partie du nouveau pouvoir organisateur. B.K., t. I, pp. 64-66, 143-144.

²⁶ A.B.K., farde 1919, demande de Mgr Van Ballaer de la part de Mercier à dom Marmion du 16.12.1919. Réponse favorable du 19.12.1919. Dom S. Braun note cette affaire dans ses *Mémoires*, conservées au A.A.Ms, pp. 64-67.

²⁷ R. THIBAUT, *Dom Columba Marmion, abbé de Maredsous*, Maredsous, 1929, pp. 309-336. Il faut parfois corriger certains côtés hagiographiques de l'ouvrage.

²⁸ Ils firent, p.e., une retraite à Paray-le-Monial du 18 au 26 mars 1909. *Ibid.*, p. 312.

²⁹ *Nouvelle histoire de l'Eglise*, t. V, *l'Eglise dans le monde moderne*, Paris, 1975, p. 140 et A. HAQUIN, *Dom Lambert Beauduin et le renouveau liturgique*, dans *Recherches et synthèses*, Gembloux-Lille, 1967.

On trouve d'ailleurs de nombreuses traces de ce souci liturgique dans les écrits du cardinal Mercier. Voir p.e. *Œuvres pastorales. Actes, allocutions, lettres*, 7 vol., 2^e éd., Louvain, 1929.

³⁰ Dom Braun avait, en effet, commencé des études d'ingénieur-architecte à l'Université de Louvain avant d'entrer dans les ordres. Il faut d'ailleurs rappeler qu'il fut le fondateur de l'école d'Art de Maredsous. S. BRAUN, *Op. cit.*

³¹ *Ibid.*, p. 56.

³² A.B.K., varia, lettre de dom Braun à A. Braun du 6.11.1920. Réponse du 19.11. On donnera de plus amples explications sur la personnalité de Van Herrewège et de son influence sur Van Huffel plus loin dans cet article.

³³ A.A.Ms., farde Van Huffel, correspondance avec S. Braun de décembre 1920 à mars 1935, date de la mort de l'architecte. Cette correspondance est une source essentielle pour l'histoire des origines des

plans de la basilique.

³⁴ Il est nécessaire de savoir ici combien l'idée de la basilique était chère au cardinal, qui se montra toujours impatient de voir prendre forme à son désir. Il remua d'ailleurs ciel et terre pour arriver à ses fins. B.K., t. I, pp. 69-90.

³⁵ A.A.Ms., farde basilique de Koekelberg, lettre de Van Herrewège à S. Braun du 23.12.1921.

³⁶ *Ibid.*, farde Van Huffel, lettre à S. Braun du 28.7.1921. Il est vrai que dans tous les cas importants, le conseil d'administration proposait et le cardinal disposait.

³⁷ *Id.*, farde basilique de Koekelberg, lettre du S. Braun du 8.3.1921 et du 23.12.1921.

³⁸ *Id.*, lettre du 10.11.1921. Van Huffel avait rendu une visite au cardinal le 7 novembre, peu de temps avant la remise officielle des plans le 17 novembre. Ceci semble prouver assez clairement le contrôle exercé par le cardinal Mercier. B.K., t. I, pp. 72-75. Il ne faut pas penser, pourtant, que cette surveillance portait sur le style du monument; elle se contentait de faire avancer les choses rapidement.

³⁹ On trouvera dans l'ouvrage de L.E. HALKIN, *Introduction à la critique historique*, dans *Cahiers des Annales*, t. VI, Paris, 1973, pp. 119-128, quelques bonnes notations théoriques concernant les problèmes posés par la biographie.

⁴⁰ *Ibid.*, pp. 119-120: «Non, le vrai problème n'est pas de trancher entre la masse et l'individu, mais de mesurer l'influence de l'une et de l'autre. Goethe l'avait bien dit lui qui écrivait que la tâche principale de la biographie consiste à «montrer jusqu'à quel point le monde résiste à l'homme, jusqu'à quel point il le favorise».

⁴¹ S. BRAUN, *Albert Van Huffel, Architecte auteur des plans de la Basilique Nationale du Sacré-Cœur à Bruxelles*, Bruxelles, s.d., p. 3.

⁴² S. BRAUN, *Op. cit.*, p. 5.

⁴³ Ce qui le fit d'ailleurs considérer par d'aucune comme un analphabète. *Ibid.*, p. 7.

⁴⁴ A.A.Ms., farde Van Huffel, lettre du 17.6.1922: «J'ai passé des années et des années chez des patrons».

⁴⁵ *Ibid.*, lettre du 13.10.1927. Ce document est plus expressif sur ce point qu'un long commentaire: «J'ai devant moi un bocal contenant deux petits poissons dorés; comme ils sont beaux! J'admire leurs mouvements, leur regard, la souplesse de leurs lignes, leurs couleurs (...). Je retrouve dans chaque fibre de leurs nageoires la création tout entière (...). Je les aime, les admire et les conserve par respect pour la beauté du Créateur qu'en quelque sorte ils reflètent. Me voici comme en extase devant eux. Ce sont des amis et, comme moi, de petits rêveurs qui ne font de mal à personne. Ce soir, dans l'obscurité, une lumière derrière le bocal... quel effet dramatique. Je rêve».

La correspondance de Van Huffel est d'ailleurs truffée de textes de ce genre.

⁴⁶ A.A.Ms., farde Van Huffel, lettre du 6.11.1920: «A l'ombre des grands hôtels dans une petite ruelle, dans une impasse,

en une petite maison, logeaient ces nobles cœurs (que furent mon père et ma mère)». La rupture stylistique entre *grand* et *petit* — répété deux fois —, l'asyndète antithétique entre *hôtels* et *ruelle, impasse*, sont des marques de l'expression inconsciente d'un malaise à ce niveau.

⁴⁷ *Ibid.*, lettre du 19.11.1920: «...le vrai artiste a toujours en lui la foi».

⁴⁸ *Id.*, lettre du 3.6.1933: «Le rêve de ma vie... mais je n'ose pas, et pourtant! Une petite maison».

⁴⁹ VAN HERREWEGE, René. Gand 1870-Gand 1938. Ce fils de grands bourgeois catholiques fut un architecte, un homme d'affaires et un mécène qui vivifia l'art de son temps.

⁵⁰ A.A.Ms., farde Huffel, lettre du 8.2.1921: «J'ai toujours préféré les expériences contemporaines aux expériences plus traditionnelles du néo-gothique, par exemple».

⁵¹ *Ibid.*, lettre du 15.1.1921: «Mais dans l'art, il faut avant tout laisser son sentiment s'exprimer et puis le raisonner pour le mettre au point, pour le mettre en exécution».

⁵² *Id.*
⁵³ L'architecte n'avait construit aucune œuvre religieuse avant la basilique — cfr liste des œuvres en annexe. A contrario, si Van Huffel possédait des connaissances assurées dans ce domaine, pourquoi a-t-il étudié avec tant d'assiduité les prescriptions liturgiques sous-jacentes à pareille construction? On peut d'ailleurs penser que se trouve ici une des raisons du choix de Van Huffel à qui il était plus facile d'imposer certains partis et certaines prescriptions architecturales.

⁵⁴ A.A.Ms., farde Van Huffel, lettre du 20.12.1920.

⁵⁵ M.C. NIEUWBARN. *Het Roomsche-kerkgebouw*. Nimègue, 1908. Cette œuvre entreprend une analyse typologique, historique et symbolique de l'architecture religieuse du culte catholique. Elle est d'ailleurs en relation avec le nouveau liturgique bénédictin.

⁵⁶ A.A.Ms., *Ibid.*, lettre du 8.2.1921: «Nous logeons près de la gare du Nord; par nos fenêtres ouvertes, voici les tours du Sacré-Cœur. Elles brillent de toute leur blancheur sous le soleil. Nous gravissons la butte pour aller à la messe. L'intérieur de la Basilique est sombre; on doit, du reste, changer les vitraux. Je suis néanmoins plein d'admiration pour cette œuvre hardie et grandiose, pour le raffinement de ses détails et sa construction savante (...). Actuellement, la science a remplacé l'art et le matérialisme a relégué l'âme on ne sait où».

⁵⁷ A.A.Ms., farde Van Huffel, lettre du 22.5.1921: «J'admire beaucoup le mouvement architectural moderne en Hollande. Il est très beau et national». *Ibid.*, lettre du 28.6.1921: «Impossible de décrire tout ce que j'ai vu et étudié attentivement. J'ai consacré deux jours à la splendide cathédrale de Haarlem; le curé m'a permis de circuler partout. Je suis très content d'avoir vu la coupole. J'avais hésité à élever la mienne sur un tambour cylindrique et voilà que je découvre que celle-ci est construite de la même façon.

Je pourrai donc continuer comme j'ai commencé. A l'extérieur l'impression manque un peu de grandeur en raison des nombreux détails et des divisions à trop petite échelle, mais l'intérieur est vraiment grandiose et impressionnant. Les matériaux sont riches et l'exécution soignée: quelles belles briques et quelle utilisation savent en faire nos voisins du nord».

⁵⁸ Concernant la céramique, il s'agit de la technique dite de *terra cotta* qui utilise les éléments de terre cuite comme supports structurels de construction à l'intérieur desquels est coulé le béton. Ce procédé, d'origine anglaise, avait été utilisé par Van Huffel dans ses premières réalisations.

⁵⁹ S. BRAUN, *Op. cit.*, pp. 24-25.

⁶⁰ A.A.Ms., farde Van Huffel, lettre du 12.8.1923: «Quelle émotion n'avons-nous pas ressentie en assistant à la messe dans la pénombre de la cathédrale».

⁶¹ *Ibid.*, lettre du 9.9.1920.

⁶² *Id.*, lettre du 15.12.1920.

Il faut rappeler ici le rôle du cardinal Mercier qui poussait tout le monde et particulièrement l'architecte, pour faire avancer les choses. Il tenait à voir la basilique commencée le plus rapidement possible.

⁶³ A.A.Ms., lettre du 11.3.1921: «Je vous envoie aujourd'hui ma dernière esquisse pour les tours, après de longues réflexions et comparaisons».

⁶⁴ Il s'agit de M. de Béco, président du Comité directeur.

⁶⁵ *Ibid.*, lettre du 3.3.1921.

⁶⁶ *Id.*, lettre du 3.12.1932: «J'ai du chagrin de ne pas posséder assez de mots pour défendre ma manière de voir». Il ne faut pas oublier que Van Huffel était néerlandophone d'origine.

⁶⁷ Ainsi en 1921, 1930 et 1935. S. BRAUN, *Op. cit.*

⁶⁸ *Ibid.*

⁶⁹ Ce fut la période durant laquelle les pouvoirs organisateurs réunirent les fonds nécessaires pour pouvoir commencer les travaux de construction. On peut cependant noter que les fondations avaient débuté en 1926.

De plus, la mort du cardinal Mercier en 1926 n'avait pas arrangé les choses à ce niveau.

B.K., pp. 81-89.

⁷⁰ A.A.Ms., lettre du 21.8.1927: «Parfois je commence à douter et me demande si une croix de bois noir ne garnira pas mon cercueil avant que la croix dorée ne couronne la coupole de la basilique».

⁷¹ *Ibid.*, lettre du 28.12.1929: «Je suis pris d'un épuisement total». Lettre du 22.12.1929 de son fils Lucien: «Il (Van Huffel) passe parfois par des crises de découragement qui le font pleurer comme un enfant».

⁷² *Id.*, lettre du 26.12.1930: «1931 commencera bientôt dans la joie et le courage. Voilà dix ans que nous luttons ensemble pour vaincre et aussi pour souffrir sous le fardeau de notre grand idéal. Mon courage a été soumis à de rudes épreuves au point de se voir presque perdu. Je remercie Dieu d'avoir pu prendre le dessus et de retrouver le calme. La grande idée réussit, après dix ans de labeur et de sa-

crifices, grâce à tous ceux qui se sont mis à l'œuvre pour le Sacré-Cœur (...). Comme je suis heureux de pouvoir travailler à nouveau. Travailler dans l'espérance, qu'y a-t-il de plus beau! Vous savez combien cette œuvre m'est chère et combien le moindre choc nuisible à celle-ci bouleverse mon âme, m'enlève tous repos et me remplit de crainte».

⁷³ P. L. FLOUQUET, *La Basilique Nationale du Sacré-Cœur à Koekelberg*, dans *Chantier du monde*, n° 1, janvier-février 1948, pp. 21-36. Cet extrait semble de plus caractéristiques: «Mon plan est établi de façon logique. Si nous considérons l'extérieur de la basilique nous devons bien constater qu'il s'adapte exactement aux données pratiques du plan. Il s'ajoute, avec raison, quelques éléments esthétiques répondant aux données de symbolisme religieux, mais aussi du cadre particulier dans lequel l'édifice se situera. On pourrait dire que les parties inférieures de l'édifice, les volumes de base, disent ce plan pratique, et que les parties hautes expriment son sens spirituel (...). Toutes les formes doivent pouvoir répondre à des données mathématiques précises; leur départ, seul, n'est purement mathématique. Le calcul, c'est la réalisation (...). Pour moi, je suis partisan d'un ordre de forme affirmant la sensibilité humaine, la présence humaine. Je me défie un peu des standards qui remplacent les modules des classiques».

⁷⁴ Une excellente preuve de cette affirmation reste l'utilisation de la *terra cotta* et du béton armé. En fait, cette *terra cotta* — bloc creux de terre cuite émaillée — est une espèce de coffrage permanent dans lequel on coule le béton. Cette technique permettait de coupler l'aspect décoratif et structurel et ainsi de réaliser des économies substantielles. *B.K.*, t. II, pp. 95-97.

⁷⁵ La mise en exergue de l'autel principal situé à l'intersection des bras du transept et du vaisseau principal, ainsi que souligné par un baldaquin, démontre clairement cette influence.

⁷⁶ Cette classification est en fait la plus répandue parmi les critiques et les jugements qui ont été portés sur la basilique. *B.K.*, t. II, pp. 103-111.

⁷⁷ G. VERONESI, *Style 1925. Triomphe et chute des Arts-Décos*, Lausanne-Paris 1968, pp. 75-76.

⁷⁸ A.G.R., fonds Paul Rome, plans de la basilique de Koekelberg, n° 1-14.

⁷⁹ Sans développer ce point, on peut encore rappeler, p. ex., l'utilisation des pieux Franki pour les fondations de l'édifice. *B.K.*, t. II, pp. 94-102.

⁸⁰ P. Rome, toujours en vie, est né le 19.9.1896 à Malines dans une famille de la bourgeoisie catholique. Après des Gréco-Latines, il entreprit des études d'ingénieur-architecte à l'U.C.L. *B.K.*, t. II, pp. 62-68.

⁸¹ A.B.K., farde comité technique, lettre de dom Braun à Van Huffel du 23.4.1925.

⁸² *B.K.*, t. II, pp. 65-66.

⁸³ Archives P. Rome, farde textes brouillon d'un article du 19.9.1959 «Seules les errances techniques furent corrigées. La ligne ne fut pas modifiée».

⁸⁴ *Ibid.*, interview du 13.9.1967: «J'ai dû

meubler le bâtiment d'autels, de marbre-
ries, de mobilier dont les plans n'exis-
aient pas lors du décès foudroyant de
Van Huffel».

⁵ *Id.*, note manuscrite non datée (envi-
ron 1960) : « Pourquoi son successeur (de
Van Huffel) aurait-il donné un coup de
pince comme d'aucuns l'eussent sou-
haité. Il estime qu'il se rend bien plus utile
en poursuivant modestement l'œuvre que
d'un grand artiste ». Nous citons cet ex-
trait pour prouver a contrario que les mo-
difications de P. Rome n'étaient pas gra-
uites, mais nécessaires.

⁶ Interview P. Rome : « J'ai toujours
voulu garder une œuvre telle. Cependant,
concernant la coupole, j'ai apporté diver-
ses modifications. Van Huffel prévoyait
un éclairage zénithal. C'était dangereux :
je l'ai remplacé par des lucarnes latérales.
J'ai également adouci la cambrure primi-
tive qui était trop droite ».

⁷ Il faut se rappeler que les pouvoirs or-
ganisateurs ont toujours dirigé l'œuvre
dans la ligne fixée par Mercier qui avait
retenu les plans de Van Huffel. Il aurait
été, dans ce contexte, difficile de les mo-
difier. *B.K.*, t. I, pp. 51-60.

José GERARD

« Gai séjour », ou les
résidences secondaires

A propos de quelques
expressions architecturales
d'un phénomène de société

Table des matières

I. Le phénomène

A. La situation en Belgique	231
1. Evolution et ampleur du phénomène	231
2. Géographie	233
3. Caractères particuliers	234
B. Cadre socio-psychologique	235
1. L'homme comme corps: argument santé/hygiène	235
2. L'homme comme individu: argument liberté/évasion	236
3. L'homme comme être de relations: argument famille/amis	237
4. L'homme comme être social: argument racines/utopie	237
Conclusion	238
C. Pratiques d'espaces	238
1. Par-delà les oppositions	238
2. Sécondarité	239
3. Parcours	239
4. Racines	240
5. Miroirs	241
Conclusion	241

II. L'architecture

A. Description du marché	242
1. Les bâtiments anciens et les constructions par promoteurs	242
2. Constructions par architectes	245
3. Les constructions traditionnelles sur catalogues	245
4. Les constructions industrialisées ou préfabriquées	245
B. Habitat idéal et habitat complémentaire	247
C. Modèles et séries	250
1. Les modèles et les revues pour la maison	250
2. Les séries et la publicité	251
D. Description formelle	253
1. Essai de typologie pratique	253
a. Les chalets	253
b. Les bungalows	253
c. Les villas	254
d. Les fermettes	254
e. Les pavillons, mas, etc.	254
2. Constatations	256
a. Architecture décorative	256
b. Architecture d'un autre temps	257
c. Architecture individuelle	259
3. Interprétations	266
a. Horreur du cube nu	266
b. Lien au temps	266
c. Affirmation de l'individu	266
Conclusions	266
E. Restauration et kits montables	264
Conclusion générale	265

I. Le phénomène

Depuis les origines de la cité, il y eut des citoyens pour considérer la vie campagnarde comme un mode de vie agréable. Cependant, si de tous temps de riches aristocrates purent s'offrir des résidences — secondaires ou principales — dans les espaces campagnards, il est un fait historique qui a considérablement modifié les données du problème : l'apparition de la grande cité industrielle, et sa croissance à un degré jamais atteint jusqu'alors.

Exode rural et urbanisation entraînèrent avec eux une série de fléaux : entassement, logements insalubres et surpeuplés, problèmes d'hygiène. C'est d'ailleurs l'urgence de certains de ces problèmes qui devait faire naître une science nouvelle : l'urbanisme. Des utopies hygiénistes et socialistes du début du dix-neuvième siècle, jusqu'au Corbusier annonçant que la ville se transformera en un parc, en passant par les « garden-cities » anglaises, l'urbanisme fut toujours dominé par ce désir de créer un nouvel équilibre entre ville et campagne.

Après le peuplement des banlieues et périphéries, la seconde résidence à la campagne peut être considérée comme une suite logique de ce mouvement, rendue possible par l'élévation du niveau de vie, la multiplication des transports individuels et l'augmentation du temps libre, notamment en fin de semaine.

A. La situation en Belgique

1. Evolution et ampleur du phénomène

Pour tracer une esquisse du développement du phénomène en Belgique, on dispose essentiellement de deux types de sources :

- les recensements des logements, effectués lors des recensements de la population, au 31 décembre 1961 et au 31 décembre 1970 (celui de 1980 est en cours) dont les résultats ont été publiés par l'INS respectivement en 1965 et 1975. Procédant d'un recensement général, ces données sont donc théoriquement exactes;
- l'enquête effectuée par l'INL, après le recensement général, et dont les résultats sont publiés dans la revue « Habiter ». En outre, des résultats non publiés m'ont été rendus accessibles par l'institut. Dans ce cas, il s'agit d'une enquête, c'est-à-dire d'un sondage sur « échantillon aléatoire » (échantillon obtenu par tirage au sort). Les résultats expriment donc des tendances, mais ne peuvent fournir des chiffres absolus.

L'Institut National de Statistiques (INS) emploie les définitions suivantes dans les recensements de la population :

- seconde résidence : logement ne servant pas de résidence principale, dont les usagers peuvent disposer à tout moment, soit comme propriétaires, soit comme locataires.
- résidence de vacances : logement privé autre que celui destiné à la résidence principale ou à la seconde résidence. Il s'agit de logements loués ou à louer pour des séjours de vacances. L'Institut National du Logement (INL), pour sa part, divise les secondes résidences en deux parties : les unes destinées aux loisirs, les autres au travail. Cette distinction a été faite pour la première fois en 1972, lors de la seconde enquête sur la qualité du logement en Belgique. Cette distinction a permis d'écarter des résidences correspondant à la définition juridique de la seconde résidence, mais s'éloignant par l'emploi de ce que l'on entend généralement par là. C'est ainsi que le pied-à-terre bruxellois d'un parlementaire, par exemple, n'est plus confondu dans les résultats avec la maison de campagne pour le week-end.

Dans les tableaux et renseignements qui vont suivre, les chiffres provenant de l'INS concernent généralement les secondes résidences et résidences de vacances considérées dans leur ensemble; ceux qui proviennent de l'INL, par contre, concernent le plus souvent les seules résidences secondaires affectées aux loisirs.

Selon le recensement de l'INS, le nombre de secondes résidences et résidences de vacances était de 105.773 en 1970 — pour 53.758 en 1961 — réparties comme suit¹:

Province	1961	1970	Accroissement		% du Royaume
			absolu	en %	
Flandre oc.	27.740	44.866	17.126	+61,7	32,9
Brabant	7.902	18.288	8.386	+106,1	16,1
Namur	3.428	8.701	5.273	+153,8	10,2
Anvers	4.415	8.829	4.414	+100,0	8,5
Liège	4.107	8.393	4.286	+104,4	8,2
Luxembourg	2.566	6.454	3.888	+151,5	7,5
Hainaut	1.899	5.694	3.795	+199,8	7,3
Flandre or.	1.526	5.127	3.601	+236,8	6,9
Limbourg	175	1.421	1.246	+712,0	2,4
ROYAUME	53.758	105.773	52.015	+96,8	100,0

Remarques:

- Les 105.773 habitations se répartissent en 69.837 secondes résidences (66 %) et 35.936 résidences de vacances.

- Trois provinces, la Flandre occidentale, le Brabant et la province de Namur, totalisent ensemble près de 60 % de l'augmentation totale du nombre de résidences de vacances et secondes résidences, pour la période allant de 1961 à 1970.

Pour la Flandre occidentale, l'accroissement s'explique surtout par l'extension prise par ces habitations au littoral. De plus, une grande partie de ces habitations sont des résidences occasionnelles pour vacanciers, ou résidences de vacances. Pour l'ensemble de la région flamande, 34.000 parmi les 67.502 secondes résidences et résidences de vacances sont des résidences de vacances, soit plus de la moitié.

Dans la province de Brabant, qui réunit 16,1 % de la progression globale sur la période considérée, on retiendra les arrondissements de Louvain (+6,47 %) et de Bruxelles-capitale (+ 4,54 %).

Dans la province de Namur (+ 10,2 %), c'est l'arrondissement de Dinant qui occupe la première place, avec un accroissement de l'ordre de + 4,84 % (de l'augmentation globale du Royaume).

Les chiffres n'existent pas pour la période antérieure à 1961, ces habitations n'ayant pas été reprises dans une catégorie propre lors du recensement de 1947. Cependant, on peut se faire une idée de la progression, grâce à l'enquête de l'INL de 1972. Une des questions de l'enquête concernait en effet l'année du début de l'occupation. Ces chiffres concernent exclusivement les résidences secondaires pour les loisirs (chiffres communiqués par l'INL, non publiés).

Année du début de l'occupation	%
avant 1945	8,06
1945-1949	1,09
1950-1954	1,77
1955-1959	13,32
1960-1964	16,38
1965	6,42
1966	5,51
1967	5,88
1968	12,86
1969	15,30
1970	6,60
1971	6,81

Cela indiquerait que le phénomène prend de l'ampleur dès la fin des années cinquante. Ces chiffres permettent d'autre part de détailler l'évolution au cours de la période 1960-1970, ce que ne permettent pas les renseignements de l'INS. On voit ainsi qu'il y eut une véritable explosion pour les années 1968 et 1969, avec 12,86 % et 15,30 %, soit presque 30 % pour une période de deux ans seulement. Il est bien entendu que ces chiffres expriment seulement des tendances: tout d'abord, il s'agit d'un sondage; ensuite, la question portait sur les personnes occupant le logement au moment de l'enquête, et non sur l'année du début de l'affectation de cette résidence aux loisirs. Certaines résidences peuvent être affectées aux loisirs depuis vingt ans, alors que les personnes l'occupant au moment de l'enquête ne la possèdent ou ne l'occupent pour leurs loisirs que depuis dix ans seulement. Il faudrait donc apporter un correctif et reculer le début de l'augmentation significative de quelques années. Cela est d'ailleurs confirmé par comparaison avec les chiffres du recensement, puisqu'on devrait compter environ 50 % de résidences pour la période allant de 1961 à 1970.

Les chiffres n'existent pas encore pour la période postérieure à 1970. Cependant, si l'on considère que la situation en Belgique est parallèle à celle existant en France on pourrait supposer que l'accroissement se serait poursuivi jusqu'en 1975 (le dernier recensement eut lieu en France en 1975, il révélait une augmentation de 32 % du nombre de résidences secondaires par rapport à 1968). Après 1975, il n'y a même plus d'éléments de comparaison chiffrés. Cependant, certains signes (par exemple les difficultés de l'immobilier, en particulier dans le secteur des loisirs) semblent indiquer un tassement de la demande en résidences secondaires pour ces dernières années.

2. Géographie

Sur la carte établie en 1961² par l'administration de l'Urbanisme et de l'aménagement du territoire, on constate que se détachent quatre grandes zones d'implantation :

- la région du littoral (25.427 parmi les 53.758 résidences recensées en 1961 sont concentrées sur le territoire de douze communes du littoral),
- la région située au sud du sillon Sambre et Meuse,
- la province du Brabant,
- la province d'Anvers.

Si l'on regarde la même carte, établie cette fois en 1970³, on voit que ces régions ont gardé la plus forte densité, mais qu'à côté d'elles, c'est presque l'ensemble du territoire qui s'est couvert de telles résidences.

3. Caractères particuliers

D'autres renseignements sont également disponibles. On sait ainsi que pour les bâtiments recensés au 31 décembre 1970, 57,9 % des secondes résidences et résidences de vacances étaient situées dans des maisons individuelles. Il convient cependant de faire la distinction entre la Flandre — qui possède 42,4 % de ce genre de logements — et les autres provinces. Le tableau suivant détaille cette répartition par province et par région⁴.

Province	maison indiv.		immeuble comportant plusieurs logements	
	nb log.	%	nb log.	%
Anvers	7.116	84,9	1.268	15,1
Brabant	11.072	73,5	3.984	26,5
Hainaut	4.923	94,8	272	5,2
Liège	7.601	94,6	433	5,4
Luxembourg	1.154	90,4	123	9,6
Namur	8.031	97,6	278	3,3
Flandre or.	4.400	90,3	474	9,7
Flandre oc.	8.749	19,6	35.830	80,4
ROYAUME	59.015	57,9	42.984	42,1
Brux. capitale	1.754	36,7	3.025	63,3
Région flam.	27.127	41,3	38.532	58,7
Région wal.	29.880	95,5	1.413	4,5
Région allem.	254	94,8	14	5,2

Il en résulte que, la situation du littoral mise à part, une écrasante majorité de résidences secondaires est située dans des maisons individuelles. A partir de l'enquête de l'INL, on peut également savoir qu'une grande majorité de résidents secondaires recherchent, non seulement une maison individuelle, mais encore une maison isolée (environ deux tiers).

Une autre caractéristique importante des résidences secondaires est l'âge des bâtiments utilisés à cet effet. Ici encore, il apparaît que la situation de la Flandre occidentale est particulière, et influe beaucoup sur les moyennes nationales. Les chiffres issus de l'enquête de l'INL (qui permettent d'écarter les villas et immeubles à appartements récents du littoral, utilisés principalement comme résidences de vacances) donnent le tableau suivant⁵.

Année de construction	seconde résidence pour les loisirs (en %)	ensemble du parc des bâtiments (en %)
avant 1850	23,30	10,60
1850-1874	8,52	7,29
1875-1899	8,02	13,26
1900-1918	7,27	13,34
1919-1930	6,28	11,90
1930-1947	9,33	11,03
1948-1961	14,98	21,84
1962-1969	22,30	10,74

Les chiffres comparatifs concernant l'ensemble du parc des bâtiments montrent bien que la demande ou l'emploi de bâtiments anciens est caractéristique des résidences secondaires.

Notons également pour terminer que environ 45 % des résidents secondaires sont des cadres (pour 4,45 % d'ouvriers), ainsi que le grand nombre de retraités (environ 28 %) disposant d'une résidence secondaire pour leurs loisirs.

B. Cadre socio-psychologique

Les chiffres sont ardues. Ils disent cependant quelque chose de la réalité étudiée. Néanmoins, ceux-ci ne disent pas tout. Si l'on sait combien de nos concitoyens ont intégré la résidence secondaire dans leur mode de vie, on ne sait encore rien des raisons qui les ont poussé à cela. Les lignes qui vont suivre voudraient tenter de cerner ces motivations.

A un niveau global, les motivations se rassemblent toujours autour de quelques grands thèmes. On les retrouve dans la publicité, les revues, la littérature. Ils ressortent également des enquêtes menées auprès de la population.

A la première lecture, c'est clair, la résidence secondaire peut être lue comme l'expression d'un malaise urbain. On va ainsi se trouver devant des oppositions terme à terme, dérivant de l'opposition principale ville/campagne. D'un côté des images négatives de la ville; de l'autre des images positives et idéalisées de la campagne. Ces images antagonistes se retrouveront à tous les niveaux. Si « vivre hors la ville » est volonté de vivre autrement, alors, les images tendront à englober tout ce qui fait la vie: l'homme comme corps et individu, l'homme comme être de relations, l'homme enfin comme être social.

Puisqu'à ce niveau c'est bien d'images qu'il s'agit, celles-ci prendront leur source, non seulement dans la réalité, mais aussi dans l'imaginaire, s'appelant et se renvoyant l'une l'autre pour former finalement deux systèmes antagonistes. Non seulement la campagne est l'*autre* et l'*ailleurs* par rapport à la ville, mais encore elle devient dans l'imaginaire l'*anti-ville*, affectée par antinomie de toutes les qualités que la ville ne peut offrir, des réponses aux besoins que la ville ne satisfait pas, bien plus encore dont la ville devient la négation.

1. L'homme comme corps: argument santé/hygiène

C'est devenu, depuis longtemps déjà, un lieu commun que d'associer ville et pollution. Après cinq jours passés dans la ville agitée, polluée, bruyante, fatigante, l'homme se régénère à la campagne, dans le calme, le grand air et la paix.

La ville, milieu artificiel; la campagne, espace naturel. L'homme, privé de son lien vital avec la nature, semble agoniser dans sa vie citadine. « Un mythe est à l'œuvre, toujours vigoureux quoique fort ancien, celui de la nature originaire, de la Nature-Mère avec laquelle l'homme ne romprait pas impunément le lien ombilical »⁶. L'homme désire donc renouer ce lien, retrouver ces rythmes naturels qui lui rendront vie et santé.

Si la ville est associée à la pollution et au danger pour la santé de l'homme, elle est aussi le lieu du travail, et donc des fatigues et des lassitudes qu'il semble devoir entraîner nécessairement. « Le facteur déterminant de l'essor des résidences secondaires: l'impérieux besoin — pour ceux qui le peuvent — de fuir la ville, centre de travail et de fatigue »⁷.

Répondant à cette image, la campagne — jadis lieu du travail par excellence — est devenue symbole de loisir et de repos. L'imaginaire, prenant le relais, associera même ville et mort.

Quoi qu'il en soit de ces images et associations, l'argument santé/hygiène est partout présent. Jacques Ribourel, un des grands promoteurs de résidence de loisirs en France, donne dans son livre « Le temps du plaisir », une grille-type de motivations qui définit le profil de l'acheteur moyen, employée par ses vendeurs performants. Dans cette grille, reproduite ci-après, trois arguments sur neuf sont du type santé/hygiène.

« Aujourd'hui, le vendeur performant base son argumentation, sauf observation particulière ou intuition fulgurante, sur une grille-type de motivations qui définit le profil de l'acheteur moyen. La voici, par ordre décroissant d'importance, si l'on en croit les statistiques :

- Motivation principale : recherche de la « rupture », besoin d'évasion, hebdomadaire ou saisonnier ; possibilité de repos, de retrouver ces fameux rythmes naturels, les temps libres. Cet argument massue n'intervenait, il y a dix ans, qu'en fin d'exposé.
- Solution aux problèmes posés par les grandes vacances. Allusion aux prix élevés de l'hôtellerie, des clubs de vacances.
- Avantage supplémentaire : regroupement familial. La maison de loisirs, c'est la garantie d'avoir ses enfants auprès de soi, au moins jusqu'à seize ans, disent les sociologues.
- Redécouverte de la nature, à l'écart de toute pollution. Ouverture sur toutes sortes d'activités sportives. Un meilleur sommeil. Argument santé, lutte contre le vieillissement.
- Un bon placement. Ce qui était notre argument clé a perdu plusieurs places au classement général des motivations.
- Activités nouvelles, reposantes et régénérantes (plaisir d'aménager, joie du bricolage, etc.).
- Retour aux sources, à la terre, aux origines, à la vérité.
- La résidence de loisirs comme élément d'élévation sociale, de standing. Elle est au soleil, mais aussi dans le vent : celui de la mode.
- La résidence de loisirs, enfin, est présentée comme une nouvelle forme de vie, de nature à resserrer les liens familiaux ; elle a aussi vocation de rendre les couleurs à la vie, souvent corrodée par la routine. A la limite : on fait mieux l'amour dans une résidence de loisirs que dans un appartement en ville. A vrai dire, les vendeurs s'amuse plus aujourd'hui qu'il y a dix ans »⁸.

Il est difficile de ne pas évoquer ici l'influence du mouvement de retour à la nature et des groupements écologistes. Il ne faut certes pas établir de liens trop stricts de cause à effet entre ces différents phénomènes. Néanmoins, il est évident que ces mouvements ont contribué à entretenir des images mentales d'idéalisation de la nature et de dévaluation de la société technicienne. La maison de campagne pour le week-end est ainsi sans doute pour certains une réalisation à leur façon — en faisant l'économie du changement de mode de vie — de ce que le retour à la terre avait d'utopique ou de trop exigeant.

2. L'homme comme individu : argument liberté/évasion

Consultons quelques publicités des agences de voyage, et on constatera que cet argument liberté/évasion est partout utilisé dans le cadre général des loisirs. Le domaine particulier de la résidence secondaire ne fait que le reprendre à son compte. Ce qui vient s'ajouter à ce thème général de l'homme prisonnier qui doit s'évader dans ses loisirs, c'est l'assignation résidentielle de cet espace de liberté, avec pour corollaire la possibilité d'en jouir en permanence. C'est à croire que les enceintes des villes, jadis bâties pour protéger les libertés acquises, sont devenues pour les citadins des murs de prison. Singulier renversement.

Plus précisément encore, cette mise en demeure à la campagne de la liberté est renforcée par une image idéalisée du milieu rural, milieu qui ne serait pas encore atteint par les maléfices de notre société —

fourmilière informatisée — où l'homme reste son propre patron et rencontre pour seules contraintes celles qui lui viennent de la nature (pour le citadin, minimes et bienfaitantes, bien sûr). Nostalgie sans doute d'une société pré-industrielle, dans une civilisation où l'idéologie du bonheur par le progrès ne convainc plus chacun.

A ces images reposant sur le dualisme travail/loisir viennent s'ajouter des images négatives de la ville, représentations d'un milieu urbain mettant gravement en danger l'individu. Promiscuité, indifférence, agressivité, violence, insécurité, sont devenues des attributs habituels de la cité. A l'opposé la campagne apparaît comme l'endroit où tout le monde se connaît. La nature n'est plus comme jadis un milieu hostile, elle est le lieu de la paix.

3. L'homme comme être de relations: argument famille/amis

La maison de campagne est une formule de loisirs familiale. En ville, les relations familiales sont réduites. Chacun, parents et enfants, est pris par de multiples activités. La maison de campagne, c'est la possibilité de jouir d'un autre lieu, où les horaires peuvent être aménagés en commun, et non plus selon les nécessités professionnelles. C'est la possibilité de se retrouver ensemble, en famille. De plus, c'est une solution pour les grandes vacances, un lieu sûr qui évitera la dispersion. C'est du moins le rêve de ceux qui espèrent acquérir une résidence secondaire.

Mais la maison de campagne, c'est aussi l'espoir d'une famille plus large qu'en ville. On peut y inviter non seulement des membres de la famille au sens large, mais aussi les amis, qu'il semble difficile de rencontrer pendant la semaine. La société industrielle et urbaine a vu la réduction de la famille à un cercle restreint aux seuls parents et enfants. Et la famille fait problème. Ici également, on peut sans doute voir une recherche de solution dans les images du passé, dans la famille rurale et patriarcale, dont la campagne reste le symbole, sinon le lieu. On peut aussi se rappeler l'image de la campagne « où tout le monde se connaît », comme espoir de briser l'isolement et la pénurie de relations dont semble affectée la grande ville.

4. L'homme comme être social: argument racines/utopie

« La société industrielle est urbaine. La ville est son horizon »⁹. Ville et société industrielle sont intimement liées, à tel point qu'elles s'identifient presque l'une à l'autre. Dans ces conditions, la fuite des villes ne peut être prise simplement comme un fait anecdotique. Elle reçoit tout son poids d'une charge émotive et symbolique. Désirer fuir la ville, c'est aussi vouloir ou espérer échapper à tout ce qu'elle représente. C'est une manière de projet d'utopie. Le développement des résidences à la campagne participerait dans cette perspective de la même attitude mentale que le mouvement de retour à la nature des quelques années qui ont suivi mai 68. « Ils étaient attirés par ce que manifestait symboliquement la désertification: ils ne portaient pas tellement à la campagne qu'au désert, à la non-civilisation »¹⁰. Dans le même ordre d'images, on ne peut ignorer le fait que la ville est bien le lieu privilégié du pouvoir. « Réelle ou imaginaire, la ville est bien le lieu privilégié du pouvoir, en tant que centre bureaucratique et gestionnaire par excellence. Elle en porte les marques dans ses formes spatiales »¹¹.

Il y a cela; il y a aussi l'image d'une société rurale qui aurait gardé des rapports sociaux et économiques à échelle humaine. On y vivrait encore un autre monde, à l'abri des néons et des spots publicitaires de notre société de consommation. On pourrait multiplier les images, mais l'important est de voir que quitter la ville, fut-ce pour le week-end, manifeste un certain scepticisme — réel ou illusoire — quant à

une forme de société, face à une doctrine du progrès dont la grande cité était la plus éclatante manifestation.

Si l'avenir ne semble plus si rose pour tout le monde, l'alternative sera une fois encore dans les images du passé, et le « retour aux sources, à la terre, aux origines », passera par la campagne. L'argument « bon placement financier » peut alors se ranger sous cette même rubrique, comme une confiance en ce qui faisait la solidité de la société d'hier : la terre.

Conclusion

Un certain nombre d'oppositions ont été recensées, qui constituent la toile de fond sur laquelle le phénomène de la maison de campagne prendrait son sens. Il y a certes des oppositions. Mais cette lecture suffit-elle à tout expliquer ? Peut-on vraiment considérer les hommes à ce point dupes de ce genre de stéréotypes ? Il est bien sûr que l'habitant des villes ressent un malaise. La ville contient en elle de quoi les provoquer. Et pourtant, l'homme est incapable de la quitter vraiment. De plus, il colonise l'espace rural avec toute son urbanité.

Car la ville contient aussi en elle tout ce qui fait l'homme d'aujourd'hui : c'est en même temps le lieu de la culture, des loisirs, du shopping, des cafés, des bureaux de chômage, des équipements sportifs et ludiques. La ville, c'est aussi le lieu des rencontres, des flâneries dans les quartiers anciens, etc. Alors, l'homme serait-il vraiment dupe ? Ou bien accordons-nous à la publicité une telle puissance d'aliénation ?

Opposé à la cité industrielle dans son expression récente de masse, le rêve de la résidence à la campagne est cependant fort ancien, qu'il ait ou non été réservé à une classe sociale privilégiée. N'y a-t-il pas alors à l'œuvre des structures anthropologiques plus profondes qui s'expriment dans les circonstances particulières de la société contemporaine ?

D'autre part, on sait combien le rêve réalisé de la maison de campagne amène souvent de désillusions. Cela ne montre-t-il pas qu'une interprétation du phénomène comme expression de désirs refoulés est trop étroite ? Le fait également que le langage soit tellement important, à un point tel qu'il semble parfois plus vital de pouvoir parler de sa maison de campagne que d'y être vraiment, ne fait-il pas pressentir un jeu imaginaire plus subtil, qui rendrait trop courtes les interprétations économiques ?

C. Pratiques d'espaces

1. Par-delà les oppositions

Il faudrait d'abord rendre compte d'une attitude mentale : l'homme procède toujours par oppositions, par système binaire. Dans cette logique, on pourrait décrire le phénomène de la résidence secondaire comme la projection sur le terrain de cette dualité. Mais de la même manière que l'homme, raisonnable et sensible, corps et âme, manuel et intellectuel, ne se comprend pas dans ces oppositions terme à terme, mais bien plutôt dans les relations et les imbrications entre ces différents pôles, ainsi faudrait-il peut-être chercher la vérité de la résidence secondaire, non plus dans un système d'oppositions, mais bien aussi de relations et d'entremêlements. Ainsi, on sera amené à dépasser l'inéquation fondamentale existant entre rêve et réalité. Si cette ville que l'on voulait rejeter se retrouve sous certains aspects à la campagne, ce ne sera plus simple constat d'échec, mais signe d'ambiguïté et d'ambivalence. On découvrira « un entrecroisement de la ville et de la nature, comme si l'une ou l'autre ne trouvait sa vérité, la vérité de son apparaître, que chez l'autre, par une sorte de greffe miraculeuse ou de déracinement émouvant »¹².

2. Sécondarité

Après avoir situé le phénomène dans un processus mental plus large, on essaiera maintenant de le voir comme une pratique des espaces, une manière d'occuper l'espace. On rappellera d'abord qu'habiter et loger ne se confondent pas. C'est ce que rappelait Heidegger en 1954, critiquant le mouvement fonctionnaliste en architecture dans « Bâtir, habiter, penser »¹³. Cette précision est utile, car on a pu voir qu'une lecture du phénomène en termes de fonctions objectives répondant à des besoins objectifs n'était pas pleinement satisfaisante. Peut-être alors, au-delà de la fonction de loger, faut-il chercher du côté de l'habiter? Peut-être aussi faudra-t-il reconnaître qu'il est des lieux dont la fonction principale est d'être « habités » par l'homme, sans pour autant qu'ils répondent, du moins parfaitement, à un besoin objectif. On verra ainsi que l'homme se donne des espaces secondaires à investir. Par secondaire, on entend ici ce qui n'est pas principal, ce qui fait partie de la marge, du superflu, du futile, du rêve. De la sorte, il faut d'abord voir qu'à l'intérieur de la maison elle-même des espaces sont sécondarisés, affectés à cette part du superflu. Pensons à certains de ces salons où l'on ne va jamais, mais que l'on ne penserait pas à reconverter en espaces vraiment utilitaires. Ces greniers, dont la fonction principale est le rangement de choses devenues inutiles, greniers du passé et des souvenirs, inutiles et pourtant habités. En ce sens, n'est-il pas significatif de voir tant de maisons se donner des espaces supplémentaires par des excroissances de toutes sortes : vérandas, annexes, appentis, réduits, etc., comme s'il fallait toujours se ménager la part du superflu, du marginal, du possible?

Pensons aussi à ces espaces secondaires dans la ville, qui ménagent par là une part d'inconnu, des possibilités de découvertes et d'aventures pour le futur.

Tous ces lieux que l'homme habite, où il réside, sont nécessaires en tant que superflus. Dans cette ligne, l'unicité de la résidence devient un phénomène peu fréquent. « Le redoublement de la demeure ne nous étonne plus parce que ce serait là un excès inintelligible, mais bien à la façon cette fois d'une restriction peu explicable »¹⁴.

Dans cette mesure, la restriction s'expliquerait par la raréfaction des espaces à investir. Des lieux trop déterminés dans leur fonction ne permettent pas d'investissement personnel, ne se laissent pas facilement habiter. Chacun tenterait alors de se ménager un espace qui lui garantirait le superflu, le marginal, le rêve, l'investissement affectif.

3. Parcours

Une autre manière d'élargir l'observation du phénomène serait de l'envisager sous l'angle de l'occupation — individuelle — du territoire, ou de sa perception. En effet, si résidence principale et résidence secondaire sont deux points localisés sur la carte d'un pays, à eux deux, ils forment également une ligne, non point imaginaire puisqu'elle constitue le trajet qu'il faut effectuer pour aller d'un endroit à l'autre. Ce parcours révèle son importance à plusieurs niveaux. Tout d'abord par le temps qu'il occupe, ensuite par les ennuis de la circulation, qui n'est pas toujours des plus fluides en début et en fin de week-end. Mais il y a plus important. Par la répétition de ces trajets, il y a comme formation d'une collection de cartes postales, constituée par tous les endroits où l'on passe pendant le voyage.

De plus, ces parcours réduisent sur le plan pratique l'opposition originelle entre ville et campagne. En effet, si dans l'imaginaire ville et campagne étaient nettement antagonistes, sur le plan du vécu, c'est par une succession continue d'images que l'on passe de l'une à l'autre. On ne passe pas par les portes de la ville pour se retrouver dans le désert. Au contraire, on passe de la ville à la périphérie ou à la banlieue sans jamais savoir à quel moment précis on quitte la ville.

Bien plus encore, c'est rarement une seule de ces courbes qui constitue le trajet. Étant donné la densité d'implantation urbaine dans notre pays, c'est souvent à une succession de telles courbes que l'on assiste.

Continuant dans la même ligne, il faut aussi considérer une autre réalité qui atténue l'opposition principal/secondaire. En effet, la résidence secondaire devient souvent un centre à partir duquel on rayonne, soit par des promenades pédestres dans le voisinage immédiat, soit en voiture vers des lieux plus lointains ou plus précis. De cette manière, la résidence secondaire ne se vit plus seulement sous le mode de l'opposition, mais aussi dans un jeu de relations avec les lieux qui l'entourent.

Pour conclure, disons que ces parcours peuvent être vécus positivement ou négativement. De toute manière, ils font une brèche dans le système d'opposition de lieux antagonistes, et ouvrent à une beaucoup plus grande fluidité dans la perception de l'espace.

4. Racines

Plusieurs fois déjà, on a évoqué la question des racines. L'homme dans la ville — milieu réputé artificiel — paraît coupé de ses racines (ill. 1). Il part alors à la recherche d'un sol plus meuble, où il puisse reprendre contact avec la terre nourricière, où il puisse à nouveau puiser la sève qui le fait vivre. Autour de ce thème gravite toute une série d'images associées à la société rurale, que l'on a interprétées comme des régressions devant l'angoisse du présent ou du futur dans les villes, des utopies passéistes, en quelque sorte une recherche du paradis perdu. Mais on a précisé que cette nature mythique n'existe pas, si ce n'est en tant que référent imaginaire. Au mieux, c'est une nature originaire, devenue environnement à mesure qu'a grandi l'emprise de l'homme.

Il faut bien le reconnaître, ce qui est naturel à l'homme, c'est bien la ville, milieu qu'il s'est donné selon sa nature. Ainsi, quand il part à la recherche d'un milieu prétendu naturel à la campagne, c'est encore pour y implanter son artifice, sa construction. Mais il lui semble nécessaire de se ménager une part non maîtrisée, une limite à son pouvoir, la part du merveilleux, de l'inconnu. Cela ne doit-il pas conduire à envisager le problème des racines sous un autre angle ? Nous concevons souvent les choses comme constituées d'un être apparent et d'un être caché, au-delà de nos prises. « La surface nous déçoit, et nous en appelons à quelque chose qui apparaîtrait de façon moins immédiate. Quand il s'agit de la ville, on invente ou l'on croit découvrir une autre cité, souterraine, qui mène une vie autonome dans les sous-sols, les galeries, les couloirs des métros, les caves. Cependant, ce redoublement peut s'accomplir selon l'axe de la surface et de la profondeur ou, plus horizontalement, selon l'axe d'un milieu superficiel à un autre lieu moins superficiel. Ce déplacement satisfait moins l'imaginaire, mais il est presque le seul possible quand la ville perd sa troisième dimension. La ville n'a plus de racines; ses galeries souterraines sont illuminées, et l'on peut y construire une seconde cité aussi radieuse et transparente que la première, mais, en revanche, on peut tenter d'installer une autre demeure qui plonge ses racines dans un sol plus meuble et plus mystérieux, et ce sera là le rôle de la résidence secondaire »¹⁵. La maison de campagne ne sera donc plus seulement une demeure qui prend son sens dans son opposition à la ville, mais bien aussi une manière pour la ville de retrouver son être caché, mystérieux, qui avait été « mangé » par la « cité radieuse » et ses destructions, assainissements, rénovations.

5. Miroirs

Si on a pu considérer la résidence secondaire comme un dédoublement de la ville, ne faut-il pas également y voir une image que la ville veut se donner d'elle-même. Le reflet est plus fugitif, moins massif que celui qu'elle donne à l'intérieur des murs de la cité. C'est l'image d'une urbanité atténuée, plus floue, que le miroir campagnard renvoie. Mais c'est aussi une image plus claire, plus nette, parce qu'elle apparaît sur fond de différence. « Face à cette prairie, elle apparaît dans toute sa translucidité, dans toute sa gloire, elle rappelle avec ostentation les fastes et les prouesses techniques de la ville »¹⁶. En se réfléchissant dans cet autre elle-même que serait la résidence secondaire, la ville donne une image du pouvoir que l'homme possède sur son environnement.

On disait plus haut que l'homme, par la résidence secondaire, se ménageait une part « hors de son pouvoir »; et ici, on décrit cette même résidence comme signe plus évident de son pouvoir. Ces images pourront paraître incompatibles. Mais une même réalité peut supporter des images contradictoires. Ainsi par exemple la tour, tout autant refuge que signe du pouvoir. L'habitant de la tour la vit alternativement, si pas conjointement, comme manifestation agressive de son pouvoir sur le territoire environnant et comme protection face à l'agressivité extérieure. De toute manière, il suffirait de rappeler qu'en se « ménageant » une part « hors de son pouvoir », l'homme ne fait jamais que ménager sa propre emprise sur son environnement.

Conclusion

Dans ce chapitre, il a été question de la résidence secondaire non plus comme anti-ville, mais comme une part ménagée au superflu, au rêve, au marginal, au mystérieux, au merveilleux. Mais l'inscription si rigide — entre quatre murs — de cette « sécondarité » n'est-elle pas précisément en contradiction avec un projet de fluidité ? Ou bien la résidence secondaire n'est-elle satisfaisante que lorsqu'elle n'est pas habitée, qu'elle reste lointaine et mystérieuse ?

Face à cette inscription spatiale rigide, la résidence devra répondre à certaines conditions de survie. Tout d'abord, il semble impératif que le champ du secondaire ne reste pas en fermé entre les murs de la résidence. S'il en était ainsi, la genèse de cette résidence passerait du rêve au projet, pour se transformer en réalisation puis en pratique, et amènerait quasi nécessairement la déception. C'est d'ailleurs parfois le cas, en voici peut-être une première explication. En effet, aux stades du rêve et du projet, énormément d'insatisfactions et d'aspirations s'investissent dans la maison de campagne. Après le goulot de la réalisation, il faut que le champ du secondaire puisse se redéployer hors des limites des quatre murs de la maison. Si celle-ci cherche au contraire à tout contenir, elle mourra. Ici se pose évidemment le problème de l'investissement financier qui se superpose à l'investissement affectif. L'argent engagé crée une pression morale qui empêche souvent de reconnaître un droit d'existence à d'autres espaces ou formes de vie secondaires. Dans cette mesure, les murs de la maison de campagne deviendront, comme ceux de la ville, des murs de prison.

D'une autre manière, on pourrait dire également que la résidence doit rester secondaire. Si la possibilité de jouir d'un espace autre, différent, de détente, se transforme en nécessité ou obligation, la résidence secondaire se nie elle-même et rentre par là dans le champ du principal. Le week-end à la campagne devient alors le quotidien du loisir. Les enfants tenteront de réinvestir la ville comme espace de liberté, cherchant tous les moyens d'échapper à l'obligation campagnarde hebdomadaire. Les parents, s'ils en ont les moyens, chercheront le dépaysement dans des destinations plus lointaines. Car le

merveilleux ne survit pas à une pratique obligatoire. Encore une fois se pose un problème éthique plus global : un tel gaspillage d'espace se justifie-t-il pour des résidences qui doivent rester occasionnelles ? N'assiste-t-on pas justement à la suppression progressive de tout espace second de notre territoire par cette colonisation désordonnée ?

Si la résidence secondaire accepte de rester marginale, et tolère à côté d'elle un espace secondaire plus large, elle pourra véritablement devenir germe de différence. Elle pourra être source d'élargissement dans la perception de l'étendue. Elle demeurera cette seconde ville plus mystérieuse, plus enracinée. Elle continuera d'offrir une vision plus floue et plus nette à la fois de la cité. Elle permettra peut-être une vie familiale plus souple quand un des membres de la famille désirera s'isoler ou être plus libre de retrouver des amis. Elle permettra aussi à la résidence citadine de devenir espace de liberté pour l'un quand les autres sont à la campagne. Au-delà de la fixité spatio-temporelle, une voie reste ouverte. Dans l'ambivalence des lieux pourra s'inscrire un projet de pluralité. La résidence secondaire sera vécue comme un projet continué, non plus comme rêve déçu. Elle ne sera plus dénonciation et contre-projet (illusoire) par rapport à la ville, mais complément, relativisation. On ne dressera plus un constat d'échec parce que l'on cherchait l'autre et que l'on se retrouve dans le même, mais on découvrira que le même contient en germe l'autre.

II. L'architecture

Au seuil de cette seconde partie, qui se donne pour but d'étudier les aspects architecturaux de la résidence secondaire, une question se pose d'emblée : existe-t-il une architecture caractéristique des résidences secondaires, disons pour faire bref une architecture secondaire. Plusieurs problèmes se posent en effet. Tout d'abord, si le phénomène est récent, les bâtiments utilisés n'ont pas tous été construits récemment, loin de là. D'autre part, bien des constructions n'avaient pas été prévues à l'origine pour répondre à cette fonction récente. Enfin, et ceci découle de ce qui précède, cette architecture ne se caractérise pas par des critères formels homogènes. L'entreprise est-elle alors impossible ?

Dans la première partie, on a tenté de décrire le cadre socio-psychologique dans lequel s'inscrit le phénomène. Il s'agira maintenant de découvrir l'expression de ces aspirations et motivations dans des caractères formels, puisqu'elles s'incarnent dans une pratique résidentielle. Ainsi, si la campagne évoque des images, on peut penser que la résidence à la campagne évoque pour sa part des images architecturales. La tâche sera de recenser, dans les bâtiments utilisés ou vendus récemment au titre de résidences secondaires, un ensemble d'éléments-signes évocateurs des caractères recherchés par les résidents secondaires. Ces divers éléments pourront donc se retrouver dans des architectures très différentes, même dans certaines résidences principales.

Avant de commencer cette investigation, il convient de signaler une autre difficulté. Si l'on peut espérer cerner quelques caractères recherchés par l'architecture secondaire, il ne faudra cependant pas croire qu'ils lui sont nécessairement exclusifs. Pour illustrer cela, pensons seulement que certaines personnes peuvent espérer recevoir de leur maison à la campagne ce qu'elles ne peuvent trouver dans leur appartement urbain, c'est-à-dire les caractéristiques d'une maison individuelle.

Par ailleurs, on aura remarqué que ce projet repose sur un postulat de base. Que les désirs des acheteurs soient ou non créés, manipulés,

1. « L'homme paraît coupé de ses racines... » Racine « arborant » une boîte aux lettres, devant un chalet d'un lotissement de résidences secondaires à Barvaux-Ourthe.

Photo J. GERARD.



aliénés par la publicité, l'étude postule que ceux-ci, au moment de l'achat, sont satisfaits, du moins assez pour que cet achat ait lieu. Ce postulat « l'homme habite ce qu'il a désiré » n'est cependant pas évident. Ce qui pousse à le formuler tout de même est le fait que la résidence secondaire fait partie du domaine du superflu et qu'aucune nécessité — matérielle en tout cas — ne pousse l'acquéreur à devoir acheter ce qui lui est proposé.

A. Description du marché

Ce chapitre s'appliquera à décrire schématiquement le marché de la résidence secondaire en Belgique, autrement dit ce qui s'offre au choix de l'acheteur potentiel. Si les cas particuliers existent toujours, la demande définit cependant quelques tendances générales. On pourrait diviser le marché en quatre grandes classes: les bâtiments anciens ou construits par promoteurs, la construction à la pièce par un architecte, les constructions traditionnelles sur catalogues et la production industrialisée.



2. Bungalows en construction à Petit-Han.

Photo J. GERARD.

FP 125

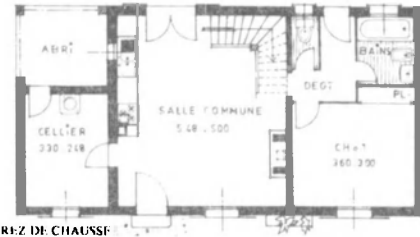
On dirait qu'elle a bien plus de cent ans et pourtant elle est toute neuve. Bâtie comme autrefois, elle est aménagée avec tout le confort d'aujourd'hui. Du passé, elle a conservé les murs robustes, les poutres apparentes et la cheminée traditionnelle. Petite, elle est intime, presque douillette. Ne nous y trompons pas, on peut ici vivre à l'aise à quatre ou même à six.

Au centre, le séjour. La cuisine est là, intégrée à la salle commune, et permet à la maîtresse de maison de participer à la vie familiale. Mais le cellier adossé accueille tout ce qui ne se prête pas à un rangement facile. De l'autre côté, la chambre à toutes ses aises : salle de bains et W.C.

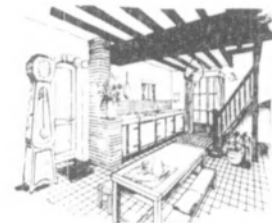
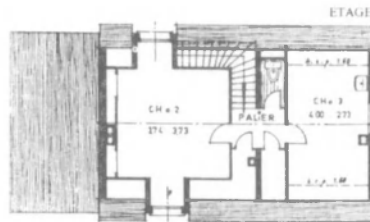
On grimpe à l'étage par l'escalier en bois du séjour pour découvrir deux chambres à demi mansardées, bien éclairées et bien équipées de penderies. C'est champêtre, sans façon, et chaud comme un nid.



surface habitable : 75 m²
surface développée au plancher : 130 m²
longueur façade (L) : 12 m
largeur (l) : 6 m
surface hors œuvre : 72 m²



Descriptif technique résumé
contre 5 francs en timbres



l'art consistant à cacher l'élément industrialisé pour paraître le plus traditionnel possible.

Ici aussi existent de nombreuses entreprises qui produisent ce genre de maisons. Certaines sont internationales (Phénix, Polyvilla, Jumatt, etc.) et vendent les mêmes maisons dans différents pays européens.

On ne connaît pas le pourcentage de constructions préfabriquées pour les résidences secondaires. Il faut pourtant considérer qu'elles ne sont pas négligeables, puisque environ une maison unifamiliale sur cinq récemment construites était du type préfabriqué, lors d'un sondage réalisé en 1979 par l'INL sur les caractéristiques des plus récentes habitations wallonnes. Comme pour les constructions traditionnelles sur catalogues, certains vendeurs proposent des modèles « maison de campagne » à leur clientèle.

Dans cette catégorie, on trouve tout un ensemble de constructions relevant directement des secondes résidences. Tout d'abord des abris élémentaires en béton ou en bois de très petites dimensions, vendus avec ou sans équipement intérieur. Ils sont d'un faible coût, mais leur habitabilité médiocre les confine à un emploi occasionnel, et surto

par beau temps. On classe parfois avec ces abris élémentaires certains types de caravanes, c'est-à-dire des logements mobiles faisant tout pour faire oublier la caravane, et dont on se demande souvent à quel point leur mobilité est encore effective. Ces derniers sont surtout la résultante d'une volonté de s'accommoder des réglementations, un logement mobile ne relevant pas des mêmes lois qu'une construction définitive, notamment en ce qui concerne l'obtention du permis de bâtir. A côté de ceux-ci, des chalets ou constructions en bois sont eux aussi clairement destinés aux loisirs, mais peuvent parfois avoir des dimensions assez importantes. Pour ces constructions plus spacieuses, on a d'ailleurs souvent à faire à du semi-industrialisé, le premier niveau étant par exemple en briques ou en pierres, et les niveaux supérieurs constitués de parois de poutres encastrables. Ces chalets combinent certains avantages de la préfabrication (rapidité et coût plus faible) et du traditionnel (aspect extérieur non industrialisé). Ils connaissent actuellement une grande expansion.

B. Habitat idéal et habitat complémentaire

Après avoir décrit schématiquement le marché de la résidence secondaire, est-il possible de répondre à la question initiale : existe-t-il une architecture secondaire ? De la description ressort une première chose : des bâtiments très divers peuvent être utilisés comme résidences secondaires. Néanmoins, malgré cette diversité, une première classification peut être faite. On peut en effet ranger dans une première classe les habitats dont on pourrait imaginer qu'ils deviennent permanents. Dans la seconde, se retrouveraient alors tous ceux dont il est peu pensable qu'ils puissent être utilisés de manière permanente. De fait, les maisons rurales traditionnelles, les fermes ou fermettes restaurées, et les maisons individuelles de bonne qualité en milieu rural pourraient aisément, du point de vue du bâtiment lui-même, jouer le rôle d'habitat permanent. Dans de nombreux cas, c'est d'ailleurs la fonction qu'elles remplissaient avant d'être reconverties en résidences secondaires. De l'autre côté, des constructions légères en bois ou plaques de béton, des chalets, des villas ou appartements en sites balnéaires ou touristiques, dont on imagine plus difficilement l'emploi permanent. Sauf circonstances particulières ou exceptionnelles, certains critères peuvent être mis en avant qui poussent à exclure un emploi permanent pour certaines constructions, les rangeant ainsi dans une catégorie d'architecture de plaisance, ou d'emploi occasionnel.



5. « Fermette » sur un lotissement de résidences secondaires à Barvaux-sur-Ourthe.


Photo J. GERARD.


Le premier critère serait l'habitabilité, ou qualité du logement. Ce concerne principalement les caractéristiques techniques. Les dimensions de certains habitats légers ou de petits studios ou appartements au littoral sont parfois tellement exiguës qu'elles rendent ceux-ci praticables uniquement comme abris à dormir et à manger, en certaines saisons où la plus grande partie de la journée se passe à l'extérieur. En plus, certains bâtiments sont assez légers, et donc difficilement chauffables en hiver ou par temps plus froid.

Il existe d'autres critères, non techniques. Certaines villas, certains gros chalets, possèdent des qualités techniques qui rendraient l'emploi permanent a priori réalisable. Pourtant on imagine rarement les habiter tout au long de l'année. Il s'agit plutôt dans ce cas de critères formels. Un chalet en bois, fut-il de bonne qualité, évoque immédiatement les vacances. Certaines villas également évoquent par leur forme un habitat de plaisance, que ce soit par des façades en forme de proue de bateau ou par le traitement des fenêtres en hublot de navire, disons par des éléments architecturaux « de fantaisie ». Pour terminer, il convient également de relever un critère qui concerne la situation du bâtiment. Des maisons ou appartements sont situés dans des sites balnéaires où l'activité est quasi nulle hors saison. Le même phénomène se produit en Ardennes. L'infrastructure réduite, sinon nulle hors saison, y rendrait les conditions de vie assez difficiles. De plus, ces lieux tellement animés lors des week-ends ensoleillés ou des vacances deviennent franchement sinistres lorsqu'ils sont désertés par leurs habitants occasionnels.


Cet ensemble de critères définit ainsi un premier groupe de bâtiment que l'on pourrait qualifier d'*architecture de plaisance*. Par leurs caractéristiques, les constructions de ce groupe sont clairement destinées à être complémentaires d'un autre habitat, permanent celui-ci. Ce sont des habitats pour les loisirs, pour des périodes courtes ensoleillées.

On pourrait alors imaginer que la réponse à la question initiale est trouvée : l'architecture secondaire s'identifierait à une architecture de plaisance, et il ne resterait plus qu'à détailler les critères énumérés plus haut. Seulement, ces bâtiments ne sont pas les seuls à être employés comme résidences secondaires, ni surtout les plus recherchés. Restent tous les autres : les fermes, fermettes, anciennes maisons d'habitation rurales, maisons individuelles neuves construites en la campagne. Comment les caractériser ? Rappelons tout d'abord u


JUMATT 



130 PZ · 130 FZ · 130 AZ · 130 NZ



218 PZ · 218 FZ · 218 AZ · 218 NZ

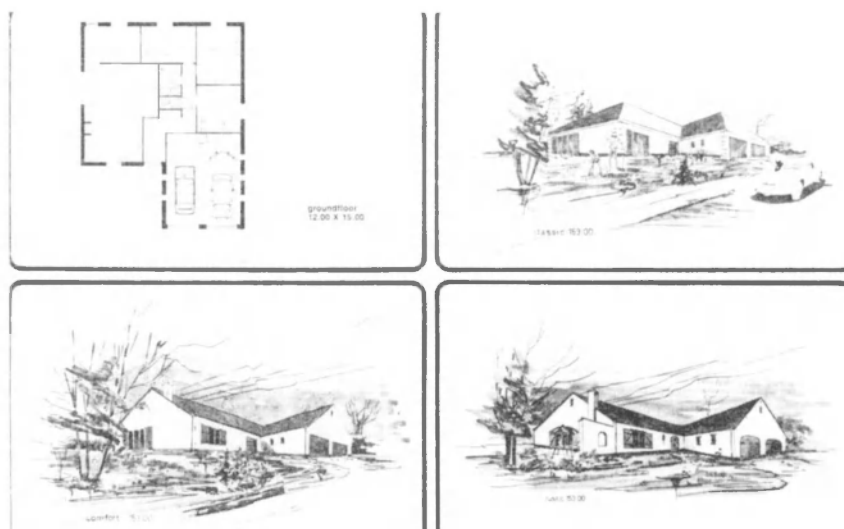


getekend in hoevestijl • dessiné en style fermette • drawn in farm style • gezeichnet im Bauern-Stil

sondage SOFRES selon lequel 63 % des citoyens interrogés aimeraient vivre à la campagne si cela leur était possible. Mettons aussi en parallèle une pratique très souvent présente, au moins comme projet exprimé. Pas mal de gens, vivant en ville pour des raisons de proximité du lieu de travail, achètent, dix ou quinze ans avant l'âge de la retraite, une maison d'un des types cités plus haut. Ils y passent souvent le week-end ou les vacances, l'aménagent ou la « retapent », et préparent ainsi une maison pour leur retraite. Pour beaucoup d'autres, qui n'ont pas encore la pension en vue, qui possèdent une maison à la campagne, celle-ci devient la maison où ils aimeraient vivre en permanence si cela leur était possible. Pour ces personnes, leur maison de campagne joue le rôle de la *maison idéale*. Elle se rapproche alors de cette maison que Bachelard appelle la « maison onirique », dans son livre « La terre et les rêveries du repos »¹⁸. C'est la maison dont on rêve, la maison où l'on rêve, la « maison de campagne, construite vraiment sur la terre, dans un enclos, dans son univers », tellement plus riche oniriquement que « l'édifice dont quelques cases nous servent de demeure et qui n'est construit que sur le pavé des villes »¹⁹. Elle devient la réponse aux rêveries éternelles des hommes sur la maison. On comprend alors une fois encore la proximité qui existe entre ces maisons secondaires et les maisons principales individuelles, qui demeurent le rêve de tant de ménages.

Les résidences secondaires de cette classe partageront alors avec les maisons individuelles une série de caractéristiques formelles et techniques. Elles conservent cependant en propre certaines réalités peu répandues dans le cadre de l'habitat principal. Ainsi en est-il par exemple de la restauration et du caractère rural, qu'il s'agira d'aborder plus loin.

Voici ainsi définies deux premières grandes classes pour les résidences secondaires. D'un côté une architecture de plaisance, de l'autre des maisons qui jouent le rôle d'architecture idéale. Lorsque seront étudiés dans le détail certains caractères architecturaux des résidences secondaires, on peut supposer que la limite entre ces deux catégories sera moins stricte. Certains habitats de plaisance pourront par exemple se doter d'attributs formels évoquant la maison idéale. Certaines de ces maisons idéales, à leur tour, ne pourront pas cacher dans le cadre rural où elles sont implantées, qu'elles sont pratiquées pour les loisirs. Néanmoins, cette première séparation globale permet de rendre compte de la forte opposition formelle existant par exemple entre un pavillon léger et une vieille ferme ardennaise. Elle permet aussi de dépasser les critères juridiques qui président aux recensements des bâtiments.



C. Modèles et séries

Maisons idéales ou maisons de plaisance, dans les deux cas, on trouve des maisons en série, industrialisées ou non. Ces séries impliquent deux corollaires importants. D'une part qu'il existe des modèles, réels ou idéaux, auxquels se réfèrent ces séries. D'autre part que ces séries de maisons identiques feront tout pour faire oublier qu'elles ont tant de sœurs jumelles. En d'autres mots, on peut s'attendre à devoir caractériser les éléments formels selon deux modes : celui de la référence et celui de la différence. Éléments référentiels chargés d'évoquer le modèle, et éléments différentiels dont le rôle est de caractériser les diverses séries entre elles. Il est d'ailleurs bien clair que le même élément peut « fonctionner » selon les deux modes, référentiel et différentiel.

1. Les modèles et les revues pour la maison



8. Publicité GMF.

Avant de parler de modèles, une première remarque s'impose. Il ne faudra pas confondre modèle avec ce qui a été appelé plus haut la « maison idéale ». En effet, le terme « maison idéale » se définissait comme la maison où l'on rêve d'établir son habitat permanent. Les maisons idéales ont leurs modèles. Ainsi, il y a une idée ou une image de ce qu'est ou devrait être la ferme ou l'ancienne maison d'habitation en milieu rural. Mais, parallèlement, les « maisons de plaisance » ont elles aussi leurs modèles. On pourrait citer par exemple le luxueux appartement à vaste terrasse avec vue sur mer, ou la grosse villa sur la falaise ou encaissée dans une crique privée.

Un des moyens d'accéder à ces modèles est de feuilleter les nombreuses revues périodiques consacrées à la maison. La première chose à noter à ce sujet est le nombre et la variété de revues de ce genre existant dans les librairies belges. Vendues en Belgique, elles sont aussi bien françaises que belges, voire allemandes. Elles abordent les différents aspects de l'habitat : offre immobilière, construction, restauration, décoration, ameublement et équipement intérieurs, décor de jardin. Citons-en seulement quelques-unes parmi d'autres : « Votre maison », « Maison française », « Mobilier et décoration », « 2.000 maisons », « Je vais construire », « Maison et jardin », « Art et décoration », « Whonen », « Maison individuelle », « Le plaisir de la maison », etc. À côté de ces périodiques, existe également toute une série de livres, abondamment illustrés et sommairement commentés, présentant des maisons de rêve, dans des cadres enchanteurs. Ils concernent la maison en général, mais certains ont un chapitre consacré à la résidence secondaire, d'autres sont entièrement dédiés à ce sujet. En plus de cela, il faudrait également noter que de nombreux périodiques, non destinés à envisager l'univers de la maison, publient régulièrement des articles ou des photos sur le sujet. Les « toutes-boîtes » urbains ne sont pas à négliger non plus.

Le fait que plusieurs de ces revues soient étrangères et présentent des réalisations anciennes ou récentes sur le territoire allemand ou français, confirme que ces maisons jouent le rôle de modèles. En d'autres mots, il est clair que ces maisons sont inaccessibles pour la plupart des lecteurs, non seulement du fait du coût élevé de ce haut standing, mais également en raison de leur situation. Et pourtant, ces revues sont achetées, elles sont feuilletées si pas lues. Ce sont des maisons que l'on se sait interdites, pratiquement inaccessibles, mais pas impossibles. Au fond, ce système des modèles est soutenu par une idéologie démocratique, il postule « la possibilité pour tous d'accéder peu à peu aux modèles, ascendance sociologique continue qui porterait, l'une après l'autre, toutes les couches de la société vers plus de luxe matériel et, de différence en différence personnalisée, plus près du modèle absolu »²⁰.

Relevons les quelques caractères que possèdent généralement les modèles présentés dans ce genre de magazines. Ce sont tout d'abord le plus souvent des architectures d'exception : châteaux, grosses fermes ou maisons du dix-septième ou du dix-huitième siècle, maisons d'architectes aux matériaux coûteux et aux formes recherchées et uniques. Il est utile de constater dans ces dernières combien la tour, ancienne marque du pouvoir, continue d'être appréciée. L'environnement lui aussi est enchanteur : jardins entretenus avec soin, massifs fleuris, pelouses tondues rases, fontaines et piscines forment un écrin de nature, construit et façonné avec minutie. Le mobilier intérieur comprend d'une part des meubles « de style » voisinant avec des objets « design » contemporains, de l'autre des meubles rustiques et régionaux. De toute façon, le mobilier est toujours de grand prix. Les éléments sont dosés avec un tel raffinement que l'on se croit plutôt dans un espace d'exposition que dans une maison où l'on vit. Il est tellement évident que ces intérieurs doivent être l'œuvre de décorateurs professionnels, que les articles relèvent quelquefois comme exceptionnel « le bon goût et le raffinement de la maîtresse de maison qui a choisi elle-même la décoration ».

Etant donné ce qui précède, il est évident que ces modèles sont le privilège d'une classe sociale fortunée. Cette dernière caractéristique, de classe, est probablement la seule que l'on retrouve dans tous les cas. Les autres — architecture, mobilier, environnement — sont plus ou moins fortes selon les exemples présentés.

On pourrait formuler un jugement esthétique sur les choses présentées dans ces magazines. Certains y trouveraient le bon goût, la beauté, le raffinement. D'autres au contraire déploieraient le manque de simplicité, l'aspect muséologique ou le « tape-à-l'œil ». Peu importe ! On se trouve en présence de biens de consommation inaccessibles pour le plus grand nombre, en présence d'un « monde de l'unique qui ne peut que forcer à la contemplation sans espoir — du moins sociologiquement raisonnable. Les objets et les meubles proposés ici, quoique d'un haut « standing » ont cependant une incidence sociologique, ce ne sont plus des créations de rêve, ce sont au sens propre des modèles. Nous ne sommes plus dans le domaine de l'art pur, mais dans un domaine qui — virtuellement du moins — intéresse toute la société »²¹. Il est bien normal que ce soient des éléments d'exception que l'on rencontre dans les magazines. Une revue consacrée aux maisons en série serait peu pensable. Pour celles-ci, on ne trouve que des catalogues.

Il ne faudrait pas croire que rien n'existe entre les modèles de grand luxe présentés dans les revues et les maisons en série des catalogues. Il faut tenir compte de toutes les petites maisons rurales ou fermettes anciennes, que les gens restaurent eux-mêmes, sans l'aide d'un décorateur ou d'un architecte. Ce sont en quelque sorte des « modèles réduits » qui acquièrent leur statut de modèles en fonction directe de leur rareté. Ils sont à leur tour modèles pour certaines maisons en série, tout en prenant pour eux-mêmes modèle sur la classe qui leur est supérieure, lorsqu'une restauration doit avoir lieu.

2. Les séries et la publicité

Il y a deux manières d'envisager les séries. La première, prenant pour base une lecture formelle, les décrirait comme une dégénérescence ou une dégradation des modèles dans une production sérielle. Pour l'autre, qui se place du côté du vécu, les séries deviennent une aspiration au modèle, « une induction continuelle du modèle à partir de la série, non une dégradation — qui serait proprement invivable — mais une aspiration »²².

D'une manière plus concrète, il est clair que l'on peut parler des poutres synthétiques des maisons en série comme d'une dégénérescence des poutres en chêne massif des bâtiments modèles. Mais il



Maison Phénix. Une maison telle qu'ils en rêvent. Dans la nature, parmi les arbres et les fleurs. Une maison où il fait bon vivre...

9. Dépliant publicitaire PHENIX.



10. Catalogue ALBION.

faut voir que ce n'est pas de cette manière que la réalité est vécue par les utilisateurs, mais bien sous le mode d'une aspiration. La poutre synthétique, qui n'a plus aucun rôle fonctionnel — du moins porteur — est la marque du désir d'accéder au modèle, malgré la conscience que celui-ci est sociologiquement inaccessible. Ainsi se révèle l'importance des modèles et des revues qui les présentent. Ils soutiennent et entretiennent des images architecturales qui sont à l'horizon d'une ascension sociale que rien ne pourrait arrêter. Les éléments de référence à ces modèles dans les maisons en série sont alors comme une première appropriation de ce qui, concrètement, restera inaccessible. Cet exemple des poutres montre déjà quel sera le problème principal que poseront ces éléments de référence d'un point de vue esthétique. Puisqu'ils sont des éléments isolés chargés d'évoquer, ils ne peuvent s'intégrer dans une cohérence technique ou esthétique.

Mais les séries n'entretiennent pas seulement des relations avec les modèles, elles en ont également entre elles. S'il y a marque d'un désir d'accéder au modèle, cela signifie déjà qu'il y aura volonté de transcender la réalité sérielle de l'objet architectural. La manière privilégiée dont procéderont les séries sera de se distinguer les unes des autres en « personnalisant » les maisons. Les publicités pour les différents genres de maisons sont révélatrices à ce sujet. Le thème de la personnalisation, qui est presque totalement absent de la littérature présentant les modèles, est ici omniprésent. Les modèles n'ont évidemment aucune raison de se personnaliser, puisqu'ils sont uniques. Citons à titre d'exemple quelques slogans publicitaires d'entreprises de constructions en séries, industrialisées ou non. « Reproduction interdite!... pour nous, bâtir une maison, c'est exprimer une personnalité, la vôtre » (Prestifrance). « Nous construisons selon votre personnalité! » (Podes). « Avant-projet personnalisé sur mesure » (AJP). « Decoplan, la maison personnalisée » (Decoplan). « Devenez propriétaire d'une maison de caractère personnalisée » (Capron Construction). « Laurentide : maisons originales et personnalisées » (Laurentide). Outre cette liste, que l'on pourrait continuer indéfiniment, il faut également noter cette manière particulière de personnaliser les modèles en série dans les catalogues, en les dotant d'un nom ou d'un prénom et non pas d'un simple numéro de référence qui rappellerait trop leur caractère sériel. Le même phénomène peut d'ailleurs s'observer dans d'autres domaines, comme le mobilier. Ainsi, les pavillons élémentaires en béton de la marque Albion s'appellent Sherbourne, Hollywood, Windsor, Versailles, etc. C'est plus joli et plus engageant tout de même que les K 111, KT 7 et K 70 L des chalets finlandais de Kemi Oy. C'est sans doute pour cette raison que la firme Halling, qui fabrique des chalets fort semblables aux précédents, a préféré les reconnaître en les nommant Vicky, Mickeli ou Edelweiss. Breguet, constructeur français de maisons en séries plus luxueuses, a choisi pour ses productions Sylvacane, l'Oumède et la Treille. Ici aussi, la liste pourrait s'allonger. Tous ces noms restent toujours dans la même gamme : souvent étrangers, ils sont évocateurs de monuments ou de prénoms à consonance plus ou moins exotique. Ils sont colorés de dépaysement, d'ailleurs, de rêve.

Ce qui précède n'a de valeur qu'exemplative. Cela permet de constater le double thème de la personnalisation. D'une part, il faut que l'acheteur puisse s'identifier à sa maison. Or, on ne s'identifie pas à un élément banal ou sériel. Il faut donc construire selon la personnalité de l'acheteur, ou tout au moins le prétendre. D'autre part — et c'est très proche — la maison, pour se distinguer des autres, doit avoir son propre caractère. Les caractères particuliers — qui ne peuvent être que marginaux dans une production en série — devront être fortement soulignés. C'est seulement à travers les slogans publicitaires que ce trait est ici relevé, il faudra bien sûr l'étudier au niveau des éléments formels concrets.

D. Description formelle

Après avoir décrit deux modes d'approche globale des résidences secondaires (maison de plaisance / maison idéale, modèle / série) il serait utile de regarder de plus près les éléments formels concrets de ces résidences, du moins d'un secteur particulier et spécifique d'entre elles. Le matériau de base de cet examen est constitué d'une documentation réunie au cours de la période allant de mai 1979 à mai 1981, et qui concerne l'offre belge de maisons sur catalogues. Afin d'éviter trop de parti-pris dans le choix du matériau, les publicités d'une période de quatre semaines allant du 24 mars au 19 avril 1980 ont été systématiquement collectées dans trois quotidiens et trois hebdomadaires belges, représentant les différents secteurs de la presse, nationale et régionale, générale et spécialisée. Les trois journaux sont « Le Soir », « La libre Belgique » et « Vers l'avenir »; les revues sont « Pourquoi pas », « L'événement » et « Je vais construire ». Pour le reste de la période mai 79/mai 81, la documentation a été réunie par une recherche non systématique dans d'autres publications, par exemple les « toutes-boîtes » publicitaires régionaux, des périodiques généraux ou spécialisés pour la maison, des journaux quotidiens, ainsi que par des visites à des expositions consacrées à la maison, telles que « Bati-bouw », « Le salon de la maison et du jardin », « Le salon de l'immobilier et de la résidence secondaire », « Maison et vacances ». Un certain nombre de documents sont des documents photographiques réalisés lors de visites « in situ » de réalisations vantées par les publicités ou d'autres rencontrées au hasard du chemin.

1. Essai de typologie pratique

A de très rares exceptions près, toutes les annonces publicitaires de maisons sur catalogues proposent des villas, des fermettes, des bungalows, des chalets. Les lignes qui suivent voudraient décrire ce à quoi correspondent concrètement ces appellations.

a. Les chalets. Le cas du chalet est probablement le plus clair. Pour les dictionnaires de la langue française, le chalet est d'abord « une maison de bois des pays de montagne »; ensuite, dans un sens dérivé, « une maison de plaisance construite dans le goût des chalets suisses ». Dans la pratique, on peut définir les chalets existant en Belgique par un seul critère déterminant: la construction en bois de l'ensemble ou d'une partie importante du bâtiment. On peut leur reconnaître deux accessoires presque toujours présents, les balcons et les toitures à larges rebords. Il convient sans doute également de les diviser en deux classes: les plus grands faisant plutôt référence à l'architecture montagnarde, les plus petits à un seul niveau — plus éventuellement une mezzanine — sans soubassement, rappelant plutôt les baraquements provisoires, quelle que soit leur finition. Si la référence à la Suisse semblait très fréquente il y a quinze ou vingt ans, elle a aujourd'hui presque totalement disparu. Les modèles actuels font surtout référence à la Scandinavie; quelquefois, mais plus rarement, au Canada. Cela doit probablement s'expliquer par deux raisons, l'une formelle (les modèles présentés comme scandinaves, possédant généralement un seul niveau, sont d'un coût moins élevé), l'autre culturelle (les pays scandinaves furent à la mode dans les années 70, donnant d'eux l'image de pays de liberté).

Quant aux techniques de construction, il s'agit le plus souvent d'assemblages de panneaux préfabriqués — deux parements de planches et une isolation intérieure — sur structures de poteaux de bois. Dans quelques cas, des poutres sont fixées une à une par superposition, avec différents systèmes d'assemblage: tenons, rainures, tirants de fer reprenant toute la hauteur de la paroi, etc.

A la livraison, le bois est généralement simplement traité par enduit protecteur, et garde donc sa teinte naturelle. Les planches et madriers sont rabotés ou équarris et ne présentent donc pas cet aspect rugueux — censé faire rustique — de certains chalets réalisés artisanalement par le résident.

b. Les bungalows. Originellement, le bungalow est une maison basse entourée de vérandas. Par extension, il a pris le sens de « petit pavillon en rez-de-chaussée » ou encore de « maison de campagne en rez-de-chaussée, de construction simple et légère ». Dans la pratique, ce sont en fait ces deux critères qui sont déterminants. D'une part, le terme désigne toujours une construction en rez-de-chaussée. D'autre part, il s'agit le plus souvent de bâtiments petits et légers, surtout lorsque ceux-ci se présentent comme normalement destinés à la seconde résidence. Dans certains cas, le terme semble même destiné à masquer la précarité de la construction, qu'elle soit en béton ou en planches (ill. 2). Pour le reste, ce sont des maisons simples, sur plan généralement rectangulaire, sans éléments « décoratifs » particuliers, comme ceux que l'on rencontrera avec les fermettes. Ils sont donc très sobres, même lorsqu'ils sont destinés à une résidence principale.

c. Les villas. On sait qu'à l'origine le terme villa désignait dans l'antiquité romaine deux réalités assez différentes. D'une part, la villa pouvait être un domaine rural destiné à l'exploitation agricole; de l'autre, une résidence de plaisance entourée de jardins, telle qu'elle survivra pendant la Renaissance italienne avec les somptueuses demeures que se firent construire de grandes familles fortunées aux alentours de Rome, Florence ou Venise. Aujourd'hui encore, le terme s'applique à deux réalités légèrement différentes. Le premier sens désigne « une maison de plaisance située dans un lieu de villégiature », de préférence balnéaire. Le second sens, un peu différent, est employé pour « une maison moderne, de plaisance ou d'habitation, avec un jardin ». Bref, d'un côté une insistance sur la fonction de plaisance, de l'autre sur la présence d'un jardin entourant la maison. Cette seconde signification désigne évidemment les villas de la banlieue verte des grandes villes telles que nous les connaissons. Le plus souvent, ces constructions veulent donner d'elles une image classique — dans le sens de la rigueur des lignes du clacissisme — ou moderne — dans ce même sens de rigueur. Cette notion est bienvenue pour les constructeurs de maisons industrialisées, où la rigueur (sécheresse?) des lignes et les surfaces unies des panneaux muraux sont induites par les procédés de construction. Dans cette mesure, les volets à persiennes faisant plus « classiques », seront souvent préférés aux volets « rustiques » en planches des fermettes. Un bon moyen de caractériser une chose étant de l'opposer à une autre, il sera utile de regarder ces deux modèles de maisons présentés par Pyramide (ill. 3). Le plan et la structure sont absolument identiques pour les deux, mais l'une est habillée en fermette, alors que l'autre se présente comme villa. On voit bien qu'à tous les éléments rustiques de la fermette (arc en anse de panier, volets de planches, linteaux très affirmés, etc.), on a substitué des lignes plus sobres et rigoureuses, plus « modernes », sans aucun caractère pittoresque.

On pourrait retenir que la villa proposée aujourd'hui sur catalogue présente les caractéristiques suivantes: maison isolée et entourée d'un jardin — avec pour corollaire de nombreuses ouvertures sur ce jardin, notamment par des portes-fenêtres — une notion d'élégance — ou plutôt l'exclusion d'un caractère élémentaire — la rigueur (d'autant moins escomptée) des lignes et l'absence de trop d'éléments décoratifs rustiques ou pittoresques.

d. Les fermettes. Le cas des fermettes est évidemment le plus typique et caractéristique. C'est en effet la construction qui incarne par excellence, au plan de l'architecture, toutes les aspirations rurales décrites plus haut. C'est vraiment l'image type de la maison de campagne, à tel point que le terme fermette, qui désignait seulement à l'origine une petite ferme, a pris dans le langage courant le sens de « petite ferme servant de maison de campagne ».

Lorsque l'on regarde ce que les constructeurs proposent sous cette appellation, il est frappant de constater qu'il s'agit d'une juxtaposition d'éléments correspondant à l'idée (ou au modèle idéal) que l'on se fait de la fermette, plutôt que d'une copie ou d'une inspiration d'un type régional particulier. On peut évidemment trouver des modèles habillés par exemple en style normand — crépi blanc et imitation colombages — mais en général on retrouve chez tous les constructeurs les quelques mêmes éléments caractéristiques.

D'un point de vue général, les maisons de ce type sont basses. Elles n'ont normalement qu'un rez-de-chaussée et, si elles possèdent un deuxième niveau, il s'agit alors d'un étage sous combles, ouvert sur l'extérieur par des lucarnes. Presque tous les modèles proposent, à côté du volume principal, un ou plusieurs espaces supplémentaires, sous forme d'appentis, remises, celliers, dont les fonctions peuvent être très diverses : garage, cuisine, débarras, atelier, ou simplement espace supplémentaire abrité par un auvent, dont la fonction n'est pas déterminée. Les volets et les poutres apparentes sont des attributs obligés de ces fermettes. Les poutres se rencontrent non seulement comme linteaux de portes ou de fenêtres, mais également aux plafonds des pièces d'habitation, surtout dans la salle commune. Les volets — très souvent uniquement décoratifs, ils sont fixés à demeure dans le mur — sont quelquefois à persiennes, mais le plus souvent en planches : à deux traverses horizontales, à Z fortement marqué ou bien à deux montants et deux ou trois traverses. La cheminée, toujours présente avec ses compagnons habituels (le fameux feu ouvert et la réserve à bûches extérieures) est, soit en forte saillie sur le pignon — les fermettes sont toujours à pignons — soit seulement apparente au sommet de celui-ci (ill. 4). Les ouvertures, portes et fenêtres, sont généralement rectangulaires, mais certains modèles en dessinent l'une ou l'autre en arc (plein cintre, anse de panier, surbaissé). Les portes-fenêtres sont ici totalement absentes. Au caractère « ouvert sur le jardin » des villas se substitue plutôt ici une référence à la « chaumière protégeant l'intimité ». On trouve parfois quelques autres accessoires rustiques, tels les ancrs décoratives sur les pignons ou de fausses pentures aux portes et aux volets. Les matériaux sont normalement la brique, le bois, la tuile, ou du moins leurs imitations. D'une manière générale, les contrastes sont très marqués dans les couleurs : murs blancs, tuiles rouges, volets et portes peints de couleurs fortement contrastées, etc. (ill. 5). Ce contraste se retrouve également très souvent dans le soubassement goudronné ou peint en noir (ill. 6). Cet ensemble de traits pourrait se résumer en une volonté de soigner l'aspect extérieur, d'obtenir un résultat pimpant, propre.

e. Les pavillons, mas, etc. A côté de ces types principaux, on trouve quelquefois des appellations plus marginales ou occasionnelles, du moins en Belgique. L'appellation pavillon se rencontre parfois et désigne normalement la même réalité que le bungalow. Ce terme est surtout employé en France, ou par des producteurs français opérant en Belgique. Certaines entreprises françaises proposent aussi des mas provençaux ou d'autres modèles régionaux, sur le territoire belge. Quoi qu'il en soit, ces types sont peu répandus par rapport à ceux qui viennent d'être évoqués.

2. Constatations

Après avoir essayé de dégager quelques caractères propres à définir une typologie pratique des résidences secondaires sur catalogues, quelques constatations peuvent être faites, concernant l'architecture ou la conception de la maison qui y est mise en œuvre.

a. Architecture décorative. Cela a déjà été évoqué plus haut, mais il convient d'envisager comme telle cette réalité : la même maison — même plan, même structure — peut être livrée en différents styles habillée en classique, en rustique, en ferme ou en villa, etc. On a donc bien une dissociation de la maison en deux réalités : d'une part le corps (plan, structure ou technique de construction) et d'autre part le vêtement ou « style ». Ainsi, la société Niclaes présente chacune de ses maisons en trois versions : « classic », « confort » ou « rustic » (ill. 7). La société GMF habille la même maison en « Camarguais » ou en « style campagne » selon la demande. La première aura un toit à plus faible pente, des tuiles romaines et un arc surbaissé pour la porte du garage. La seconde aura des volets différents (deux traverses claires contrastant sur la couleur sombre du volet) et une « galerie à poutres apparentes qui donne à la façade tout son cachet ». Hormis cela, les volumes sont les mêmes, les ouvertures sont identiques et les murs extérieurs sont recouverts du même enduit uniforme. Une grande différence tout de même : les fleurs qui forment l'avant-plan des photographies (ill. 8).

Pour la rentabilité du manque d'imagination et de la construction en série, il est important que les différences soient inessentiels, c'est-à-dire qu'elles n'affectent que des parties secondaires ou non-déterminantes du bâtiment. Les références aux styles dont se réclament les maisons étant marginales, il faudra en conséquence qu'elles soient très affirmées, pour bien marquer les différences entre les maisons. C'est pour cette raison que l'on rencontre tant de maisons aux caractères décoratifs très affirmés : volets en deux teintes fortement contrastées, poutres apparentes des linteaux de portes et fenêtres tranchant par leur couleur sur les murs de façade souvent crépis, galeries, loggias ou auvents s'imposant à la vue, etc.

Qualifier cette architecture de décorative ne tient d'ailleurs pas uniquement au fait que le caractère se marque dans des éléments inessentiels. Certains éléments sont en effet purement décoratifs, en ce sens qu'ils n'ont plus aucun rôle fonctionnel. Le cas des volets est bien connu : souvent inamovibles, ils n'ont parfois même pas les dimensions des baies qu'ils sont censés obturer. Cela se rencontre également pour les ancrages métalliques sur les murs de pignon, certaines poutres intérieures ou extérieures, etc. Certains éléments, comme les auvents ou galeries, ont une fonction inessentielle, l'important étant pour eux de faire référence à un « style », comme l'illustre bien le slogan de la publicité GMF évoqué plus haut : « une galerie pour le style campagne ».

C'est évidemment pour les fermettes ou les maisons de « style campagne » que ce caractère décoratif est le plus net. Mais, si l'on prend par exemple les chalets, il est tout aussi clair que le bâtiment en bois joue sur ce même registre décoratif. Ici, c'est le matériau qui confère ce caractère à la construction : le bois que l'on trouvait sous forme de poutres de linteaux ou de plafonds, ou sous forme de volets, devient ici le principal matériau. Ce ne sont pas tellement les qualités techniques du bois qui lui donnent cette importance, mais bien plutôt sa valeur d'ambiance. Comme le dit Baudrillard, « ce n'est plus le bois-matière mais le bois-élément »²³. C'est ainsi que l'on rencontre par exemple des constructions en matériaux traditionnels dont la partie supérieure du pignon est essentée de planches. Il en est de même pour les autres matériaux de construction, comme par exemple l'

brique. Recherchée pour son caractère « naturel » (en quoi est-elle plus naturelle que le béton ?) elle sera remplacée s'il le faut par des plaques de parement de deux centimètres d'épaisseur imitant un mur de briques. Que reste-t-il alors au mur sinon son caractère extérieur, sa qualité décorative, l'évocation mythique du « vieux » ?

On pourrait aller plus loin et dire que l'environnement de ces résidences est lui aussi recherché pour sa qualité décorative. Lorsque le décor choisi est un village rural, on comprend que des problèmes sociaux pourront se poser : si le village et l'habitant ruraux sont perçus comme « décoratifs », quelle intégration sociale reste encore possible ?

A côté de cela, il convient également de relever une pratique très courante dans le cadre des maisons de campagne : le rajout d'éléments décoratifs divers. C'est ainsi que l'on trouve, adossés aux façades ou dans la pelouse qui les précède toute une série d'accessoires : lanternes, brouettes reconverties en bacs à fleurs, nains, roues de charriot, boîtes aux lettres « rustiques », animaux en plâtre, rocailles, etc. Ces rocailles sont d'ailleurs souvent la seule manifestation de ce matériau si chargé de sens et si apprécié qu'est la pierre, mais que le coût et le principe de la série écartent souvent des constructions. Les barrières ou clôtures sont elles aussi très souvent traitées de manière décorative, avec ces trop connues clôtures dont les planches (parfois en PVC) régulièrement irrégulières font penser à une imagerie de far-west. Cette pratique de rajout d'éléments décoratifs à l'extérieur de la maison a évidemment son parallèle dans l'aménagement intérieur, où de nombreux instruments de ferme se voient conférer un statut esthétique par leur accrochage au mur (harnais, herses, etc.) ou par leur mise en évidence (meules à rémouler, barattes, tonneaux, etc.).

b. Architecture d'un autre temps. On a pu constater dans l'architecture des résidences sur catalogues une tendance décorative. Mais les éléments qui ont été qualifiés de décoratifs ne sont pas neutres, ils font référence à diverses réalités. Les ranger dans une classification générale paraît bien difficile. Que peuvent avoir en commun le sauna du chalet finaldais et les volets de bois des fermettes, par exemple ? Il semble bien que la seule manière satisfaisante de trouver des points communs à des éléments si disparates soit de reconnaître, au niveau de l'architecture, la même recherche que celle décrite dans le cadre socio-psychologique : ils sont tous signes d'un « ailleurs », dans le temps ou dans l'espace, pour l'habitant des villes d'aujourd'hui. Ces signes, quoique rassemblés sous une même rubrique, s'expriment bien sûr à des degrés divers, importants ou secondaires, significatifs ou dérisoires.

L'ailleurs dans le temps, c'est le passé ou l'avenir. Aucune résidence ne se présente cependant comme futuriste, comme « la maison de demain ». Les seules évocations de l'avenir se retrouvent dans les premières publicités pour maisons chauffées à l'énergie solaire. Mais, même dans ce cas, il est difficile de prétendre que cela révèle un goût pour la nouveauté, puisque l'énergie solaire se propose comme l'alternative à la technologie contemporaine qu'est l'énergie nucléaire. Le futur, imprévu, inconnu et insécurisant, reste absent. C'est bien le passé que veulent évoquer ces résidences. Au niveau des matériaux, tout d'abord. Tous les constructeurs qui le peuvent rappellent bien fort (c'est souvent le slogan principal des annonces publicitaires) qu'ils emploient des matériaux traditionnels : briques, bois, tuiles, pierre. Par opposition à l'insécurité que représente l'avenir, le « traditionnel » est éprouvé, résistant et sécurisant. Jamais un slogan pour annoncer des parois en béton ou une structure en acier, matériaux qui, avec le verre, sont devenus des symboles de l'architecture contemporaine.

Au niveau des formes générales de ces maisons, on peut faire la même constatation. Toutes reprennent le dessin de la maison traditionnelle, celle que l'on trouve lorsque l'on demande à un enfant de dessiner une maison (ill. 9). C'est en quelque sorte la maison idéale évoquée plus haut : un volume simple, enraciné dans le sol meuble, surmonté d'une toiture à double pente. Remarquons d'ailleurs qu'elle est, dans presque tous les cas, très affirmée par de larges dépassements, des faîtes et des rives très marqués. Ici non plus, on ne trouve pas de rappel de l'architecture contemporaine : toits plats ou à pentes inégales.

Pour ce qui est des éléments plus ponctuels, l'exemple par excellence est l'âtre ou le feu ouvert. Il est un accessoire presque obligé de la plupart des résidences proposées aujourd'hui. Il y a bien sûr l'aspect poétique du feu qui entre en jeu. Mais c'est aussi le mode de chauffage d'hier, le foyer autour duquel se réunissait la famille, avant d'être réduite par les modes de vie contemporains. Le plus souvent d'ailleurs un autre système de chauffage est prévu, l'âtre restant encore une fois bien souvent décoratif. Volets et poutres apparentes — il est significatif que toutes les publicités notent qu'elles sont apparentes — évoquent eux aussi cette maison traditionnelle. Les volets pourraient être un élément de protection de l'intimité ou une précaution contre le vol, dans ces résidences si souvent désertes et cibles des cambrioleurs. Mais, on l'a déjà dit, ils sont le plus souvent décoratifs. Quant aux poutres, elles ne font sans doute que rappeler les linteaux d'avant l'apparition du béton, la pierre restant d'un prix moins accessible. L'ailleurs dans le temps, c'est aussi le loisir par rapport au travail, la détente par rapport à la fatigue et au stress quotidiens. C'est ainsi que l'on trouve certains chalets équipés d'un sauna. Mais c'est aussi et surtout les nombreuses ouvertures de la maison sur l'extérieur, tous ces espaces qui font encore partie de la maison mais où l'on est déjà au dehors, à l'air pur. Les chalets sont presque tous équipés d'une terrasse, et les publicités les peuplent de personnages étendus sur des chaises-longues, prenant du repos tout en surveillant d'un œil les enfants (généralement deux, selon le schéma familial type d'aujourd'hui) qui jouent dans la pelouse adjacente. Les villas et les bungalows s'ouvrent largement sur le gazon par des portes-fenêtres. Quant aux fermettes, la règle voulant que les ouvertures soient petites, elles sont dotées de divers appentis et loggias, remplissant la même fonction d'ouverture sur l'espace de détente qu'est la nature. On rencontre parfois d'autres signes du loisir, comme le barbecue, mais ceci de manière beaucoup plus occasionnelle, ce genre d'accessoires étant le plus souvent ajouté ensuite par l'occupant.

Pour terminer, rappelons que les appellations le plus souvent employées (villa, fermette, bungalow, chalet) ont toutes une connotation de loisir ou de plaisance dans un des sens du langage commun. Il est donc clair que les références à l'ailleurs du temps, le temps passé et le temps du loisir, sont nombreuses. Reste l'ailleurs dans l'espace. Ici aussi, il est possible d'y déceler deux lignes de force : le rural (ou campagnard, naturel) et l'exotique. L'exotique tout d'abord, qui se marque dans des références aux chalets scandinaves ou montagnards. Faire référence à la Scandinavie dans l'architecture, c'est prendre option sur un mode de vie (nature, liberté, niveau de vie élevé), comme le dit très clairement une publicité de Scanbel Huse (Scandinavian belgian houses) : « Scanbel Huse n'est pas seulement une nouvelle façon de construire, c'est aussi un art de vivre » ou bien « l'art de vivre à la scandinave aujourd'hui à votre portée. Les Scandinaves possèdent une philosophie du logement qui présente bien des avantages ». Et quelle est cette fameuse philosophie ? On est un peu déçu en apprenant qu'il s'agit seulement de « construire des habitations en bois, confortables et riantes ». Soit ! Cela montre, qu'en plus du fait d'être en bois, matériau à caractère naturel, ces maisons font

appel à une autre notion. Les chalets pourraient être canadiens ou suisses, ils ne seraient probablement pas très différents. Etant scandinaves, ils proposent en outre un mode de vie nouveau. Cela révélerait pour le moins une importance très grande accordée à l'architecture, puisque avoir une autre maison doit permettre aux habitants de vivre autrement.

L'ailleurs spatial du citadin belge, ce ne sont pas seulement les pays étrangers auxquels sont associées des images culturelles d'un mode de vie désirable. C'est bien sûr également la campagne ou la nature. On pense immédiatement aux fermettes. On peut dire que l'on ne rencontre nulle part dans nos campagnes des fermettes ressemblant à celles que l'on produit aujourd'hui en série. Etant donné le nombre de modèles des catalogues, il s'est en quelque sorte formé une idée de ce que doit être une fermette. Les modèles actuels ne se réfèrent plus à un type régional de fermette, mais à son archétype imaginaire. Le type qui serait le plus proche, ou le moins lointain, est probablement celui de certaines fermettes flamandes ou brabançonnaises, constructions basses aux murs de briques généralement peints. Et si l'on regarde les productions françaises ou allemandes on est tenté de parler de la formation d'un « style international de la fermette ». Ici aussi, il faut constater le pouvoir accordé à l'architecture. Si les résidents ne recherchent pas seulement la vie à la campagne, mais encore la vie dans une maison « de style campagne », c'est bien qu'ils associent un type de maison à un mode de vie, du moins qu'ils espèrent que le second viendra avec le premier.

Ce système général de références pour les résidences, s'il exprime clairement des désirs de citadins, pose cependant des problèmes. Ces références étant le plus souvent marquées dans des éléments marginaux ou inessentiels, il se posera devant cette production une question de cohérence de l'architecture. D'abord, bien sûr, parce que l'on veut faire ancien et exotique, ici et maintenant. Mais surtout parce que cela mène à une dissociation très grande entre les formes et les fonctions. On pourrait dire d'une autre manière que l'on voit l'apparition d'une nouvelle fonction, décorative ou évocatrice, qui se développe de manière autonome. Le corps du bâtiment est presque indépendant du style qu'on veut lui donner. Les matériaux réellement employés sont masqués. D'autres matériaux sont employés pour leur chaleur, sans avoir de fonction réelle. Certains éléments enfin, évoquant des fonctions du passé, ne prennent même pas les moyens de soutenir l'illusion de fonctionnalité.

c. Architecture individuelle. Un dernier caractère général de ces résidences sur catalogues : elles sont individuelles, et cela sous plusieurs aspects. Tout d'abord, cela est évident pour des maisons sur catalogues, il s'agit toujours de maisons unifamiliales. Mais ces résidences peuvent être qualifiées d'individuelles sous un autre point de vue. Le système des catalogues fait que chacun choisit sa maison selon ses goûts, ses désirs ou ses phantasmes personnels, sans prendre en considération la région particulière où il va l'implanter et l'architecture qui y existe, en un mot, sans aucune sitologie. On peut évidemment dire que c'est le cas de toute construction nouvelle sur un site déjà habité, mais ce phénomène s'accroît encore dans le cas des résidences sur catalogues, en raison de leur caractère fortement décoratif. D'autre part, ces maisons sont prévues pour être construites n'importe où, c'est-à-dire qu'elles ne sont prévues pour aucune configuration particulière du sol. Certaines constructions contournent cette difficulté en construisant sur pilotis de béton ou charpente métallique. Les autres, qui doivent alors forcément trouver un terrain plat, devront modifier le terrain de leur implantation si celui-ci présente une dénivellation. Etant le plus souvent prévues sans soubassement, la seule solution possible reste alors d'aplanir une portion de

terrain sur une butte artificielle. C'est ainsi que l'on trouve tant de ces résidences construites sur piédestal, sur « motte », mises en évidence en surélévation par rapport à la voirie. Cela ne fait que rendre plus visible leur caractère décoratif et les contrastes de matériaux et de couleurs qui y sont présents.

Unifamiliales et conçues indépendamment d'un site particulier, ces résidences peuvent encore être qualifiées d'individuelles en raison d'une autre réalité. Il s'agit de leur « personnalisation » déjà évoquée plus haut. On assiste non pas à une différenciation réelle entre les divers modèles, mais bien à une caractérisation très forte des quelques mêmes éléments. Ajoutant à cela des nécessités de rentabilité, on retrouve partout le même crépi, par exemple. Cette personnalisation dans le but de faire campagnard entre d'ailleurs en contradiction avec l'architecture de la plupart des villages ruraux où ces résidences s'implantent, cette architecture rurale se caractérisant généralement par sa discrétion et son unité dans la conception et l'emploi des matériaux.

3. Interprétations

Après avoir fait quelques constatations concernant l'architecture des résidences sur catalogues, peut-on maintenant en tirer des conclusions, arriver à donner une interprétation de ces faits ? Il serait possible de chercher une interprétation psychologique, ou la signification symbolique de la maison, comme l'a fait Bachelard, par exemple. On pourrait également essayer de donner une interprétation plus sociologique de cette architecture. On tenterait alors de déceler quelle image les propriétaires veulent donner d'eux dans un groupe social au travers de leur maison. Quel que soit l'intérêt réel de ces démarches, elles ne seront pas poursuivies ici. Les lignes qui suivent voudraient simplement essayer de découvrir la signification de ces résidences dans l'histoire de l'architecture. En d'autres termes, il faudrait chercher à comprendre ce qu'elles expriment comme « désirs architecturaux », et comment ces désirs se situent par rapport à l'architecture moderne. Par « architecture moderne », deux réalités seront visées. D'une part, l'architecture moderne au sens large : l'architecture mise en œuvre au cours du vingtième siècle, dans ses divers courants, parfois fort différents, mais ayant pour point commun une rupture avec le passé, dans les formes et les matériaux employés. Dans ce cas, on parlera simplement d'architecture moderne. D'autre part, l'architecture moderne prise au sens strict de fonctionnalisme, qui s'étale sur une période précise, des années trente jusqu'à l'après-guerre, qui garda cependant par la suite une grande influence sur les constructions. Les principes de cette conception de l'architecture ont été définis dans de nombreux écrits, dont les plus connus sont les différents livres du Corbusier et les textes des premiers congrès des CIAM — les suivants ayant pris une orientation de plus en plus urbanistique. Lorsque ce mouvement particulier de l'architecture moderne sera visé, on parlera d'architecture fonctionnaliste. Si plusieurs courants ont remis en question les principes défendus par le fonctionnalisme, pour un grand nombre de nos contemporains, architecture moderne et architecture fonctionnaliste restent cependant intimement associées.

En essayant de comprendre comment les résidences sur catalogues se situent face à l'architecture moderne, il ne s'agira donc pas de formuler un jugement esthétique sur les résidences — décider si elles sont belles ou laides — mais plutôt de voir quelle maison l'homme se choisit pour son « espace de liberté » et en quoi celle-ci est en accord ou en désaccord avec l'architecture moderne. Cela ne signifiera pas pour autant que l'on aura découvert une approbation ou une contestation consciente des mouvements modernes de l'architecture, mais

seulement que l'on aura mis au jour des désirs, réalisés ou non par l'architecture moderne.

a. Horreur du cube nu. Lorsque l'on regarde les diverses constructions proposées par les catalogues, une chose est immédiatement évidente : aucune d'elles ne se présente avec des lignes et des volumes modernes. L'architecture fonctionnaliste (le plus significatif des courants modernes) fit apparaître des bâtiments constitués de volumes simples, nus, aux lignes droites affirmées, dont le caractère cubique était encore accentué par l'introduction des toits plats ou toits-terrasses. Cette image extérieure de la maison est restée jusqu'à nos jours le symbole de l'architecture dite moderne. Il n'est pas nécessaire d'étudier très en détail les résidences sur catalogues pour se rendre compte que l'image de la maison qui y est mise en œuvre est, presque point pour point, en opposition avec cette image de la maison dite moderne. Les toits à double pente aux larges débordements sont la règle générale. On constate même un goût particulier pour les toitures à coyaux. Les appentis, plans en L, garages, font tout pour briser cette image. Les éléments décoratifs sont nombreux. Même dans les modèles très petits et industrialisés, on fait un maximum pour supprimer les surfaces planes trop rigoureuses, comme dans le bungalow Albion avec ses « fenêtrés en saillie » (ill. 10).

Mais l'architecture moderne, c'est bien sûr plus que cet aspect extérieur des bâtiments. Un des principes de base du fonctionnalisme était que la beauté devait jaillir de la « vérité » de la construction, c'est-à-dire que la structure du bâtiment devait apparaître dans les formes, et que là résidait la beauté. C'est tout le contraire que l'on trouve dans les résidences sur catalogues. On l'a déjà dit plus haut, on assiste à une dissociation très forte entre la structure du bâtiment et son aspect extérieur, puisque l'on peut habiller la même structure en différents styles. Souvent même, on voit, à l'inverse, des structures apparentes qui ne sont que décoratives.

L'architecture moderne, c'est également une prédilection pour certains matériaux, particulièrement pour les matériaux nouveaux comme le béton. Aujourd'hui, à tort ou à raison, le béton est très intimement lié à l'image que l'on se fait de l'architecture moderne. Et les résidences sur catalogues se distancient très clairement de cette image. Non pas tellement que le béton y soit inemployé, puisque c'est un des matériaux qui a permis le développement de la préfabrication dans la construction. S'il est employé, il est presque toujours masqué. Et les nombreuses publicités qui affirment que les bâtiments présentés sont réalisés en matériaux « traditionnels » ne font qu'assurer leurs clients qu'ils n'emploient pas de panneaux de béton.

Bref, de ce point de vue, on peut dire que se manifeste une volonté d'avoir des maisons qui, extérieurement du moins, ne rappellent surtout pas l'architecture « moderne ». Cela se retrouve à la fois dans les volumes extérieurs, dans le refus du principe de nudité ou de non-décoration, dans une recherche de l'effet en opposition avec le concept de vérité du bâtiment, et enfin dans le refus des matériaux-symboles de l'architecture moderne.

b. Lien au temps. L'architecture fonctionnaliste s'est présentée en rupture totale avec le passé. elle l'a fait non seulement parce que, historiquement, elle s'est érigée contre les pastiches historiques du dix-neuvième siècle, mais également parce qu'elle était partie prenante d'un vaste mouvement de foi en l'ère machiniste ou industrielle. Cette ère qui s'ouvrait était totalement nouvelle, elle amènerait un tel bouleversement que l'aspect des bâtiments devait marquer, lui aussi, une nette rupture avec le passé. On a relevé plus haut une crise de confiance vis-à-vis de cette société industrielle, qui s'exprimait dans

un mouvement de retour à la terre ou à la campagne, symbole ou lieu espéré d'une société rurale pré-industrielle. C'est probablement ce même lien au passé que veulent exprimer les nombreuses références à la « maison traditionnelle ». N'est-ce pas aussi ce lien au temps que veut signifier le goût particulier pour le bois, pour ce matériau qui a une histoire, une vie ? « Il vit, il respire, il travaille », disait Baudrillard. C'est à cette réalité que fait très clairement appel un catalogue présentant divers modèles de chalets (Kemi Oy) : « Chalets finlandais en bois de pin arrivé lentement au terme de sa croissance dans le sévère climat polaire (...). Son temps de croissance est deux fois plus long. Pour le finlandais, le bois est le matériau par excellence depuis des siècles... »

Les nombreuses références rurales dans les fermettes, mais aussi l'omniprésence des volets dans d'autres résidences comme les villas, marquent cette volonté de rétablir des liens avec le passé et l'histoire. Les toits de chaume synthétique, les volets condamnés à rester ouverts, les ancrés sur les pignons, s'ils sont une illusion de passé, expriment cependant sa présence et son existence. Même si elles le font maladroitement, les maisons sur catalogues veulent s'inscrire dans une continuité historique avec les modes de construction d'hier, au contraire de l'architecture fonctionnaliste voulant rompre avec le passé. Industrialisées ou construites en séries, c'est-à-dire selon un mode typiquement contemporain, elles ressentent probablement plus que d'autres le besoin d'affirmer ce lien, et c'est cela aussi qui amène la caractérisation très forte de certains éléments.

L'industrie produit des matériaux lisses, finis, sans défauts. L'aléatoire ou l'accidentel n'y a normalement plus sa place. L'artisan d'hier construisait sa maison brique après brique, gâchait le crépi sur les vastes surfaces des murs. Aujourd'hui, l'industrie peut à son tour donner une apparence artisanale. Les panneaux de parement imitant les murs de briques, le crépi blanc rustique, sont produits pour masquer l'aspect industrialisé des maisons. Car, affirmer un lien avec l'histoire, c'est aussi vouloir une maison qui porte les marques ou l'apparence de sa propre histoire. Le panneau de béton n'a pas encore d'histoire. Produit en usine et monté sur le chantier, rien ne le rattache à un travail progressif. Le mur de briques — même produit en usine — fait supposer qu'il s'est construit dans le temps, élément après élément. Le crépi, pour sa part, désire rappeler l'aléatoire du travail de l'artisan, même si son caractère rugueux et irrégulier est un peu trop parfait, comme les clôtures rustiques en bois évoquées plus haut. On assiste ainsi à une lutte assez étonnante entre deux réalités, l'une affective et l'autre économique, probablement aussi importantes l'une que l'autre pour l'acheteur. Il faut construire vite, et les délais de construction occupent une place très importante dans les slogans publicitaires des maisons industrialisées. Mais il faut aussi une maison qui ait déjà sa propre histoire et qui affiche son lien avec le passé. Les producteurs font alors le « collage » d'éléments rappelant le « brique après brique ». Les autres, vendeurs de maisons non industrialisées, affirment bien haut que leurs maisons sont construites brique après brique par des artisans. Tous font de toute façon référence à la maison d'hier par les formes générales, les matériaux et certains éléments décoratifs.

c. Affirmation de l'individu. Le phénomène de la maison individuelle dépasse largement le cadre des résidences secondaires. Avoir sa maison reste le rêve de la grande majorité des ménages. Pour certains, cet attachement à la maison individuelle se vit dans la résidence secondaire, surtout lorsque celle-ci joue le rôle de ce qui a été appelé plus haut la « maison idéale ». Or, une des tendances de l'architecture et de l'urbanisme modernes était justement de s'insurger contre la

multiplication anarchique des pavillons individuels, en prônant la solution en immeubles collectifs. Il est certain que pour beaucoup la résidence secondaire sert de contrepoint à l'appartement urbain en immeuble collectif. De là vient l'importance accordée à certains éléments « anti-urbains ». L'appartement est une habitation en surface. Il ne possède pas ce caractère de verticalité relevé par Bachelard comme caractéristique de la maison onirique. Les résidences auront donc un caractère de « vraie maison » : un toit à double pente, un enracinement au sol. La mezzanine, si souvent présente joue peut-être ce rôle de briser l'horizontalité des petites résidences à un seul niveau.

Mais il y a une conception sans doute plus fondamentale de l'architecture fonctionnaliste qui est à la base de la solution collective pour l'habitat. Le fonctionnalisme en architecture postulait en effet l'existence d'un individu-type, doté de besoins uniformes, auxquels devaient correspondre des solutions standard. C'est probablement ce point précis qui a été combattu de la manière la plus virulente dans la philosophie de l'homme qui soutendait le fonctionnalisme. N'est-ce pas également un rejet de cette conception qui s'exprime dans le mouvement vers la maison individuelle, et plus particulièrement dans la résidence secondaire ?

La volonté d'affirmer son individualité tient sans doute une responsabilité importante dans le processus de « personnalisation » ou d'appropriation des résidences que l'on a signalé plus haut. Qu'importe si cette affirmation de l'individu se fait le plus souvent dans une certaine uniformité — au travers de stéréotypes — dans le cadre des résidences sur catalogues, elle est néanmoins bien réelle et présente en tant que volonté.

Conclusion

Parler de remise en question des grands dogmes de l'architecture fonctionnaliste et d'une prise de distance face à l'architecture moderne en général à partir de ce qui précède serait certainement abusif. On ne peut pas dire que les résidences étudiées marquent consciemment et volontairement leur opposition à un type d'architecture. Il est néanmoins certain que les valeurs qu'elles tentent d'exprimer ne sont pas celles que mettait en avant l'architecture moderne. Tant du point de vue de la décoration que du lien au temps ou de la conception de l'individu, on doit constater de profondes divergences. Ces valeurs anti-modernes sont peut-être superficielles ou exprimées maladroitement, elles n'en sont pas moins une sorte de négation indirecte ou de refus détourné.

Les caractères qui ont été relevés et l'interprétation qui en a été donnée ne sont pas exclusivement propres aux résidences secondaires. Néanmoins, les tendances mises au jour, si elles débordent le phénomène particulier de la résidence secondaire, lui sont intimement associés.

D'autre part, les résidences sur catalogues sont loin d'être les seules à exister dans le cadre des résidences secondaires. Comme on l'a déjà dit, elles sont mêmes apparues pour répondre au problème que pose à certains la pénurie ou le coût trop élevé des maisons rurales anciennes. Il y a sans doute très souvent une grande distance entre la qualité esthétique des anciennes maisons rurales et celle des résidences sur catalogues. Mais n'est-il pas tout aussi clair que certaines valeurs identiques sont recherchées dans l'un et l'autre type d'architecture ? Cela ne fait aucun doute pour ce qui est du lien au temps. Les maisons rurales anciennes sont appréciées pour leur caractère « archaïque »,

que ce soit dans les volumes ou l'emploi des matériaux. Même si cet archaïsme, comme le dit Jean François, est peut-être surtout prisé comme opposition, comme contrepoids à certains aspects rigides et inhumains de notre condition actuelle », même si « ce goût de l'ancien est dirigé contre quelque chose et non vers autre chose d'authentique »²⁴, il n'en est pas moins réel.

Le fait que ces maisons soient recherchées pour leur valeur décorative ou dépayssante se marque souvent dans leur appropriation. L'entière du livre cité ci-dessus, « Conseils pour restaurer une maison campagnarde », consiste à mettre en garde contre les restaurations décoratives, en contradiction avec la « tranquille beauté » de l'architecture rurale. Dans les restaurations, on trouve exactement les mêmes « naïfs artifices » que dans les résidences sur catalogues : « faux colombages, crépis imitatifs de maçonneries, auvents ajoutés, poutres de rempli utilisées sans discernement, vitraux, verres imprimés ou colorés dits « antiques », portes cloutées, ferronneries de bazar, lanternes, roues, cheminées sans feu, puits sans eau, etc. »²⁵. Même dans d'authentiques maisons rurales, beaucoup de propriétaires ressentent donc le besoin de suraffirmer ces caractères décoratifs. C'est une bonne preuve du fait que ce n'est pas tellement une architecture particulière, mais bien plutôt une architecture « autre » qui est recherchée, une architecture ayant les caractères déjà relevés pour les résidences sur catalogues.

E. Restauration et kits montables

Il serait difficile de parler des résidences secondaires sans aborder, ne serait-ce que rapidement, le phénomène de la restauration. Cette réalité recouvre en fait plusieurs choses. Il y a d'abord une transformation souvent nécessaire des bâtiments, parce que leur destination change, ou réaffectation. A l'intérieur des pièces d'habitation elles-mêmes, le mode de vie des nouveaux occupants est souvent très différent de celui des anciens habitants ruraux. On parle dans ce cas de réhabilitation. Enfin, le fait d'acheter un bâtiment plus vétuste est pour beaucoup l'espoir d'un avantage économique. C'est du moins le cas lorsque les travaux ou aménagements nécessaires ne concernent pas des parties trop importantes du bâtiment, et lorsqu'ils peuvent être réalisés au fil des séjours par les propriétaires.

Du point de vue de la restauration elle-même, il faut distinguer deux réalités : le goût du bricolage et la volonté d'intervention sur l'architecture. Détente physique après le stress de la semaine, le bricolage est également un mode d'activité particulièrement recherché après un travail que l'on qualifie de plus en plus de déshumanisant. Au contraire du travail de bureau (très peu d'ouvriers possèdent une résidence secondaire) c'est un travail pour le plaisir. On voit ce que l'on fait. On observe les résultats. A ce niveau, la restauration n'est rien d'autre qu'un type particulier de bricolage.

Mais la restauration recouvre sans doute, plus profondément, une volonté d'intervention sur l'architecture. Transformer sa maison, la façonner, c'est se donner la possibilité d'avoir une maison selon ses rêves, ses désirs ou ses phantasmes. C'est en quelque sorte pouvoir se doter de son propre musée imaginaire, de sa maison idéale, répondant à ses propres besoins, même très particuliers, et non uniquement aux fonctions types définies par les architectes professionnels. Cela rejoint ici ce qui a été dit de l'affirmation de l'individu pour les maisons sur catalogues, et c'est très proche de la démarche du facteur Cheval construisant son Palais Idéal. Il n'est pas étonnant dès lors de voir intervenir une série de stéréotypes culturels (l'âtre, les poutres, les ferronneries, les objets ruraux) dans les restaurations, puisque

l'homme désireux de marquer son individualité le fait souvent en reprenant à son compte ce qui est présenté comme désirable par les modèles.

Cette volonté d'intervention rejoint également le lien au temps évoqué plus haut. Une maison que l'on restaure, c'est une maison qui a sa propre histoire et, de plus, une histoire dans laquelle on s'inscrit personnellement. De plus, ce travail se faisant le plus souvent très progressivement (quelques week-ends et certaines vacances), cette histoire aura une durée réelle. A la fin du travail, le propriétaire aura devant les yeux le film de toute une évolution : la sienne propre, intimement mêlée et imbriquée dans celle de sa maison.

Les constructeurs de maisons industrialisées ont probablement compris l'importance de cette participation à la réalisation de la maison. Ils ont lancé depuis quelque temps sur le marché des résidences en « kit multi-éléments », c'est-à-dire des maisons qui peuvent être livrées en éléments à assembler, ou bien à différentes étapes de finition. Outre l'avantage économique, ce genre de maisons permet d'atténuer ou de contrer l'image « maison sans histoire » des maisons industrialisées, en faisant intervenir l'acheteur, qui devient bâtisseur de son propre abri.

Conclusion générale

Nous voici arrivés au terme de ce parcours où se sont cotoyés le merveilleux et le dérisoire. Rêve pour beaucoup, réalité pour quelques-uns, la résidence secondaire est avant tout un phénomène de société. Dans un système d'oppositions dérivant de l'opposition principale ville/campagne, les attentes couvrent un champ extrêmement vaste. De la volonté de détente à l'espoir d'une société différente, la résidence secondaire est affectée d'un ensemble de qualités qui devraient permettre de mieux vivre ou de vivre autrement. Elle manifeste en tout cas la volonté de ménager un espace au rêve et au superflu en marge du champ principal d'une société de production et de rentabilité.

Quand le rêve devient réalité — ou se transforme pour le devenir — on entre dans le domaine de l'architecture. Deux coordonnées ont été privilégiées : la résidence à la campagne (plutôt que la résidence balnéaire) et la maison sur catalogue. Cette investigation a permis de mettre en lumière quelques caractéristiques de ces résidences.

La volonté ou le désir d'une maison et d'un cadre de vie « autres » s'exprime souvent dans des stéréotypes quelque peu désuets. Ils font néanmoins apparaître la somme d'investissements affectifs que l'homme porte sur sa maison. La maison n'est pas une « machine à habiter », c'est aussi le lieu où l'on rêve et dont on rêve, la « maison onirique ». Si ces rêves s'incarnent dans le dérisoire, ce n'est pas seulement par une condamnation esthétique ou des répressions urbanistiques que le problème sera résolu. Certes, des manifestations trop violentes ou « folkloriques » doivent être évitées. Mais la résidence secondaire exprime un malaise de la ville et face à l'architecture. La solution réside donc d'abord dans la mise en œuvre d'une architecture différente. Quand nous aurons « des villes pour vivre » (1981, campagne européenne pour la renaissance de la cité) de manière plus satisfaisante, une bonne part du chemin sera faite.

Plusieurs courants se sont constitués depuis quelques années en réaction au fonctionnalisme. Certains ont tenté de réintroduire des composantes intimistes et oniriques dans les bâtiments (pensons à Bofill, par exemple). Ils l'ont peut-être fait jusqu'à présent de manière trop « intellectuelle ». D'autres ont plaidé pour la réhabilitation des

bâtiments anciens dans les villes. Cela devrait permettre de maintenir un lien plus quotidien avec le temps et l'histoire, et pas seulement par la conservation de quelques monuments extraordinaires du passé comme le prônait Le Corbusier pour Paris par exemple. Cela devrait aussi rendre une « âme » à certaines cités.

Bien d'autres problèmes — sociaux et politiques — devraient être résolus pour que la ville ne soit plus pour tant de citoyens le lieu où il faut bien vivre mais qu'on fuit le plus tôt possible. Si la « ville malade » est soignée, il restera certes des besoins qu'elle ne pourra jamais satisfaire. Un espace vert ne remplacera jamais une forêt ou un paysage rural. Mais la campagne ne sera peut-être plus affublée d'une série de qualités anti-urbaines illusoire. Peut-être pourra-t-elle rester plus longtemps ce qu'elle est encore, et la colonisation sauvage à laquelle on assiste dans certaines régions (qui détruit ce qu'elle recherche) se réduira-t-elle.

Quel que soit l'avenir, une question d'éthique sociale se posera toujours, celle de la privatisation d'espaces de détente pour une utilisation très réduite et épisodique. Rien n'indique qu'une approche plus collective et moins onéreuse de gérer ces espaces soit en train de naître. Cela est compréhensible : beaucoup de résidents secondaires cherchent à marquer par l'individualisation de leur maison le rejet d'une vie et d'une ville uniformisées. Mais peut-être un jour le « collectif » ne sera-t-il plus synonyme d'uniformité et d'anonymat forcé, dans l'architecture et dans la société.

Quoi qu'il en soit, la résidence secondaire ne paraît plus promise à une expansion aussi grande que prévue il y a dix ou quinze ans. La demande semble se tasser. Les lotissements nouveaux se font plus rares. Certains ont fait faillite. Les trajets obligés et répétés en voiture n'ont cessé de devenir plus onéreux. Mais aussi le fuel, l'électricité, les bouteilles de gaz pour sécher le vendredi soir l'humidité de la semaine et réchauffer les murs imprégnés par le froid. Le bâtiment lui, doit être entretenu, quelles que soient les périodes d'occupation.

Certains parlent déjà d'un « retour à la ville ». Des promoteurs l'ont compris et déjà les slogans nouveaux sont apparus : « vivre en ville, une solution efficace à la crise de l'énergie », « un îlot de verdure au cœur de la ville », « vivez la tête dans les arbres, les pieds dans la ville », etc.

Jean Planchais, dans « Le Monde Dimanche » du 5 avril 1981 parle lui aussi de « retour ». Après avoir évoqué la crise de l'énergie comme facteur explicatif, il livre une conclusion hypothétique que je lui emprunterai : « Peut-être y a-t-il une autre explication. Et si les gens de la ville voulaient maintenant y vivre ? Ils en ont fui l'entassement, les encombrements, l'emprisonnement. Il fallait en sortir à tout pris, trouver un lieu retiré ou, en tout cas, lointain, pour y mener une vie pastorale et paisible, pendant deux jours par semaine, ou même tous les soirs. On voit déjà rentrer des banlieues à pelouse les cadres qui s'y étaient installés à demeure. Retour difficile : les places sont chères et ce reflux ne contribue guère à en diminuer le prix. Le phénomène gagnerait-il les amateurs de « maisons des champs », comme on les appelait jadis ? Lassitude d'une vie en partie double, désir nouveau ou retrouvé de vivre ensemble, d'entretenir des rapports sociaux plus étroits, de ne pas rester, pendant les jours de liberté, à l'écart de l'animation et de la culture urbaines ? Protestations des enfants, écœurés d'être longuement véhiculés loin de leurs amis ? Crainte de la solitude ou du tête-à-tête ? Hypothèse aventureuse. Voire. Si elle se confirmait, le principal resterait à faire : transformer la ville en un lieu où il fait bon vivre. En semaine et le dimanche ».

L'avenir est en ville.

Références

1. INS, *Recensement de la population au 31 décembre 1970*, pp. 17-20.
2. Carte de répartition des résidences de vacances et secondes résidences au 31 décembre 1961, établie par l'Administration de l'Urbanisme et de l'Aménagement du territoire, publiée par l'INS avec le recensement.
3. Idem au 31 décembre 1970.
4. INS, *Recensement de 1970*, p. 72, tableau 27.
5. INL, *Deuxième enquête sur la qualité du logement en Wallonie*, résultats non publiés.
6. B. RONZE, *La nature aujourd'hui ou le naturel, objet de choix*, in « Etudes », décembre 1980, p. 627.
7. M-A. BRIER, *Les résidences secondaires*, Biarritz, Dunod, 1970, p. 19.
8. J. RIBOUREL, *Le temps du plaisir*, Paris, Presses de la Cité, 1979, pp. 92-93.
9. F. CHOAY, *L'urbanisme, utopies et réalités*, Paris, Seuil, 1965, p. 7.
10. D. LEGER et B. HERVIEU, *Le retour à la nature*, Paris, Seuil, 1979, p. 48.
11. L.-V. THOMAS, *Civilisation et divagations*, Paris, Payot, 1979, p. 206.
12. P. SANSOT, *L'espace et son double*, Paris, Editions du Champ Urbain, 1978, p. 23.
13. M. HEIDEGGER, *Bâtir, habiter, penser*, in « Essais et conférences », Paris, Gallimard, 1958.
14. P. SANSOT, op. cit., p. 18.
15. Ibidem, p. 22.
16. Ibidem, p. 23.
17. INS, *Recensement de 1970*, tableau XIV, pp. 146-155.
18. G. BACHELARD, *La terre et les rêveries du repos*, Paris, Pauvert, 1948.
19. Ibidem, p. 111.
20. J. BAUDRILLARD, *Le système des objets*, Gallimard, 1968, p. 183.
21. Ibidem, p. 24.
22. Ibidem, p. 171.
23. Ibidem, p. 47.
24. J. FRANCOIS, *Conseils pour restaurer une maison campagnarde*, Liège, Solédi, 1975.
25. Ibidem, p. 13.

Roger Bastin

La grange du Faubourg
Notre-Dame à Couvin
et la sauvegarde
d'un paysage urbain

Couvin, ancienne châtelainie de la principauté liégeoise, « cette ville bâtie en amphithéâtre sur la croupe d'une colline » ainsi que Saumery la décrit dans les « Délices du País de Liège » au XVIII^e siècle, a gardé le visage que lui ont donné un site et une longue histoire.

Il est reconnaissable dans ces vieilles gravures, où l'on voit sur le rocher de sa falaise s'élever vers le ciel les murailles démantelées de sa forteresse.

Par contre les alentours de la ville, champêtres encore il y a trente ans se sont gravement dégradés moins par la présence d'usines ruinées que par l'effet d'une extension non contrôlée qui oppose les nouveaux quartiers villas d'un côté, de l'autre des rangées d'habitations dites sociales, tandis que les douces collines qui descendent vers la rivière sont maintenant écrasées par des blocs scolaires hors d'échelle...

La crise survenant, nous prenons conscience des dégradations d'une période d'expansion industrielle brusquement interrompue, et nous portons un nouveau regard sur le passé, pour qu'il nous guide dans les choix qui déterminent notre avenir.

Témoin du temps où la bourgade vivait de son économie agricole, où quelques fermes s'accotaient à l'enceinte de la ville, la grange de la ferme du faubourg dont il est question ici, vient d'être révélation de cette prise de conscience, et elle apparaît comme une charnière entre deux époques.

Quittée par son dernier fermier en raison d'un plan d'aménagement conçu en un autre temps, elle était condamnée à disparaître pour faire place à un parcage d'autos et une voirie nouvelle, malgré les protestations de quelques trop rares amoureux des vieilles pierres.

Remarquée par la jeune équipe chargée de l'inventaire monumental du payx (x), défendue par des groupes de citoyens militant pour la sauvegarde du cadre de vie, la décision de démolir fut rapportée « in extrémis ».

La grange se révélait un point d'ancrage pour la défense du centre historique de la ville.

Elle n'est pas une œuvre d'architecture savante, mais son ample volume qui équilibre au bas de la colline celui de l'église décanale ne peut être absent de son panorama.

Il reste que plaider sa conservation était tâche impossible si une destination nouvelle ne pouvait être donnée aux longs murs de pierres et au grand toit d'ardoises.

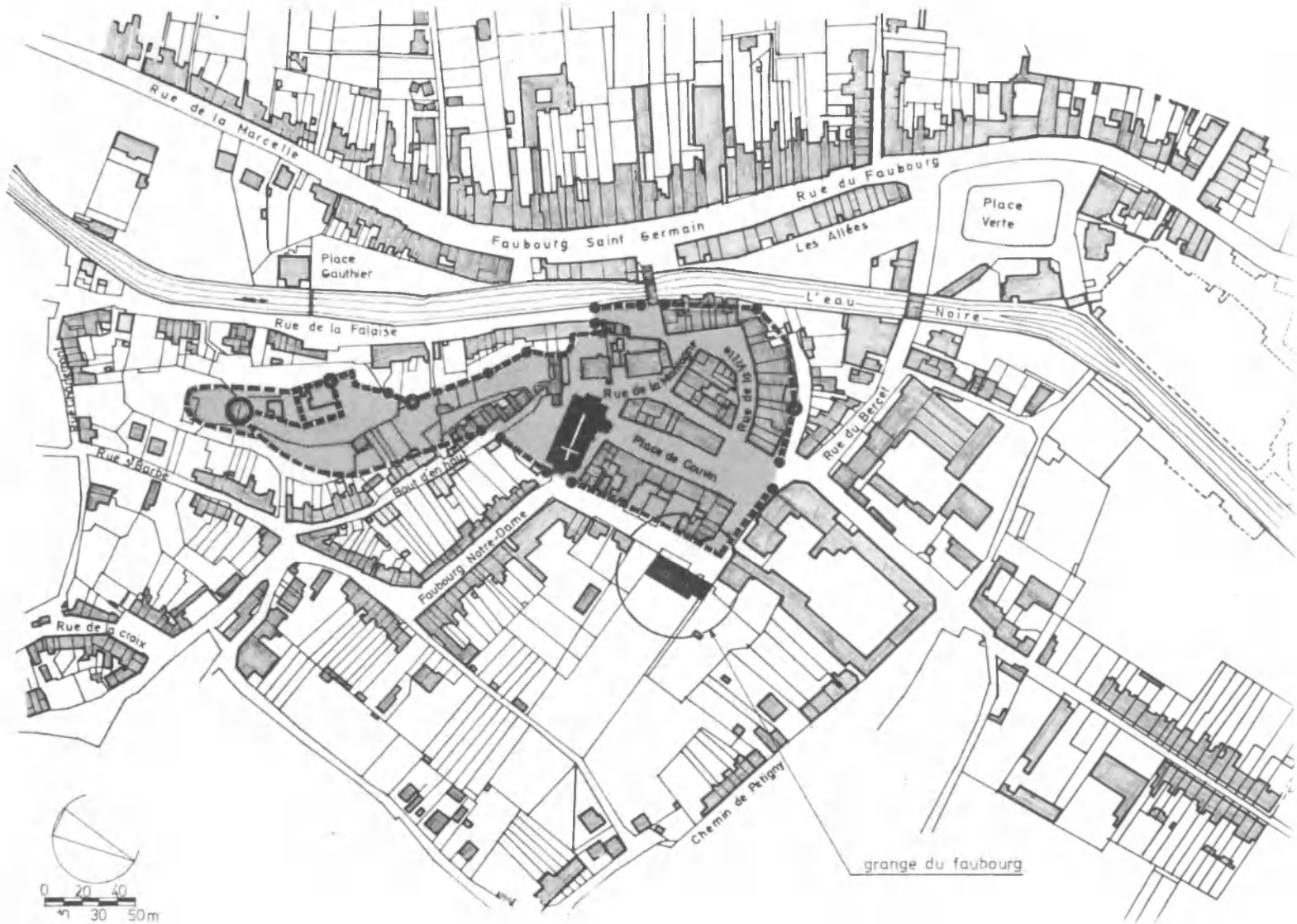
Les plans et dessins, présentés ici constituent ce plaidoyer qui a contribué à obtenir l'adhésion de l'opinion publique.

Moyennant une structure interne appropriée, un petit centre communautaire pourrait être réalisé au premier étage et sous la toiture, le rez-de-chaussée servant de remise pour les véhicules communaux.

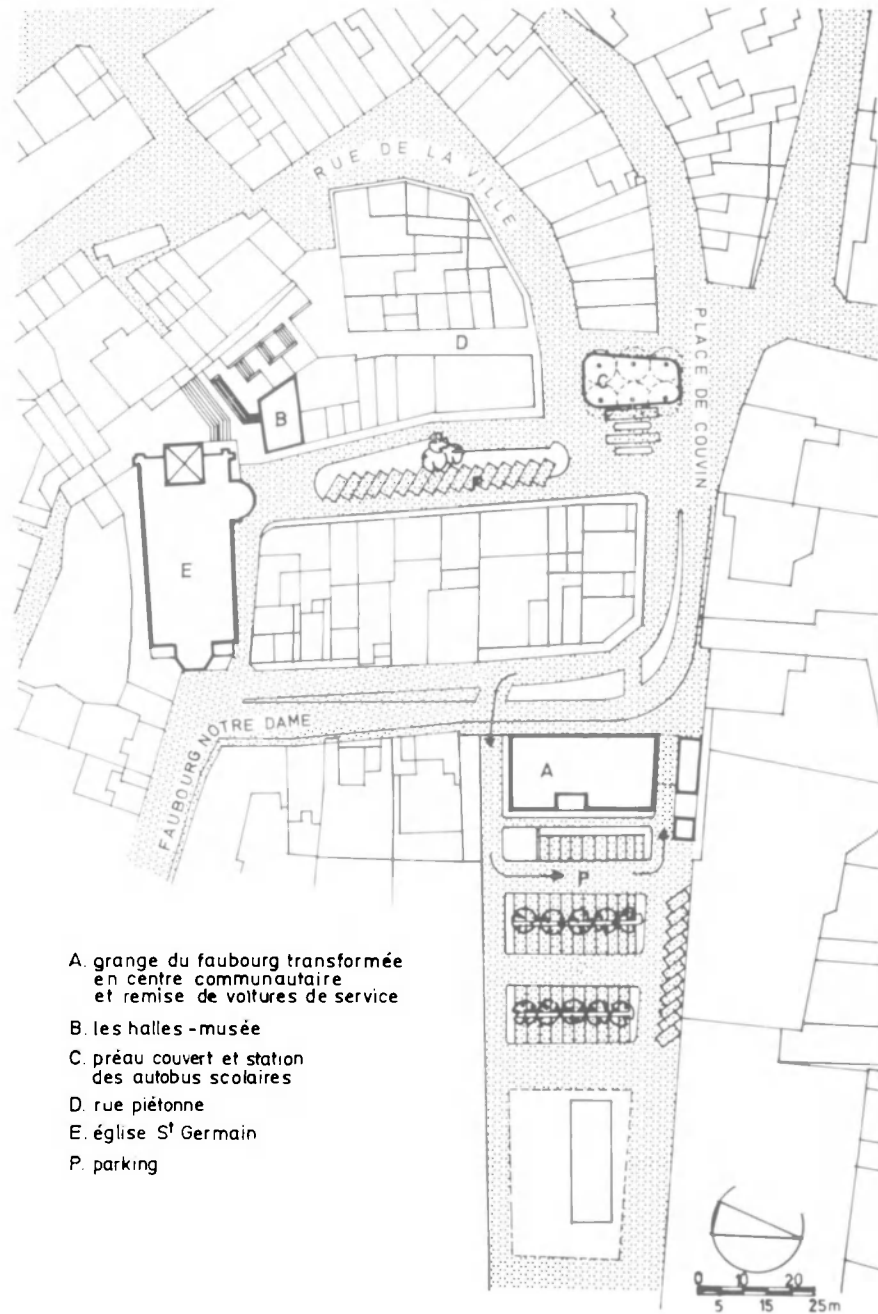
Quelques baies dont la forme ovale est inspirée par les oculis en rangée sous la rive du toit, suffiront pour éclairer les salles du premier étage, sans altérer le caractère plein des murs de façade; tandis qu'un vitrage sous le faite du toit illuminera une salle de fêtes et d'expositions coiffée par les grands pans d'ardoise.

En 1982, les autorités communales se sont ralliées au classement de l'édifice par le Commission des Monuments et Sites.

(x) Bibliographie. Le Patrimoine monumental de la Belgique. Wallonie n° 9 Namur Philippeville A-F Notice de Th. Cortembos p. 108 n° 7.

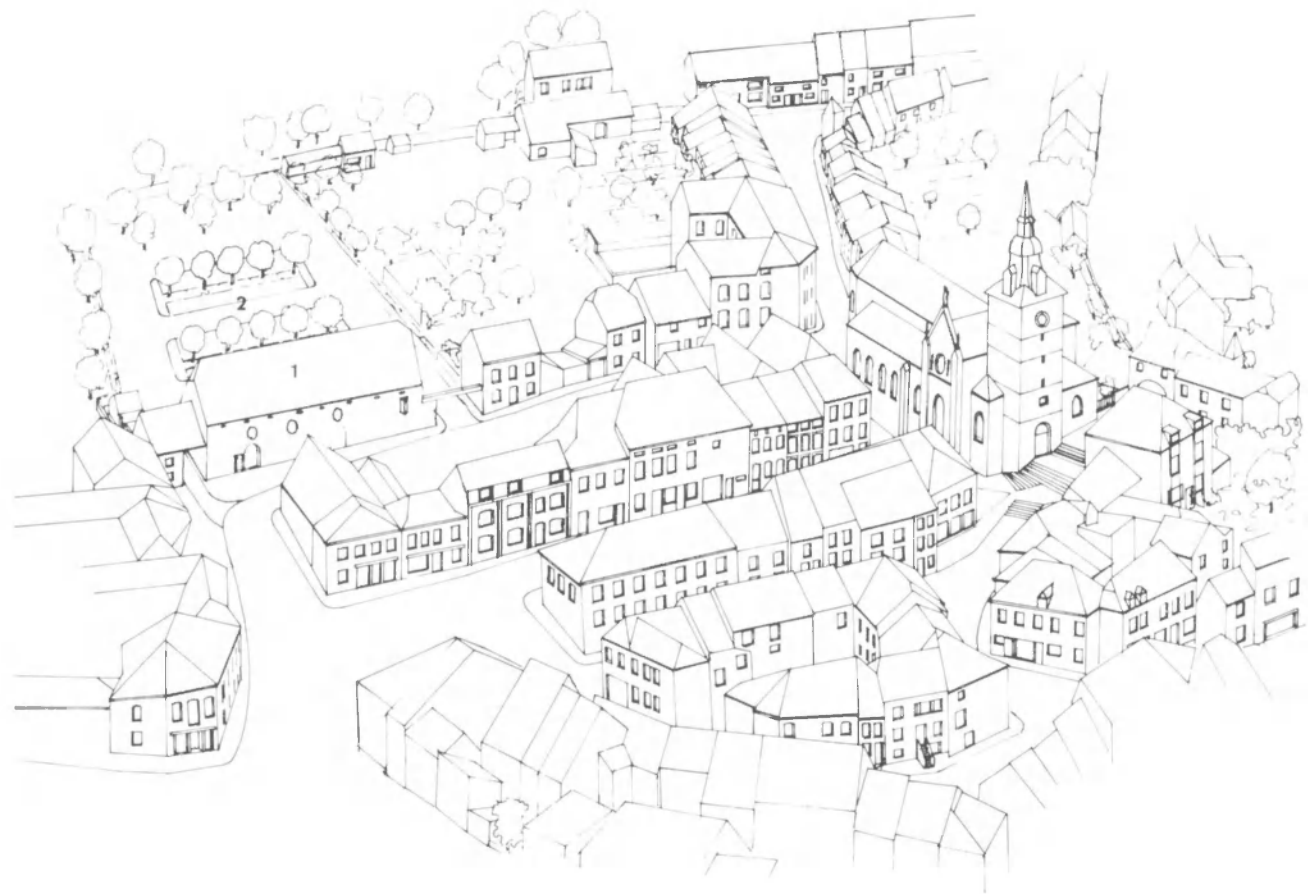


271 Plan de Couvin, montrant le tracé de la fortification démantelée par les troupes de Louis XIV en 1672, et dont les pierres servirent à construire les maisons qui l'entourent.



- A. grange du faubourg transformée en centre communautaire et remise de voitures de service
- B. les halles - musée
- C. préau couvert et station des autobus scolaires
- D. rue piétonne
- E. église S' Germain
- P. parking

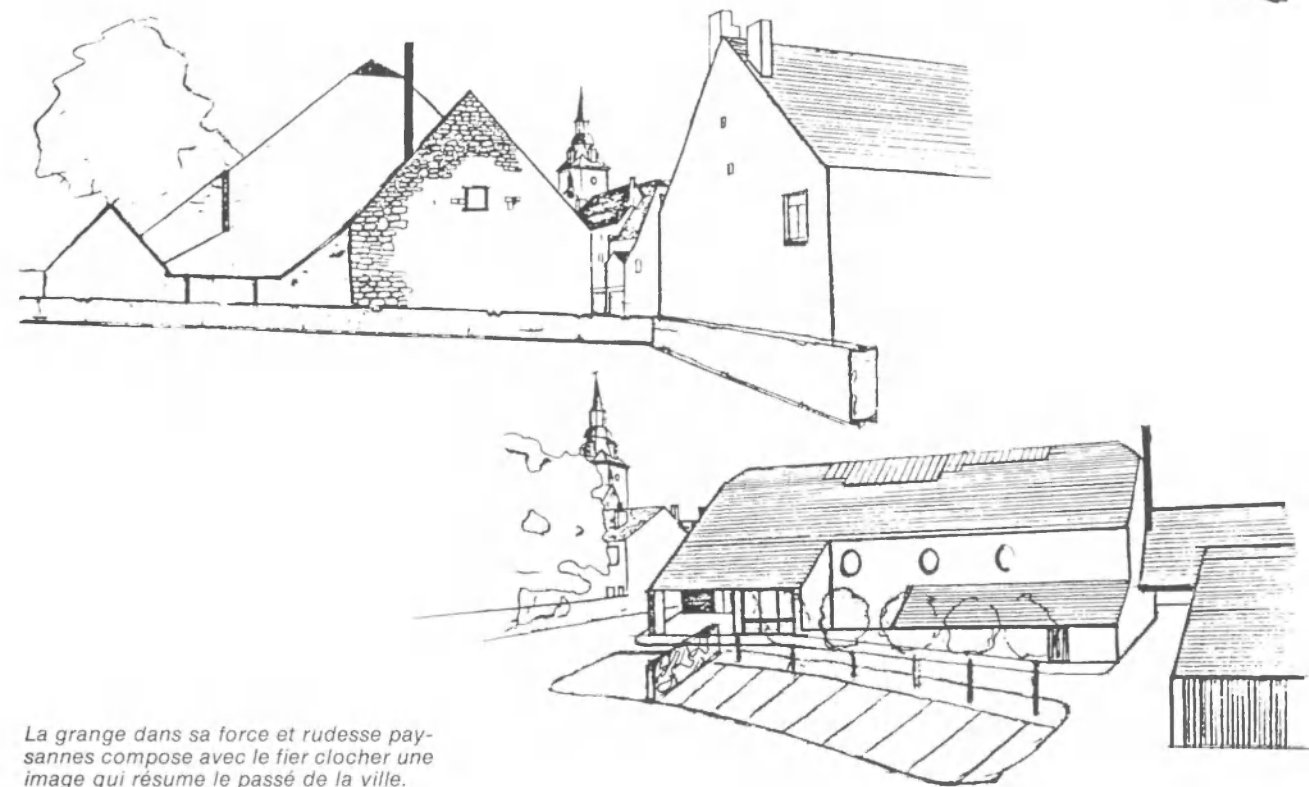
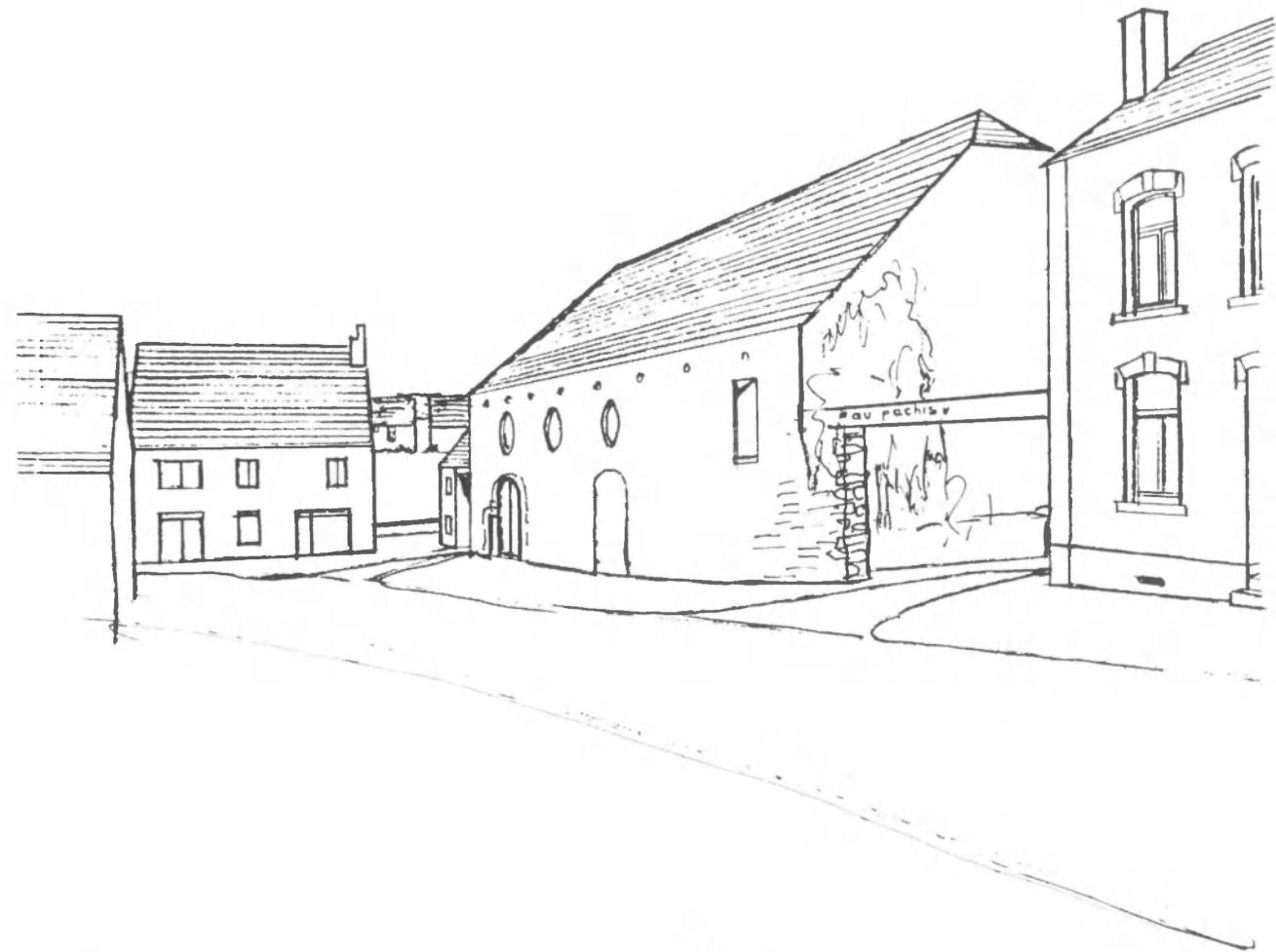
Esquisse d'un projet en vue de la mise en valeur du centre historique de Couvin où dans le voisinage de l'église (1), des halles (2) et de la maison communale (3), la grange (4) elle-même affectée à des fonctions culturelles sera au point de vue esthétique et sentimental, un nouvel élément pour rendre vie à la place de Couvin.



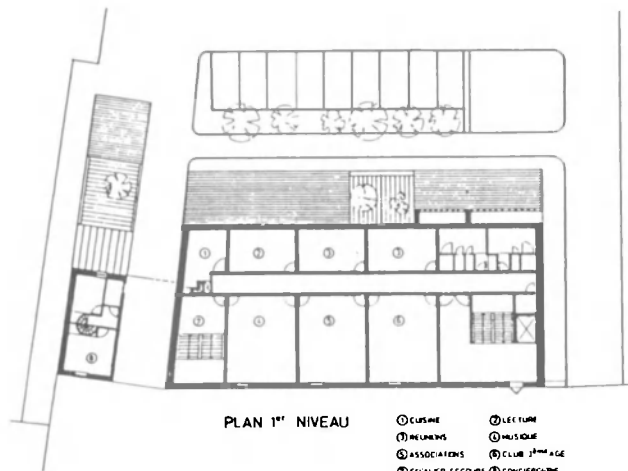
Cette vue perspective à vol d'oiseau du centre historique de Couvin, rend évidente la nécessité de la présence de la ferme du faubourg (1) dans le paysage urbain. Son volume équilibre celui de l'église et maintient sur le sol, le tracé de la fortification qui entourait le berceau de la ville. A l'arrière de la grange, le parking de voitures dans un verger (2), comme il était prévu dans un plan d'aménagement qui prévoyait sa démolition.

La grange du faubourg de la ville construite en plusieurs reprises depuis le XVIII^e s. a été décrite dans le Patrimoine Monumental de la Belgique. Par l'ampleur de son volume, elle est partie constituante de la physionomie du quartier.



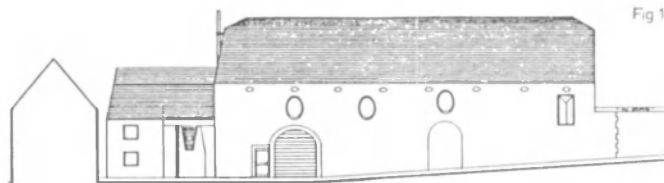


La grange dans sa force et rudesse paysannes compose avec le fier clocher une image qui résume le passé de la ville.

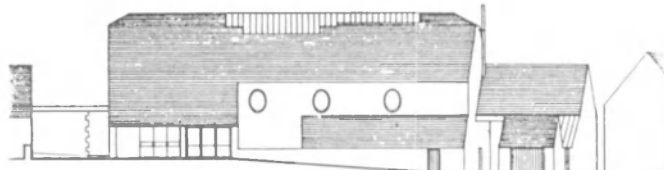


PLAN 1^{er} NIVEAU

- ① CUISINE ② LECTURE
- ③ MÉLANGES ④ MUSIQUE
- ⑤ ASSOCIATIONS ⑥ CLUB 2^{ème} ÂGE
- ⑦ ESCALIER SECOURS ⑧ CONVERGENCE

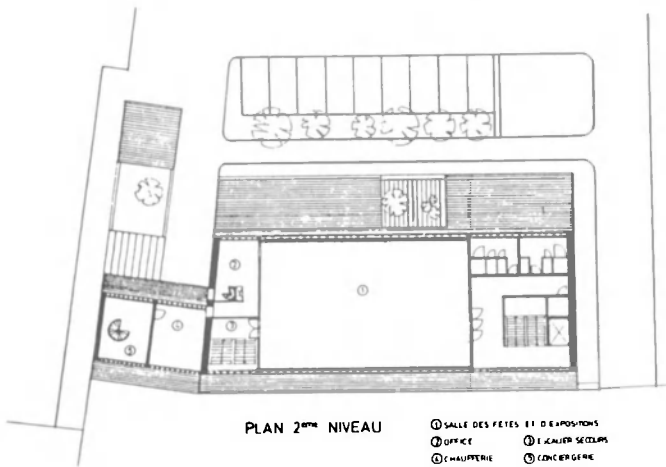


ELEVATION FAUBOURG NOTRE-DAME



ELEVATION ARRIERE

"LA GRANGE DU FAUBOURG



PLAN 2^{ème} NIVEAU

- ① SALLE DES FÊTES ET EXPOSITIONS
- ② OFFICE ④ HALL D'ACCÈS
- ③ CHAUFFERIE ⑤ ESCALIER SECOURS
- ⑥ CONVERGENCE



REZ-DE-CHAUSSEE DE LA GRANGE

- ① ATELIER GARAGE ② HALL D'ACCÈS
- ③ ADMINISTRATION ④ RÉSERVES
- ⑤ ESCALIER SECOURS ⑥ PARKING
- ⑦ CONCIERGE ⑧ GARAGE

Le projet ci-dessus est l'esquisse d'un aménagement de la grange en centre communautaire. Il est proposé à titre exemplatif pour démontrer que la conservation de l'édifice se justifie par sa possible adaptation à des besoins actuels. Effectivement, la communauté couvinoise manque de locaux de réunion pour ses associations et clubs sportifs ou récréatifs.

